LA

CHRONIQUE MÉDICALE

Ce recueil est dû à la collaboration de MM. :

Babonneix (L.), Médecin des Hôpitaux de Paris.

Baudouin (Marcel), Préhistorien.

Berner (Paul), Directeur de l'École d'horlogerie de la Chaux-de-Fond (Suisse).

Bizard (L.), Médecin de Saint-Lazare, Paris.

Boghaert-Vaché, Publiciste belge.

Bonnette (Dr), Médecin-major de 1re classe de l'armée.

Boucher (Dr H.), Médecin des troupes coloniales.

Bourgeois (Dr A.), de Paris.

Caldine (D.), Homme de lettres.

Delmas (Dr P.), Professeur agrégé, de l'Université de Montpellier.

Guébhard (Dr Roland).

Hagen (Dr A.), Médecin-major des troupes coloniales.

Maljean (Dr), Médecin principal de l'armée en retraite.

Menier (Dr), de Decazeville.

Molinéry (Dr), de Luchon.

Monin (Dr E.), de Paris.

Myriam-Harry.

Noury (Dr P.), de Rouen.

Pivion (Dr), de Paris.

Regnault (Dr Jules), de Toulon.

Sasportas (Dr L.), de Papeete, Tahiti.

Stephen-Chauvet (Dr), de Paris.

Etc., etc.

LA

CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTERAIRE & ANECDOTIQUE

FONDÉE ET DIRIGÉE

Par le D[r] CABANÈS



VINGT-NEUVIÈME ANNÉE

1922

PARIS (V[e])

RÉDACTION & ADMINISTRATION

15, RUE LACÉPÈDE, 15

—

1922

LA Chronique Médicale

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

29e ANNÉE. N° 1 1er Janvier 1922.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Actualités rétrospectives

Autour de G. Flaubert

(*A propos de son centenaire*) (1)

Nul n'a mieux, à notre sens, expliqué G. Flaubert, que M. Paul Bourget, dans cette mémorable « lecture » que le plus analyste des psychologues fit naguère à Oxford, au *Taylorian Institute* : « Flaubert, ce poète lyrique, né d'un médecin et grandi dans un hôpital, l'avait trouvée, toute faite en lui, cette synthèse du romantisme et de la science. »

Pour faire comprendre dans quel sens s'est développée sa vocation, il convient de « se représenter tout d'abord avec exactitude le milieu social où l'écrivain se trouva placé par le hasard de la naissance, et le milieu intellectuel où il se trouva placé par le hasard de l'éducation ».

Nul n'ignore que le père de Flaubert était chirurgien en chef à l'Hôtel-Dieu de Rouen, et que son fils l'a dépeint sous les traits du docteur La Rivière, dans *Madame Bovary*. Ce qu'on sait moins, et qui a été révélé, il y a seulement quelques années, par un de nos distingués confrères de Rouen (2), c'est qu'Achille-Cléophas Flaubert, le père du romancier, avait présenté, vers la fin de ses études médicales, les symptômes d'une tuberculose évidente ; il eut à ce moment des hémoptysies, qui l'obligèrent à quitter Paris.

Son maître Dupuytren jugea son cas assez sérieux pour lui faire abandonner ses travaux, et l'engagea à s'éloigner de la grande ville pour aller respirer l'air natal. Le diagnostic de l'illustre chirurgien se trouva confirmé à la revision : Flaubert père tira au sort, et fut réformé, le 4 juillet 1806, après avoir été reconnu atteint de « phtisie pulmonaire », comme l'atteste le certificat de « dispense définitive », qui lui fut délivré à cette occasion. Flaubert, venu à Rouen comme prévôt d'anatomie, fut en cette qualité pourvu d'un logement à l'Hospice d'Humanité ; « là, il prit le repos nécessaire, et en quelques mois, il se rétablit. » En 1810, complètement guéri, du moins en apparence, il reprenait le chemin de la capitale, pour y passer sa thèse, et revenait à Rouen, où il épousait peu après (le 10 février 1812) la nièce du docteur Laumonier.

(1) Né à Rouen, le 12 décembre 1821, à 4 heures du matin d'après l'acte même de naissance.

(2) Cf. *la Revue médicale de Normandie*, 10 novembre 1904 ; la tuberculose d'Achille-Cléophas Flaubert, par R. Hélot.

On ne saurait incriminer la tuberculose du père de Flaubert, pour expliquer la pathogénèse de l'épilepsie de son fils, car Achille-Cléophas était guéri depuis plusieurs années lorsque naquit Gustave ; nous n'avons signalé cette particularité qu'à titre de simple curiosité, et pour ajouter un exemple à ceux, déjà connus (1), de tuberculeux cicatrisés, de phtisiques qui n'ont pas évolué. Le fait que nous venons de rapporter a un autre intérêt : qui sait, si le père Flaubert n'avait pas été obligé de quitter Paris pour raison de santé, s'il se serait fixé à Rouen, et si, parmi les enfants nés de lui, il y aurait eu le créateur du roman moderne, de sève essentiellement normande ? Mais trêve d'hypothèses et revenons à notre sujet.

On a, tout récemment, mis au jour une pièce bien curieuse, relative à notre personnage : c'est l'extrait du discours de réception, prononcé en 1815, par Achille-Cléophas Flaubert à l'Académie de Rouen (2). Dans ce Discours de bienvenue, notre confrère s'est attaché à « établir les rapports nombreux et la liaison intime de la médecine avec toutes les branches des connaissances humaines ».

Et, tour à tour, l'orateur montre les liens qui unissent notre art : 1° A la *métaphysique* qui, dit le docteur Flaubert, « fournit au médecin cette méthode précieuse de l'analyse, sans laquelle il devient le jouet des troubles pathologiques, comme le pilote, sans boussole et sans voile, est livré aux caprices et à la fureur des vents... Ce n'est qu'autant qu'il marche à la lueur de son flambeau, que le médecin peut espérer de traiter avec succès les délires, les manies, l'hypocondrie, la mélancolie et toutes les maladies de l'organe pensant » ; 2° La *morale*, «... qui nous apprend à diriger nos passions vers un but honnête, n'est pas moins nécessaire à celui qui exerce l'art de guérir ; c'est elle qui lui indique les moyens qu'il doit employer contre le trouble moral qu'il a à combattre » ; 3° La *jurisprudence* elle-même « n'est pas sans influence sur l'art de guérir : elle sert à guider le médecin dans l'exercice de la médecine légale » ; mais c'est surtout 4° dans les *sciences physiques*, que le médecin trouve son auxiliaire le plus puissant.

La *géologie* lui montre les changements que les inondations, les grandes catastrophes du globe ont dû apporter dans la constitution de l'homme ; la *météorologie* l'éclaire sur les degrés de chaleur et de froid, de sécheresse ou d'humidité, de pressions atmosphériques nuisibles ou favorables au développement et à l'exercice des fonctions de l'économie animale.

La *statique* et la *dynamique* lui apprennent à calculer la force des puissances musculaires ; l'*optique* lui révèle les secrets de l'action de la lumière directe, réfléchie ou réfractée sur l'œil, et lui fournit des moyens aussi sûrs que précieux pour remédier aux vices qui peuvent affecter cet organe admirable de la vision.

---

(1) Notamment, ceux de François Coppée, Péan, Lancereaux, et... C. Saint-Saens.

(2) Cette publication est due à M. G.-A. Le Roy, le très érudit conservateur du Pavillon et Musée Flaubert, à Croisset, qui a communiqué la pièce au *Mercure de France* ; cette excellente revue, magistralement dirigée par M. Alfred Vallette, l'a publiée dans son numéro du 1er décembre dernier.

La *physique* est surtout utile au chirurgien dans le traitement des chocs, des contre-coups, des fractures, des luxations ; dans la construction, le perfectionnement et l'emploi de ses instruments.

Quel immense dépôt de connaissances la *chimie* n'offre-t elle pas au médecin ! La nature et les propriétés, utiles ou malfaisantes, des différentes espèces de gaz, la composition de l'air commun, les qualités qu'il doit avoir pour être propre à la respiration des animaux, les moyens d'en reconnaître la pureté et d'en corriger l'insalubrité, les procédés à suivre pour détruire l'effet délétère des miasmes putrides, la préparation des médicaments de toutes espèces, la nature des poisons minéraux, végétaux et animaux, leur manière d'agir, les méthodes les plus sûres pour en arrêter les pernicieux effets, les altérations que subissent les liquides ou les solides animaux, sous l'influence de telles ou telles maladies, la marche la plus certaine et la plus prompte pour s'opposer à leur progrès ou remédier aux désordres qu'elles ont déjà produits : tels sont les objets importants sur lesquels le médecin ne peut attendre des connaissances exactes, qu'en étudiant les principes de la chimie.

La *botanique* se recommande à l'étude du médecin sous le rapport des secours précieux qu'elle fournit à la thérapeutique.

La *zoologie* peut seule le conduire à la connaissance parfaite de l'organisation de l'homme.

L'art du *dessin* sert, dans les descriptions, à offrir des détails que la parole ne pourrait rendre qu'imparfaitement ; cet art devient indispensable dans les affections organiques et les monstruosités.

Et le Dr Flaubert conclut, que s'il est démontré que le médecin ne doit rester étranger à aucune des sciences pour l'exercice de sa profession, il ne pouvait avoir de plus grandes chances de les acquérir qu'au sein d'une Société aussi savante que l'Académie qui avait bien voulu lui faire l'honneur de l'appeler dans son sein.

A ce père qu'il admirait, bien que de profondes divergences de vues l'en séparassent, Gustave Flaubert fut redevable de ce don d'analyse subtile, de « cette merveilleuse faculté d'observation, qui gravait dans sa mémoire des faits, des scènes, des types, que son talent transformait en créations originales d'une saisissante vérité, don heureux que le travail perfectionnait et fécondait, qualité innée dont la nature avait déposé le germe précieux dans cette riche intelligence (1) ».

Certainement il dut à l'éducation paternelle et aussi aux entretiens qu'il put échanger avec les physiologistes qu'il rencontra dans les milieux où sa jeunesse s'écoula, nombre de renseignements dont plus tard il devait tirer profit. « Voudra-t il dans un récit glisser quelques mots espagnols, son médecin, qui a été en Espagne, les lui fournira pendant la visite qu'il lui fait chaque soir (2). »

Mais sa documentation s'est elle bornée à cela ? C'est ce que nous allons essayer d'établir.

---

(1) *Précis des travaux de l'Académie de Rouen* 1879-1880) : *Discours d'ouverture*, par M. J Félix, président, sur *Gustave Flaubert*.

(2) *Discours de M. J. Félix*, p. 12.

Que G. Flaubert ait fait ou non des études médicales suivies, il n'importe guère de l'établir ; on croit généralement qu'il les avait commencées, mais il ne les poursuivit pas assez loin pour qu'on puisse expliquer par là son souci de précision scientifique ; il est certain que la médecine et les médecins occupent dans son œuvre une place considérable, qui ne pouvait point ne pas être remarquée. Sur ce point, resté longtemps obscur, M. René Descharmes (1) semble avoir fait la lumière complète.

Rien, écrit-il, ne porte la trace d'études médicales officielles et régulières qu'aurait faites ou seulement entreprises l'écrivain normand. Et si l'on peut, en raison des influences qu'il a subies, du milieu où il a vécu ses premières années, de sa méthode, de son tour d'esprit, s'aventurer à le traiter parfois « d'anatomiste » ou « d'ex-étudiant en médecine », c'est tout juste dans la mesure où l'on serait en droit de le nommer antiquaire, s'il était né dans la boutique d'un brocanteur, ou épicier si le hasard avait voulu que ses parents vendissent de la mélasse.

Et notre essayiste poursuit :

L'exactitude objective de certains tableaux, développés dans *Madame Bovary*, dans *l'Education sentimentale* et ailleurs, reste le plus sérieux argument qu'on ait invoqué en faveur de cette croyance injustifiée. Quel autre qu'un « ancien carabin » pouvait décrire avec autant de précision l'épisode du pied-bot d'Hippolyte, les symptômes du croup qui étrangle le petit Arnoux, ou la pneumonie de Félicité ? Quel autre encore aurait suivi, avec un scepticisme aussi bien informé, Bouvard et Pécuchet dans leurs expériences cliniques et thérapeutiques ? — Cependant, la constatation de cette exactitude technique, à elle seule, ne prouve pas grand'chose, que la puissance expressive et la valeur de l'art naturaliste, tel que Flaubert l'avait conçu. De fait, nous savons que, loin de se fier à ses propres connaissances, à de prétendus souvenirs d'école, il s'est renseigné d'une façon toute spéciale, il a puisé largement aux meilleures sources, chaque fois qu'il eut besoin de faire intervenir la médecine dans ses romans. Le chapitre III de *Bouvard et Pécuchet* lui a coûté de formidables lectures, qui l'amusèrent médiocrement. Le dénouement d'*Un cœur simple* a été composé, d'après des notes fournies par Edmond Laporte, qui, lui, du moins, avait fait en partie ses études médicales. Avant d'écrire ces pages de *l'Education* où agonise le fils de Mme Arnoux, Flaubert, raconte le Docteur Chaume (2), voulut lui-même assister à une trachéotomie. Et si, renonçant à son dessein primitif, il a imaginé la guérison du petit malade provoquée, comme il arrive dans des cas assez rares, par l'expectoration violente et spontanée d'une fausse membrane — « quelque chose d'étrange, semblable à un tube de parchemin », s'il n'a pas décrit l'opération chirurgicale, c'est qu'à l'hôpital Sainte-Eugénie où il s'était rendu, le spectacle réel de cette opération l'émut si vivement qu'il ne put l'observer jusqu'au bout (3). Nous trouvons enfin

(1) Cf. le *Mercure de France*, 1er sept. 1912.

(2) « Comment se documentait Flaubert », signé Dr Chaume. — *Chronique médicale*. 15 décembre 1900, p. 769-770.

(3) « Visiblement ému (écrit le Dr Chaume, qui était alors interne de Marjolin), Flaubert nous dit : « J'en ai assez vu ; je vous en prie, délivrez-le (l'enfant). Et il s'en alla. » — Cf. Dr Ségalen, *l'Observation médicale chez les écri-*

dans sa *Correspondance* la preuve formelle que Louis Bouilhet l'a scrupuleusement documenté pour différents passages de *Madame Bovary*, le pied-bot d'Hippolyte, les ulcères purulents de l'Aveugle, l'empoisonnement d'Emma. Une lettre inédite révèle même qu'il avait d'abord essayé de reconstituer sans aide la première scène, mais qu'il avait commis de lourdes erreurs scientifiques. La « stréphopodie » qu'il avait décrite était impossible. Il fallut les complaisantes explications de Bouilhet pour remettre les choses au point.

Du propre aveu de G Flaubert, celui ci s'était livré à de nombreuses « lectures pathologiques sur la soif et la faim », pour écrire, dans *Salammbô*, le chapitre sur *le Défilé de la Hache* : il avait consulté, entre autres, le *Journal de médecine* de Hufeland, écrit en allemand, et des gazettes médicales dont la bibliographie n'a pas été clairement établie ; mais il est vraisemblable, en outre, que des articles de dictionnaires médicaux, divers traités de physiologie ont été également par lui mis à contribution. M. René Descharmes, dans une remarquable étude consacrée aux connaissances médicales de Flaubert, a, semble-t-il, nettement démontré, par une solide et substantielle argumentation, qu'il existe de saisissantes analogies entre le fragment de *Salammbô* qui nous occupe et une thèse présentée à la Faculté de Paris, le 26 mai 1818, sous le titre : *Observations sur les effets de la faim et de la soif éprouvées après le naufrage de la frégate du roi « la Méduse »*, dont l'auteur était le chirurgien de la marine Henry Savigny. Avant la soutenance de cette thèse, avait paru, en 1816, une brochure sur *le Naufrage de la frégate « la Méduse »*, par Alexandre Corréard, ingénieur-géographe, et dont G. Flaubert parait avoir eu pareillement connaissance.

Les répertoires et les dictionnaires de médecine lui fournissaient assurément des renseignements plus complets, et peut-être plus exacts au point de vue scientifique, mais aussi plus secs dans leur forme, moins propres à lui procurer cette évocation subjective de l'émotion ou de la sensation à rendre qui, d'après les principes de son art, doit pénétrer d'abord l'écrivain avant d'être traduite en style d'une façon rigoureusement impersonnelle. Au contraire, l'œuvre de Corréard et celle de Savigny contenaient un récit vécu, exposé sans artifices littéraires, sans souci de précision technique, placé à la portée de tous, avec une simplicité réaliste de bon aloi. Cette garantie de sincérité devait, semble-t-il, attirer particulièrement l'auteur de

---

vains naturalistes, thèse de Bordeaux, pp. 33 et suiv. Cette visite à Sainte-Eugénie eut lieu en mars ou avril 1868 : Flaubert était accompagné d'un jeune homme, très probablement Alphonse Daudet. Voici en quels termes le docteur Chaume racontait encore l'anecdote, dans une lettre adressée, le 6 avril 1905, au docteur René Dumesnil, qui a bien voulu la communiquer à M. Descharmes : « Sur la recommandation de Marjolin, je devais faire devant Flaubert l'opération lente et classique de Bonneau, et non l'opération rapide, escamotée en quelques secondes, que nous avions pris l'habitude de faire, et à laquelle on ne pouvait rien voir. Flaubert, qui ne connaissait que la première par la lecture de Trousseau, fut surpris lorsque je lui parlai en voiture de la deuxième manière, et il était hésitant. En réalité, vous savez qu'il ne put rien voir. »

Salammbô, qui, en présence d'un sujet quelconque à décrire, cherchait toujours à en dégager la caractéristique générale, celle qui, mise en relief, procurerait la même impression au plus grand nombre. La thèse de Savigny ne mentionne guère d'observations physiologiques ou psychiques qui n'aient été reproduites, en termes presque identiques, dans la dernière édition du *Naufrage de la Méduse*...

Nous ne referons pas, après M. Descharmes, la démonstration du parallélisme, des concordances qui existent entre le récit du fameux *Naufrage* dû à deux des survivants de la catastrophe et celui de *Salammbô* ; mais nous conclurons avec lui qu'

il est impossible de lire successivement les deux récits sans être frappé de ces ressemblances, tant dans la nature des épisodes relatés que dans le pittoresque de quelques descriptions et la notation de certains phénomènes caractéristiques .. On sait qu'un admirable paragraphe de *Salammbô* résume les troubles mentaux qui assaillent les affamés, les visions qui obsèdent leur pensée, et qui sont à la fois un symptôme pathologique et une conséquence directe de leurs souffrances : la notation de ce délire multiforme est, de l'avis unanime, transcrite avec une rigoureuse précision. Nul doute qu'ici Flaubert ne se soit tout spécialement documenté, n'ait contrôlé par des renseignements positifs, scientifiquement observés, son travail de composition littéraire.

Mais, si l'on ne peut méconnaître ce que G. Flaubert doit à la science pour la documentation de son œuvre, force est de constater que « la vérité objective de ses romans implique une élaboration subjective, une idéalisation préalable, un perpétuel soutien de l'imagination par le réel, en même temps qu'une transposition du réel par l'imagination. C'est le double processus qui résume son art et en assure la plénitude et l'équilibre (1) ». Comme l'a dit M. Paul Bourget, Flaubert « fut, par éducation, un romantique au milieu des bourgeois et des provinciaux. Il fut aussi, et c'est la troisième influence qui achève d'expliquer sa conception de l'art, un malade au milieu de l'humanité saine et simple, la victime, courageuse et désespérée, d'une des plus cruelles affections qui puissent atteindre un ouvrier de pensée... d'une de ces infirmités qui touchent au plus vif de l'être conscient, toutes mêlées qu'elles sont de troubles physiques et de troubles moraux ». Mais nos lecteurs sont assez instruits de ces particularités par les nombreuses études qui ont paru dans cette revue, sur la vésanie dont souffrit Flaubert, pour qu'il soit superflu d'insister. Que cette affection morbide n'ait pas eu d'influence sur l'œuvre de l'écrivain, il serait puéril de le nier ; dans quelle mesure cette influence s'est-elle exercée, il serait plus malaisé de le déterminer. Il y aurait aussi à rechercher si les traitements que G. Flaubert suivit, et notamment une bromuration intensive, n'ont pas pu avoir, dans quelque

(1) René Descharmes, *loc. cit.*

mesure, une action sur le tour de sa pensée ; mais ce sont là recherches difficiles, délicates, que nous ne nous sentons pas qualifié pour entreprendre. Nous reconnaissons toutefois qu'il y a là un bien beau domaine à exploiter. C.

Les véritables personnages de Madame Bovary.

Le *Messager de Darnetal* (près Rouen) a publié, dans son n° du 21 mai 1921, une très attachante étude de son directeur, M. E. Leroux, sur « les origines de Mme Bovary ». Nous allons lui emprunter quelques précisions sur l'identification des personnages du roman, qui compléteront celles que nous avons naguère publiées ici même, il y a quelques années.

Et d'abord, *Charles Bovary*, on n'ignore plus aujourd'hui qu'il fut, dans la réalité, un officier de santé de Ry, qui s'appelait Eugène Delamare.

Eugène Delamare — Charles Bovary — était né en 1811, à Mesnil-Esnard, d'où ses parents allèrent ensuite à Catenay, dans la maison occupée aujourd'hui par M. Krechel. C'est de là qu'il partit pour faire ses études médicales à Rouen, ou le père de Flaubert s'intéressa à lui. Installé à Ry comme officier de santé, et marié en premières noces à Louise Mutel, née à Fresne-le-Plan, en 1807, il habitait une maison aujourd'hui disparue et située sur la route de Blainville, qui n'existait pas encore. Sa femme mourut à Ry, le 12 novembre 1837. Deux ans plus tard, il épousa Delphine Couturier... (*Madame Bovary*).

Delamare installa sa jeune femme à Ry, dans la maison dont nous parlons plus haut, où mourut la première Mme Bovary, et dont le jardin se trouvait à peu près à l'endroit où est actuellement celui de Me Legrix, notaire, bordé par le ruisseau des Fontenaux. Ce n'est que plus tard que M et Mme Delamare vinrent habiter la maison, aujourd'hui celle de M. Furon, pharmacien. L'officine de M. *Homais* (M. Jouanne, pharmacien, à l'époque) était installée dans la maison occupée maintenant par M. Ernest Leconte. L'étude notariale se trouvait dans la maison où M. Becquart vient d'ouvrir un magasin de chaussures. Quant à l'auberge du voiturier, le père Thérin, elle a été démolie et remplacée par l'hôtel de Rouen. Ces divers personnages ont servi de prototypes à Flaubert, en particulier le pharmacien Jouanne, qui était fouriériste et discutait fort avec le curé d'alors, l'abbé Party, mais qui cependant ne fut jamais le Homais sectaire et borné dont Flaubert a fait un portrait définitif.

De même, il est juste de dire que Mme Eugène Delamare n'eut pas tous les défauts de Mme Bovary. Ce fut certainement une femme mal équilibrée, romanesque, qui n'aimait assez ni son mari ni sa fillette (Alice, née à Ry en 1842, mariée et morte à Rouen, laissant elle-même une fille) ; mais l'héroïne de Flaubert n'a pas été la dévergondée que certains se sont plu à représenter.. Pourquoi se lassa-t-elle de l'affection sincère de son brave homme de mari ? La raison en est dans son propre tempérament ; mais elle était, au fond, plus sentimentale que sexuelle. Son idylle avec M. B... fut d'abord très pure. De même, elle ne se donna à M. C... qu'après avoir subi lentement son incontestable séduction...

La façon dont Mme Delamare se procura l'arsenic avec lequel elle s'empoisonna, s'explique assez facilement par ce fait qu'elle avait ses petites et ses

grandes entrées à la pharmacie. Elle prit le poison dans l'armoire, qu'elle connaissait fort bien, sous les yeux d'un jeune domestique, qui ne comprit pas ce qu'elle faisait, et auquel elle défendit d'appeler M. Jouanne. Dès qu'elle ressentit les premières atteintes du poison, Delamare fit mander le docteur Flaubert à Rouen, et le docteur Mille, de Croisy-sur-Andelle. Sous le nom de Larivière, c'est son propre père que Gustave Flaubert a mis en scène. Aussi Larivière est-il le seul personnage qu'il n'ait point « chargé », ou mieux, qu'il ait pris dans la réalité pour le transporter, sans fantaisie ni grossissement, dans son œuvre.

Mme Delamare mourut, le 7 mars 1848, à cinq heures du matin. La servante, *Félicité* du roman, était sans doute Mme Ménage, de Saint-Germain-des Essourts ; mais celle-ci n'eut point le rôle que prête Flaubert à Félicité, car elle ne resta que quelques mois au service des Delamare. Là encore, la réalité et la fiction s'enchevêtrent.

L'inhumation de Mme Delamare eut lieu un samedi, après le marché. Elle fut enterrée religieusement, ayant reçu les sacrements de la main de l'abbé Party. Le père de M. Ducrocq, épicier à Ry, était l'enfant de chœur qui portait l'eau bénite. Il a raconté que la fosse n'était pas tout à fait assez longue pour le cercueil, et que celui-ci fut enterré avec une assez forte inclinaison, les pieds seulement touchant le fond de la fosse. Mme Delamare fut inhumée à un mètre cinquante environ de la première femme de son mari. Sa pierre tombale fut visible jusqu'en 1887. Elle portait cette simple inscription : « Ci gît le corps de Delphine Couturier, épouse de Delamare, médecin, décédée le 7 mars 1848. Priez Dieu pour elle ! » On suppose qu'elle a été enlevée depuis par les soins de sa petite-fille. Le cimetière ayant été désaffecté quelques mois après l'inhumation de Mme Delamare, on n'eut pas lieu d'enterrer par-dessus elle. Quant à Delamare, il mourut au bout d'un an, en 1849 ; il tomba, un jour, dans son jardin, après s'être empoisonné probablement lui aussi ; l'aveulissement de sa femme l'avait, en quelque sorte, gagné, et son enfant ne lui fut pas, malheureusement, une consolation suffisante. Il fut enterré dans le nouveau cimetière, où sa pierre tombale fut longtemps visible. On enterra par dessus lui, et la pierre a été utilisée depuis par des marbriers.

Veut-on savoir ce que sont devenus les autres personnages du roman ? Celui qui fut *Léon*, le notaire de l'Oise, mourut subitement dans une rue de Beauvais ; celui qui fut *Rodolphe* ne s'enrichit jamais et mourut dans un hôpital de Paris. D'après la rumeur générale, il se serait suicidé. Une de ses parentes a toujours soutenu énergiquement le contraire.

M. Jouanne, ayant cédé sa pharmacie à son fils, se fixa à Rouen, rue Chasselièvre, où il mourut en 1874. Il est inhumé à Vandrimare, dans un caveau de famille...

Le père Thérin — le voiturier de Ry — est mort à quatre-vingt dix-sept ans, et sa femme aussi. M. Feuquère possède leurs photographies, avec celles de la Huchette, de la ferme des Bertaux, de la pierre tombale de Mme Bovary, et des maisons du suicide, de la pharmacie et du notariat. Ce sont des documents de première valeur.

Le chirurgien de la *Méduse*.

Ceux — et ils sont nombreux — qui se sont arrêtés avec admiration devant le tableau de Géricault, le *Naufrage de la Méduse*, au Musée du Louvre, seront certainement intéressés par la note suivante, que nous adresse notre sympathique confrère le Dr O. Fol-

LOWELL, et qui lui a été remise par une descendante directe du chirurgien de la *Méduse*, M. SAVIGNY, à laquelle nous exprimons ici nos respectueux remerciements.

Voici la teneur de ce curieux document, placé au dos de la gravure représentant le chef d'œuvre de Géricault, et accompagné du fragment d'étoffe auquel il est fait ci-dessous allusion :

RADEAU DE LA MÉDUSE.

En juin 1816, la frégate « la Méduse » laissait la rade de l'île d'Aix pour se rendre au Sénégal, sous le commandement de M. de CHAUMAREYS, capitaine de frégate : entres autres officiers, elle comprenait à son Etat-Major M. COUDEIN, aspirant, et SAVIGNY, médecin de 3e classe.

Quelques jours après, elle échouait sur le banc d'Arguin. Tous les canots du bord furent mis à la mer et 150 malheureux, qui n'avaient pu y trouver place, furent jetés sur un radeau construit à la hâte, avec les deux jeunes officiers, MM. COUDEIN et SAVIGNY.

Les rares vivres embarqués furent vite épuisés et les naufragés en proie aux affres de la faim et de la soif.

Des scènes inénarrables se produisirent ; dès les premiers combats, M. COUDEIN ayant été blessé grièvement, M SAVIGNY prit la direction du radeau.

Quand, après treize jours de souffrances, entre le ciel et l'eau, l'aviso « l'Argus » recueillit les 16 malheureux qui restaient, le chirurgien SAVIGNY n'avait pour tout vêtement qu'un ruban vert enroulé autour de son poignet, que sa fiancée lui avait donné avant son embarquement.

Le morceau ci contre a été prélevé sur le reste du ruban, au moment de la mort de la fiancée devenue Madame SAVIGNY, laquelle avait désiré être inhumée avec ce pieux souvenir.

Le tableau de GERICAULT a été fait d'après les indications données par M. SAVIGNY, devenu l'ami du peintre.

Voilà des renseignements précis, que nous sommes heureux d'enregistrer et de conserver dans notre recueil.

Le début d'un grand homme.

A propos d'enfants volés, le Dr CABANÈS nous citait hier un cas de rapt vraiment extraordinaire. Une dame qui désirait un bébé, et qui n'avait pas pu se le procurer autrement, se mit à parcourir les villages à la recherche de son rêve. A Pierre-Buffière, elle aperçut un petit chérubin, n'hésita pas une minute, et l'emporta.

Cet enfant, que son père finit par retrouver par la suite, c'était le futur illustre DUPUYTREN (1) !

(1) *L'Avenir*, 16-12-21.

Informations de la « Chronique »

Le créateur de Robert-Macaire.

Comment la pensée ne se serait-elle pas reportée vers le créateur de ce type immortel de *Robert Macaire*, à l'heure où on reprend dans un de nos théâtres la pièce fameuse dont il est le protagoniste ? Quel que soit le talent de l'interprète actuel, et il est incontesté, ce n'est pas diminuer M. MAX-DEARLY que de prétendre qu'il n'a pas effacé le souvenir de l'inoubliable FRÉDÉRICK-LEMAITRE.

Quel artiste accompli, si nous en croyons ceux qui eurent la faveur de l'entendre ! « Le plus grand comédien du monde », disait de lui THÉOPHILE GAUTIER ; « âme enflambée (*sic*) et haletante de colère, de tendresse, de passion », s'écriait dans son enthousiasme le lyrique JANIN ; mais comme parfois il était difficile à vivre ! Au dire d'un de ses biographes, « les plus singulières lubies passaient dans son cerveau puissant, mais mal équilibré et capable de toutes les gamineries... avec notre homme, tout était à craindre. » Et l'on rapporte sur lui ce qui suit (1).

Un soir, le grand acteur n'avait pas encore paru, l'heure de la représentation allait sonner. Le directeur arpentait les planches d'un pied désespéré, lorsqu'il voit venir un garçon du *Banquet d'Anacréon*, restaurant situé en face du théâtre

— Monsieur HAREL, lui dit le domestique M. Frédérick vous demande

— Où est-il ?

— Au Banquet d'Anacréon

— Eh bien, qu'il vienne vite, le public attend.

— Mais, monsieur, il ne veut pas venir.

En deux sauts Harel franchit le boulevard et entre dans un cabinet. Il trouve Frédérick entouré d'une formidable légion de bouteilles vides, et grave comme un buveur perdu dans les vagues profondeurs de son cerveau troublé.

— Que faites-vous là, mon cher ami ? s'écrie le directeur épouvanté ; déjà vous devriez être en scène.

— Je le sais, mais l'homme propose et Dieu dispose, c'est un sage qui a dit cela Voulez-vous un verre de porto ? Non ! vous avez tort, il est excellent. Ecoutez-moi. J'ai l'honneur, monsieur, d'appartenir à votre maison, et pour rien au monde je ne voudrais y faire une tache. Or, ma position est cruelle Je passais sur le boulevard ; Anacréon, qui est sur l'enseigne de ce restaurant, m'a fait signe : j'avais faim, j'avais soif ; je n'ai plus faim, j'ai bien encore un peu soif ; on verra plus tard... Enfin, je n'ai pas d'argent, et...

— Eh ! vous payerez demain.

— Moi, sortir sans payer ! Fi ! la vilaine parole que vous venez de prononcer ! Par ma bonne lame de Tolède, comme dirait mon camarade BOCAGE, qui joue si bien *la Tour de Nesle*, il n'en sera point ainsi. Payez, je vous prie, ma note, une misère ! sept à huit pistoles, pour ne pas dire quatre-vingts francs, et je vous suis. Sinon, non, et je reste.

(1) Cf. *Musée des Familles*, 1876.

Harel s'exécuta. Mais Frédérick, qui marchait d'un pas très peu ferme, pourrait-il jouer ? Entré dans sa loge, il baigne sa tête dans l'eau, s'habille à la hâte et joue tout son rôle de la façon la plus magistrale.

Cette scène, avec des variantes, se renouvelait assez souvent. Harel s'y était fait, mais en voici une autre qui lui fut plus cruelle

Dans une pièce, Frédérick avait invité de nobles amis à s'asseoir à un banquet, où l'on devait, d'après le manuscrit de l'auteur, sabler du champagne. L'échanson s'approche. remplit le verre de son maître d'une liqueur mousseuse ; il la porte à ses lèvres et fait une affreuse grimace.

— Garçon, dit-il en s'adressant à celui qui venait de le servir, allez prier M le directeur de venir me parler.

Tableau ! Les acteurs restent immobiles ; le parterre, un moment étonné, crie, hurle, menace de tout casser ; Frédérick s'assoit, et du plus magnifique sang-froid, fait face à l'orage. De nombreux messages viennent des coulisses à l'artiste ; à tous il répond invariablement : « Le directeur. » Enfin celui-ci s'exécute.

— Monsieur, lui dit l'acteur, j'ai invité ces messieurs à boire du champagne et non de cette ignoble boisson que voici. Un gentilhomme, monsieur, n'a qu'une parole. En conséquence, veuillez donc nous faire servir du champagne, du vrai ; bonne marque. je vous prie, *Veuve Cliquot*, par exemple ; allez. monsieur, nous attendons.

Que l'on se figure la confusion du directeur et le fou rire de la salle. Le champagne est apporté, Frédérick le déguste gravement... La pièce alors continue, et le drame finit au milieu de l'hilarité générale.

Une autre fois, il appelle encore le directeur sur la scène.

— Monsieur, lui dit-il, vous payez les musiciens de votre orchestre ?

— Certainement, répond Harel, quoique ce ne fût pas exactement vrai.

— Très bien, je vous en félicite. Je ne suis pas curieux, mais je voudrais bien savoir combien vous donnez à cette clarinette qui, depuis le commencement du spectacle, dort à l'ombre de cette contre-basse ?

Terminons par une autre historiette, empruntée à la même source que les précédentes, mais qui présente l'illustre tragédien sous un aspect plus sympathique.

Frédérick avait pour ses enfants une tendresse passionnée ; un jour cependant, pour je ne sais quelle peccadille, il maudit un de ses fils. Par hasard, ce jeune homme devint souffrant. Il avait perdu sa gaieté, son teint pâlissait ; l'inquiétude s'empara du cœur paternel, et le souvenir de la fameuse malédiction lui revint comme un remords.

— Demain, dit-il à l'enfant, nous sortirons ensemble.

En effet, à l'heure convenue, ils partent. L'acteur se dirige vers une église, il y entre et trouve un prêtre qui l'attend pour célébrer une messe commandée. Après l'avoir suivie avec un grand recueillement, quand elle fut terminée, Frédérick conduisit son fils au pied de l'autel, et là, des larmes dans les yeux, des pleurs dans la voix, il supplia Dieu d'oublier une parole insensée et de rendre la santé à un des êtres qu'il aimait le plus au monde.

Ceci fait largement pardonner cela.

La mise en scène devant la justice.

Il est de tradition, dans les fastes judiciaires, d'exhiber dans le prétoire, sous couleur de pièces à conviction, toutes les preuves vi-

sibles, palpables du crime, et d'étaler sous ce prétexte, aux yeux du jury et du public, tout ce qui peut « charger » l'inculpé ; on n'y a pas manqué dans une affaire récente, où l'on vit, à côté de misérables hardes, de meubles éculés, de postiches défraîchis, le poêle désormais fameux, qui recèle tant de mystères !

On n'a pourtant pas abusé à Versailles, reconnaissons-le, de la mise en scène, et les belles (ou laides) névrosées qui suivaient les débats, en ont été pour leur déception. Quelle eût été leur attitude, s'il leur avait été donné d'assister au spectacle macabre dont eut jadis l'idée, d'accord avec le président, un avocat général qui voulait à tout prix obtenir des jurés une condamnation à mort, pour les deux monstres femelles contre lesquelles il allait requérir.

Ceci se passait dans une ville du Midi, en 1869 ; la D. comparaissait devant le jury, accusée d'avoir, de complicité avec la femme C., tué et enterré, dans sa cave et dans son jardin, une vingtaine de nouveau-nés, qui lui avaient été confiés pour les envoyer en nourrice. La misérable faisait prix avec les pauvres mères ; celles-ci payaient pour la pension de leurs enfants, qu'elles croyaient entourés de soins à la campagne, et, au bout de plusieurs mois, lorsqu'elle ne pouvait plus faire autrement, la D. leur annoncait que les nourrissons étaient morts de l'une de ces maladies qui déciment l'enfance. Cette horrible industrie dura deux ans avant d'être découverte.

La D. et la C. allaient donc, enfin, rendre compte de leurs multiples attentats et l'avocat général, qui voulait la tête des mégères, avait eu l'ingénieuse mais macabre idée de faire clouer, sur une large planche, placée en travers de l estrade de la Cour, bien en vue de l auditoire et des jurés, une demi-douzaine des petits squelettes trouvés dans le jardin de la D. C'était horrible, mais l'organe du ministère public comptait que cette épouvantable exhibition impressionnerait si vivement le jury qu'il rendrait un verdict impitoyable, quoique l'accusée principale affirmât qu'elle n'avait enseveli que des enfants morts naturellement, et que la seule chose que l'on pût lui reprocher était d'avoir dissimulé ces décès, pour continuer à toucher l'argent qu'elle était censée envoyer aux nourrices. C'était là ce qu'allait plaider le défenseur de la D., qui, tout d'abord, fort inquiet sur le sort de sa triste cliente, qu'accablaient ces petits squelettes, parut se remettre dès la seconde audience. Les ossements accusateurs semblaient l'effrayer beaucoup moins. On eût dit même qu'il les regardait avec quelque complaisance. On arriva ainsi au troisième jour des débats, au réquisitoire, que l'avocat général termina en s'écriant, lugubre, terrible, sa main vengeresse désignant les petits squelettes : « C'est au nom de ces innocents mis à mort, que je demande la mort pour les coupables ! »

Ce fut, dans l'auditoire, un frisson d'horreur, un cri de malédiction, et il fut aisé de lire le sort des accusées sur le visage des jurés. Me V. n'en prit pas moins la parole, tenta de prouver que la D. n'avait enterré que des petits morts naturellement, et cela fait, étendant à son tour le bras vers les squelettes, il s'écria : « C'est au nom des morts, messieurs les jurés que l'on vous a demandé la mort ; eh bien ! moi, c'est au nom des vivants que je vous demande la vie ! Levez vous, enfants de la D. et de la C et implorez de messieurs les jurés la vie de vos mères ! »

Et alors, spectacle inattendu, véritable coup de scène stupéfiant, dans la demi-obscurité de cette salle, du premier banc des témoins où, tout petits,

ils se tenaient accroupis, six bambins — juste autant qu'il y avait de squelettes sur la planche — surgirent et clamèrent, sur tous les tons, les joues ruisselantes de larmes, la voix étranglée par les sanglots, les mains jointes et suppliantes : « Pitié pour nos mamans, messieurs les jurés ! Ne les tuez pas ! Pitié ! Pitié ! »

L'effet fut inénarrable. Le public s'était levé. Il ne voulait plus croire que ces misérables femmes eussent tué d'innocents enfants. Les jurés trahissaient leur émotion. Quelques-uns de ces fils des accusées étaient les camarades d'école de leur fils à eux. Les juges se regardaient avec stupeur ; l'avocat général, rouge de colère, n'osait protester contre le plagiat de son adversaire, et vingt minutes après, le jury accordait des circonstances atténuantes aux deux accusées.

Le chroniqueur René de Pont Jest, à qui nous devons l'alerte récit que nous venons de reproduire, ajoute que c'est à lui que revient la paternité du qualificatif « faiseuses d'anges », appliqué aux avorteuses et qui, depuis, a eu la fortune que l'on sait.

Barbe-Bleue... et l'autre.

On a fait beaucoup d'honneur à celui dont le nom n'a pas besoin d'être prononcé une fois de plus, en le comparant au personnage du quinzième siècle surnommé, par l'historien Michelet, « la bête d'extermination ».

Petit-neveu de Du Guesclin, maréchal de France à 25 ans, Gilles, seigneur de Retz, de la noble famille des Retz de Bretagne, avait eu, avant de se livrer aux pratiques occultes, une carrière extraordinairement brillante : il combattit aux côtés de Jeanne d'Arc et devint, en 1427, un des plus fidèles partisans de Charles VII, mais du jour où il abandonne la vie publique et la Cour, il devient un tout autre homme : il se lance dans l'étude de l'alchimie et les pratiques de la magie noire, s'enferme dans son château de Tiffauges, où il commet toutes sortes d'actions infâmes, qui l'ont livré à l'exécration des siècles. Nous avons rapporté ailleurs, d'après les actes mêmes de la procédure (1), les exploits sinistres de ce grand criminel, nous n'y reviendrons pas ; mais nous nous insurgeons contre la prétention de certains chroniqueurs à vouloir assimiler deux cas par tant de points si dissemblables ; sans doute, l'énormité des crimes qui sont reprochés à notre contemporain permet de le ranger, comme son prédécesseur, dans une galerie tératologique ; mais Gilles de Laval a tout de même une autre allure ! Dieu nous garde de le vouloir réhabiliter, mais comment oser rapprocher le médiocre cabotin qui a défrayé pendant plusieurs mois la chronique, du « soudard héroïque, de l'artiste exaspéré.. , curieux de toutes les curiosités, intellectuel raffiné, mécène éclairé », qui n'eut que le tort d'appartenir à une époque qu'il devançait, ce qui ne diminue d'ailleurs en rien sa culpabilité.

(1) Cf. *Légendes et Curiosités de l'histoire*, 1re série.

Echos de Partout

Plus fort que Sherlock Holmes ! — On s'est étonné de la ténuité des preuves matérielles fournies au procès de Versailles par l'étude microscopique des débris recueillis à Gambais. Des certitudes ont cependant été établies dans d'autres affaires par de plus minces indices. Une autorité mondiale en matière de criminologie, le « chef VOLLMER », que les Américains se plaisent à nommer le plus grand détective du monde, a dressé à ses méthodes, à l'école de police de Berkeley, des élèves dignes de lui et qui ne dédaignent pas les plus minutieuses recherches. En veut-on un exemple ? Une bombe fut découverte sur le seuil d'une maison de Berkeley, enveloppée d'un journal et d'une ficelle. Le journal était vieux et ne donnait aucun indice. L'engin se composait de neuf cartouches de dynamite anonymes : restait la ficelle. Sur cette cordelette fort sale, le Dr SCHNEIDER, micro-analyste, se mit au travail. Il la mit dans l'eau et la fit bouillir longtemps. Puis, la retirant propre et nette, il entreprit l'analyse du résidu. Au bout de quelques jours, il chargeait ses collègues détectives de chercher une localité où l'on trouve : 1° une espèce particulière de pins ; 2° certain terrain sablonneux ; 3° une race spéciale de lapins noirs et blancs... Il y avait des échantillons de tout ça dans la ficelle ! Le Dr Schneider avait même un quatrième indice, qu'il gardait dans sa manche. Il ne le révéla que le jour où, après des mois de recherches, on eut découvert l'endroit réunissant ces conditions rigoureuses. La corde était d'un genre dont se servent, seuls, les vanniers... Et précisément, cet endroit était habité par un vannier ! Il ne fut pas inquiété, car des jurés eussent refusé de condamner sur de telles preuves. Mais l'homme fut soigneusement catalogué par le département de police.

(*La Suisse*, 2 déc. 1921.)

Le Perpétuel. — En réintégrant leur palais, le 4 octobre dernier, les membres de l'Académie de Médecine ont eu l'agréable surprise de retrouver en effigie leur ancien président et secrétaire perpétuel, JACCOUD, qui fera vis-à-vis, dans la salle des Pas-Perdus du palais de la rue Bonaparte, au buste paterne de Louis XVIII, son fondateur. Il est dû au ciseau de leur confrère, le docteur PAUL RICHER, membre aussi de l'Académie des beaux-arts, et sculpteur maintes fois récompensé aux Salons des artistes français, qui est l'auteur de ce médaillon. Il l'avait, d'ailleurs, exposé cette année même au Salon des Champs-Elysées.

(*La Vie médicale.*)

La Médecine des Praticiens

Phospho-glycérates et *Neurosine Prunier*.

Le phosphore est l'élément noble de la cellule nerveuse. Il règle, il commande les fonctions du cerveau et de la moelle. La richesse de ces organes en phosphore est en rapport direct avec la vitalité de l'économie, avec l'activité de la nutrition générale. On connaît la grave signification de la déphosphatisation, avant-coureur de la tuberculose, de la neurasthénie. Il n'est pas jusqu'aux facultés intellectuelles qui ne trouvent en lui un aliment nécessaire : fortes et brillantes quand il est normalement présent, ternes et affaiblies quand il fait défaut.

Aucun autre corps n'est capable de le remplacer. Le phosphore n'a pas de succédané. Quand, à la suite d'excès, de surmenage, de maladie, il vient à manquer, il ne peut être suppléé que par lui-même.

Sous quelle forme doit-il être administré ? La meilleure de toutes est celle des phospho-glycérates. En effet, le tissu nerveux ne s'assimile, ne s'incorpore le phosphore, que si celui-ci est à l'état lipoïdique. Or, la partie utile, essentielle, de ce lipoïde phosphoré est l'acide phosphoglycérique. Pour avoir du phosphore assimilable, il faut d'abord obtenir l'acide phosphoglycérique. Mais ce corps qui, comme son nom l'indique, est une combinaison d'acide phosphorique et de glycérine, n'est pas toujours identique à lui-même. La glycérine, en effet, en s'unissant à un acide comme l'acide phosphorique, donne trois sortes d'éthers qui, en se combinant à leur tour avec une base, comme la chaux, forment trois sortes de phosphoglycérates ayant même constitution chimique, mais des propriétés différentes. L'un de ces sels est beaucoup plus soluble que les autres, par conséquent plus assimilable. Il doit donc procurer des résultats thérapeutiques plus constants, plus notables que ceux des autres.

Comment obtenir ce glycérophosphate de choix ? Ceci est évidemment une question de procédé et de tour de main, ce fameux tour de main de si grande importance en chimie organique.

M. Prunier, qui a été le premier, en 1894, à donner la marche générale pour préparer les glycérophosphates, s'est acquis une maîtrise incontestée dans la fabrication de ces produits. La *Neurosine Prunier*, qui est du phosphoglycérate de chaux absolument pur, occupe une excellente place dans l'arsenal médical. Composée de l'acide glycérophosphorique le plus actif, la *Neurosine Prunier* est toujours identique à elle-même. M. Prunier, en perfectionnant son procédé, a gardé son tour de main, qui lui fournit un sel irréprochable. C'est le plus soluble des glycérophosphates de chaux, par conséquent le plus actif, le plus assimilable et celui

qui détermine en thérapeutique les résultats les meilleurs, les plus certains. Combien de médecins ont ordonné en vain les glycérophosphates du commerce et ont obtenu des succès éclatants avec la *Neurosine Prunier* !

Cette expérience comparative, que chaque praticien peut reprendre à son gré, démontre la valeur incontestable de la *Neurosine Prunier* et justifie le choix dont elle est l'objet de la part du corps médical.

Voulez-vous maigrir ?

La recette nous est donnée, bien incidemment d'ailleurs, par notre aimable confrère Dresch, d'Ax-les-Thermes, dans une étude qu'il consacre au talc, « tonique des muqueuses comme de la peau ».

Il paraîtrait qu' « encore aujourd'hui, les Javanais et encore plus les Javanaises mangent copieusement une argile à laquelle ils font subir une préparation soignée, pour la libérer des corps étrangers et la rendre complètement comestible.

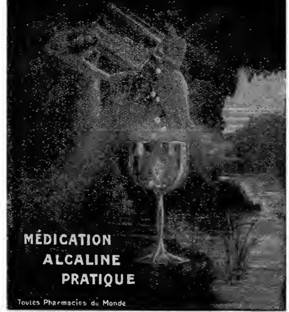
« Ils font des galettes avec cette argile, qu'ils découpent comme des oublies, et les soumettent à une certaine cuisson. Quoique aromatisé, la présence du kaolin s'y révèle, bien qu'atténuée par celle du talc, car cet étrange gâteau *happe à la langue* et la *dessèche*. Ce sont surtout les femmes qui se délectent à manger de cette pseudo-nourriture. Comme les Russes grignotent, toute la journée, les graines de soleil et les Juives de Tunisie, des cacahouètes, les Javanaises prétendent, entre autres choses, calmer les troubles digestifs de la grossesse et *surtout empêcher l'engraissement*. A l'inverse de la plupart des Orientaux, les Javanais apprécient plutôt la femme maigre. Grâce à cette géophagie, les Javanaises mangent une quantité moindre de véritable nourriture. Sans être maigres comme des fakirs, elles peuvent continuer à danser comme des almées et elles ne prennent pas de ventre, comme les géophages du centre africain. »

Le Dr Dresch rappelle, en terminant, un souvenir historique qu'il a puisé certainement dans la lecture d'un de nos ouvrages ; nous reproduisons ci-dessous son texte :

Quand Charlotte Corday pénétra dans l'appartement de Marat, elle fut reçue par Catherine Evrard. Elle était en train de préparer un remède, destiné à son époux suivant la nature. Or, elle écrasait avec une cuillère des fragments d'argile, qu'elle émulsionnait dans un lait d'amandes !

Cette argile était, sans nul doute, une terre bolaire *blanche*, dont Marat, en sa qualité de médecin parfaitement instruit, avait fixé le choix et la préparation, très intelligemment choisie, de lait d'amandes pour émulsionner le *bolus nostras* Ainsi donc, Marat prenait un composé de talc et de kaolin, dans le but de calmer l'irritabilité de sa muqueuse, qui se traduisait, *extérieurement*, par une dermatose excessivement prurigineuse, à cause de laquelle il était en train de prendre un bain.

Voilà, certes, une indication dont nos modernes dermatologues pourraient tirer profit.


COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
MÉDICATION
ALCALINE
PRATIQUE
Toutes Pharmacies du Monde

Echos de la « Chronique »

Madame Sans-Gêne.

Il fut beaucoup parlé, à Paris du moins, ou reparlé, à l'occasion de la vente de l'hôtel qu'elle avait occupé, de *Mme Sans-Gêne* ; non point la vraie, cette Thérèse Figueur, dont la vie est « le plus extraordinaire et le plus invraisemblable des romans », et qui, après cette existence passablement agitée, mourut à l'asile des Petits-Ménages à l'âge respectable de 86 ans, mais de l'héroïne de la si amusante pièce de V. Sardou, la maréchale Lefebvre, duchesse de Dantzig On a conté maintes anecdotes sur elle ; en voici une qui, semble-t-il, n'a pas été évoquée ces temps derniers, et qui est, croyons nous, communément ignorée.

Lefebvre était simple sergent aux gardes-françaises, lorsqu'il épousa une femme d'humble condition, comme lui. On suppose qu'elle était blanchisseuse ou vivandière aux armées ; Sardou penchait plutôt vers la première hypothèse. D'après ce qu'en écrit Mme Ducrest, dans ses *Mémoires sur l'impératrice Joséphine*, elle ne se cachait pas d'avoir été *garde-malade*, et c'est à ce titre qu'elle relève sans conteste de la *Chronique médicale*. Cette profession de garde-malade fait comprendre le peu de scrupule qu'elle mit dans la recherche de son gros diamant ; c'est une histoire que l'auteur précité raconte abondamment — et à laquelle nous renvoyons les lecteurs curieux de la connaître dans ses moindres détails. Mais arrivons à l'anecdote promise, et dont nous devons le récit à celui qui en fut le propre héros (1).

M. de Portets, qu'on appelait *le corbeau blanc*, parce qu'il était légitimiste et qu'il avait une belle tête blanche, était alors étudiant en droit : c'était sous le premier Empire. Un jour qu'il se rendait à l'école, il aperçut, se dirigeant vers le Panthéon, toute une file de superbes voitures, qui se dirigeaient vers le temple de la Gloire.

Le cortège s'organisa pour la visite de l'édifice, et monter ensuite à la coupole. Confondu dans les rangs du public, le jeune Portets s'était mêlé aux personnages faisant partie de la suite officielle, sans qu'on prît garde à lui. Lorsque la troupe s'engagea dans l'escalier conduisant au sommet de l'édifice, le jeune étudiant se trouva placé derrière une grosse dame, d'allures communes, et qui paraissait avoir grand peine à monter. A un moment, elle se retourne et dit à celui qui venait immédiatement après elle : « Mon garçon, pousse-moi donc le... » Et le narrateur ajoute : « Ce qu'il fit *très consciencieusement* ! » Arrivée tout en haut, elle remercia le jeune homme et lui dit : « Veux-tu être sous-lieutenant ? » L'interpellé répondit qu'il faisait son droit, « ce qu'elle ne comprit pas très bien ». Toujours est-il qu'elle l'assura de sa protection et

(1) Le récit est rapporté dans les *Lettre d'un lycéen et d'un étudiant, de 1847 à 1854*, par Henri Dabot, p. 46-47.

que, dans la suite, elle resta fidèle à sa promesse. Protégé par la maréchale Lefebvre, duchesse de Dantzig – car la grosse commère, c'était, on l'a deviné, *Mme Sans-Gêne* en personne — le jeune étudiant devint... par la suite, professeur à la Faculté de Droit.

Comme quoi il sert parfois de *pousser* pour être poussé à son tour.

Singuliers usages de la Faculté de Montpellier.

Nous ne savons si, à propos des fêtes universitaires récemment célébrées à Montpellier, quelque orateur a rappelé certains des usages qui existaient autrefois à cette Faculté et qui, vraisemblablement, sont abolis aujourd'hui. Voici en quels termes les rapporte l'auteur de *Recherches sur l'histoire de la médecine* que la génération actuelle ignore trop, et qui fut pourtant un aussi grand philosophe qu'il fut notoire médecin : nous voulons parler de Théophile de Bordeu.

L'usage, écrit notre historiographe, avait aussi établi des musiciens pour célébrer par leurs concerts la gloire du docteur qui se vouait à la médecine. Cet usage avait même une origine bien respectable. Un des articles de la réformation de l'Université de Toulouse, en 1390, par un cardinal commissaire du pape Clément VII, porte expressément « que le licencié pourroit avoir, le jour de sa licence, deux paires de bateleurs, tels que l'on les trouveroit dans la ville, et que les compagnons de licence pourroient folâtrer et danser honnêtement dans sa maison, le jour de cette fête, sans encourir aucune peine, laquelle subsistoit dans son entier seulement entre ceux qui dansoient publiquement. Il y a toute apparence que la Faculté de Montpellier jouissait de la même grâce que celle de Toulouse. On vient d'exclure cette musique, qui n'allait pas mal chez un peuple gai et grand amateur de l'harmonie ..

J'ai vu à Montpellier, relate le même Bordeu, lorsqu'on y portait en terre un des Chicoineau, mort chancelier de cette faculté, porter aussi auprès du corps, et par un docteur en grand deuil, les œuvres d'Hippocrate couvertes d'un crêpe.

Ne raillons pas trop ; ces manifestations avaient leur grandeur symbolique, et il n'est pas sûr que leur disparition ne soit pas à regretter.

Couleur de médecin.

Savez-vous l'origine du proverbe : *Couleur de médecin*, pour désigner un homme jaune comme du safran ? C'est à Pétrarque, qui ne nous portait pas, il est vrai, dans son cœur, que nous allons demander la réponse.

Dans une épître à un de ses amis, l'amant immortel de Laure écrit à son correspondant, médecin : « Quels sont, je t'en prie, les effets si admirables (de la médecine) ? Je n'en vois aucun, à moins toutefois que tu ne comptes parmi ces prodiges le fait que les médecins sont plus souvent malades que les autres hommes, pour ne pas dire qu'ils le sont toujours ; de sorte que, chez tous les peuples, on reconnaît votre profession à la seule pâleur de votre visage ; de là le proverbe : *Couleur de médecin*, désignant un homme étique et jaune comme du safran. N'est-ce pas... chose

merveilleuse de t'entendre promettre aux autres la santé que tu n'as pas ? Malheureusement, l'habitude où tu es de mentir affaiblit beaucoup ce miracle. »

Pas aimable du tout pour notre docte corps, le poète divin ; mais comme ses flèches nous paraissent aujourd'hui émoussées ! *Telum imbelle sine ictu.*

Les savants à l'Institut.

La mort de M. Boutroux laisse deux sièges vacants à l'Institut ; le regretté défunt appartenait, en effet, à la fois à l'Académie des sciences morales et à l'Académie française.

On prête à plusieurs membres de cette dernière assemblée l'intention d'installer un savant dans le fauteuil laissé vacant par la mort de M. Boutroux; et, à cette occasion, quelques noms ont été prononcés, entre autres celui d'un médecin, d'un professeur à la Faculté de médecine, universellement connu comme physiologiste, beaucoup moins comme littérateur, bien qu'il soit, à ses heures perdues, poète, dramaturge, voire même fabuliste !

Au surplus, M. Charles Richet ne ferait que renouer une tradition seulement interrompue depuis la mort de M. Berthelot.

Depuis Fontenelle, voici les membres de l'Académie des sciences que l'Académie française a accueillis dans son sein : La Condamine, Maupertuis, Cabanis, Buffon, Bailly, Vicq d'Azir, Fourier, Condorcet, Laplace, Ampère, Cuvier, Biot, Flourens, Claude Bernard, Joseph Bertrand, Pasteur, Berthelot, Henri Poincaré ; et nous ne sommes pas sûr de n'en avoir pas oublié ! M. Charles Richet peut donc s'autoriser d'illustres précédents.

La Terreur rouge... en 1921.

C'est de la fête organisée par la République de Montmartre, et célébrée le 17 décembre dernier, que nous voulons parler.

Ce n'est pas la première fois que nos artistes ont songé à ressusciter la « sombre » époque. Comme récemment nous le rappelait le talentueux dessinateur-écrivain André Warnod, il y a quelques années, on vit figurer, au bal de l'Internat, l'Hôpital de Lourcine, sous forme d'un cortège de sans-culotte avinés, de tricoteuses en haillons, qui chantaient et dansaient la *Carmagnole* autour de la guillotine, dont le couperet venait de raccourcir un aristocrate. Sur une charrette, traînée par des citoyennes en rut de meurtre, de fières victimes défiaient leurs bourreaux, agitant, sur des piques sanglantes, des têtes coupées, des cœurs, des mains, des entrailles...

Il faut bien que jeunesse s'amuse.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Organisation scientifique des stations thermales et climatiques des Pyrénées françaises.

Une très intéressante initiative, dont nous devons ici souligner l'importance, vient d'être prise, par M. Paul, Directeur de la Compagnie du Midi, associant à son œuvre un de ses collaborateurs immédiats, M. Gufflet, chef de l'exploitation de la Compagnie du Midi et président du Conseil d'Administration de la Société des chemins de fer et hôtels de montagne aux Pyrénées.

M. Paul a réuni autour de lui certaines notabilités médicales ; membres de l'Académie de médecine et du Collège de France, professeurs de la Faculté, médecins des hôpitaux, praticiens, journalistes médicaux, qui, tous, se sont peu ou prou occupés d'hydrologie et de climatologie, afin d'étudier, avec eux, les directives scientifiques à mettre en œuvre, en vue de l'expansion de nos stations thermales et climatiques des Pyrénées françaises. C'est la première fois qu'un grand réseau de chemins de fer fait appel aux techniciens de la science pure (au point de vue médical), et c'est surtout ce côté de la question que tous les orateurs ont développé. De cette collaboration, née d'une heureuse initiative, naîtront, sans aucun doute, de fécondes réalisations.

Changement de Direction.

Nous sommes heureux d'apprendre que notre collaborateur et ami, le Dr R. Molinéry, a accepté de devenir le rédacteur en chef de la *Revue thermale et climatique* (ancienne *Gazette des eaux*).

Nos bien cordiales félicitations.

Voyage médical au Maroc Français.

(Sous le haut patronage du Maréchal Lyautey.)

Un voyage dans l'Afrique du nord est actuellement organisé pour les médecins français, à des prix particulièrement exceptionnels. Toutes les facilités seront données aux médecins, par la Résidence générale de France au Maroc. pour bien pénétrer dans les milieux arabes et voir de près non seulement la si spéciale pathologie du Maroc, mais encore étudier ces curieuses populations sous un jour inaccessible aux touristes habituels.

La *Compagnie générale transatlantique* a mis à la disposition des organisateurs ses services de tourisme. Le premier départ du *Voyage médical*, de Marseille pour Oran, Oujda, Taza, Fes, Meknes, Sale, Rabat, Mazagan, Marrakech, Casablanca, est fixé au samedi 7 janvier avec, pour le retour, embarquement à Casablanca le 30 janvier, pour Bordeaux, où nos collègues arriveront le 4 février.

Pour tous renseignements et conditions de prix, s'adresser soit

au Dr O'FOLLOWELL, 10, rue d'Alger, soit à la *Compagnie française du tourisme*, 30, boulevard des Capucines, Paris (IXe).

Les femmes de médecins sont admises à effectuer ce voyage à un tarif spécial, également réduit.

Nos confrères désireux d'assister, avec leur famille, à la présentation du film cinématographique, « les grandes victoires du tourisme, d'Alger à Marrakech en auto », sont priés de demander des cartes d'invitation à la *Compagnie française du tourisme*.

Cours d'Orthopédie de M. Calot.

(*A Paris, 69, quai d'Orsay, du 23 au 29 Janvier 1922, 12e année.*)

En une semaine, de 2 heures à 7 heures du soir, enseignement de *l'Orthopédie indispensable aux praticiens* (Luxation congénitale de la hanche, Pied bot, Paralysie infantile, Scoliose, etc...), et du traitement des tuberculoses externes (Coxalgie, Mal de Pott, Tumeurs blanches, Adénites, Epididymites, etc...). Traitement pratique des Fractures, avec exercices pratiques individuels.

Pour médecins et étudiants français et étrangers, explications en espagnol et en anglais. Droits d'inscription : 150 francs.

Ecrire, dès maintenant, au Dr FOUCHET, *Institut-Calot*, à Berck-Plage, ou au Dr COLLEU, *Clinique-Calot*, 69, quai d'Orsay, Paris.

Le programme détaillé sera envoyé sur demande.

Association générale des étudiants de Paris.

(*Section de médecine.*)

Les conférences d'internat et d'externat de *l'Association générale des étudiants* sont actuellement en voie d'organisation. Les étudiants désireux de suivre ces conférences, sont priés de s'adresser au bureau de la section de médecine, qui les mettra en relation avec messieurs les internes des hôpitaux qui ont bien voulu se charger de ce service.

Bureau ouvert tous les jours, de 2 heures à 6 heures, maison des étudiants, 15, rue de la Bûcherie, 1er étage.

Ecole de psychologie, 49, rue Saint-André-des-Arts.

Les cours de l'*Ecole de psychologie* reprendront le jeudi 12 janvier 1922 à cinq heures, et le samedi de trois heures à six heures. Ils seront faits par MM. les Drs BÉRILLON, Paul FAREZ, DE MONCHY, LAUMONIER, COSTE DE LAGRAVE, PROST, et par M. GUILHERMET, avocat à la Cour, M. GOSSET, Mlle BÉRILLON, professeur au Lycée Molière, MM. MORET et LÉPINAY, médecins-vétérinaires.

Le programme en sera publié ultérieurement.

D'une façon permanente, un enseignement pratique de la psychothérapie et de l'hypnotisme est donné les dimanches à 10 heures, par le Dr Pierre VACHET ; les jeudis à 10 heures, par les Drs BÉRILLON, PAUL FAREZ, COSTE DE LAGRAVE et M. GOSSET.

Correspondance médico-littéraire

Réponses

La maladie de Richelieu (XXVIII, 310). — La question posée, dans un récent numéro de la *Chronique médicale*, par le Dr BAUDOUIN, à propos de « la maladie du cardinal de Richelieu », a été déjà traitée et pour ainsi dire résolue par les travaux du Dr CABANÈS, dans les *Légendes et curiosités de l'histoire*. Au mois de novembre 1920, j'ai lu moi-même, à la *Société de médecine et de chirurgie de Bordeaux*, une très longue étude, que j'ai faite sur les anciens médecins bordelais, et dans laquelle j'ai parlé assez explicitement de l'abcès de la fosse ischio-rectale, dont fut atteint le cardinal de Richelieu dans notre ville de Bordeaux, et au sujet duquel Jean de MINGELOUSAULX, fameux chirurgien de la cité, fut appelé en consultation, pour donner ses soins heureux à son Eminence en danger de mort.

Dans les derniers jours d'octobre 1632, la cour était dans le midi, où le roi et Richelieu avaient été amenés pour réprimer les agitations et les troubles du Languedoc. Le 31 octobre, le duc de Montmorency, qui était à la tête des troupes révoltées, fut exécuté à Toulouse dans l'intérieur du Capitole ; aussitôt après, le roi partit de Toulouse, dans l'impatience où il était de se rendre à Versailles ; il passa par le Limousin. La reine, pour faire plaisir au cardinal, se rendit à Bordeaux, et toute la cour avec son Eminence descendit la Garonne. Ce dernier était accompagné de ses médecins et en particulier de Françoys CITOYS, qui lui inspirait une grande confiance et qui ne le quittait jamais ; douze cents hommes de troupes de cavalerie les précédaient dans de nombreux bateaux. On fit escale à Cadillac, où le duc d'EPERNON les reçut dans son château, avec des réjouissances et des fêtes splendides. Mais Richelieu n'y passa qu'un jour et une nuit. Il était fort malade et se méfiait du duc d'Epernon, son ennemi invétéré depuis qu'il avait donné au duc de LUYNES l'épée de connétable, que d'Epernon ambitionnait et qu'il avait méritée par de longs services. Il craignait que ce dernier, comme gouverneur de la Guienne, ne le fît, par vengeance, enfermer dans le château Trompette

Arrivé à Bordeaux, le cardinal fut pris d'une rétention d'urine subite, causée par un abcès profond de la marge de l'anus. Son état devint si grave, que ses médecins Charles de FOIX et Françoys CITOYS firent appeler les docteurs de LOPÈS et MAURÈS, les praticiens les plus réputés de Bordeaux Ceux-ci trouvèrent la situation tellement inquiétante, qu'ils se refusèrent, vu la haute personnalité de Richelieu, à en assumer les responsabilités et les redoutables complications. Ils demandèrent de faire appeler Jean de Mingelousaulx, qui était l'inventeur des bougies *canulées* pour les rétrécissements de l'urètre, et dont l'habileté et les succès étaient notoirement connus à Bordeaux.

Notre confrère assura au cardinal qu'il le ferait uriner : effectivement, Richelieu fut aussitôt dégagé et Mingelousaulx en eut tous les honneurs. Le cardinal en fut tellement heureux qu'il l'embrassa en l'appelant son sauveur et son bon père, et en même temps le combla de bienfaits.

Tous les historiens de ce temps, ainsi que les écrivains de cette époque dans leurs travaux particuliers, ne parlent pas du diagnostic de la maladie dont fut atteint le cardinal : ils disent seulement qu'il fut longtemps et gravement malade. Je trouve cependant dans les Mémoires de M. de la Porte, conseiller particulier de la reine Anne d'Autriche (collection Michaud et Poujoulat, page 15), le passage suivant, qui indique bien que le cardinal avait un abcès qui nécessitait des pansements fréquents.

La reine, étant allée de Blaye à Paris, me renvoya à Bordeaux savoir des nouvelles de la santé de M. le cardinal, curieuse de savoir s'il était si mal qu'on le disoit ; elle et Mme de Chevreuse lui écrivirent. Je trouvai le cardinal entre deux petits lits, sur une chaise ; *on lui pansoit le derrière et l'on me donna le boujoir pour lui éclairer.*

Du reste, dans cette affaire, la déclaration de Françoys Citoys, son médecin, me paraît péremptoire et à l'abri de toute contestation. Dr Durodié (*Bordeaux*).

— En 1632, le cardinal de Richelieu, au cours d'un voyage en Guyenne, tomba dangereusement malade. Tous les historiographes du temps, entre autres Scipion Dupleix, dans son *Histoire de Lovys le Juste*, mentionnent avec quelques détails cette dangereuse maladie, qui faillit mener au tombeau celui qui tenait en mains les destinées de la France.

Mais c'est dans la traduction de la *Grande Chirurgie* de maistre Guy de Chauliac, par maistre Simon Mingelousaulx, médecin-juré de la ville de Bordeaux, publiée dans cette ville, chez Jacq. Mongeron Millanges, en 1672, que se trouve la description la plus complète des accidents dont fut victime l'illustre cardinal.

Le traducteur de Guy de Chauliac, dans les commentaires qu'il ajoute à l'œuvre de son auteur, raconte avec détails comment son père, chirurgien de la ville de Bordeaux, sut tirer d'embarras les chirurgiens et médecins ordinaires de son Eminence. Laissons-lui la parole :

Défunt mon père, Jean de Mingelousaulx, Maistre chirurgien Juré de la ville de Bourdeaux, au lieu d'Algalie se servoit de bougies canulées qu'il poussoit si habilement dans la vessie que le malade n'en ressentoit aucune douleur, ou elle estoit très petite, et ne pouvoit pas estre blessé ny écorché dans le canal de la verge, ny dans le col, ny dans sa capacité.

Il fut assez heureux pour rendre un service très considérable à toute la France, par le moyen de ces bougies, en la personne de Monseigneur l'Eminentissime cardinal de Richelieu, lequel en l'année 1632, au mois de

novembre, revenant d'assoupir les troubles du Languedoc et passant par Bordeaux, malade, fut obligé d'y faire quelque séjour, pendant lequel il tomba dans une suppression d'urine causée par un abcès qui s'étoit formé vers l'extrémité des muscles fessiers, lequel procedoit d'un dégorgement des hémorroïdes auquel il étoit sujet ; le voisinage de cet abcès fit une inflammation et une compression du col de la vessie, qui causèrent à cette Eminence une suppression d'urine dans laquelle il demeura plus de trois jours : les grandes douleurs de cet abcez, les fréquentes envies d'uriner, la tansion de tout le bas ventre, mirent ce grand Ministre sur le bord de la fosse. M. Séguin, médecin de la Reine Régente, depuis Mère de notre invincible monarque, M. Citoys, médecin de cette Eminence et Leroy son chirurgien, se trouvèrent bien embarassez dans cette conjuncture. Ils appellèrent à leur secours MM. François Lopès et Jean Maures tous deux professeurs du Roy en Médecine dans l'Université de Bourdeaux et médecins Jurez de la ville, sous lesquels j'ai eu l'avantage d'avoir appris les premiers élémens de la Médecine, d'avoir esté cultivé par leurs soins dans les Escoles et d avoir enfin esté receu par eux à mon aggrégation parmi MM. les médecins jurez de cette ville, le premier est mort depuis quelques années, etc... et pour le second il est encore en vie... C'est luy qui peut encore rendre témoignage de la vérité de ce que je dis et ce fut par eux que mon défunt père fut appelé dans cette célèbre consulte que l'on fit pour Son Eminence en présence de M. le cardinal de la Valette, du R. Père Joseph, de M. de Chavigny et de beaucoup d'autres personnages très qualifiez ; dans laquelle mon Père proposa de faire pisser Monseigneur le cardinal de Richelieu par le moyen de ses bougies canulées et comme elles estoient inconnues aux médecins de la Cour, il les fallut faire voir et leur faire observer que par leurs corps doux, souples et pliant, elles ne pouvaient en aucune manière blesser ny piquer le col de la vessie comme font ordinairement les algalies. Ce qui ayant esté reconnu et gousté par tous les consultans et par les assistans, on le fut dire à M. le Cardinal malade, qui n'avoit pas à vivre vingt-quatre heures. On luy présenta mon père, il voulut voir les bougies, sçavoir de luy s'il luy feroit beaucoup de douleur et comme il devoit se situer puisque son abcès ne lui permetoit pas de demeurer assis et que estant couché sur le dos ou sur le costé la situation n'estoit pas avantageuse ny pour introduire la bougie ny pour rendre l'urine : mon père luy proposa de se tenir debout en se faisant soutenir par ses valets de chambre sous les bras ; S. E. prit ce party et mon père fut si adroit et si heureux que la première bougie canulée passa fort doucement et Son Eminence pissa si commodément et avec tant de ioye qu'elle l'appela son Père par plusieurs fois et l'urine vint si abondamment qu'Elle en rendit 4 livres poids de marc, car elle fut pesée, gardée, et veüe de toute la Cour. Son Eminence eut une joye inconcevable de se voir hors de ce grand péril, tous ses amis en furent ravis, et peut-être jamais chirurgien du royaume ne fut si carressé, ny loué, par tant de grands hommes, que mon père le fut en cette occasion, lequel à cause de son âge avancé et des douleurs de la pierre qu'il avoit dans la vessie, s'excusa de (ne) suivre Mgr le cardinal qui le vouloit mener à Paris et luy donner des appointemens très considérables.

Mingelousaulx nous apprend ensuite que ces bougies étaient faites d'une livre de cire blanche et de quatre onces de mastic en poudre. Le mélange était coulé dans un moule. « L'invention, dit-il, est très belle, elle mérite d'estre connue de tous les habiles chirur-

giens .. » Mais il ne nous apprend pas combien de débris de ses sondes restaient dans les vessies des patients... En tout cas, nous croyons que ce passage répond pleinement à la question de M. Beaudouin. Dr Lemaire (de *Dunkerque*).



Sanctorius dans sa balance.

(D'après l'ouvrage de Martin Lister, *Sanctorii Sanctorii de Statica medicina;* Londres, 1716.)

Oscillométrie ancestrale (XXVIII, 150). — Le docteur G. Petit, médecin en chef du dispensaire anti-tuberculeux, a envoyé à notre collaborateur Molinéry cette réponse à une question posée récemment dans nos colonnes :

Sanctorius ou Santorius, le Vénitien, célèbre par ses études physiques et surtout par sa balance à peser la transpiration, et qui fut le premier à employer le thermomètre sur le malade (1561-1636), inventa le *pulsiloge* (*Sanctorii de medicina statistica aphorismi veneriis*, 1634). Remarques sur la construction d'une nouvelle clepsydre par Amontos, Paris, 1691, avertissement : *pulsilogium* ; Al. Monteil, *Histoire des Français*, t. VIII, page 168 (1843) ; Bayle et Thillaye, *Biographie médicale*, t. I, page 336 (1855).

Le Dr Gall, médecin praticien (XXVI, 158). — Dans le n° du 1er mai 1919 de la *Chronique*, vous rappelez l'incendie de l'hôtel de l'Ambassade d'Autriche, et vous signalez le Dr Gall parmi les médecins requis pour donner des secours aux blessés. En parcourant la liste des souscripteurs de la traduction française de l'*Histoire pragmatique de la médecine*, de Kurt Sprengel, liste que le traducteur, Geiger, met en tête du deuxième volume, je trouve un Dr Galle, qui est sans doute le phrénologue, habitant rue du Helder, n° 4 ; si c'est bien notre homme, sa réquisition s'expliquerait par la proximité de son domicile de l'hôtel Schwarzenberg. Dans la même liste, figure, d'ailleurs, le prince de Schwarzenberg lui-même, ce qui nous ferait croire que celui-ci s'intéressait aux choses de la médecine.

Un autre nom, plutôt inattendu, vient clore cette liste : le dernier des souscripteurs (par ordre alphabétique) est un comte Zeppelin, qui habitait rue Blanche, Chaussée d'Antin, un aïeul probable de celui qui rêvait de nous anéantir avec ses aéronefs !

Peut-être cela intéressera-t-il quelques lecteurs, de savoir où habitaient en 1810 quelques-uns des médecins dont les noms sont parvenus jusqu'à nous.

Voici ces adresses rétrospectives : Alibert, rue de Varenne, n° 4 ; Andry, Vieille rue du Temple, n° 113 ; Barras, rue Saint-Honoré, n° 108 ; Belloste, rue de Sèvres, n° 2 ; Berthollet (le comte), sénateur, rue d'Enfer, n° 37 ; Bouvier, médecin particulier de Madame, mère de Sa Majesté l'Empereur et Roi, place Dauphine, n° 24 ; Boyer, rue Guénégaud, n° 12 ; Bréchet, professeur, au Collège de Médecine ; Capuron, rue Saint-André-des-Arcs, n° 58 ; Corvisart, (Le Baron de), Premier médecin de Sa Majesté l'Empereur, rue Saint-Dominique, n° 67, faubourg Saint-Germain ; Cuvier, Secrétaire perpétuel de la première classe de l'Institut, professeur, au Jardin des Plantes ; Devillers, place Saint-Michel, n° 112 ; Esquirol, rue Buffon, n° 9, près le Jardin des Plantes ; Guillotin, rue Neuve-Saint-Roch, n° 37 ; Hallé, membre de l'Institut, médecin de Sa Majesté l'Empereur, rue Pierre-Sarrazin, n° 10 ; Itard, à l'hospice des Sourds-Muets ; Laennec, rue du Jardinet, n° 3 ; Lalouette, rue Jacob, n° 7 ; Lanefranque, médecin de Sa Majesté l'Empereur, rue Christine, n° 3 ; Louyer de Villermay, rue du Temple, maison de M. Bacosse, pharmacien ; Mac-Mahon, rue des Postes, n° 22 ; Magendie, à l'Université, ou rue

de Condé, n° 11 ; MARIE DE SAINT-URSIN, rue Saint-Guillaume, n° 30 ; MARJOLIN, au Collège de Médecine ; MAYGRIER (J. P.), rue des Petits-Augustins, n° 24 ; PINEL, Professeur, à la Salpêtrière ; PIORRY, rue Saint-Denis, n° 367 ; RÉCAMIER, rue Saint-Honoré, n° 319 ; RICHERAND, Professeur à l'Université, rue Monsieur-le-Prince, n° 12, etc. Dr GOTTSCHALK (*Paris*).

La messe des vérolés (XXVII, 25, 376 ; XXVIII, 152, 153, 220). — Dans le numéro du 1er mai 1921 de la *Chronique Médicale*, M. Daniel CALDINE rapporte, dans la correspondance médico-littéraire, qu'à l'époque d'Agrippa d'Aubigné (1552-1630), la vérole s'appelait en France le *mal de Naples* et en Italie le *mal français* (souvenir cuisant des guerres d'Italie sous François Ier). Voulez-vous permettre, à un lecteur assidu de la *Chronique Médicale*, de compléter cette information par la citation d'une épigramme, extraite des œuvres du Chevalier Jacques de CAILLY (1604-1673), connu dans les lettres sous le pseudonyme de « le Chevalier d'Aceilly », gentilhomme de la garde du roi Henri IV et poète satirique, qui se fit connaître surtout par des épigrammes réunies en volume en 1667, sous le titre de « diverses petites pièces du Chevalier d'Aceilly ».

Quand les Français à tête folle
S'en allèrent en Italie,
Ils regagnèrent à l'étourdie
Rome et Naples et la vérole.
Puis ils furent chassés de partout,
Rome et Naples on leur ôta ;
Mais ils ne perdirent pas tout,
Car la vérole leur resta.

VAUCHER.

Epitaphes-diagnostic et anecdotiques (XX, 664). — La municipalité de Blois vient, paraît-il (1), de faire rétablir l'inscription qui figurait sur le tombeau de Mme Lefebvre, mère du maréchal, et... belle-mère de *Mme Sans Gène*. On y lit :

« Ici repose — une mère respectable — justement regrettée. — Elle donna cinq défenseurs à la Patrie — deux sont morts — au champ d'honneur et de la victoire — un troisième a reçu une honorable blessure — à la bataille d'Eylau. »

Le monument avait été élevé à la mémoire de sa mère, par le maréchal Lefebvre, duc de Dantzig. L. R.

(1) Cf. le *Journal*, 4 déc. 1921.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Escat (E.). — *Technique oto-rhino-laryngologique*. Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

Sergent (E.). — *Sympathique et glandes endocrines*. Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

Fiessinger (Ch.). — *Le traitement médical des maladies des reins en clientèle*. Maloine, 27, rue de l'Ecole-de Médecine, Paris.

Carré (Jean-Marie). — *Gœthe en Angleterre*. Plon et Nourrit, 8, rue Garancière, Paris

Bourbon (Prince Sixte). — *L'offre de paix séparée de l'Autriche*. Plon et Nourrit, 8 rue Garancière, Paris.

Les amis des soldats aveugles. Imprimerie Berger-Levrault, Nancy, Paris, Strasbourg.

Sergent (Emile). — *Déontologie et jurisprudence médicale*. A. Maloine et fils, éditeurs, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

Fosseyeux (Marcel). — *Françoise de Vassé et l'hôpital Sainte-Anastase et Saint-Gervais, XVIIe et XVIIIe siècle*. Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France, Paris.

Molinéry (D^r). — *Travaux et Mémoires du docteur Molinéry*.

Noury (P.). — *La chimie du lait dans Aristote*. (*Bulletin des sciences pharmacologiques*). Vigot frères, Paris.

Guebhard (D^r). — *La folie chez les indigènes de l'Afrique occidentale française pendant la guerre (1914-1919)* Firmin et Montane, Montpellier.

Ressiguier et Carayon (D^rs). — *Les médecins de campagne et le projet Vincent*. Imprimerie Barrier et Cie, 3, avenue Gambetta, Montauban.

Jocqs (Dr R.). — *Sur les injections de lait en thérapeutique oculaire et générale*. Thiron et Franjoux, Clermont (Oise)

Dartigues (M.). — *Enorme kyste multiloculaire végétant de l'ovaire, de 33 kgr. (chorio-placentome), pris pour un cancer de l'intestin inopérable*. Thiron et Franjoux, Clermont (Oise).

Lalesque (D^r) fils. — *La cure marine dans les tuberculoses chirurgicales*. Imprimerie Moderne, 8, rue Paul-Bert, Bordeaux.

Pellerin (Jean). — *Sous le règne du débauché*, roman. Albin Michel, 22, rue Huyghens, Paris.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers — Société Française d'Imprimerie.

LA Chronique Médicale

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

HYGIÈNE INTESTINALE

POUDRE LAXATIVE



De Vichy

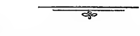


Agréable au goût

et de

résultats constants

Une ou deux cuillerées à café dans un demi-verre d'eau le soir, en se couchant, provoquent au réveil, sans coliques ni diarrhée, l'effet désiré.



Se méfier des contrefaçons

Exiger la véritable POUDRE LAXATIVE de VICHY

DANS TOUTES LES PHARMACIES

DÉPOT GÉNÉRAL : 6, rue de la Tacherie

29e ANNÉE. N° 2 1er Février 1922

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Actualités rétrospectives

Moliérana.

Que dire sur Molière, qui n'ait été dit déjà ; et pouvons-nous prétendre à enrichir, d'un document nouveau et inconnu, le dossier que tant d'éruditsont patiemment constitué depuis trois siècles? Contentons-nous donc de glaner de-ci de-là quelques broutilles, pour le divertissement et l'instruction de nos lecteurs, sans autre prétention.



On sait que l'immortel Comique était fils et petit-fils de tapissiers, que sa mère était elle-même fille d'un tapissier ; il est moins indifférent pour nous de savoir que celle-ci mourut jeune, âgée seulement de 31 ans, et qu'elle semble avoir succombé à une phtisie aiguë. Ses biographes disent qu'elle eut plusieurs hémoptysies : or, Molière est mort, comme nous l'avons établi ailleurs (1), de la rupture d'un anévrysme de Rasmussen.



Notre éminent confrère Maurice Raynaud, qui fut à la fois docteur ès lettres et docteur en médecine, dans sa thèse mémorable et toujours consultée avec profit sur *les Médecins au temps de Molière*, a conté avec humour comment fut composée la partie la plus burlesque de la pièce dont il vient d être question. Nous lui passons la plume, ce dont nul ne songera à se plaindre.

C'est chez Mme de la Sablière, après un de ces joyeux soupers où se donnaient rendez-vous les beaux esprits d'alors, et où assistaient Boileau, La Fontaine et la célèbre et spirituelle Ninon de Lenclos ; c'est là que la cérémonie du *Malade imaginaire* fut composée et tout d un trait. Molière fournit le canevas ; chacun y mit son mot. Il est plus que probable qu'il se trouvait dans le salon de la belle marquise deux ou trois médecins plus ou moins sceptiques, de la société habituelle de Molière, tels que Liénard, Bernier, Mauvillain ; certaines expressions techniques, certains détails intimes, qui prouvent une connaissance parfaite de l'intérieur de la Faculté, trahissent, à n'en pas douter, l'active collaboration de quelque main experte ; qu'il y ait eu là une vengeance secrète, un dessein prémédité, je n'en crois rien, il n'y a rien de terrible comme ces gens de profession savante et grave, lorsqu'ils se mettent en gaieté ; et je pense plutôt qu'en apportant leur contingent de plaisanteries à la satire commune, ils crurent agir en

(1) Dans les *Indiscrétions de l'histoire*, t. V.

hommes d'esprit qui savent au besoin hurler avec les loups, loin de se douter qu'ils portaient à une institution, qu'ils chérissaient au fond, un coup dont elle ne devait pas se relever.

La scène, ainsi composée de pièces et de morceaux, fut d'abord beaucoup plus longue que celle que nous possédons aujourd'hui, ainsi que le prouve le fragment retrouvé, en 1846, par M. Magnin, conservateur à la bibliothèque de la rue de Richelieu, et qui n'est probablement autre chose que la version primitive (1). Molière, en homme de goût et en maître de la scène, en retrancha des longueurs, et même des choses extrêmement piquantes, pour l'accommoder aux besoins de la représentation. Tel qu'il est, ce morceau doit être considéré comme un abrégé, non seulement des cérémonies du doctorat, mais de toutes celles par où devait passer un candidat, depuis le commencement de ses études jusqu'au jour où il recevait le bonnet. Tout s'y trouve, mais avec une sobriété et un art de choisir les traits caractéristiques où se révèle, dans toute sa puissance, l'écrivain habitué à ne demander des conseils que pour les contrôler, et sachant sacrifier les détails à l'ensemble.

Le récit est charmant, il est conforme à une tradition à peu près généralement acceptée ; et cependant, s'il faut en croire certains, il ne contiendrait qu'une parcelle de vérité. D'après ces derniers, Molière serait le seul et unique auteur de la *Cérémonie* ; et ce serait, dit-on, « l'opinion régnante à la Comédie-Française ». En outre, la Cérémonie aurait été jouée intégralement au dix-septième siècle, du moins aux premières représentations, « la liberté qui régnait alors dans le langage et les mœurs ne pouvant s'en offenser ». Les coupures n'auraient été opérées que peu à peu, surtout sous le gouvernement de la Restauration. Mais nous n'entrerons pas plus avant dans le débat...

*
* *

On faisait remarquer, il y a quelques jours, que les médecins n'avaient pas trop gardé rancune à Molière de les avoir raillés, puisqu'ils avaient été unanimes à accorder les crédits demandés par le ministre, pour le tricentenaire de l'acteur-auteur dont se glorifie notre pays. Il fut un temps où il n'en était pas de même. Un médecin anglais, qui visita la France sous le règne de Louis XIV, parle de notre grand Molière, et après avoir déclaré qu'il a pris le plus vif plaisir à voir ses pièces, il a peine à lui pardonner ses attaques contre les médecins. Il raconte, à ce propos, une anecdote, qui ne se trouve point ailleurs, et dont nous ne voudrions pas garantir l'exactitude. « Molière, dit le docteur Lister, envoya chercher le docteur M..., médecin de Paris très estimé, maintenant réfugié à Londres (peut-être Mayerne). Celui-ci lui fit dire qu'il viendrait à deux conditions : l'une, que M. de Molière se contente-

(1) Ce texte, non remanié, a été publié dans la *Revue des Deux Mondes* de 1846, d'après la rarissime édition de Rouen de 1673 : il a été exhumé, en 1901, de l'antique Revue à couverture couleur saumon, par une feuille professionnelle qui n'a eu qu'une existence éphémère : *la Consultation médicale* ; c'est au Dr Morel-Lavallée qu'était due cette exhumation.



Le véritable costume du médecin, au temps de MOLIÈRE.

(D'après une édition du *Malade imaginaire*, de 1697, BIBLIOTHÈQUE DE LA SORBONNE.)

rait de répondre à ses questions, et qu'il n'y aurait pas d'autre conversation entre le malade et le docteur ; l'autre, qu'il s'engagerait à obéir scrupuleusement à toutes ses ordonnances. » On voit que c'était précisément l'opposé de ce que Molière voulait dans son médecin, puisque interrogé un jour par Louis XIV sur la manière dont les choses se passaient entre eux, il répondit : « Sire, nous causons ensemble, il m'ordonne des remèdes, je ne les fais point, et je guéris » Aussi, ces conditions furent-elles refusées par Molière, qui, suivant Lister, n'avait d'autre but que de s'amuser du docteur et « de faire une scène comique. » Il rapporte (ensuite) les circonstances de sa mort et ajoute ce détail qui, dit-il, « n'est pas dans sa vie, par PERRAULT, mais est néanmoins très véritable », c'est qu'il dit en quittant la scène : « Messieurs, j'ai joué le *Malade imaginaire*, mais je suis véritablement fort malade (1). »

*
* *

C'est dans *le Médecin volant* que se trouve la première déclaration de guerre de Molière aux médecins. Les mœurs médicales qu'il y dépeint si bien, c'est lors de son premier passage à Montpellier qu'il avait dû les observer.

Il est probable qu'il n'a pas ignoré un épisode de la longue querelle des Facultés de Montpellier et de Paris, qui s'était produit vers le milieu de l'année 1654, ou dans les premiers mois de 1655, c'est-à-dire durant la session des Etats du Languedoc, tenus dans la vieille cité universitaire. Là seraient le point de départ et la cause initiale de la campagne de Molière contre notre profession. Par une singulière ironie du hasard, la Faculté de médecine de Montpellier avait eu, en 1338, un chancelier du nom de Raimond de Molière, et en 1655, il y avait, à Pézenas, un médecin poète du même nom (2) !

La rivalité des deux Facultés était entrée dans une phase aiguë dès 1644, à l'occasion du procès intenté à THÉOPHRASTE RENAUDOT par les médecins de Paris. Ce fut une lutte homérique, où l'invective, l'outrage, la calomnie tinrent le plus souvent lieu d'arguments.

RIOLAN et GUI PATIN étaient les porte-parole de la Faculté parisienne, tandis que RENAUDOT et COURTAUD étaient les chefs de file de celle de Montpellier.

A la distance où nous sommes, la conduite et le langage des médecins mis en scène par Molière, nous apparaissent comme une caricature outrée, alors que ce n'est qu'une peinture faite d'après nature. Le dramaturge n'eut qu'à transcrire leur jargon, leurs doctrines, leur terminologie, pour faire vrai, sans exagération.

Dans *le Médecin volant* se retrouve le joyeux écho des querelles et des polémiques burlesques dont se gaussaient la Cour et la Ville. Molière n'avait eu qu'à lire les *Recherches* de Riolan et la *Seconde Apologie de l'Université de médecine de Montpellier*, d'Isaac CARQUET,

(1) RATHERY, *Relations de la France avec l'Angleterre*, pp. 86 et s.
(2) BLAUFFE, *Autour de Molière*, 1889

pour être en possession du vocabulaire des médecins, du répertoire de leurs ridicules, de la violence de leur langage, de leur pédantes que galimatias. « Vous n'êtes qu'une poignée de petits nains et d'avortons », écrit l'auteur de la *Seconde Apologie*, parlant des médecins de Paris : cette simple phrase suffit à donner le ton du pamphlet. Or, écoutez Sganarelle : « Tous les médecins, dit-il, ne sont à mon égard que des avortons de médecine. » L'analogie est évidente. Que Molière ait, en outre, emprunté à RABELAIS, et notamment à *Pantagruel*, de cela nous convenons sans peine, avec la plupart des commentateurs.

*
* *

En notre temps, les morts sont tout de même un peu moins troublés dans leur repos que les vivants ; ils ne sont pas logés, comme ces derniers, à bail renouvelable, et trop souvent, hélas ! renouvelé ; mais l'époque n'est pas si éloignée, où les morts, surtout les morts illustres, ne pouvaient tranquillement dormir leur dernier somme. Après avoir été laissés en paix pendant un siècle, au cimetière Saint-Joseph (1) transformé en marché, MOLIÈRE et LA FONTAINE durent déménager, pour aller dans un véritable Elysée, un asile charmant, où un ami des arts leur avait préparé un tombeau, entre ceux d'HÉLOISE et du bon roi DAGOBERT. Ils s'apprêtaient à goûter enfin le repos auquel ils croyaient avoir droit, lorsqu'au bout de vingt ans, on leur fit subir un second déménagement : les deux amis, inséparables pendant la vie et réunis à nouveau après la mort, furent transportés, de conserve, au cimetière de Mont-Louis, établi dans de vastes jardins qui avaient jadis appartenu au T. R. P. LA CHAISE, le confident du plus majestueux des monarques.

Pour arriver là, le bon fablier avait pris *le plus long*, comme il faisait, de son vivant, lorsqu'il se rendait à l'Académie ; chemin faisant, il était entré, toujours en compagnie de Molière, à Saint-Germain des Prés, où leur fut chanté un beau *De profundis* en faux-bourdon, ce qui rachetait, dans une certaine mesure, l'outrage fait aux cendres de Molière par le clergé de son temps. Il n'avait guère fallu qu'un siècle et demi pour que le réprouvé devint presque un saint ! Après tout, n'avons-nous pas attendu trois cents ans pour fêter une de nos plus pures gloires ; et encore, y mettons-nous des façons.

---

(1) Lors du décret qui supprima le cimetière Saint-Joseph, un littérateur du nom de CAILHAVA, qui avait voué un culte à Molière après avoir fait placer une inscription sur la maison où était né celui ci, obtint l'autorisation d'assister à l'exhumation de ses restes. Il descendit dans la fosse, malgré ses 72 ans, et souleva un à un les ossements. « J'ai pressé sur mon sein, raconte le vieillard, la tête de cet homme de génie ; je l'ai baisée religieusement, et j'ai sollicité, j'ai obtenu la permission de la ceindre d'un bandeau sur lequel, me défiant de moi-même, je me suis borné à inscrire un seul vers, emprunté à l'un de ses chefs-d'œuvre (*Tartufe*) :

C'est un homme qui... ah ! .., un homme..., un homme enfin !

Plus tard, NAPOLÉON devait se servir à son tour de ce même mot lorsque, à Weimar, se dirigeant vers Gœthe, il lui dit : « Vous êtes un homme ! »

Informations de la « Chronique »

L'origine franc-comtoise de la lithotomie.

L'origine française et franc-comtoise de cette opération chirurgicale a été relevée par un de nos distingués confrères de l'armée, M. le Dr E. Bourdin (1). C'est, en effet, à un pseudo-religieux, car il n'appartenait à aucun ordre régulier, à un chirurgien sans diplôme, né à Létandonne, petit hameau dépendant du bailliage de Lons-le-Saunier, c'est à Jacque Baulot, autrement dit Beaulieu, dit *Frère Jacques*, que l'on serait redevable de cette méthode opératoire.

Vers l'âge de 16 ans, il était entré à l'hôpital de Lons-le-Saunier, pour une maladie dont on ignore la nature ; durant sa convalescence on l'employa comme infirmier ; et, de ce moment, il ne rêva plus que de prendre le bistouri à son tour et devenir chirurgien.

Ayant quitté l'hôpital, où on lui refusait d'exercer ses talents, il s'enrôlait dans un régiment de cavalerie, s'y liait, entre temps, avec un empirique italien, auprès duquel il compléta les notions qu'il avait recueillies dans son séjour à l'hôpital. Au bout de 6 ans, il prenait congé de son maître d'occasion et gagnait le midi de la France. A partir de ce moment, il revêtit un costume rappelant celui des Frères du Tiers Ordre et prit le nom de *Frère Jacques*, sous lequel il est resté connu.

A Paris, il fut accueilli par des critiques assez vives, qui firent plus tard place à des éloges presque hyperboliques. Après avoir quitté l'hôpital pendant quelques années, il y revenait sur les instances du premier médecin du Roi, Fagon, qui, atteint de la pierre, réclamait le secours de son art. L'archiatre installa le frère dans ses propres appartements ; mais devant les criailleries de quelques-uns de ses collègues et des ennemis du « charlatan », Fagon renonça au dernier moment à se confier à ses soins : ce fut Mareschal qui fut choisi pour opérer Fagon. Frère Jacques n'en fut pas moins appelé pour enlever la pierre au maréchal duc de Lorges et à quelques autres personnages notoires. Il termina sa carrière en 1720, âgé de 69 ans.

Le sang-froid de Charles XII.

Charles XII reçut un coup de carabine qui lui fracassa l'os du talon. Il continua à donner tranquillement ses ordres et demeura près de six heures à cheval. Un de ses courtisans, s'apercevant que la botte du prince était toute sanglante, courut chercher les chirurgiens. Les chirurgiens visitèrent la plaie ; ils furent d'avis de lui couper la jambe. Un chirurgien, nommé Neuman, assura qu'en faisant de profondes incisions, il sauverait la jambe du roi. « Taillez hardiment, lui dit le roi, ne craignez rien ». Il tenait lui-même sa jambe avec ses deux mains, regardant les incisions comme si l'opération eût été faite sur un autre. Voltaire.

(1) *Jacques Baulot, dit « Frère Jacques »* (1651-1720), par le Dr E Bourdin. (Ext. du *Bulletin de la Réunion médico-chirurgicale de la 7e Région*, du 15 décembre 1917.)



Frere Jacques de Beaulieu.
surnommé L'Hermite
Operateur Fameux et Graue:
Natif de Bourgogne âgé de XLVIII.

Dit 's broeder IAKOB, die, gesterkt door Godts gena,
Zoo hoog en dier het volk verplicht heeft vroeg en spa.
De liefde en Godtsvrucht straalt om strydt uit zulk een wezen.
Zyn last en lust is 't elk, om Godts wil, te genezen.
Best etst hy zich in steen, op weldoen komt het aan.
Een witte keursteen zal op al zyn arbeidt staan.
J. v. Brande

FRÈRE JACQUES, inventeur de la lithotomie.

Echos de la « Chronique »

Les pêches à la Récamier.

Les fêtes qui se préparent en l'honneur de Brillat Savarin, les menus plus ou moins délicats qui ont été servis à différentes tables à cette occasion, nous donnent tous les droits à rappeler une recette, qui comblera d'aise, espérons-le du moins, tous les becs fins de notre connaissance.

Sans avoir joui de la même notoriété que Carême, qui fut le cuisinier le plus en renom sous la Restauration et le règne du Roi-citoyen, Chevrier, l'illustre Chevrier, eut cependant son heure de vogue.

Chevrier avait traversé la grande époque culinaire de Cambacérès et de Talleyrand ; il disait tristement : *l'art s'en va* ! quand disparurent les gourmands et gourmets de grand style.

Chevrier avait vu manger l'archi chancelier et le plus éminent diplomate de son temps ; il savait par cœur tous les menus de retour de chasse depuis Louis XV ; c'est à lui que le financier Ouvrard écrivait du Raincy : « Chevrier, vous avez guéri Mme Récamier avec des pêches cuites ? Contez-moi cela. » Et sans se faire prier, Chevrier donnait au « traitant » la recette suivante :

— Mme Récamier n'avait plus de goût à rien, elle maigrissait à vue d'œil. On n'osait guère enfreindre pour elle l'ordonnance du médecin, la diète. Bien, me dis-je, elle aime les pêches, je vais lui en servir une de ma façon. Et j'en mets une, la plus belle, cuire au bain-marie ; je l'inonde ensuite d'un sucre exquis ; je déverse sur elle un peu de crème de thé, et voilà ! Vous voyez que ce n'est pas malin.

— Ensuite ?

— Ensuite, Mme Récamier, qui ne mangeait plus, se fit vite un ordinaire de mes pêches ; seulement, tout le temps qu'elle les dégustait, il fallait que je demeurasse chez elle et que je lui lusse le menu du château. Elle était au lit et s'amusait à dîner ainsi... par cœur. Je lui expliquais mes sauces, mes mijotements, elle était aux anges !

Combien de *nouveaux riches* de nos jours voudraient avoir un Chevrier à leur service ! Mais serait il sûr de faire ses frais ?

Contre-suggestion.

Je trouve, dans la *Dernière bataille* de Drumont (p. 514), l'anecdote suivante, que l'auteur attribue à Velpeau.

Le grand chirurgien passait rue Montmartre, quand il vit une femme, en état de grossesse avancée, qui contemplait une superbe tête de veau, bien parée, à la devanture d'un boucher. Velpeau s'approche et donne à la femme un formidable soufflet. Injures et protestations de la victime et de la foule. Explications de Velpeau : « Cette dame eût accouché d'un phénomène, si je n'avais bouleversé le cours de ses idées. Je me charge de l'accoucher moi-même gratui-

tement (alors que pour les clients, c'est 3.000 francs), afin de lui montrer l'intérêtque je lui porte... »

Velpeau croyait aux *envies*. Dr Monin.

Histoire grand'guignolesque.

Elle nous est contée par le Dr Watelet, le médecin de feu Bastien-Lepage, à propos duquel il fut poursuivi, pour violation de secret professionnel ; mais ceci est de l'histoire ancienne.

Or donc, voici ce que relate notre vénéré confrère, d'une plume toujours alerte et singulièrement évocatrice.

Un jour, il est appelé pour un accident, survenu chez un fabricant de feuilles de carton de Grenelle. L'ouvrier chargé d'alimenter le récipient de vieux papiers qui, par un mécanisme spécial, se changeaient en feuilles de carton, avait soudainement disparu, et on n'avait signalé sa présence dans aucun des endroits où il avait coutume de se rendre. Mais, ici, passons la parole au praticien :

... J'étais de plus en plus perplexe, et l'idée d'un accident ou d'un suicide me paraissait presque impossible, le récipient s'élevant presque à hauteur d'homme, quand la femme, chargée de recevoir les feuilles de carton à la sortie du dernier laminoir, accourut en me priant de venir au fond de l'usine, car on y avait plusieurs feuilles absolument rouges, et on n'y comprenait rien. Je ne pouvais plus douter : mon ouvrier, pris de boisson, était tombé dans le récipient, avait été haché comme chair à pâté, et les feuilles de carton rouge étaient un mélange de sa chair, de ses os, de son sang avec la pâte de carton !!

D'après le récit, le doute n'était pas possible. Le commissaire, prévenu, m'envoyait quérir pour constater l accident et la mort. Arrivé à l'usine, je fis les mêmes constatations que le patron : les deux sabots étaient sur la plate-forme, à une certaine distance l'un de l'autre : certainement, le malheureux, en tombant dans le gouffre, s'était débattu, et les sabots étaient partis tout seuls de ses pieds. On me présenta six feuilles de carton, de 2 mètres de longueur sur un mètre de large : les premières sorties étaient absolument rouges ; les deux dernières étaient tachetées de plaques blanches, et avec mon canif, je constatai que ces taches, très dures, étaient de la matière osseuse à peine pénétrée par l'eau.

Il fallait un certificat de mort, par accident ou suicide, et certes mon embarras était grand. Je ne pus que rapporter toutes les circonstances de l'affaire, et conclure que les feuilles de carton ensanglantées étaient les restes du malheureux ouvrier.

. . . .

Le lendemain, on emportait, après les prières de l'Eglise, au cimetière Saint Charles, l'homme-carton dans une bière, comme dans un enterrement ordinaire (1).

(1) *Le Médecin français*, 1er janvier 1922

La Médecine des Praticiens

Artério-sclérose : Iode. — Fluor. — Dioséine Prunier.

L'hypertension artérielle est le premier symptôme de l'artério-sclérose. Elle est provoquée par la vaso-constriction des artérioles périphériques, des réseaux capillaires, des vaisseaux rénaux. La néphrite interstitielle est, en effet, une des maladies qui élèvent au plus haut degré la pression sanguine et expose aux ruptures vasculaires, aux hémorragies cérébrales. La vaso constriction dépend elle-même des toxines que le sang entraîne dans son cours. L'acide urique, notamment, est un puissant constricteur des vaisseaux périphériques, « ce qui explique la fréquence des congestions viscérales dans la goutte, qui est aux artères ce que le rhumatisme est au cœur » (Huchard.)

Les artères sont « comme un cœur continu dans toute l'étendue du corps » (Sénac) : c'est donc avec raison qu'elles sont représentées dans leur ensemble, comme un moteur périphérique dont le fonctionnement influe considérablement sur l'état du moteur central. L'encombrement aux extrémités accroît l'effort systolique du cœur. L'obstacle est encore renforcé par la contracture des vaisseaux.

Cet angiospasme, uni aux lésions des artères qui en rétrécissent encore le calibre, constitue ce que Huchard appelle d'un mot très heureux le *freinage vasculaire*. Dans ce cas, le premier soin du praticien doit être de *desserrer les freins*, pour faciliter la circulation générale et soulager le cœur central. Les médecins ont, à cet effet, employé longtemps les iodures.

Au début, Huchard les prônait sans réserve. Il les prescrivait à forte dose et longtemps ; car il affirmait qu'il fallait donner l'iodure au moins pendant quatre ans pour en voir les effets thérapeutiques ! Trouve-t-on beaucoup de médecins qui aient la chance de soigner aussi longtemps le même client pour la même maladie ? « En cette affaire, dit le personnage de la Fontaine, le roi, l'âne ou moi, nous mourrons ».

La vogue des iodures dans le traitement de l'artério-sclérose fut d'assez courte durée. Huchard lui même ne tarda pas à reconnaître leurs inconvénients Il les abandonna peu à peu et alla même, vers la fin de sa vie, jusqu'à proclamer leur faillite. Quels sont donc les méfaits qu'on leur reproche à bon droit ?

Nous l'avons dit, le médecin a pour but de provoquer la vaso-dilatation pour diminuer l'hypertension. Or, Lorin et Henrijean ont observé une *vaso-constriction iodique*. Les travaux de Pouchet ont prouvé que l'iode et ses composés élèvent la tension artérielle et vont même jusqu'à développer l'athérome. Ces faits ont été confirmés par les expériences de Teissier, de Lyon, et de ses élèves. Le professeur lyonnais a pu écrire : « L'iodure de potassium me semble devoir être écarté ; outre qu'il est sûrement hypertensif, il est peut-être

susceptible de causer certains méfaits et, en particulier, capable de produire l'athérome. »

Les iodiques sont encore accusés d'amener certaines complications redoutables de l'artério-sclérose, telles que l'œdème de la glotte, du poumon ;de provoquer un état saburral des voies digestives, avec fermentations gastro-intestinales, source de toxines qui passent dans le sang et accroissent la vaso-constriction. Tels sont les méfaits qui ont fait bannir les iodures du traitement de l'artério-sclérose.

Le *fluor* n'a pas ces inconvénients. Il fluidifie le sang et en facilite ainsi l'écoulement ; il empêche ou retarde la sclérogénèse. Non seulement il ne produit pas l'athérome des artères, mais encore il augmente leur résistance à l'attaque des toxines, parce qu'il entre dans la structure de leurs tuniques. Le fluor est aussi un antitoxique puissant ; il neutralise les poisons de l'économie et écarte ainsi la vaso-constriction, résultat de la toxémie. Ses propriétés hypotensives sont donc manifestes. Il n'a pas d'effets nocifs sur les voies respiratoires. Il exerce une action bienfaisante sur l'appareil de la digestion. Il abolit les fermentations gastro-intestinales et détruit les poisons digestifs. En diminuant ou supprimant l'intoxication générale, il réduit considérablement la tension artérielle. Le fluor entre dans la composition de la *Dioséine Prunier*, si appréciée du corps médical. C'est un élément important de l'efficacité de cet excellent médicament dans l'artério-sclérose et la stase sanguine.

La *Dioséine Prunier* contient encore des *nitrites*, qui dilatent les vaisseaux et favorisent la circulation ; des *glycérophosphates*, qui remontent l'état général des malades ; des *formiates*, qui activent la diurèse et l'élimination des toxines et des résidus de la nutrition ; de la *caféine* à faibles doses, qui brise l'angiospasme et facilite le cours du sang. La composition de la *Dioséine Prunier* explique ses succès thérapeutiques et justifie la faveur dont elle jouit auprès des praticiens.

La gale du chat.

M. Thibierge (*Soc. de dermatologie*) présente un chat atteint de gale sarcoptique (diagnostic confirmé à l'hôpital vétérinaire d'Alfort), et qui a contaminé trois personnes, sur l'édredon desquelles il avait été couché. Chez le chat, les lésions occupent la partie supérieure du crâne et les régions périauriculaires ; elles consistent en croûtes, squames grises et chute des poils. Chez l'homme, la gale du chat donne lieu à un prurit intensif, à des papules de prurigo et à des placards érythémateux, surmontés de papules et parfois de petites vésicules. La maladie guérit spontanément en sept ou huit jours. M. Thibierge n'a jamais trouvé le sarcopte dans les lésions, et n'a pu constater le sarcopte dans les cas assez nombreux de gale du chat diagnostiqués autrefois par A. Fournier (1).

(1) *Courrier médical.*

VIEUX-NEUF

Einstein, prévu par Pascal.

M. Paul Bourget (1) a bien voulu nous signaler, au cours d'un récent entretien, ce curieux passage des *Pensées* de Pascal, où le philosophe du xviie siècle semble avoir prévu les théories mises en honneur par Einstein au xxe.

... Nous supposons que tous les conçoivent de même sorte (2) ; mais nous le supposons bien gratuitement, car nous n'en avons aucune preuve. Je vois bien qu'on appliquait ces mots dans les mêmes occasions, et que toutes les fois que deux hommes voient un corps changer de place, ils expriment tous deux la vue de ce même objet par le même mot, en disant, l'un et l'autre, qu'il s'est mû ; et de cette conformité d'application on tire une puissante conjecture d'une conformité d'idée ; mais cela n'est pas absolument convaincant de la dernière conviction, quoi qu'il y ait bien à parier pour l'affirmative ; puisqu'on sait qu'on tire souvent les mêmes conséquences de suppositions différentes (3).

Rabelais, précurseur de Carrel.

Je me permets de vous adresser le passage où Rabelais avait prévu la suture des veines, des nerfs et des os.

Il s'agit de la mort d'Epistemon, qui avait eu la couppe testée (*Pantagruel*, livre II, chapitre xxx).

Panurge prit la teste et la tint sur sa braguette chauldement, afin qu'elle ne prit vent... Adonc, Panurge nettoya très-bien de beau vin blanc le col, et puis la teste, et y sinapisa de poudre de diamerdis qu'il portait toujours en une de ses basques ; après les oignit de je ne sais quel oignement ; et les ajusta justement, vene contre vene, nerf contre nerf, spondyle contre spondyle, afin qu'il ne fut torty colly ; ce fait, lui fit à l'entour quinze ou seize points d'agueille ; puis mit à l'entour un peu d'un unguent qu'il appelait resuscitatif.

Evidemment, il ne s'agit pas de suture vraie, mais l'idée y est.

Il a fallu encore quatre siècles avant que notre illustre Carrel réalisât l'idée de notre inclyte ancêtre.

Dr G. Kaufmann (*Angers*).

---

(1) Depuis notre visite à M. Paul Bourget, le *Temps* a publié l'extrait des *Pensées* de Pascal ; mais il ne l'a pas accompagné de la note que nous donnons ci-après (note 2), et qui en est le complément obligé.

(2) Ce morceau, qui est une suite, commençait d'abord par ces notes, que Pascal a barrées : « C'est donc une chose étrange, qu'on ne peut définir *ces choses* sans les obscurcir. » Cette phrase, ajoute l'annotateur des *Pensées*, nous reporte à ce qu'on lit dans l'écrit intitulé : *De l'esprit géométrique* : « La géométrie ne définit aucune de ces choses, *espace*, *temps*, *mouvement*, *nombre*, *égalité*, ni les semblables qui sont en grand nombre, parce que ces termes-là désignent si naturellement les choses qu'ils signifient, à ceux qui entendent la langue, que l'éclaircissement qu'on voudrait en faire apporterait plus d'obscurité que d'instruction. »

(3) *Pensées de Pascal*, par Ernest Havet, 3e édit., t. Ier (1881), p. 42-43.

Echos de Partout

L'anti-féminisme en Angleterre. — Serait-ce un signe des temps ? Voilà qu'en effet l'Université de Cambridge s'insurge contre l'admission des femmes aux grades universitaires. Le résultat d'un vote s'avéra défavorable aux femmes par une grosse majorité.

Les étudiants en médecine montrèrent surtout une hostilité très prononcée, et non contents de la victoire obtenue, organisèrent un cortège funèbre simulant l'enterrement de l'Etudiante. D'autres, poussant la plaisanterie plus loin, se grimèrent en vieilles femmes laides et repoussantes et arborèrent des écriteaux portant ces mots : « Regardez-nous, ne méritons-nous pas des diplômes ? »

Nos carabins en pareille occasion auraient montré plus de courtoisie. (*L'Eclair*, 22-10-1921.)

Le concours du plus beau dos. — Nous avons eu le concours de la plus belle femme de France, le concours du plus bel enfant, le concours du plus bel homme. Les Américains viennent d'ouvrir le concours du plus beau dos du nouveau continent. C'est à Toronto que ce concours original est institué : toutes les femmes d'Amérique sont appelées à y prendre part. Le premier prix a une valeur de cinq mille francs.

Le jury, quoi qu'on en puisse penser, est composé d hommes sérieux et graves, en majorité de docteurs en médecine. Le président est le docteur Millard, qui préside la « Ligue nationale pour la préservation de l'épine dorsale ».

Voilà un titre qui rappelle les plus belles trouvailles de feu Salis, au temps où Montmartre était encore... Montmartre. Le concours du plus beau dos d'Amérique, organisé par la Ligue de préservation de l'épine dorsale, rappelle la course de voitures à bras, pour l'amélioration de la race des hommes de peine. (*La Vie médicale.*)

Statuomanie. — Pour remplacer l'ancienne colonne du puits artésien de Grenelle, on a eu l'idée d'édifier un monument commémoratif carré et de mettre sur l'une des faces de ce monument un médaillon à l'effigie de l'ingénieur Mulot qui, jadis, fit jaillir les eaux dudit puits artésien. Jusque-là, c'est parfait.

Mais où le goût excessif de la sculpture devient comique, c'est

qu'on n'a pu supporter que les trois autres faces du monument restassent veuves de médaillons.

Et savez-vous quels médaillons on y a gravés ? Ceux du Dr Bouchut, de l'ami des aveugles Valentin Haüy et de. . Rosa Bonheur !

Tout un étalage ! (*L'Avenir*, 26-12-21).

Les pharmaciens de Tulle et l'affaire Lafarge. —

A l'époque du procès de Mme Lafarge, née Marie Cappelle (vers 1840), le monde des médecins et des pharmaciens connut une grande agitation Presque tous s'avéraient *Lafargistes*, c'est-à-dire convaincus de l'innocence de l'héroïne du drame du Glandier, et livraient bataille dans la rue, les cafés et les officines, aux *Anti-Lafargistes*, qui soutenaient, avec autant de véhémence que leurs adversaires, la thèse contraire. Les officines des pharmaciens surtout étaient le théâtre de ces discussions passionnées, où les uns contestaient la présence de l'arsenic dans le corps de la victime, où les autres l'admettaient en l'expliquant diversement

Des recherches furent faites d'abord par des experts de Limoges, Dupuytren et Dubois ; puis, par des toxicologistes de Paris, Bussy, Ollivier, et l'illustre Orfila. Ce dernier avait installé son laboratoire derrière le Palais de Justice, dans les jardins, où il analysait les viscères de Lafarge à l'aide de l'appareil de Marsh. Des pharmaciens de la ville suivaient, avec un intérêt toujours croissant, les recherches dont le sort de l'accusée dépendait. Tout Tulle fut tellement empuantie par les odeurs cadavériques, qu'à l'audience des femmes s'évanouirent et que les gens ne sortaient dans la rue que munis d'un flacon de sels. Il se fit une telle consommation de ces flacons, que les pharmaciens, dévalisés, en manquèrent.

Orfila convainquit les jurés que Lafarge avait été empoisonné par de l'arsenic. Confiants dans la science et la probité du savant chimiste, ils condamnèrent Marie Cappelle. Après l'arrêt, les controverses continuèrent. Les bourgeois, la jeunesse étaient acquis à l'accusée, tandis que le peuple comptait au nombre de ses plus implacables ennemis. Ceux-là s'attaquèrent aux conclusions d'Orfila, et se rangèrent autour de François Raspail, venu à Tulle dans le but de prouver, disait-il, que l'on « trouverait de l'arsenic jusque dans le bois du fauteuil du président des Assises ». Et l'on fit ce distique :

Sitôt que Raspail arriva, — Orfila fila.

Mais il n'y avait plus rien à faire, le verdict était rendu. Les médecins et les pharmaciens de la localité l'approuvaient, l'encourageaient. La magistrature resta sourde aux supplications de Raspail, qui repartit. La justice suivit son cours.

(*Bulletin de la Société de l'Hist. de la Pharmacie*, art. de M. Plantadis).

PETITS RENSEIGNEMENTS

Syndicat général des médecins des stations balnéaires et sanitaires de France.

L'assemblée générale annuelle des M. S. B. S. F. s'est tenue tout dernièrement à Paris, 12, rue de Seine, sous la présidence de M. le Prof. ALBERT ROBIN.

Depuis 25 années, le professeur Robin, fondateur de ce Syndicat, a consacré à cette œuvre le meilleur de son temps. Malgré de pressantes démarches, le professeur Robin a offert sa démission. D'un mouvement unanime, l'Assemblée générale a décerné à M. Robin le titre de président d'honneur et il a été procédé aux élections statutaires. M. Ray DURAND-FARDEL a été élu président ; MM. BOURSIER, GUITER, PIATOT, BAUDOUIN, vice-présidents ; assesseurs : Drs Mme LIACRE de SAINT-FIRMIN, PERPÈRE, de TORRÈS, NIVIÈRE, CAUVY, BERNARD, DELÉAGE, MACÉ de LÉPINAY. Non soumis à la réélection : MM. MOLINÉRY, secrétaire général, M. POTROT-DELPECH, secrétaire général adjoint, M. MAZERAN, trésorier.

Les questions à l'ordre du jour ont été discutées. Il en sera donné un compte rendu *in extenso* dans la *Presse thermale et climatique*.

Syndicat des médecins de colonisation.

Le Syndicat professionnel des médecins de colonisation, réuni en Assemblée générale le 15 décembre 1921, à la mairie d'Alger, a décidé, à l'unanimité, d'avertir les jeunes confrères que séduiraient les alléchantes promesses de l'Administration algérienne :

1° Que, dans la plupart des postes, le traitement octroyé aux toubibs suffit à peine à couvrir les frais des tournées officielles imposées ; 2° que les praticiens qui deviennent impotents avant 35 ans de service révolus, n'ont droit à aucune pension de retraite (pas plus que leurs veuves, en cas de décès) ; 3° que la situation morale qui leur est faite actuellement (asservissement aux municipalités) n'est guère compatible avec la dignité professionnelle.

Association générale des médecins de France.
(Service des retraites)

Tout médecin de nationalité française, désireux d'adhérer au service de retraites de l'Association générale (*combinaison à capital aliéné*), peut, dès maintenant, s'adresser au siège social, 5, rue de Surène, pour recevoir le barème des primes et les renseignements nécessaires.

A. C. M. F.

L'Association Confraternelle des Médecins Français, société mutuelle de secours-assurance au décès, a tenu son assemblée générale annuelle le 14 décembre, sous la présidence du professeur THIRO-

LOIX, médecin des hôpitaux. L'Association, qui compte actuellement 400 membres, assure, au décès de ses membres, un secours *immédiat*, dont l'importance croît avec le nombre des sociétaires.

Le dernier secours versé s'élevait à 3.744 fr. 50. Depuis sa fondation en 1908, le total des secours distribués à 39 familles médicales, se monte à 73.107 fr. 30.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire général, le Dr GRAHAUD, 7, rue Labie ; ou au trésorier, le Dr P. BARLERIN, 10, rue de Strasbourg, Paris.

Ecole de Psychologie (Cours de 1922).

Le 12 janvier, à cinq heures, a eu lieu la 22e séance de réouverture des cours, sous la présidence d'honneur de M. le Professeur Edouard BRANLY, membre de l'Académie des Sciences, et la présidence de M. Fernand LAUDET, membre de l'Académie des Sciences morales.

La leçon d'ouverture a été faite par M. le Dr Pierre VACHET, sur la Psychothérapie à travers les âges.

Société de graphologie
(Conférences, 44, rue de Rennes, Paris.)

Le 21 janvier, à 4 heures 1/2, par Mme de SALBERG : « Louis XVI et Marie-Antoinette, d'après leur écriture » ; et par M. DEPOIN : « L'écriture du Dauphin Louis XVII. » Cartes distribuées par la Société, 150, boulevard Saint-Germain, Paris, ou à l'entrée de la salle.

Le Bottin médical.

L'*Annuaire médical français* pour 1921 vient de paraître chez son éditeur, la Société française de publicité médicale. Il est inutile de présenter en détail cet ouvrage au lecteur, que, dès sa première édition l'an dernier, on a baptisé le Bottin de la médecine.

C'est qu'en vérité, tout s'y trouve qui intéresse le praticien. Outre les listes très exactes des médecins, pharmaciens, dentistes et sages-femmes, classés dans l'ordre général, puis par rues pour Paris, par localités pour les départements, l'Annuaire offre une foule de renseignements pratiques, absolument indispensables au professionnel qui, à tout moment, a besoin d'un document précis, soit sur la législation médicale, pharmaceutique ou médico sociale (accidents du travail, loi des pensions, etc.), soit sur les impôts qui le frappent, soit sur la vie des syndicats, des universités, des facultés, des hôpitaux, soit sur la médecine coloniale, soit sur les stations thermales et climatiques, etc., etc.

La place de l'*Annuaire médical* est marquée, non pas dans la bibliothèque du praticien, mais sur sa table, où, plusieurs fois par jour, il sera heureux de recueillir, sans perdre de temps, le renseignement sûr et documenté dont il a besoin.

Correspondance médico-littéraire

Questions

Les dangers du sulfate de quinine. — La sœur de G. Flaubert. — A peine PELLETIER et CAVENTOU avaient ils découvert la quinine, que la nouvelle substance comptait ses partisans et ses détracteurs ; parmi ces derniers, se distingua au premier rang le célèbre RASPAIL, le « père du Camphre », qui s'éleva, en termes assez vifs, contre la « théorie académique, qui avait fait préférer au quinquina cette combinaison d'un des éléments fort affaiblis de cette écorce, et où une récompense de dix mille francs fut, pour deux fabricants privilégiés, le germe d'une fortune millionnaire, au grand détriment de la santé des malades des hôpitaux (1). »

D'après Raspail, l'emploi du sulfate de quinine n'est rien moins, en définitive, qu'un empoisonnement caustique par l'acide sulfurique (*sic*). A l'appui de cette assertion, le fameux chimiste rapporte l'observation de la « jeune fille du chirurgien en chef de l'hospice » d'une des principales villes de France, nouvellement mariée, et auprès de laquelle il fut appelé peu de temps après que celle ci venait d'accoucher. Nous passons sur le traitement qui fut mis en usage (eau sédative en compresses et en cataplasmes), et nous ne retenons, du récit de Raspail, que cette particularité, qui l'avait frappé, que la jeune femme présentait tous les signes d'une intoxication par l'acide sulfurique, et offrait les mêmes symptômes qu'avait présentés son père, mort peu de temps auparavant. « Grand Dieu ! se serait écriée la famille, elle se meurt de la même maladie que son père ! » Certes non, ajoute, en guise de réflexion, Raspail, mais « de la même médication qui a privé les malades d'un chirurgien habile et honnête homme, et qui prive maintenant un jeune homme plein de cœur d'une épouse accomplie, mère d'un fort et bel enfant. »

Cette relation, peu connue, du savant discuté mais de probité incontestable, que nous venons de nommer, soulève plusieurs questions.

1° Ne s'agit-il pas, en l'espèce, du père et de la sœur de G. FLAUBERT ?

2° Le sulfate de quinine est-il susceptible de produire des accidents de la nature de ceux qui sont ci dessus relatés ; et ces accidents ont-ils été signalés par d'autres expérimentateurs ?

A. C.

---

(1) Cf. *Revue complémentaire des sciences appliquées à la médecine et pharmacie*, etc., par F. V. RASPAIL, 1er volume (1854-55), pp. 55-7.

L'inoculation de la syphilis chez les Baris. — On lit, dans un volume intitulé « *A travers le monde — Les grands explorateurs — Essein Pacha* », par le lieutenant-colonel Salmon, cette phrase : « Les Baris se protègent contre la syphilis. Ils se l'inoculent et la rendent bénigne. Ils la traitent par des moyens simples, plus ou moins efficaces ; ensuite, ils sont indemnes. Il serait curieux de savoir ce qu'en pense Pasteur. » Ce livre est ancien ; mais quelqu'un sait-il si on a fait des recherches sur ces procédés ?

Louis Forest.

Un docteur, aéronaute, au XVIIIe siècle. — Je possède une lithographie de C. Constans, représentant un Docteur Potain, peint par Boilly, gravé par Bordes. Sous le portrait, un ballon s'élève dans les nuages au-dessus d'un paysage maritime, sous lequel est écrit, en lettres minuscules, Mauraisse. La lithographie porte la souscription :

Le Docteur Potain, *le premier qui tenta le passage du Canal Saint-George, de Dublin en Angleterre, 24 lieues sur mer, le 17 juin 1785.*

Un lecteur de la *Chronique* pourrait-il nous donner quelques renseignements sur ce docteur Potain ? Etait-il parent du Professeur Potain, que nous avons tous connu et vénéré ?

J. Noir (*Paris*).

De quoi mourut Berlioz ? — Voici l'opinion de Camille Saint-Saens à ce sujet :

Berlioz n'est pas mort, comme on l'a dit, de l'injustice des hommes, mais d'une gastralgie causée par son obstination à ne suivre en rien les conseils des médecins, les règles d'une hygiène bien entendue. Je vis cela clairement, sans pouvoir y remédier, dans un voyage artistique que j'eus l'honneur de faire avec lui. « Il m'arrive une chose extraordinaire, me dit-il un matin, je ne souffre pas ! » Et il me conte ses douleurs, des crampes d'estomac continuelles, et la défense qui lui est faite de prendre aucun excitant, de s'écarter du régime prescrit, sous peine de souffrances atroces qui iraient toujours en s'aggravant. Or, il ne suivait aucun régime, prenait tout ce qui lui plaisait, sans s'inquiéter du lendemain. Le soir de ce jour, nous assistions à un banquet. Placé près de lui, je fis mon possible pour m'opposer au champagne, au café, aux cigares de la Havane : ce fut en vain, le pauvre grand homme se tordait dans ses souffrances accoutumées (1).

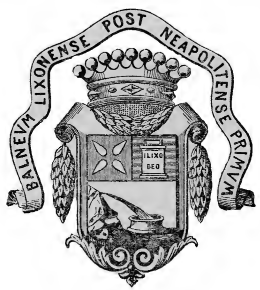
Que sait-on sur cette maladie du génial musicien ?

Dr E. Monin.

(1) C. Saint-Saens, *Portraits et Souvenirs*, p. 11.

Armoiries parlantes de la ville de Luchon. — Cet été, dans toutes les salles de garde de médecine, une grande affiche écarlate attirait violemment l'attention. « Luchon, dimanche 31 juillet 1921, réception officielle du *Congrès de l'Internat des Hôpitaux de France...* etc..., etc. » En haut et à gauche de cette affiche, figuraient les armoiries de la ville de Luchon (V. fig. ci-dessous).

Ainsi pourraient se blasonner lesdites armoiries : *D'argent, à la montagne mouvante du flanc dextre, d'où sort une source jaillissante*



ARMOIRIES DE LA VILLE DE LUCHON.

tombant dans une large vasque, le tout au naturel. Au chef parti : au 1er, de gueules à quatre ottelles d'argent, mises en sautoir (armoiries des comtes de Comminges, des marquis de Veruins et de Guitaut) ; *au second, d'azur à un autel votif* (?) *d'argent, chargé sur le dé des mots : Ilixo Deo...*?

La devise porte : *Balneum lixonense post Neapolitense primum.*

Comment la traduire ? *Le bain à Luchon après les accidents primaires du mal de Naples*? Ou bien : *Les bains de Luchon, les premiers après ceux de Naples* ? Pourrait-on nous renseigner aussi sur l'origine de ces armoiries ?

HENRY-ANDRÉ (Paris).

Réponses

Les débuts des grands médecins (XXVI, 124 ; XXIX, 11). — Il y aurait beaucoup à glaner dans le très beau discours prononcé par M. Ch. Achard, à la séance annuelle de l'Académie de médecine, le 13 décembre dernier ; nous n'en retiendrons, pour aujourd'hui, que ce qui a trait aux débuts de nos illustrations médicales ; puissent ceux qui entrent dans la carrière en tirer une leçon profitable !

Combien modestes ont été la plupart de ces débuts, on va en juger ; mais laissons parler le panégyriste officiel, qui fut rarement mieux inspiré.

Antoine Dubois, petit-cadet de Quercy, destiné à l'état ecclésiastique, avait déjà pris le petit collet et s'était fait tonsurer ; mais, dépourvu de la vocation, riche seulement de ses vingt ans, il vient à pied à Paris chercher fortune, et la trouve. Il mettra au monde le roi de Rome, et la reconnaissance du peuple, plus précieuse encore pour une âme bien faite que la faveur impériale, attachera son nom à la Maison de santé où son dévouement s'est prodigué aux malades.

Richerand, à dix-sept ans, vient du Bugey à Paris par le Rhône, sur un bateau chargé de pommes. Rival heureux de Dupuytren, à vingt-sept ans il montera dans sa chaire professorale.

Caventou, qui partage avec Pelletier la gloire d'avoir découvert la quinine, était parti à pied de Saint-Omer pour Paris, quand il rencontra sur la route un mareyeur de Dunkerque, qui le prit sur sa charrette, attelée de cinq chevaux rapides, et c'est dans cet équipage, en compagnie de la marée, qu'il fit son entrée dans la capitale, au train de la malle-poste

Ce jeune saute-ruisseau qui, sur les routes du Limousin, pousse un troupeau de bœufs que son oncle va vendre à Paris, où lui-même doit se placer garçon barbier, c'est le futur baron Boyer. Il sera proclamé, avec Roux et Dupuytren, l'un des trois grands noms de la chirurgie dans la première moitié du XIXe siècle.

Et ce petit apprenti-maréchal, qui tirait sur le soufflet dans une forge de Touraine, et que son goût pour la médecine des simples entraînait à l'exercice fort illégal de notre art, au point qu'il faillit empoisonner avec l'ellébore noire une pauvre fille idiote : il s'installe fièrement à Paris, dans une chambre de la rue du Foin, à sept francs par mois. C'est Velpeau. Plus tard, un correspondant de notre Compagnie, dans une lecture faite en séance, le citera parmi les « maréchaux de la médecine », ce qui provoquera tout aussitôt cette riposte de l'illustre chirurgien, grand amateur de jeux de mots : « Il paraît que je finis comme j'ai commencé. »

Plus d'un n'est venu à la médecine qu'après quelques détours : hasards ou nécessités de la vie.

Cruveilhier avait la vocation ecclésiastique. Forcé par son père de faire ses études médicales, il se réfugie au séminaire de Saint-Sulpice, d'où l'intervention paternelle le fait sortir pour concourir à l'internat et arriver premier ..

Charles-Louis Cadet de Gassicourt, avocat pendant treize ans, avait fait de la littérature et composé des pièces de théâtre, quand des événements de famille l'obligèrent à se faire recevoir pharmacien, pour prendre la direction de l'officine paternelle et ne plus écrire que des ouvrages scientifiques.

De BLAINVILLE avait aussi composé des poésies, des comédies et des opéra-comiques, avant de se consacrer aux sciences naturelles.

Qui ne connaît le péché de jeunesse de CLAUDE BERNARD, apportant à Paris sa tragédie d'*Arthur de Bretagne*, pour se la voir refuser tout net par Saint Marc-Girardin, qui valait bien à lui tout seul un comité de lecture ? *Felix culpa*, puisqu'elle l'engagea dans sa vraie voie, sans empêcher de s'ouvrir plus tard devant lui les portes de l'Académie française.

TROUSSEAU avait enseigné la rhétorique au lycée de Châteauroux et LASÈGUE avait été répétiteur de philosophie au lycée Louis-le-Grand.

Rappellerai-je que JACCOUD, à ses débuts, jouait du violon dans l'orchestre d'un théâtre ?

Noël GUÉNEAU DE MUSSY avait été polytechnicien, comme plusieurs de nos collègues actuels. Mais ce qui fut particulier à Guéneau de Mussy, c'est qu'il devint directeur de l'Ecole normale, établissement où l'on enseignait à peu près tout, hormis la médecine.

Je ne parle pas des nombreux membres de notre Compagnie qui, avant de briller dans la médecine civile, avaient débuté dans l'armée, surtout au temps de la Révolution et de l'Empire. Je rappellerai seulement que BROUSSAIS s'était embarqué à Brest sur la corvette *Hirondelle*, et que RÉCAMIER fut fait prisonnier à bord du *Ça ira*, vaisseau de 80 canons.

Nous sera t-il permis, à notre tour, d'ajouter quelques noms à ceux dont notre éminent maître et ami, le Dr Achard, a si brillamment évoqué la mémoire, ou de compléter ses informations ?

LASÈGUE, licencié ès-lettres à 22 ans, se trouva mis en rapport avec VICTOR COUSIN, alors professeur de philosophie à Louis-le-Grand. Cousin le préféra même à JULES SIMON, comme répétiteur de philosophie. Un hasard lui fit quitter l'Université. En 1841, Lasègue rencontre CLAUDE BERNARD, alors intime de FALRET, le père, à la Salpêtrière. Il fut ainsi amené à voir des aliénés, et l'idée lui vint de profiter de leur observation pour faire progresser la psychologie à sa manière. De la Salpêtrière à Clamart, il n'y avait pas loin : Claude Bernard devint le maître d'anatomie de Lasègue qui, désormais, avait le pied à l'étrier.

Plus tard, ce dernier ira chez GENDRIN, à la Pitié ; chez TROUSSEAU, à Necker : sa vraie vocation lui était enfin révélée.

Devons-nous rappeler que RICORD, initié déjà aux études d'histoire naturelle, hésitait entre celles-ci et le droit, lorsqu'une visite fortuite dans le service de Dupuytren lui dévoila son inclination naturelle. Bien qu'ayant passé avec succès le concours de l'internat, il dut, faute de ressources, quitter la capitale, et s'exiler dans une petite ville de 3.000 âmes, Saint-Martin-d'Olivet, distante de trois lieues d'Orléans. Il mena la dure existence du médecin de campagne, d'abord dans la région dont il avait fait primitivement choix, plus tard à Crouy-sur Ourcq, près Meaux ; il n'y séjourna pas longtemps ; car bientôt après, nommé au concours chirurgien des hôpitaux de Paris, Ricord avait enfin trouvé son port d'attache, la seule scène digne de son grand talent et où il devait briller on sait de quel éclat !

C.

Statues à des personnages vivants (XXVIII, 328). — Si le docteur G. CLEMENCEAU est le premier médecin français statufié vivant, il est d'autres savants qui n'appartiennent pas à notre corps et qui ont reçu le même honneur : nous rappellerons seulement les noms de BUFFON (1), de CHEVREUL (2), dont les statues furent élevées, au Jardin des Plantes, pendant que vivaient encore ceux qui étaient l'objet de cet hommage anthume.

Particularité moins connue, un célèbre naturaliste s'est « montré inaccessible à ces faiblesses auxquelles de généreuses natures ne résistent pas toujours », pour employer les termes mêmes de son biographe (3).

Ayant appris que l'Administration municipale de la ville de Lyon avait décidé que son buste en marbre serait placé dans une des salles du Musée zoologique de cette ville, M. DE BLAINVILLE écrivit au maire :

J'ai senti, comme je le devais, tout l'honneur que l'Administration municipale de la ville de Lyon a bien voulu me faire, en décidant que mon buste fût au nombre de ceux qui vont orner la salle du musée qu'elle a destiné à la zoologie ; mais les principes que je me suis faits au sujet des honneurs à rendre aux hommes vivants, ne me permettent pas de condescendre à son désir, quoique exprimé d'une manière si honorable pour moi. Veuillez donc, monsieur, en lui disant que jamais je ne perdrai le souvenir d'une proposition aussi glorieuse pour moi, lui offrir mes excuses et mes regrets.

Combien sont capables d'un pareil aveu de modestie ; mais il ne faut pas demander aux hommes d'être des saints, n'est-ce pas ?

L. R.

Editions étrangères de Laënnec (XXVII, 25, 253). — En réponse à la question posée dans le numéro du 1er janvier 1920 de la *Chronique médicale*, page 25 : Il existe une traduction en allemand (de Laënnec) par MEISSNER. Leipzig, 1832, 2 vol. Il y aura, (il y en a) peut-être encore d'autres, que je ne connais pas.

Virgilio MACHADO (*Lisbonne*),
Correspondant étranger de l'Académie de médecine, à Paris.

Les propriétés médicales du coco (XXVIII, 266). — Dans le numéro de septembre dernier, le Dr LAHILLE insiste sur la puissance diurétique de l'eau de coco, « véritable sérum végétal, autant qu'eau alimentaire ». Personnellement, pendant mon séjour à la Côte-d'Ivoire (1910-11), j'ai constaté cette propriété urinaire, doublée d'une influence *laxative* très nette.

(1) Cf. la *Correspondance historique et archéologique*, avril 1902, p. 119, note.

(2) La statue de Chevreul fut inaugurée en 1886, lors du centenaire de l'illustre chimiste.

(3) J. BÉCLARD, *Notices et Portraits*.

Tous les matins, à Grand-Bassam, à mon arrivée au bureau, le garde du Cercle, qui me servait de planton, m'ouvrait, de la pointe de sa baïonnette, une noix, dont je dégustais le liquide aigrelet.

Ce breuvage remplaçait, d'ailleurs, pour certains fonctionnaires veillant trop, le vin blanc — eau de seltz — citron, — désigné vulgairement en Normandie, à Caen surtout, sous le nom évocateur de « rince-cochon ». Dr Roland Guébhard (*Aix-en-Provence*).

Un projet de construction de l'Hôtel-Dieu au XVIIIe siècle (XXVIII, 190). — Je lis, dans le n° 6 de cette si intéressante *Chronique médicale*, qu'il avait été question, sous l'Empire, d'édifier l'Hôtel-Dieu sur les terrains de l'île de Louviers. Je l'ignorais ; mais je me suis rappelé à ce sujet, qu'en 1786, un architecte du nom de Poyet avait établi un mémoire sur la nécessité de reconstruire l'Hôtel-Dieu, et, comme emplacement, il désignait l'île aux Cygnes, à l'autre extrémité de Paris.

Dans ce mémoire, il constate que les autres hôpitaux ne perdent qu'un huitième de leurs malades, alors que l'Hôtel-Dieu de Paris perd le quart des siens ; — que les malades y sont communément 3 à 4 dans le même lit, et en temps d'épidémie, jusqu'à 5 ou 6 ; — que l'insuffisance du local a forcé de mettre jusqu'à quatre files de lits dans une même salle, à les joindre immédiatement bout à bout et côte à côte, à les presser comme dans un garde-meuble, etc., etc., etc.

Il donne à son édifice la forme d'un cercle composé de grandes salles tendantes au centre et séparées par de vastes cours. Ce monument, dit-il, représentant l'un des plus beaux monuments de Rome, le Colisée, serait composé de 48 grandes salles de 84 lits chacune et de 96 petites salles de 12 lits. On y aurait une quantité de bains indéterminée, avantage qui ne pourra jamais avoir lieu dans le terrain actuel, où tous les efforts imaginables n'ont pu parvenir à procurer plus de *douze* bains. Il ajoute qu'on pourrait y établir des écoles de médecine pratique, où les jeunes médecins pourraient recueillir les lumières de l'expérience et former leur judiciaire (?) sous des professeurs choisis — si ces professeurs étaient les médecins les plus recommandables par leurs services dans les hôpitaux, ceux que le mérite le mieux reconnu aurait fait appeler à ces fonctions importantes, et non pas ceux que l'intrigue pourrait faire préférer, sans égard pour les malheurs qui résulteraient d'un mauvais choix. Dr Willette (*Paris*).

Les attaches médicales du Cardinal Dubois (XXVIII, 263). — Le *Journal des Débats* (14 août 1921) a eu raison d'infirmer, par l'anachronisme des faits, le récit inventé pour une réclame pharmaceutique, d'après lequel le cardinal Dubois aurait été droguiste chez l'apothicaire Clérambault, où il aurait créé « la pommade du Régent ».

Fils d'apothicaire ! C'est une épithète décochée, dès l'époque de Dubois, bien avant les *Mémoires* de Saint-Simon, qui l'ont propagée,

par les *détracteurs* du Cardinal-Ministre ; et lui même la leur retournait pour compte, en répliquant, non sans malice, qu'il les enverrait à Brive-la-Gaillarde contempler à loisir, si elle s'y trouvait, la boutique de son père.

Le duc Adrien-Maurice de Noailles, qui avait été ministre d'Etat, président du Conseil des Finances (1715), et même membre du Conseil de Régence, dut aller la contempler, cette prétendue boutique, quand, pour une querelle d'étiquette, en 1722, Dubois l'exila à Brive et à Noailles. Et de dépit pour sa disgrâce, il fit écrire à l'abbé Millot, dans les *Mémoires du duc de Noailles* :

« Le fils de l'Apothicaire d'un grand seigneur, né dans une de ses terres, aussi vicieux que le Seigneur était distingué par son mérite, remporta sur lui ce triomphe ! »

Or, ni Brive n'était une terre des Noailles, — ils en partageaient seulement avec les Consuls la co-seigneurie, — *ni le Cardinal n'était fils d'un apothicaire, mais bien d un docteur en médecine*, Jean Dubois, qui l'avait eu de Marie de Joyet : *c'était, en réalité, le frère de son père et son parrain, M. Guillaume Dubois, qui tenait une apothicairerie* ; il fut consul de la ville en 1683 et testa en 1693.

Le docteur Jean Dubois avait soigné le marquis Jean III de Pompadour, lieutenant général-gouverneur du Limousin. En reconnaissance, celui-ci accorda, en 1669, à l'enfant de son médecin, alors élève au collège de Brive, une bourse au collège Saint-Michel — dit aussi Chanac et Pompadour, — dont les places étaient à la nomination de ce seigneur, comme héritier des fondateurs : cela permit au jeune Guillaume Dubois d'achever à Paris ses études classiques, et d'être à l'abri du besoin, quoi qu'en dise la légende.

La médecine exercée à Brive par le Dr Jean Dubois fut ensuite pratiquée par son fils aîné, le Dr Joseph Dubois, né dans cette ville en 1650 : celui-ci, étant 1er consul, en devint maire perpétuel en 1693, et lieutenant général de police en 1700.

Après avoir été Commissaire pour la revue des Troupes de passage, puis inspecteur des finances pour le recouvrement des deniers royaux en Limousin (1716), il fut appelé, par son frère l'abbé, à Paris, en 1719, pour être son homme de confiance : ainsi parvint-il aux fonctions et titres de conseiller d'Etat, de premier secrétaire du Cabinet du roi, de secrétaire des commandements de l'Infante d'Espagne (1736), ainsi que de directeur général des Ponts, Chaussées et Levées du royaume, Grand-Voyer de France. Il mourut en 1740.

Ce personnage avait été, en 1723, l'héritier bénéficiaire de son frère, le cardinal-ministre ; avec leurs ressources personnelles, fut relevé de ruine le chœur de l'église où ils avaient été baptisés ; puis, sous les ordres et aux frais du Grand-Voyer, fut construit, en 1734, le pont unique de leur ville natale sur la Corrèze, qui s'appelle encore *le Pont Cardinal*. Enfin, leur fortune léguée en majeure partie, par un fils du docteur, à l'Hôpital-hospice qui se dénomme depuis *Hôpital Dubois*, fait de la famille Dubois la grande bienfaitrice de Brive-la-Gaillarde.

Louis de Nussac.

Revue biblio-critique

HISTOIRE DE LA MÉDECINE

La Peste à Toulouse, des origines au dix-huitième siècle, par le Dr JOSEPH ROUCAUD. J. Marqueste, Toulouse. 1919.

Les monographies locales sont toujours précieuses à consulter, elles apportent une contribution, et qui n'est pas négligeable, à l'histoire générale, et quand, comme celle-ci, elles sont le fruit de recherches consciencieuses dans les archives, les comptes du trésor, les ordonnances capitulaires, les papiers notariés, etc., on est assuré d'y découvrir du neuf et de l'inédit.

La peste ! Quel sujet cependant a été plus exploré, et croirait-on qu'il y ait encore des découvertes à y faire ? Tout ce qui a trait aux psychoses en temps d'épidémie (pp. 23, 139), aux processions de reliques (34 et 59), à la fermeture des étuves (36) et des cabarets (47), au nettoyage des rues et à l'enlèvement des boues (46 et 115), à l'allumage de feux sur les places publiques et devant les maisons (50), à la défense aux *infects* de s'approcher des villes sous peine du fouet (51 et 86), à leur mise en quarantaine dans des lieux éloignés (63), à la fustigation des prostituées, sorties de leur repaire en dépit des règlements (76), à l'usage des « pommes de senteur » par ceux qui avaient à approcher les pestiférés (83), et de la poudre pour purifier l'air (143) ; au port d'un flambeau, pour chasser le mauvais air (99) ; à la suppression des animaux vecteurs du virus pesteux (117) ; à la sémination de la peste (153, 165) ; au port du saint viatique à l'aide d'instruments qui permettaient de donner celui-ci de loin (256), tout ce qui se rapporte, en un mot, aux objets énumérés atteste que toutes les précautions étaient prises, à Toulouse comme partout ailleurs, pour se garantir de la peste.

Mais dans ce travail, il y a d'autres points qui ont échappé aux historiographes de la peste, ou qu'ils n'ont pas relevés dans les documents qu'ils ont consultés. Notre érudit confrère nous parle, par exemple, d'un ermite qui passait pour avoir un don spécial : non seulement, il voyait, mais il flairait la peste (211) ! Voilà une profession que Privat d'Anglemont n'a pas prévue dans ses « petits métiers inconnus ». Le Dr J. ROUCAUD nous conte encore (254) qu'on fit, en 1653, à Toulouse, une expérience *in anima vili*, que nos mœurs actuelles n'accepteraient pas sans protestation : six pauvres furent envoyés à l'hôpital de la Grave, qui venait d'être désinfecté, « autant pour le nettoyer que *pour en faire l'essai* ». Nous sommes tout de même plus humains aujourd'hui.

Une source à laquelle on ne puise pas d'ordinaire, et dans laquelle l'auteur a découvert d'intéressants renseignements sur l'ameublement, le chauffage, l'éclairage et la nourriture dans les hôpitaux placés sous l'invocation de saint Sébastien ou autres patrons des pes-

tiférés, ce sont les *Comptes de la peste* : nous reproduirons peut-être quelque jour l'inventaire de ce mobilier si spécial, et aussi le chapitre relatif au personnel attaché au service des pesteux.

Nous en avons assez dit pour montrer le grand intérêt que présente cette thèse, de près de 500 pages, que nous avons eu plaisir et profit à lire, le crayon à la main, et sur laquelle nous aurons sans doute occasion de revenir, pour nombre de détails qui ont leur importance, et que les épidémiologues n'ont pas le droit de négliger.

Laënnec après 1806 (**1806-1826**), d'après des documents inédits, par Alfred Rouxeau. Paris, J.-B. Baillière, 1920.

Ce livre fait suite à l'ouvrage du même auteur, précédemment paru sous le titre de : *Laënnec avant 1806*. Il complète à merveille cette biographie du grand clinicien, qui est plutôt une histoire de ses œuvres, qu'à proprement parler son *curriculum vitæ*. Sans faire table rase des travaux de ses prédécesseurs, qu'il critique parfois assez âprement, l'auteur a surtout recouru à des sources nouvelles, et notamment aux papiers de famille qui lui ont été libéralement communiqués, ce qui lui a permis de composer une étude neuve et des plus attachantes. Un pareil livre ne s'analyse pas, il faut le lire et l'avoir toujours à portée de la main, toutes les fois qu'on aura l'occasion de parler du créateur de l'auscultation médiate, dont la figure nous apparaît si sympathique dans les traits que son biographe le plus accrédité nous présente et dont, on le sent, il a tracé les linéaments avec ferveur. Nous aurons sans doute occasion de recourir souvent à cette source, mais nous engageons dès à présent nos lecteurs à se procurer ce volume tiré à petit nombre et qui est appelé à devenir introuvable.

Signalons, après le magistral ouvrage du Pr Alfred Rouxeau, la brochure très substantielle, de notre érudit confrère, M. Robert Cornilleau, sur « la Formation d'un génie médical : Laënnec. »

Notons, incidemment, que Laënnec, avant d'aborder la carrière médicale, eut un instant l'idée de concourir pour l'Ecole centrale des travaux publics (plus tard l'Ecole polytechnique). Heureusement, il devint « carabin », grâce à quoi la médecine compte une gloire, peut-être la plus illustre de toutes, à son actif.

Prophylaxie, désinfection et antisepsie à travers les âges, par le Dr H. Grasset (Extrait des *Bulletins de la Société industrielle de Rouen*, janvier-décembre 1918 et janvier-juin 1919). Rouen, imprimerie J. Girieud, 1919.

Depuis les chasseurs d'éléphants, qui s'administraient tous les jours des fumigations sulfureuses pour se préserver des fièvres, parce qu'ils avaient observé que le voisinage des soufrières naturelles était indemne de fièvres puludéennes, jusqu'aux méthodes modernes d'antisepsie les plus perfectionnées, quel chemin parcouru ! Et cependant, que d'idées raisonnables se dissimulent sous

les pratiques du plus grossier empirisme ! Notre confrère, le Dr H. GRASSET, a passé en revue toutes les mesures de prophylaxie, de désinfection et d'antisepsie depuis les temps les plus reculés, et c'est le résultat de ses recherches qu'il nous livre.

Nous nous permettrons de faire à l'auteur deux reproches : celui de n'avoir indiqué aucune référence bibliographique ; en second lieu, de s'en être tenu aux grandes divisions chronologiques, au lieu de sérier les sujets traités, ou tout au moins de les indiquer dans une sorte d'index ou de table analytique ; nous lui suggérons cette amélioration pour une prochaine édition ; ainsi modifié, l'opuscule du Dr Hector Grasset rendra de réels services.

Histoire de la chimie, par Maurice DELACRE. Paris, Gauthier-Villars et Cie, 1920.

Aucun ouvrage, vraiment sérieux, sur ce sujet, n'avait paru en France depuis celui de Ferd. HOEFER, si justement estimé. L'auteur a professé pendant 20 ans la chimie supérieure à l'Université de Gand, il a donc toute compétence ; de plus, il a su rendre attrayante une matière par elle-même assez aride, et il expose, dans un style précis et clair, les théories successives de la chimie organique, et aussi le développement progressif de cette science par la biographie des savants qui l'ont illustrée. C'est ainsi qu'il nous initie aux découvertes de VANHELMONT, de BOYLE, de LAVOISIER, de ses émules et ses détracteurs ; de DAVY, LIEBIG, GRAHAM, pour arriver à J.-B. DUMAS, LAURENT et GERHARDT, KÉKULÉ et WURTZ, enfin à l'époque moderne.

En résumé, livre très sérieusement composé, plein de vues neuves, et qui a sa place marquée dans toute bibliothèque historico-médicale.

Les Apothicaireries de Couvent sous l'ancien régime, par Marcel FOSSEYEUX. Paris, 1921. Tiré à part de la *Société de l'Histoire de Paris*.

L'exercice de la pharmacie dans les couvents, imposé par la nécessité au moyen âge, s'est perpétué jusqu'au XVIIIe siècle, et a produit de nombreux abus. Les Feuillants, les Récollets, les Jésuites, les Capucins, si chers à Mme de Sévigné, les Frères prêcheurs ou Jacobins, les Chartreux, tous les ordres monastiques en un mot avaient, chacun, leur apothicairerie ; les communautés de femmes fabriquaient également et vendaient même des remèdes ; d'autres, il est vrai, comme les Miramiones, les délivraient gratuitement, et quelques grandes dames charitables, comme Mme FOUQUET, la mère du fastueux amateur d'art, suivirent ce charitable exemple. La compagnie des apothicaires finit par s'émouvoir de cette pratique illégale d'un art dont elle avait le monopole.

C'est là un bien curieux chapitre de la thérapeutique d'autrefois, et nul mieux que le très averti M. Fosseyeux n'était qualifié pour le mettre au point.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

DELLY. — *L'Ondine de Capdeuilles*. Tallandier, 75, rue Dareau, Paris.

MARFORT (J. E.). — *Manuel théorique et pratique de massage et de gymnastique médicale suédoise*. Vigot frères, 23, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

HYVERT (Roger). — *Précis de pathologie interne et de diagnostic*. Maloine et fils, 27, rue de l Ecole-de-Médecine, Paris.

SERGENT (Emile). — *Hygiène et régimes*. Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

SERGENT (Emile). — *Thérapeutique, tome II: Bactériothérapie, Vaccinothérapie, Sérothérapie, Formulaire de thérapeutique*. Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

PARREL (G. de). — *Précis de thérapeutique médicale oto-rhino-laryngologique*. Maloine, 27, rue de l'Ecole de-Médecine, Paris.

LEADBEATER (C. W.). — *Une esquisse de la théosophie*. Publications théosophiques, 4, Square Rapp, Paris, VIIe.

VOIVENEL (Paul). — *Les grands inquiets*. — Imprimerie ouvrière, 6, rue Bayard, Toulouse.

MARCEL BORDIER. — *La Blennorragie, son évolution*; critique du diagnostic et méthode d'observation graphique. A. Maloine et fils, Paris, 1921, 25 francs.

L. PRON. — *Le contenu stomacal à jeun à l'état pathologique et les catarrhes gastriques*. 3e Edition, modifiée. Paris, Maloine et fils, 1921, 2,50.

DELHERM et LAQUERRIÈRE. — *Electrologie*. Paris, Maloine et fils, 1921, 18 francs.

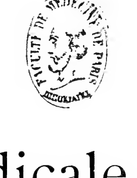
CLÉMENT SIMON, ROSTAINE, BELLIN, MIRANDE, FAVRE, BABONNEIX, J. DU CASTEL. — *Syphilis*, t. I. (Généralités et syphilis de l'adulte.) A. Maloine et fils, 1921, 28 francs.

Dr Jules STEINHAUS. — Les *Tumeurs*; morphologie et biologie générales. A. Maloine et fils, Paris, 1921, 25 francs.

Dr MAURICE FAURE (de La Malou). — *Le nouveau traitement arsenical des accidents nerveux de la syphilis*. Extraits des *Bulletins et Mémoires de la Société de Médecine de Paris*, séance du 10 mai 1912.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.



LA Chronique Médicale

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Histoire littéraire et Pathologie

La dernière maladie de M. Charles (Jacques-Alexandre-César), membre de l'Institut,

Par M. L. Babonneix.

Rien de mieux connu que les *Travaux et les Jours* du physicien Charles. Les Eloges académiques (1) nous le représentent, d'abord, petit fonctionnaire des remontes, puis bientôt, harassé des haras, ouvrant, place des Victoires, un cours de physique à l'usage des gens du monde, s'élançant, de la terrasse des Tuileries, à la conquête des airs et, d'ascension en ascension, s'élevant jusqu'à l'Institut. Les aéronautes n'oublient pas que, le premier, il a eu l'idée de munir les ballons d'un guide-rope, d'une soupape et d'un baromètre. Un roman fameux nous apprend que, séduit, sur ses vieux jours, par les beaux yeux d'une jeune créole (2), il voulut tenter une dernière expérience qui ne réussit point et qui le fit, bien malgré lui, entrer dans l'immortalité. On sait enfin qu'il mourut le 7 avril 1823 (3).

Dans quelles circonstances, et, pour parler comme Molière, de la main de qui ? Autant de questions restées jusqu'ici sans réponse, et que nous voudrions essayer de résoudre, à l'aide de documents ignorés, les uns, parce qu'officiels, les autres, parce qu'inédits.

*
* *

Longtemps, sa vigueur était restée prodigieuse. Il ne l'avait pas toute usée le jour où il avait infligé à Marat, qui était venu lui

(1) Baron Fourier. *Eloge historique de M. Charles*. Institut Royal de France, Académie Royale des Sciences, séance publique du 16 juin 1828. Paris. F. Didot (s. d), in-4°, 16 p. — Pour la rédaction de cet Eloge, Fourier a utilisé des notes manuscrites fournies, le 30 mars 1827, à la demande de Mme Charles de Talmours, belle-sœur du défunt, par Fare-Bontemps, et conservées aux *Archives de l'Académie des sciences*. — V. aussi de Rossel, *Discours prononcé aux funérailles de M. Charles*, le 9 avril 1823. Institut Royal de France, Académie Royale des Sciences ; Paris, Didot, 1823, in-4°, 4 p.

(2) A. de Lamartine. *Raphaël. Pages de la vingtième année*. Paris, 1849. Les citations que nous faisons de ce livre se rapportent à l'édition in-18, publiée chez Hachette, Paris, 1898. D'après Lamartine, à ce moment, Mme Charles avait dix-sept ans, et son mari, non loin de quatre vingt-cinq (p. 54 et 56). A quelque trente ans près, ces chiffres sont exacts. Lors de leur mariage, Julie avait vingt ans ; quant à son mari, il n'en avait « que » cinquante-huit.

(3) *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, t. V. Paris, 1876, in-8°, art de Teyssèdres, p. 276.

chercher querelle, une correction dont, par respect pour leurs lecteurs, ses biographes se gardent d'indiquer la nature... A la veille même de ses noces, il semblait fermement décidé à ne pas jouer les maris honoraires : « Elle (Julie) vaut bien plus, écrivait-il à des amis, que toutes les peines que sa possession m'aura coûtées » (1).

Sans doute, d'après *Raphaël*, il n'aurait jamais été qu'un père pour elle. Et, aussi, un mari complaisant (2). Mais, pour le peindre d'aussi noires couleurs, LAMARTINE avait ses raisons, qui ne font guère honneur à sa raison (3). Et puis, en 1847, le grand homme souffrait, une fois encore, d'impécuniosité. Il n'avait vu aucun inconvénient à battre monnaie avec ses amours, et à mettre en scène, habilement voilée de manière à la mieux faire reconnaître, la mystérieuse héroïne du *Lac*. Le *Lac* est une poésie immatérielle, « toute baignée d'infini » (4), et d'où émane

Une amoureuse odeur de soir et de passé.

Raphaël est une mosaïque d'histoires incertaines, un ouvrage littéraire, dont aucun critique n'est jamais parvenu à déterminer le genre, où ce qui n'est pas faux est conventionnel, mais qui n'en reste pas moins un chef-d'œuvre de l'éloquence de la chair.

Abstraction faite de quelques tendances à la dépression, provoquées par les attaques des partisans de MONTGOLFIER (5), l' « ob-

---

(1) ANATOLE FRANCE. *L'Elvire de Lamartine*, *Le Temps*, 4, 11 et 26 septembre 1892, et Champion, 1893, in-18, p. 121. A noter que le texte de la plaquette diffère, en maint endroit, de celui de l'article.

(2) A. de LAMARTINE, *loco citato* : « Il faudrait (dit Charles, en proposant sa main à Julie) que vous eussiez le courage d'accepter aux yeux du monde, et pour le monde seulement, le nom, la main, l'attachement d'un vieillard qui ne serait qu'un père sous le titre d'époux, et qui ne demanderait à ce titre que le droit de vous recevoir dans sa maison et de vous chérir comme son enfant » (P. 55). « Le jour où je devais sortir pour toujours de la maison des Orphelines, déclare Julie, j'entrai, non comme sa femme, mais comme sa fille, dans la maison de mon mari » (P. 56). « Bien loin de se montrer sévère ou jaloux de mes relations, il recherchait, avec une attention complaisante, tous les hommes remarquables dont la société pouvait avoir de l'attrait pour moi ; il aurait été heureux si j'avais préféré quelqu'un dans la foule, et sa préférence eût suivi la mienne » (P. 57). Plus loin, nous apprenons que le vieillard encouragea les courses de Julie et du pseudo-Raphaël autour de Paris (P. 186).

(3) Un certain nombre sont énumérées par M. DOUMIC, *Lettres d'Elvire à Lamartine*. Paris, 1906, in-18, p. 9.

(4) L'expression est de M. R. DOUMIC.

(5) « Comme tous les novateurs, Charles fut en butte aux traits de l'envie... et l'un des hommes les plus doux et les plus inoffensifs fut longtemps exposé à des contradictions pénibles, et perdit le repos si nécessaire aux études philosophiques » (BRAINNE, *Les Hommes illustres de l'Orléanais* ; Orléans, Gatineau, 1852, in-8°, t. I, pp. 314-317). « On parvint à changer insidieusement une souscription publique en opération particulière. Ce fut la raison de la proscription qui m'a poursuivi si longtemps et m'a tant tourmenté. J'ai consigné une partie de ces faits dans un premier mémoire, dont la lecture, si jamais il devient public, pourra un jour servir de consolation à tous ceux qui éprouvent des contrariétés au milieu de leurs efforts pour le bien... Quand mon premier ballon disparut en quelques minuttes (*sic*) au sein des nuages



Fig. I. — Ascension de Charles et Robert.
(Collection Chapelier).

servation » de Charles reste d'une pauvreté désolante jusque vers 1809. C'est alors qu'il commença à souffrir de la pierre (1) : « J'aurois été vous voir, écrit-il à ses amis, les Morel de Vindé, si, dans ce moment-ci, je pouvois me hasarder à rester deux heures en voiture. Mais comme vous vous portez ! me disent ceux qui me regardent à la figure. Je serois tenté de leur répondre, comme la vieille de *Candide* : « Vous ne me diriez pas cela si... » Je ne puis, dit M. Anatole France, auquel nous empruntons cette citation, transcrire le reste. Le vieux Charles parlait de ses infirmités avec une gaieté courageuse. Il lui échappe ici une saillie, dont la liberté, relevée de littérature, est très congrue dans une lettre intime, mais qui semblerait un peu cynique dans un livre. Au reste, on sait ce que répondit la vieille à Cunégonde, qui la trouvait plus plaisante de prétendre être plus malheureuse qu'elle. Après avoir pris à son compte la réplique de la vieille, Charles poursuit avec une bonhomie souriante, qui plaît chez un vieillard accablé d'infirmités : « J'ai grand regret qu'il n'y ait pas seulement un pauvre petit ruisseau qui mène à la Celle (2) : je me laisserois aller à vau-l'eau comme une grenouille. Que diroit Mme de Vindé, si j'allois lui répéter l'apparition d'Ulysse à la princesse Nausica tout au beau milieu de sa prairie (3) ? »

En 1815, les douleurs réveillées par la moindre course étaient devenues telles qu'il ne pouvait plus quitter Paris. Il laissa Julie rejoindre seule le Roy à Gand. Au charme de la créole, elle unissait l'élégance de la Parisienne. Aussi, à la cour, chacun de lui faire la cour. Des *Cent Jours*, elle fit les beaux jours (4).

---

qui semblaient l'attendre pour le soustraire à la persécution, qui n'eût cru donc que les baines n'aient disparu avec lui ? Cela ne fit qu'exciter l'envie... Elle s'empara de tous les journaux. Tout le monde fut contre moi ». Après l'ascension, « la calomnie aiguisa de nouveau ses traits ». Et Charles de conclure qu' « il n'y a guère de bonheur pur et durable que dans l'obscurité et dans le silence ». (*Leçons*, Bibl. de l'Institut, M. S. N. S. 104 (xviiie siècle). Papier, 18 cahiers et 2 pièces, 270 sur 200 millim., demi-relié. Pièce XVI (30e à 42e leçon), pp. 95 et 110. V. aussi Pièce XIX, *Second mémoire sur l'aérostation*, 1784).

(1) Cette date est indiquée par Anatole France et par Maillard, *Le physicien Charles, Mémoires de la Société d'agriculture, sciences*, etc, *d'Orléans*, 4e série, t. XXXIV, 1895, pp. 152-173.

(2) Propriété des de Vindé.

(3) Anat. France, *op. cit.*, pp. 43 & 44 de la plaquette.

(4) Voici, à ce sujet, ces lignes perfides, extraites d'un billet que le baron Mounier adresse à sa femme : « M. de Lally est de retour de Bruxelles depuis avant-hier. Nous jouissons fort peu de sa présence. Il faut que tu sacbes que nous avons ici une belle Parisienne cbez laquelle il passe presque tout son temps. C'est la femme d'un vieux savant, membre de l'Institut, M. Charles. Pour elle, elle est jeune et agréable, et toujours si bien arrangée, si bien tirée, si bien plissée dès le matin, qu'elle n'en est que plus séduisante. » Publié dans les *Girouettes Politiques, Un secrétaire de Napoléon Ier*, par le Comte d'Hérisson. Paris, 1894, in-18, p. 391. — V. aussi ce passage, du même (p. 418) : « De temps en temps, je vais chez Mme Charles, qui est fort aimable, et cbez laquelle se réunissent M. de Lally, M. de Poix, etc., ou bien cbez Mme de Jaucourt ».

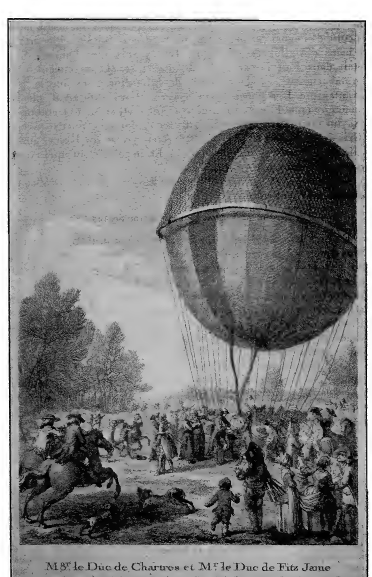


Fig. II. — *Le* Tour de Nesle.
(Collection Chapelier).

L'année suivante, soit pour la guérir d'une affection cardiaque mal déterminée (1), « soit plutôt par un penchant naturel à la fa-« culté d'éloigner les mourants, les médecins lui conseillèrent les « bains d'Aix, en Savoie » (2). Elle y rencontra Lamartine. Il était dans tout l'éclat de la jeunesse ; ses allures étaient d'un grand seigneur, et il concevait de lui-même l'opinion la plus avantageuse. Don plus précieux encore, il lui suffisait de pleurer pour être ému. Elle était une désenchantée, et, aussi, une embrasée. Ne lui était-il pas arrivé de « flirter », faute de mieux, avec le Grand-Maître de l'Université (3)? A en croire ses bonnes amies, elle avait le cœur innombrable (4). Et le poète n'eut qu'à verser quelques larmes pour l'attendrir...

Cependant qu'au pied des coteaux de Faverges, tous deux allaient, chaque jour, entendre

Le bercement des flots sous la chanson des branches,

Et qu'à la lueur des étoiles, ils échangeaient mille propos, « tous plus secrets, et meilleurs, et plus bas, et plus longs, et qui oublient, en s'écoutant, que le jour se meurt », les souffrances de Charles continuaient de s'aggraver. Le plus suspect de ses biographes nous le montre, en janvier 1817, gravissant le soir, appuyé sur l'épaule d'un serviteur, l'escalier qui conduisait à sa chambre (5). De tous les détails que l'on trouve dans *Raphaël*, celui-ci pourrait bien être exact, et Lamartine avoir pour un coup, et sans y prendre garde, dit la vérité.

Au printemps de 1817, Elvire partait seule pour Viroflay. Pas une seule fois son mari ne lui rendit visite. Et lorsque, en septembre, elle revint à Paris, il fut incapable de lui prodiguer le moindre soin. Il ne put qu'assister à ses derniers moments, et, de ses mains défaillantes, recevoir le Crucifix...

(*A suivre*)

---

(1) D'après *Raphaël*, elle souffrait de spasmes au cœur. Il convient de rappeler qu'à cette époque, les médecins n'admettaient que deux causes de cardiopathies (Mérat, *Dictionaire (sic) des Sciences Médicales, par une Société de Médecins et de Chirurgiens.* Paris, Panckouke, 1813, in-8°, article *Cœur*, p. 471) : « 1) — les passions auxquelles l'homme est en proie, et qui, toutes, contribuent à déranger l'action régulière du cœur ; 2) — la plupart des actions de la vie qui tendent à déranger le rhythme de cet organe, tels sont les ris, les pleurs, la danse, la course, l'usage des instruments à vent ».

(2) Anat. France, *loco citato*, p. 55.

(3) *Raphaël*, p. 57, et *Cours familier de Littérature*, t. XXVII, p. 349.

(4) La veuve de B. de Saint-Pierre, qui la connaissait, m'a toujours dit qu'elle était très volage ». (*Manuscrit de Dargaud*, cité par des Cognets, *La Vie intérieure de Lamartine*, Paris, 1903, in-18°, p. 79).

(5) *Raphaël*, p. 164. — V. aussi p. 167 : « Les infirmités fréquentes de l'âge « dans le maître interrompaient trop souvent ces entretiens ».

Actualités rétrospectives

Parlons encore de Molière !

C'est BOILEAU qui, semble-t-il, a mis le prémier en circulation le récit qui a trait au rôle joué auprès de MOLIÈRE par sa servante.

Je me souviens, écrit l'auteur des *Réflexions critiques sur quelques passages du rhéteur Longin*, que Molière, m'a montré plusieurs fois une vieille servante qu'il avoit chez lui, à qui il lisoit, disoit-il, quelquefois ses comédies ; et il m'assuroit que lorsque des endroits de plaisanterie ne l'avaient point frappée, il les corrigeoit, parce qu'il avoit plusieurs fois éprouvé, sur son théâtre, que ces endroits n'y réussissoient point.

En 1668, Molière avait à son service, outre Renée VANNIER, devenue célèbre sous le surnom de LA FORÊT, une servante de cuisine, nommée Louise LEFEBVRE, et ce qui est assez piquant, *veuve d'un chirurgien*. Elle mourut, et Molière ne prit personne pour la remplacer (1).

*
* *

On n'ignore plus aujourd'hui que, pour la cérémonie turque du *Bourgeois gentilhomme*, Molière s'est surtout inspiré des *Mémoires du Chevalier d'Arvieux*.

Voici comment se donnait, encore au XVIIe siècle, la bastonnade en Turquie, d'après le voyageur précité :

La maniere dont on punit les Cherifs est trop singuliere pour l'oublier ici. On sçait qu'on appelle Cherifs tous ceux qui descendent de la famille de Mahomet ou Muhamed... Ils portent pour se distinguer des autres un turban verd, et une veste de la même couleur, que les Musulmans respectent si fort, qu'il n'est permis à aucun autre qu'aux Cherifs de porter ce turban. Ces Cherifs ne sont pourtant pas toujours si saints et si honnêtes gens qu'ils le devroient être ; ils tombent dans des fautes comme les autres, et vendent à faux poids et à fausse mesure ; mais quand ils sont surpris, on les châtie comme ils le méritent. Il est vrai qu'on le fait avec décence et d'une façon toute respectueuse. Avant de leur donner les coups de bâton auxquels ils sont condamnez, on étend par terre un mouchoir brodé, on leur ôte avec respect leur turban verd, on le pose sur un mouchoir, et on le couvre d'un autre mouchoir, afin que cette couleur sainte ne souffre point du châtiment que l'on va faire à celui qui l'a profanée par sa mauvaise conduite. Quand on l'a mise hors d'atteinte, on étend le criminel sur le dos, et on lui donne une vigoureuse et nombreuse bâtonade... On lui remet son turban avec respect, on lui fait une grande salamalée, c'est-à-dire une profonde reverence et on le laisse en liberté.

(1) Ed. FOURNIER, *Le Roman de Molière*.

S'il faut en croire d'Arvieux, la bastonnade, en Turquie, servait à corriger les ivrognes, à châtier les marchands qui vendent à faux poids, à punir les mauvais payeurs, à faire verser les impôts aux Juifs ; mais elle n'était pas qu'un châtiment ; elle était employée à chasser la goutte et à guérir la folie !...

*
* *

D'où vient le nom de Pourceaugnac, employé par Molière ? Voici une hypothèse qui a été avancée à ce sujet :

Palaprat, écrit M. Mareschal de Bièvre, auteur d'une très intéressante biographie de son illustre aïeul, G Mareschal, chirurgien des rois Louis XIV et Louis XV, Palaprat ne nomme pas son modèle, dans la préface du *Grondeur*, tandis qu'une note de l'auteur, dans le discours sur *les Empiriques*, cloue au pilori de l'histoire cet indiscret médecin qui purgeait les gens malgré eux : il avait nom « Porceaunhac ».

Peut-être ce nom, connu de Molière trente ans auparavant, l'avait-il aidé à trouver celui de « Pourceaugnac » ?

Après tout, pourquoi pas ? A moins qu'on ait une version meilleure à nous soumettre.

*
* *

A l'Exposition Molière, organisée par la Comédie-Française, on s'est beaucoup arrêté devant le fauteuil où Molière aurait, prétend la légende, rendu le dernier soupir. En réalité, il ne mourut pas sur la scène ; il fut transporté, jusqu'à son domicile, dans une chaise, accompagné de l'acteur Baron, qui ne le quitta pas jusqu'à son dernier soupir.

Qnand on arriva à la maison, écrit M. Nozière, Mlle Molière n'y était point. Ce ne fut qu'après de longues heures qu'elle arriva. Le prodigieux comique avait réclamé du parmesan. Peut-être songeait-il à ce fromage miraculeux, que Sganarelle vend comme remède à des paysans crédules, en affirmant que, dans sa composition, entrent de l'or pur et des pierreries. Il aurait donc raillé, au moment d'expirer, la vaine science. C'est possible, — et il suffit que ce soit possible pour que cette scène du *Médecin malgré lui* ait un caractère sacré. Le plus souvent, elle n'est pas jouée à la Comédie-Française. On trouve qu'elle fait longueur. On la coupe. Un médecin fut appelé cependant, — et Molière mourut.

A l'encontre de M. Nozière, nous ne voyons là aucune intention de raillerie à l'égard de notre art. Molière se montrait, simplement, très averti de la thérapeutique en usage de son temps. Il suffit de se reporter au *Journal de la santé du roi* (Louis XIV), pour y relever que Vallot, afin de combattre, chez son auguste client, « une pesanteur de tête, accompagnée de mouvements confus, vertiges et faiblesse de tous les membres », tous symptômes qui n'avaient cédé à aucune des médications employées contre eux, Vallot eut, en der-

nière ressource, recours aux spécifiques, entre autres « le magistère de perles, le corail et le diaphorétique » ; et, dans une autre circonstance, le même archiatre employa, sans plus de succès, d'ailleurs, « un composé d'or, de marc et de vitriol », qu'on estimait souverain pour dissiper les malaises.

La pétrothérapie a, évidemment, beaucoup perdu de son crédit, mais y a-t-il si longtemps qu'on a préconisé l'or et ses différents sels ; comme on a essayé de remettre à la mode certaines préparations argentiques, telles que le protargol et le collargol ? Avant de rire de la crédulité de nos ancêtres, jetons un regard autour de nous.

*
* *

On devait s'attendre à ce que les médecins prissent part aux manifestations organisées, de tous côtés, dans toutes les régions du monde civilisé, en l'honneur du tricentenaire de la naissance de Molière.

Signalons, seulement à titre documentaire, les communications faites à la *Société de Psychothérapie*, par le Dr Bérillon, sur le « sens psychologique et le courage de Molière », et par le Dr Paul Farez, sur « la thérapeutique des médecins et Molière ».

Il nous sera peut être permis d'ajouter, à titre d'information, que le Dr Cabanès a fait, le jeudi 26 janvier, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine, en présence du doyen, M. le Professeur Roger, une conférence, suivie de projections, sur « Les Médecins et Molière ». Comme il ne nous appartient pas de porter un jugement sur cette conférence, nous passons la plume à un de nos plus réputés publicistes, M. Paul Mathiex, qui a fait, *de visu et auditu*, le compte rendu qu'on va lire :

Molière a t il calomnié les médecins de son temps ? A l'occasion de la célébration du tricentenaire, qui a déjà fait surgir tant de thèses, tant d'études et tant d'articles consacrés au génial écrivain, la question méritait d'être traitée à fond par un critique compétent, ayant autorité pour aborder un tel sujet.

Et nul ne pouvait être plus qualifié que le docteur Augustin Cabanès, auquel nous devons déjà la solution de tant d'énigmes historiques, pour s'attaquer à ce problème qui intéresse autant la littérature que la médecine.

Aussi, ne faut-il pas être surpris que l'annonce seule d'une conférence faite par le Dr Cabanès sur ce sujet : « Les médecins et Molière », ait suffi pour attirer un nombreux auditoire : le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine était, à dire vrai, trop exigu pour contenir la foule accourue jeudi soir ; et nombreuses sont les personnes qui ont dû rester sur les marches des escaliers conduisant à la salle, avec l'espoir, qui fut déçu, de pouvoir y pénétrer.

Des documents produits par l'éminent conférencier, il résulte que Molière nourrissait certainement un sentiment de rancune particulière à l'égard des médecins et qu'il a poussé à la caricature les types mis dans ses

comédies. On s'en doutait bien un peu ; mais le docteur Cabanès en a fait la démonstration probante.

Molière affuble ses docteurs d'un costume grotesque et les coiffe d'un chapeau pointu ridicule, alors que les estampes du temps attestent qu'ils portaient un vêtement fort discret et un chapeau assez semblable aux larges feutres d'aujourd'hui.

Molière leur fait parler un jargon prétentieux, assaisonné de mots fantaisistes, à désinence latine ou grecque, alors que, par les thèses conservées, il est facile de constater que les médecins du XVIIe siècle étaient des latinistes fort distingués, dont les phrases latines avaient une pureté toute classique.

Les Diafoirus et les Purgon, si fortement chargés par le cruel satiriste, existaient peut-être à l'époque de Molière ; mais ils étaient des types d'exception, comme il en a certainement existé de tous temps, et comme il ne serait pas difficile d'en découvrir, de nos jours encore, dans la profession si férocement ridiculisée par l'écrivain.

Ses médecins font rire, quand ils emploient avec suffisance des termes barbares et solennels, pour désigner les maladies ou les organes de la « guenille » humaine. Mais les docteurs d'à présent, appelés en consultation au chevet d'un patient, ne se servent-ils pas également de mots hermétiques, pour échanger leurs impressions, formuler leurs observations et établir leur diagnostic ?

Il peut être imprudent et même inhumain de laisser deviner à un malade l'affection dont il est atteint. Cette considération seule suffirait à commander aux médecins l'emploi de termes techniques, devant un patient ou ses proches, qui ne saisissent pas la valeur, souvent redoutable, de certains mots, comme dyspnée, hémoptysie, péricardite, souffle de Cheyne-Stokes, tréponème, et cent autres.

Qui donc songerait à faire grief à un médecin de ne pas avouer brutalement à un client ou révéler sans ménagement à sa famille, qu'il est atteint d'une incurable maladie de cœur, ou que son sang est empoisonné par le terrible microbe de la syphilis ? Le jargon mis par Molière dans la bouche de ses médecins, pour les tourner en ridicule, avait le même but que les termes, tirés eux aussi du grec ou du latin, employés par les docteurs d'aujourd'hui.

PAUL-HYEX (1).

La mort de Benoît XV. — Quelques indiscrétions sur les Conclaves.

C'est à une congestion pulmonaire d'origine grippale, compliquée d'urémie, qu'aurait succombé le pape BENOIT XV. L'affection la plus banale a eu raison, en quelques jours, de ce frêle vieillard, qui n'a pu opposer qu'une faible résistance au mal.

Le pape défunt était, en effet, un valétudinaire, qui n'avait rien d'athlétique dans sa constitution. Le peintre Albert BESNARD, devant qui posa le Pontife, avait remarqué que Benoît XV était atteint d'une asymétrie, particulièrement sensible sur son visage, mais qui affectait tout le corps et se traduisait par une légère inclinaison d'une épaule et une démarche traînante, où l'on pouvait reconnaî-

(1) *La Presse*, 28 janvier 1922.

tre un peu de claudication. Aussi, lorsqu'il recevait un visiteur, le pape s'efforçait-il, autant que possible, de n'avoir à franchir qu'une distance de quelques mètres, et le visiteur se trouvait-il près de lui, aussitôt franchie la porte de la salle où lui était donnée l'audience.

Malgré sa disgrâce physique dont il était le premier à plaisanter, et qui, au moment de son élection, obligea le tailleur pontifical à retoucher en hâte les vêtements destinés à Sa Sainteté, trop amples et trop lourds pour ses faibles épaules, Benoît XV fut un pape d'une remarquable activité : il ne se couchait généralement pas avant minuit et ne se levait jamais plus tard que 7 heures ; parfois même, à 5 heures il était sur pied.

Il observait un régime de vie des plus sévères. « Sa frugalité était grande. Il se nourrissait presque exclusivement de légumes et de poisson, arrosés d'un doigt de vin. Il était fort délicat sur le choix des aliments, n'aimant que des mets fort légers, non sans une pointe de gourmandise. Il se faisait souvent servir un entremets. » Ce n'est que grâce à la stricte observation de ce régime, qu'il put prolonger de quelques années une existence dont les jours étaient comptés.

Aussitôt la mort reconnue (1), contrairement à la tradition, le corps du pape n'a pas été embaumé. Rappelons, à ce propos, que, lors de la mort de Léon XIII, il fut procédé à cette opération, mais on dut hâter l'ensevelissement, tant fut rapide la décomposition. On en conclut alors que le cadavre de Léon XIII avait été mal embaumé, tandis que celui de Pie IX l'avait été si parfaitement, que le onzième jour, celui où eut lieu sa mise au cerceuil, il ne présentait encore la moindre altération.

Ce sont en général à des médecins surnuméraires qu'incombe cette besogne : à l'honneur d'embaumer le pape défunt, s'ajoutent des honoraires de 200 écus romains.

Une coutume était encore observée au XVIIIe siècle, qui, sans doute, ne l'est plus aujourd'hui : comme le corps du pape devait rester longtemps exposé au public, on lui rasait le visage et on lui mettait « un peu de rouge aux joues, pour adoucir cette grande pâleur de la mort » (2).

---

(1) « Aussitôt que le Saint Père est expiré, le Cardinal Camerlingue, en habit violet, se présente à la porte de sa chambre ; il y frappe par trois fois, avec un marteau d'or, et il appelle, à chaque fois, le Pape à haute voix par son nom de baptême, celui de sa famille, et celui qu'il portait étant Pape. Après un petit espace de temps, il déclare que le Pape n'ayant point répondu, il est donc mort. Le tout, en présence des Clercs de la Chambre et des Notaires Apostoliques, qui prennent acte de cette cérémonie. On apporte au même Cardinal l'anneau du Pescheur et il le casse avec le même marteau. Les morceaux en appartiennent au maître des cérémonies. Ensuite, il va prendre possession du Vatican, au nom de la Chambre Apostolique et accompagné des Clercs de la Chambre en habits noirs. » *Description historique de la tenue du Conclave*, etc., 1758.

(2) *Le Président de Brosses en Italie*, t. II, 404. Paris, 1858.

*
* *

Comme l'indique l'étymologie du mot, conclave (*cum clave*) signifie qu'on met, à la lettre, les cardinaux électeurs sous clef !

L'entrée en conclave a lieu le soir. La plupart des prélats se rendent d'assez bonne heure dans l'après-midi au Vatican, pour prendre possession de leurs « cellules », et s'y installer définitivement avec leurs deux « conclavistes » : secrétaire et domestique. L'installation est de la plus grande simplicité. Un lit, un bureau, des sièges, une toilette, un lavabo, et c'est tout. Pas de tapis, pas de rideaux. La seule innovation est l'éclairage électrique dans toutes les pièces, même dans les chambres destinées aux conclavistes et aux valets des cardinaux. Des planches de bois ferment les fenêtres pour garantir la clôture, sans enlever cependant ni l'air ni la lumière : toutes les fenêtres sont fermées de cette façon. Les appartements des cardinaux communiquent entre eux.

Tous les endroits par où l'on pourrait entrer ou sortir sont murés : on ne laisse qu'une porte libre, afin que les cardinaux qui arrivent après l'ouverture du conclave puissent entrer, et par où puissent sortir, pour ne plus rentrer, ceux, cardinaux ou autres, que la maladie ou toute autre cause mettrait à mal. Le soir du deuxième jour, ils sont tous, pour plus de sûreté, reconnus dans la chapelle. Le cardinal camerlingue et les trois chefs d'ordre s'assurent par eux-mêmes que personne n'est caché dans l'intérieur. Les cardinaux choisis à cet effet vérifient les clôtures.

Soir et matin, les cardinaux qui prennent part à l'élection s'assemblent à la Chapelle Sixtine, pour procéder au vote.

Les deux tiers des voix des membres présents sont nécessaires pour la validité de l'élection, et lorsqu'il n'y a pas de résultat, le scrutin est annulé : les bulletins, mêlés avec de la paille humide, sont brûlés dans l'âtre d'une petite cheminée, placée derrière l'autel ; la fumée sort par un tuyau au-dessus du grand balcon extérieur et apprend au peuple que le pape n'est pas encore nommé.

*
* *

Faisons maintenant connaître quelques particularités, généralement ignorées, et relatives aux différents conclaves.

Le 16 juillet 1492, au moment de partir pour Castel-Gandolfo, Innocent VIII tombait évanoui dans les bras du camérier. Cinq jours après, son état empirait : l'estomac ne supportait plus les aliments. « Il tétait avec peine, écrit Valori, un peu de lait de jeune femme. » La vie flottait, en un souffle imperceptible, sur ses lèvres éteintes. Quelques jours plus tard, il succombait, laissant la place au fameux Alexandre VI, Borgia, dont le nom est resté tristement célèbre.

Le rival et le complice de Borgia dans le conclave qui avait élu ce dernier, Sforza, réussit à faire élire, comme successeur du

précédent pontife, un vieillard « goutteux, perclus, gâteux et presque mourant », qui prit le nom de Pie III ; celui-ci mourut, selon les prévisions de ses électeurs, après vingt-cinq jours de règne, « empoisonné, dit-on, par son médecin ».

Jules II lui succéda, à la suite des délibérations d'un conclave qui n'avait pas duré plus de 24 heures. « L'élection fut menée et enlevée comme un tour de prestidigitation ».

Avant d'occuper le trône pontifical sous le nom de Léon X, le cardinal de Médicis avait rallié nombre de partisans, en raison de son mauvais état de santé, qui laissait espérer aux postulants un règne de courte durée. « Il était atteint, dit l'historien Varillas, à des parties que la pudeur ne permet pas de nommer. » Une opération devint nécessaire ; le « papabile » exigea qu'on la lui fît au sein même du Conclave. Son médecin reçut des instructions spéciales : il allait, répétant partout, dans les corridors, dans les cellules, que le cardinal avait un bubon d'un caractère gangréneux, dont il aurait grande peine à guérir : ce sombre pronostic assura l'élection. Léon X vécut encore six ans ; il mourut, empoisonné, croit-on, le 5 décembre 1521.

Le pape Adrien VI étant mort le 14 septembre 1523, on éleva une statue à son médecin, avec cette inscription satirique : *Liberatori Patriæ* : Au libérateur de la Patrie ! Il eut pour successeur Clément VII.

Un des conclaves les plus longs fut celui qui se termina par la promotion au pontificat de Clément VII. « Une effroyable puanteur, relate Stendhal, se répandit dans les cellules des Cardinaux et rendit le séjour du conclave intolérable. Plusieurs tombèrent malades ; les plus vieux sentaient leur fin approcher. »

Lorsque Pie V succomba (le 30 avril 1572), tout était préparé pour lui assurer une succession rapide ; aussi le conclave dura-t-il à peine deux jours. Le trait suivant donne bien l'idée des mœurs de l'époque : le cardinal Fernand de Médicis mandait à son frère, Côme, au moment de la réunion du conclave :

Je suis sans huile et sans poudre (deux poisons que le duc Côme fabriquait lui-même), et sans eau contre le poison. Et cependant, je dois en porter au Conclave à tout événement Envoyez-m'en, ainsi que quelques compositions d'odeurs à tenir à la main contre les puanteurs du conclave.

On sait comment le moine Montalto devint pape sous le nom de Sixte-Quint : à l'instar de Léon X et de Paul III, il se présenta comme un pape intérimaire, auquel ses infirmités — qu'il feignait — ne permettraient pas de longtemps régner ; il affectait de se traîner douloureusement sur sa béquille, paraissant n'avoir plus que le souffle ; grâce à cette feinte, il réunit le nombre de voix nécessaire pour se faire élire.

Innocent IX, qui devait succéder à Grégoire XIV, était aussi un être souffreteux, toujours couché, traînant son lit avec lui,

« comme l'escargot sa coquille ». Ce fut une des raisons pour lesquelles on le choisit ; il en fut de même pour le vieux cardinal Ludovisio, que deux cardinaux durent retirer de son lit avec précaution, habiller et porter sur leurs bras à la chapelle. Il fut élu et prit le nom de Grégoire XV.

Barbarino, qui deviendra Urbain VIII, était également d'une santé délabrée ; il souffrait, dit un annaliste, de graves désordres, « occasionnés par la véhémence des passions qui, en ce temps, exerçaient une grande domination sur les cardinaux. » A l'époque où se tint le conclave qui devait élire Urbain VIII, la chaleur était extrême, et la fièvre avait fait son entrée au Vatican et visité nombre de cellules. « Cinq cardinaux étaient retenus dans leur lit, grelottants et épuisés. Vingt-cinq conclavistes, frappés comme leurs maîtres, avaient dû abandonner leurs fonctions. Dans les cellules et dans les corridors, pesait une atmosphère chargée de miasmes putrides, d'odeurs écœurantes de victuailles, dont la parfumerie des jeunes cardinaux ne parvenait pas à triompher. »

Clément X, qui fut élu en 1670, était un vieillard de 80 ans, « idiot et stupide », écrivait Médicis ; « l'un des sept péchés capitaux, la gourmandise », selon le mot de Pasquin.

Innocent XI fut, au contraire, un pape batailleur, « raide comme le fer, absolu et dominateur comme la foi. » Il avait fait la guerre et en avait conservé l'esprit de commandement. Un coup d'épée reçu dans la poitrine au siège de Nimègue, et une autre blessure reçue au cœur, l'avaient poussé vers le sacerdoce.

Le conclave qui choisit Innocent XII fut marqué par un événement, qu'on peut dire unique dans l'histoire de ces assemblées. Le feu prit, un soir, vers les 10 heures, dans les bâtiments où était réuni le conclave et dura jusqu'à 2 heures du matin. Le cardinal d'Este a laissé un récit des plus piquants de cet incendie, qui occasionna plus d'épouvante qu'il ne causa de dommages.

Il y avait, écrit le joyeux prélat, à se tenir les flancs, en voyant mes chers collègues en toilettes, groupes et poses, que le patriarche Jacob n'eût pas rêvés sous son échelle. Celui-ci en camisole, celui-là en caleçon, un autre en robe de chambre, un quatrième en ouate, d'autres en gilet, d'autres en simple chemise et d'autres en accoutrements bizarres, tous irrésistiblement drôles. Puis le cardinal Marescotti, qui depuis quatre jours gardait le lit à cause d'un lumbago et ne pouvait pas bouger, s'était levé et, à demi nu, comme un diable poilu, courait par les corridors. Le cardinal d'Aguirre, qui a besoin de quatre personnes pour se remuer, en braies, une chandelle à la main, gambadait comme un lièvre. Maidalchini, qui est affligé d'une hernie, la ramassant dans ses deux mains, filait comme une galère, en criant à son conclaviste : « Mets-moi donc ma perruque, idiot ; je vais m'enrhumer ! » Bouillon se grattait je ne sais où, sur la porte de sa cellule, et riait. Forbin furetait... sous prétexte d'aider au sauvetage des malades, mais en réalité pour recueillir des papiers... Colloredo et Santa Susanna, un crucifix à la main, galopaient en criant : *Libera nos, Domine* ! Ottoboni, en fraîche toilette blanche, et tout barbouillé de cou-

leurs comme la palette d'un peintre, sautillait joyeux, décochant des plaisanteries et riant comme un fou (1)...

Pignatelli, qui sortit de ce conclave pape sous le nom d'Innocent XII, mourut le 20 septembre 1700, fermant ainsi le siècle.

Albani, qui fut élu sous le nom de Clément XI, à la nouvelle qu'il allait être pape tomba en syncope ; on courut à une pharmacie chercher un cordial ; on redoutait une catastrophe... Son règne n'en dura pas moins 21 ans !

Lambertini dormait paisiblement dans un fauteuil, lorsqu'on vint lui annoncer la grande nouvelle. — Laissez-moi donc reposer tranquillement, dit-il à celui qui s'était présenté à lui ; épargnez-moi de telles plaisanteries. Quand on l'assura que c'était sérieux : — C'est sérieux, répondit-il, alors on en veut donc beaucoup aux Polonais, pour qu'on prépare la corde pour me pendre ! Benoit XIV fut un des plus grands pontifes dont la Papauté puisse s'honorer.

Laurent Ganganelli, qui prit le nom de Clément XIV, serait, dit-on, mort dans l'imbécillité. « Cet homme si sage, au dire de Beyle, placé à une fenêtre de son palais de Monte-Cavallo, avec un petit miroir s'amusait à éblouir les passants par la réverbération du soleil ; il acheva de mourir le 22 septembre 1774. » Les causes de sa fin sont restées mystérieuses ; d'aucuns l'ont attribuée, non sans vraisemblance, au poison.

Le conclave d'où sortit l'élection du successeur de Pie VII, lequel « avait été dans un état d'enfance pendant les quatre ou cinq semaines qui précédèrent sa mort », se tint à Monte-Cavallo, et non au Vatican, à cause des fièvres produites par la malaria, très fréquente à cette époque de l'année, dans le voisinage de ce palais.

On a prétendu que Pie IX fut, dans sa jeunesse, sujet à des attaques d'épilepsie, ce qui l'aurait empêché successivement d'entrer dans la garde noble, puis de remplacer son oncle dans sa stalle de chanoine de Latran. Ce dernier échec le désespéra tellement, qu'il fut sur le point d'aller se jeter dans le Tibre ; un ami d'enfance, qui le rencontra sur le chemin du suicide, l'en détourna fort heureusement, et grâce à sa remarquable intelligence, le jeune Mastaï gravit rapidement les plus hauts degrés de la hiérarchie ecclésiastique. On conte qu'au conclave qui le choisit parmi plusieurs candidats, un vieux cardinal, Micara, était resté dans sa cellule, malade et tremblant de fièvre. Les infirmiers étant allés une deuxième fois lui demander son bulletin, il s'écria : « Il faut donc un accoucheur à ces messieurs ? » C'est le même Micara qui se fit transporter, couché dans une chaise longue, à la chapelle où devait être dépouillé le scrutin. Chose qui n'avait pas encore été observée dans un conclave, on trouva dans les urnes, jusqu'au dernier scrutin, quatorze bulletins nuls ! Le fait serait, paraît-il, sans précédent.

(1) Lettre du Cardinal d'Este à son frère, le duc de Modène.

Une élection féminine à l'Académie de Médecine.

Au moment où Madame Curie vient d'être élue dans la section des Associés libres de l'Académie de médecine, nous permettra-t-on d'évoquer le souvenir d'une femme qui fut une manière de personnage, au début du xixe siècle, et dont l'élection à l'Académie fut, un instant, envisagée ?

Dans ses *Illustres médecins et naturalistes des temps modernes*, Isidore Bourdon nous trace de Mme Boivin un agréable portrait. Après avoir tracé un joli parallèle entre Mme Boivin et Mme Lachapelle, « celle-ci meilleure et plus habile accoucheuse, celle-là meilleur médecin, plus investigatrice dans la recherche des causes », Isidore Bourdon ajoute : « Quoique femme savante et femme très occupée, Mme Boivin n'avait pas entièrement divorcé d'avec les agréments de son sexe. Elle savait causer, raconter, plaisanter ; elle conversait avec bonhomie, quelquefois même avec esprit. » Liée avec Chaussier, Antoine Dubois et Dupuytren, elle se montrait fière de pareilles relations. »

L'Université de Marbourg lui décerna galamment le diplôme de docteur en médecine, sur un parchemin magnifique, avec un grand luxe d'épithètes et d'éloges. « Elle avait également conçu l'espoir d'être un jour *associée*, par dérogation expresse aux règlements et aux coutumes, à l'Académie royale de médecine. Déjà même, cette étrange candidature paraissait en voie de succès, mais les intrigues, moins encore que la prudence, la firent échouer. Mme Boivin vengea sa vanité blessée, en disant sans trop de malice : « Les sages-femmes de l'Académie n'ont pas voulu de moi. » C'était prendre assez philosophiquement parti de son échec.

R. Molinéry.

ADDENDUM

Les savants à l'Académie française.

A la liste des membres de l'Académie des sciences que l'Académie française a accueillis dans son sein (voir page 23), vous pouvez ajouter le nom du chimiste J.-B. Dumas (1800-1884), reçu membre de l'Académie française en 1875.

Dr Gilson (*Angoulême*).

Q. D. B. V.

AVCTORITATE.

AC SVB AVSPICIIS

AVGVSTISSIMI. AC. POTENTISSIMI. PRINCIPIS. ET. DOMINI.

DOMINI.

GVILIELMI. II.

ELECTORIS. ET. LANDGRAVII. HASSIAE. MAGNI DVCIS FVLDAE. PRINCIPIS HERSFELDIAE. HANOVIAE. FRIDESLARIAE. YSENBVRGI. COMITIS. CATTIMELIBOCI. DECIAE. ZIEGENHAINAE. NIDDAE. SCHAVMBVRGI etc.

PRORECTORE.

FRIDERICO. REHM.

PHILOSOPHIAE DOCTORE HISTORIARVM PROFESSORE PVBLICO ORDINARIO ET ACADEMIAE BIBLIOTHECARIO PRIMARIO etc.

PROCANCELLARIO.

GEORGIO. FRIDERICO. CAROLO. ROBERT

ORDINIS LEONIS AVREI HASSIACI DECVRIONE

AVGVSTISSIMO AC POTENTISSIMO PRINCIPI ELECTORI AB INTIMIS IN REGIMINI CONSILIIS IVRISSCIENTIAE DOCTORE ET PROFESSORE PVBLICO ORDINARIO FACVLTATIS IVRIDICAE ADSESSORE ORDINARIO.

PROMOTOR RITE CONSTITVTVS.

DIETERICVS. GVILIELMVS. HENRICVS. BVSCH.

MEDICINAE DOCTOR EIVSQVE ET ARTIS OBSTETRICIAE PROFESSOR PVBLICVS ORDINARIVS XENODOCHII OBSTETRICII DIRECTOR etc.

ANNAE. VICTORIAE. GILLAIN.

LVDOVICI. BOIVINI. VIDVAE.

XENODOCHII REGALIS PARISIIS CVRATRICI PRIMARIAE

OB INSIGNEM DOCTRINAM LIBRIS IN LVCEM EDITIS COMPROBATAM ET OB EGREGIA DE REBVS MEDICIS ET OBSTETRICIIS MERITA

EX MEDICORVM ORDINIS DECRETO

GRADVM IVRA AC PRIVILEGIA

DOCTORIS. MEDICINAE. ET. ARTIS. OBSTETRICIAE.

HOC IPSO DIE TRIBVIT

EIQVE PERACTAE VERITATEM LITTERIS HISCE PVBLICIS TESTATVS EST

P. P. in Universitate Marburgensi [illegible] MDCCCXXVII

sub sigillo ordinis [illegible]

Offert à mon cher [illegible] Chapel par [illegible]
22 X^bre 1832 [illegible]

L. S.

[illegible]

Diplôme de docteur en médecine et en obstétrique, conféré à Madame Boivin, sage femme, par l'Université de Marbourg.

La Médecine des Praticiens

Asthénie post-grippale et *Neurosine Prunier.*

La grippe laisse toujours après elle une dépression nerveuse, plus ou moins accentuée. L'atteinte même la plus légère, se traduisant par un peu de céphalalgie, de courbature, une fièvre minime durant à peine deux ou trois jours, détermine un abattement profond, qui allonge la convalescence et la rend fort pénible. Le malade ne peut rien entreprendre sans être exténué. La marche devient rapidement difficile ; un exercice, même modéré, épuise les forces ; les muscles ont perdu de leur vigueur, de leur élasticité ; le fonctionnement des organes est amoindri. Le patient éprouve des sensations de défaillance, se couvre de sueurs profuses après un effort de quelque importance. Les centres nerveux sont atteints; les fonctions du cerveau et de la moelle sont affaiblies. Le travail intellectuel est ralenti, parfois il est impossible. Il n'est pas téméraire d'affirmer que la toxine grippale est un poison violent du système nerveux tout entier. Celui-ci est altéré, désorganisé. Son élément noble, le phosphore, est en partie détruit, et la partie qui subsiste a perdu de son activité. Il est aisé de constater cette déphosphatisation du tissu nerveux par l'examen des urines. Elles sont troubles, épaisses, et elles doivent ce caractère aux phosphates en excès qui se sont précipités.

L'asthénie post-grippale reconnaît donc pour cause la perte de phosphore subie par le système nerveux. La thérapeutique à réaliser est dès lors tout indiquée. Il faut remplacer par du phosphore neuf celui dont l'organisme a été dépouillé. Or, nous savons que ce corps, pour être assimilable, doit se trouver à l'état lipoïdique. Le meilleur lipoïde phosphoré, le seul, peut-on dire, est l'acide phosphoglycérique, qui est une combinaison d'acide phosphorique et de glycérine. Mais il existe trois variétés d'acide phosphoglycérique et l'une d'elles est beaucoup plus assimilable que les deux autres. C'est celle-ci que M. Prunier a réussi à préparer industriellement, par un procédé qui lui est personnel. Il combine cet acide phosphoglycérique à la chaux, avec un tour de main qui lui appartient en propre. Sous le nom de *Neurosine Prunier*, il livre au commerce pharmaceutique un phosphoglycérate de chaux parfaitement pur, entièrement assimilable, par conséquent très actif et constant dans ses effets.

La *Neurosine Prunier* apporte à l'organisme le phosphore que la toxine grippale lui a ravi. Au fur et à mesure que la *Neurosine Prunier* s'assimile, l'état général se remonte, les forces s'accroissent, la vitalité se relève ; le travail matériel ou cérébral s'accomplit plus aisément, la fatigue disparaît. Le grippé rentre en possession de tous ses moyens, de toutes ses facultés. La *Neurosine Prunier* est le reconstituant par excellence du système nerveux, toutes les fois que celui-ci est lésé, *déphosphoré*, par une infection, une intoxication, un surmenage intensif ou de longue durée. Près de trente ans de succès ininterrompus justifient la faveur signalée dont la *Neurosine Prunier* jouit auprès du corps médical.

Informations de la « Chronique »

Lannelongue et Gambetta.

Dans le bel *Eloge de Lannelongue*, que vient de prononcer, à la *Société de chirurgie*, M. Jean-Louis Faure, nous relevons un passage, que nous demandons au sympathique maître la permission de commenter.

D'après J.-L. Faure, Lannelongue se serait montré partisan d'une intervention, lorsque fut constatée la pérityphlite dont était atteint Gambetta — on ne parlait pas encore d'appendicite ; — et les deux autres chirurgiens qui assistaient à cette consultation historique, les professeurs Verneuil et Trélat, se seraient opposés à une quelconque opération.

Il est exact, en effet, que Verneuil surtout s'éleva contre toute intervention... de chirurgien pris en dehors de la Faculté, tel que Péan, dont Fieuzal et Laborde, amis intimes de Gambetta, avaient réclamé l'aide, et qui était prêt à accourir au premier signal.

Quant au rôle de Lannelongue, a-t-il été celui que lui prête son panégyriste, nous l'ignorons ; en tout cas, il ne parvint pas à faire prévaloir son avis, si nous nous en rapportons à son plus récent biographe ; mais cédons la parole à M. J.-L. Faure, qui a sans doute puisé à bonne source ses informations :

... Dans ce milieu réfractaire à toute idée d'opération, Lannelongue voulait opérer. L'observation qu'il a publiée dans tous ses détails en fait foi, ainsi que le témoignage de son élève Walther, notre collègue, qui reste, avec le Dr Martinet, le dernier témoin de ce drame. Et M. Collin garde, dans sa mémoire toujours fidèle, le souvenir précis d'une longue sonde cannelée, que Lannelongue lui avait commandée pour pouvoir s'en servir dans cette opération. Mais Lannelongue était jeune encore ; il n'était pas professeur !... on le trouvait trop entreprenant ! Vers la fin on tenta même de l'éloigner, mais il ne voulut pas abandonner son ami... Le drame suivit son cours et la mort accomplit son œuvre.

Lannelongue avait fait preuve, pendant toute la maladie, d'une bien remarquable perspicacité. Au cours d'une consultation qui eut lieu le 20 décembre 1882, avec Liouville et Siredey, il avait parlé de la possibilité d'une perforation du cæcum ou de l'appendice ; et, dans un dessin qu'il a reproduit au cours d'une leçon consacrée à ce douloureux épisode de son existence, il figurait la perforation de la base de l'appendice, à laquelle il pensait pouvoir attribuer les accidents qui se déroulaient sous ses yeux. Personne, à cette époque, ne soupçonnait l'appendicite, oubliée depuis les travaux de Mélier, qui remontaient à cinquante ans Il y eut sans doute alors en lui un de ces éclairs de divination, comme il en a eu plusieurs dans sa vie, et qui montre de quelle clarté soudaine pouvait s'illuminer son esprit.

Puisque la *Chronique* s'occupe à nouveau de Gambetta, rappelons qu'il fut atteint, à une époque de sa vie, d'une laryngite, pour laquelle il fut soigné par notre excellent maître et ami très cher, le professeur Lacassagne, alors aide-major à l'hôpital militaire de Mar-

seille, vers 1869, époque à laquelle Gambetta vint dans cette ville, pour y soutenir sa candidature contre M. de Lesseps. « Notre illustre compatriote, nous écrivait naguère M. Lacassagne, vint plusieurs fois dîner à la table des aides-majors. Le médecin en chef de l'hôpital, M. Paul Saint-Martin, en fut informé, et, sans doute, les autorités militaires connurent mes relations avec Gambetta. Je ne me suis pas aperçu qu'on m'en ait tenu rigueur. »

Le nouveau ministre de l'hygiène.

Nous sommes heureux de saluer l'avènement au ministère de l'hygiène, d'un homme que sa compétence particulière et ses travaux désignaient depuis longtemps pour occuper ce poste éminent ; et nous félicitons hautement M. Poincaré d'avoir appelé à exercer ces hautes fonctions, M. Paul Strauss.

Bien qu'il n'appartienne pas à notre corps, M. Paul Strauss s'est toujours intéressé aux questions d'hygiène sociale et d'assistance. On lui doit nombre de lois ou de règlements d'administration publique se rapportant à ces questions, notamment la loi du 14 juillet 1905, sur l'assistance obligatoire aux vieillards et aux incurables, celle du 15 février 1907, sur l'hygiène, dont l'application est trop souvent entravée par les municipalités.

A Paul Strauss on est encore redevable de la création de nouveaux hôpitaux d'enfants, du pavillon des enfants débiles à la Maternité, de l'organisation des ambulances urbaines, de l'amélioration du service des enfants assistés du département de la Seine, etc., etc.

P. Strauss est un altruiste, dans le sens le plus extensif du mot : c'est un apôtre et un philanthrope. L'Académie de médecine peut être fière de le compter au nombre de ses membres ; elle n'a pas toujours fait d'aussi heureux choix.

La Légion d'honneur à l'Académie.

La récente promotion de notre bon maître, le professeur Hutinel, qui vient de recevoir la cravate de commandeur, et auquel nous sommes heureux de renouveler, à cette place, nos bien cordiales félicitations, nous a incité à jeter un coup d'œil sur les décorés de l'Académie de médecine ; il est plus facile de dénombrer ceux qui ne le sont pas.

L'Académie compte, à l'heure actuelle, un grand-croix, le Dr Roux ; cinq grands-officiers, dont trois militaires : MM. Delorme, Vaillard et Vincent ; et deux civils : MM. Albert Robin et F. Widal. Nous n'énumérons pas les officiers et chevaliers : ils sont trop !

Sur les 110 membres de la docte assemblée, il en est seulement quatre qui ont dédaigné le ruban, la rosette ou la plaque ; encore trois sont-ils des hommes politiques, qui ont eu la délicatesse de ne pas se l'octroyer : MM. Clemenceau, Mesureur et Srauss, et un savant, qui y a pourtant tous les droits et qui estime, à juste titre, qu'il peut s'en passer : M. Daniel Berthelot.

Échos de la « Chronique »

Mgr Le Nordez et Vicq d'Azyr.

Mgr Le Nordez, dont la mort est passée presque inaperçue, méritait mieux, cependant, que quelques lignes sèches de nécrologie.

C'était, en effet, un prélat très moderne, d'une culture peu commune, même chez un évêque. Il n'était pas d'admirateur plus fervent d'Alfred de Musset, dont il occupa, pendant quelque temps, l'appartement, qu'il avait converti en une véritable chapelle, consacrée à son poète favori. Plus tard, pendant qu'il occupa le siège épiscopal de Meaux, il réussit à créer un *Musée Bossuet*, en mémoire de son illustre prédécesseur. Sur la fin de sa vie, il s'était passionné pour un de ses compatriotes de Valognes, qui a honoré les lettres autant que la médecine, le célèbre Vicq d'Azyr, auquel il se proposait de faire élever un buste dans sa ville natale.

Nous eûmes, à cette occasion, la bonne fortune d'entrer en relations épistolaires avec l'honorable prélat, et de lui fournir quelques indications bibliographiques, dont il voulut bien nous remercier avec une bonne grâce dont le souvenir nous est précieux.

Espérons que le projet, un instant caressé par le regretté défunt, sera, quelque jour, repris par un admirateur d'une des plus belles figures dont notre profession ait le droit de s'enorgueillir.

Une monomanie qui renaît.

Cette épidémie de vitriolage qui sévit actuellement, est une de ces perversions qui reviennent à époques périodiques, et qu'on ne sait vraiment à quelle cause attribuer.

Pendant un temps, il fut de mode (!) de lancer du vitriol à la tête des gens : c'est ce que les criminalistes baptisèrent « l'attentat par défiguration » ; on s'en prend aujourd'hui aux vêtements, cela tout de même est préférable.

Le premier vitriolage ne remonterait pas, croit-on (1), au delà de 1855 ; or, nous possédons une gravure du XVIIIe siècle, qui est de la manière de Binet, l'illustrateur des œuvres de Restif de la Bretonne, et qui atteste qu'il faudrait sensiblement reculer la date de cette criminelle innovation.

On a proposé de se servir du vitriol comme arme de guerre, en 1893. Un commandant, d'origine corse ou italienne, nommé Mattei,

1. Cf. *Du vitriolage au point de vue historique et médico-légal*, par André Roche. Thèse de Lyon, 1893.

présenta au ministre de la guerre un fusil à vitriol, construit sur le modèle des vaporisateurs à vapeur. Les Allemands ont dédaigné ce moyen de défense, mais ils ont employé les gaz asphyxiants — et ceci a presque fait regretter cela !

Quant au vitriolage des vêtements, on lui connaît des antécédents qu'il est opportun de rappeler en ce moment.

Il y a quelques années, plusieurs dames d'Aix, en Provence, s'apercevaient, en rentrant chez elles, que leurs robes avaient été vitriolées avec de l'eau-forte. Un jour, après bien des recherches, le coupable fut découvert : c'était un étudiant qui, dans le simple but de faire une farce — oh ! le charmant jeune homme ! — s'amusait à barbouiller avec un liquide corrosif les toilettes de ces dames. Poursuivi, il ne fut condamné qu'à 6 jours de prison : c'était presque l'impunité ; il poussa, néanmoins, la condescendance jusqu'à cesser cette plaisanterie, qui lui coûtait si peu et paraissait lui faire tant de plaisir.

Il y a quelque trente ans, les journaux rapportèrent que la divette Yvette Guilbert, alors dans toute va vogue, eut, plusieurs jours de suite, sa robe vitriolée par un inconnu. Etait-ce vengeance d'amoureux éconduit, marque d'un sadisme particulier, nous ne le rechercherons pas. Notre rôle d'annaliste se borne à constater ; à d'autres d'expliquer, s'ils le peuvent, cette recrudescence d'attentats, qui, si on n'y pare au plus vite, prendra bientôt le caractère d'une épidémie.

La propagande française à l'étranger.

L'éminent professeur de psychologie à la Sorbonne, notre confrère et ami le Dr Georges Dumas, a passé récemment un mois à Santiago de Chili, remplissant, avec grand succès, une mission de rapprochement intellectuel que lui avait confiée l'Université de Paris. Il a donné plusieurs conférences à l'Université de Santiago, auxquelles ont assisté le Président de la République, plusieurs ministres et toute l'élite intellectuelle. Par son intermédiaire, il a été fondé une chaire universitaire française, sur le modèle de celles qui existent déjà à Bucarest, à Madrid, etc. Annuellement, un professeur de l'Université de Paris fera un cours de cinq mois, du mois d'avril au mois d'août, à Santiago. M. Dumas a été reçu, par la Faculté de Médecine de Santiago, qui l'a nommé membre honoraire ; quelques années auparavant, le même honneur avait éét décerné au professeur F. Widal.

Bal de l'Internat (1921).

Le numéro de novembre du Rictus contient exclusivement le compte rendu *in extenso* du récent bal de l'Internat, dû à la plume autorisée de *Taupin* (Henry-André). Ce numéro, d'une lecture divertissante, on le devine, sera envoyé à tout médecin qui en fera la demande au directeur du *Rictus*, 40, rue Saint-André-des-Arts, contre un mandat postal de 3 francs.

Echos de Partout

L'analyse chimique et la préhistoire. — L'emploi des analyses en préhistoire est de date relativement récente ; c'est aux frères COTTE, professeurs à l'Ecole de médecine de Marseille, qu'on doit le développement de cette méthode, déjà féconde en résultats. En pratiquant l'examen de résidus carbonisés, qui se trouvaient contre des débris de vaisselle ou sur des fragments d'os exhumés des couches archéologiques, ou d'échantillons de terres prélevées dans les foyers ou au voisinage de squelettes exhumés, ces habiles chimistes sont arrivés aux plus intéressantes constatations. Certes, le microscope est l'instrument d'étude par excellence en pareille circonstance, et les réactifs chimiques ne servent qu'à faciliter sa tâche, à contrôler ultérieurement les identifications faites ; mais il faut s'armer « de patience, de beaucoup de patience, de plus de patience que je ne saurais dire », écrit un de ces expérimentateurs, dans sa modestie de savant, qui nous expose son *modus faciendi* dans un recueil spécial (1), que l'éminent préhistorien, M. CAMILLE JULLIAN, professeur au Collège de France, a bien voulu nous signaler, avec sa bonne grâce coutumière.

L'emploi des analyses en préhistoire ouvre un vaste champ à peine défriché et dont l'avenir est plein de promesses.

Le cœur du pape. — Se conformant à un exemple donné par son prédécesseur PIE X, qui fut le premier à rompre la tradition, le pape BENOIT XV vient d'exprimer sa volonté de n'être pas embaumé. Benoît XV gardera donc son cœur et ses entrailles, et ceux-ci ne seront pas descendus dans les caveaux de Saint-Pierre.

De SIXTE-QUINT à LÉON XIII, ce fut cependant un usage constant, d'envoyer à l'église paroissiale la plus voisine les entrailles et le cœur du pape décédé. Quand celui-ci mourait au Quirinal, ses restes étaient envoyés à l'église des SS. Vincent et Anastase. Quand il mourait au Vatican, on les descendait dans les caveaux de Saint-Pierre.

En 1824, une bulle de LÉON XII établit que le cœur du pape serait à l'avenir toujours déposé aux SS. VINCENT et ANASTASE,

(1) Cf. *Rhodania*, 1re année (1919), fasc. 1 : méthodes d'analyse des résidus organiques préhistoriques, par J. COTTE, professeur à l'Ecole de médecine de Marseille.

dans une sorte de vaste placard, pratiqué dans une des murailles de l'église et couvert d'un marbre sur lequel sont inscrits les noms des papes. La cérémonie se faisait le soir de l'embaumement. Les *interiora* et les *præcordia* étaient placés dans un vase scellé et enveloppé d'un voile. On plaçait le vase dans une voiture du palais, où prenaient également place le caudataire du défunt, le *Monsignor caudatorio*, en général l'ami du pontife, et deux ou trois chapelains secrets. Aux quatre coins de la voiture, marchaient des palefreniers portant des torches allumées. Il était nuit quand la voiture arrivait à l'église de la place Trevi. Le curé de l'église, entouré de son chapitre, recevait alors le vase des mains du caudataire et le plaçait aussitôt dans le placard de marbre. (*Excelsior*, 25 janvier 1922.)

Par crainte d'être enterré vivant ! — Est-ce par crainte, n'étant point mort tout à fait mais seulement en sommeil léthargique, d'être achevé par les chirurgiens ?

S'est-il (Benoît XV) souvenu que Vésale, médecin de Philippe II, ayant un embaumement à faire, ouvrit un cadavre qui, — si l'on peut dire, — vivait encore ? Cette aventure fut connue de l'Inquisition, qui condamna Vésale à être brûlé vif. Philippe II commua la peine en un pèlerinage en Terre Sainte. C'est au retour de ce voyage que, jeté par un naufrage sur une île déserte, Vésale y mourut de faim.

Benoît XV a pu se rappeler aussi, que deux cardinaux, Spinosa et Sonraglia, revinrent à la vie, au moment où les chirurgiens allaient leur ouvrir le corps pour les embaumer, et que la célèbre tragédienne Rachel, le 4 janvier 1848, sortit juste du sommeil léthargique, au moment où on allait faire subir la même opération à... ce qu'on croyait être sa dépouille mortelle.

(*L'Avenir*, 25 janvier 1922.)

Un bijou précieux. — Il y a, au Musée de Sens, une améthyste doublement historique, à laquelle le tricentenaire de Molière donne une piquante actualité. Cette améthyste, Napoléon l'avait offerte à la comtesse Walewska, qui, en mourant, l'avait laissée à son fils, le comte Walewski.

Celui-ci assista à la fameuse représentation de *Tartuffe*, où Rachel, comme nous le rappelions récemment, avait eu la fantaisie de jouer le rôle de Dorine. Il portait, ce soir-là, la bague à l'améthyste, et il fut tellement enthousiasmé par le jeu de Dorine, qu'il alla l'offrir à Rachel, en témoignage d'admiration.

Rachel fit remonter l'améthyste en épingle de cravate, et la donna à son médecin, le docteur Guillaume, qui la légua à son fils, lequel enfin en fit présent au Musée de Sens, où elle est encore aujourd'hui.

(*L'Avenir*, 30 janvier 1922.)

Correspondance médico-littéraire

Questions

Folie et fumigation. — Os de singe, de chien blanc (?), ailes de vautour, plumes de poule et de corneille, pâte de crabe et d'escargot, soufre et herbes indigènes, tel est le remède empirique qui asphyxia une femme dans le lointain royaume de Siam. Cette thérapeutique d'outre-mer fut conseillée par un prêtre du pays à un Siamois, pour délivrer sa femme des esprits infernaux qui la possédaient. La malheureuse démente, attachée à un pieu, recouverte d'un sac épais à l'intérieur duquel, au moyen d'un bambou, le naïf mari dirigeait les fumées dégagées de cette mixture étrange, succomba au bout d'un quart d'heure, et Naï-Beung est actuellement incarcéré à la prison de Bangkok, pour « négligence ayant causé la mort de sa femme ».

Quelque confrère, colonial ou métropolitain, pourrait-il nous documenter sur des pratiques semblables ? Pour ma part, au Fort de Bakel (Sénégal), pendant l'hivernage 1909-1910, mon intervention a empêché l'absorption, par un pneumonique, d'une infusion d'ailes de chauves-souris, de peau de trigonocéphale et de queue de rat palmiste !!!

Dr Roland Guébhard
(Saint-Cézaire, *Alpes-Maritimes*).

Une énigme moliéresque. — Un médecin, doublé d'un lettré, pourrait-il m'expliquer l'énigme, un peu scatologique, je crois bien, de la scène vii de *La comtesse d'Escarbagnas* ?

C'est la présentation du fils à l'assemblée des visites.

M. Bobinet. — Allons, Monsieur le Comte, récitez votre leçon d'hier au matin.

Le Comte. — *Omne viro soli quod convenit esto virile.*

La Comtesse. — *Omne vi...* — Fi ! Monsieur Bobinet, *quelles sottises* est-ce que vous lui apprenez là ?

M. Bobinet. — C'est du latin, Madame, et la première règle de Jean Despautère.

La Comtesse. — Mon Dieu ! ce Jean Despautère-là est un *insolent.*

M. Bobinet. — Si vous voulez, Madame, qu'il achève, la glose *expliquera* ce que cela veut dire.

La Comtesse. — *Non, non,* cela s'explique assez.

Elle comprenait, la comtesse ! Avait-elle de la chance d'avoir été mal élevée ! Moi, je ne comprends pas. J'ai toujours cru que l'élève *scandait* :

Omne vi | ro soli | quod con | venit | esto vi | rile
Homme ne vit rosse au lit... et puis après ?

J. Martellière (*Vendôme*).

Réponses.

Un exemplaire unique de Molière (XV, 567). — Avec sa bonne grâce et son obligeance habituelles, M. Henri Beraldi nous donne, sur une édition de Molière dont il a été récemment question dans la presse, à propos du tricentenaire du dramaturge, la très curieuse information qui suit :

26 janvier 1922.

Cher Monsieur,

Vous m'avez demandé des renseignements sur le *Molière* que j'ai exposé. C'est le *Molière* dit de Bret, réimpression de 1803 (la 1re édition est de 1773 v., en 6 vol. in-8). Les figures de Moreau le Jeune — ici en tirage fatigué — en ont été enlevées ; elles ont été remplacées par autant de miniatures d'Auguste Garneret, peintre professeur de dessin de la reine Hortense (plus tard de la duchesse de Berry), et dessinateur de costumes de théâtre.

L'impératrice Joséphine l'a fait relier par son relieur Simier : maroquin vert, dos et plats ornés, chiffre N. C., — doublé de satin blanc ; dorures.

Et elle l'a donné à Corvisart, en 1808.

Avec mes meilleurs sentiments.

H. Béraldi.

Médecins mystifiés (XXVIII, 297). — Sous la rubrique « L'Esprit d'autrefois », le dernier numéro de la *Chronique médicale* rapporte une amusante mystification, imaginée par le pape Benoit XIV aux dépens de son médecin Lusini. Ainsi qu'en témoigne l'intéressant passage suivant des *Nouvelles Etudes scientifiques et philologiques* de F. V. Raspail, l'humour s'alliait, en Benoît XIV, à une grande finesse d'esprit et à une remarquable érudition :

Un alchimiste ayant demandé au pape Benoît XIV une récompense pour avoir trouvé le secret de faire de l'or et des secours afin de pouvoir exploiter sa découverte, le pape lui répondit : « A un homme qui sait faire de l'or, il ne doit manquer que des bourses pour l'y mettre ; je vous en envoie un certain nombre ; quand vous les aurez toutes remplies, comptez sur moi pour en avoir d'autres. » Ce n'est pas la seule fois, du reste, que Benoît XIV a prouvé qu'on pouvait être pape sans abdiquer l'esprit et la raison de son siècle : il accepta, en 1745, avec un gracieux empressement, la dédicace que Voltaire lui avait adressée, de sa tragédie *Le Fanatisme* ou *Mahomet le prophète*, chef-d'œuvre que Crébillon avait refusé, que les dévots, dès la première représentation, dénoncèrent à Joly de Fleury, le plus ignare et par conséquent le plus fanatique des procureurs généraux passés et à venir ; que Joly de Fleury déféra à Marville, lieutenant de police, pour en suspendre la représentation (Joly de Fleury savait si peu de quoi il s'agissait en faisant cet acte d'obédience de son ministère, qu'il désigna ce chef-d'œuvre sous le nom de *comédie*). Voltaire en appela de ces crétins pieux, qui entrevoyaient dans cette pièce une arrière intention du livre de *tribus impostoribus*, à un pape, homme de cœur et d'esprit ; et il s'établit alors, entre le chef de la croyance catholique et le chef de la

philosophie et de la libre pensée, un commerce épistolaire, charmant d'élégance italienne et de l'esprit d'à propos. La lettre du pape porte cette suscription : *Benoît, souverain pontife, XIV du nom, à son fils bien-aimé Voltaire, salut et bénédiction apostolique.* « Il y a quelques semaines, écrit ensuite le pape dans sa langue si gracieuse, qu'on me présenta de votre part votre admirable tragédie de *Mahomet*, que j'ai lue avec un très grand plaisir. »

Quelques jours auparavant, on avait donné à Rome une certaine publicité à un distique latin que Voltaire avait composé pour être mis au bas du portrait du pape (de son nom de famille LAMBERTINI) :

> Lambertinus hic est, Romae decus et pater orbis,
> Qui mundum scriptis docuit, virtutibus ornat.

distique que l'on peut traduire ainsi :

> Tu vois Lambertini !
> De la ville l'orgueil, de l'univers le père ;
> Sa vertu nous séduit, sa plume nous éclaire.

Benoît XIV lui écrivit à ce sujet : « Un homme de lettres français, se trouvant dans une Société où l'on en parlait, avait repris, dans le premier vers, le *hic*, comme une faute de quantité, prétendant que *hic* est toujours long : mais j'ai répondu sur-le-champ que cette syllabe était indifféremment brève ou longue dans les poètes, puisque VIRGILE l'avait faite brève dans ce vers :

> Solus *hic* inflexit sensus, animumque labantem,

et longue dans cet autre :

> *Hic* finis Priami fatorum, *hic* exitus illum.

C'était peut-être, ajoutait le pape, assez bien répondre pour un homme qui n'a pas lu Virgile depuis cinquante ans.

Voltaire lui répond aussitôt : « Si le lettré français, qui a repris avec si peu de justesse la syllabe *hic*, avait eu son Virgile aussi présent à la mémoire que Sa Sainteté, il aurait pu citer fort à propos ce vers, où ce mot est bref :

> *Hic* vir, *hic* est tibi quem promitti saepius audis.

(C'est là le grand homme que le destin vous a si souvent annoncé.)

Rome a dû retentir de ce vers à l'exaltation de Benoît XIV.

Quel assaut de gracieuseté et d'érudition, d'estime et de familiarité entre les deux pontifes de l'ancienne et de la nouvelle croyance !

Qu'aurait dit Benoît XIV de notre fournée de buses fanatiques, qui ont eu un instant la pensée de demander qu'on supprimât, dans l'enseignement universitaire, l'étude de la littérature ancienne !!! Il eût brisé son bréviaire sur le crâne qui tient lieu de cerveau à ces blasphémateurs envers l'intelligence infinie qui inspira Homère et Virgile, ces immortels interprètes de ses beautés.

PAUL BERNER (*La Chaux-de-Fonds*, Suisse.)

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Fosseyeux (Marcel). — *Les apothicaireries de couvents sous l'ancien régime.* — Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, Paris.

Cim (Albert). — *Nouvelles récréations littéraires et historiques.* Librairie Hachette, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

Durand-Salavin (Dr Jean). — *L'observation et la documentation médicales dans les romans des Goncourt.* J. Céronde, 15, cours de la Marne, Bordeaux.

Delacre (Maurice). — *Histoire de la chimie.* Gauthier-Villars, 55, quai des Grands-Augustins, Paris.

Baudoin (Dr G.). — *La cure marine en France.* Gaston Doin, 8, place de l'Odéon, Paris.

Bernhardt (Sarah). — *Petite idole* (roman). Editions Nilsson, 8, rue Halévy, Paris.

Magne (Emile). — *La joyeuse jeunesse de Tallemant des Réaux.* Emile-Paul frères, 100, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris.

De Mets (Dr). — *Le programme d'un concours de sages-femmes.* Flor Burton, 28, Courte rue Neuve, Anvers.

Rénon (Louis). — *L'esprit de la médecine française.* Extrait de la *Presse médicale*, du 30 avril 1921, Imprimerie Maretheux, 1, rue Cassette, Paris.

Niceforo (Alfredo). — *Les Germains*, 3 fr. 60; Arbouin (Gabriel). — *Les nations d'après leurs journaux*, 2 francs ; Aubert (E.) et Letort (J.). — *L'alcoolisation de la France*, 3 fr. 90 ; Briand (Charles). — *Le dépeuplement de la France*, 2 fr. 40; Gérard-Gailly. — *Sur le bord droit de la crête sacrée*, 2 fr. 40 ; Ésnault (Gaston). — *Le poilu tel qu'il se parle*, 7 fr. 50 ; Patin (Gui). — *Lettres du temps de la Fronde*, 12 francs ; Samné (Dr Georges). — *La Syrie*, 48 francs ; Villeneuve-Trans (R de). — *Une grave accusation contre les auteurs français du traité de paix*, 1 fr. 80. Editions Bossard, 43, rue Madame, Paris.

Cathelin (Dr F.). *Les principes directeurs de la chirurgie contemporaine.* J.-B. Baillière, 19, rue Hautefeuille, Paris.

Durand-Fardel. — *Dante et Béatrice dans la « Vita nuova ».* Plon et Nourrit, 8, rue Garancière, Paris ; *Dante Alighieri ; Dante dans la « Divine Comédie » ; Dante Alighieri : une vue du Paradis.* Plon et Nourrit, 8, rue Garancière, Paris.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA

Chronique Médicale

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Histoire littéraire et Pathologie

La dernière maladie de M. Charles (Jacques-Alexandre-César), membre de l'Institut,

Par M. L. Babonneix (*Suite et fin*) (1).

A la fin de 1822 et au début de 1823, il passa un certain temps sans assister aux séances des sociétés savantes. Toutefois, les ides de mars parurent lui être favorables. Le 17 du même mois, lit-on dans les *Annales de la Société de Chimie et de Physique*, « M. Charles, qu'une douloureuse maladie avait tenu éloigné de l'Académie depuis plusieurs mois, témoigne combien il a été sensible aux nombreuses marques d'intérêt que ses confrères lui ont données (2). » Il ne s'agissait malheureusement que d'une amélioration momentanée. Le 4 avril, une opération fut jugée nécessaire. On pouvait croire, *a priori*, que, pour la pratiquer, on ferait appel au baron Dupuytren, et que la famille aurait gardé, comme médecin traitant, le Dr Alin, qui avait si bien soigné Elvire et Lamartine (3). Il n'en fut rien. On s'adressa au chirurgien Roux.

Roux avait débuté comme chirurgien militaire. Mais bientôt, comprenant que les camps ne lui donneraient pas l'instruction dont il était avide — c'est Malgaigne qui parle (4) —, il vint la chercher à Paris. Disciple de Bichat, le « Maître des Maîtres », il n'avait pas craint, en 1810-1811, de se présenter contre Dupuytren, pour une place de chirurgien en chef-adjoint à l'hôpital de la Charité, et il l'avait emporté sur son redoutable rival. L'année suivante, la chaire d'opérations et d'appareils étant devenue vacante, les deux compétiteurs de 1810 se retrouvèrent en présence. Dans ce nouveau concours, l'un fut profond, l'autre brillant. Ancien élève des Bénédictins, Roux se montra, dans l'épreuve de composition latine, bien supérieur à Dupuytren (5). Il n'en fut pas moins

(1) V. le n° précédent.

(2) *Annales de Chimie et de Physique*, par MM. Gay-Lussac et Arago, t. XXII, Paris, Crochard, 1823, p. 317.

(3) *Lamartine par lui-même*, pp. 88 et 109.

(4) Malgaigne. *Discours prononcé au nom de la Faculté de Médecine de Paris, le 27 mars 1854, sur la tombe de M. Roux.* (Bibl. Fac. Méd. Paris, 90. 945, *Biographies*, t. XXXVI, n° 15, 60 p.)

(5) V. aussi la communication faite, le 6 juillet 1921, par M. An. Chauffard, au *IIe Congrès Internat. d'Histoire de la Médecine*, sur *l'Argumentation d'une thèse professorale en 1812*.

vaincu, mais « non sans avoir tenu longtemps la victoire incertaine, et laissant à ses juges le regret de n'avoir qu'une place à donner » (MALGAIGNE).

Bientôt il était nommé professeur, d'abord de pathologie chirurgicale, puis de clinique externe, membre de l'Académie de Médecine et de l'Académie des Sciences, officier de la Légion d'honneur. Ses biographes louent à l'envi sa vaste érudition, la conception élevée qu'il se faisait du devoir, son humanité pour les malades, son affabilité envers ses élèves, sa courtoisie vis-à-vis de ses confrères.

Il avait osé terminer seul l'*Anatomie générale de Bichat*. Il s'était illustré en pratiquant la première staphylorrhaphie. Ce n'était pas seulement, comme THIERS, un grand voyageur d'idées (1). Chaque année, il partait à l'aventure. En 1815, il avait découvert l'Angleterre (2). Ainsi il avait pu établir un juste parallèle entre chirurgiens anglais et français. A ce portrait si flatteur, une seule ombre : ses opérations commençaient bien ; il leur arrivait de se terminer mal. Pour tout dire, son bistouri était parfois redoutable. Faute plus grave encore, il ne cherchait point à dissimuler ses insuccès. « La chirurgie, a dit DUBOIS, peut parfois être accusée et positivement convaincue d'avoir tranché le fil des jours du malade. M. Roux, pour sa part, ne le savait que trop. Il est le premier, peut-être, qui ait eu le courage de classer ses opérations, suivant que l'issue en avait été heureuse ou malheureuse. Il groupe d'abord ce qu'il appelle ses *succès*, ajoutant (lui seul pouvait trouver de ces mots) que c'est la partie la plus *riante* de son *tableau* ; puis il réunit, en un second groupe, ce qu'il appelle ses *revers*. Mais tout cela sans être déconcerté le moins du monde, et sans rien perdre de sa confiance ; c'est un homme de guerre qui parle de ses défaites, et qui sait que les armes sont journalières.... Deux fois, de son propre aveu, il lui était arrivé d'ouvrir l'artère crurale » (3).

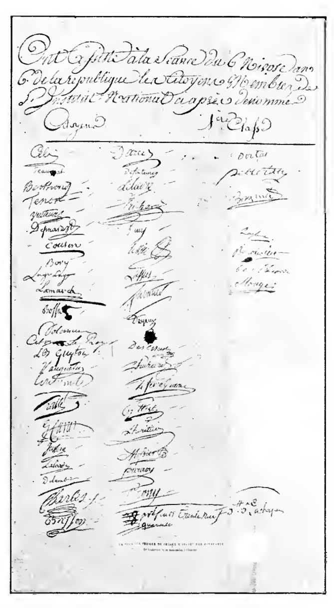
Nul, plus que lui, n'a fait mentir l'adage *Audaces fortuna juvat*. « Il est des opérations tellement en dehors de la saine pratique, tellement extraordinaires, continue Dubois, que rien ne saurait les justifier. M. Roux, je le dis à regret..., n'a pas su toujours résister aux entraînements de cette intempestive chirurgie. Que de fois ne l'a-t-on pas vu se livrant au hasard de son inspiration, commençant une opération comme un discours, sans savoir précisément où il s'arrêterait, ni comment il finirait » ! Il avait, réplique MARJOLIN (4), une excessive bonne foi. « A côté du succès, vous trouverez

(1) L'expression est de CORMENIN, *Le livre des orateurs*, t. II ; Paris, Pagnerre, 1869, in-8°, p. 142.

(2) Ph. J. ROUX, *Relation d'un voyage fait à Londres en 1814. Un parallèle de la chirurgie anglaise avec la chirurgie française, précédé de considérations sur les hôpitaux de Londres*. Paris, chez l'auteur et Méquignon, 1815, in-8°, 368 pages.

(3) Frédéric DUBOIS, *Eloge de M. Roux. Mémoires de l'Académie de Médecine*, t. XXI ; Paris, 1857, in-4°, p. 1).

(4) MARJOLIN, *Eloge funèbre de Ph. J. Roux : Eloges historiques de Notabilités Médicales*, Paris, in-18°, 36 pp. (Bibl. Fac. Méd. Paris, 74. 422, n° 22).


Ont assisté à la Séance du 6 Nivose an 6 de la république les Citoyens Membres de l'Institut National ci après dénommés

Citoyens 1re Classe

Tenon

Bory

Lamarck

Guyton

Charles

Monge

Fig. I. — Feuille de présence des membres de l'Institut.

(Extrait du livre de M. E. Maindron, sur l'*Académie des Sciences*, Alcan, édit. Paris, 1888.)

toujours le revers ; commet-il une faute, une erreur, il ne cherche pas à la dissimuler ; il la découvre et la met au grand jour, afin que d'autres ne viennent pas se briser sur le même écueil. » Mêmes remarques de la part de MALGAIGNE : « Personne, peut-être, n'a poussé aussi loin que M. Roux la loyauté dans l'aveu de ses revers. Convaincu à bon droit que le récit d'une faute apporte un enseignement salutaire, jamais il ne chercha à dérober les siennes ; il les étalait, en quelque sorte, avec le même empressement que d'autres eussent mis à les cacher. »

Le baron Roux était un spécialiste de la lithiase vésicale, au traitement de laquelle il avait consacré plusieurs mémoires. Partisan convaincu de la taille, il n'était pourtant point hostile à la lithotritie. Rien d'étonnant, dès lors, à ce qu'il ait été appelé auprès de M. Charles. Il prit, comme aides, MM. LACORNER et MARÉCHAL. Sur celui-là, nous n'avons pu nous procurer aucun détail (1) ; quant à celui ci, il devait être nommé interne des hôpitaux en 1827 ; en 1830, d'après l'*Almanach Royal*, il demeurait 75, rue des Saints-Pères.

Quels résultats pouvait donner une opération tentée *in extremis*, chez un sujet de 77 ans, dont la vessie était depuis longtemps infectée ? Elle échoua (2).

Le lundi 7 avril, « l'Académie apprend avec douleur que M. Charles, qui s'est fait faire l'opération de la pierre, est dans un état désespéré (3) ». Le même jour, il expirait. Pour les amateurs d'anecdotes, ajoutons qu'il s'était fait administrer par l'abbé de Keravenant, curé de Saint-Germain-des-Prés, celui qui avait déjà reçu les dernières confidences d'Elvire et, aussi, de Cadoudal. Le 12 juin suivant, Mme Charles de Talmours, sa belle-sœur, qui, depuis qu'il avait quitté son logement de l'Institut pour vivre 17, quai

(1) A moins qu'il ne s'agisse du docteur Lacournère, qui avait passé, à Strasbourg, sa thèse intitulée : *Considérations sur l'opération de la cataracte et parallèle entre le procédé de Scarpa et celui de Wenzel.* Dissertation présentée et soutenue à l'Ecole de Médecine de Strasbourg, le 6 fructidor an XI, à trois heures de l'après-midi, par le citoyen LACOURNÈRE ; Strasbourg, Levrault, an XI, in-4°, 56 p. Neuf jours après la mort de Charles, il était nommé membre « honoraire » de l'Académie royale de Médecine (section de chirurgie). En 1835, une ordonnance royale le titularisait d'office. Il mourut le 27 novembre 1849, et son siège fut attribué à H. LARREY. Sa vie et ses œuvres ne semblent avoir tenté aucun panégyriste. Il est vrai (SACHAILE, *Les médecins de Paris*, 1845, chez l'auteur, in-8°, p. 391) que cet académicien n'a jamais rien écrit.

(2) D'après une tradition de famille, il mourut d'hémorrhagie.

(3) *Annales de Chimie et de Physique*, loco citato, p. 402. V. aussi le *Constitutionnel* du 13 avril : « Les vrais amis de la science n'apprendront pas sans une vive émotion que M. Charles, membre de l'Académie des Sciences, de la Légion d'honneur et bibliothécaire de l'Institut, vient d'être enlevé à ses collègues et à ses amis. » — « Les témoins de ses derniers moments, écrit le baron Fourier (*loco citato*), se rappelleront toujours ce mélange inaccoutumé de sérénité et de douleurs, et ces paroles si ingénieuses qu'interrompaient des souffrances cruelles. La tendre piété de sa famille, les beaux-arts, toujours fidèles, l'amitié l'avaient consolé dans le cours de sa vie. »



Fig. II. — Le baron Roux, chirurgien, membre de l'Institut.

Malaquais (1), demeurait avec lui, acquittait les honoraires des médecins.

M. Roux reçut 500 francs, M. Lacorner, 100, et M. Maréchal, 80 : le premier, pour « l'opération faite par lui à feu M. Charles » ; les autres, pour « leurs soins et visites auprès du défunt (2) ».

En 1831, M. Maréchal passait sa thèse, dédiée à MM. Roux et Boyer (3). Conformément à l'usage, il y développait diverses propositions. « L'opération de la taille, soutient-il avec raison, dans l'une d'elles (Prop. XXVII), est d'autant plus dangereuse que les individus sont plus avancés en âge. »

*
* *

Quant à Charles, on s'est demandé pourquoi sa jeune femme et lui ne furent pas réunis dans la mort (4). Rien de plus simple à comprendre. S'il avait l'esprit de géométrie, il avait aussi l'esprit de finesse. Il avait entendu des regards qui se croyaient muets, et, avant de remettre au comte de Virieu certaine correspondance (5), nul doute qu'il y ait jeté un coup d'œil « discret ». De 1820 à 1823, il avait eu le loisir de méditer sur les *Méditations*. Il le connaissait, ce « nom chéri », qu'elles se proposaient « de consacrer dans une langue moins fragile que la langue vulgaire ». Cette femme, dont, grâce à elles, la mémoire allait se

(1) Son appartement dépendait de l'hôtel de Bouillon, appartenant alors à M. le Prince d'Arambert (*sic*), d'après l'inventaire après décès, dressé le 31 mai 1823.

(2) Voici, d'après l'acte liquidatif de succession, rédigé en l'étude de Me Deshayes, notaire à Paris, le 6 août 1823, et enregistré les 28 et 30 juillet 1823, à Paris, le détail des frais. A la mairie du Xe : 20,50 ; — A la Préfecture du département, pour une concession à perpétuité dans le cimetière de l'Est : 268,25 ; — Pourboire au garde du cimetière : 1,50. — Pour frais de voitures prises le 8 avril : 7.50 ; — A la loueuse de chaises de Saint-Germain des Prés, le jour du service : 20 ; — Aux employés de l'église et en aumônes diverses, le même jour : 21 ; — Aux ouvriers de l'Administration des pompes funèbres, qui avaient tendu le deuil à l'église et à la porte cochère de la maison : 6 ; — Pourboire aux divers cochers de corbillard et de voitures de deuil : 6 ; — Pourboire aux garçons porteurs et fossoyeurs : 10 ; — Pour supplément de voiture pour le cortège et diverses gratifications : 14 ; — Pour les crêpes des tambours qui précédaient le détachement militaire : 7 ; — Pour gratification au détachement de la garnison qui a escorté le corps et rendu les honneurs militaires sur la tombe : 30 ; — A la garde et à l'ensevelisseuse : 25 ; — A l'imprimeur pour billets de faire part : 13,40 ; — Aux commissionnaires qui ont porté les billets à leurs adresses : 7 ; — A M. de Keravenant, curé de Saint-Germain-des-Prés, un service de 2e classe, selon prix convenu : 400 ; — A l'Administration des pompes funèbres : 459,30 : — Pour un cercueil avec vis et poignées en fer : 30 ; — Aux sieurs Baudé et Lefieux, sculpteurs-marbriers, demeurant rue Saint-André de Popincourt, près la barrière Lachaise, pour le monument en marbre noir du défunt : 311,80 ; — Au S. Dufour, serrurier, pour le prix de la grille mise au monument : 150 ; — A un jardinier, pour plantation d'arbustes autour de la sépulture : 30.

(3) Maréchal (Ad. Ed.), *Propositions et observations sur quelques points de chirurgie et de médecine*. Th. Paris, 1831 (no 195), in-4o de 18 p.

(4) An. France, *op. cit.*, p. 96 de la plaquette.

(5) R. Doumic, *loco citato*, p. 93.

je suis retournée ici pour me reposer
mais j'y apportais la fièvre, une maladie de poitrine qu'on
a prétendu je crois un catharre suffoquant, et de grands maux de
nerfs. C'est avec toutes ces gentillesses que j'ai passé depuis
plus de cinq semaines sans presque avoir quitté mon lit; et c'est
tout au plus si je puis dire que cela va mieux. le seul bien sensible
que j'aye obtenu depuis quelques jours c'est de pouvoir passer deux ou trois
heures dehors dans mon jardin le reste du temps je ne puis sortir
— je n'ai pas été absolument sans secours un médecin de Versailles
vient me voir le bon Mr. alson a même quitté son lit pendant
vingt quatre heures pour venir auprès du mien mais du reste ma
solitude a été complette, et ce qui est presque intolérable dans
cet état je suis sans femme de chambre faute de pouvoir en
chercher une.

FIG. III. — Autographe de Madame CHARLES (*Elvire*).

(Collect. persennelle).

trouver « embaumée pour les siècles (1) », n'était-elle point celle que, jadis, il avait tirée de la misère et qu'il avait rendue heureuse, sans « jamais cesser de lui prodiguer les soins les plus assidus » (2) ? Il ne pouvait plus éprouver pour elle d'autre sentiment que le ressentiment. Aussi formula-t-il le désir d'être enterré seul (3).

Les Lettres ont été plus indulgentes à Elvire. Elles lui savent gré d'être, depuis cent ans, la chanson des bouches amoureuses. Elles n'ignorent pas ce qui leur aurait manqué, si cette fleur délicate des Tropiques, éclose aux bords de quelque fontaine aux lianes, ne fût pas venue s'épanouir sous le doux ciel de France, et si, sur elle penché, un poète n'eût pas respiré son parfum jusqu'à l'enivrement.

ERRATA (Cf. p. 87)

Le Dr Henri Abrand nous écrit, qu'il « croit fermement que Mgr Le Nordez n'a jamais été *évêque de Meaux*, mais bien de Dijon, où il s'est occupé non pas d'un *Musée Bossuet*, mais d'un *monument Bossuet*, érigé depuis peu, du reste ».

Dont acte.

*
* *

Dans le numéro du 1er février (1922), la suppression accidentelle de quelques lignes, dans le corps de l'article consacré à Molière (p. 35), a rendu à peu près inintelligible le paragraphe qui les suivait. Nous rétablissons ci-dessous le passage supprimé, qui doit venir entre la ligne 13 et la ligne 23 :

Particularité peu connue, la première fois qu'en France, on employa le tamtam au théâtre, ce fut lors de la représentation du *Malade imaginaire*, au moment où le bachelier articulait le mot *juro*. On le voit, les vibrations, étranges et inconnues jusque-là, de l'instrument oriental, importé vraisemblablement à Paris en 1670, par la fameuse ambassade turque, se firent sans doute entendre, lorsque Molière, frappé à mort et essayant de dissimuler, sous un rire convulsif, le sang qui s'échappait à flots de ses lèvres, prononça les dernières paroles qu'il devait dire sur le théâtre.

---

(1) Lamartine, *Des destinées de la Poésie*. Paris, 1834. Ces citations sont empruntées à l'édition in-18 des *Premières Méditations*, publiée chez Hachette, Paris, 1909 (p. LXIX).

(2) De Rossel, *loco citato*.

(3) Il a été inhumé au Père-Lachaise, 11e division, 3e ligne du chemin Méhul, W. 21. Est-il besoin d'ajouter que sa tombe n'est point entretenue, comme l'avance inconsidérément M. Nauroy (*Intermédiaire des Chercheurs*, t. XXXIV, 1896, no 737, art. 297), par la famille de Lamartine ? Jusqu'au 24 juin 1880, sa nièce, Mademoiselle Adélaïde Charles de Talmours, a veillé sur le « petit fusain qui verdit devant la pierre funèbre » (Anatole France). C'est maintenant à l'une de ses petites-nièces qu'incombe ce pieux devoir.



Fig. IV. — J. A.-C. Charles, membre de l'Institut.

(D'après une lithographie de Boilly, datée de 1820).

La Médecine des Praticiens

Traitement de l'hypertension : *Dioséine Prunier*.

On définit l'hypertension : un syndrome essentiellement caractérisé par l'élévation, passagère ou permanente, de la tension artérielle.

Les auteurs ne sont pas encore entièrement d'accord sur la cause ou les causes de cette affection. Beaucoup pensent, en effet, que sa pathogénie n'est pas univoque et que nos connaissances sur ce sujet doivent encore être étendues et approfondies. Il semble cependant qu'il soit unanimement admis que la cause principale du syndrome hypertensif est de l'intoxication.

Certes, la toxine pathogénique n'est pas unique. Tous les poisons qui se rencontrent dans l'organisme peuvent jouer sur ce point un rôle actif, que l'on soit en présence du virus syphilitique, d'un excès d'acide urique dans le sang, de toxines digestives, d'un empoisonnement lent par l'alcool, le plomb, le tabac, on est obligé de placer l'intoxication à l'origine de l'élévation anormale de la tension artérielle.

Au début, l'hypertension donne lieu à de simples troubles fonctionnels, qui dépendent, pour la plupart, de la grande susceptibilité du système vasculaire. Les lésions anatomiques ne sont pas encore constituées ; la sclérose n'a pas fait son apparition ; les viscères et les organes conservent leur intégrité. A cette phase, un traitement convenable est capable de réduire l'hypertension, de supprimer les accidents qui en découlent, et surtout de prévenir les graves altérations que subiront plus tard le rein, le cerveau, le foie, le cœur, les artères, et qui mèneront fatalement le malade au tombeau.

Quel est donc le traitement applicable à l'hypertension Il comprend deux éléments principaux : l'élément hygiénique et l'élément médicamenteux proprement dit.

Puisque l'élévation de la tension artérielle est la conséquence directe de l'intoxication, — quel que soit le poison incriminé —, il est donc indiqué de diminuer le plus possible la formation, l'apport de toxines dans l'économie. Ce but est atteint par un régime approprié et par des pratiques d'hygiène sévère. On saisit du coup l'importance de ces deux facteurs.

La médication proprement dite de l'hypertension se subdivise en *déplétive*, *antispasmodique*, *hypotensive*.

Beaucoup d'hypertendus sont des pléthoriques. Chez ceux-là, il est utile d'opérer une soustraction de sang ou d'humeur par la saignée véritable ou par une saignée aqueuse, au moyen de purgatifs énergiques. Mais il est des hypertendus qui ne sont pas pléthoriques. Dans ce cas, comme, d'ailleurs, dans le précédent, il faut avoir recours aux diurétiques.

La médication antispasmodique combat la sténose artérielle, les spasmes capillaires qui provoquent les désordres sérieux : barrage rénal, ralentissement de la circulation. Enfin, la médication hypotensive vise tout spécialement l'hypertension.

La *Dioséine Prunier* possède tous les éléments de traitement du syndrome hypertensif.

La *Dioséine Prunier* est *diurétique* par ses formiates. Le barrage rénal est forcé ; le volume des urines est accru et leur toxicité augmentée ; l'élimination du poison et des déchets de la nutrition générale devient plus considérable.

La *Dioséine Prunier* est *antispasmodique* par sa caféine à petite dose, qui brise la contracture des vaisseaux et favorise ainsi le cours du sang.

La *Dioséine Prunier* est *hypotensive* par son nitrite de sodium, le meilleur agent de vaso-dilatation. « En général, les nitrites alcalins ont une action plus douce (que celle des nitrites organiques), mais de plus longue haleine. Ils sont mieux tolérés et ils doivent être choisis pour une médication continue. » (M. Ch. Laubry, médecin de l'hôpital Cochin.)

La *Dioséine Prunier* est *antitoxique* par son fluor. On connaît l'énorme pouvoir antitoxique de ce corps. Il neutralise les poisons du milieu intérieur. De plus, comme l iode dont il n'a pas les inconvénients, le fluor fluidifie le sang et facilite la circulation.

Par ses phospho-glycérates, la *Dioséine Prunier* restaure les insuffisances organiques qui suivent toujours l'hypertension, et relève le tonus général de l'économie.

La *Dioséine Prunier* possède donc tous les caractères exigés par le traitement de l'hypertension ; c'est ce qui justifie la faveur marquée dont elle jouit auprès du corps médical.

La liqueur à l'écorce d'orange, dans la lithiase biliaire.

Le Dr Seiler, d'Interlaken (*Schweiz. méd. Woch.*, n° 51) rapporte l'histoire d'un lithiasique, considérablement amendé par le remède suivant, qui est de plus une boisson agréable.

On divise en morceaux de 3 à 4 centimètres 49 peaux d'orange et on les met pendant quatorze jours dans un demi-litre d'alcool pur dans un flacon bien bouché mis à l'abri de la lumière. On donne de cet extrait alcoolique une cuillerée à café dans un demi-verre d'eau sucrée, une et, tout au plus, deux fois par jour, de préférence au repas de midi C'est là un vieux remède, en usage dans les familles du Midi.

En pharmacie, le sirop d'écorce d'orange est d'un emploi courant, pour masquer le goût désagréable de certaines potions et aussi dans le traitement de maints troubles dyspeptiques (gastralgie, flatulences, pyrosis).

(*Gaz. hebd. des Sc. méd. de Bordeaux*, 1922, n° 1, reproduit par *le Courrier médical.*)

Actualités rétrospectives

L'opinion de la Faculté sur un roman d'Octave Feuillet.

Puisque l'Académie française a jugé bon de faire revivre, pour quelques jours, — car, quoi qu'on dise, elle ne confère pas l'immortalité ! — la silhouette, bien effacée, de l'un de ses membres qui l'honorèrent le plus, au moins par la droiture littéraire, sinon par le génie, parlons à notre tour du personnage dont M. Henry Bordeaux vient de célébrer magnifiquement la mémoire.

Lors de l'apparition d'un des plus célèbres romans d'Octave Feuillet, *la Morte*, où notre science occupe une place importante, un journal (1) eut l'idée, assez divertissante, de consulter les princes du scalpel, les chevaliers du bistouri, les spécialistes éminents, et de leur demander ce qu'ils pensaient de l'ouvrage qui venait de paraître. Ce sont leurs réponses, imaginaires ou imaginées, comme il vous plaira, que nous publions ci-dessous. Si elles ne sont pas vraies, elles offrent tout au moins bien de la vraisemblance ; ceux qui ont connu les maîtres mis en cause, et que la mort a fauchés à quelques très rares exceptions près, conviendront avec nous que le journaliste qui a mené cette enquête, ne manquait pas d'un certain talent... de persifleur.

Je regrette infiniment de ne pouvoir répondre à votre appel. Mes opinions bien connues ne me permettent pas de m'occuper de gens aussi immoraux, ni de crimes qui relèvent plutôt de la médecine légale que de la science pure. Je me soucie peu de la littérature moderne qui est impudique dans ses excès, et M. Feuillet, que je jugeais mieux sur sa réputation, me paraît engagé dans une voie déplorable d'indécence et de naturalisme.

Potain.

Vous savez que, désabusé de la médecine par l'erreur universelle commise dans le diagnostic de la maladie du comte de Chambord et que j'ai si honnêtement et si habilement exposée, j'ai donné ma démission de médecin de l'Hôtel-Dieu, pour me livrer à l'expérimentation pure. M'étant trompé moi-même, voyant tout le monde tous les jours se tromper, je serais aussi malavisé que coupable de venir critiquer un littérateur, pour avoir omis des détails importants dans son observation. Cependant, je crois de mon devoir de prévenir messieurs les empoisonneurs et mesdames les empoisonneuses, que les faits ne sont pas toujours aussi simples, et qu'à l'occasion, un praticien qui ne serait pas membre de l'Institut pourrait bien se douter, avant la mort du sujet, qu'il y a empoisonnement sous roche. Si l'aconitine est un des deux ou trois plus forts poisons, elle a, dans la pratique, une action beaucoup moins séduisante et une manière moins discrète de tuer. Reportez-vous à ce que Gubler écrivait il y a vingt ans...

Vulpian.

---

(1) *La Vie Parisienne*, 27 février 1886.

Je ne comprends pas que M. Feuillet ne m'ait pas appelé en consultation, pour me prier de lui indiquer un sujet plus élégant, plus à l'ordre du jour, qu'une opération de trachéotomie. S'il voulait faire de la chirurgie, nous aurions trouvé, dans notre monde des théâtres et notre clientèle de jolies femmes, des sujets beaucoup plus intéressants. Je ne puis rien dire sur l'empoisonnement de Mme la comtesse de Vaudricourt ; quant à la petite fête du pavillon Henri IV, les choses ne se sont pas passées du tout comme le raconte Feuillet ; j'y étais, naturellement, étant de toutes les fêtes. C'est moi qui ai eu l'honneur de donner les premiers soins à la comtesse. Le docteur Tallevant est un mufle.

LE PLUS BEAU DES POZZI.

Je suis vraiment bien flatté de l'honneur que vous me faites, on médit tant aujourd'hui de cette vieille école, dont je suis un des derniers représentants ! J'approuve absolument la manière dont mon illustre confrère, le docteur Tallevant, a fait son opération de la trachéotomie. Je n'aurais pas mieux fait si on m'avait appelé auprès de la petite Jeanne. Je ne vous parle pas de l'affaire des poisons, je ne connais pas tout cela.

MARJOLIN.

Nous causions tantôt à l'Académie du roman de Feuillet. Nous ne sommes pas toujours d'accord, mais par extraordinaire, nous l'avons été pour déclarer qu'il n'y avait au monde que le père Marjolin qui ait pu donner des notes au romancier, pour traiter la partie chirurgicale de son roman. Il est impossible d'être plus vieux jeu que le docteur Tallevant. Il en est encore aux procédés de Trousseau. Il fait durer son opération beaucoup trop longtemps, à la manière de Bourdillat et des timides de maintenant. Avec moi je vous réponds que ça ne traîne pas. La trachéotomie, c'est bien simple : *une, deux, fendez-vous, c'est fini !*

SAINT-GERMAIN.
Chirurgien en chef de l'hôpital des Enfants.

Le docteur JACCOUD, séance tenante, sans ouvrir le volume, nous a envoyé un mémoire de *soixante* pages, plein de citations chiffrées, d'auteurs allemands, anglais, norwégiens, de dates, etc., etc., etc., qu'à notre grand regret, tant à cause de son étendue que par son caractère par trop technique, nous ne pouvons insérer ici. Mais nous nous réservons d'utiliser ce travail, lorsque, suivant tout à fait le mouvement contemporain, nous introduirons la physiologie dans nos nouvelles de tête.

LA VIE PARISIENNE.

C'est à faire ressusciter un mort ! Du reste, je ne sais pas si vous le savez, c'est le roman de Feuillet qui m'a donné le dernier coup. Quand je suis arrivé à l'endroit où le comte de Vaudricourt va chercher un membre de l'Institut pour faire l'opération de la trachéotomie à sa petite-fille, je me suis tellement tordu que j'en suis mort.

Je ne sais vraiment pas pourquoi vous êtes venu me demander mon avis, je ne me suis occupé que du choléra, de la fièvre puerpérale et des pieds-bots, dans ma longue carrière.

Puisque les romanciers font de la médecine, pourquoi donc les médecins ne se mettraient-ils pas à écrire des romans ? Il n'y aurait pas de peine à faire aussi bête, aussi idiot qu'eux.

L'âme perpétuellement irritée de feu
LE PÈRE GUÉRIN.

Il est bien vrai que je suis chirurgien d'un hôpital d'enfants ; adressez-vous plutôt à Roger ou à Simon Si vous me demandiez mon opinion sur la balle de Gambetta, ce serait autre chose. La balle de Gambetta, c'est ma vie, ma carrière et mes regrets éternels.

Lannelongue.

Tous mes regrets, je suis à Rome, je pars ce soir pour Constantinople et je m'embarque la semaine prochaine pour les îles Figgi, où je suis appelé par un congrès, une commission sanitaire internationale et une expertise. A mon retour, s'il en est encore temps, tout à votre disposition.

Brouardel.

A quoi tient le destin des romans ? Si au lieu d'aller consulter un vieux docteur en retraite, à Versailles, M. O. Feuillet était venu me demander des renseignements sur la manière d'opérer, je lui aurais répondu que le dernier des anciens internes des hôpitaux qu'on aurait facilement trouvé à Fontainebleau ou à Nemours, s'en serait mieux tiré que le plus illustre correspondant de l'Institut. Nous faisons rarement cette opération nous-même, nous la faisons faire en notre présence par un interne des hôpitaux d'enfants. Il faut une main jeune et expérimentée. Quant à la question de l'empoisonnement, nous l'abandonnons aux *soiristes* de l'Ambigu.

Polaillon.

J'aurais guéri, je n'aurais rien coupé.

Ricord.

Je n'ai vu, dans le roman de M. Feuillet, qu'une chose qui m'ait paru absolument invraisemblable. Un docteur qui n'accepte comme honoraire qu'une embrassade, qui se contente d'égards, d'attentions quotidiennes et de gracieux procédés de voisinage : des fruits, des légumes, du gibier peut-être. C'est une balançoire ! On ne me fera jamais croire ça. Cette opération, chez des gens aussi riches, n'ayant qu'une fille unique, valait cinquante mille francs. Je ne l'aurais pas faite à moins.

G. Sée.

Je n'aime pas beaucoup me répandre en consultations, en visites. Mes études prennent tout mon temps. Je suis désolé de ne pouvoir rien vous dire sur la maladie du pavillon Henri IV, sur le croup de la petite fille et l'empoisonnement de sa mère. Je m'occupe exclusivement de l'étude du sang, en particulier dans les anémies. Si M. Feuillet voulait bien m'envoyer une goutte de sang de la comtesse et de la petite Jeanne, je pourrais vous donner mes impressions sur ces deux cas. Sans une goutte de sang je ne puis rien dire.

Docteur Hayem.

Saint Raphaël, 18 février. Temps splendide, mer calme, station sédative.

Ma bonne amie, ma bonne amie, c'est absurde, c'est absurde. Pas le temps, pas le temps. Co-omment cri cri-critiquer une opération faite par un membre de l'Institut ? Je m'étonne et regrette que le docteur Tallevant n'ait pas songé à envoyer la petite malade à Saint-Raphaël achever sa convalescence. Sa mère l'aurait accompagnée et elle s'y serait tellement plu qu'elle aurait acheté une maison et s'y serait fixée. Elle n'aurait pas été empoisonnée et vivrait encore. Si on m'avait appelé, tout cela ne serait pas arrivé. Temps splendide, ciel pur.

Labbé.

A mon grand regret, il m'est impossible de me prononcer sur l'état nerveux de la comtesse de Vaudricourt, puisque ni sa famille, ni le docteur Raymond de Valmoutiers, ni le docteur Tallevant n'ont jugé à propos de me faire appeler en consultation. Je vais jusqu'à Moscou guérir des névropathes, j'aurais peut-être été aussi heureux auprès de la comtesse à Fontainebleau.

CHARCOT.

La Morte... ou les déplorables effets de la laïcisation dans les hôpitaux. Vous voyez que j'ai raison de ne pas vouloir d'infirmières laïques dans mon service. Si Mme de Vaudricourt avait pris tout bonnement une bonne sœur de l'Espérance ou du Bon-Secours pour la soigner, au lieu d'une nihiliste qui a lu Spencer et Darwin, elle serait encore de ce monde.

Vous savez que je suis républicain, libre penseur, athée et franc-maçon, je dis ce que je pense à tout le monde, à mes collègues comme au Conseil municipal et au Directeur de l'Assistance publique.

Docteur DESPRÉS.

Médecin en chef des héroïnes de M. O. Feuillet, c'est moi qui ai eu l'honneur de soigner Mme de Vaudricourt, jusqu'au jour où elle a trouvé bon de se mettre entre les mains d'un empirique qui l'a empoisonnée gentiment ; comme tout ce que fait mon très cher et très honoré maître, M. Octave Feuillet, peut être un peu trop proprement, car, à moins d'agir à dose massive, foudroyante, l'aconit est un agent assez grossier dans son action (nausées, vomissements, coliques, etc.). Le romancier chéri des dames ne voudrait pas plus salir une de ses héroïnes, que moi une de mes belles clientes. Il a donné à cet effet à Mlle Tallevant, implicitement au moins, une habileté de maniement de poisons qui laisse bien loin derrière elle Locuste, les inventeurs de l'*Aquatofana* et même les nègres si exercés dans l'emploi de l'arsenic. Pas d'engourdissement, pas de sensations bizarres, tout ce qui caractérise l'emploi un peu exagéré des simples pilules Moussette.

DIEULAFOY DES SALONS.

Savez-vous ce qu'il lui fallait à cette petite femme-là ? De la distraction. Si elle était venue à Menton, je l'aurais amusée. On n'est pas toujours le brillant rédacteur des *Débats* et le membre de l'Académie de médecine et autres sociétés savantes.

DAREMBERG.
(Georges pour les dames.)

Très pris en ce moment par les nombreuses maladies de la saison qui frappent sur les enfants, le docteur GRANCHER, avec tous ses regrets, nous a envoyé une magnifique boîte de cigares de ses plantations de la Havane, — ainsi qu'il est écrit sur la collerette qui entoure chaque cigare, — afin de nous permettre d'attendre qu'il trouve un moment pour formuler son diagnostic. On n'est pas plus gracieux. Malheureusement, nous ne fumons pas, mais nous avons beaucoup d'amis qui en feront leurs délices.

Echos de Partout

La maladie du Président Deschanel. — M. Deschanel donne de sa maladie une explication très simple, qui est due d'ailleurs au Dr Dupré : celle-ci serait due à une intoxication.

M. Deschanel présida la Chambre pendant de longues années ; non seulement, il respira, des années durant, cette atmosphère confinée, mais surtout il dut se soumettre à une pénible inhibition. Jamais, quelle que fût sa durée, il ne suspendit une séance pour sacrifier à ces besoins naturels qui s'imposent même aux grands de la terre. Quand l'élimination des substances toxiques a été insuffisante pendant de longues années, l'empoisonnement finit par se manifester. C'est ce qui est advenu à M. Deschanel.

(*Aux Ecoutes.*)

Une mystique russe, mère de la Société des Nations. — A l'heure où se prépare la conférence de Gênes, il n'est que juste d'évoquer la figure d'une femme pour qui la poursuite de cet idéal fut constante : Juliana de Wietenghof, baronne de Krudener, la célèbre mystique russe, morte en 1824.

Romanesque toute sa vie, elle s'appliqua, dans les postes d'ambassade où elle suivit son mari, à prêcher une loi nouvelle d'apaisement entre les peuples.

Son influence sur l'esprit de l'empereur Alexandre Ier s'exerça de la manière la plus heureuse, au cours de la campagne de France, en 1815, et sans tenir compte des déboires ni des misères qui suivirent pour elle une courte période de toute-puissance morale, par suggestion sur l'esprit du tsar, on peut dire que cette femme étrange fut la véritable inspiratrice de la Sainte-Alliance des peuples, laquelle ne fut autre que la mère de notre actuelle Société des nations. (*L'Avenir*, 4 février 1922.)

Une nouvelle opération... — C'est la confection chirurgicale d'un androgyne : André Couvreur la présente, dans un roman qui vient de paraître dans le numéro de janvier des *Œuvres libres* (Fayard, éditeur.) Les médecins trouveront un savoureux intérêt à la lecture de l'extraordinaire opération chirurgicale dont l'*Androgyne* est le sujet.

(*La Vie médicale.*)

Informations de la « Chronique »

L'origine du cinéma.

Au moment où l'Amérique s'apprête à célébrer le dixième anniversaire de la création du cinéma, il ne paraîtra pas sans intérêt de rappeler quelle en fut l'origine.

C'est au savant physiologiste Marey, ne l'oublions pas, qu'on en doit tout au moins le principe. Dès 1865, Marey faisait connaître les graphiques des mouvements et la chronophotographie. Or, l'action cinématographique se fonde sur une ancienne observation des physiciens, à savoir que l'impression lumineuse, reçue par la rétine, persiste pendant un certain temps après la disparition de l'objet qui en était la cause. Plateau évalue à 0,35 de seconde la durée de cette persistance. Le même Plateau utilisa ces particularités de la vision dans la construction d'un appareil nommé *zootrope*, et destiné à donner l'illusion du mouvement, grâce à la persistance des sensations optiques : c'était un cylindre creux, garni, au sommet, de petites fentes longitudinales, et dans lequel on plaçait une bande de papier, sur laquelle se trouvaient représentées les phases diverses d'un mouvement : on mettait l'œil à l'une des fentes et on faisait tourner rapidement le cylindre ; chaque dessin laissant un « souvenir » sur la rétine, la succession des images s'enchaînait, donnant l'illusion d'un tout animé.

Le *phénakisticope* offrit un perfectionnement du zootrope. Puis vint le *praxinoscope*, de Raynaud, vers 1885. Marey et son adjoint Deményy, au cours de leurs recherches de chronophotographie, examinèrent les susdits appareils et y remplacèrent les dessins faits à la main par des images photographiques. C'est vers 1890 que Deményy produisit les premières bandes chronophotographiques.

Alors entre en scène Edison. En 1895, il réalisa un appareil à bande pelliculaire, capable de reproduire un mouvement d'une certaine durée. Peu après, l'idée mûrit dans son pays d'origine, pour y produire, grâce aux frères Lumière, son fruit définitif.

Le cinématographe est un appareil chronophotographique, qui transforme des images négatives en images positives et les projette par une lanterne magique perfectionnée. Tous les éléments étaient connus, les matériaux prêts, depuis Niepce et Daguerre, inventeurs de la photographie, Marey et Deményy, inventeurs de la chronophotographie. On peut donc dire que l'invention du cinématographe est presque exclusivement française.

Ajoutons, d'après M. A. Herlin, un spécialiste distingué de l'enseignement de la parole aux sourds-muets, auquel nous devons les renseignements qui précèdent (1), que le cinéma, comme le télé-

(1) Publiés dans le journal *Midi*, de Bruxelles, du 9 novembre 1921.

phone, n'existerait peut-être pas, si les premières études scientifiques n'avaient intéressé des spécialistes de l'éducation des sourds-muets, en ce sens que des recherches, commencées pour eux, ont abouti à des inventions dont nous profitons tous.

Ainsi, le téléphone, réalisé en 1876 par Graham Bell : ayant épousé une sourde-muette, celui-ci s'attacha au problème de lui donner l'ouïe, il ne trouva pas la solution ; mais, à force d'étudier l'oreille et les sons, il créa le téléphone magnétique, qu'il suffit à Hughes de perfectionner, pour que nous fussions dotés de l'appareil merveilleux que tout le monde connaît aujourd hui. La priorité de l'invention de Bell fut contestée par Gray, en 1888 ; le fait rapporté ci-dessus n'en subsiste pas moins. Après tout, le principe de la transmission des sons, au moyen d'un fer doux aimanté et désaimanté, avait été mis en relief, de 1837 à 1854, par les Français Page, de la Rive, Froment et Bourseul.

Il en alla de même, ou presque, du cinématographe.

En 1891, le collaborateur de Marey, Demény, présentait à l'Académie des Sciences un instrument pouvant « servir à la synthèse de tous les mouvements », et qui donnait aussi « l'illusion de la parole » : c'était le *phonoscope* ; il fut employé avec succès à l'Institution nationale des Sourds-Muets de Paris ; un professeur de cette école, Marichelle, avait amené Marey et Demény à s'occuper de la question. Or, le principe du phonoscope et celui du cinématographe sont exactement semblables : ceci dérive de cela ; entre les deux il n'y a qu'un perfectionnement accessoire.

Un musée ignoré.

Connaissez-vous le *Musée Tavet*, à Pontoise ? Il est probable que non.

Outre des meubles anciens, des tapisseries vétustes, de nombreux bibelots de toute sorte, on y voit des reliques quelque peu singulières. Mais il convient de passer la parole à un visiteur (1), qui nous rapporte ses impressions *de visu* :

> Dans un coffre de verre sont exposés quelques cheveux de Henri IV et l'une de ses dents et l'un des doigts osseux qui signèrent la promulgation de l'Edit de Nantes. Sur un suaire décoloré sont conservés encore des cheveux de Philippe-Auguste, le fils d'Adèle de Champagne ; et sur un parchemin jauni gisent une molaire et un fragment du maxillaire de Dagobert Ier, qui voisinent avec deux dents plates et fortes ayant, il y a sept siècles, appartenu au vertueux Saint-Louis. Enfin, dans une châsse centrale, est enfermée la pièce la plus importante de cette sombre collection : c'est une jambe de Catherine de Médicis, aux lignes fines, élégantes et, tout près d'elle, l'on a placé une dent incisive de son fils, Henri III.

Mais toutes ces reliques présentent-elles un caractère indéniable d'authenticité ? Il paraît que oui, d'après notre informateur :

(1) *Reliques de Rois*, par M. Henry Vidal (*Le Figaro*, 12 juin 1921).

L'authenticité de ces pièces est assurée par des dossiers qui en disent l histoire. La voici, résumée. Sous la Terreur, vivait à Saint-Denis un M. Etienne Brulay, receveur des Domaines. Dans les journées furieuses d'octobre 1793, M. Brulay assista à la violation des tombes royales dans la crypte de la basilique, et il fit ce que firent alors beaucoup de ceux admis dans les caveaux pour la perpétration de la scélérate besogne. Il fut assez imperturbable pour prélever dans les cercueils qu'il vit ouvrir... des « souvenirs ».

Ce M. Etienne Brulay mourut en 1801. Il laissait une veuve, née O'Douin de Courcelles, qui, plus tard, étant tombée dans les infirmités et la gêne, tenta la négociation des « prélèvements » faits par le fonctionnaire, son mari. Elle s'adressa, pour cette vente, aux duchesses d'Angoulême et de Berry, mais ses prétentions étaient si excessives que les pourparlers échouèrent.

C'est alors que le marquis de Lauriston fit savoir à la veuve Brulay, qu'il y aurait décence à se défaire des ossements royaux au bénéfice d'un musée. Mais ce sage conseil ne fut pas écouté et c'est ainsi qu'ils vinrent, par voie d'héritage, à M. Tavet.

En dépit de tous ces certificats d'origine, nous persistons à rester sceptique.

L'esprit de Barbey d'Aurevilly.

Conséquence imprévue — ou plutôt trop prévue ! — de la crise des logements que nous subissons, sans que les pouvoirs publics puissent y porter remède : M[lle] Read, celle qu'on a surnommée l'Antigone de Barbey d'Aurevilly, s'est vue obligée de céder la chambre, où elle conservait pieusement les reliques de celui qu'elle entoura jusqu'à sa dernière heure de soins touchants, à son propriétaire, qui a manifesté l'intention de reprendre, pour un de ses proches, son appartement. Il fut, à cette occasion, reparlé du connétable de lettres, « ce grand théoricien de misanthropie », comme le baptisa naguère M. Paul Bourget.

Ce romantique attardé eut parfois, pourquoi le taire, le goût de l'horrible, et il y a de lui certaine nouvelle, comme *la Partie de Whist*, qui ne déparerait pas le théâtre de l'épouvante, cher à M. André de Lorde. Publiée dans le journal *la Mode*, cette nouvelle fit jeter les hauts cris aux routiniers.

Il y avait dans ce récit, écrit la comtese Dash, une terreur profonde, une étude qui rappelait Balzac, avec un style plus haut, plus imagé, plus précieux peut-être aussi. C'était l'histoire d'une femme de province, confite en vertus jusque-là, qui faisait une faute sur la fin de sa jeunesse, alors qu'elle n'avait plus ses parents. Elle accouchait d'un enfant mort. Elle et sa caméristе confidente l'enterraient au fond d'une vaste jardinière, qui tenait un des côtés du salon. On plantait des fleurs dessus, et le soir les habitués venaient faire le whist, sans se douter de ce drame, dont je ne vous esquisse que quelques traits.

En lisant Grégoire de Tours, Barbey découvrait, dans Frédégonde, « une des créatures les plus ensorcelantes de l'histoire », et il emprunte cet alinéa à l'histoire du maréchal de Rais :

Les sorcières avaient la faculté de donner deux maladies, l'épilepsie et la *bayra*. Cette maladie faisait hurler comme un chien et était contagieuse et instantanée. On voyait quarante à cinquante personnes se mettre à hurler à la fois.

Des lettres de Lord Harris il extrait ce passage :

Frédéric le Grand avait de la répugnance à appliquer la peine capitale aux grands criminels et cependant, dans la dernière guerre, il avait enjoint aux chirurgiens de son armée de laisser mourir les soldats blessés, plutôt que de laisser augmenter par des amputations le nombre et par conséquent la dépense de ses invalides.

On pourrait faire — n'existe-t-il pas, au surplus ? — un recueil des plus piquants, avec les mots qu'a semés à profusion Barbey d'Aurevilly. Citons-en seulement quelques-uns, qui se rapportent peu ou prou à notre art :

Dans une société qui devient de plus en plus matérialiste, le confesseur, c'est le médecin.

Michelet est un écrivain qui relève de Corvisart. Il a des maladies de cœur.

Et ceux-ci, détachés des *40 médaillons de l'Académie* :

M de Rémusat est un des ministres sans emploi internés à l'Académie, cette Salpêtrière de ministres tombés.

M. Dupin. — La petite vérole est la seule ressemblance qu'il ait avec Mirabeau.

M. Viennet. — A fait un poème de douze mille vers ; il faudrait vingt-quatre mille hommes pour l'avaler.

M. Villemain. — Un prix d'honneur qui avait le nez à l'ouest, comme disait si drôlement Balzac...

M. Sainte-Beuve attend la mort de M. Cousin pour aller, selon son usage, lever la jambe contre son tombeau et faire ainsi la seule oraison funèbre qui convienne à cet homme.

Terminons par ce véritable mot de la *fin*.

Lorsque *le médecin des morts* vint constater le décès de l'auteur des *Diaboliques*, il demanda, dit-on, à ceux qui entouraient le lit funèbre, quelle profession exerçait de son vivant le défunt :

— Monsieur, lui répondit quelqu'un, *il était marchand de gloire* !...

— Ah ! repartit l'autre, jouant au fin : Eh bien ! nous mettrons : *homme de lettres*.

Sur quoi, le médicastre s'en fut, avec un contentement de soi qu'il ne chercha pas à dissimuler.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE

Le Présent dans le Passé

Le Bi-Centenaire de Bordeu (1722-1776).

D'importantes fêtes ont été organisées à Pau, pour commémorer le deuxième centenaire de la naissance de Théophile de Bordeu. Le dimanche 16 février, dans la salle des Fêtes de la mairie de Pau, le Dr Cornet fit une conférence sur la vie et l'œuvre du grand médecin béarnais. Précurseur de Bichat en anatomie, de Claude Bernard en physiologie, de Barthez, de Grasset, en philosophie, Bordeu est, avec son père, Antoine, l'un des créateurs de l'Hydrologie.

Le Dr Doléris, délégué de l'Académie de médecine, présidait cette manifestation. Il présenta les excuses de MM. Moureu, membre de l'Institut et de l'Académie des Sciences, qui avait envoyé une fort belle lettre ; des Professeurs Gilbert et Champetier de Ribes, de l'Académie de Médecine ; du Dr R. Molinéry, rédacteur en chef de la *Presse thermale et climatique* ; de M. Héraud, président de la *Société d'Hydrologie médicale de Paris*, etc., etc. Autour du Dr Doléris : MM. Garipuy, Préfet des Basses-Pyrénées, Lacoste, maire de Pau, Charles de Bordeu, l'éminent écrivain, arrière-petit-neveu de Théophile ; les professeurs Sellier, de Bordeaux, Lafforgue, de Toulouse, Delmas, de Montpellier ; les Dr Meunier, Goudard, Sabatier, etc., de Pau ; le comte de Navailles, Louis Ducla, Alphonse Meillon, etc.

Le lendemain, à Izeste, devant la maison natale de Théophile de Bordeu, onze discours furent prononcés : par le maire d'Izeste, M. Poyearré, propriétaire actuel du Château ; M. Louis Ducla, au nom de l'*Association régionaliste* ; Doléris, au nom de l'Académie de médecine ; Delmas, au nom de la Faculté de médecine de Montpellier ; Sellier, au nom de la *Société d'Hydrologie et de Climatologie du Sud-Ouest* ; Lafforgue, au nom de l'*Institut d'Hydrologie de Toulouse*, de la Faculté et de la Ville de Toulouse ; Sabatier, au nom de la *Société médicale de Pau*, etc., etc.

Voici le texte de l'inscription, gravée sur une plaque de marbre noir :

Théophile de Bordeu.
(1722-1776)
Médecin illustre
qui mit en vogue les Eaux des Pyrénées
est né en ce château
le 22 février 1722.

Théophile de Bordeu, « père de l'hydrologie ».

Né le 21 février 1722, à Izeste, vallée d'Ossau, entre Pau et les Eaux-Bonnes, Bordeu fut le père de l'hydrologie française ; et c'est pourquoi on ne peut parler de celle-ci sans évoquer cette grande

figure, trop méconnue de ses compatriotes et du monde savant.

Avant lui, on allait aux Eaux, certes, mais pour ainsi dire au petit bonheur. De l'eau chaude bouillonnait dans un marais ; un beau jour, un paysan malade, qui croyait peut-être, tant est puissante la voix des morts, aux divinités gardiennes des sources, un paysan, dis-je, s'y était baigné : il avait reconquis la santé, cela s'était su. Paysans et châtelains se l'étaient redit à la ronde, et peu à peu, la renommée aux cent bouches avait porté en tous lieux le récit de miracles réels ou imaginaires.

C'est à la Renaissance, surtout, que les Eaux ont du succès. Les hommes sont batailleurs, alors, et l'on vient aux Eaux se guérir des coups de colichemarde, ou des blessures faites par les armes à feu. Les Valois viennent aux Pyrénées, et en particulier aux Eaux-Bonnes. Le Béarnais, Henri IV, qui avait, nous disent les mauvaises langues, l'aisselle surette et les pieds fumants, appréciait d'autant mieux les Eaux des Pyrénées, qu'il avait appris à les connaître en venant au monde. Et cependant, à part le Traité du Docteur Cabas, un médecin de campagne, sur les Eaux d'Aix, il n'y avait rien de net et de précis au point de vue scientifique, quand enfin Bordeu vint.

Cet homme admirable était à la fois anatomiste et chirurgien, physiologiste et médecin. Il avait débuté à Montpellier, puis avait enseigné l'anatomie à Pau, entre temps, avec son père Antoine Bordeu et son frère Jacques Bordeu ; il avait le dessein de continuer les cahiers d'observations qui se tenaient alors dans certaines villes d'eaux pyrénéennes, grâce aux soins des médecins. Nommé par le Roy surintendant des Eaux minérales d'Aquitaine, avec son père, il fut le premier inspecteur des Eaux, de même qu'il fut le premier journaliste médical s'occupant d'hydrologie. Le *Journal de Barèges* fut fondé en 1749, et continué longtemps après.

Ce qui distingue Bordeu, dans ce domaine spécial de l'hydrologie, c'est que le premier, il enseigna à expérimenter la vertu des Eaux sur l'homme en bonne santé et sur le malade. Le premier aussi, il s'efforça de perfectionner l'outillage des stations ; enfin et surtout, avec un courage rare et qui ne fut pas sans lui causer maints ennuis, il chercha à dépouiller les observations des malades venus aux Eaux, de façon à en tirer des indications nettes, précises. La méthode suivie par lui est celle que l'on suit encore aujourd'hui ; sans doute, ses cadres étaient un peu larges, sans doute il faisait justiciables des Eaux des affections qui n'ont peut-être pas à en tirer grand profit. Il n'en a pas moins été le créateur, le père d'une méthode perfectionnée depuis, mais qui reste entière dans ses grandes lignes. Cela, il le dut à l'originalité de son esprit, à son indépendance, à sa connaissance profonde de l'anatomie, de la physiologie, et aussi de la clinique. Enfin, qualité secondaire peut-être, ce fut un apôtre et un médecin de Cour, de la Cour la plus raffinée qui fût, celle de Louis XV, et c'est à lui que Bagnères de Luchon, Cauterets, Barèges, les Eaux-Bonnes durent la vogue, qui n'a été qu'en grandissant.

Landouzy.

PETITS RENSEIGNEMENTS

7[e] Congrès de médecine légale, de langue française.

Le VII[e] *Congrès de médecine légale de langue française* se tiendra à Paris les 29, 30 et 31 mai 1922, sous la présidence du D[r] Thibierge, membre de l'Académie de médecine. Prière d'envoyer les adhésions au secrétaire général, le Professeur Etienne Martin, 10, rue du Plat, à Lyon. La cotisation annuelle est fixée à cinquante francs, comprenant l'abonnement aux *Annales de médecine légale*, organe officiel des Congrès.

Centenaire de la Thèse de Bayle (1822-1922).

Les trois Sociétés de Médecine mentale de Paris ont décidé d'organiser à Paris, au mois de mai 1922, une réunion psychiatrique, destinée à commémorer le Centenaire de la Thèse dans laquelle Bayle, en 1822, a pour la première fois isolé la Paralysie générale.

Le Comité d'organisation a décidé de profiter de la présence à Paris des nombreux collègues qui viennent assister à la séance solennelle de la *Société Médico-psychologique* et à l'assemblée générale de *l'Association mutuelle des Aliénistes de France*, le lundi 29 mai, et de fixer aux 30 et 31 mai les deux journées consacrées à cette célébration.

Sous la présidence de M. Toulouse, Président, en 1922, de la *Société Médico-psychologique*, deux journées seront consacrées à l'exposé de l'Historique et des Conceptions actuelles de la *Maladie de Bayle*. La Réunion sera internationale, et des neuro-psychiatres des pays alliés et amis seront invités à participer à ses travaux, de même que des aliénistes et neurologistes français.

Agence de presse.

L'Argus de la Presse, mettant à profit son expérience et sa situation exceptionnelles, vient de publier une nouvelle édition de la *Nomenclature des journaux en langue française paraissant dans le monde entier*.

Ce volume sera l'auxiliaire de tous ceux qui, chaque jour, ont besoin des lumières de la Presse française.

Correspondance médico-littéraire

Réponses

Vésale et l'Inquisition (XXIX, 92). — La *Chronique Médicale* a reproduit (1er mars, p. 92) ces lignes de l'*Avenir* :

Vésale, médecin de Philippe II, ayant un embaumement à faire, ouvrit un cadavre qui — si l'on peut dire — vivait encore. Cette aventure fut connue de l'Inquisition, qui condamna Vésale à être brûlé vif. Philippe II commua la peine en un pèlerinage en Terre Sainte. C'est au retour de ce voyage que, jeté par un naufrage sur une île déserte, Vésale y mourut de faim.

Deux contemporains, Hubert Longuet et Ambroise Paré, ont raconté que Vésale avait ouvert un corps (celui d'un homme, d'après Longuet; celui d'une femme, d'après Paré), dont la vie ne s'était pas retirée encore, et la légende s'est formée. Mais toutes les sources espagnoles, belges, italiennes, sont muettes sur cette anecdote.

Dès 1886, dans la *Nouvelle Biographie Universelle*, du docteur Hoefer, un médecin, en exposant les dernières années du grand anatomiste bruxellois, faisait remarquer toute l'invraisemblance du fait. Après l'ouvrage capital du professeur Roth, de Bâle (*Andreas Vesalius Bruxellensis* ; Berlin, 1892), il ne reste absolument rien de ces récits légendaires.

J'ajouterai que, au cours de mes travaux sur l'Inquisition, laquelle « besogna » de si terrible façon en Espagne et dans les anciens Pays-Bas, j'ai vainement recherché une sentence quelconque du Saint-Office, concernant Vésale. Or, il y a plus de quarante ans que je cherche : mon premier mémoire sur l'Inquisition parut en 1879 dans les *Bulletins* de l'Académie royale de Belgique !

A. Boghaert-Vaché (*Bruxelles*).

La maladie de Richelieu (XXVIII, 310). — Richelieu a eu un abcès de la fosse ischio-rectale, c'est entendu ; mais il est certain aussi qu'il souffrait fréquemment des hémorrhoïdes, pour lesquelles il se faisait visiter et soigner par le fameux Jean Juif. C'est à cause de ce mal qu'Anne d'Autriche et la duchesse de Chevreuse qui, toutes deux, ne pouvaient souffrir le cardinal, l'appelaient, lorsqu'elles parlaient de lui dans l'intimité, « c... pourri ».

Dr Pluyette.

La messe des vérolés (XXVII ; XXVIII ; XXIX, 31). — Je suis étonné de lire, dans le numéro de janvier de la *Chronique médicale* — revue que nous lisons tous avec tant de plaisir et d'intérêt — une petite pièce de vers que l'auteur de la communication attribue au « Chevalier d'Aceilly ». Je croyais que ce huitain était de Voltaire ; en tout cas, *je l'ai lu*, pendant la guerre, au hasard d'un

cantonnement à Romain (Aisne), dans une collection, datant d'une cinquantaine d'années, des *Œuvres complètes de Voltaire*, au livre des *Epigrammes*.

De plus, le 3ᵉ vers n'est il pas :

Ils gagnèrent à l'étourdie

et le cinquième :

Puis ils furent chassés partout

Ce qui ferait des vers de huit pieds, au lieu de neuf.

Qui de nous deux a raison ?

Dr M. Berthoumeau (*Charenton*).

A notre collaborateur occasionnel de répondre, s'il le juge à propos.

— Quelle stupéfaction d'apprendre que l'épigramme

Quand les Français à tête folle, etc...

attribuée par tant d'éditeurs à Voltaire, est due en réalité au chevalier d'Aceilly !

La *Chronique médicale*, qui sait tout, serait bien aimable de nous expliquer comment une pareille confusion a pu s'établir.

Dr Lagelouze.

Brillat-Savarin, médecin amateur (XXI, 408 ; XXVIII, 323). — D'un ouvrage intitulé : *Quelques erreurs et tromperies* (p. 155-6), dont j'ignore l'auteur, je crois intéressant de détacher ces lignes, qui compléteront les informations de la *Chronique* sur les attaches médicales de celui qu'on célèbre de toutes parts, et c'est justice.

On peut être un savant et un piètre cuisinier. Je vous engagerais donc à étudier de plus près ce que j'appelle la chimie culinaire, et pour cela vous ne pourrez mieux faire que de relire le merveilleux livre de Brillat-Savarin, sur la physiologie du goût. Ce livre a été conçu, dans la période de 1790 à 1820, par un homme *qui n'était pas médecin*, mais un magistrat judiciaire, doué de cet esprit d'observation qui fait toujours les grands cliniciens. Encore maintenant, où les livres sur la matière sont très nombreux, je mets celui-ci au-dessus de tous, parce qu'il est uniquement basé sur l'observation des faits, et que les déductions tirées de ces observations sont d'une méthode scientifique rigoureuse.

Pour ceux qui aiment une langue française rapide, élégante et claire, il n'y a pas de plus grande puissance que la lecture de cet ouvrage, qui comprend du reste tout ce que le médecin doit savoir sur la digestion gastro-intestinale et les aliments.

Les psychothérapeutes y verront que, depuis bien longtemps, Brillat-Savarin a traité en maître les troubles psychiques de la digestion.

Relisons donc Brillat-Savarin, et tâchons de rester, comme lui, des philosophes aimant tout ce qui est vrai, beau et bon.

On ne saurait qu'approuver et suivre de pareils conseils.

R. D.

Revue biblio-critique

HISTOIRE

La vieillesse de Richelieu (1758-1788), par PAUL D'ESTRÉE. Paris, Emile-Paul.

Ah ! le joli sujet — que ce mauvais sujet, ce séducteur professionnel, ce galantin jusqu'à l'extrême vieillesse, qui ne consentit jamais à désarmer devant les belles, et parfois les laides aussi ! Mais le maréchal de RICHELIEU, heureusement pour sa mémoire, ne fut pas qu'un coureur de ruelles. Ami de Voltaire et des Encyclopédistes, protecteur des sciences et des lettres, Bordeaux lui doit son grand théâtre, Paris son bel hôtel de la rue Neuve-Saint-Augustin, dont il ne reste plus que l'élégant pavillon de Hanovre ; et nous pourrions encore parler de ses petites maisons et de ses magnifiques châteaux, dans l'Ile-de-France ou en Touraine, qui attestent suffisamment de son éclectisme et de ses goûts en matière artistique. Mais ce que l'on cherche et que l'on trouve, dans l'ouvrage si agréablement composé de M. Paul d'ESTRÉE, c'est le portrait de cette « vieille coquette », dont le coiffeur « tirait, sous la perruque, la peau du front, pour en effacer toutes les rides, » et qui, grâce à « des bains d'eau savonneuse, additionnée de pâte d'amandes », réussit à conserver la peau très blanche jusqu'à son ultime souffle. C'est aussi grâce, sans doute, à des saisons balnéaires aux stations que sa présence ne contribua pas peu à mettre en vogue, telles Barèges et Luchon, que Richelieu conserva cette éternelle jeunesse qui fit l'admiration de ses contemporains — et la joie de ses contemporaines ! Quel était son secret de Jouvence ? Tout simplement, une bonne hygiène, et surtout une constitution solide ; et cependant, il fut valétudinaire durant presque toute sa vie, et il ne se priva pas de drogues nocives, comme l'opium, qui lui servait à calmer ses douleurs de goutte, ou le thé dont il fit notoirement abus.

M. d'Estrée a recueilli nombre d'anecdotes sur son héros, et qu'on aura plaisir à lire dans son livre ; nous n'en citerons qu'une, et qui nous fournira le mot de la fin ; elle est empruntée aux *Mémoires de Fleury*, alors pensionnaire du Théâtre-Français.

> Mis en opposition avec les princes élégants de la la cour de Louis XVI, il l'emportait sur eux tous. C'était le miracle de Ninon renouvelé sur une tête d'homme. Il le savait bien ; aussi disait-il, entouré de ce peuple à lui et fier de l'hommage qu'on lui offrait : « Les messieurs viennent me voir comme le *Nestor* de la galanterie ; mais leurs maîtresses pourraient leur dire que j'en suis l'*Achille*, de temps en temps.

Il se vantait bien un peu (1), mais on cite, néanmoins, de lui, des prouesses qui lui firent une réputation de don Juan, amplement justifiée (2).

(1) Il eut, parfois, des pannes de moteur (v. p. 239-240).
(2) V. à la p. 268, une tentative du vieux libertin, alors âgé de 84 ans !

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Madame de Sévigné, par ANDRÉ HALLAYS. Librairie académique Perrin, Paris.

Du nouveau sur la divine épistolière ? N'y comptez pas, vous seriez déçu. N'oubliez pas que ce livre fut composé pour le public mondain des conférences, dont il ne faut pas trop charger la cervelle, au risque de lasser son attention, si vite évaporée ; mais la lecture en étant agréable et le style charmant, nous aurions mauvaise grâce à ne pas nous en contenter.

Voulez-vous avoir le ton de l'ouvrage, oyez cette brève anecdote, qui a trait à la jeunesse de Mme DE SÉVIGNÉ.

Comme la voyant un peu trop vaine de ses attraits, l'abbé LA MOUSSE lui disait : « Mademoiselle, tout cela pourrira », elle répondit : « Oui, Monsieur, mais cela n'est pas pourri. » C'est évidemment délicieux, mais y a-t-il lieu de s'extasier sur cette repartie ? Heureusement, la marquise a semé, dans maintes de ses épistoles, des traits d'esprit d'une autre qualité. M. HALLAYS n'aurait-il réussi qu'à nous faire reprendre goût à la lecture de ces épîtres exquises, qu'il mériterait, pour le service rendu à la mémoire de son héroïne, la gratitude de tous les lettrés.

Sainte-Beuve, par G. MICHAUT. Paris, Hachette, 1921.

Ceux qui connaissent les travaux antérieurs de M. G. MICHAUT sur SAINTE-BEUVE, se féliciteront avec nous qu'on ait confié à cet universitaire de haute distinction le soin d'écrire la monographie destinée à figurer dans la collection des *Grands Ecrivains français*, si justement estimée. Nous n'avons pas besoin de souligner une fois de plus l'influence qu'a exercée l'illustre critique sur la tournure de notre esprit et la tendance de notre œuvre. Sainte-Beuve est, pour nous, le maître des maîtres ; il a créé la physiologie littéraire, et tout ce qu'on a écrit ou qu'on pourra écrire dans cet ordre d'idées, il sera simplement équitable de reconnaître qu'il en a été le premier initiateur, le pionnier, le précurseur. Grâces soient rendues à M. G. Michaut, de nous avoir fourni le prétexte de ce nouvel hommage à l'homme dont nous déplorerons toujours de n'avoir pas été le contemporain.

Comment il ne faut pas écrire, par ANTOINE ALBALAT. Paris, Plon, 1921.

Louons tout d'abord M. ALBALAT d'avoir assumé un rôle, presque toujours ingrat, celui de *magister* qui donne sur le doigt à des écoliers adultes, toujours disposés à entrer en révolte contre le porte-férule ; mais reconnaissons qu'il était plus qualifié que quiconque, pour montrer « comment il ne faut pas écrire », après avoir enseigné « l'art d'écrire par le métier et les procédés ».

Au fait, existe-t-il, à proprement parler, un « art d'écrire » ? Oui, si l'on entend par là qu'il convient d'éviter « les tournures vi-

cieuses, dérèglements d'imagination et de goût, négligences », etc. ; mais y a-t-il un style unique ? et peut-on dire, par exemple, des GONCOURT, de PIERRE LOTI, de PÉGUY, qu'ils sont des « dislocateurs du style », parce qu'ils n'écrivent pas comme ... BOSSUET ? Encore Bossuet peut-il être proposé pour modèle ? On ne trouve, dit M. Albalat, chez nul autre écrivain, une telle quantité de *verbes créés*, c'est-à-dire « ceux qui surprennent par leur nouveauté, leur image, leur sens ou leur application imprévue ». De même, « l'épithète banale est la caractéristique de MASSILLON ». Mais elle fleurit aussi chez LA BRUYÈRE et chez FÉNELON. Quant à BERNARDIN DE SAINT-PIERRE et CHATEAUBRIAND, ils « restent les vrais rois de l'adjectif ». Ah ! Monsieur Albalat, vous êtes sévère ! Sans doute, l'abus des adjectifs atteste l'indigence de la pensée, mais que deviendrait sans eux le style d'un HUGO, d'un GAUTIER, d'un JANIN, d'un PAUL DE SAINT-VICTOR ? Un corps sans âme, un violon sans résonance...

Combien de « suggestions » nous inspirerait encore la lecture du manuel de M. Albalat ! Parcourez-le, tenez-le à portée de la main, il vous rendra bien des services, quelque rompu que vous soyez au métier d'écrire.

La Vie de Paris, 1920, par JEAN-BERNARD. Paris, Lemerre, 1921.

Voici le 22[e] volume de cette *Vie de Paris*, qui est comme une sorte de reportage au jour le jour, où le rétrospectif se mêle agréablement à l'actuel, où la verve s'allie, dans un mélange heureux, à l'érudition. JEAN-BERNARD est le chroniqueur-né ; on le lit toujours avec agrément, et c'est pourquoi on ne se lasse pas de le lire.

Tel Asmodée, il pénètre partout, et nul n'est à l'abri de ses indiscrétions. Toujours courtois et de bonne compagnie, il est malicieux sans être méchant, mais il ne farde point la vérité, dans un souci constant d'impartialité. Jean-Bernard sait que cette qualité est de celles qu'on apprécie le mieux chez l'historien, et n'est il pas historien des mœurs de son temps, combien averti, combien pénétrant !

La *Vie de Paris* de JEAN-BERNARD sera la mine où puiseront les journalistes de l'avenir ; c'est, on pourrait dire, de la besogne toute mâchée.

Le Co-Propriétaire Gérant : D[r] CABANÈS.

Paris-Poitiers — Société Française d'Imprimerie.

LA

Chronique Médicale

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

29e ANNEE N° 5 1er Mai 1922

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Histoire de la Chirurgie

Les Gaulois et la chirurgie militaire.

Par M. le Dr Maljean, médecin principal en retraite.

Nos lointains ancêtres gaulois étonnaient et même terrifiaient les Grecs et les Romains, plus civilisés qu'eux, par leur folle bravoure à la guerre et par le mépris qu'ils affichaient pour la mort et pour les blessures. Parmi de nombreux textes démonstratifs, nous ne citerons qu'un passage de Tite-Live, qui concerne les batailles livrées en l'an 189 avant notre ère aux Gaulois de Galatie, par le consul Cneius Manlius :

> Une chose rendait leurs blessures encore plus apparentes, c'est qu'ils étaient complètement nus. Comme ils ne quittent jamais leurs habits que pour combattre, leurs corps, blancs et charnus, faisaient alors ressortir et la largeur des plaies et le sang qui en sortait à gros bouillons ; cette largeur des blessures ne les effraye pas ; ils se plaisent, au contraire, à agrandir par des incisions celles qui sont peu profondes et se font gloire de ces cicatrices comme d'une preuve de valeur. Mais la pointe d'un dard affilé leur pénètre-t-elle fort avant dans les chairs sans laisser d'ouverture bien apparente, et sans qu'ils puissent arracher le trait, honteux et forcenés, comme s'il mouraient dans le déshonneur, ils se roulent à terre avec toutes les convulsions de la rage (1).

Aux yeux de l'historien latin, la conduite des Gaulois blessés semble une fanfaronnade follement héroïque. C'est aussi l'impression des lecteurs et de tous les historiens qui ont étudié nos origines. Cette opinion se modifie sensiblement, quand on se place à un point de vue purement chirurgical, et qu'on tient compte des progrès de la thérapeutique contemporaine.

La grande guerre de 1914-1918 a confirmé une fois de plus, et sur une échelle colossale, les notions acquises depuis l'ère Pastorienne sur la gravité des blessures. Le pronostic est fonction de l'infection produite dans les tissus par les germes extérieurs, introduits avec les armes, les projectiles, les corps étrangers de toute nature et notamment les débris de vêtements.

La thérapeutique rationnelle des blessures infectées se résume

(1) *Hist.*, l. 38, c. 21.

dans le débridement large et dans l'extraction des corps étrangers. La désinfection par les antiseptiques ne joue qu'un rôle accessoire et complémentaire.

Ces données sommaires étant admises, examinons, au seul point de vue de l'infection des plaies, les usages des Gaulois à la guerre.

Il ne faut pas oublier que, semblables aux barbares et contrairement aux Grecs et aux Romains, nos ancêtres n'avaient avec eux ni médecins, ni chirurgiens, ni objets de pansement. La médecine n'existait pas chez eux, en tant que profession ou connaissance spéciale. Elle était associée au druidisme et surtout à la sorcellerie.

Reprenons, point par point, la citation de Tite-Live :

Une chose rendait leurs blessures encore plus apparentes, c'est qu'ils étaient complètement nus. Comme ils ne quittent jamais leurs habits que pour combattre, leurs corps blancs et charnus faisaient alors ressortir la largeur des plaies et le sang qui coulait à gros bouillons.

Les Gaulois ne quittaient leurs vêtements que pour combattre ; ils les gardaient constamment sur eux, même la nuit, ainsi qu'il était d'usage chez presque tous les peuples anciens.

Notons immédiatement qu'il en est de même pour les soldats en campagne de tous les temps et de tous les pays. Il en résulte que, presque toujours, les combattants portent des vêtements d'une saleté indicible, imprégnés de nombreuses souillures organiques ou autres, de terre, de poussière, et fourmillant de microbes. Les armes piquantes ou tranchantes, les javelots, les flèches, les projectiles divers se chargent de germes infectieux en traversant les habits, et introduisent ces germes dans les tissus où ils pénètrent.

Longtemps méconnue, cette cause de complications infectieuses est appréciée aujourd'hui à sa juste valeur. Elle agit plus activement qu'autrefois, parce que, grâce à leur énorme vitesse, les projectiles d'armes à feu entraînent avec eux dans les plaies des fragments de tissu arrachés aux vêtements.

Suivant l'historien Ammien Marcellin, qui a combattu longtemps au IVe siècle avec les Gaulois romains, ceux-ci étaient d'une assez grande propreté sur leur personne : *Tessi pari diligentia, cuncti et mundi.* Cela ne pouvait empêcher leurs vêtements d'être sales au moment du combat. En s'offrant tout nus aux coups de l'ennemi, les Gaulois se mettaient à l'abri d'une cause importante d'infection des blessures.

Aujourd'hui, il n'est pas de chirurgien ou de philanthrope qui ne souhaiterait de voir les soldats aller au feu, soit sans vêtements, soit avec des vêtements neufs ou purifiés.

Cette largeur des blessures ne les effraye pas ; ils se plaisent au contraire à agrandir par des incisions celles qui sont peu profondes et se font gloire de ces cicatrices, comme d'une preuve de valeur.

En réalité, les Gaulois pratiquaient sur eux-mêmes le débridement préventif des plaies. C'est le meilleur traitement des blessures infectées et, en temps de guerre, elles le sont toutes. Trop négligé au début de la grande guerre, malgré les leçons du passé, le débridement a repris dans les ambulances la place qui lui est assignée par une longue et douloureuse expérience.

On disait autrefois que les grandes incisions font reconnaître les grands chirurgiens. Ce précepte a perdu de sa valeur en chirurgie civile depuis les récents progrès de l'asepsie. Mais il est encore vrai dans la chirurgie du champ de bataille. Approuvons donc, au lieu de nous en étonner, l'instinct mystérieux qui poussait les Gaulois à agrandir leurs blessures.

Au drainage et à la décongestion des tissus s'ajoute l'effet purificateur de l'écoulement sanguin ; il réalise un lavage de dedans en dehors, propre à entraîner les germes, et n'exigeant aucun appareil. La sagesse des nations a toujours conseillé de faire saigner les plaies suspectes d'infection. Ici encore, les Gaulois, avec leur apparente barbarie, secondaient les forces curatrices de la nature.

Mais la pointe d'un dard effilé leur pénètre-t-elle fort avant dans les chairs sans laisser d'ouverture bien apparente, et sans qu'ils puissent arracher le trait, honteux et furieux, comme s'ils mouraient dans le déshonneur, ils se roulent à terre avec toutes les convulsions de la rage.

Ici le cas devient trop compliqué pour des hommes ignorants et dépourvus des moyens d'extraire les corps étrangers. Le bon sens et l'instinct élémentaire de conservation individuelle ne peuvent suppléer à l'instruction et au matériel technique.

Du moins, les Gaulois ainsi blessés ont-ils l'intuition du danger ; ils manifestent leur impuissance thérapeutique par des signes de rage et de désespoir. Quoique négatives au point de vue des résultats, leurs violentes protestations ne font que confirmer le mystérieux instinct de défense qui dicte leur attitude en face des blessures.

Ce n'est pas l'orgueil seul qui explique les sanglantes bravades des Gaulois sur le champ de bataille. Ils obéissaient à une force inconsciente, protectrice de la vie, qui leur suggère les processus de conservation les plus efficaces, vingt-deux siècles avant la chirurgie moderne.

Pendant cette longue période, les progrès de la thérapeutique des blessures ont été très lents et souvent interrompus par des erreurs funestes, par l'oubli de la vieille conception gauloise du débridement immédiat des plaies de guerre. De là, des milliers de décès par complications infectieuses, pyohémie, septicémies, érysipèle, tétanos, etc., qui auraient pu être souvent évitées par l'agrandissement des ouvertures. Quant au rôle des vêtements dans l'infection des plaies, il passe pour une notion moderne... quand on oublie la fière nudité avec laquelle nos ancêtres se jetaient dans la mêlée.

Echos de la « Chronique »

Deux médecins poètes.

Nous en devons la révélation à notre sympathique confrère, le Dr Destouches, rédacteur en chef du *Courrier médical*.

L'un d'eux, qui a pris le pseudonyme d'Edmond de Fréjac, n'est autre que notre excellent confrère parisien, le Dr Edmond Coup, syphiligraphe en renom, dont les vers sont empreints d'infiniment de charme, de délicatesse et d'émotion. Son bel ouvrage, *les Années terribles*, qui ne comporte pas moins de 283 pages (1), forme une série de tableaux qui représentent autant de chefs-d'œuvre : il y dépeint tour à tour les Ages de la souffrance (*L'aurore, La légende, Les Barbares*), puis les heures tragiques de la guerre (*Le granit, La ruée*), et bien d'autres visions non moins émouvantes, telle la mort du commandant Etienne Coup, glorieusement tombé le 28 août 1914, aux environs de Signy-l'Abbaye. *L'Ennemi* nous vaut aussi de très vigoureuses peintures : *L'ancêtre, L'empereur, La terre, La mer, La nation.* Enfin, la *Revue sous les armes*, lyrique apothéose de ce magnifique ouvrage, constitue, à elle seule, un vrai poème, dont on ne saurait trop louer l'admirable facture, le puissant souffle, les envolées superbes.

Le second nous est bien connu, au moins par la très belle monographie qu'il a consacrée à *Michelet naturaliste*, qui a été sa thèse de doctorat ès lettres et où nous avons puisé maintes indications sur les tendances médicales de l'illustre historien (2). Le Dr Robert Van der Elst vient de publier une « comédie dramatique en trois tableaux, en vers », *les deux Rome*, que notre collègue Destouches analyse en ces termes : « La lecture en est attachante, et la représentation — car cette pièce a déjà eu les honneurs de la scène — a dû valoir à son auteur le plus joli succès. Nous ne saurions donc trop le féliciter de son beau talent : chez lui, l'érudit se double de l'artiste. »

Nous nous associons pleinement à cet éloge.

Un médecin orientaliste : Abel de Rémusat.

Celui-là nous était resté inconnu ; mais l'intéressé lui-même Abel de Rémusat, « célèbre sinologue, membre de l'Académie des Inscriptions », s'est chargé de nous dévoiler sa qualité de *docteur en médecine*, dans une lettre adressée au comte de Montalivet, alors ministre de l'intérieur, et qu'a, ces temps derniers, mise en vente notre ami Noël Charavay.

L'éminent orientaliste rappelle, au cours de sa requête, qu'il a été réformé en 1807 pour strabisme, mais qu'il se trouve rappelé par le sénatus-consulte du 15 novembre 1813 ; il demande au ministre d'intervenir auprès de l'empereur, pour obtenir son exemption, qui lui permettrait de continuer ses travaux, notamment la traduction de Confucius !

(1) *Les années terribles*, par Ed. de Fréjac (Dr Edmond Coup.) 1 vol. in 8° de 283 p., prix 10 fr. — Société des Editions Louis Michaud, 168, boul. Saint-Germain, Paris.

(2) Cf. *L'histoire éclairée par la Clinique*, chapitre VII.

La Médecine des Praticiens

Neurasthénie et *Neurosine Prunier*.

Neurasthénie ! Voilà une dénomination qui englobe des états morbides fort disparates, mal définis, qui vont d'un simple affaiblissement organique jusqu'aux frontières de l'aliénation mentale, en passant par les manifestations diverses de la simulation et de l'hystérie. Il est donc nécessaire, tout d'abord, de délimiter soigneusement le champ de cette affection, pour en exclure les troubles qui ne lui appartiennent pas en propre.

Pour simplifier la question, nous considérerons deux sortes de neurasthénie : la neurasthénie simple, vraie, et la neurasthénie-névrose.

Sous le nom de neurasthénie vraie, nous exprimons l'état particulier qui résulte de l'affaiblissement, de la dépression du système nerveux et, comme corollaire, de l'insuffisance de ses fonctions. La neurasthénie-névrose s'étend beaucoup plus loin ; elle empiète sur le domaine même de la vésanie.

Nous nous bornerons aujourd'hui à étudier sommairement la neurasthénie vraie. Quelle est son étiologie ? Elle est facile à déterminer. La neurasthénie vraie n'a qu'une cause : la *déphosphoration* de l'appareil cérébro-spinal et, très probablement, du grand sympathique. Une telle origine nous explique la fréquence de cette maladie chez certaines races à vie intellectuelle très active, comme la race juive et la race anglo-saxonne (Dieulafoy), et dans certaines professions, chez les littérateurs, les hommes de science, les médecins, les agioteurs, le spéculateurs, chez tous ceux, en un mot, qui accomplissent des efforts intellectuels intenses et prolongés. Ces personnes-là, en effet, usent, consument vite et profondément leur matière nerveuse, et leur système cérébro-spinal appauvri, *déphosphoré*, ne tarde pas à remplir très mal son office. On conçoit donc que l'abus du travail intellectuel, le surmenage moral, les veilles continues, les émotions des brasseurs d'affaires, les secousses morales violentes, les excès vénériens, soient des agents actifs de cette neurasthénie.

Nous renvoyons à un prochain article la description de ses symptômes. Nous passons tout de suite à son traitement.

Ce traitement a varié beaucoup, depuis la découverte de la maladie, par Beard, en 1869. Cette diversité s'explique par l'ignorance où l'on était alors de la véritable cause du mal, et par la pratique des médecins qui ne soignaient que le symptôme dominant chez les malades. Chez l'un, on incriminait l'anémie et l'on donnait du fer ; chez un autre, on ne considérait que l'irritabilité nerveuse et on lui prescrivait du bromure. Plus tard, c'est l'affaiblissement organique, la fatigue, qui ont surtout attiré l'attention des praticiens, et ceux-ci

ont alors ordonné les excitants, comme la caféine, la kola. Mais l'expérience n'a pas tardé à montrer les inconvénients d'une telle thérapeutique. La caféine, la kola, administrées à un système nerveux affaibli, c'est un grand coup de fouet appliqué à un cheval épuisé : l'animal donne un coup de collier ultime et s'abat ; l'organisme intensifie son effort, mais il retombe bien plus bas qu'il n'était avant son excitation.

Le traitement efficace de la neurasthénie ne date que de la découverte des glycérophosphates.

M. G. Prunier a été le premier, en 1914, à donner le procédé général de préparation de ces corps à l'état pur. Il a spécialisé son produit. La *Neurosine Prunier*, qui est du phospho-glycérate de chaux chimiquement pur, possède une efficacité remarquable dans toutes les manifestations de la neurasthénie. D'une composition toujours égale, elle est toujours constante dans son action. Elle restitue au tissu nerveux altéré le phosphore que celui-ci a perdu. La *Neurosine Prunier* nourrit la cellule nerveuse et ne l'excite pas. La *Neurosine Prunier* est le médicament de choix de la faiblesse générale, des asthénies, du surmenage intellectuel et moral, de la dépression nerveuse, de tous les états morbides qui ont leur cause dans la déphosphoration du cerveau et de la moelle.

L'alcool et les épidémies.

Dans les *Souvenirs* de Bergerat (III, 274), je découpe l'intéressant passage d'une lettre adressée par Gérard de Nerval à Théophile Gautier, au moment du choléra de 1849 (700 décès parisiens *par jour*, au mois de juin) :

> Avant-hier, je vais voir un ami qu'on disait malade. J'arrive et je le trouve buvant de la tisane mêlée de rhum, *par ordre du médecin*. Il me dit : Voyez comme j'ai la fièvre ! — Son œil brillait Il me lit des vers, ne voulant pas, s'il meurt, que le chant du cygne reste inouï... Le médecin arrive et le malade lui dit : Je ne sens plus mon cœur battre, je vais mourir. — Non, dit le médecin : vous êtes gris, voilà tout ; vous avez bu trop de tisane au rhum. — Le fait était vrai. Ce garçon s'est habillé, est allé se promener et s'est aperçu qu'il était bien portant...

Je me rappelle avoir ri aux larmes, dans le gilet d'un charmant confrère, qui me déclarait avoir collationné de nombreuses observations de tachycardie grippale, au cours de la pandémie *rhumifère* de 1919. Dr Monin.

Réapparition de journal.

Notre ancien confrère, *la Clinique*, après une longue interruption causée par la guerre, vient de faire sa réapparition, sous la forme nouvelle d'une revue mensuelle, entièrement composée d'articles pratiques et abondamment illustrée de dessins et de photographies prises sur le vif. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.

Le Présent dans le Passé.

Le chevalier Tape-Cul.

Les vitrioleurs de vêtements dont s'est occupée la *Chronique médicale* (1er mars, p. 87-88) évoquent le souvenir des piqueurs qui sévirent pendant l'hiver de 1819. Un matin, on lut dans une feuille parisienne :

Un fait des plus extraordinaires a mis en émoi les nombreux promeneurs qui se pressaient hier dans la grande allée du jardin des Tuileries. Deux dames, appartenant à la classe aisée, l'une jeune, l'autre plus âgée, toutes deux voilées, étaient assises sur un banc de pierre, sous les arbres. Un homme, d'une tournure militaire, avait été remarqué passant et repassant derrière les deux dames.

Tout à coup, il s'approcha d'elles, se pencha comme pour leur parler, et s'enfuit au cri que poussa la plus jeune des deux. Celle-ci était tombée évanouie, sans qu'on pût soupçonner la cause de son évanouissement subit. On la transporta sans connaissance au château des Tuileries ; un médecin fut appelé pour lui donner des soins. On constata qu'elle avait été frappée au bas des reins avec un instrument aigu et tranchant, qui s'était enfoncé de quatre ou cinq lignes dans les chairs. Cette dame, en reprenant ses sens, a déclaré qu'elle ne connaissait pas l'auteur de cet attentat, aussi odieux que bizarre.

L'opinion publique s'émut ; on répéta partout la nouvelle, on la commenta dans les cafés et dans les salons.

Quarante-huit heures après, un autre journal racontait un nouveau fait du même genre :

L'individu qui avait blessé une femme dans le Jardin des Tuileries et que la police n'a pas encore pu découvrir, s'est signalé par un second attentat, plus audacieux que le premier. Une femme traversait le Jardin du Palais-Royal, accompagnée de son mari. Un individu qui paraissait la guetter au passage, l'a suivie à quelques pas ; puis, au moment où elle entrait dans le passage obscur des Galeries de bois, il s'est précipité sur elle et l'a frappée. La malheureuse a poussé un cri, en se retournant vers l'assassin, qui s'est dérobé à l'indignation des assistants. On a fait entrer cette dame dans une boutique, et l'on a examiné sa blessure : c'était un coup de stylet au-dessus de la hanche gauche. Il a fallu ramener chez elle, sur un brancard, la victime de ce lâche guet-apens.

Le lendemain, toutes les gazettes publiaient ces lignes :

La justice est sur les traces du scélérat qui a blessé deux femmes au Jar-

din des Tuileries et au Palais-Royal : c'est, dit-on, un ancien officier de l'ex-garde impériale. On pense qu'il ne jouit pas de l'usage de sa raison.

Mais cet « ancien officier » ne fut point arrêté, et le nombre des femmes piquées ne fit que s'accroître.

Tous les jours, dans la presse, on mentionnait, avec plus ou moins de détails, des attentats semblables, commis sur des femmes et même sur des enfants, dans des lieux publics, en plein jour et sous les yeux d'une quantité de témoins, qui ne parvenaient pourtant pas à se saisir du coupable et qui ne pouvaient que s'indigner en présence des victimes :

A la sortie de l'Opéra, trois personnes ont été piquées, dont une très grièvement.

On a poursuivi dans les Champs-Elysées un piqueur qui avait attaqué une dame, que l'étoffe de sa robe de soie a préservée heureusement du coup que le misérable lui destinait.

La rage des piqueurs ne connaît plus de limites Une petite fille de six ans, qui jouait devant la boutique de son père, dans la rue Villedot, a été cruellement piquée à la cuisse, par un homme portant moustache et décoré.

Durant près de trois semaines, on ne parla dans Paris que de l'officier de la garde impériale, archétype des piqueurs, à qui l'on supposa bien vite toute une série de compagnons. Les femmes n'osaient plus sortir, ou ne s'aventuraient dans la rue qu'en regardant à chaque pas derrière elles. Les hommes ne demandaient qu'une occasion pour assommer un piqueur sur place. Deux ou trois individus, en conséquence, furent abominablement maltraités, parce qu'ils avaient été accusés en pleine rue de faire partie de la bande des piqueurs. Il existe un curieux témoignage de cette émotion populaire dans une lettre écrite, le 19 mars 1820, par Charlotte von Schiller, la veuve du grand poète allemand, à Karl-Ludwig von Knebel, et que j'ai retrouvée en un livre édité à Leipzig en 1856 : *Briefe von Schillers Gattin an einen Vertrauten Freund* :

Parmi les bizarreries qui, semblables à des épidémies, se répandent dans les villes, et même dans des régions entières, il faut citer une espièglerie, de bien mauvais aloi, qui a quelque peu effrayé Paris cette année. Des gens, qu'on a appelés « piqueurs », s'amusaient, le soir, dans les rues, mais plus particulièrement au Palais-Royal et sur les boulevards, à piquer des femmes avec des instruments pointus, qu'ils tenaient cachés dans la main ou qui étaient vissés à des cannes ou à des parapluies. Ces individus portaient leurs coups de préférence sur les cuisses et dans le dos. Parfois, ce n'étaient que des piqûres légères, mais souvent il y eut des blessures graves. Les victimes étaient des femmes de tout âge et de toute condition, jamais des hommes. Ces étranges attentats ont duré, à Paris, plusieurs semaines, et les auteurs des agressions n'ont jamais pu être découverts. La chose a cessé ensuite d'elle-même. Mais les piqueurs parisiens ont eu quelques imitateurs à Londres, à Bruxelles, à Hambourg et à Munich.



Les « piqueurs », ancêtres des vitrioleurs et lacérateurs de vêtements.
(D'après une lithographie de C. Motte, gracieusement communiquée par M. J. Grand-Carteret).

La police française, pendant ce temps, continuait son enquête. Et si elle ne parvint jamais à arrêter un coupable, elle soutint, sans trouver grande créance, que l'ex-officier opérait seul, que le nombre des attentats rapportés par les journaux, et dont la gravité avait d'ailleurs été exagérée, dépassait de beaucoup le nombre réel. .

En réalité, chez vitrioleurs et piqueurs, il semble bien y avoir, comme l'indiquait d'un mot la *Chronique Médicale*, une « perversion », laquelle les apparente, à des degrés divers, aux aberrés passionnels, aux coupeurs de nattes de fillettes, par exemple, qui, de temps en temps, dans tous les pays, occupent les tribunaux. Leur aberration se retrouve, en une forme bénigne, chez le chevalier Tape-Cul, dont Mercier nous parle dans son *Tableau de Paris*, publié en 1781.

Le Chevalier Tape-Cul : ainsi tout Paris le nomme. C'est un maniaque libidineux ; il se plaît, quand il passe près d'une femme, à lui donner un léger coup de main sur la croupe. Sa main est souple et ne manque jamais son coup ; il ne regarde pas celle qu'il a touchée : il la devance et poursuit son chemin. Celle qui vient à sa rencontre reçoit le coup dès qu'elle le dépasse La belle croit que c'est un être invisible qui a frappé le bas de son dos. Le chevalier touche de deux mains, à droite, à gauche, la fille et la mère ; car toute chute de reins a pour lui un attrait inexprimable. Jamais son regard, jamais son discours n'ajoute à cette singulière licence ; le coup est si rapide et si mesuré, qu'il ne paraît pas une insulte : on dirait même d'un hommage quand il rencontre les belles formes de la svelte jeunesse. Mais il ne dédaigne point les massifs attraits des robustes servantes ; il les assimile aux charmes mignards de la jeune fille à la taille déliée Quand trois femmes marchent de front, il frappe adroitement celle du milieu, et avec tant de subtilité que celle-ci accuse l'une de ses voisines.

Ce chevalier arpente les rues d'un pas infatigable ; sa course semble éternelle. Affublé d'un ample manteau gris, on le reconnaît à ses cheveux blancs, à son bras gauche tourné sur la hanche, et toujours prêt à renouveler le passe-temps qui fait sa constante manie.

Il y a peu de femmes marchant à pied qui ne se souviennent d'avoir été légèrement frappées, et quand elles voient ensuite passer un homme à grosses jambes, qui semble toujours rêver et qui ne détourne jamais la tête, elles ne peuvent s'imaginer qu'on ne regarde pas, du moins, celle que l'on touche ainsi.

Mais le coup que frappe ce personnage décoré ne dégénère point en attentat ; comme son front n'a rien d'audacieux, on ne peut se persuader que sa main ait été téméraire. Celles qui prennent cette marque d'attention pour une injure, songent que le délit a été si prompt que ce n'est pas la peine de vouloir s'en fâcher. Le chevalier Tape-Cul promène donc sa bizarre fantaisie dans tous les quartiers et frappe également, le long des rues et des quais, les croupes maigres et les croupes rebondies. Il n'a point de prédilection marquée et l'on ne saurait l'accuser d'une préférence injurieuse, ce qui fait que les femmes de quarante-cinq ans lui pardonnent et prennent même son parti...

Arrêtons-nous sur ce « mot de la fin ».

A. Boghaert-Vaché (*Bruxelles*).

PAGES HUMORISTIQUES

Le Prépuce sur le Pouce.

A la *Société de Médecine de Paris* (séance du 22 octobre 1921), j'ai apporté un cas de greffe extrêmement curieux, unique jusqu'ici dans la science : *la greffe du prépuce sur le squelette d'un pouce enfoui dans une cicatrice due à une brûlure grave de la main.* J'avais reconnu, par la radiographie, dans le moignon cicatriciel de la main, dont la partie digitale avait été carbonisée, que le squelette du pouce était indemne. Je fis à l'enfant, qui avait 21 mois, tout d'abord une circoncision ; je recueillis le prépuce et en coiffai le squelette du pouce mis à nu, dégagé, et ayant conservé ses petits tendons : la greffe a pris et le malade, qui a actuellement 6 ans, possède une sorte de pince manuelle, qui lui permet de tenir des objets, un crayon, un porte-plume en particulier.

Mon collègue Weill me demanda pourquoi j'avais pratiqué une *autoplastie* de préférenee à une *hétéroplastie*, autrement dit, pourquoi j'avais pris le prépuce du sujet et non un autre prépuce.

J'ai répondu que cela soulevait la question importante de la contamination syphilitique possible, et que l'autoplastie a beaucoup plus de chance de réussir qu'une hétéroplastie. Je me suis permis d'ajouter humoristiquement :

Enfin, Messieurs, laissez-moi terminer par une réflexion un peu rabelaisienne, mais d'ordre réellement psychique. Vous savez la fâcheuse habitude qu'ont les jeunes enfants de sucer leur pouce, malgré la surveillance et la sollicitude des mères : serait-il bon et moral qu'un enfant mît dans sa bouche un prépuce qui ne serait pas le sien ?

A la suite de ma communication, j'ai reçu la lettre suivante du Dr P. Noury, de Rouen :

Mon cher confrère,

Vous êtes peut-être le premier qui ait pratiqué une *auto*-greffe du prépuce, mais le prépuce avait été déjà greffé avec succès, il y a un certain nombre d'années ; ce qui n'ôte rien à votre succès chirurgical.

Il s'agissait alors d'une *hétéro*-greffe et l'histoire est piquante.

Un chirurgien connu, héros de la guerre de 1870, mort avant la dernière guerre, avait offert un morceau de son prépuce, pour combler une plaie malencontreuse, siégeant à la joue d'une jeune artiste.

On dit que le chirurgien s'était réservé le droit de baiser la peau qui lui appartenait, ce qui n'était que trop juste.

Veuillez croire, mon cher confrère, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

P. Noury.

Je suis d'une génération assez ancienne pour avoir entendu parler de cette histoire. Le chirurgien auquel il est fait allusion est Félizet, opérateur distingué et épéiste connu.

Mais, pour si spirituelle que soit l'interprétation de notre excellent confrère, je dois dire que je la crois inexacte. Le fait parfois

s'amplifie, et comme la renommée — *vires acquirit eundo* — et devient ensuite légende. De mon temps, on racontait qu'une très belle femme s'était blessée à la joue. Félizet obtura la solution de continuité par une greffe prise sur la région fessière de la dame, de telle sorte qu'on était forcément amené à conclure que, lorsque ses nombreux adorateurs l'embrassaient sur la joue, ils avaient la satisfaction simultanée de baiser une partie de sa fesse.

Et puisque nous sommes sur la question « prépuce », je ferai remarquer qu'elle a fait du chemin depuis les temps les plus antiques. Avant la circoncision rituelle, la circoncision hygiénique, la circoncision pour cause chirurgicale, la greffe préputiale jusque sur le pouce, il y a eu ce que j'appellerai la circoncision guerrière, exérèse sommaire, sorte de trophée de gloire militaire, comme l'était le scalp chez les Peaux-Rouges. J'en donnerai pour preuve ce passage de la Bible, livre de *Samuel*, chapitre 18, versets 21-28 :

Saül dit donc à David pour la seconde fois : « Tu seras maintenant mon gendre. » Puis, Saül donna cet ordre à ses serviteurs : « Parlez à David en secret. Dites-lui : « Tu vois que le roi t'a pris en affection et que tous ses serviteurs t'aiment : prépare-toi donc à devenir le gendre du roi. » Les serviteurs de Saül répétèrent toutes ces paroles à David. David leur répondit : « Est-ce peu de chose à vos yeux de devenir le gendre du roi ? Je ne suis qu'un pauvre homme et de condition modeste. » Les serviteurs de Saül lui rapportèrent la réponse de David. Saül leur dit : « Vous parlerez ainsi à David : le roi ne demande pas d'autre dot que cent prépuces de Philistins, pour tirer vengeance de ses ennemis. » Le dessein de Saül, en effet, était de faire tomber David aux mains des Philistins. Les serviteurs transmirent ces paroles à David, qui accepta de devenir, à cette condition, le gendre du roi. Avant le terme fixé, David se leva, il partit avec ses gens et tua aux Philistins deux cents hommes. Il apporta leurs prépuces et en livra au roi le nombre complet, pour devenir son gendre. Saül lui donna donc pour femme Mical, sa fille. Et il reconnut bien que l'Eternel était avec David.

L'éminent préhistorien Marcel Baudouin pourra sans doute nous dire s'il n'y a pas lieu de considérer le prépuce dans la préhistoire, si nos ancêtres des cavernes, de la pierre polie ou de la pierre éclatée, n'ont pas pratiqué la circoncision, comme ils ont pratiqué, il y a des millénaires, la trépanation. Nous attendons sa réponse avec une impatiente curiosité.

Dr Dartigues.

Le coup de pouce de l'alcade.

« Le jeune homme pubère payait l'impôt (dans le Béarn) ; pour éviter la fraude, l'alcade, quand il croyait l'époque arrivée au jeune homme soupçonné, lui faisait prendre avec la main sa « nature » et avec le pouce lui mesurait la longueur du poil : si ledit dépassait la longueur de l'ongle du pouce, il était taxé (1). » Voilà un mode de perception d'impôt qui n'est pas banal !

(1) Ch. Ravou, *Les petites histoires de la Grande*. Paris, A. Bailet.

Correspondance médico-littéraire

Questions

Le dépôt des cœurs royaux dans les abbayes. — Où se trouve le cœur de Larrey ? — Le cœur d'Anne d'Autriche. — 1° Quelle est l'origine de cette pieuse et ancienne coutume, en France, de conserver dans certains monuments publics, en particulier dans les églises, les cœurs de nos rois, de nos grands morts, de nos hommes illustres ?

Comment était pratiquée l'ablation des cœurs ? Quelles étaient les précautions prises pour leur conservation ? Pourquoi utilisait-on surtout des récipients en plomb et en vermeil, ayant la forme de ce viscère ?

2° Le cœur de l'illustre chirurgien militaire du premier Empire, le baron Larrey, est-il déposé dans le caveau de l'église du Val-de-Grâce, ou est-il resté dans le caveau de la chapelle de l'hôpital Desgenettes à Lyon, ville où mourut notre grand ancêtre, au retour d'une inspection en Algérie (1842) ?

3° Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, affectionnait tout particulièrement l'abbaye du Val-de-Grâce, où elle aimait à se retirer, à se reposer. Cette reine mourut d'un cancer au sein, malgré les soins assidus des docteurs Seguin, Vallot et des deux fameux empiriques Gendron et Alliot. Dans son testament, une clause ordonne : « que son corps soit porté dans l'église de l'abbaye de Saint-Denis et mis auprès du feu roi Louis XIII, *après néanmoins que son cœur en aura été tiré par le côté, sans autre ouverture ; ce qu'elle défend expressément.* » Que sait-on de plus à ce sujet ?

Dr Bonnette, médecin militaire.

Quel est ce Dr Petit ?. — Dans un article paru dans le no 10 de la *Médecine internationale* — octobre 1919 — le Dr Rondelet, à propos de la mort du duc d'Orléans, né en 1607 et décédé en 1611, frère de Louis XIII et second fils de Marie de Médecis, rapporte que l'autopsie eut lieu le 18 novembre, en présence de M. Antoine Petit, médecin du feu roi.

Afin d'éviter toute confusion de nom et de date, et comme il ne peut être question, ici, du célèbre Antoine Petit, professeur d'anatomie au Jardin du roi, né à Orléans en 1718, et mort à Olivet en 1794, je serais reconnaissant à qui me donnerait une indication bibliographique sur cet « Antoine Petit », dont parle le Dr Rondelet.

Dr Georges Petit.

Réponses

Amours de vieillards (XXVIII, 276). — Il est fort possible que le maréchal d'Estrées ait obtenu des résultats à l'âge de 93 ans. Il avait de la branche et louait publiquement sa graine. Deux de ses fils moururent, l'un à 87 ans et l'autre à 83 ans. Et lui-même, quand il alla aux sombres bords retrouver sa sœur — la jolie Gabrielle — marquait son 98e printemps. La « verdeur » se trouve donc associée ici à des cas intéressants de *longévité héréditaire*. Mais, pourquoi constamment citer d'Estrées ? Il y a mieux en dehors de la Cour, toujours prompte à cocufier les vieux barbons.

En effet, le maréchal fut le contemporain d'un homme que le professeur Lacassagne aurait bien dû citer dans son ouvrage. Je fais allusion à Jean Causeur, un Breton, né en 1638, dans l'évêché de Léon, sur la paroisee de ~~Laufenot~~, et qui mourut à Saint-Mathieu, près de Brest, le 10 juillet 1775, à l'âge évidemment biblique de 137 ans.

Lanfeust — commune de Ploumoguer

Notre homme s'était marié à l'âge de 40 ans et avait eu, de ce mariage — l'unique d'ailleurs — cinq enfants, dont un fils. La mère mourut à 93 ans. Les auteurs qui ont parlé de Causeur, en particulier M. de Noual-Lahoussahe (*Biographie universelle*, tome VII, page 434), laissent entendre que le fils vivait encore en 1804.

Un Monsieur du 1er Empire, dont le père était né sous Louis XIII, voilà qui n'est pas commun !

Pour avoir ce garçon, le père dut nécessairement « agir » très tard ; mettons 80 ans, afin de supposer que le fils était, en 1804, âgé de 86 ans. Et ainsi, nous nous rapprochons de M. d'Estrées, titulaire d'un mort-né à l'âge de 93 ans.

Il se peut, après tout, que Jean Causeur, à qui les Etats de Bretagne faisaient une rente de 300 livres, soit le recordman *français* de la longévité. Les lecteurs de la *Chronique Médicale* pourraient répondre, en citant des candidats à ce titre. Les cas de cet ordre ne sont pas indifférents et l'on éprouve toujours à les classer de pures joies documentaires.

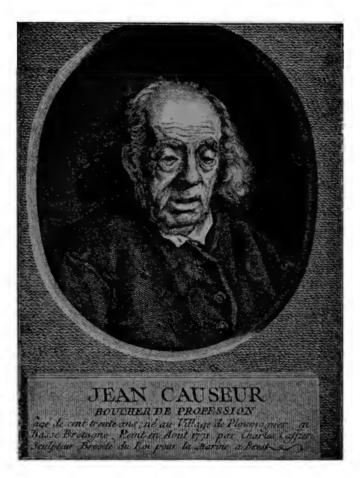
Que si l'expression « verdeur » implique des dispositions génésiques, le record, en ce cas, me paraît appartenir à Mahomet. Voici le passage, tel que je le copie dans Voltaire *Œuvres*, vol. XXXVII, *Dictionnaire philosophique*, p. 150, édition de Bâle, année 1786) :

... Ali, gendre de Mahomet, prétendit que, quand il fallut inhumer le Prophète, on le trouva *dans un état qui n'est pas habituel aux morts*, et que sa veuve Aïcha s'écria, en apprenant la nouvelle : — « Si j'avais su que Dieu eût fait cette grâce au défunt, j'y serais accourue à l'instant. »

On pouvait donc dire de Mahomet : *Docet imperatorem stantem mori.*

En la circonstance, on ne sait qui, de Mahomet ou de sa femme, on doit le plus admirer ; mais, que l'on se décide pour l'un ou pour l'autre, il reste entendu que *c'est la faute à Voltaire* !

Louis Cros,
Parc Mauléon, Saint-Brice (*Seine-et-Oise*).



Jean Causeur, âgé de 130 ans.
(Collection du Dr Cabanès).

— A propos de la « Verte Vieillesse », du professeur Lacassagne, et « des Amours des vieillards » (XXVI, 300, 302 ; XXVIII, 276, 277, 283) : une commission de Séniculture ; — Vieux, il faut choisir entre l'amour (comme les Français), ou les plaisirs de la table (comme les Allemands) ; — antagonisme des races et instincts primordiaux.

Il est certain que les problèmes soulevés par les approches de la vieillesse, intéressent beaucoup les lecteurs de la *Chronique Médicale*, à en juger par leur empressement à prendre part à la « correspondance » du journal sur ce sujet ; le succès du livre réédité du professeur Lacassagne — « la Verte Vieillesse » — en est une autre preuve.

A ce propos, je crois intéressant de rappeler, qu'en offrant son livre à la grave *Société de Médecine Publique*, le professeur Lacassagne avait demandé à cette Société, qui s'occupe beaucoup de Puériculture, de se préoccuper aussi de l'autre extrémité de la vie, et il avait proposé par analogie un nouveau motif d'étude : la Séniculture. Une Commission de Séniculture fut donc nommée dans la séance du 26 mai 1920, comprenant MM. G. Risler, les Drs Granjux, Faivre, Sicard de Plauzolles et Briau (*Revue d'Hygiène*, tome XLII, n° 5.) J'avoue que cette commission n'a pas encore commencé ses travaux ; il s'est présenté des questions plus urgentes ; mais plus nous laisserons les années blanchir ou raréfier nos cheveux, plus nous deviendrons compétents pour entreprendre l'étude qui nous fut confiée. Il n'y a donc pas de temps perdu.

En attendant, j'ai lu avec plaisir les réponses faites à la question que j'avais soulevée, et notamment les dernières, celles des Drs Crouzel et Durodié, bien qu'elles semblent pencher plutôt vers les conclusions du Dr Armaingaud que vers les miennes. Je voudrais, à propos d'un paragraphe du Dr Crouzel, attirer l'attention sur un côté du problème qui me paraît particulièrement suggestif. Le Dr Crouzel dit : « N'est-il pas préférable de sacrifier à Vénus qu'à Bacchus ?... » Je crois, en effet, qu'il arrive un moment où il faut choisir, sinon entre Vénus et Bacchus, mais entre Vénus et ce dieu que La Fontaine appelait Gaster. Je m'explique : jeunes ou mûrs, nous dépensons, sans compter, dans toutes les directions, le trop-plein des forces instinctives dont la nature nous a doués. Arrive le moment des restrictions. Il n'y a plus de trop-plein ; au contraire. L'idéal, alors, comme le proposent les sages, en l'espèce, les Drs Armaingaud, Crouzel, Durodié et Lacassagne, etc., serait de manger, boire, travailler et marcher avec une stricte mesure, et de se dispenser des dépenses inutiles, comme celles qu'entraîne le simulacre de la reproduction. Tout ceci, c'est de l'utopie : la stricte mesure, théorique, n'est possible qu'avec un équilibre ancestral des instincts, qu'on ne saurait trouver dans aucune race humaine, pas plus, par exemple, chez les Allemands que chez les Français ; mais, chez ceux-ci et ceux-là, l'équilibre n'est pas rompu du même côté.

Les Allemands ont l'intestin trop long pour pouvoir garder de la



RECONSTITUANT
GÉNÉRAL
Dépression
du Système nerveux,
Neurasthénie.
NEUROSINE PRUNIER
NEUROSINE-SIROP — NEUROSINE-GRANULÉE
NEUROSINE-CACHETS
Débilité générale,
Anémie,
Phosphaturie,
Migraines.
Dépôt Général
G. PRUNIER & Cie
6, R. de la Tacherie, Paris.

mesure à table. Quand l'âge des sacrifices arrive, tout est sacrifié à la digestion, y compris et avant tout les choses de l'amour.

Les vieux Allemands célèbres étaient ou sont des goinfres : Blücher, Bismarck, Guillaume Ier, Hindenburg, etc. Leur vieillesse est lourde, cruelle et terre à terre : les qualités et l'entraînement de leur tube digestif leur permettent de garder cependant leur clairvoyance, mais limitée à un seul objet. Sur ses vieux jours, Bismarck n'était plus qu'un gros estomac, uniquement occupé à faire de bonnes digestions et de la bonne politique allemande. Bien longtemps avant l'âge de la restriction, il ne regardait plus qu'une femme, la sienne, si entendue pour les choses de la cuisine. Cette prédominance du tube digestif transforme prématurément les Allemands en maris de tout repos. S'il subsiste chez certains d'entre eux quelque préoccupation idyllique, cette préoccupation dévie le plus souvent, comme chacun sait, vers la muqueuse intestinale. Quand le vieil Allemand, attardé à table, se met à penser à la vie future, il entrevoit le Walhalla de ses ancêtres comme un colossal restaurant, bien achalandé ; il continuera, pendant l'éternité, à engloutir des victuailles indéfinies dans un intestin sans fin.

La race allemande est dominée par l'instinct de la conservation de l'individu, qui aboutit dans la vieillesse à la goinfrerie : mourir d'indigestion est le sort le plus beau !

Nous, Français, nous aimons mieux mourir d'amour. Cette mort, qui, pour les rouges-gorges et les chardonnerets, serait, dit-on, la mort naturelle, paraît enviable à beaucoup d'entre nous. Plusieurs personnages français importants (encore tout récemment l'un d'eux, et non des moindres) ont fini ainsi. Leurs pairs, par l'âge et la situation, ont accueilli la nouvelle avec la tristesse que comportait l'amitié, mais mitigée par un sourire d'envie. C'eût été la plus belle des morts, si la partenaire avait été à la hauteur. Combien Anacréon, ce Grec si français, aurait préféré ce genre de trépas à son fatal grain de raisin ! L'insuffisance relative de notre tube digestif, en nous libérant des préoccupations intestinales qui absorbent les Allemands, nous conserve les envolées de la jeunesse ; même vieux, nous pouvons encore, en esprit tout au moins, éparpiller dans tous les sens notre joie, notre curiosité, notre goût de vivre. Quand je disais, dans un précédent article, que l'amour faisait reculer la décrépitude, je n'envisageais pas seulement l'amour physiologique, qui, en effet, n'est pas à la portée de toutes... les bourses, mais l'amour tout court, l'amour en général ; l'atmosphère féminine — David l'a prouvé et éprouvé — est un conservateur énergique de la force vitale. Les beaux vieillards français de l'histoire, amoureux au moins platoniques jusqu'à la fin, — tels Louis XIV, Fontenelle, le duc de Richelieu et le prince de Ligne, Victor Hugo, Ingres et combien d'autres ! — ont vu leurs jours prolongés par leur entourage de jeunes femmes ; et sûrement, ces jeunes femmes, dans la journée tout au moins, préféraient la société de ces charmants, spi-

rituels ou brillants barbons, à celle de leurs jeunes amants, trop pressés et trop pressants.

Des deux instincts en qui se résument les grandes lois biologiques, — instinct de la conservation de l'individu et instinct de la conservation de l'espèce, — c'est le second qui domine la race française. Il explique la plupart de nos qualités, ainsi que les principaux caractères de notre race. Si la malheureuse question de la dépopulation se pose néanmoins pour nous, c'est que nous avons trop perfectionné dans ses applications cette loi qui nous dirige ; mais ceci est une autre histoire. Ces deux instincts sont souvent en antagonisme ; il n'est donc pas étonnant qu'un antagonisme irrémédiable sépare les deux races, qui sont spécifiquement caractérisées, de part et d'autre, par la prédominance de l'un d'entre eux.

Dr Briau (*Paris*).

Mystification papale (XXVIII, 27). — La mort récente de Benoit XV rappellera au lecteur, que la *Chronique* a récemment parlé du Pape de même nom qui l'avait précédé (1) : il s'agissait, on s'en souvient, de la fameuse mystification papale, où le successeur de saint Pierre se manifestait sous une physionomie qui n'avait rien d'archangélique.

Mais si l'on a beaucoup parlé, ces temps derniers, de Benoît XV, on pourrait, avec infiniment plus d'intérêt, recauser de Benoît XIV.

Ce Pape, qui mourut en 1758, après dix-huit ans de pontificat suprême, fut sans conteste un type des plus curieux, et à tous les points de vue. Nous savons, pour l'avoir lu ici, que c'était un joyeux vivant; d'autres historiettes, que nous pourrions conter, ne feraient que le démontrer davantage. Mais c'était aussi un lettré, un administrateur, un archéologue : c'était un homme total. C'était même un alchimiste distingué. Il protégea les écrivains, fonda des académies, dota richement l'Université de Bologne et d'autres encore, entretint, encouragea et récompensa les savants, dota Rome de plusieurs monuments, fit (en 1748) déterrer le fameux obélisque horaire, dont avait parlé Pline (*Hist. nat.*, cap. IX, X et XI), et qui servait de méridienne pour marquer les ombres du soleil à midi, en divers temps de l'année, et par conséquent la différente longueur des jours qui dépendent de la longueur des ombres ; mais le mauvais état dans lequel se trouvait cet obélisque, rompu en neuf endroits, ne permit pas de l'élever dans sa hauteur, qui était de 67 pieds. Ce Pape fit maintes autres choses remarquables, mais il en est qu'il est intéressant de relever, pour l'exemple que pourraient y trouver nos gouvernants de l'heure présente.

Il se distingua par un grand désintéressement ; il fit mieux, il remit dans le commerce le tabac, qui en avait été supprimé ; il fit mieux encore, il supprima le papier timbré ; et, toujours mieux, trouva le moyen d'équilibrer un budget de dépenses très

(1) Cf. *Chronique médicale*, 1er octobre 1921.

supérieur, sous son pontificat, à ce qu'il était sous les papes qui l'avaient précédé, en supprimant un certain nombre d'impôts et en réduisant tous ceux qu'il n'avait pas supprimés. Jamais, autant que sous son règne, ne fleurit l'activité économique dans les Etats de l'Eglise.

Passons sur ses initiatives au point de vue religieux, sur sa façon, très personnelle et assez humoristique, de lutter contre les prélats inquiets ou innovateurs, et de brider les prélats courtisans ; sur son invention bizarre pour combattre le jansénisme ; sur les traits nombreux de son humeur accommodante et de la facilité de son caractère ; et ouvrons le curieux petit ouvrage d'Eusèbe Barrida, « L'Electre magique, d'après le Grimoire ou Magie naturelle de Benoît XIV », livre aujourd'hui presque introuvable, et dont des passages entiers seraient à citer, qui passionneraient les lecteurs de la *Chronique*. N'en retenons que ceci :

En différents passages de son XVIIIe livre de *l'Iliade*, Homère parle de « la fabrication et de la préparation vulcanique et magique des armes d'Achille ». Le Pape, après avoir longuement étudié ces passages, et s'être fait « dresser » un laboratoire sur le modèle des anciens savants profanes que ses prédécesseurs avaient combattus avec tant d'âpreté, — les alchimistes médiévaux, — il arriva, en suite de patientes recherches, à reconstituer l'électrum aux sept métaux, dont avaient été faits les armes d'Achille, l'épée et le cor de Roland, établit la vertu magique et surnaturelle de l'armure du guerrier grec, du tambour de Jean Ziska, de la Durandal et de l'olifant de Roland, écrivit une savante « proportio ponderum metallorum componendorum », et conclut : « Aussi je puis affirmer qu'ici nous n'avons en rien affaire avec les Esprits Diaboliques, ni avec la Nécromancie, mais seulement avec la Magie naturelle et permise, et avec toutes les autres sciences que Dieu conféra au père du Genre Humain, à Adam, et qui se sont transmises secrètement de génération en génération. »

Il va sans dire qu'il ne mettait pas au courant de ses travaux occultes tout le collège cardinalice ; les grands dignitaires de l'Eglise n'en étaient pas moins surpris de trouver ensemble, dans certains écrits de leur Souverain Pontife, un certain nombre de personnages cités, dont la réunion était assez décevante pour les idées de l'époque. Saint Augustin fraternisait avec Paracelse, Tertullien avec Aristote, Arnault de Villeneuve coudoyait saint Jérome, et les docteurs arabes se mêlaient aux savants de l'antiquité et aux Pères de l'Eglise. Et le Pape fondait cloches et miroirs électro-magiques, fabriquait boucliers et olifants extraordinaires, selon les formules antiques et médiévales qu'il avait retrouvées. Mais si l'on voulait percer son secret, il tournait la conversation, sortait une plaisanterie, ou se livrait à une de ces farces du genre de celle qu'a relatée la *Chronique*. En tant que Pape, Benoît XIV était, certes, une personnalité peu banale.

D. Caldine.

L'expression « comer » est-elle usuelle dans certaines régions ? (XXVII, 346 ; XXVIII, 61.) — Dans la *Chronique médicale* du 1er février, page 61, au sujet du sens du mot *comer*, très usité en Vendée et dans les départements limitrophes, je tiens à faire savoir que l'on dit, d'un fruit cueilli, mais que l'on veut achever de laisser mûrir, en le mettant sur de la paille, dans un grenier fruitier, qu'il est à *comer*... du grec κωμα, κωματος, repos, sommeil profond.

Au surplus, dans beaucoup d'expressions villageoises, l'on retrouve des étymologies latines, surtout : cour ? de *cur*, pourquoi, quand... Abrenoncio ! comme pour protester avec horreur ; *d'abrenutio*, je renonce, je suis impressionné.

En cherchant, l'on en trouverait bien d'autres.

Dr G. Gaudin (*Sables-d'Olonne*).

Clemenceau a-t-il exercé la médecine ? (XXVII, 25). — Oui, Clemenceau exerçait (*en tout honneur*) à Montmartre, alors que j'étais élève en pharmacie, boulevard Rochechouart, en 1879 (comme c'est loin) ; je voyais journellement de braves gens qui venaient d'une *clinique*, où le mince et fringant député donnait des conseils médicaux.

Ch. Barthélemy.

La véritable formule du sirop de Portal (XXVI, 82). — Comme le docteur Mollière (XXVI, 250), j'ai lu l'article que la *Chronique* a consacré à *Lamartine, candidat à la tuberculose* ; je l'ai lu et j'y ai intéressé la Compagnie (1) qu'auréole le souvenir du grand homme, et à qui rien de ce qui touche au poète ne saurait demeurer étranger. Comme votre correspondant lyonnais, j'ai essayé de remonter à la recette du célèbre sirop de Portal, contemporaine de la consultation relatée ici même, et mes recherches m'ont conduit à la formule que voici :

Racines de gentiane Ec. de raifort sauvage	āā 16 gr.
Racine de garance Ec. quinquina	āā 8 gr.
Cresson de fontaine Cochlearia	āā q. s.
Deutochloiure de Mercure	0 gr. 10 cg.

On fait bouillir les racines de gentiane et de garance avec le quinquina dans un litre d'eau qu'on réduit de moitié. On passe le décocté ; on ajoute une livre et demie (750 gr.) de sucre ; on clarifie avec deux blancs d'œufs ; on fait cuire ce mélange jusqu'à consistance de sirop ; on le passe.

(1) Académie de Mâcon.

D'une autre part, on pile dans un mortier les feuilles de cresson, de cochlearia et les racines de raifort. On exprime pour avoir quatre onces (128 gr.) de suc, que l'on filtre à froid, on ajoute onze onces (352 gr.) de sucre réduit en poudre grossière ; on chauffe au B. M. jusqu'à ce que le sucre soit dissous ; on passe et on ajoute ce sirop au premier. Enfin, on fait dissoudre le sublimé dans un gros (4 gr.) d'alcool, et on le mêle exactement au sirop.

1° Maladies cutanées ; scrofules ; affections scorbutiques ; anciennes maladies syphilitiques : d'une à deux onces (32 à 64 gr.) dans une tisane appropriée.

D'importantes divergences, qualitatives et quantitatives, séparent les deux compositions rééditées, restreignant ou élargissant les adaptations des produits auxquels elles conduisent.

De la formule imprimée aujourd'hui ou de celle restaurée par le docteur Mollière, laquelle mérite la priorité ?

Composition et technique de celle que j'ai transcrite sont tirées du *Formulaire magistral et mémorial pharmaceutique*, par feu C.-L. Cadet de Gassicourt ; 7e édition, par F. Cadet de Gassicourt, P.-L. Cottereau et L. Delamorlière, docteurs en médecine de la Faculté de Paris, 1833.

La source documentaire du docteur Mollière est sans date. Il est donc difficile de classer par ordre d'ancienneté les deux formules. On peut remarquer, toutefois, à l'avantage du texte reproduit ci-dessus, que la date de sa parution (1833) est très voisine de la vie professionnelle de Portal, mort en 1832, et de vingt années seulement postérieure à la prescription dont Lamartine fut le bénéficiaire.

Une autre raison tend à faire pencher la balance en faveur du document Cadet Gassicourt, c'est la présence, dans le sirop, du deutochlorure de mercure, ce qui fait dire à Dorvault (1) : « Originairement, le sublimé corrosif faisait partie intégrante du Sirop ».

Il semble donc que l'on soit porté à admettre, comme initiale, la formule de composition à laquelle donne asile le Compendium des Cadet... à moins qu'un curieux, suggéré par des formulaires plus vieux encore, rencontrés par exemple dans les six éditions qui préparèrent le volume que j'ai sous les yeux, ne vienne — en outsider — apporter, avec une nouvelle variante de la recette, les raisons plausibles de son antériorité. L. Daclin,

Pharmacien à Cluny (*S.-et-L.*).

(1) Dorvault, *L'officine*, 1872, 8e édition.

Revue biblio-critique

HISTOIRE DE LA MÉDECINE

Les Apothicaires rouennais, histoire de la corporation, du moyen âge à la Révolution, par E. Laruelle. Rouen, Defontaine, 41, rue de la Grosse-Horloge, 1920.

On sait que, pendant une période multiséculaire, les médecins seuls préparaient les remèdes qu'ils ordonnaient : qui n'a présents à la mémoire Andromaque, médecin de Néron, l'inventeur de la fameuse thériaque ; Galien, qui composa tant de remèdes, dont un certain nombre portent encore son nom ; Avicenne, qui découvrit les teintures et les alcoolats, etc. ? Plus tard, les *herbarii*, qui récoltaient les plantes, prirent l'habitude de les vendre au public ; vinrent ensuite les *confectionnarii*, qui tenaient boutique et cumulaient souvent le métier de vendeur de simples et celui d'épicier. Ils furent alors désignés sous le nom d'apothicaires (d'αποθήκη, boutique), ultérieurement sous celui de *pharmacien*. L'auteur du travail que nous analysons a trouvé ce dernier terme, employé pour la première fois à Rouen en 1768 : c'est une date à retenir ; quant à celui d'*apothicaire*, il l'a rencontré, dès 1214, dans un titre de rentes de propriété de la Confrérie de Notre-Dame de Rouen.

Le premier *Codex* serait de 1637. L'apothicaire eut longtemps, parmi ses attributions, la fabrication des bougies et des cierges de cire pure, destinés au culte ; mais il avait surtout à exécuter les ordonnances des médecins ; il devait opérer lui-même, à moins d'avoir un « maître-varlet ». Il était enjoint aux apothicaires de ne faire « participation d'aucun profit aux médecins sur leurs drogues ou médecines, sur peine de dix livres d'amende pour la première fois », et de la suppression de leur état en cas de récidive. La *dichotomie* sévissait déjà !

Les apothicaires rouennais étaient souvent en procès avec les médecins, avec les épiciers, avec les vinaigriers-distillateurs, avec les clients. Cette chicane procédurière n'étonnera pas et ne détonne point en pays normand.

Outre les apothicaires ordinaires, il y avait ceux dits privilégiés, c'est-à-dire qui gagnaient maîtrise dans des conditions spéciales, tels que les apothicaires des hôpitaux et les apothicaires de peste ; ces derniers, chargés de médicamenter et panser les malades atteints de cette affection et autres maladies contagieuses.

Notre confrère, outre les renseignements précités, nous fournit d'intéressants détails biographiques, sur les illustrations de la corporation, entre autres Nicolas Lémery, « le plus illustre pharmacien et chimiste du XVIIe siècle en Europe », et à qui Rouen s'enorgueillit d'avoir donné le jour ; Decroizilles, qui améliora et vulgarisa le procédé de blanchiment au chlore de Berthollet ; François Arvers

(ne serait-ce pas un aïeul de *l'homme au sonnet* ?), G. Dubuc, etc.
On voit, par ce rapide aperçu, l'intérêt que présente cette thèse de doctorat en pharmacie, qui témoigne d'une vaste érudition, que vient renforcer un choix judicieux des textes.

La vie d'un médecin du VIe siècle avant J.-C. : Démocède de Crotone. Thèse de Paris, 1921, par Robert Houdry (Jouve et Cie).

Avant de parcourir cette thèse, nous n'avions que de vagues informations sur Démocède, de Crotone ; nous savions, cependant, qu'il avait guéri Darius d'une entorse et qu'il avait pansé, avec des onguents de sa composition, Atossa, femme de ce roi, et fille de Cyrus, atteinte d'un ulcère au sein. Hérodote nous avait, en outre, appris qu'il fut royalement récompensé pour ces cures retentissantes, et qu'il profita de son crédit pour demander et obtenir la grâce de plusieurs médecins égyptiens, condamnés à mort pour avoir méconnu le caractère de la maladie royale.

Notre jeune confrère le Dr R. Houdry, a tenu à vérifier et à rectifier les diagnostics que la tradition nous a transmis, en les examinant rétrospectivement à la lumière de notre science moderne ; il a, de plus, fait revivre la physionomie d'un grand médecin du VIe siècle, injustement éclipsé par le grand Hippocrate, qui a « confisqué à son profit toute la gloire de la médecine antique ». Le plaidoyer est ingénieux ; il est écrit, ce qui ne gâte rien, d'un style alerte et incisif.

Les Origines de la médecine : empirisme ou magie ? par P. Saintyves. Paris, Emile Noury, 1920.

Trousseau nous a enseigné qu'à l'origine de la plupart des découvertes médicales se retrouve l'empirisme ou le hasard. M. Saintyves s'insurge contre cette opinion de l'éminent clinicien et la combat avec des arguments d'ailleurs contestables. Pour lui, la magie joue un rôle jusqu'à présent trop méconnu. Sans exagérer la part qui revient aux révélations mystiques, il la croit cependant réelle ; mais qu'il s'agisse d'empirisme ou de magie, il opine sagement, que la médecine primitive ne s'en tenait pas à l'instinct, mais employait le raisonnement, et que « des formes primitives de raisonner sont sorties les manières de raisonner modernes ». Nous y souscrivons volontiers.

Mathias Grünewald et le Feu Saint-Antoine. Communication au 1er Congrès de l'art de guérir (Anvers, 7-12 août 1920), par le Dr Ern. Wickersheimer. Imprimerie De Vlijt, 46, rue Nationale, Anvers, 1921.

Très bonne étude critique de pathologie rétrospective, appliquée à l'art. Il s'agit du polyptique de Grünewald, conservé au Musée de Colmar, et où se trouve représenté un sujet pris tour à tour

pour un syphilitique, pour un lépreux, et qui semble être un malade affecté du *Feu Saint-Antoine*. HUYSMANS a été le premier à reconnaître, dans « cet être dolent... qui n'est ni une larve ni un démon », un « ergotique », et THIBIERGE, dont on connaît la haute autorité en ces matières, a montré que l'hypothèse du romancier n'est nullement infirmée par l'examen du patient. E. WICKERSHEIMER, par une argumentation serrée, confirme l'opinion émise par les deux maîtres précités et aboutit aux mêmes conclusions.

La chimie du sang dans Aristote, par P. NOURY. (*Bulletin des sciences pharmacologiques*, n° 2, février 1921.)

Nombreuses citations tirées de l'*Histoire des animaux* d'ARISTOTE, à seule fin d'exposer les idées du médecin-philosophe sur la « chair coulante », comme on l'a désignée par une expression des plus imagées. Fragment d'histoire médicale, qui n'est pas négligeable.

HISTOIRE

Louis XV, par Claude SAINT-ANDRÉ. Paris, Emile-Paul, frères, 1921.

Est-ce un Louis XV nouveau qui nous est présenté ? L'auteur lui-même n'y prétend pas ; mais il semble, néanmoins, que ce roi, si âprement discuté, et dont on s'est plu à exagérer les travers et les vices, soit ici plus équitablement jugé. Sans doute, on ne songe pas à justifier les étranges caprices, les manies parfois cruelles de l'enfant, puis de l'adolescent royal ; on nous parle bien d'une éducation incomplète, d'une tolérance excessive de la part des précepteurs ; est-ce une excuse suffisante ? Et cependant, ce n'était pas un être dépourvu de sensibilité, bien loin de là. « Quel père délicieux il fut ! » Que la calomnie ait essayé de mordre sur cet amour paternel, on n'en est pas surpris, mais les pamphlétaires ont en vain dépensé leur venin : Louis XV fut un véritable papa gâteau.

Nous avons dit ailleurs (1) son appétit du macabre, cet attrait des choses funèbres, qui lui causait comme une sorte de volupté morbide : sur ce point, nous n'avions rien à apprendre ; mais combien nous avons pris intérêt à la lecture du chapitre où il est traité de l'encouragement donné par Louis XV aux lettres, aux arts et aux sciences. Comment oublierions-nous que c'est sous le règne du Bien-Aimé, qu'ont vécu Voltaire et Montesquieu, Diderot et J.-J. Rousseau, Fontenelle et d'Alembert, Buffon et Quesnay ? Quesnay, qui ne fut pas seulement l'historiographe de la chirurgie, mais surtout le fondateur de l'économie politique, le chef de ces physiocrates dont on se réclame encore aujourd'hui. Louis XV aimait à s'entretenir avec son « Penseur », comme il

(1) Cf. *Légendes et curiosités de l'histoire*, t. III.

appelait Quesnay, de physiologie et des innovations médicales ; il se montra, avant tous autres, un partisan déterminé de l'inoculation, que parvint à faire accepter le grand, l'illustre TRONCHIN, grâce au prestige personnel dont ce praticien jouissait.

Souvenons-nous aussi que l'Académie de Chirurgie dut à LA PEYRONIE sa fondation, mais que cette création n'aurait pas été possible sans l'appui du souverain ; c'est grâce encore à la protection de Louis XV, que BOURGELAT, « écuyer du roi », ouvrit à Lyon la première Ecole vétérinaire ; que BUFFON obtint la direction du Jardin du Roi, actuellement le Jardin des Plantes ; que CASSINI put poursuivre ses observations astronomiques ; l'abbé NOLLET, ses expériences de physique ; Claude RICHARD, ses plantations d'arbres et de fleurs. Et reconnaissons, au définitif, avec M. Claude SAINT-ANDRÉ, que « ce fanfaron d'impiété avait dans l'esprit de quoi compenser la sécheresse de son cœur, les petitcsses de sa nature... Il possédait toute la grâcc, toute la souplesse, toute l'étendue d'une intelligence éminemment française ».

S'il aima beaucoup la femme, il ne chérit pas moins la France et la Science, d'un amour plus profond, plus raisonné, plus efficace. Et ceci lui fera pardonner cela.

La noblesse de France et l'opinion publique au XVIIIe siècle, par HENRI CARRÉ, Paris, ED. Champion.

Cette histoire de la noblesse à la veille de la Révolution, est particulièrement instructive. Outre son caractère anecdotique, elle nous donne, sur les mœurs de l'ancien régime, des informations abondantes, puisées dans les innombrables mémoires du temps par un chercheur des plus avertis et qui sait dégager de ses lectures l'essentiel, la « substantifique moelle ». On comprend, après avoir lu l'ouvrage de M. Henri CARRÉ, qu'on n'ait jamais mieux éprouvé la douceur de vivre, que dans le siècle, à la fois galant et littéraire, commencé en apothéose, et qui devait finir en sombre tragédie.

A qui remonte la responsabilité de ce dénouement tragique ? L'auteur, dans un sentiment d'impartialité qui lui fait honneur, n'hésite pas à déclarer que la royauté, la Noblesse et le Tiers-Etat ont chacun leur part de cette responsabilité, et il l'établit par une argumentation solide et convaincante. Pour comprendre la genèse du mouvement révolutionnaire, il faudra désormais consulter et souvent relire cet ouvrage abondamment documenté, qui, grâce à ses références bibliographiques, permettra d'orienter maintes recherches, de compléter maintes questions de détail, seulement abordées dans cet excellent travail d'ensemble.

Essai sur les mœurs, les goûts et les modes au dix-huitième siècle, par Auguste PUIS. Paris et Toulouse, Ed. Champion et Ed. Privat.

C'est de la petite histoire, mais combien plus attrayante que la grande ! M. Auguste PUIS a réuni, dans cette charmante plaquette,

éditée avec le soin typographique qu'apportent à leurs publications les éditeurs Champion, de Paris, et Privat, de la capitale du Languedoc, des chroniques primitivement parues dans un journal de Toulouse, et dont le titre suffit à éveiller l'intérêt : *les Voyages, les Villégiatures, la Vie de château, la Chasse*, etc., au siècle le plus élégant, le plus raffiné, le plus séduisant, le dix-huitième siècle, pour tout dire.

La mort de l'Aigle, par Georges Maurevert. Editions E. Sansot, 7, rue de l'Eperon, Paris, 1921.

En cette année qui commémora le souvenir immortel du drame de Sainte-Hélène, il était au moins opportun de refaire le récit de cette agonie de plusieurs années du Titan vaincu, dont un mal inexorable pouvait seul parvenir à triompher. M. G. Maurevert a su rendre son récit non seulement captivant, mais il s'est attaché à ne l'étayer que de pièces d'une véracité reconnue, sans pour cela s'embarrasser de l'appareil d'une érudition fastidieuse. « Volontairement dépourvue de toute technicité », cette narration se recommande avant tout par les qualités d'exactitude, de précision et de pittoresque qui distinguent notre confrère, un des plus brillants représentants de la presse provinciale.

Soldats suisses au service étranger (8e série) : *Journal inédit du chirurgien vaudois François Pictet*, Correspondance inédite du capitaine D.-A.-J. Dubois-Cattin, avec notices. Genève, A. Jullien, 1919.

Le Journal du chirurgien A. Pictet, qui porte un nom célèbre dans les annales de la Suisse, embrasse une période de dix-huit mois de campagne. Notre confrère, qui a servi dans l'armée du maréchal de Saxe, nous apporte des renseignements du plus haut intérêt, sur le traitement des blessés au dix-huitième siècle, et sur l'organisation du service de santé à cette époque déjà lointaine. Praticien dévoué, il est, en outre, excellent observateur et bon narrateur. C'est une très utile contribution à l'histoire de la campagne du maréchal de Saxe dans les Flandres.

Dubois-Cattin est le type de *l'officier recruteur* de l'ancien régime, qui a ses rabatteurs, ses agents, chargés de la chasse aux recrues, et qui en reviennent rarement bredouilles. L'intérêt de sa correspondance se concentre surtout autour des opérations militaires de la guerre de Sept ans. L'ouvrage est édité avec les soins qu'apporte habituellement la maison A. Jullien, de Genève, à tous les travaux qui portent son estampille.

ROMANS

Le Boucher de Verdun, par Louis Dumur. — Paris, Albin Michel. 7,50.

Le Boucher de Verdun ! Il n'est plus permis d'ignorer, après le retentissant procès qui s'est déroulé à Nancy il y a quelques mois,

que l'épithète s'applique au fils aîné de Guillaume II, au Kronprinz Wilhem. Ce sont les aventures, les orgies, la vie scandaleuse, pour tout dire, de ce dégénéré... inférieur, que M. Louis Dumur conte dans ce roman, d'un intérêt passionnant, et où la fiction tient la moindre place. Ce récit, réaliste jusqu'à la brutalité, est une véritable page d'histoire, appelée à survivre à une actualité transitoire, et qui doit être tenue pour le réquisitoire le plus violent, mais aussi le plus véridique, qu'on ait osé écrire contre un des seigneurs de « la guerre, fraîche et joyeuse ». Le Hohenzollern en restera à jamais flétri.

Les Mains d'Orlac, par Maurice Renard. — **La petite Idole**, par Sarah Bernhardt, Edition Nilsson, Paris.

Les morts viennent-ils se mêler aux vivants ? Telle est la passionnante question que se pose l'auteur de ce livre troublant, dû à la plume experte de M. Maurice Renard ; quant au livre de Sarah Bernhardt, c'est une sorte d'autobiographie, un « roman presque vécu », comme nous en avisait l'auteur, dans l'aimable dédicace dont l'exemplaire qui nous était destiné était accompagné. Récit sentimental, d'un charme un peu fruste, et où se retrouvent nombre de personnages appartenant à ce qu'on est convenu d'appeler le *Tout-Paris* de la scène et des coulisses. C.

Le sang des Dieux, par Marc Elder. — Paris, Albin Michel.

L'auteur reprend la thèse de l'hérédité, mise à l'ordre du jour par « l'Héredo » de Léon Daudet, la « Comédie du Génie » de F. de Curel, et « Fatum » d'Ernest Foissac.

Le fils d'un glorieux académicien présente des anomalies psychiques nombreuses : cruel envers les animaux, insolent, paresseux, tour à tour mélancolique et hardi, d'une impulsivité morbide, il s'enfonce un couteau dans la gorge pour une amourette d'adolescent, ne recule pas devant le vol et l'escroquerie pour satisfaire son érotisme impérieux, viole une jeune paysanne, déserte au moment du régiment, et montre à toute occasion l'indifférence morale la plus absolue. Cet élément, joint aux perversions instinctives que nous venons de signaler, serait, pour Rogues de Fursac, la caractéristique du fou moral. Pascal Dechartre, loin de présenter de la faiblesse intellectuelle, a des qualités très brillantes, qu'il n'emploie qu'à servir ses instincts. Ce caractère est étudié avec une exactitude scientifique qui ne laisse pas d'être d'une certaine monotonie dans l'énumération des symptômes.

La thèse de l'hérédité est plus discutable. L'auteur, en faisant un dégénéré du fils d'un homme de génie, se doute-t-il qu'il se rallie aux théories (chères à Lombroso), qui placent le Génie au chapitre des dégénérescences ? Cette thèse, qui choque le bon sens, a bien vieilli.

Gilbert Robin.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Torkomian (Dr). *Les Arméniennes dans l'histoire de la médecine jusqu'au XIIe siècle.* Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine, Paris.

Durand Fardel. — *L'amour dans la « Divine Comédie ».* Plon et Nourrit, 8, rue Garancière, Paris.

Niceforo (Alfredo) — *Les indices numériques de la civilisation et du progrès,* 4 fr. 50 Ernest Flammarion, 26, rue Racine, Paris.

Maurevert (Georges). — *La mort de l'Aigle,* 3 francs. Chiberre, 7, rue de l'Eperon, Paris.

Laurentie (François). — *Le rapport de M. Boissy d'Anglas, sénateur.* Emile-Paul, 100, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris.

Wickersheimer (Dr E.). — *Mathias Grunewald et le feu Saint-Antoine ; Sphygmographie médicale.* Imprimerie de Vlijt, 46, rue Nationale, Anvers.

Wybauw (R.). — *Le traitement à Spa des maladies du cœur et de la circulation.* Edité par Spa monopole, 3, rue David, Spa.

Lacassagne (A.). — *La verte vieillesse.* Imprimerie A. Rey, 4, rue Gentil, Lyon.

Thermes de France (Centre). Imprimeries réunies, 15, rue d'Enghien, Moulins.

Feytaud (Dr Jean). — *La cité des termites,* 3 fr. L'Homme, 3, rue Corneille, Paris.

Chauveau (Dr C.). — *La France agricole et la guerre,* tome IV. Librairie Baillière, 19, rue Hautefeuille, Paris.

Le Fur (Dr René). — *Traitement des Blennorrhagies rebelles et récidivantes.* Octave Doin, 8, place de l'Odéon, Paris ; *Des péricystites, des suppurations prostatiques, des rétentionnistes sans prostates,* etc. P. Hérissey, 4, rue de la Banque, Evreux.

Sergent (Emile). — *Traité de pathologie médicale et de thérapeutique appliquée,* tome XV. A. Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

Dufay (Pierre). — *Recueil de poésies diverses de M. Robbé de Beauveset* Jean Fort, éditeur, 39, rue Chabrol, Paris.

Proudhon (P.-J.). — *Du principe fédératif.* Editions Bossard, 43, rue Madame, Paris

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. Société Française d'Imprimerie

LA Chronique Médicale

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Pathologie sociale

Les maisons de prostitution de Paris pendant la guerre.

Par M. le Dr Léon Bizard,
Médecin de Saint-Lazare, Médecin principal du Dispensaire de Salubrité de la Préfecture de Police.

Au lendemain de la mobilisation générale, les sept mille prostituées inscrites – les filles ! — se trouvèrent, pour la plupart, dans une très grande inquiétude. Quel allait être leur sort et que deviendraient-elles au milieu de cette tourmente, qui devait si profondément troubler toutes leurs habitudes et qui, brusquement, les privait de leurs clients, de leurs « amis » ?

On venait timidement aux nouvelles dans les alentours du Dispensaire de Salubrité, quai de l'Horloge ; des groupes se formaient à l'ombre de « la Tour », et les hypothèses les plus fantaisistes étaient envisagées comme vraisemblables par ces Dames des Faubourgs, corporation qui, comme tant d'autres, a eu ses « renseignés », ses « pessimistes », ses « bourreurs de crânes » et ses « fumistes » !

La plus grande crainte des prostituées officielles était de se voir rejeter hors du camp retranché de Paris, pour être parquées — comme en 1870 — dans des camps spéciaux, où elles seraient tenues à de durs travaux, n'ayant, bien entendu, aucun rapport avec leurs habituelles occupations.

Bientôt, beaucoup de prostituées désertèrent « leur » trottoir, le « coin » dont elles étaient « titulaires », et elles se claustrèrent chez elles, ou s'égaillèrent dans toutes les directions en province, cherchant à se rapprocher des Dépôts où ces Messieurs avaient dû « rejoindre », avant le départ pour le Front.

Un petit nombre d'indésirables seulement, au casier judiciaire trop chargé, fut éloigné du camp retranché ; quant aux sujettes ennemies — Allemandes ou Autrichiennes — inscrites sur les registres de la Préfecture de Police, il est vrai en petit nombre, et qu'on avait coutume de rencontrer sur les Boulevards en compagnie de militaires, elles avaient tout à coup disparu, en grand mystère, vers la mi-juillet.

Puis vint la ruée des Allemands sur Paris.

Ce fut alors le départ en masse vers des régions plus sûres, notamment vers le Midi et en particulier vers le Sud-Ouest où, malgré les terribles appréhensions de l'heure présente, aucune de ces Dames n'eut à regretter, paraît-il, de s'être momentanément refugiée.

A cette même époque, la moitié pour le moins des 300 Maisons de prostitution parisiennes fermèrent leurs portes. Celles qui restaient ouvertes fonctionnèrent avec deux ou trois femmes, au lieu de douze à quinze en temps normal.

Dans ces maisons de joie, le « pianola » restait muet sous sa housse, les lustres étaient éteints, et les salons obscurs, déserts, presque lugubres, donnaient une impression de tristesse et d'abandon. Une seule fois pourtant, à la fin d'août 1914, arrivant pour passer la visite dans une maison de tolérance connue, je tombai au milieu d'une nombreuse assistance, bruyante et animée : il y avait là des vieillards et des enfants ; comme je m'étonnais, on m'expliqua que si à pareille époque on était ainsi en fête, c'est que « Madame » épousait « Monsieur » qui, dès le lendemain, partait... Il valait donc mieux régulariser, à cause du « petit », surtout ; savait-on ce qui pouvait arriver ?

Au Dispensaire de Salubrité de la Préfecture de Police, où d'ordinaire les médecins ne chôment pas pendant les heures de service — ayant à visiter plus de cent femmes à l'heure — c'est à peine si une vingtaine de clientes venaient se soumettre à notre examen et ce n'était ni les plus jeunes ni les mieux comblées par les grâces et la fortune.

« J'ai fait 70 et le Siège de Paris, disait une de nos doyennes, qui a son demi-siècle de trottoir, et je m'en suis tirée. Arrive maintenant que voudra, mais je reste. D'ailleurs, j'ai confiance, on ne reverra plus ici les casques à pointe. »

La pitoyable vieille avait raison... car bientôt ce fut la Marne !

Alors, Paris qui était apparu pendant quelques semaines si beau dans sa tristesse, si majestueux dans son abandon, reprit peu à peu sinon la gaieté, tout au moins le mouvement et la vie.

Beaucoup de ses habitants regagnaient leurs pénates, modestement, sans bruit, espérant que leur absence un peu prolongée, en un si fâcheux moment, ne serait pas trop remarquée de ceux qui avaient « tenu » et qui se rengorgeaient.

A la fin de l'automne de 1914, les maisons de prostitution — maisons de tolérance et maisons de rendez-vous — ouvrirent peu à peu leurs portes, avec un personnel encore restreint. C'est que les clients étaient rares et beaucoup de femmes, d'autre part, s'étant fait ailleurs une « situation », ne se souciaient guère de rentrer.

Déjà, d'ailleurs, quelques revenantes racontaient que si Paris ne valait plus rien, par contre on gagnait tout ce qu'on voulait dans les lupanars de la zone et des camps.

Là, c'était la bousculade, un dur, dangereux et écœurant « business », 50 à 60 hommes de toutes les couleurs à « faire » par jour, sous la menace continuelle des avions, des bombardements, qui firent d'ailleurs leurs victimes parmi ces malheureuses.

Pendant toute la guerre, voulant sans doute utiliser les compétences, on allait ainsi « puiser » dans le lot des prostituées parisiennes, pour garnir les bordels de l'avant ; le métier y était si

pénible — 18 heures de travail par jour ! — que tous les mois, même tous les 15 jours, il fallait venir se retremper à Paris, mais on avait gagné journellement 400 à 500 francs et c'était presque la fortune : la guerre décidément a fait des nouveaux riches dans tous les mondes.

Cependant, à mesure que les hostilités se prolongeaient, que les effectifs augmentaient, que de nouvelles nations entraient en lice, les besoins de Paris, en femmes, devenaient plus considérables.

L'institution des permissions de détente, la présence de nombreux blessés convalescents, le passage et le séjour de nombreux soldats des armées alliées, allaient entraîner, à partir de 1915, un grand développement de la prostitution sous toutes ses formes.

* * *

Sans vouloir aucunement amoindrir les sentiments d'admiration que l'on doit avoir pour le courage, le dévouement et la tenue des femmes Françaises durant la guerre, il faut bien admettre que la longue séparation des ménages, la mort ou la disparition du mari, la misère, les besoins d'argent, la coquetterie — les bas de soie ! — l'entraînement, les mauvais exemples, le vice moins souvent, l'indifférence qui devient si vite, chez certaines, l'oubli complet, parfois, hélas ! la satisfaction de la liberté reconquise, la belle prestance des Alliés, l'admiration pour les héros, voire même simplement la commisération pour les souffrances du poilu... autant de causes qui ont amené un certain nombre de femmes — honnêtes et fidèles jusque-là — à dévier tout à coup du droit chemin et à risquer le premier faux pas.

Un seul exemple, absolument authentique : une femme légitimement mariée, encore jeune et jolie, vivait bourgeoisement avec son époux, habile ouvrier qui gagnait largement l'existence du ménage ; mais le couple profitait de la vie de Paris, comme on dit, et ignorait l'art de l'économie, rien ne semblant faire redouter des lendemains amers.

C'est la mobilisation ; l'homme part.

Il laisse à sa femme le peu qui lui reste ; mais celle-ci, qui passe pour riche, ne veut pas déchoir dans l'opinion de son quartier ; aussi décide-t-elle un beau matin d'aller demander sa carte à la Préfecture de Police et d'entrer comme pensionnaire dans une maison de tolérance très connue. N'est-ce pas, à ses yeux, le moyen le plus discret de gagner de l'argent, en se prostituant il est vrai, mais sans être vue et sans perdre la considération et l'estime de ses voisins ?

Pendant plusieurs mois elle mène ainsi sa nouvelle et lamentable existence, satisfaite quand même, mais non sans remords parfois, en pensant à son mari qui, chaque jour, lui écrit du front et lui renouvelle son amour, sa confiance et ses espoirs.

Un jour, cependant, ayant remarqué « quelque chose d'anormal », elle vient nous consulter ; par bonheur, c'est une simple alerte, il

s'agit d'un bobo sans gravité. Nous en profitons pour lui apprendre tous les risques qu'elle court, risques que tant de femmes, même parmi les prostituées, ignorent ou connaissent très mal.

Elle rentre chez elle, justement effrayée ; alors, elle se prend à réfléchir et là, dans ce milieu qui lui rappelle tant de chers et d'honnêtes souvenirs, la pensée de continuer à être une « fille », un jouet pour tous ces hommes qui peuvent la « pourrir », lui devient insupportable ; elle renvoie sa carte, oublie ses coupables prétentaines et pleine d'un repentir sincère, redevient très vite une bonne ouvrière, une honnête femme.

Toutes n'ont pas fait d'emblée un tel plongeon dans la galanterie la plus basse, et c'est peu à peu, par échelons, que trop de malheureuses sont descendues jusqu'au ruisseau : on a vécu d'abord sur les maigres économies, puis sur l'*allocation* ; l'allocation, c'est trop pour se donner encore la peine de travailler, ce n'est pas assez pour vivre à ne rien faire ; on a donc cherché un moyen facile d'ajouter un supplément à la générosité du Gouvernement. On est sorti d'abord, espérant une bonne rencontre, mais la rue est dangereuse et peu productive. D'une oreille attentive, mais sans paraître entendre, on a ensuite écouté certains propos de femmes, au restaurant, chez le coiffeur, chez la lingère, où l'on racontait qu'on gagnait beaucoup d'argent dans certaines maisons. Alors, à la quatrième page d'un illustré spécial, qui donne une triste idée des mœurs et de la vie parisiennes, on a choisi l'adresse d'une « Maison de massage et de soins intimes » et le saut était fait !

Il est certain que beaucoup de ces femmes, « prostituées pour la durée de la guerre », ont repris ensuite la vie régulière, quand elles ont eu la bonne fortune de voir revenir leurs maris ou leurs amants.

Par malheur, hélas ! dans ce genre de commerce tout n'est pas que plaisir et profit et c'est à cette époque (1915-1916), qu'on put constater, parmi la population, une augmentation considérable des maladies vénériennes et de la syphilis en particulier (1).

Dans le courant de l'année 1916, les maisons de tolérance et les maisons de rendez vous ont repris peu à peu toute leur prospérité ; des maisons nouvelles se montent ; d'autres se transforment luxueusement ; il en est qui ouvrent des succursales ; les clients abondent qui, pendant leur permission de détente, dépensent sans compter ; qu'importe l'argent, alors que la vie même compte si peu !

(*A suivre.*)

(1) Pr Gaucher et Dr L. Bizard, 1° Statistique des syphilis récentes observées chez les militaires à l'hôpital Saint-Louis (août 1914-décembre 1915), *Annales des maladies Vénériennes* (n° 3, 1916) ; 2° La Syphilis après deux ans de guerre. (*Académie de Médecine*, 26 décembre 1916.)

Informations de la « Chronique »

Deux épaves de la médecine : Charrier, Lebiez.

Sans doute à l'heure où on lira ces lignes, le bandit Mécislas Charrier aura payé sa dette à la société ; mais avant que sa tête tombe dans le panier de son, consignons ici ce détail, que le sinistre gredin s'est vanté d'avoir commencé ses études médicales, et d'avoir ainsi appartenu peu ou prou à notre corps.

Cela nous rappelle qu'il y a quelque quarante ans — c'était, s'il nous en souvient, en 1878, — un autre étudiant en médecine, Lebiez, montait sur l'échafaud, pour avoir tué et dépecé sa victime avec un effroyable raffinement de cruauté.

Charrier a proclamé *urbi et orbi* qu'il allait écrire ses *Mémoires* ; Lebiez se contenta de faire des vers : cet assassin était, en effet, poète à ses heures et une pièce, lue à l'audience, de ce barde-carabin, témoigne de préoccupations bien singulières ; elle est adressée

A UN CRANE DE JEUNE FILLE

De quelque belle enfant restes froids et sans vie,
Beau crâne apprêté par mes mains,
Dont j'ai sali les os et la face blanchie
D'un tas de noms grecs et latins.

Compagnon triste et froid de mes heures d'étude,
Toi que je viens de rejeter
Dans un coin, ah ! reviens tromper ma solitude,
Réponds à ma curiosité.

Insensé !... Tu ne peux répondre, pauvre fille !
Ta bouche est close maintenant,
Et la mort, en passant, de sa triste faucille
A brisé tes charmes naissants.

Triste leçon, pour nous qui croyons que la vie
Peut durer pendant de longs jours !
Et jeunesse, et bonheur, et beauté qu'on envie,
Tout passe ainsi que les amours !

Aussi quand, vers le soir, âpre et dur à la tâche,
Je travaille silencieux,
Mon esprit suit le monde et, tout inquiet, s'attache
A des pensers plus sérieux.

Je rêve au temps qui passe... Alors je te regarde,
Et, songeant aux coups du destin,
Sur ton front nu je crois lire en tremblant : « Prends garde,
« Mortel, ton tour viendra demain ! »

Croirait-on que cet assassin vulgaire cultivait, lui aussi, à ses heures, la petite fleur bleue ? Voici une idylle adressée à sa maîtresse, et qui commençait ainsi :

Un jour je la vis apparaître
Rayonnante dans sa beauté,
Et moi, du haut de ma fenêtre,
Je l'admirais avec bonté.
Je vis sa bouche me sourire,
Naïf sourire, écho du cœur,
Que répète l'âme en délire,
Et qui nous fait croire au bonheur.

Que ne s'en est-il tenu à cette innocente manie ! Mais le poète dédaigné rêvait une gloire plus tapageuse ; il l'a eue, mais il l'a chèrement expiée.

Dernier écho du Voyage Présidentiel.

S'il faut en croire la *Vie médicale*, laquelle paraît bien renseignée, les journalistes, qui ont accompagné notre Président dans son voyage en Afrique, auraient reçu, avant leur départ, une sorte de *vade-mecum*, où, à côté d'indications de toutes sortes, se trouvaient énoncés les préceptes d'hygiène qui suivent :

Il est nécessaire de se conformer soigneusement aux règles générales d'hygiène dans les régions du territoire nord-africain, où sont fréquentes les affections des voies digestives, pour lesquelles la contagion peut se faire par l'alimentation.

Il y a lieu de veiller spécialement à la propreté scrupuleuse du visage, de la bouche et des mains (notamment au moment des repas), de ne consommer que de l'eau minérale authentique ou de l'eau bouillie (café, infusion légère de thé, etc ..), en même temps que de s'abstenir autant que possible de légumes et de fruits crus, et d'éviter tout surmenage stomacal.

L'hygiène corporelle devra être l'objet de soins réguliers : la contagion de certaines affections graves peut, en effet, se faire par des parasites (poux), qui se rencontrent parfois dans certains villages où les règles de la propreté vestimentaire, individuelle et collective, ne sont pas complètement appliquées et où sévissent souvent des maladies épidémiques.

Constatons, tout d'abord, une lacune : puisqu'on parlait de poux, on aurait pu songer aux puces. Au Maroc, principalement, si nous nous en rapportons à un de nos confrères qui y a séjourné en qualité de médecin-chef d'un groupe sanitaire mobile, ces bestioles importunes pullulent. Mais donnons la parole au narrateur ; son récit est, au surplus, des plus *picturesques* (1).

---

(1) D'après le *Tunis médical*, mai 1922.

Dès que les chaleurs arrivaient et pendant toute leur durée, j'avais à compter non seulement avec les fatigues inhérentes au service, mais encore avec l'insomnie. Les puces étaient si nombreuses que le sommeil devenait impossible. A Sidi Ben Nour, en particulier, je couchais dans l'infirmerie indigène elle-même. Celle-ci se compose de trois pièces contiguës ; le parquet est cimenté, les murs blanchis à la chaux. La première pièce servait de salle d'attente ; la deuxième, de salle d'examen ; enfin, dans la troisième, se faisaient les pansements, les injections, les opérations de petite chirurgie. Durant tout le jour, les indigènes venus à la consultation, hommes, femmes et enfants, ne cessaient de défiler. J'avais l'habitude d'exiger que chaque homme se dévêtisse complètement. Cela facilitait l'examen médical, mais du même coup chaque Arabe laissait dans la pièce plusieurs de ses puces. En fin de compte, celles-ci étaient si nombreuses que les souhassements des murailles étaient noirâtres par places. Avec une pince armée d'un tampon d'alcool, nous en rôtissions un grand nombre. Les salles étaient ensuite lavées à l'eau chaude et au savon noir, puis à l'eau crésylée. Malgré ces précautions, le nombre des puces restait tel qu'il était impossible de dormir. C'est alors que j'ai été amené à utiliser le piège que je vais décrire et dont l'idée m'a été suggérée.

Une assiette aussi large que possible est placée à même le parquet cimenté : on y verse d'abord un peu d'eau, puis un peu d'huile qui surnage. L'eau n'est pas nécessaire, mais elle permet d'économiser l'huile. Au centre de la couche d'huile on place une veilleuse qu'on allume. C'est tout le piège. Mais celui-ci ne peut fonctionner qu'à la condition que les fenêtres et les portes soient soigneusement fermées, pour empêcher toute lumière extérieure de filtrer dans les pièces.

Ce point est capital. La flamme vacillante de la veilleuse doit être la seule source lumineuse. Alors, très rapidement, les puces, dépourvues qu'elles sont de tout abri, sont attirées vers la flamme, sautent vers elle, tombent dans le bain d'huile où elles s'enlisent et meurent. Déjà au bout de quelques minutes, on peut voir une dizaine de puces dans l'huile. Mais, pour que le piège ait son plein rendement, il faut qu'il reste allumé toute la nuit. Le lendemain, les puces sont si nombreuses que le bain d'huile est entièrement noir.

Dans des pièces cimentées, aux murailles dénudées, dépourvues de toute tenture, c'est-à-dire dans des pièces où les puces ne peuvent trouver un abri, je peux affirmer que l'efficacité de ce piège est aussi complète que possible On en jugera par l'importance de mes captures. J'ai pris en moyenne de 300 à 500 puces par nuit. Durant le mois de septembre 1920, en quatre nuits consécutives, à chacun des Souks, j'ai capturé 1.171 puces, soit près de 300 puces par nuit.

Par contre, dans les demeures des caïds, généralement très riches en puces, le piège ne donne aucun résultat, car la salle dans laquelle vous reçoit le seigneur arabe est ornée de nattes, de luxueux tapis à haute laine, de matelas, de coussins. Les puces, parfaitement à l'abri, n'éprouvent plus le besoin de venir se jeter vers la flamme du piège.

Une conclusion pratique se dégage de ces considérations : au cours d'une épidémie de peste, le médecin et son personnel chercheront de préférence à s'abriter dans des pièces où la lutte contre les puces pourra s'organiser. Il suffira alors de tendre le piège très simple que nous venons d'indiquer pour être totalement à l'abri de ces insectes.

Le piège à puces ! Ces bêtes incommodes n'ont qu'à se bien tenir.

La Médecine des Praticiens

Rein sénile et *Dioséine Prunier*.

Le rein est l'organe d'élimination de tous les matériaux qui circulent dans le sang et qui sont destinés à être rejetés au dehors. Résidus du métabolisme, déchets de la nutrition générale, poisons de la digestion, toxines microbiennes sont expulsés par cette voie. Le rein est donc exposé aux effets pernicieux de l'infection et de l'intoxication.

L'élément rénal qui subit le plus vite et le plus fortement l'action nocive des produits excrétés est le vaisseau sanguin. Il réagit différemment suivant la violence de l'agent vulnérant. Dans un accès aigu, il s'enflamme et cette inflammation s'étend aux autres parties de l'organe, glomérules, épithélium des tubes urinifères.

Dans ce cas, la congestion est intense ; le courant, qui emporte les produits de désassimilation à travers le filtre rénal, est considérablement ralenti ; l'urine est rare, épaisse, rougeâtre ; on note presque toujours la présence de l'albumine. Dans ce cas, le rein est beaucoup plus gros qu'à l'état normal. On a, en un mot, tous les symptômes de la néphrite aiguë.

Le plus souvent, l'atteinte morbide est faible, lente; mais, comme elle est incessante, elle finit à la longue par amener l'insuffisance et l'usure de l'organe. Le rein est devenu sénile.

La caractéristique du rein sénile, c'est l'atrophie et l'état granuleux de ce viscère. Ici l'albuminurie fait souvent défaut ; elle présente des intermittences de durée variable. Son taux est habituellement peu élevé La diurèse subit des modifications importantes, tantôt fort au-dessus, tantôt assez au-dessous de la normale ; l'on voit alors le tableau clinique de la néphrite chronique.

Arrivé à cette phase, le rein est d'une excessive fragilité. Il a pu souvent, jusque-là, conserver l'intégrité apparente de ses fonctions ; les symptômes généraux de la néphrite chronique sont demeurés inaperçus. En effet, celle-ci est parfois, cliniquement, en période latente. Un accident futile, un léger refroidissement, une fatigue insignifiante font éclater brusquement la déchéance rénale. C'est alors un effondrement auquel il est difficile de remédier. C'est le brightisme confirmé, souvent très avancé, qui est rebelle à toute médication.

La *Dioséine Prunier*, si appréciée du corps médical, empêche ou entrave la sénilité du rein, en éloigne les dangers quand celle-ci est établie.

La *Dioséine Prunier*, par ses nitrites, dilate les vaisseaux néphrétiques, ne les laisse pas s'encombrer des matériaux usés que le sang charrie, maintient la régularité du courant dans le filtre rénal, prévient l'irritation, l'inflammation des endothéliums, combat la sclérogénèse. En résumé, elle interdit le barrage rénal.

La *Dioséine Prunier* contient du fluor, antiseptique puissant, antitoxique énergique, qui tue les agents infectieux, neutralise leurs toxines et supprime ainsi les causes mêmes de la sénilité du rein. Le fluor possède les avantages de l'iode sans en avoir les inconvénients. Il fluidifie le sang et favorise la circulation.

La *Dioséine Prunier*, par ses formiates, conserve la perméabilité du filtre rénal, active la diurèse, facilite l'élimination des déchets de la nutrition et des poisons bactériens.

Par ses glycérophosphates, la *Dioséine Prunier* remonte l'état général des patients que la maladie entraîne vers l'affaiblissement et l'insuffisance organique.

La *Dioséine Prunier*, par la caféine à petite dose, brise les spasmes vasculaires qui bloquent le rein et arrêtent son excrétion.

La *Dioséine Prunier* a donc vraiment pour effet d'empêcher ou de retarder la sénilité du rein, d'en prévenir les funestes conséquences, quand celle-ci est déclarée.

Erratum.

N° de la *Chronique Médicale* du 1er mai 1922, page 136, 10e ligne : au lieu de : M. G. Prunier a été le premier, en 1914, lire : M. G. Prunier a été le premier *en 1894*, etc.

Importance de la précision des soins.

« Si la médecine, quelque éclairée qu'elle soit, est insuffisante dans des cas désespérés, c'est bien souvent parce que le traitement est presque impossible à observer d'une manière absolue. On ne sait pas assez ce qu'une minute de besoin ou une minute de plénitude peut apporter de perturbation dans une vie chancelante ; et le miracle qui manque au salut du moribond, c'est souvent le calme, la ténacité de la ponctualité chez ceux qui le soignent. » (G. Sand, *Elle et lui*, p. 161.)

Comment agissent les Eaux-Bonnes.

On peut lire dans les *Mémoires de Barras* (t. IV, p. 190) :

Je dus aller aux Eaux-Bonnes. Ces eaux ne sont pas assez connues : elles opèrent cependant des cures merveilleuses dans les maladies de poitrine. Leur vertu est attribuée à la présence d'une grande quantité de serpents, qui y déposent une bave onctueuse et bienfaisante.

Cela peut nous faire goûter le jugement de l'ancien Directeur.

Dr Monin.

Le Présent dans le Passé

Le Tricentenaire de Jean Pecquet.

Un compatriote de l'illustre physiologiste Dieppois s'est avisé que Jean PECQUET est venu au monde le 3 mai 1622 : d'où l'occasion de reparler d'un des savants les moins contestés dont la Normandie ait le droit de s'enorgueillir.

La découverte qui a immortalisé Jean PECQUET, celle du réservoir qui porte son nom, et du canal thoracique, date de 1647 ; ce n'est que postérieurement qu'il démontra que les vaisseaux lactés ne se terminent ni dans les glandes du mésentère, ni dans la rate, ni dans le foie, comme on le croyait généralement, mais qu'ils viennent aboutir dans le renflement inférieur du canal thoracique, qui transmet leur contenu dans la veine sous-clavière gauche.

Cette découverte porta le dernier coup aux adversaires de HARVEY, notamment à RIOLAN. « M. Riolan méprise fort Pecquet et ne le craint point », écrivait GUI PATIN, qui ne prit jamais le parti des novateurs. « Tout le fait de Pecquet, disait encore le satirique, est une nouveauté que je suis tout prêt de croire lorsqu'elle aura été bien prouvée, et qu'elle apportera de la commodité et de l'utilité *in morborum curatione ; pro excepto*, je n'en ai que faire. » Aussi l'irascible Picard se réjouit-il sans mesure, lorsqu'il apprend qu'un M. LE NOBLE, médecin de Rouen, combat l'opinion de Pecquet et se range à l'avis de Riolan. Dans sa haine contre Pecquet, Gui Patin ira jusqu'à dire, que celui-ci n'est capable de rien écrire, que son premier livre est dû à la plume d'un Jésuite, qu'un autre membre de la compagnie de Jésus lui a fait son second ouvrage ; et c'est pourquoi il n'a pas répondu aux objections qui lui ont été faites, depuis que ses *teinturiers* sont morts. Pure médisance, est-il besoin de l'ajouter.

Après ce préambule, on ne sera pas surpris d'apprendre que, dans un pareil état d'esprit, Gui Patin s'applaudisse presque indécemment de la disgrâce qui vint frapper Pecquet, en même temps que son protecteur Nicolas FOUCQUET.

> Je ne sais, mandait-il à un de ses correspondants, ce que peuvent être devenus MM. Pecquet et R. de Belleval ; mais voilà leur marmite renversée par la disgrâce de M. Fouquet. Jamais Pecquet ne l'a traité ; il n'était là que pour les laquais.

Encore une méchanceté gratuite ! Pecquet n'était pas le praticien de mince considération que nous présente Gui Patin ; M[me] de SÉVIGNÉ, notamment, l'estimait fort, qui l'appelait amicalement *le petit Pecquet*, et disait de lui, dans une de ses *Lettres* :

> J'ai envoyé quérir Pecquet pour discourir de la petite vérole de votre enfant. Il en est épouvanté, mais il admire sa force d'avoir pu chasser le venin, et croit qu'il vivra plus de cent ans après avoir si bien commencé.

Convenons, toutefois, que Pecquet avait un vice, dont il ne parvint jamais à se débarrasser, celui de l'ivrognerie. L'abus des liqueurs spiritueuses aurait, dit-on, amené prématurément sa fin ; joint à cela qu'il se cassa la jambe, en tombant de cheval, ce qui n'était pas fait pour allonger ses jours.

Il mourut en février 1674, âgé seulement de 52 ans.

Le centenaire d'Edmond de Goncourt.

Nous n'avions pas besoin de ce prétexte pour reparler de l'écrivain chez qui, selon l'expression d'un de ses panégyristes, l'amour des lettres tint de la frénésie.

Edmond de Goncourt nous appartient comme *clinicien amateur*, et c'est à ce titre surtout qu'il nous plaît de le revendiquer. Sans doute, ce naturaliste n'est pas un philosophe ; il ne s'élève pas, ou bien rarement, aux idées générales ; mais cet analyste subtil, impuissant à découvrir les masses et les ensembles, excelle à scruter les détails, qui concourent si souvent à faire connaître la psychologie d'un personnage ou d'une époque.

En histoire, notamment, les frères de Goncourt ont introduit une manière neuve et originale, et en même temps strictement documentée, où ils se sont avérés précurseurs. A ce point de vue, J.-H. Rosny les a parfaitement jugés, dans ces lignes trop peu connues, ou du moins oubliées ; ce jugement s'applique aux deux frères, qu'on ne saurait séparer dans l'appréciation de leur œuvre commune (1) :

> La conscience sévère qu'ils ont apportée à prendre dans la réalité leur œuvre littéraire, écrit Rosny, ils l'ont appliquée, avec une probité égale, à leur œuvre historico-sociale. Et dans la balance de la postérité, nul ne peut assurer que cette conscience de recherche, jointe à l'originalité des vues, ne vaudra pas les grandissimes récits de diplomatie, de guerre et de généalogie qui constituent la *haute* histoire. C'est qu'en effet, l'esprit humain s'intéresse de plus en plus à la psychologie d'une époque, et se persuade que la connaissance historique n'est qu'une chose assez grossière lorsqu'elle roule sur les *éruptions* des peuples, sans expliquer les causes intimes de ces *éruptions*, sans montrer en quoi mille faits d'apparence secondaire constituent la cause efficiente des révolutions et des guerres. Cela est même tellement entré dans les cerveaux, qu'il n'est que banal de l'écrire ; il le faut pourtant répéter, lorsqu'il s'agit des méconnus qui ont contribué à en dégager et à en fixer la notion, et les Goncourt furent, plus que tous autres, parmi ces méconnus. Leur œuvre de psychologie sociale a très vivement influé sur des historiens considérables, elle a fortement aidé à l'évolution de la science historique — et notre grand Michelet en avait la prescience, lorsqu'il parlait des deux frères dans son *Louis XV*.

---

(1) Edmond a décrit, dans *les Frères Zemgamno*, cette collaboration, presque sans exemple dans l'histoire littéraire : « Ils ne s'aimaient pas seulement, ils tenaient l'un à l'autre par des liens mystérieux, des attaches psychiques, des atomes crochus de natures jumelles. Leurs premiers mouvements instinctifs étaient identiquement les mêmes ; il ressentaient des sympathies ou des antipathies pareillement soudaines, leurs idées naissaient communes. »

On ne saurait mieux faire, pour donner une idée de la *manière* des Goncourt, que de glaner dans leur œuvre les passages les plus caractéristiques ; ces reproductions textuelles nous ont semblé préférables à d'insipides gloses.

Les Guillotinades.

Sous la guillotine, les petits gâteaux étaient criés, les clochettes des marchands de tisane tintaient, le vol travaillait, dans les *chemises rouges* la mode se taillait des châles. La noblesse passait, et elle ne daignait pas entendre qui l'injuriait. Les Parlements passaient, portant la statue brisée de la loi. Le poète passait, désespéré que la postérité lui vînt au milieu de son œuvre et jetant à la foule ses manuscrits ébauchés et criant qu'on lui volait l'avenir. La science passait, pleurant de ne pas léguer les découvertes entrevues. L'éloquence passait, emportant, en son gosier sonore, les foudres muettes. Il y avait des hommes qui passaient et qui étaient pensifs ; d'autres hommes qui répondaient aux engueulements de la foule ; d'autres qui causaient entre eux et riaient. Il y avait des hommes qui semblaient friands d'une si belle mort et qui regardaient le ciel comme s'ils y étaient attendus par la liberté, et qui chantaient au pied de l'échafaud. Il y avait des hommes qui saluaient à droite et à gauche avant de mourir. Il y avait d'autres hommes qui demandaient à mourir les derniers, pour mourir mieux, convaincus que l'homme n'est que matière ; d'autres encore qui s'agenouillaient sur la première marche de l'échafaud. Et quelquefois, une charrette suivait où rien ne remuait, où un mort était jeté qui avait fait banqueroute au bourreau. Il y avait des femmes qui mouraient mieux que des hommes. Il y avait des femmes qui égayaient leurs compagnons pendant la route. Il y avait des femmes qui leur cédaient le tour à l'arrivée. Il y en avait qui étaient toutes belles, toutes glorieuses de jeunesse, qui tournaient en leur bouche un bouton de rose et le jetaient à une larme mal essuyée. Il y en avait qui se serraient contre leurs vieux pères, pour s'abriter de leur vieillesse et de leurs longues vertus. Il y avait des femmes qui avaient quatre-vingts ans, et il y en avait de paralytiques, que les aides étaient forcés d'aider à mourir et qu'on portait à bras sur la plate-forme de l'échafaud.

(*La Société française pendant la Révolution.*)

La folie chez les gens de lettres.

Douloureux mystère que la folie ne soit presque jamais la nuit complète des idées, la déportation d'une intelligence dans un monde de visions qui arrache le transporté au souvenir de sa patrie morale, de sa raison perdue ! Dans ces âmes hallucinées, dans ces cerveaux qui se pétrifient, il y a des retours, des jours, des lueurs ; il y a même, chez quelques-unes, la certitude, l'affreuse certitude que ce qui habite leur tête est un mensonge, que ce qui guide leurs actes est une possession ; que ce qu'ils croient, que ce qu'ils entendent, que ce qu'ils touchent, que ce qu'ils goûtent, est un jeu cruel et qui les trompe ! Elle existe, cette certitude, jusque dans les folies les plus prononcées, et l'exemple est là de ces fous qui, voyant rire des visiteurs, leur souhaitent de n'être jamais fous. Mais avant cela, avant le mal incurable, quand l'irraison commence, quand la folie n'est qu'une tentation, qu'un nuage, quand elle chatouille et tâte le cerveau qu'elle a marqué, mais qui ne dort pas encore dans sa main de plomb, qui dira les étreintes, les souffrances, le débat épouvantable, ce duel désespéré de la pensée qui vacille et se sent glisser, et glisse, enivrée de l'air de l'abîme, et luttant encore, et

s'accrochant à ses dernières idées saines, comme le vertige s'accroche à des broussailles ? Qui dira l'humiliation de cette faculté d'orgueil, la torture de cette raison ?

(*Charles Demailly.*)

Pensées diverses.

Le cidre — une boisson qui fait rentrer en soi, qui rend sérieux, fermé et solide, qui fait la tête froide et le raisonnement sec, une boisson qui ne grise que la dialectique des intérêts. Après de la bière, on écrirait un traité sur Hegel ; après du champagne, on dirait des sottises ; après du bourgogne, on en ferait ; après du cidre, on rédigerait un bail.

***

Je m'aperçois tristement que la littérature, l'observation, au lieu d'émousser en moi la sensibilité, l'a étendue, raffermie, mise à nu. Cette espèce de travail incessant qu'on fait sur soi, sur ses sensations, sur les mouvements de son cœur, cette autopsie perpétuelle et journalière de son être, arrive à découvrir les fibres les plus délicates, à les faire jouer de la façon la plus tressaillante. Mille ressources, mille secrets se découvrent en vous pour souffrir. On devient, à force de s'étudier, au lieu de s'endurcir, une sorte d'écorché moral et sensitif, blessé à la moindre impression, sans défense, sans enveloppe, tout saignant.

Quelle que soit l'opinion qu'on porte sur les Goncourt, on ne saurait leur refuser d'avoir marqué leur empreinte sur leur siècle, d'avoir devancé les historiens physiologistes les plus en crédit, tels Taine et Michelet, qui n'ont peut-être pas apporté, dans leurs *dissections*, la même précision, la même minutie que ces précurseurs, trop méconnus, d'un mouvement qui a déjà pris son essor et ne saurait aller qu'en se développant et en s'accentuant.

Présentez vos tickets !

Les journaux annoncent qu'il est dans l'intention du Gouvernement de faire voter un projet de loi, tendant à autoriser l'administration du Muséum d'Histoire naturelle à percevoir un droit d'entrée aux portes des ménageries et collections de cet établissement ; les jardins continueraient à être accessibles au public, sans bourse délier.

On a protesté, dans certains milieux, contre cette innovation qui, au surplus, n'en est pas une, ainsi qu'en témoignent les curieuses pièces que nous reproduisons ci-après, et dont nous devons la communication obligeante au distingué président de la société *Le Vieux-Papier*, M. Paul Flobert, auquel nous exprimons, à cette place, nos sincères remerciements.

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE.

BILLET d'entrée, aux heures consacrées à l'étude, *dans la ménagerie des animaux paisibles*, les lundis, mercredis et samedis, depuis 11 heures jusqu'à 2 de l'après-midi pour les Galeries d'Histoire Naturelle, et jusqu'à 4 à l'égard de la Ménagerie.

Haüy

l'un des Professeurs-Administrateurs du Muséum.



GALERIES D'HISTOIRE NATURELLE de onze à deux heures, les Lundis, Mercredis et Samedis.

GALERIES D'ANATOMIE de onze à deux heures. Tous les jours, les Dim. et Jeudis exceptés.

ADMINISTRATION DU MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE AU JARDIN DU ROI.

BILLET D'ENTRÉE

aux jours et heures consacrés à l'étude.

Vauquelin

Prof.r Administrateur.

MÉNAGERIE (ANIMAUX FÉROCES) de onze à quatre heures, les Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis.

MÉNAGERIE. (ANIMAUX PAISIBLES.) de onze à quatre heures, les Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis.

BILLETS D'ENTRÉE AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE.

(Clichés du Bulletin *Le Vieux-Papier*.)


Pour quatre Personnes

MUSÉUM
D'HISTOIRE NATURELLE
AU JARDIN DU ROI.

Galeries d'Anatomie

Entrée aux jours et heures consacrés à l'Étude
les Lundis et Samedis de 11 h.res à 2 h.res
Gay-Lussac
Professeur Administrateur

Tout est Gratuit
dans l'Etablissement.

BILLET D'ENTRÉE
Pour voir les Eléphans, les jours impairs, depuis 11 heures jusqu'à 3.



Les Professeurs-Administrateurs,

BILLETS D'ENTRÉE AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE.

(Clichés du Bulletin *Le Vieux-Papier*).

Échos de la « Chronique »

L'Exposition Prudhon.

Puisque le maître de peinture de l'Impératrice Marie-Louise redevient, grâce au toujours avisé Henry Lapauze, pour quelques semaines, d'actualité, profitons-en pour évoquer un épisode de sa vie que nous n'avons pas vu rappeler par nos chroniqueurs.

On n'a pas, et pour cause, vu, à l'Exposition organisée en l'honneur du grand artiste, la magnifique toilette, de vermeil et lapis-lazuli, offerte par la Ville de Paris à la souveraine, lors de son mariage avec Napoléon ; la raison en est que ce magnifique objet d'art fut fondu à Milan, par ordre du dernier époux de l'ex-Majesté impériale, le comte de Bombelles, à l'époque où, craignant l'invasion du choléra, à Parme, ce grand majordome de la duchesse préparait un budget de charité pour combattre le fléau.

« Les ouvriers chargés de cette œuvre barbare pleuraient, » — dit une lettre que nous avons eue sous les yeux ; « un commissaire parmesan assista au bris et à la fonte de tout, toilette et lavabo, afin que M. de Bombelles pût être bien assuré que rien ne subsisterait plus de ces objets, qui avaient le tort de rappeler au palais de Parme, et d'autres lieux, et d'autres temps, et d'autres personnes... »

Prudhon dessina plus tard le berceau du roi de Rome, également offert par la ville de Paris ; mais M. de Bombelles n'osa point faire subir à cette relique le même sort que la toilette ; et c'est à cette circonstance que nous devons, d'avoir pu contempler le fameux berceau à l'Exposition organisée au Petit-Palais, où il a fait l'objet de l'admiration générale. Ce berceau appartient, on le sait, au Musée de Vienne (Autriche), qui l'a obligeamment prêté aux organisateurs de l'Exposition Prudhon, dont il est un des *clous*.

La réhabilitation du pot-au-feu.

Un cri d'alarme vient d'être poussé, par notre très averti confrère Louis Forest, du *Matin* : « le pot au-feu se meurt, le pot-au-feu est mort ! » Rassurons-nous. L'heure n'est pas encore venue de prononcer l'oraison funèbre de ce mets familial, qu'un écrivain du siècle passé, aussi charmant poète que délicat gourmet, célébrait en vers alexandrins.

Charles Monselet, c'est à lui que nous faisons allusion, au retour d'un voyage à Londres, où il avait subi le supplice quotidien de la cuisine britannique, dès son retour, avait goûté le régal, tant espéré, du pot-au-feu patriarcal, et il en exprima sa joie dans ce poème, qui n'est, tout au long, qu'un hymne de gratitude :

A UN COMPATRIOTE.

Il ne sera pas dit, âme douce et chagrine,
Par une autre âme sœur retrouvée en passant,
Que je ne t'aurai pas, au nom de sa cuisine,
Saluée en mes vers d'un mot reconnaissant.

Grâce à toi, j'ai dîné dans ce Londre maussade
De mon premier dîner absolument humain.
Encore un jour de plus, j'allais tomber malade :
Sur le bord d'un roshif tu m'as tendu la main.

Frère, tu m'as rendu l'honnête soupe grasse,
L'antique pot-au-feu, ce mets national,
Agrémenté pour moi de ce qui fait sa grâce :
Du poireau verdoyant et du chou triomphal.

Tu l'avais bien compris, l'objet de mes tristesses ;
Et, pour mettre le comble à ton menu vainqueur,
Tu sus y joindre, ami, dans tes délicatesses,
Le canard aux navets, ce chemin de mon cœur !

L'argot de Bacchus.

Nous avons laissé passer la *Semaine du vin* sans la marquer d'une pierre blanche : les œnophiles nous le pardonneront-ils ? N'allez pas nous croire, pour cela, un fervent du jus de la vigne, nous déplorons les excès dans les deux sens et, sans blâmer les « abstèmes », nous ne songeons pas à les imiter : *in medio stat virtus*.

Faisons, à ce propos, une simple constatation, d'ordre philologique : c'est qu'il n'y a pas moins, à dire d'expert, de quarante-six termes différents, dans le vocabulaire de la langue verte (1), pour exprimer les divers degrés de cet état particulier qu'on appelle l'ivresse ; chacun de ces termes indique une nuance progressive, jusqu'au dénouement : la « soulographie ».

Au début, nous rencontrons les neuf verbes : *être bien, avoir sa pointe, avoir un grain, être monté, en train, poussé, parti, lancé, en patrouille*.

Un peu plus loin, nous voyons l'homme *légèrement ému* ; il sera tout à l'heure *attendri*, il *verra en dedans*, et se tiendra des conversations mystérieuses. Cet autre est *éméché* ; il aura certainement demain *mal aux cheveux*.

Pour dépeindre les tons empourprés par lesquels va passer cette trogne de Silène, vous n'avez que la liberté du choix entre : *teinté*,

(1) Cf. le *Dictionnaire d'argot moderne*, de LORÉDAN LARCHEY.

allumé, *pavois*, *poivre*, *pompette*, *ayant son coup de soleil*, *ayant son coup de sirop*, *son coup de bouteille*, *son plumet*, *sa cocarde*, *se piquant* ou *se rougissant le nez*.

De la figure passons à la marche. L'homme ivre a quatre genres de port, qui sont également bien saisis : ou il est *raide comme la justice* et laisse trop voir, par son attitude forcée, combien il lui en coûte de commander à la matière ; ou il *a sa pente* (ce qui arrive quand on *est dans les vignes*), et il marche comme si le terrain lui manquait ; ou il *festonne*, brodant de zigzags capricieux la ligne en plaine droite de son chemin ; ou *il est dans les brouillards*... tâtonnant soleil, comme s'il était perdu dans la brume.

Attendons dix minutes encore ; laissons notre sujet descendre au plus bas, et vous pourrez dire indifféremment : *Il est chargé*, *gavé*, *plein*, *complet*, *pion*, *rond comme une balle*, *mouillé*, *humecté*, *bu*, *pochard*, *casquette* ; *il a sa culotte*, *son casque*, *son toquet*, *son sac*, *sa cuite*, *son affaire*, *son compte* ; *il est soûl comme trente mille hommes*, *il en a jusqu'à la troisième capucine*. — Ce n'est plus un homme, c'est un canon chargé jusqu'à la... bouche...

Il est temps de se garer.

Le verbe salé de F. Coppée.

Le délicieux et toujours regretté poète, dont ses amis ont eu la pieuse pensée de célébrer une fois de plus l'inoubliable mémoire, dans un gala qui fera époque, François Coppée, pour enfin le nommer, avait parfois la langue dure et... le verbe salé !

Un jour, a t-on naguère conté, dans une de ces petites gazettes assez analogues aux *Mémoires secrets du XVIIIe siècle*, mais qui ne circulent plus, comme jadis, sous le manteau ; un jour, un jeune poète, dont le nom sans gloire n'est pas parvenu à la postérité, rendait visite à François Coppée, comme tous les jeunes poètes.

Le maître, — c'était alors trois ou quatre ans avant sa mort, — en plus du terrible cancer qui devait l'emporter, souffrait aussi, plus vulgairement, d'hémorroïdes. Il en souffrait particulièrement ce jour-là ; aussi, malgré la bonhomie charmante avec laquelle il savait recevoir tous ceux qui venaient le visiter, il ne pouvait réprimer quelques grimaces et quelques gestes d'impatience.

— Vous souffrez, maître ? interrogea le jeune poète.

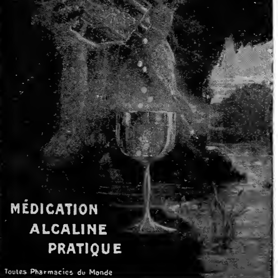
— Oui, fit Coppée d'un petit geste de la tête. Et se levant de son fauteuil, il fit quelques pas, péniblement et en gémissant.

Trompé par cette attitude, et n'étant pas au courant, le jeune poète s'enquit :

— Ce sont les reins qui vous font mal, maître ?

— C'est le t... d... c..., rugit Coppée, qui souffrait terriblement, et qui avait conservé, de son enfance parisienne, l'habitude d'appeler les choses par leur nom.

Quant au visiteur, il avait pris son chapeau et se trouvait déjà dans la rue : l'air le remit un peu de son émotion.


COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
MÉDICATION
ALCALINE
PRATIQUE
Toutes Pharmacies du Monde

Echos de Partout

La véritable date de naissance de P. Deschanel. —

Le 26 septembre 1920, *Excelsior* publiait les lignes suivantes :

Un érudit belge, M. A. Boghaert-Vaché, nous adresse la note suivante :

« Ouvrez un dictionnaire encyclopédique quelconque, vous y lirez que M. Paul Deschanel est né le 13 février 1856. Et au lendemain de son élection à la présidence, tous les journaux, toutes les revues ont naturellement reproduit cette date.

« Chose plus curieuse encore, on a publié de prétendues copies de l'acte de naissance, et nous y retrouvons la date de 1856 !

« Or, M Deschanel est né à Schaerbeek-lez-Bruxelles, le 18 février 1855.

« Tel est, d'ailleurs, le millésime que la commune a fait inscrire sur la plaque apposée, l'an dernier, à la façade d'un immeuble de la rue de Brabant. Et voici, par surcroît, un extrait officiel de l'acte de naissance (année 1855, n° 37), que j'ai demandé à l'administration communale de Schaerbeek, et qui ne laissera subsister aucun doute :

« L'an mil huit cent cinquante-cinq, le treize février, à onze heures du matin, est né à Schaerbeek :

« Paul-Eugène-Louis Deschanel, fils de Emile-Augustin-Etienne Deschanel, homme de lettres, né à Paris (France), et de son épouse Adèle-Louise-Josèphe Feigneaux, sans profession, née à Bruxelles.

« En présence de Adolphe-Robert Jones, artiste-peintre, âgé de quarante-huit ans, et de Louis-Joseph Gallait, artiste-peintre, âgé de quarante-trois ans. » (Il faut lire : quarante-cinq ans.)

Le mariage des parents avait été célébré, à Bruxelles, le 23 mai 1854, et non point en 1855, comme on l'a imprimé non moins couramment.

Ce qui n'a point empêché, nous fait observer notre fidèle collaborateur, que la plupart des journaux, en annonçant la mort de Paul Deschanel, ont répété qu'il était né en 1856.

Et de braves gens croient pouvoir écrire l'histoire de l'antiquité ou du moyen âge ! ! !

L'Académie malade. — On assure qu'un médecin illustre sera candidat à l'Académie, qui compte déjà parmi ses membres deux prélats : Mgr Duchesne (mort aujourd'hui) et Mgr Baudrillart. Un des Quarante vient de faire ce sixain, qui circule autour de la Coupole :

Un docteur de la Faculté
Se présente à l'Académie,
Et deux prélats par charité
Veillent déjà la Compagnie.
Serait-elle à l'extrémité ?
Hélas ! craignons tout pour sa vie.

(*L'Avenir.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

La Maison des Médecins.

Il existe, nos lecteurs le savent, une *Maison du médecin*, sorte d'asile de retraite pour nos confrères âgés, et dont la création est due à l'initiative généreuse du regretté Courtault, aidé de notre ami, Lucien Nass, qui en est le très actif secrétaire général.

En province, et notamment à Agen, Périgueux, Brives, Besançon, etc., fonctionnent des Maisons de diagnostics, avec laboratoires et matériels de recherches, qui rendent de signalés services à tous les médecins de la région.

A côté de ces institutions, dont l'utilité n'est pas contestable, l'Association générale des médecins de France a pensé qu'il y avait place pour une *Maison médicale* — nous aurions préféré, quant à nous, l'appellation de *Maison des médecins* — qui serait, pour ainsi parler, un « Centre de réunions, d'informations, de propagande, et le siège de Sociétés médicales (scientifiques et professionnelles) ».

L'idée n'est pas précisément neuve, puisque, comme l'a rappelé le Dr Levassort, dans un exposé très précis et très lumineux, on y pensait déjà en 1844 ; mais elle ne mérite pas moins de faire son chemin, et nous souhaitons bien vivement qu'elle entre le plus tôt possible dans la phase de réalisation : le bon renom de la France et son prestige à l'étranger y sont directement intéressés.

Journées Bretoniennes.

Un comité médical s'est formé, autour de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Tours, pour commémorer l'enseignement que Bretonneau donna à l'Hospice général de cette ville au siècle dernier.

Il y a juste cent ans que l'illustre clinicien tourangeau affirma les principes de la doctrine de la *spécificité* et rédigea son *Traité de la dothiénentérie*, resté inédit. C'est à Tours qu'il recueillit les éléments de ses découvertes fécondes, que ses élèves Trousseau, Velpeau, Gouraud, Moreau et Baillarger répandirent ensuite avec tant d'éclat dans les milieux scientifiques.

A cette occasion, des fêtes seront organisées à Tours, les 24, 25 et 26 juin 1922.

Une Exposition, réunissant tous les documents relatifs à Bretonneau, à son époque et à ses élèves, sera organisée pendant toute la durée des fêtes ; les médecins sont priés de signaler toutes les pièces intéressantes qu'ils pourraient connaître.

Le bulletin d'adhésion entraîne le versement d'une cotisation de 20 francs. Adresser toute correspondance au docteur Dubreuil-Chambardel, à l'Ecole de Médecine de Tours.

Un don de Mme G. Dieulafoy.

Mme Georges Dieulafoy, veuve du regretté Professeur, qui avait déjà fondé, en souvenir de son mari, deux bourses de 500 francs, vient de faire don, à la Faculté de Médecine de Paris, d'un titre de 26.000 francs de rente, à répartir entre les cliniques médicales de l'Hôtel-Dieu et de Cochin, qui recevront chacune 10.000 francs par an. Six bourses de mille francs chacune seront, d'autre part, décernées annuellement à autant d'étudiants méritants et sans fortune. Une allocation de 5.000 francs sera provisoirement faite à la chaire de pathologie interne de Saint-Antoine, tant qu'elle sera occupée par le Pr Rénon.

Remercions et félicitons Mme Dieulafoy de ce geste généreux, et souhaitons-lui de nombreux émules ou imitateurs.

Pour les médecins abstinents.

Nous recevons, avec prière d'insérer, le communiqué suivant :

Les médecins abstinents, présents au XVIe Congrès international contre l'alcoolisme, considérant la responsabilité toute spéciale du corps médical devant l'alcoolisme, invitent instamment les médecins de tous les pays :

A prendre conscience de cette responsabilité ;

A respecter en toute occasion, et particulièrement lors de leurs prescriptions, les habitudes et les convictions des abstinents, tout autant que l'intégrité des individus non encore touchés par l'alcool ;

A supprimer dans leurs prescriptions thérapeutiques et alimentaires les préparations et les boissons contenant de l'alcool, puisqu'il n'existe aucune indication thérapeutique formelle de l'alcool ni des boissons fermentées, et qu'on peut avantageusement et dans tous les cas les remplacer par d'autres substances médicamenteuses ;

A apporter, d'une part, grâce aux observations prises dans leurs services hospitaliers ou leur clientèle ; d'autre part, grâce à des expériences méthodiques et sans parti pris sur les effets du régime abstinent, tant chez les malades que chez des gens bien portants, leur collaboration à une enquête désintéressée sur la valeur thérapeutique de l'alcool, et aux efforts qui se réalisent dans tous les milieux contre le fléau alcoolique.

École de Psychologie.

49, Rue Saint-André-des-Arts, 49

SEMESTRE D'ÉTÉ 1922.

Les Cours et Conférences sont publics.

Dr Bérillon : *L'hypnotisme dans la psychothérapie. — L'orthopédie mentale du caractère et de la volonté,* les samedis à 5 heures, à partir du 13 Mai ; Dr Coste de Lagrave : *Les applications thérapeutiques de la méthode d'auto-suggestion,* les samedis à 4 heures, à partir du 13 mai ; Mlle L. Bérillon, Professeur au Lycée Molière : *La psychologie appliquée à l'éducation,* les samedis à 4 heures et demie, à partir du 13 mai ; Dr Iribarne : *Les surdités nerveuses,* les dimanches à 10 heures, à partir du 14 mai ; Dr Pierre Vachet : *Applications cliniques de l'hypnotisme,* les dimanches à 10 heures et demie, à partir du 14 mai.

Correspondance médico-littéraire

Questions

La mort suspecte du pape Pie X. — Je viens de lire, dans votre *Chronique* de mars, l'intéressant article consacré aux Papes, à leur élection et à leur mort. Vous dites que quelques-uns d'entre eux, LÉON X par exemple, ont été, croit-on, empoisonnés. Savez-vous que l'on dit à Rome, que PIE X a été empoisonné par les cardinaux allemands et autrichiens ? L'indignation qu'il a témoignée, tout de suite, contre GUILLAUME, aurait signé sa condamnation.

Cette histoire, un peu feuilletonesque au premier abord, nous a été contée par une aimable femme, qui passe une partie de ses hivers à Rome, et qui a, ou dit avoir, des relations très étroites avec la société ecclésiastique romaine. Elle affirme qu'à Rome, beaucoup de gens très sérieux tiennent cela pour vrai.

Tout de même, avant d'accepter une accusation de ce genre, ne vous semble-t-il pas qu'il serait nécessaire de s'entourer de tous les documents possibles — sans espérer arriver à une certitude ; car des cardinaux qui pratiquent une opération de ce genre, savent prendre les précautions utiles. X.

La psychose de Jeanne de Castille, dite « Jeanne la folle ». — Puis-je vous rappeler notre conversation, à Bruxelles, pendant l'hiver de 1920, à l'issue d'une de vos causeries au cercle des conférences universitaires? J'eus l'honneur de vous dire l'opinion dernière que mon père s'était faite, au sujet du cas de Jeanne de Castille, dite *Jeanne la folle*.

Vous savez qu'ayant étudié la documentation relative à ce sujet, il s'était arrêté au diagnostic de « neurasthénie grave ». (Voir son travail dans la *Revue générale*, Bruxelles, 1912 ; anal. dans le *Bull. de la Soc. de Méd. mentale de Belgique*, même année) : « une neurasthénie avec naufrage complet de la raison, dans une démence agitée, avec hallucinations et gâtisme » (p. 35 du tiré à part).

Ultérieurement, ébranlé par certaines objections, mon père douta de l'exactitude rigoureuse de sa conclusion. Lors de conversations que j'eus avec lui, il inclina franchement vers la *démence précoce, associée à des symptômes névropathiques épisodiques* et *d'ordre secondaire*, relativement à l'état intellectuel fondamental.

N'eût été la guerre et la maladie qui amena sa fin, mon père avait l'intention de reprendre cette question et de conclure dans ce sens, — accentuant donc sa pensée et aggravant le diagnostic qu'il avait formulé dans son travail de 1912.

Ne pensez-vous pas qu'il serait bon de soumettre le problème à la sagacité des collaborateurs de la *Chronique* ?

Dr Paul MASOIN (*Namur*).

Réponses

A propos des Conclaves (XXIX, 76). — Permettez-moi de vous fournir quelques détails complémentaires à propos des Conclaves.

Depuis longtemps, je ne puis préciser la date, les réunions avaient lieu au palais du Quirinal où, autour d'une grande cour, se trouvaient les appartements, composés chacun de trois pièces : une pour le cardinal ; une pour le conclaviste, prêtre très ferré sur la théologie et le droit canon ; enfin, une troisième pour le domestique.

Après être entré par la brèche dans Rome, en 1871, le roi d'Italie, Victor-Emmanuel II, s'installa au Quirinal, palais d'hiver des Papes. Pie IX s'était réfugié au Vatican, leur palais d'été. A sa mort, en 1878, rien n'avait été prévu pour l'installation des Conclaves. Il fallut pourvoir rapidement à la préparation de soixante-dix appartements de trois pièces, puisque tel est le nombre des cardinaux. On utilisa ainsi toutes les ressources disponibles des bâtiments. Pendant au moins une semaine, le palais fut occupé par une foule d'ouvriers, parmi lesquels dominaient les maçons, les menuisiers et les serruriers. C'était un vaste tintamarre au milieu des matériaux, du mortier, des plâtres et des copeaux. J'en sais quelque chose. Ayant accompagné à Rome, comme médecin, le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, j'allais chaque jour au Vatican où se faisaient ces divers travaux.

Pour éviter toute récrimination, les appartements furent tirés au sort. A mon cardinal échut un sous-sol humide, où sa santé ne lui permettait pas de résider. Il me pria de trouver autre chose.

D'après ses renseignements, je me rendis chez le Cardinal Borromeo, l'un des deux qui avaient présidé à ces travaux. Grand embarras de ce personnage, aussi bienveillant qu'excellent ! Il m'avoua ne pouvoir faire autre chose que de permuter avec le cardinal de Bonnechose. « Il n'y gagnera guère », ajouta-t-il un peu malicieusement, car il sera logé dans la cuisine de feu Antonelli, qui est installée très haut, au dernier étage ». J'acceptai en principe cette mutation, sauf à donner une réponse définitive après examen des lieux. Il me fallut monter les hauts et interminables escaliers pour trouver cette cuisine, encore envahie par les menuisiers, au milieu des copeaux qui jonchaient le sol. C'était une très longue cuisine, dont le côté droit était garni d'une hotte sous laquelle était une plate-forme, munie de nombreux petits fourneaux à charbon de bois. Cette cuisine communiquait à gauche avec une petite chambre, qu'il fallait traverser pour arriver dans une pièce un peu plus grande, dont la fenêtre unique regardait le *Monte Mario*. Cette fenêtre était presque complètement obstruée par une demi-trémie, qui ne laissait pénétrer la lumière que par le haut. Elle ressemblait à celles qu'on voit chez nous aux fenêtres des prisons. Cette obturation rendait cette chambre tellement obscure, que le cardinal n'aurait pu y lire son bréviaire à la lumière du jour. Aussi mon premier soin fut-il d'appeler un menuisier et de lui en faire retrancher cin-

quante centimètres. Cette pièce serait la chambre réservée à Son Eminence, le domestique aurait la cuisine, et le conclaviste la pièce intermédiaire. Mon attention fut ensuite attirée sur le lit, consistant en deux bâtis en fers ronds, reposant sur deux pieds en U renversé, dont les tiges étaient réunies par deux pièces transversales. Ces deux bâtis étaient indépendants, l'un du côté de la tête, l'autre du côté des pieds. Trois planches, dont les extrémités reposaient sur les barres transversales inférieures, formaient le fond du lit, c'est-à-dire la place qui aurait dû être occupée par un sommier.

Ce meuble me parut si mal équilibré et si facile à basculer, que je redescendis aussitôt dans le Transtevère, acheter chez un quincailler une vrille, des pitons, et du fil de fer, à l'aide desquels je réussis à transformer toutes ces pièces mobiles en un tout indépendant. Je parai ainsi à un accident inévitable.

Toutes les ouvertures faisant communiquer ces soixante-dix appartements avec le reste du Vatican, furent murées à tel point, que le Cardinal Mac Closkey, arrivant d'Amérique après l'ouverture du conclave, ne put y pénétrer qu'en passant par la brèche que firent les maçons dans une de ces portes murées et qu'ils remaçonnèrent aussitôt son entrée.

La seule communication entre l'intérieur et l'extérieur du conclave se fait par des *tours*, qui servent à faire pénétrer la nourriture.

A propos des conclaves antérieurs, notre cardinal nous raconta que la ville de Pistoia, située assez près de Florence, avait été, à une époque que je ne me rappelle plus, le siège d'un conclave qui n'en finissait pas, parce que les cardinaux ne pouvaient s'entendre sur l'élection du futur pape. Après six mois, les habitants indignés enlevèrent la toiture de l'église où ils étaient réunis et les exposèrent aux intempéries du ciel. Les électeurs finirent par aboutir ! Cette histoire m'empêcha de donner suite à l'idée que j'avais eue, de me faire enfermer avec le cardinal, pour lui donner les soins dont sa santé aurait pu avoir besoin.

Quant au conduit qui donne passage à la fumée (*spumata*), c'est un très long busc, que j'ai vu apposer contre la haute muraille du Vatican qui regarde la place Saint-Pierre près de la Basilique.

Voici encore un renseignement authentique : c'est Monseigneur Cataldi, majordome, qui annonça, du haut de la loggia extérieure, la nomination du Pape Léon XIII, en terminant sa lecture par ces deux mots, prononcés très haut : Pecci, Leone ! Peu après, le nouveau pape venait dans la même loggia donner la bénédiction Urbi et Orbi. Aussitôt les cloches de Saint-Pierre se mirent en branle et, de proche en proche, toutes celles de Rome. J'en puis certifier, j'étais présent.

Vous racontez qu'après sa mort, Léon XIII fut mal embaumé. C'est un accident assez commun à notre époque, puisqu'il arriva à l'avant-dernier cardinal de Rouen, au cardinal Richard, et au cardinal Amette, qu'il fallut mettre en bière peu d'heures après l'injection conservatrice. Dr Tison.

Chronique Bibliographique

ROMANS

Fatum, par Ernest Foissac. Librairie Crès, 6 francs.

Ce n'est pas précisément un roman gai. Paul Delvaire, qui s'était engagé et avait passé plusieurs années en Afrique, trouve en rentrant chez lui son père paralysé, sa mère malade, son frère épileptique, sa sœur désespérée par la rupture du mariage projeté, et sa vieille bonne, dénommée Benita, à moitié folle. Il ne manque qu'un chien rhumatisant et un chat tuberculeux, pour compléter le tableau. Tous ces gens-là sont victimes du *Fatum*, du destin, comme de simples Atrides : « Les enfants expieront les fautes que les ancêtres ont commises. » Ils les expient copieusement, et le Fatum exagère. Ces tragiques aventures, brouilles, ruptures, scènes de famille, meurtres, etc., se succèdent, se mêlent, se heurtent, dans un petit coin de la région des Causses, que l'auteur a su sobrement et habilement décrire, et c'est la partie la mieux réussie, la plus attrayante et la plus originale de son livre. H. d'A.

Cantegril, par Raymond Escholier, à la Renaissance du Livre.

Roman paysan, dont l'intrigue se déroule à Saint-Gauderic, dans les Pyrénées ariégeoises, à l'auberge des Trois-Pigeons, et autour de cette auberge. Le héros est Cantegril, « grand travailleur, buveur et mangeur, et trousseur de belles filles », aussi propre à l'un comme à l'autre, personnage cordial et sympathique, dont les aventures sont très réjouissantes. A côté de lui évolue un certain père Biraben, moine carliste réfugié dans le pays, excellent homme que la nature a doué d'un robuste appétit, et qui, abrité dans une auberge, s'y trouve bien à sa place. Un des charmes de ce livre, savoureux et pittoresque, c'est l'évocation des coutumes locales, la description des mœurs et du sol. H. d'A.

Hanté, par le Dr Lucien Graux. Librairie Crès, 6 francs.

Le Dr Graux ressuscite les morts. Beaucoup de ses confrères se contentent de tuer les vivants. Son livre est une suite de *Réincarné*. C'est aussi un roman de l'Au-Delà, le récit d'un phénomène de possession — une existence humaine complètement dominée par des Morts. La thèse admise, roman très dramatique.

H. d'A.

Les Morts vivent-ils ? par Paul Heuzé. Enquête sur l'état présent des sciences psychiques. Renaissance du Livre, 6 francs.

Un des livres les plus intéressants et les plus intelligents qu'on ait publiés sur le spiritisme et l'occultisme. Il n'a de parti pris ni

de négation ni d'affirmation. Il cherche et interroge. Il reproduit les opinions contradictoires de Charles Delanne, du Dr Richet, de Flammarion, Maeterlinck, Branly, du Dr Geley, etc. Ce livre, qui traite de sujets pas toujours très clairs, est admirable de clarté.

H. d'A.

Le Pavillon H, par RAYMOND MALLET. Librairie Crès, 4 francs.

Encore un livre de la guerre, mais agréablement écrit, ce qui le distingue de beaucoup d'autres. Des histoires d'hôpital, spirituellement contées, et par quelqu'un qui a vu de près et qui a bien vu.

H. d'A.

La Rédemption de Don Juan, par le Dr M. MARX.

Le Dr MARX imagine et nous présente, dans son poème, un Don Juan repenti. Ce point de vue a été adopté par bon nombre d'écrivains. Est-il juste, psychologiquement ? On a quelques raisons d'en douter. L'essentiel est d'intéresser le lecteur, et le Dr Marx y réussit.

Ses vers, d'une belle forme classique, sont très agréables à lire.

H. d'A.

L'Homme truqué, par MAURICE RENARD. Librairie Crès, 6 francs.

On pourrait appeler les romans de Maurice RENARD des romans *anticipés*. Avec ce talent à la fois très ingénieux et très vivant, il excelle à présenter des situations qui paraissent fantastiques et invraisemblables et qui sont tout simplement de la vérité de demain. Son *Homme truqué* a été soumis à un traitement qui lui permet de voir — mais pas tout à fait comme nous voyons — avec des yeux artificiels ; mais, différent des autres hommes par ce sens supplémentaire, il se rapproche d'eux par les sentiments, par les émotions et les troubles de l'âme ; ce qui permet à Maurice Renard, dans ce remarquable roman, d'intéresser en même temps par les drames de la science et les drames de la passion.

H. d'A.

Le Bréviaire des Jeunes Mariées, par DIDEROT. Libr. Messein, 2 francs.

DIDEROT était un apôtre et un bon apôtre, qui passait son temps à donner de mauvais exemples et de bons conseils. Pécher et prêcher. Son *Bréviaire des jeunes Mariées* est simplement une lettre inédite à sa fille, Mme de Vandeul, à l'occasion de son mariage. Elle est pleine d'exhortations morales, en fort bon style. M. ALBERT CIM l'a complétée par une intéressante préface.

H. d'A.

Chansons d'Esclave, par GAUTHIER-MARY, 30 poèmes, ornés de 30 gravures sur bois de GEORGES DEMOIS. Galeries du Livre, 5 fr. 75.

Cet esclave est plutôt révolté. Il se considère, à tort ou à raison, comme victime de la paix, un oublié dans la distribution des récompenses, plus ou moins méritées, et il ne se montre pas très tendre pour le gouvernement. Ces vers sont d'ailleurs pleins de fougue et le livre présenté avec goût.

H. d'A.

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Ubu roi ; avec les croquis de l'auteur, par ALFRED JARRY. Préface de Jean SALTAS. Paris, Fasquelle, 1921.

Est-ce un chef-d'œuvre, est ce une mystification ? Selon les uns, JARRY serait rien moins que RABELAIS, ARISTOPHANE et SHAKESPEARE réunis : c'est, du moins, l'avis de son préfacier, notre aimable confrère SALTAS ; selon d'autres, il aurait endossé la paternité d'une farce de collège, perpétuée par des jeunes gens, voulant faire une niche à leur professeur. Mais vous avez lu un peu partout ce qui a été écrit à ce sujet, et pour contenter tout le monde et son père... adoptif, nous nous bornerons à convenir, avec ce dernier, qu'*Ubu* est une « géniale guignolade ».

De l'âge divin à l'âge ingrat (Mémoires), par FRANÇIS JAMMES. Paris, Plon, 1921.

On a coutume de dire que le *moi* est toujours haïssable ; M. FRANCIS JAMMES a découvert le moyen de faire mentir le commun dicton.

On savourera le charme et la candeur naïve de ces récits d'enfance et de prime jeunesse, et l'on trouvera, dans cette lecture apaisante, un délassement aux soucis de la vie quotidienne, en se laissant bercer par cette prose bien française et harmonieusement rythmée.

Elus et Appelés, par ROBERT DE MONTESQUIOU. Paris, Emile-Paul.

Il y a un peu de tout dans ce volume, curieux assemblage de portraits et *d'essays, olla podrida* et pot-bouille, où BAUDELAIRE voisine avec SAMAIN, Charles FOURIER avec WATTEAU, Marceline DESBORDES-VALMORE avec IDA RUBINSTEIN ! Comme le dit l'auteur, « il y a de la chasse au papillon dans ces feuilles volantes » ; mais quand la cloche de gaze retombe, les couleurs chatoyantes ont disparu et il reste ... de la poussière. M. de Montesquiou est mort récemment ; paix à sa cendre !

C.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

La Mettrie. — *L'homme-machine, suivi de l'art de jouir.* Editions Bossard, 43, rue Madame, Paris.

Faure (Dr J.-L.) *L'âme du chirurgien.* G. Crès et Cie, 21, rue Hautefeuille, Paris.

Humbert (Dr Gabriel). *De l'éruption prématurée des dents temporaires.* Ollier-Henry, 26, rue Monsieur-le-Prince, Paris.

Champion (Pierre). — *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc,* 2 volumes, Edouard Champion, 5, quai Malaquais, Paris.

Lantelme (Paul). — *Les villes malades.* Editions de la *Nouvelle Revue,* 80, rue Taitbout, Paris.

Apert (Dr). — *La croissance,* 6 fr. 75. Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

d'Almeras (Henri). — *La vie parisienne sous la République de 1848.* Albin Michel, 22, rue Huyghens, Paris.

Ségalen (Victor). — *Les immémoriaux.* G. Crès et Cie, 21, rue Hautefeuille, Paris.

Jeanneney (G.). — *Diagnostic du choc traumatique.* Extrait du *Progrès médical* ; *Technique de neurotomie rétrogassérienne par endoscopie cranienne.* Extrait des « Comptes rendus des séances de la Société de Biologie ».

Lacassagne (A.). — *Peine de mort et criminalité,* 4 francs. Maloine et fils, 25-27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

Diderot. — *Diderot et l'abbé Barthélemy.* Albert Messein, 19, quai Saint-Michel, Paris.

Gyp. — *La chasse de Blanche.* Editions Nilsson, 8, rue Halévy, Paris.

Lichtenberger (André). — *Tous héros,* 1 fr. 95. Editions Nilsson, 8, rue Halévy.

Marivaux. — *Le spectateur français,* 12 francs. Editions Bossard, 43, rue Madame, Paris.

Noel du Fail. — *Propos rustiques,* 12 francs. Editions Bossard, 43, rue Madame, Paris.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA Chronique Médicale



REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

29e ANNEE N° 7 1er Juillet 1922

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Pathologie sociale

Les maisons de prostitution, à Paris, pendant la guerre (1).

Par M. le Dr Léon Bizard,
Médecin de Saint-Lazare, Médecin principal du Dispensaire de Salubrité de la Préfecture de Police.

(*Suite et fin.*)

On a pu se rendre compte, à cette époque, de l'importance des besoins sexuels chez certains hommes. On en a vu qui, dès leur arrivée, allaient de la gare au lupanar et se précipitaient vraiment, tels des animaux en rut, sur la première femme qu'on leur présentait, accomplissant de véritables prouesses sexuelles. C'est ainsi qu'un artilleur, en quelques courtes heures, obtint successivement les faveurs des huit pensionnaires d'un établissement, et s'il y eut défaillance, ce ne fut pas de son côté.

On écrit du front pour retenir une femme, pour toute la permission prochaine. J'ai connu des « petites femmes », qu'on se repassait ainsi, sur recommandation, de permissionnaire en permissionnaire et qui savaient, pendant quelques jours, donner à leurs amis successifs l'illusion d'un tranquille foyer ! Une jeune femme de maison avait trouvé une idée originale d'augmenter son gain. Cette belle fille plantureuse avait fait paraître une annonce, où elle promettait sa photographie à tous ses filleuls qui lui enverraient la modeste somme de 5 francs. Elle y était représentée dans une pose alanguie et sans voile. Bientôt il lui arriva tant de demandes, qu'elle dut d'un seul coup commander douze douzaines de sa gracieuse image.

Un de ses correspondants la trouva, d'ailleurs, tellement à son goût, qu'il l'épousa, et récemment, on nous disait encore, que jamais ménage ne fut plus uni et plus heureux.

Ces dames, dans les maisons — et en particulier, celles du quartier de l'Etoile — n'avaient donc guère de répit. Les quelques moments de repos qu'elles pouvaient trouver, elles les consacraient à l'étude de l'anglais, et des cours d'ensemble étaient organisés. Sans doute, la prononciation n'était-elle pas parfaite ; mais on s'entendait sans grande difficulté et les Portugais eux-mêmes arrivaient à comprendre l'anglais montmartrois de leurs jeunes amies !

(1) V. le n° de juin.

*
* *

« Mais voici venue l'époque des grandes restrictions ; les boutiques fermées, les rues obscures, la circulation des voitures presque supprimée, Paris plus sombre à cinq heures du soir qu'il ne l'était jadis à aucune heure de la nuit, étaient des conditions qui favorisaient singulièrement la débauche et la prostitution ». (1)

Cette description de Paris pendant le Siège de 1870, restait presque exacte pour le Paris des deux dernières années de la grande guerre, qui dut éteindre ses lumières pour se défendre contre les Gothas, pour économiser le charbon et pour réagir contre les excès.

Les cafés et les restaurants ferment à neuf heures, il est défendu de servir de l'alcool aux militaires et aux femmes, les rues sont sombres et sans attrait. Que faire alors pour se distraire ?

C'est dans les « maisons », tout au moins dans certaines maisons connues des initiés, que les poilus qui ne regardent pas à la dépense vont chercher des amusements, danser et boire.

C'est défendu, en vérité... mais n'est-ce pas la grande époque du règne du système D ? D'épais rideaux aux fenêtres cachent toute lumière et estompent les bruits ; si on ne peut boire dans les salons, on boira dans les chambres.

Fréquemment, on vient dans les Maisons non pas pour la « bagatelle, » mais simplement pour boire, et on cachera au besoin les bouteilles d'*extra dry* sous les matelas, dans la crainte de visites policières indiscrètes.

Peu à peu on s'était ainsi installé dans la guerre et on arrivait à trouver des distractions, malgré les dangers et les appréhensions nouvelles.

*
* *

Il faut reconnaître que si Paris s'est vidé tout autant au printemps de 1918 qu'à l'automne de 1914, aucune maison n'a fermé cette fois. Les affaires marchaient trop bien !

On s'y souciait aussi peu des Gothas que de la grosse Bertha, et la nouvelle avance des Boches « nach Paris » ne jeta guère la panique en ces milieux.

Quelques maisons avaient leurs « abris » confortablement installés, où la fête se continuait pendant les bombardements. Dans certaines autres maisons du centre, occupant de vieux immeubles, dès les premiers appels de la sirène, ces dames jetaient un manteau tout préparé sur leur léger peignoir professionnel et, patronne en tête, couraient vite s'engouffrer dans ces profonds et sûrs asiles qu'étaient les stations du Métro, désignées comme abris.

C'est là qu'un soir, un orchestre, lui aussi réfugié, se mit à atta-

(1) C. J. Lecour, *De la prostitution à Paris et à Londres.* Paris, 1874.

quer une danse ; un bal fut improvisé ; seules d'abord, ces demoiselles dansèrent, bientôt d'autres couples suivirent et quand la « berloque » se fit entendre, le bal était général ; on regrettait presque que ce fût si vite fini !

Pendant ce temps, la sous-maîtresse n'avait pas perdu son temps, elle avait fait des invitations, distribué des cartes et jusqu'au matin, au son du phonographe, des couples légèrement émus continuèrent à tournoyer au grand « 8 ».

C'était, en vérité, la bonne époque pour le personnel des maisons, patronnes et pensionnaires; ne cite-t-on pas une maison où la recette mensuelle atteignit 200.000 fr., les femmes gagnant de 8 à 10.000 fr. par mois !

*
* *

Après l'armistice, ce fut encore pour les maisons, pendant presque une année, une époque de grande prospérité.

Mais peu à peu la crise des affaires les atteignit, comme tous les commerces de luxe ; non seulement les clients devinrent rares, mais on manquait aussi « d'ouvrières », qui ne voulaient plus passer leur temps à attendre en vain le chaland.

C'est à cause de la « crise » que d'assez nombreuses maisons, parmi les plus anciennes, ont disparu ces temps derniers, les locaux ayant été transformés en hôtels, en bureaux. Dans une maison du centre, s'est installée une Banque ; enfin, certains propriétaires ont usé de la clause d'immoralité pour donner congé à des tenancières établies en appartement, qu'ils toléraient depuis des années, préférant tout à coup, par un scrupule de conscience un peu tardif, louer bourgeoisement et... beaucoup plus cher.

D'ailleurs, bien que toutes les tenancières se plaignent des « affaires », les Bureaux de la Préfecture sont assiégés de demandes d'autorisation d'ouverture de nouvelles maisons ; mais on ne donne, maintenant, que tout à fait exceptionnellement, ces autorisations, — non pas pour des raisons d'ordre moral, mais parce qu'on a pensé très justement, qu'alors que tant de familles ne trouvent pas à s'abriter, il serait véritablement scandaleux de permettre l'installation de maisons de prostitution, qui trouvent, elles, à se loger parce qu'elles y mettent le prix.

Paris doit donc se suffire avec ses 30 maisons de tolérance — il y en avait près de 200 il y a un siècle — le bordel se meurt, bientôt le bordel sera mort ! — et ses 270 maisons de rendez-vous, qui abritent environ 3.000 prostituées, et où passent, en temps normal, plus *d'un million* d'hommes chaque année.

Malgré l'énormité de ce chiffre, j'avoue ne pas connaître beaucoup d'hommes qui avouent fréquenter les « maisons ». Un grand nombre prétendent qu'ils ne s'abstiennent pas par vertu, mais parce qu'ils craignent de ne pas rencontrer auprès des femmes de maisons « l'illusion », la petite fleur bleue, qui leur est nécessaire en

amour. Cette illusion, ils la trouvent sans doute ailleurs, car tout se trouve à Paris et à tout âge, quand on y met le prix. Mais la recherche de l'aventure est dangereuse à plus d'un titre, et elle peut laisser des souvenirs qui, eux, en fait d'illusion, sont bien de cruelles et cuisantes réalités.

Je n'ai certes pas la prétention de croire qu'on puisse impunément fréquenter les maisons de prostitution, bien qu'en principe, elles soient toutes — sauf deux, qui échappent mystérieusement à la visite, — aussi bien maisons de tolérance que maisons de rendez-vous, médicalement surveillées ; mais je n'ignore pas que le médecin, serait-il même de la Préfecture, est faillible parfois.

Il ne s'agit pas, d'ailleurs, de défendre ici ou de combattre l'institution des maisons de prostitution, car j'ai voulu simplement donner un aperçu de la vie florissante de ces maisons pendant la guerre ; dans une d'elles, au début de 1914, j'avais rencontré Mata Hari, la danseuse rouge, que je devais moi-même, plus tard, conduire de Saint-Lazare au poteau de Vincennes !

Les statuts de la reine Jeanne sur la prostitution.

Je vous adresse, pour la *Chronique Médicale*, de vieux documents d'un vif intérêt, et qui sont rédigés dans un style qui ne manque pas d'une douce saveur.

Leur intérêt leur vient de ce que, au début du XIVe siècle, une reine, quoique toute jeune, mais sans doute fort bien conseillée, a compris qu'elle devait, dans l'intérêt de ses sujets et de l'hygiène publique, s'occuper d'une question fort délicate, celle de la prostitution, et prendre des mesures pour limiter le libertinage des femmes, écarter les adolescents de la débauche et protéger la santé de ses sujets par des visites médicales, régulières, des prostituées.

Comme les statuts ci-dessous vous le montreront, cette reine fit mieux encore. Elle prit des dispositions pour s'occuper de l'avenir des enfants des courtisanes, ce qui est un grave problème dont la IIIe République ne s'est pas encore occupée.

Cette question présente, cependant, un double intérêt : 1° le fait de ne pas s'occuper de la progéniture des prostituées, et de ne pas leur donner l'assurance que leurs enfants seront élevés, les pousse à se mettre dans les mains des « faiseuses d'anges », ce qui diminue notablement la natalité ; 2° d'autre part, les enfants qui viennent au monde, malgré les tentatives qui ont été faites pour empêcher leur naissance, deviennent plus tard des dévoyés, et, généralement, un danger pour la société.

Les statuts que je vous adresse ont été faits en 1347 par la reine Jeanne Ire, reine des Deux-Siciles et comtesse de Provence, alors qu'elle n'avait que 23 ans. Ils visent la création d'un lieu public de débauche à Avignon et édictent toute une série de lois concernant les filles publiques de cette ville. Ces statuts sont écrits en vieille langue provençale de l'époque médiévale, laquelle diffère notable-

ment de celle d'aujourd'hui. Ils ont été trouvés dans un vieux manuscrit, qui avait été lui-même copié sur les registres d'un certain maître TAMARIN, notaire à Avignon et tabellion apostolique en l'an 1302.

Beaucoup plus tard, plusieurs siècles plus tard, ils furent traduits par le docteur ASTRUC, premier médecin du roi de Pologne, AUGUSTE II, médecin ordinaire de son Altesse sérénissime, Mgr le duc d'Orléans, et professeur de médecine au Collège royal de France. Cet éminent confrère les fit figurer dans son troisième Traité des maladies vénériennes. J'ai relevé lesdits statuts dans le tome I de la troisième édition de ce Traité, lequel a paru chez Cavelier, rue Saint-Jacques, près la Fontaine Saint-Severin, à l'enseigne du Lys d'or, en 1754.

Nul doute que si M. l'abbé Jérôme Coignard avait pris connaissance de ces statuts, en feuilletant de vieux livres chez M. Blaizot, libraire à l'enseigne de l'*Image Sainte-Catherine*, il eût fait profiter son disciple, Jacques Tournebroche, de quelques sagaces et savoureuses considérations.

*
* *

ARTICLE PREMIER. — L'an 1347 et le 8 du mois d'août, notre bonne reine Jeanne a permis un lieu de débauche dans Avignon ; et elle défend à toutes les femmes débauchées de se tenir dans la ville, ordonnant qu'elles soient renfermées dans un lieu destiné pour cela, et que pour être reconnues, elles portent une aiguillette (1) rouge sur l'épaule gauche.

ARTICLE 2. — Si quelque fille, qui a déjà fait faute, veut continuer de se prostituer, le Porte-Clefs, ou le Capitaine des Sergents, l'ayant prise par le bras, la mènera par la ville, au son du tambour et avec l'aiguillette rouge sur l'épaule, et la placera dans la maison avec les autres ; lui défendant de se trouver dehors dans la ville, à peine du fouet en particulier pour la première fois, et du fouet en public et du bannissement si elle y retourne.

ARTICLE 3. — Notre bonne reine ordonne que la maison de débauche soit établie dans la rue du *Pont-Troué*, près du *Couvent des Augustins*, jusqu'à la porte Pécré (de Pierre) et que, du même côté, il y ait une porte par où tous les gens pourront entrer, mais qui sera fermée, pour empêcher qu'aucun jeune homme ne puisse aller voir les femmes, sans la permission de l'abbesse ou baillive, qui, tous les ans, sera élue par les Consuls : la baillive gardera les clefs, et avertira la jeunesse de ne causer aucun trouble et de ne faire aucun mauvais traitement ni peur aux filles de joie ; autrement, ils n'en sortiront que pour être conduits en prison par les Sergents.

ARTICLE 4. — La reine veut que tous les samedis, la Baillive et le chirurgien, préposé par les Consuls, visitent chaque courtisane et s'il s'en trouve quelqu'une qui ait contracté du mal provenant de paillardise, qu'elle soit séparée des autres, pour demeurer à part, afin qu'elle ne puisse pas s'abandonner et qu'on évite le mal que la jeunesse pourrait prendre.

---

(1) Une loi ordonnait également aux courtisanes du lieu de débauche de Toulouse de se faire distinguer des autres femmes par une aiguillette qui pendait sur l'épaule. Consulter : Pasquier, *Recherches de la France*, livre 8, chapitre XXXV.

ARTICLE 5. — Si quelqu'une des filles devient grosse, la Baillive prendra garde qu'il n'arrive à l'enfant aucun mal, et elle avertira les Consuls afin qu'ils pourvoyent à ce qui sera nécessaire pour l'enfant.

ARTICLE 6. — La Baillive ne permettra absolument à aucun homme d'entrer dans la maison le vendredi saint, ni le samedi saint, ni le bienheureux jour de Pâques, cela sous peine d'être cassée ou d'avoir le fouet.

ARTICLE 7. — La reine défend aux filles de joie d'avoir aucune dispute ni jalousie entre elles, ni de se rien dérober, ni de se battre. Elle ordonne, au contraire, qu'elles vivent ensemble comme sœurs. Que s'il arrive quelque querelle, la Baillive les écartera et chacune s'en tiendra à ce que la Baillive aura décidé.

ARTICLE 8. — Que si quelqu'une a dérobé, la Baillive fera rendre à l'amiable le larcin, et si celle qui en est coupable refuse de le rendre, qu'elle soit fouettée dans une chambre par un sergent ; et si elle est retombée dans la même faute, qu'elle ait le fouet par les mains du bourreau de la Ville.

ARTICLE 9. — Que la Baillive ne permette à aucun Juif d'entrer dans la maison ; et s'il arrive que quelque Juif, s'y étant introduit en secret et par finesse, ait eu affaire à quelqu'une des courtisanes, qu'il soit mis en prison pour avoir ensuite le fouet par tous les carrefours de la Ville.

Dr STÉPHEN-CHAUVET.

Les fous en liberté.

Plusieurs incidents ont ramené l'attention sur la question des fous, demi-fous ou trois quarts de fous, qu'on laisse vaguer dans les rues, au risque des malheurs qu'ils peuvent provoquer.

Mais où commence la folie, où finit-elle ? Le cas est parfois assez épineux et déroute même la science des spécialistes. Oyez plutôt cette anecdote, que nous puisons dans une feuille vieille de près d'un demi-siècle.

On sait qu'il est des aliénés dont la folie est intermittente. Pendant des heures, des jours et quelquefois des mois, leurs idées sont parfaitement lucides ; ils raisonnent de toutes choses avec suite et clarté, puis, au moment où on les croit guéris, leur idée fixe vient de nouveau s'emparer d'eux.

Le Dr ALIBERT fut lui-même la dupe d'un de ces semblants de retour à la raison. Une dame, pensionnaire de la Salpêtrière, lui écrivit pour le prier de la faire sortir de l'asile des aliénés où elle était enfermée, disait-elle, par les manœuvres de neveux pressés de jouir de sa succession. Quoique cette lettre fût d'un très bon style, le célèbre médecin n'y répondit pas, la considérant comme l'œuvre d'une folle : mais il en reçut successivement plusieurs autres si pleines de logique, d'esprit et de bon sens, qu'il crut devoir se rendre à la Salpêtrière.

Il trouva une femme aux manières simples, mais distinguées, à la conversation facile, gracieuse et piquante, ne présentant pas la moindre trace de dérangement intellectuel. Le défiant docteur ne se contenta pas d'une visite ; il revit plusieurs fois la dame, et à la dernière entrevue il lui dit : « Madame, je reconnais maintenant que vous n'êtes pas folle, et je puis vous donner ma parole que vous n'allez pas tarder à quitter cette maison.

— Ah ! tant mieux ! s'écria-t-elle ; enfin, on verra clair pour sortir le soir ; car, vous le savez, je suis la lune. »

La Médecine des Praticiens

Neurasthénie = *Neurosine Prunier*.

Dans l'avant-dernier numéro de la *Chronique médicale*, nous avons exposé la nature et l'étiologie de la neurasthénie vraie. Aujourd'hui, nous nous proposons d'en décrire sommairement les principaux symptômes.

La *céphalée*, siégeant habituellement sur le front et l'occiput, ressemblant à la pression d'un casque lourd et trop étroit (casque neurasthénique de Charcot), ou bien se limitant à l'occiput (plaque occipitale), se fixant entre les sourcils, restant hémilatérale : elle apparaît au réveil, persiste tout le jour, cesse la nuit; la *rachialgie*, qui peut occuper toute la longueur de la colonne vertébrale, se localiser au sacrum (plaque sacrée), ou au coccyx : elle se traduit par une sensation de pression ou de chaleur, qu'on réveille par la percussion du rachis.

La *dépression mentale* ne manque jamais dans ce cas ; elle est parallèle à l'affaiblissement du cerveau. L'attention, la volonté sont amoindries ; le plus léger travail devient pénible ; la mémoire, surtout la mémoire des noms propres, se perd. Nous avons gardé le souvenir d'un expert-comptable près les tribunaux, tellement épuisé par son concours, qu'il était incapable de faire une petite addition.

Le neurasthénique passe son temps à lire des ouvrages de médecine, ou à dresser le tableau de ses souffrances qu'il exposera en détail à son médecin.

Mentionnons encore ces autres symptômes : la diminution de la force musculaire, les troubles gastro-intestinaux, les vertiges, l'agoraphobie, les bruits d'oreilles, les secousses des muscles.

Nous le répétons, tous ces stigmates de la maladie proviennent de la perte en phosphore du système nerveux. Il n'y a pas de psychose : toute psychose, en effet, déborde le cadre de la neurasthénie vraie, pour entrer dans celui de la névrose.

Le traitement de ce genre de neurasthénie est, on le comprend, fort simple. Il consiste uniquement à restituer au tissu nerveux le phosphore que celui-ci a perdu et à en empêcher l'usure trop rapide.

Donc, d'abord, repos complet dans tous les domaines, intellectuel, moral, physique même. Il est tout à fait inutile d'envoyer promener son malade dans les régions à grande notoriété. Le repos au grand air, dans un endroit calme, est suffisant.

Comme médicament, un seul est indiqué, mais il est nécessaire : c'est le phosphore. Or, nous savons que, pour être assimilé, le phosphore doit être à l'état de lipoïde. Cette graisse phosphorée s'incorpore naturellement au tissu nerveux et le restaure. C'est sous la

forme d'acide phospho-glycérique que le phosphore pénètre dans la cellule nerveuse et la revivifie.

La *Neurosine Prunier* est le médicament de choix de la neurasthénie vraie. Composée d'acide phospho-glycérique chimiquement pur, la *Neurosine Prunier* est d'une assimilation facile et totale. Sous l'action de la *Neurosine Prunier*, le neurasthénique sent ses forces renaître, retrouve la vivacité de son intelligence, l'énergie de sa volonté, voit ses souffrances s'atténuer et disparaître. La *Neurosine Prunier* suffit seule à dissiper tous les troubles de la vraie neurasthénie.

Pour l'expansion de nos stations françaises.

A la suite de la réception au *Club de la Renaissance*, dont M. Paul, directeur de la Compagnie du Midi, avait pris l'initiative et où furent développées les « directives » nouvelles concernant l'expansion de nos stations thermales et climatiques pyrénéennes, un voyage d'études a été organisé par la Compagnie du Midi. Professeurs de Faculté, médecins des hôpitaux, praticiens avaient été conviés à se rendre à Font-Romeu.

Inutile de dire que la Compagnie du Midi avait voulu que la partie matérielle de ce voyage fût, de tous points, parfaite. Chacun a pu se rendre compte du merveilleux agencement climatique de Font-Romeu. Exposition solaire, pureté de l'air, paysage grandiose, panorama unique sur la Cerdagne, température telle que, le 22 janvier, il était possible de travailler toutes fenêtres ouvertes : ceci justifie le jugement de l'un de nos confrères : « la Riviera à 1.800 mètres d'altitude ».

Ax, Luchon, Cauterets, etc., recevront rapidement les modifications qui constitueront l'équipement des Pyrénées françaises.

Cours d'Orthopédie de M. Calot, à Berck-Plage, PAS-DE-CALAIS.

Du 7 au 14 août 1922 (12e année).

En une semaine, de 9 heures du matin à 7 heures du soir, enseignement de *l'Orthopédie indispensable aux praticiens* (Luxation congénitale de la hanche, pied-bot, paralysie infantile, scoliose, etc...), et du traitement des tuberculoses externes (coxalgie, mal de Pott, tumeurs blanches, adénites, épididymite, etc...). Péritonite tuberculeuse. Traitement pratique des Fractures.

Avec exercices pratiques individuels.

Pour médecins et étudiants, français et étrangers. Explications en espagnol et en anglais — Droits d'inscription : 150 francs.

Ecrire, dès maintenant, au Dr Fouchet, Institut-Calot, à Berck-Plage, Pas-de-Calais, ou au Dr Colleu, Clinique Calot, 69, quai d'Orsay, Paris.

Le programme détaillé sera envoyé sur demande.

Informations de la « Chronique »

Un candidat, goutteux, à l'Académie.

Les élections succèdent aux élections — et les candidats ne chôment pas ! C'est à l'Académie du pont des Arts, comme à celle de la rue Bonaparte : quand il n'y en a plus, on en trouve encore ; au besoin fait-on naître les candidatures, même les plus imprévues, les moins attendues ; tandis qu'on laisse à la porte les candidats... au 41e fauteuil, celui qui fut toujours le mieux occupé.

Aussi, que d'hommes célèbres, voire même illustres, n'en ont-ils pas ambitionné d'autre : il nous suffira de citer, pour ne parler que des morts, MOLIÈRE, DIDEROT, P.-L. COURIER, BALZAC, BÉRANGER, ALEX. DUMAS père, etc.

JULES JANIN fut longtemps à ne pas postuler d'autre siège que celui dont tant de personnages considérables n'avaient pas fait fi ; aussi, lorsqu'il reçut un jour la visite de deux de ses amis, THÉOPHILE GAUTIER et LÉON GOZLAN, venus pour le presser de se présenter à un fauteuil alors vacant, déclarant qu'ils n'entreraient ni l'un ni l'autre dans l'enceinte académique qu'après le prince de la critique, et l'engageant à passer devant, celui-ci protesta-t-il qu'il n'en ferait rien.

Que venait-on lui demander là ? Lui, goutteux, impotent, s'astreindre à faire trente-neuf visites, monter et descendre combien d'escaliers, « autant qu'il en faudrait pour faire l'équivalent du Mont-Blanc ou des Cordillières » ; non, décidément, il ne s'y résoudrait jamais.

Mais les serments qu'on se fait à soi-même, combien les tiennent ! J. J. fit donc les visites rituelles, et partout, il faut le dire, il fut admirablement accueilli. GUIZOT, VILLEMAIN, THIERS, l'élite de l'Académie, en un mot, lui avait promis de voter pour lui ; il pouvait se croire sûr du succès. On sait ce qui arriva : le nom de PRÉVOST PARADOL sortit de l'urne plus souvent que celui de Janin, et ce fut lui qui décrocha la timbale. Ce dernier avait eu toutes les sympathies, mais l'autre avait eu les voix.

Cette élection devait présenter cet autre caractère de bizarrerie, que l'Eliacin des *Débats*, qu'on venait de sacrer académicien, était à cette heure même bien loin du quai Conti. Il passait la saison en Egypte, sur les bords du Nil, ne comptant guère que trente personnalités de la politique et des lettres feraient de lui un immortel, pendant qu'il refaisait sa santé dans le pays des Pharaons.

Trois années s'écoulèrent. Il y eut de nouvelles vacances. On revint à Jules Janin. JULES SANDEAU fut dépêché auprès de lui, pour l'engager à se représenter. Mme Janin joignit ses instances à celles de l'ambassadeur obligeant : son mari fut élu. Mais ici il faut encore admirer l'ironie du sort : Jules Janin, de plus en plus

touché par la goutte, ne devait voir qu'une seule fois l'Académie française en séance : ce fut le jour où il fut reçu, en uniforme d'ordonnance, avec l'épée au côté. Innocente et malheureuse épée ! comme elle lui battait sur le jarret ! « Combien j'aimerais mieux mon bâton de Passy ! », murmurait-il tout bas, en proie à un de ces accès de goutte, qui ne lui laissaient plus guère de répit.

Le roman d'une aventurière.

Qu'avait donc, pour plaire, cette Païva, dont la chronique à nouveau s'occupe, parce qu'on vient de vendre son hôtel, où fut jadis un restaurant fameux ? Si nous en jugeons par le portrait qu'en donne un de ses biographes, celle qui devait vivre un roman si extraordinaire était rien moins que séduisante. Quelqu'un qui prétend l'avoir connue en a tracé ce croquis.

La comtesse avait le type russe très accusé. Brune avec des yeux énormes, un peu à fleur de tête, le nez légèrement écrasé à la Kalmouck, la bouche grande aux lèvres charnues ; elle ne réalisait en aucune façon le type de la beauté classique ; mais elle avait une étrangeté dans la physionomie, un cachet à part, qui attirait et retenait plus que la beauté même. Les épaules, les bras, les mains étaient superbes et, déjà sexagénaire, elle pouvait encore se décolleter avec une légitime fierté. La comtesse, comme la plupart des femmes de la race slave, avait pour le maquillage une propension marquée et n'avait pas attendu d'avoir à réparer des ans l'irréparable outrage, pour se livrer, tous pinceaux dehors, à l'art de Jézabel.

Nous ne redirons pas, après beaucoup d'autres, par suite de quelles aventures, de quels hauts et bas de la fortune, cette courtisane de grande allure, qui avait débuté dans la vie par être la femme légitime d'un pauvre tailleur de Moscou, devint la maîtresse d'un illustre pianiste, puis fit tomber dans ses rets un gentilhomme portugais, qui lui donna son nom, auquel succéda un autre gentilhomme, poméranien, qui lui offrit, avec son titre de comte, son immense fortune. Encore une fois, tout cela est connu. Voici qui l'est peut-être moins, et qui relève plus spécialement de notre domaine ; l'auteur des lignes qui suivent nous est resté inconnu.

Cette femme, altérée de considération, dévastée par un spleen épouvantable, un spleen de soixante-douze ans, et harcelée de la terreur de l'assassinat, couchait avec tous ses diamants et se roulait sur eux, eu Danaé. Elle n'aimait que l'or et les pierreries. Sa rapacité fatiguerait l'imagination d'un conteur fantastique, Hoffmann ou Edgar Poe. Elle avait, dans son parc de Pontchartrain, une allée par laquelle il était défendu de passer, sous peine d'une amende de cinquante centimes. Comme cette allée raccourcissait la route qui menait au perron d'entrée, les familiers, par distraction, la prenaient presque toujours, et machinalement. Elle se cachait pour les surprendre, et, dès qu'ils y avaient mis le pied, elle surgissait devant eux et leur faisait payer les cinquante centimes.

Faut-il rappeler la devise qu'elle s'était donnée : « Qui paye, y va ? » Mais il fallait y mettre le prix.

La taille des maréchaux.

Si vous n'avez pas encore visité l'Exposition des Maréchaux, au Palais de la Légion d'Honneur, hâtez-vous d'y aller, et vous nous remercierez du conseil que nous prenons la liberté de vous donner. C'est quatre siècles d'histoire qui défileront sous vos yeux, sous forme d'estampes, autographes, portraits peints, objets divers, etc. Mais nous n'avons pas à refaire le catalogue de cette exhibition qui, vraiment, offre le plus vif attrait. Signalons, toutefois, une pièce assez singulière, une pièce qui aurait aussi bien trouvé place dans un musée d'anatomie : une rondelle d'os cranien, ayant appartenu à un chef arabe, et sur laquelle un artiste amateur a sculpté... une croix de la Légion d'honneur !

Une particularité à relever, que les circonstances nous autorisent à rappeler. Un de nos confrères a établi, naguère, une manière de statistique, d'où il appert que la plupart des grands capitaines, et notamment des maréchaux de l'Empire, furent de haute stature. Tels Homère nous peint Achille, Diomède, Ajax, tels nous sont également montrés, par les historiens, Annibal, les deux Scipion, Pompée, Philopœmen, César.

Mais ceci est de l'histoire ancienne, rapprochons-nous des temps modernes et nous relèverons, parmi les grands hommes, qui furent des hommes grands, Charlemagne, Du Guesclin, les Guise, Condé, Charles XII, Pierre le Grand.

On connaît l'apostrophe célèbre du général Bonaparte (qui n'était pas positivement petit, puisqu'il fut reconnu, après sa mort, qu'il mesurait 1 m. 687, c'est-à-dire 5 pieds, 2 pouces) à Kléber, lequel était d'une taille bien supérieure à la moyenne : « Vous avez tenu des propos séditieux, lui dit-il sur un ton violent ; prenez garde que je ne remplisse mon devoir ; vos cinq pieds dix pouces ne vous empêcheraient pas d'être fusillé dans deux heures. »

Exelmans, Joubert étaient d'une taille avantageuse ; on peut leur joindre Mortier, qui semble détenir le record avec 1 m. 94. Viennent à la suite Murat (1 m. 81) ; Marmont, Soult, Augereau, Bessières, Kellermann (1 m. 78) ; suivent, par rang de taille : Moncey, Suchet, Oudinot (1 m. 74) ; Berthier, Lefebvre, Perrin, dit Victor (1 m. 73) ; Masséna, Ney, Davout (1 m. 72) ; Lannes, Perignon, Serurier, Macdonald (1 m. 70). Brune, avec ses 1 m. 68, ne dépassait pas, de la taille, l'Empereur, qui, lui-même, nous le répétons, n'était pas petit, contrairement à l'opinion généralement répandue, puisqu' « un seul département en France, celui de la

Somme, a fourni, en 1852, une moyenne aussi élevée pour la taille de ses conscrits (1) ».

Par contre, on peut citer, comme particulièrement petits parmi les guerriers célèbres, en dehors d'Agésilas et Tamerlan, qui étaient boiteux, Dumouriez qui n'en gagna pas moins les batailles de Jemmapes et de Valmy ; le général Trézel, qu'illustra la conquête de l'Algérie ; enfin, l'un des plus savants ingénieurs de son siècle, surnommé le Vauban de la marine : Renau d'Elisagaray, qui conseilla au roi (Louis XIV) de bombarder Alger, et lui en fournit les moyens, en inventant les galiotes à bombes, avait la taille d'un nain. Mais ce sont là cas d'exception ; et le plus généralement, un homme de guerre est de haute stature ; ce qui n'a rien de surprenant, au demeurant, une haute taille déterminant fréquemment la vocation militaire chez ceux que la nature en a dotés.

Le dernier « sapin ».

On constatait mélancoliquement, ces jours-ci, la disparition progressive des fiacres. Pour qui a éprouvé l'urbanité de MM. les cochers de fiacre, il n'y a pas lieu de verser trop de larmes sur leur disparition, ou leur transformation !

Il est à remarquer que, de tout temps, cette corporation s'est royalement f... de ses justiciables, voire même de ses juges : ainsi en témoigne l'histoire ci-dessous, empruntée aux *Souvenirs* du comte d'Espagnac, frère de cet abbé d'Espagnac, qui avait racheté toutes les actions de la Compagnie des Indes, valant une trentaine de millions, que saisit avec empressement le gouvernement révolutionnaire.

Voici ce que conte M. D'Espagnac.

Le « blâme du Parlement » était jadis très redouté, et les délinquants le considéraient comme une peine sévère. Le président d'Aligre manda un jour devant lui un cocher délinquant, se couvrit de son mortier à galons d'or, et prononça majestueusement :

— Cocher, la cour te blâme !

— Monsieur le président, demanda le cocher tout ahuri, cela m'empêchera-t-il de mener mon fiacre ?

— Non, sans doute.

— En ce cas, je m'en... moque.

— Eh bien ! moi aussi ! dit le président d'Aligre.

Quand le chef de cette haute et grave magistrature s'exprimait sur ce ton, n'était-ce pas que l'antique institution menaçait ruine ?

Aussi la Révolution ne tarda-t-elle pas à éclater, et le Parlement fut aboli. Quelques-uns des anciens conseillers émigrèrent, ce furent les mieux avisés, car ceux qui restèrent périrent à peu près tous en 1793.

---

(1) *De l'influence des climats sur l'homme*, t. I (1867), par P. Foissac, où nous avons puisé les chiffres ci-dessus.

Échos de la « Chronique »

Métaphores médicales.

Nous avons souvent signalé les emprunts que font à notre jargon technique les littérateurs ou les historiens, voire même les sociologues. En voici un exemple nouveau, que nous puisons dans un ouvrage récemment paru, dû à la plume du chroniqueur toujours spirituel Grosclaude :

Par bonheur, l'Allemagne a manqué de coup d'œil : son impatience l'a trompée sur les progrès de notre décomposition, qui n'était encore que superficielle. Il demeurait, sous un épiderme contaminé par tant d'écarts de régime, un organisme sain, dont les réflexes n'étaient pas abolis ; ils réagirent, un peu mollement d'abord, à la provocation imprévue de Tanger ; puis à la façon la plus vive à l'affaire de Casablanca. Nous avons lieu de penser qu'ils fonctionnent normalement depuis lors.

On s'explique, en la circonstance, ces emprunts à notre vocabulaire, quand on sait que Grosclaude fut, dans sa prime jeunesse, étudiant en médecine. La première profession marque toujours son empreinte sur l'œuvre de l' « évadé ».

Avant Rosa-Josépha.

Avant Rosa-Josépha, il y eut Millie-Christine, qui n'excita pas moins la curiosité de nos aînés.

Un moment, les journaux annoncèrent le mariage de Millie-Christine avec un Anglais excentrique qui, racontait-on, s'était pris d'amour pour la femme à deux têtes ! Le mariage devait être célébré en Avignon.

L'union projetée n'eut pas lieu, et la raison en est au moins plaisante. Le maire d'Avignon avait consulté les autorités compétentes, à l'effet de savoir s'il pouvait procéder à cette union sans s'exposer à légitimer un cas de bigamie, et les jurisconsultes furent, en effet, d'avis qu'il y avait là matière à sérieuses réflexions.

Le projet matrimonial fut donc ajourné... aux calendes.

Les médecins et la statuaire.

Le dimanche 14 mai, fut inauguré, dans la cour de l'Hôtel-Dieu, un monument élevé à la mémoire de Just LUCAS-CHAMPIONNIÈRE, le célèbre chirurgien. précurseur de la méthode listérienne en France.

Ce monument est l'œuvre d'un médecin, le maître sculpteur PAUL RICHER, dont nous n'avons pas à louer le talent, si souple et si divers.

D'autre part, le *Figaro* nous apprend que l'Etat vient de décider de fondre, en bronze, un buste du Dr ROUX, qui est peu connu, mais qui est pourtant le portrait le plus expressif et le plus beau qu'on ait fait de l'illustre savant.

L'original en plâtre est actuellement déposé à l'Institut Pasteur.

L'auteur ? Un médecin, qui a évolué : le Dr PAULIN, que RODIN appela un jour dans son atelier, pour lui demander d'exécuter son propre buste, aujourd'hui au *musée Rodin.*

Le Dr Paulin a fait aussi les bustes de RENOIR, de DEGAS et de CLAUDE MONET, que l'on voit au Musée du Luxembourg, où ira les rejoindre celui du Dr Roux.

Epilogue de la Conférence de Gênes.

On a beaucoup glosé, dans les chancelleries et ailleurs, sur la Conférence que vous savez ; mais nous ne sachions pas qu'on ait rappelé cette épigramme, qu'un journal de l'époque où elle vit le jour, crut devoir attribuer au Marseillais MÉRY :

Après une nuit passée dans une auberge de Gênes.

Bien heureux est l'homme indigène
Qui du ciel a reçu le don
De dormir dans l'état de gêne
Que cause un pareil édredon !
Comme un éléphant sur un arbre,
J'ai passé ma première nuit.
A Gênes, on fait tout de marbre...
Jusqu'aux matelas de son lit !

Parions que MM. TCHITCHÉRINE et RAKOWSKY ont trouvé, dans la cité génoise, plus de confort ; la preuve en est qu'ils ne se sont pas pressés de regagner le paradis bolchevik.

Erratum

P. 188 (n° du 1er juin), ligne 35, lire : une très longue *buse*, au lieu de : un très long *busc*.

Echos de Partout

Esculape à l'Académie.— Dans sa séance du 4 avril dernier, l'Académie de médecine entendait lecture du rapport suivant, présenté par un de ses membres, sur l'ouvrage récemment paru des Dr CABANÈS et WITKOWSKI :

M GABRIEL PETIT : J'ai l'honneur et le vif plaisir d'offrir à l'Académie, au nom du Dr Cabanès, qui m'en a prié, et de son collaborateur, le Dr Witkowski, le charmant ouvrage intitulé : *L'Esprit d'Esculape*, qu'ils viennent de publier et qui représente une nouvelle édition, remaniée et notablement augmentée, des « Gayetez d'Esculape ».

Il s'agit d'un recueil, fort éclectique, d'anecdotes piquantes et savoureuses, qu'on aimerait, pour les redire opportunément, fixer dans sa mémoire, de récits alertes, de propos, de documents curieux et inédits, de mots à l'emporte-pièce, de pétillantes et humoristiques saillies, de fines gauloiseries enfin, se rapportant non seulement aux « célébrités médicales » à travers les âges, mais, par équitable réciprocité, aux malades les plus célèbres de la Littérature et de l'Histoire.

Les *Joyeux propos d'Esculape*, actuellement sous presse, compléteront bientôt, pour notre très agréable délassement, ce premier volume.

Esgay tes maulx au chant de nos oyseaux jaseurs.

Ce conseil optimiste de deux auteurs spirituels et érudits, dont les œuvres nombreuses et captivantes sont unanimement appréciées, n'est-il pas excellent à suivre à l'heure morose que nous vivons, où les préoccupations personnelles semblent devoir se doubler, longtemps encore, d'inquiétudes collectives, suscitées par tant de graves problèmes, politiques ou sociaux ?

Nos remerciements sincères à l'éminent académicien, pour la marque d'estime et de sympathie qu'en cette circonstance il a bien voulu nous témoigner.

Le prince impérial à Luchon. — A la *Société française d'Histoire de la médecine*, le Dr MOLINÉRY a fait revivre le séjour du petit Prince impérial dans cette ville d'eaux.

Utilisant des documents inédits, l'auteur a démontré que le petit malade n'était nullement atteint de coxalgie, comme on l'a longtemps écrit, mais fut opéré par NÉLATON d'un kyste colloïde de l'articulation de la hanche. Le Dr Molinéry a émaillé son récit d'anecdotes curieuses, sur la vie de Luchon en 1857.

Des documents iconographiques de l'époque, gracieusement prêtés par M. le Dr de GORSSE, illustreront la neuvième série d'*Esquisses d'Hydrologie historique*, où figurera ce nouveau travail de notre dévoué collaborateur.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Cherchez le médecin bordelais !

Notre très distingué confrère, le professeur René Cruchet, « blague », non sans humour, sous le titre qui précède, dans son *Journal de médecine de Bordeaux*, qu'il dirige et rédige avec tant de maîtrise, le rédacteur d'une revue de vulgarisation scientifique, qui avait oublié, sciemment ou non, d'éclairer sa lanterne. Notre reporter était allé demander au professeur de thérapeutique de notre Faculté parisienne, ce qu'il pensait de cette vieille croyance populaire, que l'estomac sert à quelque chose. Le maître lui répondit que, sans doute, l'estomac pouvait être enlevé sans grand dommage, puisqu'il avait des suppléants, tels que le pancréas, qui ne demandaient qu'à faire sa besogne ; mais que, néanmoins, messire Gaster avait son utilité, ne fût-ce que pour diviser les morceaux et même les broyer mécaniquement.

Incidemment, comme le savant thérapeute faisait allusion aux troubles que provoque, chez l'animal, l'ablation de l'estomac, et que son interlocuteur s'en montrait tout éberlué :

— Mais oui, répondit le professeur ; l'opération a été faite d'abord sur des animaux, à titre expérimental, bien entendu. Il y a longtemps qu'*un médecin de Bordeaux* a, pour la première fois, enlevé l'estomac à un chien. Et notre journaliste, se jugeant suffisamment renseigné, de conclure : « Alcibiade avait, dit-on, coupé la queue de son chien, pour faire parler de lui. L'expérience du docteur bordelais a eu, elle aussi, du retentissement, puisqu'elle a ouvert la voie à une thérapeutique hardie. »

Le *médecin bordelais*, dont son collègue de la capitale feint d'oublier le nom, n'est autre que notre excellent ami Pachon, l'inventeur de l'instrument que tous nos confrères connaissent, et dont la notoriété mondiale n'a pas besoin de cette nouvelle consécration.

Une campagne boche.

Un triste sire, du nom de Schulmann, qui « fleure » le boche à vingt pas — vient d'élucubrer le factum ci-dessous, qu'il adressa « au Consulat général de la République de Cuba à Paris », et que nous avons cueilli dans un journal de la Riviera qui lui avait donné l'hospitalité :

Monsieur,

Je suis citoyen Suisse, depuis 16 ans je dirige les Grands Hôtels des principales villes d'eau françaises, notamment ceux de Vichy. Je connais bien les usages et les secrets de Vichy.

Je vous informe que les touristes et les malades étrangers seront encore abominablement volés cet été dans les hôtels de Vicby Les Hôteliers ont décidé de réduire les prix de 50 o/o aux Français, mais de continuer de majorer les prix de 200 o/o aux touristes et aux malades étrangers, et de leur compter beaucoup de suppléments.

Les malades sont également exploités, surtout s'ils sont étrangers. On trompe les malades, les Vichy-Français sont travaillés (?), les médecins de Vicby pratiquent une opération médico-commerciale appelée Dichotomie. Il est prudent de se méfier des médecins français qui conseillent aux touristes et malades d'aller à Vicby. Ce sont les complices des médecins de Vichy. Les médecins de Vichy leur remettent la moitié des bénéfices réalisés sur l'exploitation de ces malades.

Je vous avise de cela, afin que vous informiez vos clients qui viendront cet été en France, qu'en raison de cet état de choses, il est prudent de s'abstenir d'aller à Vichy comme touristes et comme malades. Et si les médecins français cherchent à les envoyer à Vichy, ils ne doivent jamais se rendre dans cette ville, ni boire d'eau de Vichy sans prendre l'avis d'un médecin de leur nationalité habitant Paris ou toute autre ville de France.

Je vous présente, Monsieur, mes salutations.

V. Schulmann.

Il n'était pas possible que des protestations ne s'élevassent pas, dans le corps médical, contre un pareil bélître ; félicitons-nous que le lourd et stupide Germain camouflé en Suisse n'ait pas attendu longtemps la réplique qui lui était due ; voici la réponse de la *Société des Sciences médicales de Vichy* au calomniateur ; il importe de la faire connaître *urbi* et *orbi* :

La Société des sciences médicales de Vicby attire l'attention de tous les médecins sur une campagne de calomnies dirigée contre les villes d'eaux françaises en général et Vicby en particulier.

Nos ennemis font répandre, dans les grands hôtels de la Riviera et les agences de voyages, en France et à l'Etranger, des imprimés rédigés en mauvais anglais, accusant Vichy d'être une station superficielle, où les hôteliers exploitent les malades et les touristes, surtout quand ils sont de nationalité étrangère.

A Londres et en Rhénanie, ils projettent sur l'écran des cinémas et les rideaux des théâtres les prix qu'ils prétendent être appliqués dans notre station.

Enfin, un nommé V. Schulmann, se disant directeur des grands hôtels des villes d'eaux françaises, notamment de ceux de Vichy, complètement inconnu dans notre station, répand dans les consulats étrangers un libelle calomnieux, dirigé aussi bien contre les hôteliers et les médecins de Vichy que contre les médecins des grandes villes qui envoient leurs malades dans les stations thermales françaises.

Pour répondre à cette campagne odieuse, les hôteliers de Vichy ont fait publier par le Syndicat d'initiative les prix « minimum » pratiqués dans leur maison, et la Société des sciences médicales de Vichy a porté plainte contre inconnu, dans l'espoir de démasquer le triste personnage qui prend le nom de Schulmann.

Quand donc chassera-t-on de France, avec la botte au bas des reins, tous les Schulmanns qui salissent notre sol !

Correspondance médico-littéraire

Questions

Les mangeurs de terre ou géophages. — Récemment, la *Chronique médicale* rappelait que les Javanais et Javanaises sont des *géophages*. On tend à remettre à la mode cette coutume, au point de vue thérapeutique. Est-ce prudent ? Sait-on quelle en est la conséquence, d'après les remarques faites sur les géophages d'Amérique et d'Indo-Chine ?

L'abus du géophagisme amène une *usure rapide* des surfaces dentaires; et c'est grâce à ce symptôme que, sur des maxillaires de la pierre polie, j'ai pu retrouver la trace du géophagisme en Préhistoire.

Je serais heureux de savoir si les danseuses javanaises ont les dents très usées, comme les petits enfants géophages d'Indo-Chine.

D[r] Marcel Baudouin.

La combustion du bois de figuier et l'allaitement maternel. — Les lecteurs de la *C. M.* ont-ils connaissance de cette croyance populaire, qui a cours dans la région narbonnaise, et qui m'a été communiquée pendant la guerre, par un des mes camarades combattants, instituteur primaire, originaire de l'Aude ?

« On doit se garder de brûler du bois de figuier dans une maison où une femme allaite un nourrisson. Cette imprudence aurait pour conséquence de tarir le lait de la mère. »

L'analogie d'aspect qui existe entre le liquide maternel et le latex du figuier suffit-elle à expliquer cette croyance ?

Nos confrères des régions où le figuier croît communément, en connaissent-ils l'origine ? Connaissent-ils aussi des faits qui la corroborent ?

D[r] E. Dunal (*Montpellier*).

Les vicissitudes du crâne de Bichat. — 1° Qui a détaché la tête du corps de Bichat ; à quelle date ? 2° Qui a gardé la tête de Bichat depuis sa mort jusqu'à 1805, année au cours de laquelle le crâne de l'illustre défunt serait devenu la propriété du chirurgien Roux ? 3° Pourquoi avait-on enterré Bichat sans sa tête ?

A. L'Esprit (*Paris*).

Debout, les morts ! — Comment doit-on interpréter les paroles, plus ou moins authentiques, échappées de la bouche de l'adjudant Péricard, « debout les morts », au moment d'une attaque ?

Est-ce le fait de l'héroïsme, ou le cri d'un homme affolé par le spectacle terrifiant qu'il avait devant les yeux, et dont le cerveau était obnubilé au point de ne plus se rendre compte du sens des paroles qu'il aurait prononcées ?

D[r] Henri Martin (*Paris*).

Réponses

De quand date la dichotomie médicale ? (XXVIII, 372). — La Faculté de Médecine de Montpellier vient, il y a quelques mois à peine, de commémorer avec éclat les statuts par lesquels, le 17 août 1220, hommage une fois rendu à son ancienneté et à ses mérites, le Cardinal Conrad lui donnait sa première constitution officielle. Mais ce texte, précis sur l'organisation universitaire de l'Ecole et sa discipline intérieure, demeurait muet sur la vie professionnelle des médecins. D'où, à n'en point douter, des abus et des tiraillements dont se plaignaient les plus corrects des docteurs.

Sur leur demande, et avec l'autorisation de l'Evêque de Maguelone, chef suprême de la Faculté, des statuts complémentaires lui furent donnés, les 14 et 21 janvier 1240 (nouveau style), par Pierre de Carques, prieur de l'Eglise paroissiale de Saint-Firmin, où se tenaient alors ses assemblées, faute d'un local qu'elle ne devait acquérir qu'au xive siècle, et frère Hugo Mans, de l'ordre des frères mineurs.

Confirmatif et explicatif du premier, ce texte comporte pour la première fois des prescriptions de discipline corporative : outre le serment relatif au traitement des lépreux, obligation est faite aux médecins de limiter à cinq sols la rétribution à donner aux aubergistes qui leur adressent des clients : *Item, jurent* (*omnes examinati et approbati*) *quod non dabunt alieni albergario vel promittent, per se, vel per alium, pro una cura, ultra quinque solidos.*

Choquante pour nos mentalités contemporaines, cette habitude n'est point, pour les hommes du xiiie siècle, un dégradant compérage.

A ce moment, Montpellier est tout ensemble la première ville commerçante de France et sa plus vieille Faculté. D'où un afflux incessant dans la cité d'étrangers venus de l'Europe entière, ainsi que de tous les rivages de la Méditerranée ; cette population flottante, qui se renouvelle sans cesse, ne se mêle guère aux 20.000 habitants que compte alors la cité, que par l'intermédiaire des aubergistes, qui tiennent ces multiples logis aux noms pittoresques — le Loup, la Truie, le Cygne — groupés au voisinage des portes des remparts. Les dix médecins qui constituent alors le corps médical de Montpellier, n'ont guère qu'une renommée collective. Or, la grande presse n'existe pas encore — Théophraste Renaudot, docteur de Montpellier, ne fera paraître sa fameuse « Gazette » qu'en 1631 — et il n'existe pas de publications scientifiques à grande diffusion. On peut donc comprendre que soient rétribués les intermédiaires qui abouchent médecins et malades. Mais, sans doute, y a-t-il eu abus, pour que cette pratique ait été réglementée et tarifée.

Il est à noter, en passant, que les traitements à forfait semblent, d'après ce texte, avoir été la règle à cette époque.

Double constatation, qui montre le sens de la correction professionnelle sujet à varier, fût-ce dans un même pays, selon l'é-

poque considérée. Peut-être n'y faut-il voir qu'une question de réfraction dans des milieux de densité différente.

Dr P. Delmas, professeur agrégé à la Faculté de Montpellier et Président du syndicat des Médecins.

L'efficacité des eaux thermales, selon les époques (XXVIII, 310). — En réponse à la question sur l'*efficacité des eaux thermales selon les époques*, suggérée par le Prologue de l'*Heptaméron*, je trouve les renseignements suivants dans le livre de Miquel-Dalton, *Cauterets dans le Passé* (Paris, 1890), p. 35. Je vous demande la permission de les transcrire.

Récemment, dans la *Revue d'Hydrologie Pyrénéenne* (1884, nos 17 et 18), un érudit parisien consacrait à la Reine de Navarre une *Etude d'Histoire médicale*, pleine de déductions ingénieuses et savantes. M. Frank, disséquant le Prologue de l'*Heptaméron* (*Le 1er jour de septembre que les baings des Monts Pirenées commencent d'entrer en leur vertu*, etc..), y trouve la réponse à toutes les questions que l'on peut se poser sur le Cauterets du 16e siècle.

Mais un petit détail a échappé à la loupe de M. Frank et de tous les commentateurs de Marguerite : *son premier septembre n'est pas le nôtre*, c'est celui du calendrier Julien, des Russes et des Orthodoxes grecs. Le calendrier Grégorien date de 1582 et la reine était morte en 1549 : il faut donc faire la correction et lire 11 *septembre*, date que j'ai retrouvée dans le mémoire de Borie le fils (1746).

M. Frank a prouvé, par la correspondance de l'auteur de l'*Heptaméron*, qu'il y avait deux saisons au temps de Marguerite. Je lis dans la *Sommaire Description* (1614) : « A côté du village de Cauterets et au pendant de la montagne sont les bains et fontaines d'eau chaude fort salutaires à plusieurs maladies, pour la guérison desquelles on y accourt de bien loin *ez saisons du printems et de l'automne*. André Favyn dit la même chose de « Bagnères de Luçon, où l'on va deux fois l'année, ès mois de septembre et de may. » (*Théâtre d'honneur et de chevalerie*, 1620.)

Dans le livre plus ancien de Lurbei (*Garumna, Aurigera, Aturrus* ; Bordeaux, 1593), il n'est fait mention que de l'été et du commencement de l'automne. On ne peut nier pourtant *le vieux préjugé des deux saisoms*, que Bordeu s'attache à combattre dans sa *11e lettre*.

De ce préjugé encore j'ai trouvé des traces dans la compilation d'Oribase : une note de son savant traducteur Daremberg m'apprend que, du temps de Galien, déjà certaines gens se servaient, chaque printemps et chaque automne, des eaux minérales, comme d'autres se servaient des purgatifs, des vomitifs et autres remèdes de précaution (nous dirions aujourd'hui préventifs).

L'indication du printemps et de l'automne, comme *les deux saisons des eaux*, se retrouve dans les écrits des premiers hydrologistes : Guintherii (*Commentaire sur les bains*, 1536), Bartolomaeo a Clivolo (Lyon, 1552), Bacci, médecin de Sixte-Quint (1662), etc. — A Cauterets même, Borie (1714) parle des dangers du printemps, mais d'un printemps particulier, « celui qui suivit le long et memorable hiver de 1709. »

Ni Borie ni les autres ne donnent les motifs de l'exclusion de l'été, au moins dans notre région, où l'on n'avait pas à craindre les marécages. La

date *sacramentelle* du 10-12 septembre, spéciale ou non à Cauterets, m'a paru encore moins explicable, et j'ai été amené à y voir un dernier vestige des vieilles superstitions celtiques.

Disons, pour terminer, que c'est vers les années 1520 à 1530, qu'il faut placer les séjours de MARGUERITE DE NAVARRE à Cauterets.

Dr ARMENGAUD (de *Cauterets*).

Brillat-Savarin, médecin amateur (XXIX, 125). — C'est feu le Dr BOURGET, qui fut professeur de clinique médicale à Lausanne et mourut il y a 8 ou 10 ans, qui est l'auteur de l'opuscule : « Quelques Erreurs et tromperies de la science médicale moderne » (4e édition, 1915 ; Payot, Paris), que vous citez dans votre numéro du 1er avril 1922, p. 125.

Bourget, clinicien de gros bon sens et polémiste parfois subtil, toujours mordant, fut connu, entre autres, comme spécialiste gastrique (1), et publia un petit traité assez original, « Les maladies de l'estomac et leur traitement », dont la 2e édition (Paris, Baillière, 1912), pp. 196-201, contient un chapitre plus qu'à moitié consacré à un *Eloge de Brillat-Savarin*, encore plus dithyrambique et convaincu, si possible, que celui que vous citez, notamment pages 198, 199 et 200 ; ce chapitre est intitulé : 14e leçon, Préparation culinaire des aliments, Chimie culinaire ; La Physiologie du goût, de Brillat-Savarin.

Pour ne pas vous importuner, je ne cite pas ces pages entières, mais seulement quelques passages :

Le ton léger et spirituel qu'il donna à ces observations si parfaites, dut lui nuire auprès des savants médecins de l'époque... il a le don d'observation qu'on se plaît à reconnaître aux plus grands cliniciens de toutes les époques... Aussi ce livre d'observations physiologiques pourrait-il servir de modèle pour l'observation clinique. Lorsqu'on y rencontre une erreur de fait, on peut être sûr qu'elle est d'origine officielle : elle est empruntée à un ouvrage médical de l'époque ou à une discussion de l'Académie de médecine.

Je vous recommande expressément de lire ce livre extraordinaire. Vous y puiserez la méthode pour l'observation physiologique, psychologique et même clinique. . aussi des notions de thérapeutique qui ressemblent beaucoup à celles qui sont décrites dans les ouvrages des psychothérapeutes actuels... Du reste, un savant de grande renommée, KARL VOGT, auteur de « Lettres physiologiques », en a indiqué toute la valeur, en le traduisant en langue allemande.

Dr P.-M. BESSE (*Genève*).

— Des réponses analogues quant au fond, sinon quant à la forme, nous sont parvenues, sous les signatures des Drs PELLIS (de Lausanne) ; LARDY, de Bevaix (canton de Neuchatel) ; HENNEBERG, de

(1) Le Dr BOURGET avait pratiqué, un certain temps, la pharmacie, ce qui expliquerait ses connaissances et ses goûts culinaires. (Note de la R.)

Genève, etc. Nous sommes heureux de constater que la question a intéressé nos confrères suisses, et nous les remercions de leur aimable collaboration.

Un docteur aéronaute au XVIIIe siècle (XXIX, 54). — Le Docteur Potain, dont il est question, a exécuté ce voyage en ballon libre, au-dessus de la mer d'Irlande, le vendredi 17 juin 1785, en partant de Dublin.

Ancien chirurgien-major de la marine royale et ancien chirurgien principal d'armée, il habitait, en 1824, au n° 4 de la rue de la Verrerie.

Il a publié, en 1824, une relation détaillée de son ascension et des différentes manifestations qui l'ont suivie ou précédée et qu'il a dédiée à « la Nation Irlandaise ».

Cet ouvrage, fort rare aujourd'hui, était en vente chez Delaunay, Dalibon, Ladvocat et Ponthieu, libraires au Palais-Royal, et chez l'auteur, 4, rue de la Verrerie. Il a été imprimé chez C. Ballard, imprimeur du roi, rue J.-J.-Rousseau, n° 8.

M. Arondel.

22, boulevard des Filles-du-Calvaire, *Paris* (XIe).

— Dans le *Manuel de l'Aérostation*, de l'*Encyclopédie-Roret*, se trouve un passage consacré à notre confrère, le Dr Potain, l'aéronaute, dont nous devons la connaissance à l'obligeance de M. Vivien, libraire rue des Ecoles, qui a bien voulu nous communiquer le volume précité, volume aujourd'hui d'une certaine rareté.

Le docteur Potain (écrit l'auteur de l'ouvrage, M. Dupuis-Delcourt, en septembre 1849), que nous avons connu beaucoup plus tard, et dont nous avons cultivé l'amitié à Paris, part de Dublin. Il traverse en ballon le canal Saint-Georges, bras de mer qui sépare l'Angleterre de l'Irlande ; il avait perfectionné la machine hélicoïde de Blanchard, et s'en servit avec quelque succès dans cette occasion. Presque au même moment, à deux jours de distance, Pilastre de Rozier et Romain (1), tentant la traversée de France en Angleterre par la voie de l'air, viennent expirer sur la plage de Boulogne, où des vents contraires et l'embrasement de leur aéro-Montgolfière les précipitent ...

Dans le même ouvrage, on peut voir la figure de l'appareil qui servit au docteur Potain pour son expérience. (V. planche I, fig. 3, la forme dudit appareil).

L. R.

---

(1) Quand il apprit cet accident, l'incorrigible calembouriste, M. de Bièvre, rencontrant une personne de sa connaissance, l'aborda « d'un air tout à la fois sérieux et piteux », en lui déclamant les deux vers de Corneille :

Rendez grâces aux dieux de n'être pas romain,
Pour conserver encore quelque chose d'humain.

Revue biblio-critique

PATHOLOGIE HISTORIQUE

L'Hérédité dans la maison ducale de Lorraine-Vaudémont, par le Dr A. Donnadieu. Paris, Berger-Levrault, 1922.

Il est de bon ton dans un certain monde, — le monde des ignorants, et qu'il est vaste ! — de railler cette tendance à regarder les grands hommes « par le petit bout de la lorgnette », ce qui, disent-ils, ne saurait manquer de les rapetisser ; et, cependant, est-il encore à démontrer que des travaux de cette nature servent grandement à établir non seulement la formule physiologique, mais encore psychologique, ou psychopatique, des *representative men*, des conducteurs de l'humanité ?

Le Dr A. Donnadieu, marchant sur les traces d'Aug. Brachet et de Galippe, nous apporte une contribution, de tout premier ordre, à l'étude de l'hérédité dans l'histoire ; mais combien il laisse loin derrière lui ses devanciers, par la sûreté de son esprit critique, par la précision documentaire et l'ensemble des connaissances biologiques !

Galippe, certes, en poursuivant, aussi complètement qu'il l'a fait, un stigmate de dégénérescence à travers une dynastie, celle des Habsbourg, a sinon inauguré. du moins marqué d'un cachet vraiment scientifique, une méthode qu'un Littré, un Brachet avaient établie sur d'assez solides bases pour qu'il n'ait eu qu'à la développer, à la perfectionner.

Le mérite, ou un des mérites du Dr Donnadieu, et il est grand, c'est d'avoir compris l'importance de l'iconographie, pour la détermination des tares des membres d'une famille princière. Galippe en a bien vu l'intérêt, mais combien souvent il s'est appuyé sur des portraits d'une authenticité plus que douteuse, alors qu'il est depuis longtemps acquis que les portraits, peints ou gravés, sont généralement déformés par la flatterie du pinceau ou du burin, tandis que les médailles, les statues tombales, les sculptures même offrent de tout autres garanties de sincérité. Nous avons beaucoup insisté sur ce point de vue, dans nos leçons sur la dynastie des Habsbourg, faites à l'Institut des Hautes Etudes de Bruxelles ; nous sommes heureux de le voir confirmé par notre distingué et autorisé confrère, le Dr Donnadieu.

Avec nous il se trouve encore d'accord, quand il réhabilite les *Mémoires*, cette source précieuse et trop méprisée, et les *Correspondances*, surtout celles qui n'étaient pas, dans l'esprit de leur auteur, destinées à la publicité.

La question de la consanguinité, dans la pathogénie, si l'on peut dire, de la dégénérescence, est également exposée par le Dr Donna-

dieu avec toute l'ampleur qu'elle mérite; et, il est juste de le reconnaître, Paul Jacoby, à qui par ailleurs on aurait tant d'erreurs à reprocher, notamment en ce qui a trait aux généalogies, établies par lui d'une façon plus ou moins fantaisiste, Jacoby, disons-nous, a, l'un des premiers, montré l'importance des unions consanguines pour expliquer la décadence des familles royales. Le Dr Donnadieu a nettement montré comment, par ces sortes d'alliances, se multiplient les tares morbides, et il ne pouvait choisir un meilleur exemple que cette Maison de Lorraine, constituée par la fusion des Habsbourg, des Valois et des Vaudémont, qui, trop rarement, ont cherché à se « revigorer » par l'apport d'éléments exogènes.

Nous pourrions longtemps gloser autour de ce livre si remarquable, bien que nous y ayons relevé quelques omissions (1) et quelques erreurs (2), à la vérité légères ; mais force nous est de nous borner, renvoyant à l'ouvrage du Dr Donnadieu ceux de nos lecteurs qui veulent s'initier davantage à cette manière nouvelle d'envisager l'histoire, de plus en plus goûtée et appréciée par ceux-là même qui s'y étaient montrés au début les plus réfractaires.

PATHOLOGIE GÉNÉRALE

Du scepticisme en médecine, essai sur la Méthode, par le Dr Jean Félix. J.-B. Baillière, Paris ; E. H. Guitard, Toulouse.

Etait-il besoin de préciser qu'on entendait traiter du *scepticisme critique*, et non de ce scepticisme négateur et stérilisant qui mène à l'impuissance ? « Le scepticisme critique, en médecine, doit remplacer le doute scientifique, applicable seulement à la méthode expérimentale... » Cette simple phrase suffit à résumer les idées de l'auteur. On obtiendra de la sorte « l'élimination des faits inutiles, des théories hâtives mal étayées, établies sans critique des faits ou des idées. » Ce travail indique une maturité d'esprit peu ordinaire chez un jeune docteur qui a consacré sa thèse au sujet que nous venons de sommairement indiquer.

HISTOIRE

Procès de condamnation de Jeanne d'Arc ; texte, traduction et notes, par Pierre Champion. Paris, Edouard Champion, 1921.

M. Pierre Champion qualifie, en une formule saisissante, autant qu'elle est brève et synthétique, le *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc*. C'est, écrit-il, « un chef-d'œuvre de partialité, sous l'apparence de la plus régulière des procédures ». Ce serait, d'après le

(1) Sur la Palatine (la belle-sœur de Louis XIV), M. Donnadieu s'en rapporte au jugement de Sainte-Beuve ; nous regrettons qu'il n'ait pas eu le loisir de parcourir la monographie que nous lui avons consacrée (*une Allemande à la Cour de France*) ; il serait, croyons-nous, revenu de ce jugement.

(2) Jeanne la Folle n'est pas la femme, mais la fille de Ferdinand le *Catholique* marié, comme chacun sait, à Isabelle. Mais ce sont taches vénielles.



Louis de Lorraine, Comte de Vaudémont.

(Type familial de Lorraine-Vaudémont, avec prédominance de l'hérédité Valois.)

(Cliché de l'éditeur.)

consciencieux exégète, l'Université qui porterait le poids de la plus lourde responsabilité dans l'affaire de la Pucelle ; l'acharnement des théologiens universitaires après Jeanne, est le triomphe de « l'esprit de corps et de discipline ».

Mais n'y a-t-il pas d'autres responsables dans cet inique procès ? C'est ce que cherche à établir, avec son érudition et son sens critique si avertis, M. P. Champion ; et tour à tour, il étudie le rôle de l'évêque Pierre Cauchon (1) ; du chapitre de Rouen : « ces *aumussés* que détestait le populaire » ; des assesseurs, « tous soumis aux décisions de l'Université, dont ils étaient pour la plupart des suppôts ».

On sait qu'un des principaux chefs d'accusation contre la prévenue fut le crime de sortilège. Il faut se reporter aux croyances de cette époque, pour se rendre compte de la gravité de cette inculpation. La question des voix et de l'inspiration a beaucoup préoccupé également les juges de Jeanne ; ils suivaient, ce faisant, les doctrines de Gerson, qui déclarait que ceux-là sont en proie aux illusions des démons, qui prétendent obéir à des révélations insolites. Mais ne récriminons pas trop contre les juges de Jeanne d'Arc, leur partialité a bien servi leur victime, puisqu'elle leur doit l'immortalité. « Ils ont écrit les actes de son martyre et recueilli l'évangile de notre race, alors qu'ils prétendaient présenter au monde leur apologie. »

Nous en avons fait une sainte, la sainte de la patrie ; nous pouvons tous communier, dans ce nouveau culte, sur le même autel ; et la lecture de livres, comme l'ouvrage si remarquable de M. P. Champion, ne peut que nous fortifier dans notre foi (2).

La Vie parisienne sous la République de 1848, par Henri d'Almeras. Paris, Albin Michel, 1921.

M. d'Almeras, poursuivant la série de ses très attachants ouvrages sur la Vie à Paris, depuis le commencement du dernier siècle écoulé, nous fait, dans ce nouveau livre, un récit pittoresque et animé de *La Vie parisienne sous la République de 1848*. C'est de la petite histoire, si l'on veut, mais c'est la vraie, et l'image se marie agréablement au texte, pour nous le rendre plus vivant encore.

Ici, point de considérations philosophiques, mais des anecdotes, des croquis à l'emporte-pièce, des tableaux de genre, au lieu de fresques, mais peints d'un pinceau délicat, manié par un homme d'esprit. Les médecins prendront surtout plaisir à lire le chapitre consacré aux utopistes et excentriques, qui avaient tous à proposer des

(1) Notons ce détail, que Pierre Cauchon mourut subitement, tandis qu'on lui faisait la barbe, dans le bel hôtel qu'il possédait à Rouen. D'aucuns ne manqueront pas d'y voir *le doigt de Dieu* !

(2) Il est peu question de médecins ou de médecine dans cet ouvrage ; signalons, toutefois, les notes 229, 230, 231, qui pourront être utilement consultées par qui voudrait étudier le procès de Jeanne au point de vue spécial qui est l'objet habituel de nos recherches.

systèmes religieux, politiques ou sociaux, comme panacées à tous les maux, et qu'on écoutait complaisamment, au lieu de les enfermer.

Tous les genres de folie étaient représentés dans le Paris de 1848, dit M. d'Alméras ; celles que la Révolution n'avait pas fait naître, elle les avait surexcitées. N'en est il pas de même dans tous les cataclysmes de ce genre ? La « névrose révolutionnaire » n'est-elle pas de tous les temps ? Ne savons-nous pas, pour peu que nous ayons étudié l'histoire, qu'elle est de toutes les époques, de tous les pays ? Il est juste, néanmoins, de reconnaître que M. d'Almeras nous apporte une contribution importante à l'étude du mouvement révolutionnaire de 1848, si rapproché de nous et pourtant situé si loin dans nos souvenirs !

RÉGIONALISME, FOLK-LORE

La Normandie ancestrale, par le Dr Stéphen Chauvet. Paris, Boivin et Cie, 3 et 5, rue Palatine.

M. Stéphen Chauvet est un « régionaliste » fervent, et comme nous le comprenons ! Il déplore « cette ère de civilisation moderne, qui unifie tout et qui a tué les diligences, le cachet des vieilles hostelleries et des anciennes bourgades, les vieux usages, les vieux costumes, et enfin le vieux patois ». C'est pourquoi notre confrère a eu l'heureuse idée de réunir, sous le titre de *la Normandie ancestrale*, non pas seulement « les caractéristiques ethniques et psychiques des Normands », ses compatriotes ; mais encore, les coutumes anciennes, les meubles et objets mobiliers, la nourriture traditionnelle, le costume et les bijoux, et pour ne rien omettre, les derniers vestiges de cette langue en voie de disparition, hélas ! si pittoresque et si riche, qu'est le patois. On frémit de penser à quel travail il a dû se livrer, pour cette reconstitution d'un passé qui tombe chaque jour davantage dans les limbes de l'oubli. Il ne s'est pas, en effet, contenté de lire de nombreux livres et revues traitant du sujet qui l'a visiblement passionné, mais il a poussé le souci et la conscience de la documentation, jusqu'à « parcourir de vieux inventaires, de très anciens contrats », et rechercher, dans les bibliothèques ou chez les marchands d'estampes, les vieilles gravures et lithographies qui pouvaient lui fournir quelque information sur sa province. Il n'a pas non plus négligé la tradition orale, et s'est livré à une minutieuse enquête auprès des vieillards qui avaient encore conservé la mémoire des anciens us et coutumes, et qui se plaisent à remémorer le passé. Il en est résulté un livre charmant, et un guide excellent ; mais que d'illusions il enlèvera aux collectionneurs, toujours en quête du vieux, et à qui si souvent on sert, à la place, du vieux-neuf ! Si nous ajoutons que l'ouvrage est adorné de nombreuses illustrations, et que le folk-lorisme y trouve largement son compte, nous n'aurons donné qu'un faible aperçu de tout l'intérêt qu'il présente, voulant laisser au lecteur le plaisir de la découverte, en l'assurant à l'avance qu'il ne sera point déçu.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

BOISMOREAU (Dr E.). — *L'art médical préhistorique.* Imp, de Vlijt, 46, rue Nationale, Anvers.

The Wellcome historical medical Muséum. 54. *A*, Wigmore St, London, W.

LE FUR (Dr René). — *Contribution à l'étude des tumeurs pararénales.* Maloine, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

LE FUR (Dr René). *Des greffes osseuses.* Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

Dr Ern. WICKERSHEIMER. — *Notes de Jean Hermann,* sur quelques cabinets parisiens de curiosités (1762-1763). Ext. du *Bull. de la Soc. des sc., agr. et b.-a. du Bas-Rhin.*

Dr VAN DOORSLAER, — *Médecins musiciens et musicographes* ; leurs œuvres. Communication au 1er Congrès de l'Hist. de l'art. de guérir (Anvers, 7-12 août 1920), De Vlijt, imp., Anvers.

Dr Henri CODET. — *Essai sur le collectionnisme.* Paris, Jouve et Cie, 1921.

ESTRÉE (Paul d'). — *La vieillesse de Richelieu.* — Emile Paul, 100, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris.

LACASSAGNE (A.). — *Précis de médecine légale.* Masson et Cie, 120, boulevard Saint-Michel, Paris.

Annuaire médical français, 1921, 49, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris-Ve.

LÉDÉ (Dr Fernand). — *Un secteur médico-chirurgical de l'intérieur.* Imprimerie Berger-Levrault, Paris.

CHAMPION (Pierre). — *Notes critiques sur les Vies anciennes d'Antoine Watteau.* Librairie Edouard Champion, 5, quai Malaquais, Paris.

DEFFOUX (Léon). — *Edmond de Goncourt.* Extrait du *Mercure de France.*

PRINCESSE LOUISE DE BELGIQUE. — *Autour des trônes que j'ai vu tomber.* Albin Michel, 22, rue Huyghens, Paris.

HALLAYS (André). — *Mme de Sévigné.* Librairie académique Perrin et Cie, 35, quai des Grands-Augustins, Paris.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie

LA

Chronique Médicale

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Ethnographie médicale

Notes médicales sur l'Annam.

La visite officielle que l'empereur d'Annam vient de rendre à notre pays, le séjour qu'a fait en France ce souverain dont le loyalisme s'est si nettement manifesté, l'éclat particulier qu'on a donné à sa réception, nous imposent le devoir de sacrifier à l'actualité, en rappelant quelques-unes des coutumes médicales en usage chez les Annamites, et qui sont encore si éloignées de nos pratiques occidentales, comme on en jugera, d'ailleurs, par ce qu'on va lire.

Médecine et Médecins chez les Annamites.

Le médecin annamite exerce généralement son art de père en fils. Avec ce qu'il sait, il peut guérir toutes les maladies, et à part les opérations chirurgicales, il tentera toutes les guérisons.

Les Annamites professent un souverain mépris pour la chirurgie ; toutes les plaies, toutes les déformations doivent céder à l'emploi judicieux et à la vertu curative des simples de la nature.

Quand le médecin est appelé auprès d'un malade dont le mal lui semble trop avancé, il se récuse souvent, pour ne pas perdre son renom ; car les maladies se traitent à forfait et doivent guérir dans un temps déterminé. Une partie de la somme convenue se paie d'avance, et le complément après la guérison.

Les Annamites, et avec eux les Chinois, s'imaginent qu'il existe dans la nature un remède infaillible pour chaque maladie ; mais ils se montrent bons cliniciens dans leur conception de la maladie qui, semblable aux autres maladies du même genre, peut varier suivant le tempérament et la disposition de chacun ; dans ce cas, le remède varie également, mais il existe, et il suffit de réussir à mettre la main dessus. Le médecin fournit lui-même les remèdes.

Les médecins chinois sont généralement pharmaciens-herboristes ; il en est à Saïgon et à Cholon qui jouissent auprès des Annamites d'une vogue inouïe et qui, d'après M. Jammes (1), auraient même guéri, chez des Français, des diarrhées tenaces, des dysenteries chroniques et incoercibles.

Tâter le pouls est une opération délicate, car les professionnels habiles doivent, au battement des artères, faire le diagnostic de la nature et du siège de la maladie : cette opération dure quelquefois

(1) *Au pays annamite*, par H.-L. Jammes. Aug. Challamel, éditeur, Paris.

jusqu'à trente minutes, pendant lesquelles le médecin se recueille et semble écouter, plutôt que sentir sous ses doigts, dans le vague lointain de l'observation, les échos de la maladie.

Les maladies ne sont pas cataloguées par les Sino-Annamites ; leurs noms et classifications se résument en somme à peu de chose, le *ventre* constituant la portion centrale et générale de l'individu humain Un Annamite malade des poumons ou du cœur dira qu'il a *mal au ventre*, aussi bien que s'il souffre des reins ou de la vessie. Le ventre est, d'ailleurs, le pivot de l'organisme, au centre duquel les Orientaux ont placé tous les sentiments. Ils disent d'un ingrat qu'il a le *ventre mauvais*. Quand ils réfléchissent, ils *pensent dans leur ventre*.

Les Annamites, et non seulement les classes populaires, mais les lettrés, nourrissent un mépris commun pour nos drogues pharmaceutiques. « Les Français, disent-ils, habitués, eux, à user de médecines européennes, peuvent se trouver bien de leur emploi ; mais un Annamite, habitué également aux remèdes du pays, irait à une mort certaine, s'il voulait se mettre indistinctement à l'usage des deux théories. »

L'hôpital est considéré par les indigènes comme un lieu de désespérance, où vont mourir infailliblement tous ceux qui en franchissent le seuil.

L'indigène, toujours un peu avare, devient d'une prodigalité extraordinaire quand il s'agit de sa santé ; il n'est pas de célèbre médecin sur toute l'étendue du territoire qui coûte trop cher pour être mandé près de lui ; mais la confiance disparaît bien vite dans ces âmes d'enfants naïfs, et médecin et drogues sont envoyés à tous les diables si, au bout de quarante-huit heures, le mal n'a pas diminué.

Parmi les remèdes les mieux cotés dans le haut monde médical d'Extrême-Orient, il faut placer la corne de cerf, provenant d'un animal jeune, dont l'âge ne doit pas passer cinq ans. Voici la formule telle qu'elle est prescrite dans les livres de médecine chinoise :

« Prenez une corne molle d'un jeune cerf de quatre ans, coupez-la en rondelles très minces et laissez-la macérer pendant trois jours dans trois ou quatre litres d'alcool de riz de première qualité. » Au bout de ce laps de temps, le liquide prend une teinte brunâtre ; on le filtre à volonté pour le clarifier. On l'aromatise ensuite avec des plantes odoriférantes et on obtient ainsi un remède de premier ordre contre l'anémie, les maladies de langueur, la fièvre des marais.

La bile humaine possède aussi de grandes vertus curatives aux yeux des Asiatiques et surtout des Cambodgiens. Pour qu'elle présente quelque valeur, il faut qu'elle ait été recueillie sur un individu vivant, respirant encore ! Elle est considérée comme extrêmement efficace dans les maladies de la vieillesse, l'impuissance sénile, la cachexie syphilitique, la dysenterie.

On emploie encore la corne de rhinocéros, la brique rouge pilée, les vertèbres de singe, les moustaches de tigre, etc., etc.

L'ACCOUCHEMENT CHEZ LES ANNAMITES.

« Quand vient le moment de l'accouchement, la femme se retire dans une maison préparée à cet effet ; elle est soumise à un régime constitué par des aliments salés, non aqueux ; sous son lit, on entretient un feu continuel. Pendant les douleurs, on invoque les douze déesses de l'accouchement, les trois fondateurs des religions de l'empire, et un génie qui a la police générale de la terre et du ciel.

Aussitôt après l'accouchement, la mère, couchée sur le ventre, est foulée aux pieds par la *ba-mu*, ou sage-femme; un peu après, on lui fait subir des fumigations et on lui bassine le ventre. Elle habite cet appartement séparé pendant treize jours, après lesquels on brûle les effets qui lui ont servi. Naturellement, les familles pauvres ont moins de soins et de scrupules. » BAURAC.

Pendant l'accouchement, la *ba-mu* ou les *ba-mus* présentes se livrent à des manœuvres externes sur le ventre, compriment, refoulent le fœtus, et sans s'en douter, changent fréquemment sa position ; la nature bienfaisante supplée heureusement à leur insuffisance professionnelle.

Il n'est pas à dire que le médecin européen ne soit jamais appelé près d'une parturiente en danger et abandonnée par la *ba-mu* à bout de sa science : récemment, un collègue et moi avons été priés d'aller voir une femme annamite au troisième jour du travail ; il ne fut pas possible de faire tourner la tête et de l'extraire au forceps ; nous fûmes obligés de faire une application du basiotribe de Tarnier ; l'enfant fut expulsé et la femme guérit. Dans un cas semblable, le père se prosternait à terre, en appelant l'enfant et le priant de naître.

L'insuffisance des *ba-mus* apparaît aussi dans les suites de l'accouchement ; je ne parle pas seulement des soins antiseptiques, qui sont absolument inconnus, mais de la section du cordon ombilical, qui est faite avec un *tep*, ou morceau de verre, recueilli sur la terre ; plus tard, quand le cordon tombe, il est conservé avec soin. Il sert à composer un remède contre la fièvre qui atteindrait l'enfant dans ses premières années.

La section opérée avec un instrument aussi malpropre est désastreuse pour les nouveau-nés, et c'est la grande mortalité par suite de tétanos, quelques jours après la naissance, qui vient d'attirer l'attention de l'Administration française et de provoquer la création d'une section d'accoucbement à l'Ecole de médecine indigène.

Je signale, par curiosité, quelques coutumes extra-médicales consécutives à l'accouchement.

Après la naissance, il est d'usage de fixer devant la maison de l'accouchée un morceau de charbon de bois allumé, afin, suivant la tradition, d'interdire l'entrée aux femmes qui ont eu des couches plus ou moins difficiles, suivies d'hémorragies ; ou bien, à celles qui n'ont pas d'enfants ou se sont crues atteintes de grossesses nerveuses.

Le charbon allumé est tantôt dirigé vers l'intérieur ou l'extérieur : dans le premier cas, il indique que le nouveau-né est un garçon qui doit rester à la maison paternelle ; dans le second cas, il annonce que c'est une fille, destinée à entrer plus tard dans une famille étrangère.

Des sacrifices sont faits aux déesses de l'accouchement, et l'on en profite pour donner à la *ba-mu* son salaire, qui consiste en riz, poisson, volaille, et quelquefois en une légère somme d'argent.

Je passe sous silence les pratiques bizarres qui ont pour effet supposé de doter l'enfant d'intelligence, de beauté physique, de rendre sa parole éloquente, etc.

Des incantations sont adressées aux mauvais génies pour les écarter de la couche du nouveau-né, lui épargner les maladies ; on leur promet des sacrifices, on représente leurs images sur des toiles, et l'on met l'enfant sous la protection des bons génies.

L'allaitement est continué pendant deux ans au moins, alternant avec le régime des parents, qui consiste en poisson et riz ; la diarrhée infantile n'est pas plus fréquente qu'ailleurs.

Dr A. HAGEN,
Médecin-major de 1re classe des troupes coloniales.

LA MÈRE ET LE NOURRISSON ANNAMITES.

Il n'y a pas de plus tendre mère que la congaïe. Jamais, comme les Chinoises, elles ne jettent leurs enfants aux cochons, et quand les très pauvres consentent à les vendre à une voisine fortunée, c'est parce qu'elles voudraient pour leur descendance une existence meilleure.

La mère annamite nourrit toujours son enfant elle-même, et souvent durant des années. Quand il est petit, on le porte à cheval, dans l'ensellure de la hanche, d'où il atteint le sein de sa mère ; quand il est plus grand, la mère l'assoit par terre, devant elle, accroupie, et il tire sur la mamelle comme un jeune animal.

Et quelle touchante image que celle d'une mère embrassant son petit ! Elle ne l'embrasse pas comme chez nous — le baiser est inconnu en pays d'Annam — mais elle le serre contre elle, applique son nez contre sa peau, et, narines écarquillées, paupières closes, elle le renifle, elle le respire longtemps, longtemps, comme la plus enivrante des fleurs.

MYRIAM HARRY.

LES AUTO-MUTILATIONS CHEZ LES ANNAMITES.

J'ai pu, depuis une dizaine d'années, écrit le docteur MONTEL, observer une cinquantaine de cas de mutilations volontaires chez les Annamites. Peu graves et médiocrement intéressantes comme lésions, ces mutilations ont, cependant, un intérêt au point de vue médico-légal. Elles éclairent d'un jour singulier un coin de psychologie annamite, si souvent impénétrable pour nous ; à ce seul point de vue, elles mériteraient d'être retenues et étudiées.

Il s'agit de l'amputation brutale, par instrument tranchant, de tout ou partie de la phalangette de l'index gauche. Celui qui pratique sur lui-même cette opération, la fait sous le coup d'une violente colère et l'accompagne d'un serment (*Thé*), s'adressant à la personne, objet de cette colère ; ce ser-

ment conditionne et nécessite cette effusion de sang qui lui donne un caractère solennel.

Le serment proféré *ab irato* correspond souvent à une espèce de malédiction dirigée contre quelqu'un : « Tant que ce doigt ne repoussera pas, la perte de ce que vient de faire éprouver au patient telle ou telle personne (les noms sont prononcés) ne pourra être oubliée ». Le serment peut quelquefois être plus simple ; par exemple : « Que je meure si je ne dis pas la vérité ! »

Des malades qui viennent nous demander nos soins, en nous montrant un index nettement coupé, se gardent bien de nous avouer la cause réelle de la lésion. Ils semblent avoir une espèce de honte à faire cet aveu.

Ils accusent toujours une maladresse accidentelle, soit dans l'action de couper du bois, soit dans toute autre occupation, ménagère ou industrielle, nécessitant l'emploi d un instrument tranchant.

Le mutilé a procédé de la façon suivante : en proférant son serment, il a appliqué son index à plat sur un corps dur, table la plupart du temps et, d'un seul coup de sa main droite armée, il a sectionné la phalangette. La section siège, en général, à la hauteur de la lunule de l'ongle, elle intéresse quelquefois l'articulation phalangino-phalangénienne La lésion est nette : tous les tissus sont sectionnés depuis la peau jusqu'à l'os. Elle cicatrise en général rapidement ; il faut quelquefois faire une résection osseuse à la gouge, pour confectionner un petit lambeau.

La mutilation souligne l'importance du serment : on sait, en effet, que le confucianisme réprouve toute atteinte portée à l'intégrité du corps humain, et qu'il considère comme une faute grave contre les ancêtres de ne pas conserver intact ce corps qu'ils nous ont donné tel. Il s'agit donc, au point de vue annamite et psychologiquement, d'un acte important. L'effusion de sang le rend encore plus solennel. Le sang a, en effet, dans la sorcellerie annamite, un grand pouvoir surnaturel : il représente et contient le *Tinh*, principe de vie. Les serments des prévenus dans les pagodes, les serments de fidélité dans les sociétés secrètes s'accompagnent toujours d'une effusion de sang.

Quels sont les mobiles de cet acte ? Ils nous apparaissent souvent futiles, et nous sommes tentés de sourire quand on nous les expose. Le plus compréhensible pour nous est celui-ci : un homme est accusé par un maître, un patron, un chef, un parent, un ami, d'un fait délictueux grave dont il est innocent Furieux d'être injustement accusé, il se mutile en criant son innocence. Plus habituellement, il s'agit de discussions banales entre mari et femme, entre gendre et belle-mère ; l alcool de riz, absorbé à dose un peu trop forte, sert de stimulant à la colère et exalte un individu qui, tout à l heure dégrisé, sera rempli de confusion en regardant le doigt mutilé d'où s'échappent à intervalles réguliers deux jets minuscules de sang vermeil.

Ces mutilations sont l'apanage presque exclusif du sexe fort. Nous n'avons observé que trois cas chez des femmes.

Nous avons souvent entendu parler, par des Annamites dignes de foi, de mutilations totales ou partielles portant sur les organes génitaux et attribuables à l'exaltation religieuse. Nous n'avons jamais eu l'occasion d'en observer

L'Anthropométrie en Annam.

Les Annamites pratiquent l'anthropométrie. Non pas, il est vrai, avec la précision des méthodes du savant Bertillon, mais on en trouve néanmoins le principe dans l'identification qu'ils font des individus.

Ainsi, dans certaines localités, pour prouver l'identité d'un indigène qui revient après une longue absence, on pratique une mensuration qui consiste à placer entre le médius et l'annulaire de la main gauche une mince baguette en bambou, sur laquelle on reporte, par des entailles, les longueurs de la dernière phalange, celle qui porte l'ongle.

La photothérapie de la variole, connue des Annamites.

Depuis les recherches de Finsen sur la photothérapie (1893), les médecins européens connaissent l'action bienfaisante de la lumière rouge sur l'évolution des éruptions de la variole. Les Chinois, qui connaissent et étudient la variole depuis 3.000 ans environ, ont remarqué aussi l'action de la lumière rouge sur ces éruptions ; ils emploient depuis longtemps un procédé photothérapique assez original, que nous avons cité au passage dans notre travail sur la médecine des Chinois et des Annamites (1), et sur lequel nous croyons bon d'insister.

Dès que l'éruption variolique apparaît, le médecin chinois fait faire autour du lit et sur le corps du malade des pulvérisations avec de l'eau-de-vie de riz, dans laquelle il a fait chauffer des graines de persil ou de coriandre ; de plus, il prescrit de faire des fumigations avec des racines d'*atractylis lancea* et de nard indien, des fleurs d'origan, des feuilles d'armoise, des graines de persil, de l'encens et de la myrrhe. Il fait prendre à son malade diverses potions, suivant les cas, et commence à appliquer le procédé photothérapique dont nous parlons. Il met pendant quelques instants dans l'eau bouillante 40 grammes de pigamon rouge (*thalictrum rubellum* ; en chinois, *chên gma*), puis retire ce médicament et le rejette. Il plonge ensuite dans l'infusion de pigamon une poignée de coton imprégné d'une teinture végétale rouge : de la carthamine (*yen tche*), extraite du *carthamus tinctorius* (hôung hoâ) ; il l'exprime et s'en sert pour lotionner et teindre en rouge les points où apparaissent les premières éruptions.

Ce traitement est très connu en Chine et en Indo-Chine ; il est préconisé jusque dans de petits manuels qui contiennent des préceptes de médecine populaire, mis en vers pour être plus facilement appris et retenus.

Les Annamites complètent quelquefois ce traitement en entourant le lit du malade de rideaux rouges.

Dans un pays où les maisons sont le plus souvent dépourvues de vitres et où la lumière blanche peut pénétrer par les mille et une fissures des murs et des portes, on ne pouvait, semble-il, trouver un meilleur procédé de photothérapie de la variole.

Dans nombre de cas où il est difficile de réaliser la chambre rouge de Finsen, les médecins européens auraient peut-être avantage à adopter le procédé chinois et à colorer les éruptions en rouge au moyen d'une teinture inoffensive.

Dr Jules Regnault.

Cérémonies pour l'ensevelissement des phtisiques et des hydropiques, en Annam.

On doit couper avec un petit couteau les ongles des mains et des pieds du mort, un peu de ses cheveux, faire un paquet du tout, l'envelopper de

(1) Dr Jules Regnault, *Médecine et pharmacie chez les Chinois et chez les Annamites*, p. 62. Challamel, éditeur ; Paris, 1902.

papier et le lui mettre dans la bouche. Le bonze trace alors une amulette et dit : « Le démon de la phtisie doit s'éloigner au plus vite et délivrer le monde de sa présence. »

Au moment de l'enterrement, on détruit tous les objets qui ont appartenu au malade ; puis on fabrique, en bois de pin, un petit cercueil dans lequel on met un paquet de douze lingots de papier d'argent, une feuille de bananier que l'on a découpée en figure d'homme à qui l'on coupe la tête. On brûle sous ce cercueil du bois de cinq couleurs, on trace dessus des signes en formes de paraphe et des *tôc*, ct on enterre le tout avec le mort.

On place ensuite le cercueil hors des rayons de la lune, et on trace aux quatre angles la figure des neuf dragons.

Au moment de l'inhumation, on dessine une amulette sur un papier que l'on brûle, en disant : » Ce *bùa* va suivre l'âme et lui servir de bouclier contre les diables. »

Comment les Annamites traitent les noyés.

Etant médecin de Baclieu (Cochinchine), nous fûmes appelé à soigner une fillette qui venait d'être retirée de l'eau. Le temps de submersion avait duré environ une demi-heure. Une semblable période s'était écoulée jusqu'au moment où nous arrivâmes sur le lieu où l'enfant avait été déposée.

Nous la vîmes la tête en bas, le ventre et la poitrine reposant sur la convexité d'une jarre en grès, dont l'intérieur abritait une torche en pleine combustion, dégageant au voisinage une fumée fortement aromatique. Les narines étaient obstruées par un caillot sanguin rouge vermeil, provenant d'un canard fraîchement égorgé.

Nous fîmes transporter l'enfant chez ses parents, dont la maison était voisine du lieu de la noyade. Les tractions rythmées de la langue, exercées par nous pendant une heure, puis par nos infirmiers pendant trois heures, furent absolument vaines.

L'oncle de la noyée, un instituteur de l'école provinciale, sachant fort bien le francais, à qui nous demandions des explications sur ce mode de traitement si irrationnel de la submersion, nous exposa que le principe de l'eau (*am*) ayant violemment exercé son action, il fallait ranimer, rappeler le principe du feu (*duong*) disparu, en maintenant la chaleur du ventre et insufflant du sang chaud dans les narines. Trois médecins annamites, que nous fîmes appeler dans la suite, nous confirmèrent l'exactitude de ce mode de traitement et attribuèrent ses insuccès à l'extinction totale du principe du feu.

Dr H. Boucher,
Médecin aide-major de 1re classe des troupes coloniales.

Echos de Partout

Les Annamites, inventeurs de la métallothérapie et des peptonates de mercure. — Ce n'est qu'en 1537 que Pierre de Bayle donne droit de cité au mercure, avec la formule des fameuses pilules envoyées à François Ier par Barberousse. Comparons cette date à celle où Hoang-Ty, 2.637 ans avant J.-C., décrit la vérole et le chancre initial, et préconise la thérapeutique mercurielle.

Les Annamites employaient le mercure sous diverses formes : pilules, fumigations... Dans les formes graves, ils lui associaient l'oxyde d'arsenic ou le sulfate de cuivre, et dans les formes cérébrales, le zinc métallique. N'est-il pas curieux de retrouver cette métallothérapie complexe de la syphilis 2.637 ans avant J.-C. ?

La syphilis, chez les riches Annamites, jouissait d'un traitement de faveur. On faisait ingérer à une poule des boulettes de riz renfermant de l'oxyde de mercure et du mercure métallique. Après quelque temps de ce régime, l'animal est sacrifié ; des abatis, on fait un bouillon qui sert d'entrée ; le repas continue par la chair, et, comme dessert, les os, les entrailles et les plumes, placés sur des charbons ardents, sont brûlés, et le malade respire ces vapeurs.

Le docteur Le Marc Hadour, à qui nous devons ces renseignements intéressants sur la médecine annamite, fait judicieusement remarquer que cette dernière méthode, où le mercure est assimilé sous forme de peptonate, n'est pas éloignée de celle de Roussin, qui faisait ingérer de l'iode et du brome à des poules, pour avoir des œufs médicamenteux.

(*Les Sources*, publication trimestrielle.)

Un cas extraordinaire de fécondité. — Le journal anglais *Daily Express* annonce qu'une femme de Tampico (Mexique) vient de mettre au monde *huit* enfants. L'Association de médecine de Mexico, aussitôt informée, doit publier un rapport sur ce cas de fécondité extraordinaire. Rappelons, à ce propos, que le *Courrier médical* publia, en 1904, un cas de grossesse sextuple, avec les photographies des six jumeaux. Il n'existait alors dans la littérature médicale que six cas analogues.

(*Le Courrier médical*, 5 mars 1922).

Est-ce le record ? — Le Dr Woodman affirmait dernièrement que, dans une heure et quart, il avait, à Hong-kong, vacciné 308 patients. C'est un peu plus que du quatre à la minute.

(*Impartial*, de Saïgon, 4 mars 1922.)

La Médecine des Praticiens

Affaiblissement organique et « *Neurosine PRUNIER* »

La *Neurosine* Prunier est un phospho-glycérate de chaux chimiquement pur, toujours identique à lui-même, entièrement assimilable. La faveur dont elle jouit auprès du corps médical, atteste sa grande efficacité dans toutes les affections qui résultent d'un affaiblissement de l'appareil nerveux : asthénie sous toutes ses formes, et quelle qu'en soit la cause ; infections, intoxications endogènes, maladies chroniques, diathèses diverses, lésions nerveuses.

Les grandes chaleurs, qui ralentissent la nutrition générale et entravent le métabolisme de l'économie, sont une cause importante de dépression du système cérébro-spinal. Elles amènent, en conséquence, une diminution de la force nerveuse, de la vivacité intellectuelle, de l'énergie musculaire, du tonus du cœur et des vaisseaux.

C'est l'acide phospho-glycérique qui est le restaurateur par excellence du tissu nerveux. Or, on sait que cet acide, par sa combinaison avec une base, donne naissance à trois phospho-glycérates, de valeur thérapeutique fort inégale.

Le glycéro-phosphate de chaux, spécialisé sous le nom de *Neurosine* Prunier, est le plus soluble, le plus diffusible, le plus assimilable, par conséquent le plus actif.

Dans l'intérêt de son client, qui est aussi le sien propre, le médecin prescrira donc la *Neurosine* Prunier, pour combattre tous les troubles de la déchéance nerveuse, pour relever le tonus de l'économie, pour rétablir dans son intégrité le processus de la nutrition générale. Il est assuré d avoir dans la *Neurosine* Prunier un médicament qui ne trompera jamais son attente, d'une efficacité certaine, qui lui procurera plus ou moins rapidement la guérison de son malade.

La santé par les sports.

L'*Éducation physique* est la seule revue d'éducation physique, scientifique et critique, paraissant en France ; le meilleur guide de la santé à tous les âges, pour l'homme, pour la femme et pour l'enfant.

Le prix de l'abonnement est réduit à 10 francs par an pour les médecins, au lieu de 15 francs.

Envoi d'un spécimen gratuit sur demande.

The right man...

M. Paul Richer, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, est nommé inspecteur général de l'enseignement du dessin (enseignement scolaire), pour la durée des années scolaires 1921-1922 et 1922-1923. (*Journ. off.*, 30 mars.) On peut dire cette fois : *the right man in the right place.*

Échos de la « Chronique »

De la médecine au théâtre.

« Un chansonnier qui a mal tourné » : ainsi se qualifie modestement M. Pierre-Louis Rehm, dont la dernière pièce, empruntée au célèbre roman de Claude Farrère, *la Maison des hommes vivants*, a eu un grand et légitime succès.

A quelqu'un qui l'interrogeait sur ses débuts, notre « évadé » a fait la confession suivante, que nous nous plaisons à enregistrer :

J'ai toujours eu deux passions : la littérature et la médecine. Ces goûts ne sont différents qu'en apparence. En fait, ils se complètent. L'un comme l'autre exigent l'observation précise, la déduction et l'art de formuler. Je croyais être un auteur gai. Je fus jadis « le bon camarade Bressac dans ses œuvres ». Le matin, j'allais à l'hôpital ; l'après-midi, à la Faculté ; à cinq heures, passage de l'Industrie ; et le soir, dans quelque cabaret montmartrois. Je répétais à *la Pie qui chante*, quand j'ai passé ma thèse. Comme l'a dit Fallot, je suis un « chansonnier qui a mal tourné ».

Pendant mon internat, à Versailles, je jouais pour le « Théâtre à la caserne ». J'ai même été *Cocardasse*, dans une tournée du Vast où M. C. Choisy était mon directeur... déjà ! Je doute qu'il s'en souvienne. Certain Mardi-Gras, à Charleville, je lapidai « ce bon monsieur de Peyrolles », et le lendemain j'allai remplacer un médecin de campagne malade.

Puis j'ai voulu emmagasiner des souvenirs. J'ai voyagé Je suis même resté deux ans au Mexique, comme chirurgien-chef de la Compagnie des mines de cuivre du Boléo.

Je suis revenu en France pour la guerre...

Entre temps et dans les rares loisirs qu'il pouvait trouver, M. Rehm écrivait des romans et des pièces ; il s'est définitivement évadé de notre art, il n'a pas lieu de le regretter.

Un médecin, devenu roi.

Il fut beaucoup parlé, il y a quelque temps, de l'ex-Empereur du Sahara, dont la veuve a défrayé pendant plusieurs jours les gazettes.

On a évoqué, à ce propos, le souvenir de ce joyeux avoué de Périgueux, devenu, par la grâce de Dieu et des cannibales, *Orélie-Antoine Ier* ; mais avant ce bon M. de Tonneins, il y eut un médecin, un certain Dr La Gironnière, excellent Breton du Morbihan, qui fut roi d'une des grandes îles Salomon, dans l'Océan Pacifique. A la suite d'un assez long règne, il se lassa des grandeurs et voulut revoir la Colonne ; ce fut alors qu'il revint en France.

« C'était, écrit un de ses contemporains, un homme doux, modeste et philosophe, malgré l'éclat de sa nouvelle fortune. Mais, après un an ou deux de civilisation et de Chaussée-d'Antin, il se laissa reprendre à la nostalgie des forêts de bois de sandal, émaillées de serpents à sonnettes, de caïmans, de panthères et de bufles. Il retourna donc dans son île, faire une restauration qui a parfaitement réussi, et que les bons sauvages, plus commodes que ne l'est

notre patrie commune, ont accueilli avec des transports de joie et de terribles serments d'inébranlable fidélité. »

Un médecin devenu roi, il n'y en a pas à la douzaine !

L'opinion du professeur Pinard sur le tango.

M. José Germain, ayant eu l'idée de demander au professeur Pinard ce qu'il pensait des tangos, fox-trots et shimmys, danses encore à la mode, a reçu du maître la réponse suivante, que les mamans de nos jeunes écervelées feront sagement de méditer :

Vous me faites l'honneur de me demander mon opinion, concernant l'influence que peuvent avoir les danses « exotiques dites modernes » sur la Famille. Afin de vous éviter tout dérangement, je réponds à votre désir, et pour les lecteurs de la *Revue Mondiale*, par les quelques mots suivants :

Je considère comme fâcheuse l'importation de ces danses dites modernes. Chez nombre de jeunes filles, elles produisent une excitation déplorable. Autant les antiques et gracieuses danses françaises étaient salutaires à tous les points de vue, et particulièrement en préparant et facilitant les mariages, autant ces danses nouvelles sont nuisibles. En effet, elles sont préjudiciables à la perpétuité de l'espèce, et elles amènent par leur excès l'altération de la santé de l'Individu.

Veuillez, etc.

Signé : Pinard.

Une table historique.

A propos de Robespierre, dont il est question ci-après, découpons ces lignes qui se rapportent à un meuble historique, dans un journal qui naguère les reproduisit : il s'agit de la table sur laquelle fut étendu le dictateur avant d'être transporté à l'abbaye de Monte-à-Regret, comme on désignait alors la guillotine.

Arrêtons-nous devant cette table de bois de citronnier, longue et large, une table de Boule, à ornements de bronze, avec des fleurs de lis çà et là, et des faisceaux consulaires et des bonnets phrygiens (en forme de bonnet de coton, ce qui est la forme authentique du bonnet rouge de 1793). Ces faisceaux et ces bonnets ont été ajoutés aux ornements primitifs. Eh bien, sur cette table longue, élégante, Robespierre, la mâchoire fracassée, a été étendu. On n'a pas longtemps à regarder la basane qui recouvre la table, pour y retrouver la large tache du sang qui coulait du visage meurtri de Maximilien. Cette table-bureau a appartenu à Louis XVI ; elle a servi au Comité de Salut public, elle a vu l'agonie de Robespierre. Les peintres qui ont voulu représenter cette scène ont toujours étendu le mourant sur une méchante table de bois. Voici le meuble véritable. C'est là-dessus que Robespierre entendit des gens lui dire : « Qu'est-ce que tu veux ? une plume ?... Est-ce pour écrire à ton Etre suprême ? »

Ainsi le drame se touche du doigt. Cette tache noire, c'est du sang. On a recouvert depuis quelques années cette table d'une enveloppe de verre. Le cuir ainsi caché ne risque plus aucune atteinte.

Informations de la « Chronique »

Une partie d'échecs de Robespierre.

Les joueurs d'échecs ont fait beaucoup parler d'eux, ces dernières semaines, à l'occasion d'un match qui a révolutionné le microcosme dont le centre est, on le sait, au café de la Régence, resté célèbre, depuis que des amateurs fameux du noble jeu y firent des parties restées mémorables.

Une de ces parties a laissé un souvenir dont l'évocation, même à distance, fait quelque peu frissonner.

Il y a quelques années, on aurait découvert des notes laissées par un Anglais de passage à Paris, où se trouve relatée l'histoire qu'on va lire ; elle est peut-être apocryphe, elle ne pèche pas, en tout cas, contre la vraisemblance. L'insulaire prétendait tenir l'anecdote d'un des plus vieux garçons de l'établissement.

C'était au plus fort du temps de la guillotine, conta le garçon ; il ne venait presque plus personne ici, vu qu'on n'avait pas le cœur à jouer et que, d'ailleurs, ce n'était pas gai de voir passer, à travers les vitres, des charrettes de condamnés, dont la rue Saint-Honoré était le chemin.

M. Robespierre, que ce spectacle n'affligeait pas, à ce qu'il paraît, était un des seuls qui vinssent encore faire leur partie. Il n'était pas très fort, mais il faisait si grande peur, que même les plus habiles, quand ils jouaient avec lui, perdaient toujours.

Un soir qu'il attendait un partenaire, suivant son habitude, car on ne se pressait jamais de se mettre face à face avec lui, un tout petit jeune homme, joli comme l'Amour, entra dans le café et vint crânement prendre place à sa table.

Sans dire un mot, il poussa une première pièce ; Robespierre en fit autant et la partie fut engagée. Le petit jeune homme gagoa. Revanche demandée et accordée, le petit jeune homme gagna encore.

— Très bien ! dit le perdant, en se mordant les doigts ; mais quel était l'enjeu ?

— La tête d'un homme ; donnez-la moi bien vite, le bourreau la prendrait demain.

Il tira de sa poche une feuille de papier, sur laquelle était tout rédigé l'ordre de mettre en liberté le jeune comte de R..., enfermé à la Conciergerie. Il ne manquait plus que la signature.

Robespierre, qui avait du sang aux ongles à force de se les mordre, signa et rendit le papier.

— Mais toi, qui donc es-tu, citoyen ?

Dis donc citoyenne, car ne l'as-tu pas vu ? je suis une femme, la fiancée du jeune comte : merci et adieu !

Puisque nous faisons revivre la silhouette du redouté dictateur, citons une autre anecdote qui, aussi bien, est d'actualité... rétrospective, puisque, le 28 juillet (neuf thermidor), il y a eu 128 ans que Robespierre montait sur l'échafaud.

Rappelons, en quelques lignes, l'épisode essentiel de cette journée historique.

Un gendarme, du nom de Merda (dit plus tard *Méda*, par euphonie), explorant, le pistolet en main, au moment de l'envahissement de l'Hôtel de Ville, par les troupes de la Convention, la salle du Conseil occupée par une vaste table, surchargée de papiers en désordre, eut l'idée de soulever un pan du tapis qui recouvrait ce meuble ; il entrevit un homme accroupi et tira. L'homme, frappé à la face, poussa un grand cri et roula sur le sol. Avec l'aide de ses camarades, le gendarme attira le blessé jusqu'à lui, et reconnut, sous le sang dont ils étaient souillés, les traits de Maximilien Robespierre. C'est de la bouche de Méda lui-même, devenu chef d'escadron à l'armée d'Italie, que l'on tient le récit de cet épisode historique.

Mais ceci est connu, voici qui l'est moins.

Quand Robespierre blessé fut transporté dans la salle du Comité, on envoya chercher un médecin. C'était la nuit ; le médecin tardait à venir. Les gardes nationaux allèrent frapper à la porte d'un apothicaire, du nom de Chomel, et, au nom de la loi, lui ordonnèrent de les suivre au Comité de salut public.

Le pauvre apothicaire, réveillé en sursaut, croyant sa dernière heure arrivée, fut conduit entre deux gardes devant la table où gisait Robespierre.

La vue des terribles personnages acheva sans doute de lui brouiller les idées, car il resta coi devant le blessé.

— Eh bien ! citoyen, que dis-tu de l'état du tyran ?

— Mais, citoyens...

— Voyons, parle, fais quelque chose. La blessure est-elle mortelle ?

Le citoyen apothicaire, dont la chirurgie ne dépassait pas d'ordinaire les limites de certaine région chère aux Clistorel de l'ancien régime, se trouvait fort embarrassé, à la vue d'une blessure siégeant aux environs de la bouche. Il fallait cependant agir, les gardes nationaux paraissant décidés à le déclarer traître à la nation s'il ne médicamentait pas.

Le père Chomel prit héroïquement son parti.

— Citoyens, dit-il, je vous ferai observer que je n'ai pas ici mes instruments.

— Va les chercher.

Et toujours accompagné de ses deux gardes, Chomel alla prendre ses instruments dans sa boutique. Puis, bravement, séance tenante, Robespierre étant maintenu par deux aides, il administra au tyran un lavement lénitif, seule chirurgie qui, d'après les lois, fût permise à un apothicaire.

Chomel fils terminait d'ordinaire ainsi son histoire :

— Mon père réussit à s'éclipser à l'arrivée de deux chirurgiens, de sorte que le sort du lavement est resté inconnu, ou du moins n'a pas été noté. On ne sait si Robespierre le porta sur l'échafaud.

Vous ne voudriez point, n'est-ce pas, que nous nous portions garant de l'historiette; aussi ne la reproduisons-nous qu'en l'accompagnant de la mention plus que nécessaire : sous toutes réserves !

La lettre anonyme dans l'histoire.

Le bruit fait par la récente affaire de Tulle, — cet envoi persistant de lettres anonymes qui a mis en émoi toute une contrée, —

ne paraît pas s'éteindre de sitôt ; à peine en parle-t-on moins dans le Limousin, qu'on commence à en parler dans l'Anjou.

Il y a là, comme l'a très bien vu le Dr Lemanski, un cas de *délire collectif*, *d'entraînement grégaire*, qui mérite l'attention des psychologues : « chacun, y compris les autorités, le parquet et son juge d'instruction, ont perdu insensiblement le calme, le sang-froid et le sens de l'auto-critique... »

Et, cependant, il faut le reconnaître, il est des circonstances où l'on est bien obligé de tenir compte des indications fournies par un correspondant, voire anonyme ; nous faisons, notamment, allusion à un événement historique dont le souvenir n'est pas encore complètement aboli.

M. Thiers, alors ministre de l'intérieur, recevait un jour une lettre sans signature, dans laquelle on lui offrait de lui faire entendre des révélations décisives sur les menées de la duchesse de Berry, et sur ses diverses retraites cachées dans le pays vendéen. Seulement, le correspondant anonyme mettait à ses révélations cette condition essentielle, que M. Thiers viendrait seul, absolument seul, au rendez-vous.

A cette époque-là, déjà, ce personnage avait pris trop de part aux luttes des partis, pour n'avoir pas à redouter quelque violence, quelque vengeance peut-être. Cependant, il y avait un intérêt si grand à s'emparer de la duchesse de Berry, qu'il se décida à aller au rendez-vous, fixé pour dix heures du soir, et dans l'allée des Veuves (Champs Elysées).

Il pleuvait à torrents ce soir-là. M. Thiers descendit de voiture non loin de l'allée et, à la faible lueur d'une lanterne, il vit bientôt s'approcher de lui un homme enveloppé d'un manteau.

– Qui êtes-vous ? demanda M. Thiers à cet individu, qui s'avançait en saluant.

— Je suis, répondit l'inconnu, celui qui vous a écrit ce matin.

— Fort bien, reprit le ministre ; mais vous avez choisi, monsieur, un fort vilain endroit, qui est plus désagréable encore par ce méchant temps.

– Je serai bref, fit l'homme au manteau.

— Soit, je vous écoute.

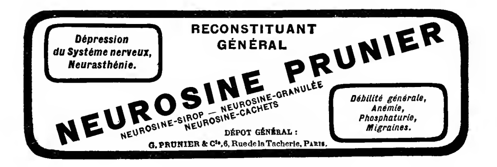
Et là, dans cette allée, alors sinistre à pareille heure, par une pluie battante, l'homme se mit à parler à voix basse, rarement interrompu par son interlocuteur.

Cet entretien dura près d'un quart d'heure. Il se termina par ce mot de M. Thiers : C'est convenu ; vous avez ma parole.

Sur quoi, l'homme d'Etat regagna sa voiture, tandis que le mystérieux personnage s'éloignait du côté opposé et disparaissait dans l'ombre.

Ceci se passait le 26 octobre. Le 9 novembre, la duchesse de Berry était arrêtée et l'insurrection condamnée.

L'homme de l'allée des Veuves, c'était Simon Deutz, le nouveau Judas.



Dépression
du Système nerveux,
Neurasthénie.
RECONSTITUANT
GÉNÉRAL
NEUROSINE PRUNIER
NEUROSINE-SIROP — NEUROSINE-GRANULÉE
NEUROSINE-CACHETS
DÉPOT GÉNÉRAL :
G. PRUNIER & Cie, 6, Rue de la Tacherie, PARIS.
Débilité générale,
Anémie,
Phosphaturie,
Migraines.

Correspondance médico-littéraire

Questions

Quel est le costume universitaire du docteur en médecine ? — Il serait intéressant, je crois, de recueillir les réponses des confrères.

Le baccalauréat et la licence en médecine étant abolis depuis plus de cent ans, et les doctorats multiples que subissent les élèves-docteurs les ayant remplacés, je désirerais savoir s'il y a parité, au point de vue universitaire, entre les différents doctorats (lettres, sciences, droit, etc.), et si notre diplôme nous confère l'épitoge, avec les trois rangs d'hermine classiques. Dans ce cas, — je parle du doctorat d'Etat, bien entendu, et non pas du doctorat d'Université, — le costume du docteur se rapprocherait vraisemblablement de celui des agrégés de médecine aux examens de Faculté. (L'agrégation de médecine, en effet, constitue un titre, et non pas un grade.)

D[r] Sécheret (*Paris*).

A quel mal a succombé M[me] de La Fayette ? — Fidèle lecteur de la *Chronique médicale*, je me permets de demander aux savants collaborateurs de votre intéressant périodique, quelques explications au sujet de la mort de M[me] de La Fayette.

M[me] de Sévigné, au lendemain de la mort de sa grande amie, fait les déclarations suivantes :

> Elle avait un rein tout consommé et une pierre dedans, et l'autre pullulant (*sic*). Elle avait deux polypes dans le cœur, et la pointe du cœur flétrie. Elle avait les boyaux durs et pleins de vents, comme un ballon, et une colique dont elle se plaignait toujours.

D'après ces indications, serait-il possible d'établir d'une manière précise la maladie à laquelle M[me] de La Fayette a succombé ?

D'autre part, les annales médicales ont-elles conservé le diagnostic du D[r] du Bois, médecin de M[me] de La Fayette ?

A. Baillot, professeur au collège de *Chinon* (Indre-et-Loire).

Un traitement ignoré de la névralgie faciale. — Je lis, dans une brochure anglaise, qu'un médecin nommé Fozembas aurait guéri le roi Louis-Philippe d'une névralgie faciale, au moyen d'un appareil ou d'une méthode spéciale. Faut-il ajouter foi à cette histoire, et si elle est vraie, peut-on nous dire quelle fut la méthode employée pour la cure royale ? D[r] Rosenblith (*Paris*).

Pierre du Moulin. — Quelque lecteur ou collaborateur de la *Chronique* pourrait-il me fournir des renseignements sur ce personnage, auteur d'*Eléments de la Logique*, livre édité à Rouen chez Jean et David Berthelin, rue aux Juifs, en 1661 ? Je serais heureux de posséder quelques détails sur lui.

R. de Langenhagen, 14, rue Lesueur (Paris, XVI[e]).

Réponses

Comment sont morts le père et la sœur de G. Flaubert ? (XXIX, 53). — J'ai trouvé, dans les *Souvenirs littéraires* de Maxime du Camp, une réponse précise à l'une des questions posées dans la *Chronique médicale* du 1er février : « Les dangers du sulfate de quinine. — La sœur de G. Flaubert. »

1° *Ne s'agit-il pas, en l'espèce, du père et de la sœur de G. Flaubert ?*

... Au mois de janvier 1846, dit Du Camp, le père Flaubert fut atteint d'un abcès profond à la cuisse. Son fils Achille l'opéra. Il y eut résorption purulente. La mort fut très rapide. Ce fut un deuil général, et le jour où le vieux chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen fut porté au cimetière « monumental », la ville chôma comme pour une calamité publique. Pendant que le père Flaubert quittait sa demeure pour toujours, un petit enfant y entrait : la sœur de Gustave venait de donner naissance à une fille; les vagissements du nouveau-né se mêlèrent aux lamentations. La mort était dans la maison, et elle ne devait en sortir qu'après avoir enlevé une victime de choix...

. . Un soir, vers onze heures, je vis entrer un vieil oncle de Gustave, M. Parrain, qui me remit une lettre de Mme Flaubert, par laquelle on me chargeait de faire partir immédiatement Raspail pour Rouen, parce que Caroline allait mourir et que lui seul peut-être saurait la sauver. Je n'en pouvais croire mes yeux : Raspail dans la maison du père Flaubert, dans le temple même de la médecine scientifique ! C'était mettre le diable dans un bénitier. Je n'avais pas à réfléchir, et je partis, en compagnie du père Parrain, à la recherche de Raspail, dont j'ignorais la demeure. J'interrogeai un pharmacien qui n'avait pas encore fermé boutique : rue des Francs-Bourgeois. Je sautai dans un fiacre, au cocher duquel je promis bon pourboire ; arrivés rue des Francs Bourgeois-Saint-Michel, on me déclare que Raspail y est inconnu ; je me fais conduire rue des Francs-Bourgeois, au Marais ; le portier m'apprend que Raspail ne possède dans la maison qu'un dispensaire où il donne des consultations et qu'il habite à Montrouge, mais qu'il n'ouvre jamais sa porte après huit heures du soir. Le père Parrain était consterné et se lamentait d'autant plus qu'étant parti de Rouen avant d'avoir dîné, il mourait de faim.

... Marchant à travers les arbres, je parvins à un petit pavillon à deux étages, précédé d'un perron à trois marches, aboutissant à une porte vitrée. Je carillonnai sans modération Au bout de quelques minutes, derrière les fenêtres du premier étage, je vis apparaître une lumière sur laquelle se détachait la rosette d'un madras semblable à des oreilles de lièvre; deux autres oreilles rejoignirent les premières et s'agitèrent avec inquiétude. Une croisée s'ouvrit, par où une femme me demanda ce que je voulais. Après ma réponse, la fenêtre du perron s'éclaira et j'entendis que l'on tirait des verrous. Mon chapeau d'une main, ma lettre de l'autre, j'escaladai les trois degrés d'un bond, et je fus reçu par un fusil à deux coups, que Raspail m'appuyait sur la poitrine, en criant : « Halte-là ! » Je ne pus m'empêcher de rire et je lui dis : « Lisez d'abord ! » Il me tint en joue, pendant que la femme, — bonne, gouvernante ou cuisinière, — lui lisait la lettre de Mme Flaubert. Lorsqu'il l'eut entendue, il désarma son fusil, me prit dans ses bras et me dit : « Ah ! mon brave garçon, que vous êtes imprudent! vous l'avez échappé belle ; je vous avais pris pour un exempt ! »

Il me promit d'être à la gare de l'Ouest au départ du premier train du matin. Il y était. Deux jours après, j'allai le voir à son dispensaire. « Cette malheureuse jeune femme est perdue, me dit-il; les médecins lui ont perforé l'estomac avec leur sulfate de quinine. J'ai connu son père, le docteur Flaubert; c'était un homme d'un grand mérite, mais trop sceptique; il n'a jamais voulu croire que Louis-Philippe cherche à me faire empoisonner. » Je ne répliquai rien, car les deux opinions me semblaient discutables; mais je me hâte de dire que j'étais chargé de lui remettre 2.000 francs pour son déplacement et qu'il me fut impossible de les lui faire accepter...

Paul Berner.

— Je lis dans la *Chronique médicale* votre article sur *la Sœur de G. Flaubert*. C'est bien de Caroline Hamard, née Flaubert, qu'il s'agit, je crois, dans le passage de Raspail que vous citez. En effet, Maxime Du Camp, dans ses *Souvenirs littéraires* (tome I, chap. IX : Les Deuils), conte comment Parrain, le vieil oncle de Gustave Flaubert, vint le trouver un soir et lui remit une lettre que Mme Flaubert le chargeait de porter à Raspail, « parce que Caroline allait mourir et que lui seul saurait la sauver. Je n'en pouvais croire mes yeux, ajoute Du Camp, Raspail dans la maison du père Flaubert, dans le temple même de la médecine scientifique ! C'était mettre le diable dans un bénitier. Je n'avais pas à réfléchir. Je partis en compagnie du père Parrain à la recherche de Raspail, dont j'ignorais la demeure ».

Après avoir erré rue des Francs-Bourgeois, Du Camp et Parrain arrivent à Montrouge, sont obligés d'escalader un mur, réveillent enfin leur homme qui, croyant avoir affaire à des voleurs, les couche en joue. « Raspail, poursuit Du Camp, promit d'être à la gare de l'Ouest au départ du premier train du matin. Il y était. Deux jours après, j'allai le voir à son dispensaire. « Cette malheu- « reuse jeune femme est perdue, me dit-il. Les médecins lui ont « perforé l'estomac avec leur sulfate de quinine. J'ai connu son « père, le docteur Flaubert : c'était un homme d'un grand mérite, « mais trop sceptique ; il n'a jamais voulu croire que Louis-Phi- « lippe cherche à me faire empoisonner ». Je ne répliquai rien, car les deux opinions me semblaient discutables ; mais je me hâte de dire que j'étais chargé de lui remettre 2.000 francs pour son déplacement et qu'il me fut impossible de les lui faire accepter. »

J'ai moi-même indiqué dans mon *Flaubert* la consultation de Raspail (p. 68). Le témoignage de Du Camp, confirmé par le passage de la *Revue complémentaire des sciences appliquées à la médecine* que vous citez, me paraît indiscutable.

René Dumesnil.

— La *Chronique médicale* du 1er février 1922 reproduit l'opinion de Raspail au sujet de deux décès qu'il attribue à « une perforation de l'estomac » par le sulfate de quinine. L'histoire de ces deux malades est clairement exposée par Maxime du Camp, ami et familier de G. Flaubert, dans ses *Souvenirs littéraires* (t. I, pp. 304 et suiv.).

La sœur de G. Flaubert est morte, en 1846, de septicémie puerpérale ; son père avait été emporté quelques jours auparavant par une pyohémie, suite d'un abcès profond de la cuisse. Ces infections n'étaient pas rares à l'époque ; leur pronostic, presque toujours fatal, explique suffisamment la mort des deux malades, sans qu'il soit nécessaire d'invoquer un empoisonnement imaginaire.

Pour les médecins d'aujourd'hui, cette histoire a quelque chose de poignant et de tragique.

Le père Flaubert, mort d'infection purulente, avait été opéré de son abcès par son fils Achille, chirurgien distingué de l'Hôtel-Dieu de Rouen. Une idée affreuse s'impose à nous tous, bénéficiaires des découvertes de Pasteur : la pyohémie n'a-t-elle pas été inoculée au père Flaubert soit par les doigts, soit par les instruments du chirurgien, qui avait sans doute des cas de ce genre dans son service d'hôpital ? On peut supposer aussi que l'infection puerpérale de la sœur a succédé aux soins qu'elle a reçus de son frère pendant son accouchement.

Quelle humiliation pour la science médicale ! Un chirurgien éminent, cause de la mort de son père et de sa sœur, et réduit à implorer une consultation d'un empirique, tel que Raspail !

Raspail, en effet, fut appelé près de la malade à Rouen ; il la jugea perdue et accusa les médecins de lui avoir perforé l'estomac avec le sulfate de quinine. Il se conduisit d'ailleurs en excellent confrère, et refusa les deux mille francs que la famille lui offrit pour son déplacement.

Dr MALJEAN.

— *Le sulfate de quinine est-il susceptible de produire des accidents ?* (relaté dans la « Chronique médicale » du 1er février).

C'est fort possible. Le sulfate de quinine est un poison très dangereux. Il est très usité comme *abortif certain*, depuis quelques années.

La mort (et l'expulsion) du fœtus apparaît, dès que la mère présente des signes d'empoisonnement, souvent mortel.

La dose de toxique est très facile à se procurer. Il suffit de quelques cachets achetés chez trois ou quatre pharmaciens des plus honorables.

Un praticien un peu répandu peut rencontrer cet avortement cinq ou six fois par an.

Mais faut-il incriminer la *quinine* ou l'*acide sulfurique* ?

E. L.

Un centenaire libidineux : Le chevalier Tape-cul (XXIX, 137). — Toujours « Tape-cul » sous le Consulat, le chevalier de la *Chronique médicale* du 1er mai, mais alors largement centenaire. Je copie LEJONCOURT, *Galerie des centenaires anciens et modernes*, Paris, 1842, p. 231 :

Le chevalier Tape-cu, mort à Paris en 1802 ou 1803, à l'âge de 117 ou 118 ans.

On nommait ainsi un vieux chevalier de Saint-Louis, que l'on a vu, sous le Consulat, se promener habituellement sur les quais Voltaire et Malaquais.

Voici l'origine du sobriquet ridicule qui lui avait été donné, la seule appellation, d'ailleurs, sous laquelle il fût connu :

Lorsqu'une personne du sexe passait près de lui, elle recevait ordinairement, du plat de la main, deux ou trois coups sur la partie opposée à l'abdomen et que les dames cherchent à faire paraître encore plus rebondie que la nature ne l'a voulu. Les femmes qui ne connaissaient pas le chevalier, révoltées, à juste titre, de cette indécente familiarité, l'apostrophaient plus ou moins vivement, malgré son grand âge ; mais à toutes il répondait imperturbablement : « Allez, allez .. Vous direz que c'est un homme de 117 ans qui s'est permis cela, et on le lui pardonnera ». (Témoins oculaires).

L. Picard.

Les pierres purgatives familiales (XXVII, 346 ; XXVIII, 56). — Voici ce que dit à ce sujet Pierre Pomet, marchand épicier et droguiste, dans son *Histoire générale des drogues*, Paris, 1694 :

Le régule d'antimoine avec le mars est de l'antimoine, du salpêtre et des pointes de clouds de maréchal, ou de petits clouds fondus ensemble... On pourra faire faire des pilules perpétuelles, ou bien les faire soy-même avec des moules de bales de mousquet, étant une chose fort facile à faire.

Les pilules servent à faire prendre à ceux qui ont les boyaux nouez ou coliques de miserere, et on les lave lorsqu'elles sont sorties du corps et peuvent servir toujours, d'où est venu leur nom.

Dr P. Albarel (*Narbonne*).

Le cœur d'Anne d'Autriche (XXIX, 143). — Je suis très heureux de satisfaire la curiosité de notre confrère militaire, le Dr Bonnette.

Le cœur d'Anne d'Autriche, après son décès, fut enfermé dans un récipient d'argent, ayant la forme de ce viscère et porté solennellement dans l'église de l'abbaye du Val-de-Grâce, sise au faubourg Saint-Jacques, et pieusement déposé dans la chapelle de Sainte-Anne, dans ladite abbaye. Du reste, voici le passage de son testament du 3 août 1665, où le fait est relaté avec tous les détails. J'en ai trouvé la preuve dans les *Mémoires de Mme de Motteville* (p. 571, collection Michaud et Poujoulat, vol. x, 2e série).

Item, ordonne que son corps soit porté dans l'église de l'abbaye de Saint-Denis, en France, et mis auprès de celui du feu roi Louis XIII, de glorieuse mémoire. Son Seigneur, après néanmoins que son cœur en aura été tiré par le côté, sans autre ouverture, ce qu'elle défend expressément ; pour être sondit cœur porté dans l'église de ladite abbaye du Val de-Grâce, sise au faubourg Saint-Jacques de la ville de Paris, et mis dans la chapelle de Sainte-Anne de l'église de ladite abbaye : voulant Sa Majesté que ses funérailles soient faites sans aucune cérémonie, et que ce à quoi la dépense en pourroit monter soit employé à faire des prières pour le

repos de son âme. Lequel testament a été ainsi fait, dicté par la très puissante princesse, aux conseillers secrétaires d'Etat... en sa chambre du château de Saint-Germain-en-Laye, l'an 1665, le troisième jour d'août, à l'heure de midi, et ladite dame reine l'a signé.

Anne, de Guénégaud, Le Tellier.

Maintenant, le Dr Bonnette pose, en second lieu, une question difficile à résoudre. D'où vient l'usage de renfermer dans une boîte métallique, ou autres, les cœurs des rois et des reines, et des personnages illustres, et enfin de les déposer ostensiblement dans les églises ? En l'absence de documents précis, la question ne peut être résolue d'une façon affirmative. Ce n'est que par la connaissance des mœurs de l'antiquité et des coutumes de chaque peuple, et en particulier des habitudes de l'Egypte et de la Chine, et par la comparaison avec les temps et les mœurs qui leur ont succédé, qu'on peut arriver à résoudre cette difficulté et ce problème. Comme dans tous les événements de l'histoire, il y a dès le principe un fatal enchaînement de faits extraordinaires, dont la liaison, et pour ainsi dire la coaptation s'éclairent d'une vive lueur, aidés de la clarté du raisonnement et de la logique. Dans tous les cas, je dirai donc mon sentiment ; c'est aussi, du reste, l'opinion de M. de Mensignac, directeur du Musée préhistorique de Bordeaux.

De toute antiquité, et à une époque difficile à préciser, le culte des reliques a été en honneur dans les temples et les églises. Les corps des martyrs et leurs ossements étaient l'objet de la vénération des fidèles dans ces mêmes églises. Eusèbe raconte qu'au temps de la persécution de Dioclétien, les païens de Nicomédie déterrèrent les restes de certains martyrs et les jetèrent à la mer, afin de les préserver de l'adoration des chrétiens. (*Hist. ecc.*, 8, 6.) Dans le troisième livre des Constitutions apostoliques (can. 30), qui date de la fin du 2e siècle, les fidèles sont exhortés à vénérer les corps des martyrs, à l'exemple de Joseph qui honora le corps de son père Jacob, de Moïse et de Josué, qui portèrent les ossements de Joseph dans la Terre promise, et rappelant le miracle qui s'est accompli sur le tombeau du prophète Elisée. (*Rois*, xxii, 6.) J'arrête là ces citations, il serait vraiment trop long de les rapporter toutes, dans la suite des temps.

Les Egyptiens et les Chinois ont été les premiers peuples qui se livraient généralement à l'embaumement pour la conservation, sous forme de momies, des membres décédés de leurs familles. A l'aide du *natrum* et d'aromates, de bitume bouillant et de baumes divers, ils suturaient les corps de leurs morts, après enlèvement du cœur, des viscères et du cerveau. Pour les Egyptiens, ces motifs de conservation prenaient leur source dans leurs idées religieuses, qui prétendaient que l'âme restait auprès du corps, tant que celui-ci conservait sa première forme, ou que cette émanation divine, sortie de son enveloppe matérielle, devait y rentrer, après une séparation de

3.000 ans ; et que, si le corps avait été détruit, elle aurait été forcée de passer dans celui d'un animal. On gardait ainsi chez soi les corps embaumés des années et des années, et SAINT ANTOINE s'élevait avec indignation contre l'usage des Egyptiens, de ne pas enterrer les os des membres de leurs familles et de les garder ainsi dans leurs maisons.

De toutes ces cérémonies, la plus intéressante était l'embaumement du cœur, dans les rites de l'ancienne Egypte. Des hommes experts retiraient du cadavre le cœur, le foie, et les autres viscères, et les renfermaient dans des vases placés aux quatre coins du cercueil ; sur le couvercle, était accroupi le chacal *Ambis*, gardien des entrailles. On posait ordinairement sur ces vases, appelés aussi *canopes*, en guise de couvercle, la tête des quatre génies funéraires : une tête humaine pour Amsit ; une tête de cynocéphale pour Hapi ; une tête de chacal pour Thioumouth ; une tête d'épervier pour Gabhsonouf. Quatre déesses, Isis, Nephthys, Nit et Selkit, veillaient sur le dieu enfermé dans les flancs des vases funéraires.

Le cœur était embaumé séparément dans un vase métallique ou de marbre appelé canope, rappelant l'image de ce Dieu, et mis sous la garde, dans les temples égyptiens, du génie funéraire *Thioumouth*. Sans doute, parce que cet organe, indispensable pour la résurrection, ne pouvait être placé dans le corps de l'homme, qu'après avoir figuré dans le plateau de la balance du jugement osirien (TODTENBUCH, CXXV, chapitre du *Livre des Morts*) où, représentant les actes du mort, il devait faire équilibre à la statue de la déesse Vérité. La sentence favorable était ainsi formulée : « Il est accordé que son cœur soit à sa place ». Il est dit à Séti I[er], dans le temple d'Abydos : « Je t'apporte ton cœur dans ta poitrine, je le mets à sa place ». Le cœur, principe d'existence et de régénération, était symbolisé par le Scarabée : c'est pourquoi les textes qui lui étaient relatifs étaient inscrits sur les Scarabées funéraires, qu'à une certaine époque on introduisit dans le corps même de la momie, pour remplacer l'organe absent.

Ces cœurs étaient conservés, embaumés, et avaient une place spéciale dans les temples consacrés aux Dieux de l'Egypte, et placés sous la garde des dieux Amsit, Hapi, Duau, Montew et Gabhsonouf.

Il me semble donc que cet ancien usage, qui s'est perpétué dans la suite des temps, de conserver et de déposer les cœurs des rois et des reines et des personnages illustres dans les églises, semble se rattacher à ces vieilles et antiques coutumes égyptiennes, dont la tradition s'est continuée à travers les siècles.

D[r] DURODIÉ (*Bordeaux*).

Reliures en peau humaine : un exemplaire en peau de Delille (V, 136 ; cf. même année, *passim* ; XIV ; XVI ; XXII; XXV, 62). — Il a été souvent question dans la presse, quotidienne ou périodique, d'un exemplaire des *Géorgiques*, de DELILLE, dont les plats seraient

recouverts de la peau du traducteur de Virgile. Un de nos correspondants veut bien, à ce propos, mettre au point cette légende, qui a déjà fait couler tant d'encre. Voici les précisions qu'il nous apporte, et qu'a déjà recueillies l'*Echo du Nord*, dans son n° du 24 février dernier.

Et d'abord, le rédacteur de l'article nous dit ce qu'était Aimé Leroy, qui a joué un rôle capital dans cette aventure macabre.

Aimé Leroy. père d'Edmond, né à Valenciennes le 11 février 1793, et décédé le 21 mars 1848, Aimé Leroy fut d'abord avocat à Valenciennes, — il prêta serment le 30 août 1813, — puis avoué, — il fut nommé en cette qualité le 2 janvier 1817. Il avait donc vingt ans à la mort de Delille : on sait que l'aimable traducteur de Virgile expira le 1er mai 1813.

Comment se procura-t-il les « fragments » de l'épiderme du poète dont il « orna » et non pas « fit recouvrir » l'exemplaire de la traduction des *Géorgiques* ? Il l'a conté lui-même, à l'occasion d'un anniversaire de la mort de Delille, dans le n° du 1er mai 1824 d'un journal dont il avait été un des fondateurs : *Les Petites Affiches de Valenciennes*. Il ne peut être invoqué de meilleur témoignage.

« Je me trouvais à Paris en 1813 pour y terminer mon droit, écrit Aimé Leroy. Les loisirs que cette étude me laissait, je les employais tous à enrichir mon imagination et mon cœur. Les cours publics de littérature ou d'histoire, les bibliothèques, les musées, c'était là que, tour à tour, je portais et mon temps et mon admiration...

« J'étais surtout avide de rencontrer les personnages alors entourés de quelque célébrité, mais je donnais la préférence aux hommes de lettres. Delille vivait encore, et je ne l'avais pas vu, et c'était, je crois, celui que j'avais le plus vif désir de voir ; malheureusement, son âge et ses infirmités le retenaient chez lui, où je n'avais aucun titre pour me présenter ... »

Il ne désespérait point pourtant de l'approcher, quand tout à coup, la *Gazette de France* du 1er mai lui apprend qu'une attaque de paralysie met la vie de Delille dans le plus grand danger. Le lendemain matin, un dimanche, les journaux annoncent que « le grand homme » n'est plus

Aimé Leroy se rend au Collège de France, où Delille avait son habitation. Il en voit sortir M. Tissot, suppléant de l'abbé Delille dans sa chaire de poésie latine, et lui exprime le regret qu'il éprouvait de n'avoir jamais vu cet homme « dont les écrits faisaient le charme de sa vie ». M. Tissot lui propose de le conduire dans la salle où l'on est occupé à l'embaumer. Il accepte « avec le plus vif empressement ».

« C'est là, écrit-il dans son récit, que je vis le Virgile français étendu sur une table de marbre. Plusieurs personnes travaillaient ensemble à l'embaumement. D'un côté, des entrailles ; de l'autre, un viscère sanglant, froid, c'est son cœur... ce cœur jadis la source des plus touchantes inspirations !...

« En promenant, pour la dernière fois, ma vue sur ces restes inanimés, je remarquai qu'en plusieurs endroits l'épiderme se trouvait écorché et levé, par suite des frictions faites sur toutes les parties du corps avec des aromates. Je m'inclinai doucement et j'enlevai, sans effort, deux morceaux de cet épiderme, l'un sur la poitrine, l'autre sur une des jambes du mort. Je n'avais point, je crois, été aperçu : riche de mon petit trésor, je saluai et disparus bientôt Certaines personnes trouveront peut-être une légère faute dans l'action dont je viens de faire l'aveu. Lorsque l'idée de m'appro-



Une reliure macabre : un exemplaire des *Géorgiques*, avec plats en peau humaine.
(Cliché gracieusement communiqué par l'*Echo du Nord*).

prier ces fragments si faibles, et si précieux pour moi, s'empara de mon esprit, je me sentis entraîné par mon respect pour un illustre mort, et je commis ce larcin par admiration...

« Voici ce que je fis plus tard de cet épiderme : je me procurai un bel exemplaire de l'admirable traduction des *Géorgiques* de Virgile, par Delille ; un habile relieur de Paris ajusta, sous mes yeux et avec adresse, mes deux morceaux d'épiderme sur le plat de cet exemplaire, et lorsqu'une écaille légère et transparente les eut recouverts, j'emportai mon volume qui, depuis lors, a pris rang parmi les objets dont j'aime à récréer et ma vue et mon âme. Belle folie ! s'écriera quelque sot, et je n'ai rien à lui répondre. Ce n'est point une folie, dira peut-être un homme plus sensé, mais c'est du fanatisme. Eh bien ! soit ; je passe condamnation, c'est du fanatisme ; mais celui-là au moins produit de nobles jouissances, et ne nuit à personne ; il ne sera jamais le père d'aucun forfait ; ne jetez donc, je vous en prie, ni ridicule ni défaveur sur le culte paisible voué aux grands hommes, et Delille, n'oubliez pas de le remarquer, ne fut pas seulement excellent poète, il se montra de plus tout à fait homme de bien, toujours fidèle à son Dieu et à son Roi Si ces titres ne sont plus suffisants pour le mettre, près de vous, en odeur de sainteté, vous pouvez rire de mes reliques. »

Qu'est devenu ce Delille, doublement de Delille ? Contrairement à ce qu'affirme l'*Intermédiaire des Chercheurs* et à ce qu'avance M. de Bersaucourt, avec d'autres bibliographes, il n'est point à la bibliothèque municipale de Valenciennes. Il est toujours la propriété de la famille Leroy.

Pour l'instant, il est entre les mains du signataire de ces lignes, qui doit cette insigne faveur à l'obligeance de son ami, M. Edmond Leroy, greffier en chef du Tribunal de Commerce de Valenciennes, et arrière-petit-fils d'Aimé Leroy. C'est un exemplaire de ce « petit format », fixé par le traité passé, le 24 février 1769, entre Delille et son éditeur Bleuet père, rue Saint-Séverin, n° 20 ; il porte la date de 1809 ; il est orné de vignettes et en parfait état. La reliure est en maroquin vert, garni d'or ; au centre des plats, sont ménagés deux médaillons, qui renferment, sous une mince écaille transparente, les deux menus « fragments » de peau du poète, de chacun trois centimètres carrés environ.

J'avoue humblement ne point prendre ce petit livre en main sans éprouver un certain trouble et ne pouvoir « rire de cette relique » d'un « honnête homme » qui avait pour devise : « Mes livres font ma joie », et qui, loin d'être un extravagant et un maladif, était doué des plus belles qualités de l'esprit et du cœur.

Edmond Goreau.

Revue biblio-critique

HISTOIRE

Le Royaume de Catherine de Médicis, par Lucien Romier. — 2 vol., Librairie académique Perrin et Cie.

C'est une époque passionnante entre toutes, que M. Lucien Romier s'est attaché à faire revivre ; mais que de difficultés à vaincre pour en écrire l'histoire ! « Les textes narratifs (relations ou mémoires)... ayant servi de sources, depuis trois siècles, tant au récit qu'au classement des faits, il n'a pu en sortir que la répétition constante d'une histoire connue, tirée dans un sens ou dans l'autre par les passions successives, mais qu'ont à peine enrichie de détails nouveaux les essais les plus récents. » On a bien tenté de renouveler cette histoire par une série de biographies des protagonistes qui ont commandé aux événements, mais l'étude des faits généraux est demeurée négligée ; c'est donc une lacune réelle que vient combler l'auteur du *Royaume de Catherine de Médicis*, qui a cherché à tenir la balance égale entre les apologistes et les détracteurs de son héroïne, mais surtout à voir de plus haut la situation, en recherchant les raisons du « conflit profond, inéluctable, entre la France et l'Espagne », qui domine l'histoire du seizième siècle.

Dans un chapitre préliminaire, l'auteur établit à quelles sources on doit puiser pour écrire l'histoire d'une époque, et ce n'est pas un des chapitres les moins attachants de ce livre, si remarquable sous tant de rapports. Nous sommes heureux de voir réhabiliter les correspondances privées, et surtout celles des acteurs de second plan, d'un Saint-Sulpice, d'un Fourquevaulx, d'un l'Aubespine, que nous avons mis nous-même naguère à profit.

« Tel billet d'un Claude de l'Aubespine ou d'un Louis de Gonzague nous fait mieux *voir* la cour, le gouvernement, les réflexes des grands, que tous les papiers qui sortent de la Chancellerie. » Et voici une autre phrase, que nous voudrions voir inscrite en exergue de tout livre documentaire : « La valeur des renseignements que nous apporte tel ou tel témoin, dépend de la position occupée par ce témoin, de son degré de clairvoyance, de sa sincérité, des intérêts ou des passions dont il est le porte-parole. »

Une autre précaution à prendre, si on utilise les papiers diplomatiques, les relations des ambassadeurs, si précieux pour l'époque qui nous occupe, c'est de confronter les correspondances de tous les agents étrangers accrédités auprès d'un même gouvernement, si l'on veut obtenir une version se rapprochant le plus possible de la vérité.

Les journaux ou livres de raison de petits personnages vivant dans les provinces, sont également à consulter, non pas tant pour les actes personnels ou familiaux qu'ils relatent, que pour les incidents locaux qu'ils rapportent *de visu*, ou pour la mention d'événements lointains

dont le rédacteur a pu entendre parler, ces derniers devant n'être accueillis, toutefois, que sous bénéfice d'inventaire.

Nous sommes encore d'accord avec l'historien dont nous analysons les travaux, lorsqu'il énonce que « le mot de *vérité* en histoire est un grand leurre : il n'y a de vérité que dans l'esprit de l'historien... La garantie positive est... dans la personnalité même de l'historien, dans la somme de ses dons et de ses expériences ». Voilà ce que la clientèle de lecteurs de livres historiques, qui croît en nombre tous les jours, ne doit jamais perdre de vue ; pour gagner sa confiance, il faut avoir fait ses preuves d'impartialité de jugement, et de droiture absolue dans la reproduction des textes, qu'on aura sévèrement contrôlés et soigneusement confrontés.

Il nous reste peu de place, après ces considérations générales, pour parler de l'ouvrage qui s'offre à notre analyse ; aussi bien, celle-ci présente-t-elle de sérieuses difficultés. Après le livre, dont nous avons rendu compte à cette place, de M. J.-H. Mariéjol, sur Catherine de Médicis, on se fera de cette femme, de cette reine si injustement décriée, une idée tout autre que la conception romantique sur laquelle nous vivons depuis si longtemps. Comme épouse, comme mère, comme grand'mère, comme régente, Catherine ne fut rien moins qu'admirable. On a peut-être exagéré, en disant qu'elle lia commerce d'amitié avec la maîtresse du roi, son époux ; elle s'en est expliquée en toute franchise, à son ordinaire, et l'explication vaut par sa sincérité même : « Si je faisois bonne chère à Mme de Valentinois (Diane de Poitiers), avouera-t-elle dans une heure d'épanchement, c'étoit par égard pour le Roi, et encore je lui faisois toujours connoître que c'étoit à mon très grand regret ; car jamais femme qui aima son mari n'aima sa putain (*sic*). » Cette complaisance singulière qu'on lui a reprochée, on voit dans quelle mesure elle l'eut. Faut-il justifier ce que nous avons dit plus haut : qu'elle fut une mère et une grand'mère irréprochables ? Mais la démonstration en est depuis longtemps faite : il suffit de lire ses Lettres intimes, où s'épanche, sans retenue, la vivacité de ses sentiments maternels. Dieu sait combien d'émotions, combien de soucis lui causa l'éducation de toute sa nichée, — elle n'eut pas moins de dix enfants, — créatures, pour la plupart, de sang appauvri, et qu'une vie efféminée conduisit prématurément au tombeau ! La tare venait-elle des Médicis ou des Valois, la question est de celles qui ne sauraient se traiter au pied levé, mais nous y reviendrons un jour prochain, avec les développements qu'elle comporte.

Catherine, quoi qu'on ait prétendu, avait horreur du scandale : on connaît ses démêlés, à ce propos, avec la reine Margot et son gendre, Henri de Navarre ; et ce n'est pas sans un chagrin réel qu'elle vit ses propres enfants, devenus majeurs, présider au relâchement des mœurs qui devait marquer la fin du XVIe siècle.

Entre temps, nous relevons, dans l'ouvrage de M. L. Romier, un portrait de Philippe II, d'Espagne, dont la psychologie nous semble assez exacte ; nous nous permettrons, toutefois, de faire reproche à

l'auteur, d'avoir traité un peu légèrement un problème médico-psychologique dont il paraît ignorer les données, et que son défaut de compétence lui interdisait d'aborder. Nous serions tenté, malgré la haute estime que nous professons pour l'historien, de lui rappeler le dicton connu : *Ne sutor ultra crepidam* !

Ces réserves faites, nous n'aurons aucun embarras à conclure que l'on ne pourra désormais aborder l'étude du règne de Catherine de Médicis et des derniers Valois, sans recourir au travail si consciencieusement élaboré de M. Lucien Romier, auquel nous sommes heureux de rendre l'hommage que nous ne marchandons jamais à un historien probe, surtout lorsqu'il se double d'un écrivain de talent.

La vie privée dans une province de l'Ouest. — *Laval aux XVIIe et XVIIIe siècles*, par Jules-Marie Richard. Paris, Ed. Champion, 1922.

On a souvent exprimé le vœu que les papiers conservés dans les archives notariales fussent versés, au bout d'un certain nombre d'années, dans une sorte de dépôt qui reste à instituer. et où pourraient les consulter les érudits. En attendant que l'on défère à ce vœu légitime, quelques notaires, moins scrupuleux ou plus ouverts aux idées larges que leurs collègues, plus rétrogrades, permettent aux travailleurs de puiser dans leur fonds, et ceux-ci réussissent parfois à y faire les découvertes les plus inattendues.

M. Jules-Marie Richard, ancien élève de l'École des Chartes, et par suite rompu aux bonnes méthodes, a ajouté à cette source de documentation peu explorée celle, non moins précieuse, des livres de raison et des correspondances privées, « malheureusement trop rares », émanant de témoins, judicieux et informés, des faits, des mœurs, des institutions de leur temps. Nous suivons ainsi l'évolution de l'habitation et sa transformation, du XVIe au XVIIIe siècle ; celle du mobilier (tentures et tapisseries, meubles, luminaire) ; de l'habillement (vêtements, lingerie) ; de l'alimentation (les Lavallois étaient et sont restés, au moins dans les classes pauvres et moyennes, de grands mangeurs de soupe).

Les autres chapitres sont consacrés à l'enfance et à l'éducation ; aux mariages ; aux partages et testaments.

La piété et la charité tiennent aussi leur place dans cet ouvrage, et l'auteur n'a eu garde d'oublier la composition des bibliothèques d'antan (une manière de parler, car les livres furent, pendant longtemps, déposés sur les rayons d'un dressoir, ou sur la tablette de la cheminée).

Nous sommes tenu de signaler à la course, faute de place, ce qui a trait aux plaisirs et fêtes, au commerce et à la fortune, aux artisans, aux domestiques, à l'administration municipale et aux diverses juridictions. Mais cette énumération est, par elle-même, assez éloquente pour dénoncer l'intérêt puissant de ce livre, si riche de faits et de suggestions de toute sorte.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

REDHEAD YORKE (Henri). — *Paris et la France sous le Consulat ; les hommes, les institutions et les mœurs*. Librairie Perrin et Cie, 35, quai des Grands-Augustins, Paris.

LOUIS GILLET. — *Watteau* Plon et Nourrit, Paris.

FRANCIS JAMMES. — *De l'âge divin à l'âge ingrat* (Mémoires). Plon-Nourrit, Paris.

PAUL REBOUX. — *Choucoune*. Editions Nilsson, 8, rue Halévy, Paris.

J.-H. ROSNY aîné. — *La jeune Vampire*. Editions Nilsson, Paris.

JULES RENARD. — *Le vigneron dans sa vigne*. Editions Nilsson, Paris.

Dr GUÉNIOT. — *Une promenade en forêt : Curiosités naturelles aux hasards des rencontres*. Imprimerie des Orphelins apprentis d'Auteuil, 40, rue La Fontaine, Paris-Auteuil.

MARY LAURENT. — *Les trois Etats de la matière* : état fluide, état corpusculaire, corps simples. A. Maloine et fils, 3 fr. 50.

M. BÉROT-BERGER. — *Science de l'Enfance et du Foyer*, pour le développement général des tout petits. A. Maloine et fils. 5 francs.

Dr G. DEVIMEUX. — *Les déviations de la taille et la scoliose*. A. Maloine et fils. 1 fr. 25 ; *Les traitements de la scoliose*. 1 fr. 50.

ED. JOLTRAIN. — *La peste, étiologie, formes cliniques, prophylaxie, traitement*. A. Maloine et fils. 8 fr.

Dr Robert GARIPUY. — *Manœuvres et opérations obstétricales*. Maloine et fils. 8 francs.

Albert et Alexandre MARY. — *Dictionnaire de biologie physiciste*, avec 72 figures. A. Maloine et fils, 40 francs.

DE MONZIE. — *L'Entrée au Forum*. Albin Michel, Paris.

Dr Pierre BOULAN. — *Les agents physiques et la physiothérapie*. Payot et Cie.

Ed. FOURNIER, Pierre FERNET. — *Syphilis*, t. II. A. Maloine et fils.

P. MARIE, Mme DÉJERINE, BABONNEIX, LAIGNEL-LAVASTINE, etc. — *Neurologie*, t. I et II. Maloine et fils, Paris.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie

La Chronique Médicale

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



La Phosphatine Falières



Associée au lait frais, plaît aux petits comme aux grands ; elle donne à tous la force et la santé.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Questions actuelles

L'enseignement par le cinématographe : application à l'hygiène sociale,

par M. le Docteur A. BOURGEOIS,
Ancien Ophtalmologiste des Hôpitaux de Reims, Membre honoraire de la Société d'Ophtalmologie de Paris.

Un important Congrès sur les applications du cinéma à l'enseignement s'est tenu récemment (19 au 23 avril 1922), au Conservatoire National des Arts et Métiers, en même temps qu'une très intéressante exposition se rapportant au même objet. Dans une salle spécialement disposée avaient lieu des démonstrations, dont j'ai pu voir un certain nombre, lors de ma visite à cette exposition.

L'initiative de l'organisation de ce congrès appartient à M. LÉON RIOTOR, Secrétaire général de la Société française de l'Art à l'École, Conseiller général de la Seine et Conseiller municipal de Paris.

Je n'ai pas, dans ce court article, à faire ressortir la très grande utilité de la pratique de l'enseignement par les films. Je désire seulement insister sur la propagande pour l'hygiène sociale, qu'a bien mise en évidence, à l'occasion de ce Congrès, le Docteur A. CALMETTE, sous-directeur de l'Institut Pasteur. Il a exprimé son opinion de la façon suivante : « Les hygiénistes, dont je suis, pensent que l'heure est venue d'en répandre l'usage pour l'enseignement populaire de l'hygiène sociale et de l'hygiène tout court, c'est-à-dire des moyens de défendre l'humanité contre les fléaux évitables qui la déciment : la *tuberculose*, les *maladies contagieuses*, la *mortalité infantile*, l'*alcoolisme*... Plusieurs films, à la fois instructifs et attrayants, ont été « tournés » par de véritables artistes, qui montrent, par exemple, comment certains jeux des enfants les exposent à contracter la tuberculose, et combien il est facile, par de simples précautions, que tout le monde peut et devrait prendre, d'éviter les conséquences si graves de cette terrible faucheuse de vies humaines. »

Le Docteur COMANDON, dont les films remarquables sont si appréciés et admirés, a rappelé de son côté le rôle du cinéma dans l'enseignement et la vulgarisation des sciences, la biologie en particulier.

On connaît la projection sur l'écran d'un certain nombre d'interventions chirurgicales, même des plus délicates, comme l'opéra-

tion de la cataracte. Il est bien évident qu'on sera mieux instruit sur les phases d'une opération en y assistant, qu'en les voyant se dérouler sur l'écran.

Je voudrais simplement insister ici sur un point très important, et que l'on pourrait bien oublier, parce qu'il est un peu spécial : c'est la prophylaxie de la myopie des écoliers. On sait combien est répandu ce vice de réfraction. Les conseils donnés par les oculistes dans des brochures ou dans des conférences, n'ont pas une grande efficacité ; et cela, parce que les maîtres sont peu écoutés, lorsqu'ils en parlent, et que la patience se lasse à répéter toujours les mêmes choses. C'est pourquoi des films ou des projections, capables à la fois d'instruire et d'intéresser le public aussi bien que les élèves, et que l'on ferait reparaître de temps en temps, pourraient avoir une action favorable.

Je vais, en quelques lignes, donner les bases d'un programme, qui n'a pas la prétention d'être parfait, et qui peut subir des modifications. Cela peut se dérouler en six actes consécutifs, accompagnés de préceptes très résumés.

I. Il faut toujours travailler à la distance d'au moins 30 centimètres du livre ou du cahier, avec un bon éclairage ; le corps doit être droit, bien en face de la table légèrement inclinée.

Films ou projections : 1° élève ayant une mauvaise tenue ; 2° élève ayant une bonne tenue.

II. Les livres doivent présenter des conditions parfaites de lisibilité.

Films ou projections : 1° page mal imprimée ; 2° page bien imprimée, selon les règles requises pour une bonne lisibilité.

III. L'élève doit prévenir lorsqu'il ne voit pas au tableau, s'il ne peut travailler à la distance normale.

Films ou projections : figures démonstratives de ce qu'on entend par myopie, hypermétropie, astigmatisme, strabisme.

IV. Dans le but de conserver une bonne vision, il faut faire examiner ses yeux, s'il y a lieu, par un médecin oculiste. Les fabricants de lunettes ou opticiens, qui ne peuvent pas pratiquer de pareils examens, ont dans leurs attributions l'exécution des ordonnances des médecins oculistes.

Films ou projections : 1° lunettes allant mal ; 2° lunettes allant bien.

V. Si, au moment de l'invention des lunettes (à la fin du XIIIe siècle), et dans les siècles qui suivirent, les personnes choisissaient elles-mêmes leurs lunettes chez les marchands, il n'est plus permis, il peut même être dangereux d'agir de même aujourd'hui. Il faut surtout se méfier des charlatans qui exploitent la crédulité publique

Films ou projections : boutiques anciennes de marchands de lunettes. (Une belle gravure de Jean STRADAN, de la dernière moitié du XVIe siècle, intitulée *Conspicilla*, donne une excellente idée de ce genre de boutiques).

VI. Un mot de l'Histoire des lunettes.

Films récréatifs et instructifs : tableaux anciens du Musée du Louvre, avec personnages porteurs de besicles. (On trouvera des spécimens d'œuvres d'art du même genre, figurés dans la *Chronique médicale*, numéro du 1er février 1917.)

Cette représentation, relative à la vue des écoliers, ne prendrait que quelques instants.

Il serait désirable que tous les films se rapportant à l'hygiène sociale soient mis à la disposition de tous les cinémas publics, et que l'on rende obligatoire la présentation d'un au moins de ces films par séance. Ceci est indépendant, cela va de soi, de la cinématographie scolaire, à répartir par les soins de l'autorité compétente dans tous les établissements d'enseignement primaire et secondaire.

L'auteur de ces lignes est en situation, par sa documentation et par ses collections, de fournir toutes les indications nécessaires à la réalisation du précédent programme.

Le Présent dans le Passé.

De la lanterne magique au cinéma.

On parle beaucoup, en ce moment, des applications du cinéma à la vulgarisation scientifique et on se félicite, à juste titre, des progrès obtenus dans cette voie ; doit-on oublier, pour cela, les précurseurs ?

Sait-on qu'avant le cinéma, avant même la lanterne à projections, la lanterne magique, jouet si longtemps en vogue, a servi, au moins dans une circonstance mémorable, à la démonstration d'une théorie scientifique qui rencontrait encore quelque opposition. L'histoire est assez peu connue, croyons-nous, pour mériter de vous être contée.

C'était au temps de la querelle entre les disciples de Stahl et ceux de Lavoisier : les premiers, soutenant que les corps qui brûlent, les métaux qu'on calcine perdaient quelque chose, le principe qu'on appelle le *phlogistique* ; les seconds, soutenant que, par la combustion, les corps acquéraient, au contraire, une augmentation de poids, et que ce qu'ils s'adjoignaient n'était autre qu'une des parties constitutives de l'air atmosphérique, l'air vital, l'*oxygène*,

lequel s'unissait au carbone pour donner l'air fixe, l'*acide carbonique*.

La discussion s'envenima au point de dégénérer en injures et en provocations, surtout de la part des laboratoires étrangers. Lavoisier, toujours courtois, répondit de la façon à la fois la plus ingénieuse et la plus démonstrative. Mais ici, passons la parole à un de ses biographes.

« Il avait imaginé, à cet effet, une manière de vaudeville, vaudeville-opérette, mêlé de piquants couplets, car il était également excellent musicien, pour mettre en pleine lumière la victoire remportée par ses théories sur celles du Dr Stahl. Et comme la lanterne magique… avait conquis son droit de cité même dans les cabinets de physique, c'était aux croquis, dessinés sur ses lames de cristal, que Lavoisier avait confié le soin d'interpréter sa fantaisie littéraire (1). »

Par bonne fortune, on possède le récit d'un spectateur de l'une de ces séances (2), qui en a laissé la plus pittoresque description.

Je me suis toujours rappelé, dit Pujoulx, avec un plaisir, un attendrissement auquel s'est mêlé depuis le sentiment le plus douloureux, une fête, vraiment intéressante, donnée chez Lavoisier.

L'objet en était important sans doute ; l'exécution en fut aussi gaie que variée. On y célébrait la révolution opérée dans la chimie par les nouvelles découvertes, ou, si l'on veut, le triomphe de la chimie pneumatique et l'adoption de la nomenclature moderne.

Là, je vis rassemblé presque tout ce qu'il y avait de savants justement célèbres en France, et j'avoue que peu de réunions m'ont offert autant d'aménité, de véritable amabilité. Après différents jeux, qui animèrent la fête et étonnèrent quelques-uns de ses convives, auxquels on fit échoir, à une loterie, de petits lots ayant des rapports au caractère ou au mérite des gagnants, et dont la distribution fut accompagnée de couplets, les enfants eurent leur spectacle : ce fut une lanterne magique, représentant les combattants du phlogistique et de l'oxygène, avec toutes leurs troupes scientifiques ; ailleurs, cette petite représentation eût été assaisonnée d'épigrammes ; ici, on put sourire sans crainte d'affecter les antagonistes, alors assez nombreux, de la nouvelle langue chimique.

Là, je vis sourire Bailly, Dionis du Séjour, et toi, infortuné Lavoisier, toi à qui j'adressais, dans quelques vers, les vœux d'une épouse et ceux de l'amitié ; nous souhaitions alors de te voir revivre dans tes enfants. Oh ! si j'avais connu ta future destinée, ma bouche eût repoussé ce souhait funeste : assez d'affections touchantes t'attachaient à la vie ; hélas ! sans être père, ta mort a fait assez d'orphelins.

Certes, cette relation porte la marque de son époque, elle n'en offre pas moins cet intérêt, qu'elle nous dévoile un épisode généralement ignoré de la vie de l'illustre chimiste, auquel on est redevable d'une découverte qu'on serait porté à croire de date plus récente.

(1) *La Cité*, avril 1918.
(2) Pujoulx, *Paris à la fin du XVIIIe siècle* (1801).

La Médecine des Praticiens

Stases veineuses et *Dioséine Prunier*.

L'action remarquable de la *Dioséine Prunier* est formellement établie dans toutes les manifestations de l'artério-sclérose : hypertension, durcissement, sténose des vaisseaux, troubles des divers appareils résultant de leur irrigation defectueuse.

Mais cette action n'est pas moins efficace dans tous les accidents provoqués par une mauvaise circulation. Les varices internes et externes, les varicocèles, les hémorroïdes, les suites de phlébite, les congestions passives des organes, — et surtout de l'utérus, produisant les graves désordres de la ménopause, — sont amendés, dissipés par l'usage de la *Dioséine Prunier*. On n'a sans doute pas oublié le cas de ce fibrome grandement amélioré par la *Dioséine*, cas que nous avons rapporté dans la *Chronique médicale* de mai et octobre 1920.

La *Dioséine Prunier*, en effet, favorise la circulation générale par son fluor qui fluidifie le sang, par ses nitrites qui dilatent les vaisseaux et accélèrent ainsi le courant sanguin. Par ses formiates et ses phosphoglycérates, la *Dioséine Prunier* maintient ou raffermit le tonus vasculaire et l'intégralité des fonctions organiques

Les plus grands gynécologues emploient avec succès la *Dioséine Prunier* dans les diverses maladies des femmes.

Le coryza de Pierre le Grand.

Pierre le Grand s'étant trouvé un jour affligé d'un rhume de cerveau, s'était, sur le conseil d'un de ses ministres, barbouillé le nez du suif d'une chandelle achetée à cette occasion. Le prix de cette chandelle, progressivement enflé par les intermédiaires, à partir du valet jusqu'au majordome, avait pris place dans le budget de la cassette impériale, et s'y maintenait de pied ferme depuis le coryza de Pierre le Grand : cette tradition, consacrée par l'usage, avait duré comme cela un siècle et demi. A 40 roubles par mois, multipliés par l'intérêt, calculez ce qu'une simple chandelle dût coûter au trésor des czars !

Respectons la fièvre !

Au *Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences*, M. Blum (de Reims), étudiant l'origine et la signification de la fièvre, considère celle-ci comme une réaction utile et salutaire, qu'il sied de respecter sinon d'exagérer dans certains cas, et repousse l'emploi, en pareil cas, de tous les antipyrétiques.

PAGES HUMORISTIQUES

Le beau ciel d'Athènes.

Nos lecteurs connaissent, peut-être, le livre, pétri d'esprit, qu'est *la Grèce contemporaine*, d'Edmond About, et l'ouvrage, de tour plus académique, de M. Gaston Deschamps. Les pages qui vont suivre, de M. Edouard Grenier, seront, sans doute, pour la plupart, une révélation ; en tout cas, elles nous ont paru amusantes à reproduire, en raison de leur tour humoristique, et aussi parce qu'elles redeviennent presque d'actualité par la température estivale dont nous jouissons. Puisse cette lecture leur faire goûter, par comparaison, un bonheur... relatif !

Durant quatre mois, du 15 mai au 15 septembre, il règne (à Athènes) une chaleur inimaginable à qui ne l'a pas ressentie. Ni pluie, ni rosée, ni nuage ; un ciel d'une implacable sérénité, des montagnes sur lesquelles il semble qu'est tombée cette malédiction de David : *Montes Gelboe, nec pluvia, nec ros super vos veniant* !

. . . .

Il y a une tradition musulmane qui prétend que le soleil est plus grand à la Mecque qu'ailleurs : j'étendrai le miracle à tout le Midi. On ne me fera jamais croire que le soleil de Paris a les dimensions de celui d'Athènes. Le ciel est tout soleil, un soleil sans rives.

On ne sort qu'après que ce grand soleil a quitté l'horizon. L'abattement et le malaise sont sans trêve. On se traîne dans les hypogées ; on essaye de tous les lieux, de toutes les postures, de toutes les façons de se coucher, lits, divans, nattes, planches.

On s'explique pourquoi les Grecs et les Romains mangeaient sur des lits. On est tellement énervé, si complètement dissous, que les épaules ne portent plus la tête, que les reins ne portent plus les épaules, et que les jambes disent au ventre qu'il abuse. C'est l'anarchie peinte par Ménénius Agrippa dans son fameux apologue.

Se tenir assis paraît contre nature ; étendu dans un fauteuil, est déjà une fatigue. C'est là une assiette bâtarde, inventée dans des siècles dégénérés et sous des climats polonais.

Donc on se tourne et retourne sur son gril. Comme l'Ulysse d'Homère, on se croit changé en boudin. Après quelques heures de lecture, la tête prend feu pour se mettre à l'unisson de l'air ambiant. On a devant les yeux la vapeur d'un four et sur le crâne un casque de fer chauffé. On passe son temps à transpirer, à s'éventer, à s'écumer, à laper de la limonade. Il semble que l'intelligence se volatilise et fuit. Il vous reste le corps ; et le beau corps que vous avez là ! Une masse de chair suante, dont on ne sait que faire.

Et Hippocrate a osé écrire que c'était un climat tempéré, où l'on n'avait à souffrir ni de l'excès du chaud ni de l'excès du froid ! Il est vrai que Vitruve a dit la même chose de Rome, où l'on

souffre très bien de la chaleur et tout autant du froid. Tout cela est relatif.

L'histoire ne rapporte-t-elle pas que des Sibériens, admis devant l'impératrice Catherine II, lui témoignèrent leur étonnement de la voir résider dans une ville aussi torride que Saint-Pétersbourg?

Les indigènes qui se couchent dans cette saison, couchent partout, excepté dans leurs lits. Ils couchent sur les balcons, sur les terrasses, sur les toits, dans les jardins. Ceux qui n'ont ni balcons, ni terrasses, ni toit, ni jardin, couchent en plein champ ou dans la rue. Quand on va se baigner à Phalère de grand matin, on rencontre sur les trottoirs de la rue d'Hermès ou d'Eole, des familles, au grand complet, recouvertes d'un drap. On enjambe les célibataires, on saute les ménages.

Les plus épicuriens ont inventé ceci pour se procurer un peu de fraîcheur. Ils louent une barque et la laissent aller à la dérive dans la rade de Munychie. Comme la rade est bien close et qu'elle n'est pas fréquentée des navires, cette façon de passer la nuit est aussi pittoresque qu'agréable. Mais si, par malheur, le temps vient à se rafraîchir subitement, comme tout le pays dort en sueur, bras, jambes, poitrine à l'air, il y a le lendemain dix mille Athéniens et autant d'Athéniennes qu'il faut saigner.

Une sotte chanson dit, en France, que, quand un gendarme rit dans la gendarmerie, tous les gendarmes rient dans la gendarmerie. Eh bien ! quand un Athénien prend une fluxion de poitrine dans Athènes, tous les Athéniens prennent une fluxion de poitrine dans Athènes. Ils ne savent pas prendre de fluxion de poitrine les uns sans les autres ; ils s'assemblent et se réunissent à cet effet, comme les Espagnols pour un *pronunciamento*.

Le jour de cette fluxion de toutes les poitrines, vous pouvez renoncer à vous faire raser. Les barbiers se posent des sangsues, après quoi ils vont de porte en porte en poser à leurs concitoyens et concitoyennes.

Inutile de dire qu'il règne le plus absolu *justitium*. Tous les magistrats suent, depuis le juge de paix jusqu'aux aréopagistes, et ne font rien de plus. Les affaires de la vie active sont suspendues, les rues abandonnées, les boutiques fermées, depuis onze heures jusqu'à trois heures de l'après-midi. C'est l'heure sacrée de la sieste.

Dans l'antiquité, même dans l'Olympe, les choses se passaient ainsi. Je me rappelle avoir lu dans Théocrite que, si quelque fâcheux réveillait Pan sur le midi, le dieu battait la terre de son pied fourchu, dressait ses cornes et sa queue d'un air terrible.

A sept heures, on fait semblant de dîner ; après dîner, on se rend aux cafés agrestes qui avoisinent Athènes, sur la route de Patissia, où des échalas sont à peu près la seule verdure et la seule végétation. On s'y égosille à crier : « *Paidi, nero phresco* ! Garçon, de l'eau fraîche ! »

De ce moment, cette température de damnés s'adoucit un peu. A onze heures, on rentre chez soi, on s'établit sur une terrasse,

on respire à moitié, on contemple le ciel, comme les bergers chaldéens. Il est d'une beauté admirable, l'air a une telle transparence que la lune ne paraît plus une surface plane, fixe, clouée à une place du ciel : l'œil en devine les contours ; on voit l'astre détaché, suspendu, presque mobile dans l'espace. On dirait qu'il y a au ciel plus de places lumineuses que d'obscures. Les étoiles sont bien ces *flammes pétillantes et joyeuses*, dont parle un poète ancien. Si Corneille eût été compatriote de Sophocle, il n'eût jamais conçu cette image :

Cette obscure clarté qui tombe des étoiles.

Fontenelle n'aurait pas trouvé ici matière à disserter sur les nuits blondes et les nuits brunes. Elles ne sont ni brunes ni blondes, mais radieuses et étincelantes.

Malgré la lune et les étoiles, après huit jours de cette vie, on perd tout doucement le sommeil et l'appétit, et à la place de ces deux choses excellentes, un beau matin, on se découvre la fièvre.

On mande le docteur. Le docteur arrive ; on lui présente la langue et le pouls.

— Mon ami, la fièvre il existe. Vous portez de la flanelle ?

— Oui, docteur, un gilet de flanelle.

— Ce n'était pas suffisant. Il faudra porter une ceinture de flanelle.

Puis le docteur tire de sa poche un pot de tamarin et une spatule, retrousse ses manches, vous taille et vous beurre une tartine qui vous fait sortir du corps une foule de choses que vous n'avez pas la conscience d'y avoir mises.

Quand on est purgé et repurgé, purgé autant que Dryden quand il se mettait à un poème, on va faire visite au docteur, pour lui demander des conseils d'hygiène.

— Docteur ! la fièvre n'existe plus ; je désirerais que vous prissiez la peine de me tracer le régime qu'il faut suivre.

— C'est bien facile. Voyons, qu'aimez-vous ?

— Dame ! j'aime la viande de toute espèce, pourvu qu'elle ne soit pas trop cuite.

— Il ne faut pas manger de viande ; il échaufferait votre intestin.

— Des légumes, alors ?

— Non, pas des légumes. Il embrouillerait votre intestin.

— Des fruits ?

— Non, pas des fruits. Il dérangerait votre intestin.

— Du fromage ?

— Pas du fromage de mouton.

— Mais il n'y en a pas d'autre en ce pays.

— Vous dites vraiment.

— De la soupe ?

— Si, si, de la soupe. Il est excellent.

— Maintenant, que faut-il boire ? du vin ?
— Oh ! le vin, il excitera votre intestin.
— Je boirais bien de l'eau; mais où voulez-vous quej'en prenne, à moins de la faire venir de Marseille ou de Trieste ?
— Vous dites vraiment.
— De la limonade ?
— Il débilitera votre intestin.
— Des glaces ?
— Des glaces, il putréfiera votre intestin.
— De la soupe donc ?
— Si, si, la soupe il réjouira et confirmera votre intestin.

C'est ignominieux. On vit pour son intestin, toujours sous le coup de le voir s'échauffer, se déranger, s'embrouiller, s'irriter, se débiliter, se putréfier. Conclusion : quand on a faim, on mange de la soupe ; quand on a soif, on boit de la soupe ; par quarante degrés de chaleur, on se tient sur le corps des ballots de flanelle. Avec cela, on a le droit de dire, comme l'Iphigénie d'Euripide : *Que la lumière est belle* !

Edouard Grenier.

LES ANA

Fortunius (1), un jour, dîna
Chez un grand, où l'on raisonna
Bien fort sur *Perroniana*,
Thuana, *Valesiana*.
Après quoi, l'on examina
Lequel de *Patiniana*
Vaut moins, ou de *Naudæana* ?
S'il fallait à *Chevræana*
Préférer *Parrhasiana*,
Et priser *Menagiana*
Plus que le *Scaligerana* ?
En liberté, chacun prôna,
Ou, suivant son goût, condamna,

(1) *Note de l'éditeur* : « M***, fameux médecin hollandais à Paris. » — Ce *Fortunius* n'est autre que le Dr Helvetius (1661-1727), fils du médecin allemand Schweitzer et chef, lui-même, de la dynastie française des Helvétius.

L'un *Saint-Evremoniana*,
L'autre *Fureteriana* ;
Un tiers l'avantage donna
Sur eux à *Sorberiana*.
Tel, contre *Anonymiana*,
Contre le *Vasconiana*
Et contre *Arqueliniana*,
Tint bon pour *Santoliana*.
Au dessert, on questionna
Si le nom *Boursautiana*,
Celui d'*Ancilloniana*,
De *Vigneul-Marvilliana*,
Et de *Colomesiana*
Jamais des auteurs émana.
Si l'on verrait *Pithæana*,
Et d'autres que promis on a ;
Tels que sont *Baluziana*,
De Seldén, *Seldeniana*,
De Daumius, *Daumiana*,
De Calvin, *Calviniana*,
De Bourbon, *Borboniana*,
De Grotius, *Grotiana*,
De Bignon, *Bignoniana*,
De Sallot, *Sallotiana*,
De Segrais, *Segraitiana*,
Commire, *Commiriana*,
Enfin, *Casauboniana*
Et le *Bourdelotiana*,
Même *Furstembergiana*.
Fortunius lors opina,
Et d'un ton qui prédomina,
La dispute ainsi termina :
« Messieurs, nul de tous ces *Ana*
Ne vaut l'*Ipécacuanha* (1). »

LA MONNOYE (2).

---

(1) *Note de l'éditeur* : « Plante qui a fait la fortune de M. Helvétius... » — En effet, Helvétius, qui avait guéri le Grand Dauphin, fils de Louis XIV, d'une dysenterie assez grave, à l'aide de l'ipéca, avait reçu du roi un cadeau de mille louis (24.000 francs), pour « faire connaître son *secret* ». Cette somme représente aujourd'hui environ cent mille francs. Ce fut pour Helvétius le point de départ d'une fortune et d'une clientèle considérables. La correspondance de Mme de Sévigné et des Coulanges parle assez fréquemment d'Helvétius.

(2) LA MONNOYE (1641-1728), l'auteur de ce conte satirique dirigé contre les fabricants d'*Ana*, qui étaient devenus comme une peste publique, était un des érudits les plus estimés du grand siècle. Il était membre de l'Académie française. Ses *Noëls bourguignons* sont restés célèbres. Il fut une des gloires de Dijon, qui, au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, en compta de si nombreuses. On lui doit quantité de poésies françaises et même latines.

Echos de la « Chronique »

Le berceau de l'Académie française.

Au début du dix-septième siècle, le quartier du Marais était le centre d'attraction de tous les beaux esprits de l'époque. Là naquirent les premières ruelles et les premiers salons littéraires ; ils avaient été, toutefois, précédés par la marquise de Rambouillet qui, dès 1616, accueillait dans son Hôtel ceux à qui on ne demandait que d'avoir de bonnes manières, à défaut de talent. Mais ce n'était que des parlotes, où l'on allait pour passer agréablement le temps, et où la littérature n'avait qu'une bien modeste part.

C'est à un lettré qui, en dépit d'une méchante épigramme de Boileau, n'était pas sans valeur, c'est à Conrart qu'on doit restituer le mérite d'avoir réussi à grouper un certain nombre d'écrivains, l'élite intellectuelle de son temps, pour disserter en commun de belles-lettres et de philosophie.

Un historiographe de Paris, qui est en même un érudit très averti, M. A. Callet, a cherché à repérer où se trouvait le lieu de réunion de ces beaux-esprits, et après avoir émis différentes hypothèses, dont nous vous faisons grâce, il a établi que la maison qui fut le berceau de l'Académie française, se trouvait rue des Vieilles-Etuves, au n° 4, celle même qu'habitait Valentin Conrart. Le cabinet où celui-ci recevait ses amis était situé au premier étage sur la rue : car, disait-il, sa goutte lui donnait « toute difficulté de gravir les degrés qui y accédaient ».

Pendant trente ans, Conrart ressentit les atroces douleurs d'un mal qui ne lui laissa aucune trêve, mais qu'il sut supporter avec un stoïcisme dont peu de patients donnent l'exemple.

Le bon proprio.

Un propriétaire comme celui dont nous allons rappeler un trait, en est-il beaucoup qui lui ressemblent, à l'heure qui sonne ? Si l'on en connaît, qu'on nous les signale !

Quand Ary Scheffer (un des maîtres de l'école de 1830) apprenait qu'un artiste était malheureux, il allait le voir. Après avoir causé avec lui de choses et d'autres, d'art et de littérature, il trouvait moyen de lui dire :

— Mon ami, vous devriez déménager. Vous êtes mal ici. Allez donc demeurer à Batignolles, telle rue, tel numéro. Je connais le propriétaire. C'est un bon garçon ; il ne vous tourmentera pas pour votre loyer.

L'artiste suivait ce conseil.

Quelques mois après, s'il rencontrait Ary Scheffer, il ne manquait pas de le remercier de son bon avis.

— Dites donc, s'écriait-il, elle est charmante la maison que vous m'avez indiquée. Pas moyen de connaître le propriétaire. On n'a pas même voulu me dire son nom. Quant au concierge, c'est un phénomène. Il ne présente jamais de quittance !

Vous avez deviné, n'est-ce pas, que le propriétaire de cette demeure hospitalière n'était autre qu'Ary Scheffer lui-même.

Echos de Partout

Comment se décida la vocation de Vésale. — Un historien belge, Alphonse Wauters, a émis une supposition curieuse : il pense que si l'atavisme eut une grande part dans la précoce vocation d'André Vésale, dont la famille comptait cinq générations d'hommes adonnés à la médecine, ses goûts d'anatomiste furent probablement développés par une circonstance topographique.

La maison de ses parents était située dans la rue du Manège, alors appelée *Hellestraetken* (ruelle d'Enfer), et qui conduisait au *Wollendries* (Pré-aux-Laines). Derrière cette maison des Van-Wesele, s'étendait un terrain sinistre, le *Galgenberg* (Champ de la Potence). Là se dressaient les gibets, auxquels les restes des suppliciés demeuraient attachés, jusqu'à ce que les oiseaux de proie et le temps les eussent anéantis. Ces lieux maudits, où s'élève aujourd'hui le Palais de Justice, durent en effet attirer souvent le jeune André, et, plus d'une fois sans doute, il y recueillit les ossements qu'il décrivit ensuite avec tant de science. La supposition n'a rien d'invraisemblable (1).

Un record moliéresque. — Sur l'emplacement de l'ancien couvent des Oiseaux, boulevard des Invalides, on a construit des maisons que sépare une courte avenue. A cette avenue on a donné le nom de Constant Coquelin, du grand Coquelin, de l'immortel interprète de Molière, et c'est fort bien.

Mais il y a mieux, et du moment que Molière et Coquelin étaient en cause, il fallait que le rire eût dans l'affaire sa partie.

Il l'a, car l'avenue en question ne compte que onze immeubles, mais il semble que les médecins y aient été attirés comme par enchantement : il n'y a point, en effet, dans ces onze immeubles moins de sept médecins !

C'est un record qu'aucune voie parisienne aussi courte que l'avenue Constant-Coquelin ne saurait disputer à celle-ci.

(*L'Avenir*, 5 avril 1922.)

Le livre de M. Paul Mounet. — C'est Jules Lemaître qui nous a révélé son existence, ou du moins son projet. « Jean-Paul, disait-il, médite depuis longtemps un ouvrage sur « la mort au théâtre : mort par le poison, par le fer, par les différentes sortes de maladie, par l'excès de surprise et de douleur morale, etc. Comme il a été étudiant en mé-

(1) Nous devons ces curieux détails à notre collaborateur, M. Boghaert-Vaché, dont les communications sont toujours marquées au coin de l'érudition la plus soigneusement documentée.

decine, il tient beaucoup à ce qu'on meure sur les planches conformément aux règles de la pathologie. Il suffit peut-être que l'on y meure de façon à toucher ou à effrayer. Mais ce que je vous en dis n'est que pour vous montrer la conscience et les scrupules de Jean-Paul. »

Hélas ! Jean-Paul est mort ; et son livre sur l'art de mourir n'a pas encore vu le jour... (*L'Opinion*, 4 mars 1922.)

Relique napoléonienne. — Les étudiants d'Aberdeen ont organisé une semaine de gala au profit des hôpitaux de la ville. Par leurs soins, une sorte de petit musée a été établi. Entre autres curiosités, on y voit — clou de l'exposition, si l'on ose ainsi parler — l'original du certificat mortuaire de Napoléon Ier. On y lit que l'ex empereur est mort d'un squirre de l'estomac.

Cette relique napoléonienne a été offerte à l'Université par un descendant du docteur Charles Mitchell, qui constata la mort de l'illustre captif de Sainte-Hélène. (*Excelsior*, 28 mai 1922.)

La saupoudration — Depuis le xvie siècle et jusqu'au milieu du siècle dernier, s'est pratiquée dans certaines familles une coutume bizarre, et non exempte de cruauté : la saupoudration. Elle consistait à couvrir les enfants qui venaient de naître, d'une couche épaisse de sel de cuisine, puis à les bien empaqueter dans un maillot. On les laissait macérer ainsi pendant quatre ou cinq jours dans cette saumure, jusqu'au moment où leur peau se trouvait complètement arrachée. Ensuite, on les lavait dans de l'eau additionnée de vin.

On prétendait que les enfants ainsi traités étaient exempts de maladies pour le reste de leur vie. Il est à croire qu'après avoir résisté à une aussi rude épreuve, ils pouvaient tenir tête à bien d'autres assauts.

Le marquis de Saint-Aulaire, auquel Boileau ne ménagea pas ses sarcasmes, avait été saupoudré à sa naissance ; il en était très fier, attribuait à ce procédé la belle santé dont il jouissait à ses quatre-vingts ans, et s'efforçait d'y soumettre tous les enfants qui naissaient autour de lui. Nous connaissons actuellement une femme qui, née et saupoudrée en mil huit cent quarante, porte allégrement ses octante-deux années ; et nous ne gagerions pas que le procédé ne soit pas encore en vigueur dans quelques coins de la Bourgogne et du Limousin. (*Hier, aujourd'hui, demain.*)

Un nouveau confrère. — Le journalisme médical vient de s'enrichir d'une nouvelle feuille : *le Maroc médical* aspire à être le journal de médecine de tous les médecins du Maroc, aussi bien les militaires que les civils ; c'est un bel exemple de solidarité confraternelle, auquel nous sommes heureux d'applaudir.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Congrès d'Hygiène Mentale (*Paris, juin 1922*).
Le Travail Ménager en Hygiène Mentale.
(Dr Gommès, médecin inspecteur des Écoles de la Ville de Paris.)

Résumé.

La femme est essentiellement active, quitte à tomber facilement dans la précipitation et le désordre. L'objectivation de cette dépense d'énergie en travail ménager, est pratiquement intéressante, en ce qu'il utilise un matériel simple, facile à manipuler, partout sous la main, d'une mise en train immédiate. Les avantages de ce genre de travail, qu'on peut concevoir comme une forme de psycho-physiothérapie, intéressent fortement, de ce fait, l'Hygiène Mentale.

1° *Avantages Physiques.* Mettant en jeu une série de groupes musculaires très variés, à répartition physiologique excellente, il calme l'hyperexcitabilité et l'hyperémotivité, et rationnellement combiné au repos, contribue beaucoup à la désintoxication générale (état de confusion légère)...

2° *Avantages Intellectuels.* C'est une puissante source de *dérivation* (méthode substitutive) pour les obsédées, les contemplatives à forme mélancolique ou mystique, surtout s il est, comme il le doit, *varié* (multiplicité des opérations ménagères : blanchissage, nouveaux regroupements du mobilier, etc.). Au bout il y a une récompense : la satisfaction d'un « home » propre et agréable. Les exercices physiques proprement dits, en revanche, ne laissent rien derrière eux. — Chez les abouliques, les demi-torpides, l'*imagination* et l'*ingéniosité* peuvent être réveillées, avec l aide éventuelle d'un enseignement ménager élémentaire (manipulation des appareils de chauffage, d'éclairage, etc.). Une véritable euphorie peut en résulter — La *sérénité* aussi, que donne une vie simple et régulière, par opposition à la hâte et à la fébrilité modernes, facteurs de tant de déséquilibrations idéo-motives. L'habitude de la *décision*, de l'exécution nette, important préventif de tant de psychoses par choc émotionnel et surmenage moral.— La *discipline*, si utile dans les états d'hyperactivité, d instabilité psychique ou même motrice (mythomanies, fugues, vagabondage)...

3° *Avantages Moraux.* Il développe la notion *d'entr'aide familiale*, par laquelle s'atténue l égoïsme, base fréquente d'amoralités

Plus spécialement, le travail ménager facilite beaucoup l'application de *l'assistance psychiatrique à domicile*. On doit donc compter avec lui lors de la création des Dispensaires mentaux. On orientera dans cette voie beaucoup de prédisposés à qui ne convient pas un travail collectif ou stéréotypé. — Il s'associera facilement à la *Vie Rurale* et, d'autre part, favorisera la *Vie au foyer*, toutes deux d'une si grande valeur prophylactique, en ce qu'elles s'opposent au bruit, à la vie mondaine et trépidante des villes, — et même, par là, contribuera fortement à l'Hygiène Mentale de la Nation.

Correspondance médico-littéraire

Questions

Les armoiries des Français. — J'ai en ma possession un énorme volume, *les Œuvres de Mre André de Laurens*, premier médecin du Très Chrétien roi de France, etc. Edition Adrian TAUPINART, MDCXXXXVI.

Au livre premier du chapitre des Ecrouelles, je lis que les armoiries des Français « portaient un autel avec deux taureaux blancs, « tout prêts d'être immolés, ayant les cornes dorées et couronnés de tortis de chêne et testons de fleurs de diverses couleurs ».

Je voudrais savoir : 1° à quelle époque ces armoiries nationales ont été remplacées par les fleurs de lys ; 2° pourquoi cette modification ?

Dr BOYMIER (*Saint-Vivien-de-Médoc*).

La folie mystique de la Fontaine ? — Voici un curieux problème que soulève un récent et remarquable article (1), paru dans une de nos grandes revues littéraires (1) : LA FONTAINE fut-il atteint de folie mystique dans les derniers temps de sa vie ?

Produisons les textes, d'après l'auteur de l'article auquel il vient d'être fait allusion.

« BROSSETTE, dans ses notes sur BOILEAU, a parlé des « frayeurs qui, deux ans avant sa mort — c'est-à-dire à l'issue de sa grande maladie — firent croire à ses amis *qu'il se troublerait* ». Ces inquiétudes transparaissent dans des échanges de lettres avec MAUCROIX et l'évêque de Soissons, qui le jugent « *plus malade d'esprit que de corps* ». NINON DE L'ENCLOS écrit à SAINT-EVREMONT : « *Sa tête est bien affaiblie*, c'est le destin des poètes : LE TASSE et LUCRÈCE l'ont éprouvé. » Sont également renseignées Mme DE BOUILLON et sa sœur, Mme de MAZARIN, à qui Saint-Evremont écrit : « Le mal n'est pas *d'être fou*, c'est d'avoir si peu de temps à l'être. »

Il ne s'agit pas, évidemment, de « folie à l'état chronique, mais de dérangements cérébraux, d'accès intermittents qui tiennent surtout du *délire mystique*. » Il serait, d'autre part, avéré qu'on « avait trouvé dans une de ses armoires *plusieurs instruments de pénitence* ».

Doit-on voir dans ces divers faits, dont la plupart sont des allégations dues, il est vrai, à des contemporains de La Fontaine, les preuves sans réplique d'un affaiblissement mental de l'immortel Fablier ? Nous laissons aux psychiatres le soin d'en décider.

L. R.

L'exercice de la médecine sous la Révolution. — Au cours de mes recherches dans les archives de notre petite ville (Choisy-le-Roi),

(1) L'exemplaire conversion de M. de La Fontaine, par Georges IZAMBARD (*Mercure de France*, 1er juillet 1921).

j'ai retrouvé une lettre des « commissaires aux secours publics », adressée, le 28 thermidor an III, aux administrateurs du district de Bourg-l'Egalité (Bourg-la-Reine), et que je reproduis en entier.

Nous avons reçu, citoyens, avec votre lettre de pétition du 29 messidor dernier, la pétition que vous avait adressée la commune de Choisy-sur-Seine, relativement à l'augmentation du nombre des officiers de santé nommés en vertu de la *loi du 22 floréal an II*. Nous vous observons que cette loi ayant fixé à *trois* le nombre des officiers de santé à nommer par district, il nous est impossible de satisfaire à la demande de la commune de Choisy. Nous vous invitons à l'en prévenir et à diriger le service d'un des trois officiers de santé que vous avez nommés, de manière que les habitants de cette commune ressentent les effets salutaires de la loi citée.

Signé : Deniau.

Je serais reconnaissant à un des lecteurs de la *Chronique*, s'il voulait me donner quelques renseignements sur cette loi du 22 floréal an II, qui semble avoir réglementé d'une manière formelle l'exercice de notre art dans les départements français, subdivisés en districts.

En ce qui concerne notre région, le district de Bourg-l'Egalité s'étendait sur la presque totalité des communes de la région sud et sud-est de Paris. Il semble de toute évidence que le nombre de 3 officiers de santé était insuffisant pour les soins à donner à la population civile, et les pétitions adressées pour en réclamer l'augmentation ont dû être nombreuses. C'est là un point d'histoire de la médecine que je serais heureux de voir élucidé par un des nombreux et érudits correspondants de cette revue.

Dr R. de Médevielle.

J.-A. Millot, accoucheur. — Je possède une gravure représentant le portrait de « Jacques-André Millot, de l'Académie de Chirurgie ; Accoucheur des ci-devant Princesses de France ; membre de plusieurs Sociétés savantes », qui me paraît extraite d'un ouvrage de médecine et porte la date : 1807. Où puis-je trouver quelques renseignements sur ce Millot, dont le visage est d'une grande finesse, qui porte encore des cheveux longs et bouclés, accommodés à la façon d'une perruque du grand siècle, grand col à revers double, cravate à jabot et gilet croisé ?

Dr Alaize, médecin à l'asile d'aliénés de *Marseille*.

Une fausse attribution au Musée du Louvre. — A une des dernières séances de la *Société française d'histoire de la médecine*, M. M. Fosseyeux a fait justement remarquer que le Musée du Louvre, qui vient de réorganiser les salles du XVIIe siècle, continue, malgré les preuves apportées à la Société d'histoire de la médecine en 1910, à faire figurer le nom de Fagon au-dessous du remarquable portrait de Jouvenet, représentant Raymond Finot, médecin de la Pitié, mort en 1709, et enterré à Saint-Germain-l'Auxerrois. Quand prendra fin cette erreur d'attribution ?

Réponses

La femme est-elle plus combustible que l'homme? (XXVIII, 372.) — En 1800, Pierre-Aimé LAIR, agronome et philanthrope, né à Caen en 1769, publia à Paris, chez Gabon, une brochure in-12, intitulée : *Essai sur les combustions humaines produites par un long abus des liqueurs spiritueuses.*

Il y passe en revue plusieurs observations de « personnes subitement embrasées par le simple contact du feu ordinaire, que l'on a vu tout à coup passer de la vie à la mort, et leur corps être réduit en cendres » (p. 6).

Après avoir fait observer que « les personnes qui ont éprouvé les effets de la combustion faisaient depuis longtemps abus de liqueurs spiritueuses » (p. 37), il en vient à cette remarque, qui intéresse spécialement la question posée dans la *Chronique Médicale*, à savoir, que « la combustion n'a lieu que sur des femmes » (p. 38), et voilà ce qu'il écrit à ce sujet :

Je ne prétends point que les hommes ne soient également exposés à la combustion, mais je n'ai pu en découvrir un seul exemple bien constaté ; et comme on ne peut marcher d'une manière sûre qu'avec l'autorité des faits, je trouve cette particularité trop surprenante pour ne pas faire naître quelques réflexions. Peut-être, à l'examen, la cause en paraîtra-t-elle assez naturelle : le corps des femmes est en général plus délicat que celui des hommes. Le système de leurs solides est plus relâché ; leurs fibres, plus grêles et d'une structure moins ferme, se rompent plus aisément. Le genre de vie contribue encore beaucoup à augmenter la faiblesse de leur organisation. Les femmes, livrées, pour l'ordinaire, à une vie plus sédentaire, chargées des soins intérieurs de la maison, souvent renfermées dans des chambres closes, où elles se trouvent condamnées à passer des journées entières sans prendre aucun exercice, sont plus sujettes que les hommes à devenir grasses. Chez elles, la structure des parties molles étant plus spongieuse, l'absorption doit être plus facile ; tout leur corps, plus facilement imbibé de liqueurs spiritueuses, doit aussi éprouver plus facilement l'impression du feu : de là les exemples malheureux de combustion, dont les femmes seules paraissent fournir des exemples (p. 49-51).

BIANCHINI, MAFFEY, ROLLI, LECAT (*Mémoire sur les incendies spontanés*), VICQ D'AZYR, etc., se sont également occupés de cette question, encore controversée, des combustions humaines.

Pierre-M. LAMBERT, étudiant en médecine (*Rouen*).

— « Mme de B..., âgée de quatre-vingts ans, excessivement maigre et qui n'avait eu pendant plusieurs années d'autre boisson que de l'eau-de-vie, était assise dans son fauteuil près du feu. Sa femme de chambre, l'ayant quittée un instant, la voit à son retour tout en feu ; elle appelle au secours, on vient, quelqu'un tâche d'éteindre la flamme avec la main ; mais le feu s'y attache comme si elle eût été trempée dans de l'eau-de-vie ou de l'huile enflammée. L'eau jettée en abondance sur la femme ne peut arrêter la combustion ; le feu n'en devient que de plus en plus actif et ne s'éteint

enfin qu'après que toute la chair est consumée ; le squelette, entièrement noirci, resta entier dans le fauteuil qui n'était que légèrement roussi, une jambe seulement et les deux mains se détachèrent du reste des os. (*Journal de Verdun*, juin 1749, d'après le *Magasin Pittoresque*, année 1841, fasc. nº 9).

A cette *observation* ancienne de ce qu'on appellait la « combustion humaine spontanée », à laquelle on croyait encore au milieu du XIXe siècle, on peut rapporter celle de ZOLA sur la mort du vieux Macquart, alcoolique notoire, qui s'était allumé avec sa pipe et avait flambé comme un bol de punch, dans sa petite maison des Tulettes, sous l'œil intéressé de la féroce Mme ROUGON (*le Docteur Pascal*, chap. IX) :

Maintenant la graisse suintait par les gerçures de la peau, activant la flamme qui gagnait le ventre. Et Félicité comprit que l'oncle s'allumait là, comme une éponge imbibée d'eau-de-vie. Lui-même en était saturé depuis des ans, de la plus forte, de la plus inflammable. Il flamberait sans doute tout à l'heure des pieds à la tête (page 228).

. . . .

Et devant la chaise, il n'y avait sur le carreau, taché d'une mare de graisse, qu'un petit tas de cendre, à côté duquel gisait la pipe, une pipe noire, qui ne s'était pas même cassée en tombant. Tout l'oncle était dans cette poignée de cendre fine (page 232).

— Au point de vue de la combustibilité *sentimentale*, RACINE semblait accorder la supériorité à l'homme, en faisant avouer à PYRRHUS son fameux : « Brûlé de plus de feux que je n'en allumai ».

Depuis, le théâtre, la chronique judiciaire, la grande presse, reviennent à l'opinion de PLUTARQUE en faveur du beau sexe, avec *Maman Colibri*, la cuisinière de Gambais, et la petite amie septuagénaire de M. Serge de LENZ. .

Mais, pour répondre plus utilement au confrère BONNEAU, je crois que l'avis de ces Messieurs qui meublent le columbarium du Père-Lachaise serait de beaucoup supérieur au mien.

Dr J. DESOURTEAUX.

Superstitions relatives aux jumelles (XXVI, 89). — J'ai épousé en 1914 une jumelle : neuf mois après, j'étais père d'une fille. Depuis, pas de grossesse, pourtant recherchée obstinément. Il est vrai que 3 permissions par an constituent les seules occasions! Cause? Quelque lésion probablement de *l'ovaire gauche*, quelque scléro-kyste ? Et le jumeau de ma femme est *monorchide droit*. Récemment marié, sa femme est enceinte. Dr D.

Bibliothèques de campagne (XXVI ; XXVIII, 93). — Sur les lectures de Napoléon en campagne, cf. l'opuscule d'Ant. GUILLOIS, *les bibliothèques particulières de Napoléon*, notamment aux pp. 8-9, 11-12, 14-15.

KOUTOUSOV, l'adversaire de Napoléon pendant la désastreuse campagne de Russie, lisait au bivouac les romans de Mme de GENLIS (1). Le chirurgien PERCY faisait de la Bible sa lecture favorite ; il ne manquait jamais de l'emporter avec lui dans ses campagnes (2).

R.

— Sur la bibliothèque de campagne de CHATEAUBRIAND, on peut se reporter aux *Mémoires d'outre-Tombe*, édition Biré-Garnier, t. II, p. 58.

X. L.

— Dans un article consacré à la mémoire du Dr François ABEILLE, « glorieusement tombé au champ d'honneur, en plein exercice de ses fonctions, près de Hailles (Somme), le 22 avril 1918, à l'âge de 39 ans », nous relevons que ce regretté confrère portait sur lui... *la Chanson de Roland*. « C'est beau, il n'y a rien de plus beau ! » disait-il à un de ses compagnons d'armes, qui ajoute : « Sur un coteau, au grognement du canon, il en lut des passages, et il s'illuminait d'enthousiasme, en disant ces vers héroïques et splendides. Ce trait, insignifiant d'apparence, est caractéristique. Il peint mieux un caractère que toutes les épithètes. » C'est aussi notre avis.

R. L.

Bibliothèques de campagne (XXVIII, 93). — Dans le n° de mars 1921, p. 93, le Dr MARCAILHOU D'AYMERIC signale le camp de *Fontaine-les-Corps-Nuds*. Egalement à Amiens, débouchant dans la principale artère de la ville (rue des Trois-Cailloux), il existe la *rue des Corps-Nus-sans-tête*, souvenirs d'anciennes exécutions capitales, où les suppliciés restaient exposés sur place.

Dr R. GUÉBHARD.

De quoi mourut Berlioz? (XXIX, 54). — Puisqu'il est question de BERLIOZ dans la *Chronique*, je vous signale une particularité physiologique que je crois communément ignorée : Berlioz avait la chevelure rouge. (V. son portrait par SIGNOL, collection BOSCHOT, exposé à la Maison de Victor Hugo, en 1921 ; Exposition romantique.)

R. B.

Quiproquos de sourds, XII, 541 ; XIV, 390 ; XV, 237 ; XIX, 620 ; XXII, 274 ; XXIII, 279. — Le père DESMOLETS, Bibliothécaire de l'Oratoire, et continuateur des Mémoires de SALLENGRE (en onze volumes in-12), était très sourd. « Eh, bonjour, père Desmolets », lui cria M. D'ALEMBERT, en s'approchant avec tout l'empressement de l'amitié.

— « Parlez plus bas, lui répondit l'oratorien ; depuis que je suis

(1) *Les Français en Russie et les Russes en France*, par Léonce PINGAUD, XVII.

(2) *Journal des campagnes du baron Percy*, etc., par Emille LONGIN ; Paris, Plon, 1904.

allé faire mes dévotions sur le tombeau du bienheureux Pâris, Dieu m'a fait la grâce de me rendre l'ouïe, et j'entends aujourd'hui mieux que jamais. — Ah ! reprit M. d'Alembert, en baissant la voix, je suis charmé, père Desmolets, que vous ne soyez plus sourd. » — « Hein ! que dites-vous ? », répliqua-t-il, en approchant son oreille de la bouche de son ami (1).

Quelque chose du même genre arriva, il y a quelques années, à M. Buloz, commissaire royal près le Théâtre-Français, au moment de la visite du jour de l'an au ministre de l'intérieur, M. le comte Duchatel. Son Excellence parlait peu, rebelle qu'était son grand esprit à toutes ces banalités de circonstance. Tous les fonctionnaires relevant du ministère défilaient. M. Buloz, suivi des sociétaires, entre dans le salon, et l'huissier annonce :

— Messieurs de la Comédie-Française !

La colonne s'avance, son corrégidor en tête. Arrivé devant le ministre, il s'arrête. M. Duchâtel fait un geste courtois ; M. Buloz croit qu'il a parlé... et, tout préoccupé de l'année, dont les recettes avaient été mauvaises, pensant que Son Excellence fait quelque allusion à la situation financière, le commissaire royal s'écrie :

— Mais... pas trop, monsieur le ministre !

Vous jugez quel éclat de rire général, dont le comte Duchâtel lui-même avait donné l'exemple. M. Buloz, aussi étonné que sourd, regarde tout le monde, ne comprenant rien à ce qui se passe... et passe lui-même (2).

Voici une autre histoire de sourd, pour faire suite à celle de M. Buloz chez le comte Duchâtel.

Paul Ier avait été frappé de cette infirmité aux dernières années de sa vie. Un jour qu'il était seul dans son cabinet, arrive un aide de camp pour lui faire un rapport. Il commence... croit s'apercevoir que le czar entend mieux, s'interrompt, et, saisissant cette occasion de faire sa cour, il dit :

— Je vois avec bonheur que Votre Majesté entend beaucoup mieux.

— Qu'est-ce que vous dites ? — répond Paul.

L'officier prend un ton plus haut, et répète exactement sa phrase.

— Quoi ?... parlez plus fort, que dites-vous ? — répond l'infirme agacé.

Alors, l'aide de camp prend son diapason le plus élevé, et crie d'une voix à faire tomber les lustres : — Je dis à Votre Majesté que je vois avec bonheur qu'elle entend beaucoup mieux !

Paul, cette fois, entendit, en effet ; mais, prenant mal la chose, il expédia le plaisant, ou plutôt l'imprudent, en Sibérie (3).

R.

---

(1) *Souvenirs sur J.-J. Rousseau*, 27-28.
(2) *Monde illustré*, 13 mars 1858.
(3) *Id.*, 20 mars 1858.

Revue biblio-critique

HISTOIRE

Un demi-roi : le duc d'Epernon, par Léo Mouton. — Librairie académique Perrin et Cie.

Le duc d'Epernon évoquait surtout jusqu'ici le mignon de Henri III, son compagnon de plaisirs, comme le duc de Joyeuse, Quélus, Miron et quelques autres. M. Léo Mouton nous montre l'homme d'action, le grand favori, le *demi-roi* ; à l'entendre, « ni Concini, sous la régence de Marie de Médicis, ni Luynes auprès de Louis XIII, malgré l'influence qu'ils avaient su acquérir sur leurs maîtres, n'approchèrent de l'emprise absolue du duc d'Epernon sur Henri III ».

On peut dire qu'il eut une vie bien remplie, puisque jusqu'à sa mort, qui survint lorsqu'il venait d'atteindre sa quatre vingt-huitième année, il tint les plus grands emplois de l'Etat.

On ne sera pas surpris de trouver dans cet ouvrage un portrait du roi inverti ; mais pourquoi ne l'avouerions-nous pas, ce portrait est à peu près sans relief ; nous aurions aimé plus de vigueur de touche et que le burin se substituât à la plume, pour graver les linéaments de cette silhouette vraiment trop imprécise.

Histoire de la Régence pendant la minorité de Louis XV, par Dom H. Leclercq ; 3 gros volumes in-8, de 500 p. environ chacun. Paris, Ed. Champion, 1921.

La Régence ! Est-il période de notre histoire plus mal connue et qui offre plus d'intérêt ? Sans doute, nous avons les histoires de Lémontey, les journaux de Buvat, Mathieu Marais, Narbonne, la chronique de Barbier, etc. ; mais une étude d'ensemble nous manquait, et c'est un véritable travail de... bénédictin que dom Leclercq a réussi à accomplir, et qui représente combien d'années de recherches patientes, de temps passé en confrontations de textes, pour arriver à élaborer le magnifique ouvrage, véritable monument d'érudition et de critique, où s'affirme, par surcroît, un remarquable talent d'écrivain.

On croit communément que la Révolution française fut le résultat d'une génération spontanée : quelle erreur ! La Régence, la démonstration en est faite une fois de plus, la Régence en fut le véritable prologue. « Période de transition, elle liquide tout un passé et sème les germes d'un avenir ; mais l'avènement de la démocratie se fera attendre longtemps, parce que les calamités de la fin du dernier règne n'ont pas altéré encore le tempérament politique de l'ancienne France. » Le prestige de la monarchie n'est pas ab oli, mai

il est sérieusement entamé. Qui, plus que le Régent, a contribué à porter atteinte à ce respect traditionnel d'institutions séculaires ? Il suffit d'évoquer sa vie de libertinage, pour tout s'expliquer.

Dès la mort de Louis XIV, on pouvait prévoir ce qui allait se passer. Sur cette fin du plus glorieux des monarques, il faut lire, dans l'ouvrage de dom Leclercq, les chapitres II et III du premier tome ; on n'a pas encore, que nous sachions, donné un récit aussi saisissant, aussi dramatique, plus exact et plus complet que cette narration, heure par heure, des derniers jours du grand Roi.

Tant que Louis XIV a vécu, on a conservé un certain décorum ; lui disparu, c'est la licence, c'est l'orgie qui vont désormais se donner libre carrière. Seule, Madame, mère du Régent, tout en étant fière de ce fils qui est le plus haut personnage de l'Etat, rougit de « l'excès de sa dépravation ». L'auteur fait un portrait de Madame, qui appellerait peut-être quelques retouches ; il vante son honnêteté, sa loyauté, sa respectabilité, tout en blâmant, comme il convient, la coprolalie de cette « incorrigible stercoraire » ; nous aurions aimé à lui voir parler du rôle quelque peu suspect que cette belle sœur du roi de France, Allemande jusqu'aux moelles, joua dans cette Cour, où on ne se méfia jamais d'elle ; et, à ce propos, nous nous permettrons de signaler à dom Leclercq le livre que nous avons consacré à cette Palatine (1), sur laquelle nous sommes, quant à nous, pleinement édifié.

Rendons cependant cette justice au nouvel historien de la Régence, qu'il fait preuve, en général, d'une absolue indépendance de jugement, et que le mot cru ne l'effarouche pas. Il a su faire montre, néanmoins, de beaucoup de tact dans maintes circonstances ; notamment, lorsqu'il a dû exposer les amours coupables de la duchesse de Berry avec son père : « Messaline et Agrippine tout ensemble. la duchesse de Berry a étonné une société qui pensait ne savoir s'étonner de rien. » De même, lorsqu'il s'agit de juger Dubois, précepteur du duc de Chartres, et qui devait acquérir une si grande influence sur le prince dont il allait devenir le premier ministre. N'était-ce pas la faute de Madame (sa mère), qui se reposait de l'éducation de son enfant « sur le petit abbé qui lui avait plu, qu'elle trouvait capable, beau parleur et de bonne compagnie, et qui lui permettait de consacrer le meilleur de son temps à ses dix chiens, ses perroquets, ses canaris, ses chasses et ses correspondances » ?

Nous voudrions pouvoir reproduire les pages dans lesquelles est peint, de pinceau de maître, celui qu'on nommait encore l'abbé Dubois, et qu'on verra, plus tard, revêtu de la pourpre cardinalice. Force nous est de renvoyer à l'ouvrage qui contient ces pages, tracées le plus souvent avec un stylet en guise de plume, un stylet qu'on aurait fait rougir au feu, comme pour « marquer » celui qu'on a voulu stigmatiser d'un trait ineffaçable. Et ce croquis d'Alberoni, le Dubois de l'Espagne, est-il assez enlevé ? « La nature ne l'avait

(1) *Une Allemande à la Cour de France.* Paris, Albin Michel, édit.



JEAN LAW (1671-1729).

(D'après un portrait du temps)
[Collection du Docteur CABANÈS].

pas mieux traité que Dubois, bien que d'autre façon. C'était un petit homme rond de partout, roulant sur ses jambes grêles une panse énorme, évoquant l'idée d'une toupie que surmonterait un masque bouffi et grotesque : front dépouillé, nez épaté, lèvres lippues, et, dans la masse charnue, luisante et malsaine, des yeux vifs, clairs et gais. Comme pour Dubois, l'écorce déplaisante enfermait une âme de boue, plus vile encore et plus contaminée chez Alberoni, puisque italienne. » On cherche la signature de Saint-Simon, et nous ne croyons pas faire injure à dom Leclercq en le comparant à l'immortel portraitiste.

Le second volume *de l'Histoire de la Régence* est presque entièrement consacré à Law et à son système. Comme l'écrit un contemporain, « on ne voit que des gens qui ont fait des fortunes immenses. C'était un jeu dans le commencement, cela est devenu une manie, une maladie dans les formes. Ces pauvres gens n'ont que le gain en tête, sont pris d'une fièvre chaude, ne parlent que de millions supputés, calculent et crèvent en quatre jours ; réellement, les médecins disent que dans tous les transports il y a du Missisipi. »

Law est le dieu du jour ; c'est à qui pourra l'approcher, et quand on a réussi à le chambrer, à grand'peine il échappe à ses poursuivants.

« Dernièrement, raconte la princesse Palatine, dans une lettre écrite le 29 novembre 1719, plusieurs dames étaient en conférence avec Law, quand celui-ci voulut les quitter ; ces dames le retinrent, et il fut obligé de leur faire sa confidence : Oh ! si ce n'est que cela, dirent-elles, cela ne fait rien ; pissez là et écoutez-nous. » Et elles restèrent tout le temps avec lui.

La fureur d'agiotage était telle, que l'on venait, du fin fond des provinces, à la capitale, pour jouer. « Les carrosses et voitures publiques étaient retenus deux mois d'avance pour Paris... Un gentilhomme, M. de Narthis, offre ses épaules en guise de pupitre et un bossu jovial fait remplir à sa difformité l'office d'une table dont la location lui rapporte cent cinquante mille livres. » Ce fut, pendant quelques années, une apparente prospérité, mais à laquelle devait succéder la plus horrible détresse. Le système avait eu, pourtant, de bons effets ; comme le constatait Voltaire, « on entend mieux le commerce en France depuis vingt ans, qu'on ne l'a connu depuis Pharamond jusqu'à Louis XIV. C'était auparavant une espèce de chimie entre les mains de trois ou quatre hommes... Le système de Law, c'était l'émétique à des malades, nous en prîmes trop et nous eûmes des convulsions, mais enfin des débris de son système il nous resta une Compagnie des Indes avec cinquante millions de fond. »

Il en résulta aussi un accroissement du prix des denrées, qui ne peut être comparé qu'à celui que nous continuons à subir : la vie chère n'est pas de date récente ! « Une botte de poireaux se vendoit cent sols et six francs, au lieu de douze ou quinze sols ; la chandelle seize, dix-huit et vingt sols la livre, le pain montoit sans

arrêt... la viande de boucherie étoit hors de prix... et comme toutes choses étoient d'un prix excessif à Paris, aussi bien les logements que les chambres garnies, les étrangers se retiroient tous les jours dans leur pays, et ceux qui avoient des maisons ou du bien à la campagne, s'y retiroient pour y vivre plus commodément. (1) »

Le tome troisième de l'ouvrage que nous continuons à parcourir, offre un intérêt tout particulier pour les médecins : le chapitre XLVI est tout entier consacré à la peste de Marseille, sur laquelle nous sont apportés des documents nouveaux, en dépit de tout ce qui a été écrit sur ce sujet rebattu.

A lire également la relation de la maladie du cardinal Dubois, de celle de la fille du Régent, devenue reine d'Espagne, et dont Saint-Simon fit le diagnostic avec tant de prescience clinique ; enfin, sur l'inoculation, si mal accueillie au début par le corps médical, et qui finit par s'imposer, malgré toutes les résistances, grâce à des exemples partis de haut.

Nous reccommandons encore la lecture du chapitre consacré aux arts, sciences et lettres sous la Régence, et qui est comme une sorte de réhabilitation d'une époque par trop décriée ; et nous enregistrons, en nous y ralliant, cette conclusion, visant un de ces réprouvés de l'histoire qu'on a, plus que de raison, accablé : « La responsabilité du duc d'Orléans reste assez lourde au point de vue de la morale, pour qu'au point de vue de la politique, son souvenir ne soit pas entaché des reproches qui lui ont été injustement adressés. Au jugement de l'Histoire, le Régent demeure un serviteur vigilant, perspicace et fidèle de la France. »

Cette appréciation pourra ne point paraître à quelques-uns assez sévère ; la postérité l'a déjà ratifiée, et un ouvrage, comme celui de dom Leclercq, contribuera, nous en avons la ferme assurance, à asseoir ce jugement sur des bases inébranlables.

Souvenirs de mon temps, débuts d'un homme de lettres (1857-1861), par ERNEST DAUDET. Paris, Plon, 1921.

M. ERNEST DAUDET aura attendu près de quarante ans avant de donner une suite à ses *Souvenirs*, publiés originairement sous le titre de : *Mon frère et moi*. Comme un homme qui a beaucoup vu et qui sait observer, doit avoir beaucoup retenu, nous profitons de son expérience et, grâce à lui, nous faisons ou nous renouons connaissance avec quantité de personnalités, souvent tombées dans un injuste oubli.

Qui parle encore à cette heure de Victor de LAPRADE et de JOSÉPHIN SOULARY, dont le premier fut pourtant de l'Académie française et le second, un poète non méprisable ? D'aucuns savent peut-être qu'ARMAND BARTHET est l'auteur du *Moineau de Lesbie*, que distingua RACHEL ; mais combien se peuvent flatter d'avoir lu cette pièce, qui fut un moment célèbre ? Et le poète PHILOXÈNE BOYER, « ce favori des Muses », cette « nature frêle et maladive, avec sa tête de Christ

(1) *Journal de Buvat*, t. II (avril 1720).

sur la Croix », qui songe à le ressusciter ? Il connut pourtant la notoriété de son vivant. Et Armand de PONTMARTIN, qui a « figuré au premier plan parmi les écrivains de son temps », qui en parle aujourd'hui ? EDOUARD FOURNIER, ERNEST FEYDEAU, ARMAND BASCHET, des ombres plus ou moins falotes... *Sic transit gloria mundi*

Autour des trônes que j'ai vu tomber, par la princesse LOUISE DE BELGIQUE. Paris, Albin Michel.

On devine *a priori* quel intérêt passionnant peuvent présenter des Mémoires écrits par une princesse qui a vécu familièrement dans l'entourage direct de personnages comme l'empereur d'Allemagne, l'empereur d'Autriche, le tsar de Bulgarie, etc « Fille aînée d'un grand homme et d'un grand roi », LÉOPOLD II de Belgique, la princesse Louise, qui a conservé son franc parler, nous apporte de curieuses révélations non seulement sur les princes et princesses de sa famille, sur les hôtes de la Hofburg (l'empereur François-Joseph et l'impératrice Elisabeth), mais elle nous dévoile certains dessous ignorés du drame de Mayerling (1) ; des particularités intimes sur FERDINAND DE COBOURG, dont elle semble avoir bien pénétré la psychologie ; enfin, sur Guillaume II, « l'empereur de l'illusion », qu'elle démasque hardiment et nous montre tout à nu.

Au définitif, livre d'une lecture des plus attachantes, comme tout livre d'histoire *vécue*.

Essai de politique expérimentale, par le comte de FELS. Paris, Calmann-Lévy, 1921.

Dans cet ouvrage de synthèse, l'auteur, cherchant à préciser les raisons de la crise actuelle que nous traversons, fait une analyse lumineuse des fautes commises par notre *Ecole dirigeante française*.

L'enseignement de la guerre est, selon lui, là et non ailleurs ; il ne faut incriminer ni un homme ni une nation, mais une école dirigeante « en proie à l'esprit de chimère et d'utopie ».

On avait espéré que la Chambre nouvelle, « sortie des entrailles mêmes de la nation, née de la vaillance et de l'énergie des soldats, portée au pouvoir par une irrésistible vague de fond », comprendrait son rôle ; mais, soit qu'elle manque d'hommes de capacité éprouvée, soit qu'elle n'ait pas de doctrine assurée, il est certain qu'elle a fait faillite aux espérances qu'elle avait laissé concevoir. Elle ne s'assurera aucune chance de survie et de durée, si elle n'adopte une politique réformatrice, qui s'assigne « pour fin la constitution d'une nouvelle école dirigeante, avec la méthode expérimentale pour moyen ».

On voit, d'après ce bref aperçu, la curieuse thèse exposée par M. le comte de FELS, et on en suivra, dans son livre, les intéressants développements.

(1) Cf. nos *Légendes et Curiosités de l'histoire*, 2e série.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Dr Ch. Barbaud. — *Le retour de l'Ile d'Elbe*; traditions ignorées, documents inédits. 2,50. Imprimerie des Alpes, Avenue Pasteur, Antibes.

Dr H. Grenier de Cardenal (d'Argelès). — *Le Tactilisme*. Extrait du *Journal de Médecine de Bordeaux*, 10 mars 1921.

Robert Houdry. — *La vie d'un médecin du VIe siècle avant J.-C. : Démocèdes de Crotone*. Paris, Jouve et Cie, 1921.

Comte de Fels. — *Essai de politique expérimentale*. Paris, Calmann-Lévy, 1921.

Docteur Bienvenu. — *Les Goutteux célèbres*. Midy, éditeur, Paris, 6, rue du Commandant-Rivière.

Docteur Darier. — *Les médications biologiques*. Paris, Jouve et Cie, 1921.

Frédéric Lachèvre. — *Cyrano de Bergerac, Parisien*. Paris, Champion, 1920.

Docteur A. Guépin. — *Quand et comment peut-on conclure à la guérison d'une gonococcie?* Amiens, Ferrier et Cie, 1921.

E. Jeanselme. — *Le Vin, la Vigne et l'Alcoolisme dans les Gaules, a l'époque de l'établissement des Barbares*, ve et xe siècles. Extrait du *Bulletin de la Société d'Histoire de la Médecine*, septembre-octobre 1920.

E. Jeanselme. — *Quels étaient les principes d'hygiène et les remèdes en usage parmi les populations agricoles de l antiquité, d'après les Géoponiques*. — Ext. du *Bull. Hist. méd.*, janv. févr. 1921.

E. Jeanselme. — *Le chancre mou existait-il à Alexandrie au IVe siècle de l'ère chrétienne?* Ext. du *Bull. Hist méd.*, juill. août 20.

E Jeanselme. — *La goutte à Byzance*. Ext. du *Bull. Hist. méd.*, mai-juin 1920.

R. Glénard. — *Un ampliomètre abdominal*. Ext. de la *Gaz. des Hôp.*, 16-18 nov. 1920.

R. Glénard et J.-J. Rouzaud. — *Entéroptose et insuffisance hépatique*. Ext. du *Bull. de la Soc. méd. des Hôp. de Paris*, 29 avril 1921.

Dr Jean Félix — *Du scepticisme en médecine* ; essai sur la méthode. Paris, Baillière ; Toulouse, Marqueste, Guitard successeur, 1921.

Renard (Maurice). — *Les mains d'Orlac*. Editions Nilsson, 8, rue Halévy, Paris.

Bourget (Paul). — *Un drame dans le monde*. Plon et Nourrit, 8, rue Garancière.

Laruelle (E.). — *Les apothicaires rouennais*. Defontaine Henri, 26, rue Jeanne d'Arc, Rouen.

Bacqué (Dr S.) — *Luchon, sources sulfureuses radioactives, leurs indications thérapeutiques*. Brosset, 56, rue d'Allier, Moulins.

Apollinaire (G.). — *L'œuvre du marquis de Sade*. Bibliothèque des curieux, 4, rue de Furstenberg, Paris.

Dr Lucien-Graux. — *Histoire des violations du traité de paix*, t. I. Paris, Editions G. Crès et Cie.

Henry Spont. — *Les sports d'hiver aux Pyrénées* : *Super-Bagnères et Font-Romeu*, 2 fr. 50.

Raymond Mallet. — *Le Pavillon H.* Paris, G. Crès et Cie.

Dr de Mets. — *La Corporation des chirurgiens-barbiers d'Anvers et l'enseignement de la chirurgie* : *Anvers depuis la fin du Moyen Age jusqu'à la Révolution française* ; *le Programme d'un concours de sages-femmes à Anvers, en 1620* ; communications faites au 1er *Congrès de l'histoire de l'Art de guérir* (7-12 août 1920). Imprimerie de Vljit, rue Nationale, 46, Anvers.

L. Grimbert. — *Remèdes d'hier et d'aujourd'hui*. Editions de la *Revue bleue* et de la *Revue rose*, 286, boulevard Saint-Germain, Paris.

B. Lyonnet. — *Comment a été accueilli en Allemagne le manifeste des professeurs d'Oxford* ; *il faut écrire correctement les noms des substances employées en thérapeutique*. Lyon, Association typographique, rue de la Barre, 12, 1920-1921.

Ville de Paris 1918, Commission du Vieux-Paris, Procès-verbal : *Les Arènes de Lutèce*, par J.-C. Formigé et Jules Formigé.

Dr Rochon-Duvigneaud. — *La vision et l'œil de l'homme, du point de vue de l'anatomie et de la physiologie comparées*. Conférence Broca, du 22 janvier 1920. (Ext. des *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*.)

Jean Bernard. — *La vie de Paris, 1920*. Paris, Alph. Lemerre, 1921. 6 fr. 75.

Dr C. Tzélépoglou. — *Le traitement des plaies par la réunion immédiate* ; étude historique. (Extrait du *Languedoc médical*, juillet 1921.)

P. Noury. — *La chimie du sang dans Aristote*. Extrait du *Bulletin des Sciences pharmacologiques*, no 2, février 1921.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers — Société Française d'Imprimerie.

LA Chronique Médicale

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :

Phosphatine Falières
Vin de Chassaing
Poudre laxative de Vichy
Eugéine Prunier **Neurosine Prunier**
Comprimés Vichy-Etat **Dioséine Prunier**
Glyco-phénique Déclat **Novacétine Prunier**
Sirop phéniqué Déclat
Sirop au phénate d'ammoniaque

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

G. Prunier & C[o]
(MAISON CHASSAING.)

HYGIÈNE INTESTINALE

POUDRE LAXATIVE



De Vichy



Agréable au goût

et de

résultats constants

Une ou deux cuillerées à café dans un demi-verre d'eau le soir, en se couchant, provoquent au réveil, sans coliques ni diarrhée, l'effet désiré.

Se méfier des contrefaçons

Exiger la véritable POUDRE LAXATIVE de VICHY

DANS TOUTES LES PHARMACIES

DÉPOT GÉNÉRAL : 6, rue de la Tacherie

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Ethnographie médicale

Un accouchement aux Iles Marquises.

L'accouchement s'est produit en pleine nuit, à six kilomètres environ d'Atuona. Il faisait un temps d'orage, et les chevaux avaient peine à gravir les côtes, dont le terrain glissant se dérobait sous leurs pieds. Le mari, qui était venu me réveiller à une heure du matin, avait enlevé sa chemise bleue pour en envelopper les instruments — forceps, sonde vésicale, pinces hémostatiques, ciseaux, trousse hypodermique d'urgence — que je lui avais confiés, et allait derrière moi, nouveau Centaure, le torse nu, son paquet en bandoulière sur le flanc. La nuit était noire, illuminée d'éclairs lointains. Le tonnerre se faisait entendre par instants, me rappelant bien plus les marmites que la foudre. Nous marchions, attentifs aux précipices que côtoie trop souvent le sentier suivi, confiants en nos chevaux, moi posant déjà mon interrogatoire, mon compagnon derrière, entendant mal et répondant à côté.

Après une heure environ de chemin, une lumière apparut à droite de la route. Un gros cochon noir s'enfuyant, grosse masse roulant sur de petites pattes, fit faire un écart à mon cheval. Nous étions arrivés. Une chèvre bêlait quelque part. Pour gravir l'escalier de bois conduisant à la maison, je dus faire courir une truie, cherchant sa pitance, qui entraîna avec elle une portée de porcelets blancs tachetés de noir.

La véranda, sur laquelle on accédait d'abord, était à peu près obscure. J'y distinguai à peine un banc de bois, une table surchargée de bols, d'assiettes, de vaisselles laissées là depuis bien des repas antérieurs. Un fil de fer, en travers au plafond, supportait des tas de linges blancs ou grisâtres, que je ne franchis qu'en me baissant bien bas. Je fus rapidement dans la chambre de la parturiente, mal éclairée par deux lampes à pétrole, démunies de verre, et dont les mèches fumeuses parfumaient l'atmosphère d'une âcre saveur, qui vous prenait dès l'entrée à la gorge et aux yeux. La femme était étendue à même le plancher, couchée sur le côté, les jambes en chien de fusil Autour d'elle et sous elle, une mare de sang qui fit soupirer le mari. Une longue robe de cretonne, sale, rougie, lui plaquait au corps. A ses côtés était assis, sur une caisse de bois, un vieux Marquisien, au visage tatoué, le buste à l'air, vêtu seulement d'un pantalon dont les jambes avaient été coupées aux genoux. Sui-

vant une pratique courante ici, et en usage aussi parmi les Yaquis du Mexique, l'homme, de la force de ses deux poings, s'appuyait sur les flancs de la malade, pour en faire jaillir l'enfant, comme on fait sauter le noyau de la cerise que l'on presse. Un garçon d'une quinzaine d'années, une femme vêtue d'une robe à fleurs rouges, de grands cheveux noirs bouclés dans le dos, allaient et venaient.

Mon arrivée, attendue, ne surprit personne Quelle chose peut-elle surprendre cette race, aux trois quarts disparue, à l'existence toute végétative ?

Ma cliente, d'une trentaine d'années, les yeux à peine ouverts, semblait avoir perdu connaissance. Son visage cuivré décelait mal la perte de sang subie. Aucun gémissement ne sortait de ses lèvres rayées de tatouages bleus ; aucune douleur, aucune contraction. Du sang seulement partout, sauf dans les artères dont le pouls était à peine perceptible ; partout du sang et de la saleté.

Que faire ? Par où commencer ? Comment chasser de ce taudis l'infection, la terrible infection puerpérale, qui surgissait de tous les points sur lesquels mes yeux se portaient ? Un Hercule n'y aurait pas suffi... Mais le temps pressait. Je fis retirer d'abord de la malade la loque ensanglantée qui la recouvrait et la cachait. Le ventre apparut dur, globuleux, l'utérus encore haut perché dans l'abdomen, au-dessus de l'ombilic. La grossesse était à terme, le travail commencé depuis bientôt six heures : la femme en était cependant à son septième enfant. Un *pareu*, grande pièce de calicot rouge à fleurs blanches, dont les Canaques s'entourent la ceinture, roulé en lien, était attaché et serré au-dessus du bord libre de l'utérus, comme pour lui servir de point d'appui.

Occupant la moitié de la pièce, se trouvait un meuble ayant l'apparence d'un lit ; un grabat, fait de planches, recouvert d'une natte chinoise, autrefois propre. J'aidai à y transporter la femme. Je demandai de l'eau bouillie, un injecteur, du café pour la malade. L'eau fut promptement prête, mais pour la refroidir, le mari l'avait additionnée d'eau recueillie à la gouttière lors des dernières pluies. O antisepsie ! O maîtres des maternités, qu'eussiez-vous dit ! Ce n'était pas le moment des récriminations ni des recommandations.

Je pris la cuvette de fer-blanc qui n'avait pas été flambée, l'eau qui n'était pas stérilisée, et m'employai aussitôt à nettoyer la vulve de ma malade. De gros caillots noirs de sang se présentaient à l'entrée du vagin et entre eux — première observation ! — une anse du cordon. Les membranes étaient rompues depuis trois ou quatre heures, aucun battement n'animait plus la tige funiculaire. Je terminai mon lavage. Donner une injection, il n'y fallait pas songer. Eau polluée, injecteur sale, caoutchouc vieux et durci par la chaleur, percé en mille endroits, canule ayant servi autrefois à donner des lavements, aucun antiseptique à ma portée : le flacon de sublimé préparé avait été oublié. Et, d'ailleurs, une injection n'aurait elle pas été plus nuisible qu'utile? A la palpation, l'excavation m'apparut vide ; la tête du fœtus était à droite. Aucun bruit à l'auscultation.

Le toucher me fit tomber, tout d'abord, sur le placenta, — la sensation du chou-fleur — bouchant l'entrée de l'utérus. Dans mon esprit se casa cette deuxième observation : insertion vicieuse du placenta. Le placenta praevia m'expliquait la procidence du cordon et lui-même trouvait sa cause dans la multiparité de la femme. Je comprenais maintenant les hémorragies antérieures sans raison, je comprenais la présentation vicieuse.

Libérer la sortie de l'utérus s'imposait en premier lieu. Je décollai prudemment le placenta ; un pied apparut bientôt dans le vagin, le pied gauche, le mauvais pied. La présentation devenait : siège décomplété, mode des pieds, variété des plus exceptionnelles, disent les accoucheurs. J'allai à la recherche du deuxième pied et fus assez heureux pour l'amener. Le fœtus, asphyxié *in utéro*, suivait aussitôt après ; extraction de la tête dernière par la manœuvre de Mauriceau.

J'achevai rapidement la délivrance artificielle de l'arrière-faix, resté en partie collé par un de ses bords.

Tout cela fut fait en l'espace de trente minutes, au maximum.

La femme avait repris connaissance, demandait quel était le sexe de son enfant. Je lui injectai les ampoules d'huile camphrée, de caféine, que contenait ma trousse. Je fis une toilette sommaire de la vulve. Et pendant que le mari radieux me remerciait, je songeais à l'infection qui n'allait pas tarder à se déclarer. Femme affaiblie par de nombreuses grossesses antérieures, par les hémorragies dues à son placenta prævia, mal nourrie, surmenée ; accouchement fait dans des conditions d'asepsie déplorables, membranes rompues depuis longtemps, anse du cordon prolabée et traînant sur le sol, tout cela ne suffisait-il pas ?

Je me gardai de ternir la joie de l'heureux homme. Mes recommandations faites, mon cheval sellé, je refaisais, en sens inverse, sous un orage épouvantable, les six kilomètres qui me séparaient de chez moi.

Des jours sont maintenant passés. Le mari m'a rapporté mes instruments, qui n'avaient pas servi. La femme s'alimente et a bon appétit. La fièvre pas un seul jour ne s'est montrée ; et cette observation m'ayant paru intéressante, d'abord par l'histoire de la grossesse elle-même : placenta prævia, variété centrale partielle, chez une multipare, rupture de la poche des eaux longtemps avant l'accouchement, procidence du cordon, présentation des pieds ; ensuite, par les circonstances dans lesquelles s'est produit l'accouchement, et sur lesquelles je ne reviendrai pas ; enfin, par les suites heureuses et, on peut le dire, extraordinaires de cet accouchement, je l'ai écrite, très mal, n'ayant jamais appris à publier, pour la livrer aux réflexions de mes confrères.

Dr L. Sasportas,
(Papeete, *Tahiti*.)

Les pratiques obstétricales en Arménie, d'après le Dr H. Kéténedjian (1).

Il n'y a pas encore très longtemps, du moins nous l'assure le Dr H. Kéténedjian, les petites Arméniennes étaient mariées fort jeunes, entre 12 et 16 ans, mais on ne les autorisait à se laisser approcher par leur époux que lorsqu'elles étaient pubères. Jusque-là, elles faisaient chambre commune .. avec leur belle-mère ! Mais dès qu'elles étaient réglées, loin d'appréhender la maternité, elles la souhaitaient, sachant bien que l'extinction de la lignée était considérée par leur entourage comme la pire des catastrophes.

Ainsi, quand il est prouvé qu'elle ne concevra point, soit par la faute du mari, soit par la sienne propre, il n'est pratiques auxquelles l'Arménienne n'ait recours, pour conjurer ce malheur : pèlerinages aux sanctuaires les plus en renom, à certaines roches percées dont « la pénitente fait trois fois le tour en marchant sur ses genoux, puis attend, dans cette position, qu'un passant vienne lui nouer la ceinture qu'elle a passée à ses côtés » ; si ces moyens échouent, reste la ressource des matrones, qui prescrivent un régime spécial et des topiques appropriés ; enfin, si rien n'a réussi, de guerre lasse la jeune femme consultera les sorcières, qui tiennent toujours à la disposition des âmes en peine leurs recettes prétendues infaillibles.

Vient-elle à être enceinte, « c'est l'ère heureuse pour la petite Arménienne ». La future mère est, cependant, tenue à quelques précautions, pour que sa grossesse arrive à un heureux terme, car elle est toujours menacée « par les *esprits du mal* et *le mauvais œil* ». Pour lutter contre ceux-là, lorsque l'accouchement est proche, « la sage-femme trace sur les murs de grands signes de croix et le portrait de la Vierge, à l'aide d'une broche à rôtir, dont l'extrémité a été soit rougie au feu, soit piquée dans un oignon. » Aucun mauvais esprit ne résiste à cette *broche-talisman ;* au surplus, on place le nouveau-né dans un crible, « où les démons ne peuvent l'atteindre » ; et on dispose, sous l'oreiller sur lequel repose la tête de la parturiente, « des aiguilles, des morceaux de fer, ou de préférence de nickel, une Bible, une épée, et parfois même, la broche à rôtir. »

Les accouchements chez les Arméniennes sont généralement eutociques ; mais se présente-t-il des cas de dystocie, ce sont non point des médecins, mais des bergers qui sont appelés, t qui pratiquent, comme sur leurs bêtes, la version par manœuvres internes ou de véritables embryotomies.

Particularité notable, le nouveau-né est non seulement baigné, mais « abondamment salé, pendant une huitaine environ ». « Peut-être, opine l'auteur, devons-nous à cette pratique l'expression de

(1) Paris, Le François, 1918.

petit salé », qui a cours dans nos faubourgs populaires. Voilà une étymologie qui nous paraît singulièrement sujette à caution ; mais nous aurions male grâce à chicaner la doctoresse Kéténedjian sur ce menu détail, d'autant que son travail atteste un labeur réel, et nous révèle maints traits de mœurs que nous avions jusqu'alors ignorés.

La Télégonie dans l'Inde antique.

« La télégonie (*tèlé*, loin, et *gonos*, sperme) est, dit Larousse, l'influence du premier mâle sur les rejetons ultérieurs d'une même femelle, à la production desquels il n'a pas participé. »

Les éleveurs de chiens et de chevaux connaissent bien la mauvaise influence d'un mâle vulgaire sur les portées ultérieures d'une femelle de race pure. Quoique de rares exemples aient été constatés dans l'espèce humaine, la plupart des physiologistes, sans absolument nier la télégonie, la mettent plus ou moins en doute.

L'interprétation en est assez difficile et toutes les explications qu'on en a données ne sont pas entièrement satisfaisantes ; ce ne sont que des hypothèses loin d'être prouvées. C'est que la fécondation est une fonction à peine entrevue par les physiologistes. L'action du spermatozoïde sur l'ovule est quasi inconnu ; pour certains, la fécondation ne serait que le résultat d'un traumatisme de l'ovule par le spermatozoïde. Des ovules d'oursins, en dehors de tout principe mâle, sont devenus féconds à la suite d'un simple traumatisme. Chez quelques insectes, la parthénogénèse est probablement le résultat d'un phénomène analogue. Chez les oursins, comme chez les animaux inférieurs, beaucoup d'organes sont réduits à de simples cellules qui peuvent, selon les circonstances, jouer des rôles physiologiques différents.

Si, dans la fécondation, un traumatisme peut remplacer le spermatozoïde, quelle grave atteinte à la superbe du mâle et quel triomphe pour le féminisme !

Claude Bernard pensait que le sperme du premier mâle fécondait complètement un ou plusieurs ovules et imprégnait imparfaitement des ovules voisins ; ceux-ci étaient cependant suffisamment imprégnés pour que, lors d'un rapprochement ultérieur, le simple stimulus donnât naissance à des sujets antérieurement procréés.

Les recherches microscopiques n'ayant pas confirmé cette hypothèse, celle-ci fut reprise et modifiée, on admit l'action de produits solubles transmis à la mère, non plus directement par le premier mâle, mais indirectement par le fœtus. Certains auteurs (Turner, Bouchard, Cornevin) admettent que l'influence se produit par l'action des humeurs du premier fœtus, qui imprègnent (par la circulation utéro-placentaire) l'organisme maternel d'une façon durable, imprégnation chimique qui aurait une influence sur les produits ultérieurs.

La fécondation (action du mâle sur la femelle) serait alors, dit J. Grasset, dans son *Traité de Physiopathologie clinique*, un phénomène beaucoup moins étroitement localisé qu'on ne le croyait.

Cette notion de l'imprégnation maternelle antérieure est très ancienne et est indiquée, plus ou moins clairement, dans plusieurs auteurs anciens, à propos de l'élevage des chiens dans l'Inde.

Xénophon (*Cynegetic.*, chap. ix, § 1) fait mention de chiens élevés spécialement dans l'Inde et dressés pour la chasse aux grands animaux. Aristote (*Histor. animal*, lib VIII, cap. xxviii) croyait ces chiens issus de tigres à la troisième génération.

Strabon (*Géographie*, liv. XV) raconte que le monarque Sopithe fit cadeau à Alexandre d'un certain nombre de ces chiens fameux et que le conquérant prit grand plaisir à les voir combattre contre les lions et les éléphants.

Pline (*Hist. nat.*, liv. VIII, ch. xl) est plus explicite qu'Aristote :

Les Indiens, dit-il, font couvrir les chiennes par des tigres, et pour cela, ils les attachent dans les bois, quand elles sont en chaleur. Ils regardent la première et la seconde portée comme trop féroces ; ils ne dressent que la troisième (*Primo et secundo fetu nimis feroces putant gigni, tertio demum educant.*) Les Gaulois en font autant avec les loups.

Solinus (*Polyhistor.*, lib. xvi) reproduit presque littéralement les phrases de Pline :

Quand les chiennes, dit-il, sont en chaleur, les Indiens les attachent dans les forêts, pour les faire couvrir par des tigres. La première portée leur paraît inutile, parce qu'elle conserve trop de férocité, il en est de même de la seconde, ils n'élèvent que la troisième.

Il est probable que les chiennes étaient couvertes par des chiens sauvages ou par des loups, et non par des tigres. Il semble bien, sans que l'auteur le dise explicitement, que la seconde et la troisième fécondation étaient d'un chien domestique ; autrement, si les chiennes avaient été couvertes, chaque fois, par des mâles sauvages, les petits auraient toujours eu la même férocité.

Dr P. Noury (de *Rouen*).

AVIS A NOS CONFRÈRES

Association médicale mutuelle de la Seine.

Les confrères qui exercent dans le département de la Seine ou de Seine-et-Oise, ont intérêt à faire partie de l'*Association médicale mutuelle,* fondée en 1886 par le Dr Gallet-Lagoguey, qui alloue à ses membres en cas de maladie une somme de 10 francs par jour, quelle que soit la durée de la maladie. En cas de chronicité, 3.650 francs par an. (Pour renseignements, s'adresser 116, rue de Rambuteau, Paris.)

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE

La Médecine des Praticiens

NOVACÉTINE PRUNIER

Nous présentons aujourd'hui au corps médical un nouveau médicament, la NOVACÉTINE PRUNIER. C'est un saccharure à base de sulfosalicylate de pipérazine, lithine et soude, destiné à combattre toutes les manifestations de l'arthritisme.

On sait que l'arthritisme est produit par la rétention de l'acide urique dans l'économie. Suivant que l'excès de cet acide se porte sur telle ou telle partie du corps ou tel ou tel organe, on a affaire à des troubles morbides qui diffèrent de siège autant que d'intensité et de gravité.

C'est la goutte avec ses deux modalités, aiguë et chronique. C'est le rhumatisme avec ses multiples variétés : articulaire, musculaire, veineux, viscéral, nerveux ; celui-ci détermine les nombreuses névralgies d'origine arthritique : névralgie intercostale, sciatique, etc... Ce sont encore les affections cutanées, ou dermatoses, provoquées par une accumulation d'acide urique à la surface de la peau.

Pour remédier à tous ces maux, il est donc formellement indiqué de chasser l'acide urique de l'économie.

La NOVACÉTINE PRUNIER a ce pouvoir d'expulsion à un très haut degré. Les corps qui la composent sont de puissants dissolvants de l'acide urique, dont l'élimination devient dès lors plus facile et plus abondante. De nombreuses analyses d'urine ont toujours montré l'augmentation notable de l'excrétion urique chez des rhumatisants soumis pendant quelques jours à l'action de ce médicament.

La NOVACÉTINE PRUNIER possède une efficacité vraiment remarquable dans toutes les formes de l'arthritisme. Elle agit d'abord sur l'élément *douleur*. Les souffrances du malade s'atténuent rapidement et disparaissent. Les articulations, les muscles, les nerfs, les viscères qui sont atteints, cessent d'être gonflés, empâtés, douloureux ; ils retrouvent leur souplesse et l'intégrité de leurs fonctions. Les névralgies perdent vite de leur acuité et se dissipent entièrement.

Sous l'action de la NOVACÉTINE, les dermatoses de nature arthritique pâlissent et s'effacent.

On peut donc affirmer que la NOVACÉTINE PRUNIER est le médicament par excellence des états arthritiques.

L'usage prolongé de la NOVACÉTINE PRUNIER ne présente aucun inconvénient. Elle n'exerce aucune action nuisible sur le cerveau, le cœur, l'estomac, le foie, les reins. Elle n'occasionne ni lourdeur de tête, bourdonnements d'oreilles, comme le salicylate de soude ;

ni transpirations débilitantes, ni palpitations de cœur, nausées, vomissements, comme la colchique.

Posologie. — Dans les cas aigus, on prendra jusqu'à six cuillerées à café de NOVACÉTINE PRUNIER par jour : dans les états chroniques, on ne dépassera pas trois cuillerées. La NOVACÉTINE doit être absorbée pendant les repas, si le malade s'alimente ; avec une certaine quantité de boisson, si le malade est à la diète (1).

PETITS RENSEIGNEMENTS

La Maison du médecin.

La fondation de bienfaisance, la *Maison du médecin*, à Valenton (S.-et-O.), destinée à abriter nos confrères malheureux, après une longue existence de travail et de dévouement qui n'a pas réussi à assurer leur vieillesse, a tenu sa dernière Assemblée générale le 25 juin. Voici la composition du nouveau Bureau et du Conseil d'Administration :

Président : Dr CAZIN. *Vice-présidents* : Professeur CUNÉO et Dr CASTEX ; *Secrétaire général* : Dr DUPUY DE FRENELLE ; *Secrétaire général adjoint* : Dr REGIS ; *Trésorier général* : Dr DARTIGUES ; *Trésorier adjoint* : Dr CESBRON. *Membres du conseil* : Dr SCHWARTZ, membre de l'Académie de Médecine, président honoraire ; Dr NASS, Secrétaire général honoraire ; Drs BOUCARD, CHIFOLIAU, CORNET, DEDET, Mlle Dr DELPORTE, Dr de FLEURY, Membre de l'Académie de Médecine, Dr GUILLON, HARVIER, HELME, LAIGNEL-LAVASTINE, MARÉCHAL, MILIAN, PÉDEBIDOU, SAVARIAUD, WICART, M. DE LEYMARIE; *Membres honoraires du Conseil* : Drs DEHENNE, FAVREAU, WALTHER.

Les cotisations devront être adressées au Trésorier : Dr DARTIGUES, 85, rue de la Pompe, Paris ; les dons en nature, à Mlle DANNEVILLE, au siège de la Société de la *Maison du médecin*, 51, rue de Clichy, Paris.

Assurance contre la naissance de jumeaux.

Une compagnie d'assurances envoie aux nouveaux époux des prospectus les engageant à s'assurer contre la naissance de « jumeaux ». C'est ingénieux, mais ce n'est pas très moral : assimiler la naissance de deux jumeaux à un incendie ou à un vol, c'est exagéré ; à peine pourrait-on dire un accident. Et il n'est pas toujours désagréable.

Au reste, la naissance de jumeaux restant extrêmement rare, l'assurance ne donnera pas de grands bénéfices à l'ingénieuse compagnie.

(1) Nous serons heureux d'adresser à titre absolument gracieux à MM. les Médecins qui voudront bien nous le demander, un échantillon de « Novacétine Prunier », pour expérimentation. (G. P. et Cie).

Informations de la « Chronique »

Un grand ancêtre médical : Bretonneau et ses découvertes géniales.

L'hommage que le corps médical s'apprête à rendre à BRETONNEAU est de ceux qui ne rencontreront qu'approbation. La Touraine peut s'enorgueillir d'avoir donné le jour à ce praticien illustre; et plus encore, d'avoir réussi à le conserver dans la contrée même qui lui servit de berceau.

Comme nous l'écrivions il y a quelque trente ans, — *grande ævi spatium* ! — c'est un phénomène pour le moins singulier, qu'un homme vivant loin de tout centre intellectuel, n'ayant à sa disposition ni laboratoire bien outillé, ni bibliothèque bien pourvue, en un mot, aucun de ces moyens dont les hommes d'étude tirent un si utile parti, que cet homme ait pu, par les seules ressources de l'observation, arriver à réaliser, du premier jet, les découvertes que son génie pressentait, ou que son instinct scientifique devinait.

Bretonneau a été cet esprit primesautier qui, à l'aide des instruments qu'il fabriquait le plus souvent lui-même, de certains ouvrages des maîtres anciens, qu'il se plaisait à lire et surtout à méditer, a édicté des lois, établi des doctrines qui n'ont fait qu'acquérir avec le temps un surcroît d'autorité.

Dans son dédain de la publicité et son mépris des productions médiocres, Bretonneau, qui avait le souci de la perfection poussé à l'extrême, a laissé peu d'œuvres imprimées Encore fallut-il toute l'amicale insistance de ses élèves, et notamment de Velpeau et de Trousseau, pour le décider à faire connaître au monde médical le résultat de ses recherches.

Bretonneau fut le dernier à se douter de la grande influence qu'il avait exercée sur l'évolution médicale de son temps. C'était un modeste et un indépendant, deux qualités qui se rencontrent si rarement aujourd'hui, où les productions hâtives et les compilations oiseuses ouvrent les portes des Académies, plus sûrement que les conceptions originales.

*
* *

C'est vers 1818 que Bretonneau commençait à étudier les diverses modalités cliniques et anatomo-pathologiques de la fièvre continue. Il ne se contentait pas de noter avec soin les symptômes qu'il observait, il passait encore de longues heures à l'amphithéâtre, pratiquant lui-même les autopsies et recherchant minutieusement les lésions cadavériques qu'on avait, avant lui, si mal et si peu observées. Qui ne sait aujourd'hui que Bretonneau, le premier, a localisé dans les glandes ou follicules de Peyer et de

Brünner la lésion nécroscopique de la fièvre typhoïde, ou pour mieux dire de la dothiénentérite, mot créé par le médecin tourangeau ?

Dès lors, les fièvres ataxiques, adynamiques, ataxo-adynamiques, entéro-mésentériques, muqueuses, putrides, etc., ne furent plus que des formes, des manifestations d'une seule et unique affection : la dothiénentérite. De plus, fait capital et qui fut mis bien en évidence par Bretonneau, dès le début de ses recherches, cette entérite fut démontrée spécifique, ou mieux reconnue l'effet d'un agent spécifique transmissible. Mais cette spécificité, Bretonneau l'avait seulement entrevue : la bactériologie moderne devait donner un corps à cette vision.

*
* *

Presque au moment où Bretonneau étudiait la fièvre typhoïde, un autre sujet d'études venait s'offrir à ses investigations.

Une épidémie de croup sévissait à Tours, à l'époque où la dothiénentérie battait son plein. Bretonneau n'eut garde de laisser échapper cette occasion de vérifier ce qu'avaient écrit les anciens, sur une affection que les modernes avaient mal étudiée.

Les médecins de l'antiquité, Arétée entre autres, avaient, en effet, entrevu la vérité. Plus tard, un médecin de Francfort (1), puis un médecin italien (2), enfin un médecin américain (3), avaient nettement reconnu les principales formes de la diphtérie, dont ils avaient su faire une affection unique, à manifestations multiples.

Mais, dans toutes les cliniques de Paris, on continuait à confondre les diverses variétés d'angines, sans savoir reconnaître la nature véritable de l'angine croupale. Marjolin, qui l'avait observée en 1814, avait cru à une angine maligne épidémique, et il n'avait pas su en déterminer la nature. Larrey avait traité en Italie, vers 1795, des malades atteints de diphtérie des gencives, pour des scorbutiques. Bretonneau eut le mérite de remettre la diphtérie à sa vraie place dans le cadre nosologique.

*
* *

La diphtérie étant une manifestation locale, on devait lui opposer un traitement local. C'est ainsi que Bretonneau substitua à la médication antiphlogistique, préconisée par l'Ecole physiologique, les topiques, les astringents, les caustiques, et, dans les cas graves, la trachéotomie. Pour la dothiénentérite, il n'hésita pas à condamner le système de Broussais. Les préparations de quinquina et les purgatifs salins remplacèrent les émissions sanguines.

Bretonneau réforma aussi le régime, substituant à la diète absolue une alimentation modérée.

---

(1) Mercado, 1614.
(2) Sgambati, 1620.
(3) Bard, 1810.

En thérapeutique, il s'affirma comme un révolutionnaire. Dans la goutte, par exemple, il conseillait l'expectation ; dans la scarlatine, les ablutions froides ; dans le rhumatisme articulaire, les antipyrétiques, toutes choses adoptées universellement à l'heure actuelle, mais qui, à l'époque où vivait Bretonneau, passaient pour des nouveautés hardies.

Le traitement de la constipation par la belladone, le traitement local des hémorragies par l'eau chaude, qu'on croit inventés d'hier, ont été imaginés, il y a plus d'un demi-siècle, par Bretonneau.

Mais les découvertes sur la nature de la fièvre typhoïde et du croup suffiraient pour fixer définitivement le jugement de la postérité sur le savant praticien de Tours.

*
* *

Il est une autre face de cette éclatante personnalité qu'il nous plaît de mettre en lumière, parce qu'elle est moins connue, c'est le Bretonneau intime. Dans la plupart de ses lettres privées se laissent deviner tous les trésors de son cœur, en même temps que le souci de sa dignité, le dédain des honneurs, une bienveillance et une modestie excessives, un oubli complet de ses propres intérêts.

Bretonneau avait le plus profond mépris de l'argent. « Je n'imagine pas, écrit-il à sa première femme (le 26 décembre 1814), comment, aimant à donner, je crains tant de recevoir, surtout directement. Mais tu m'avoueras aussi qu'il y a bien peu de délicatesse à traiter son médecin comme son cordonnier ; je ne supporterai jamais qu'on me demande un mémoire, ou qu'on me fasse tendre la main pour recevoir de l'argent bien compté et disputé. Je suis alors toujours tenté de leur jeter à la tête les quelques sous dont ils ont tant de peine à se séparer. »

*
* *

Dans la notice qu'il a consacrée à son maître affectionné, Velpeau nous a fait connaître des traits délicats de sa bonté native.

« Serviable et bon, il ne savait rien refuser aux siens. D'un dévouement sans bornes, il était toujours prêt, dès qu'on invoquait son concours ou ses sentiments. Le fils d'un de ses amis est menacé d'ictère à Paris; clients, hôpital, devoirs de toute sorte, rien ne l'arrête, il quitte tout, et, le lendemain matin, il est au chevet du jeune homme, qui, lui, se trouvait à peine indisposé !... Assez impressionnable pour tomber en syncope près d'un ami que M. Gouraud opérait de l'empyème, ou près d'un parent à l'aspect du couteau de M. Roux, il pratiquait lui-même les plus délicates opérations sans hésitation, avec la fermeté d'un chirurgien consommé. »

Retiré à Chenonceaux, il partagea son temps entre sa clientèle et ses occupations favorites. Il avait fait installer, à côté de son cabinet de travail, un laboratoire de chimie et d'histoire natu-

relle. Il se mit à fabriquer des instruments de physique, puis il ajouta à son laboratoire une forge, un atelier de tourneur, les outils de l'émailleur et du taillandier. Il étudia même la trempe des métaux, pour améliorer la fabrication des aiguilles à cataracte.

Il s'amusait entre temps, à sculpter sur bois, à filer le verre, à construire des thermomètres, à distiller de l'alcool ; ou il observait les mœurs des abeilles et des fourmis, et se livrait à des travaux d'horticulture et de jardinage. « Si, en revenant de l'hôpital, on lui laissait mettre le pied dans son jardin, relate un de ses biographes, ses malades étaient oubliés, on ne pouvait plus l'en tirer ; les légumes, les marcottes, la greffe, le provignage, la culture des végétaux, l'absorbant tour à tour. »

Velpeau a conté qu'il l'avait vu « dormir à cheval, en allant de Tours à Chenonceaux, sans chanceler et même en causant ». Dans la conversation, près des malades, il s'endormait au milieu d'une phrase sans en perdre le fil, et la reprenait en se réveillant, quelquefois à l'insu des interlocuteurs. Occupé de la diphtérie ou de la dothiénentérie, il tournait le dos dès qu'on lui parlait d'autre chose. Si l'on sonnait à sa porte : « Allez voir, mon ami, disait-il ; s'il s'agit de mal de gorge ou de fièvre, nous irons ; sinon, répondez que je n'y suis pas. »

*
* *

Ses distractions sont restées légendaires : un jour, trois confrères l'attendent près d'un client ; trois quarts d'heure se passent ; ne le voyant pas, tout le monde se retire : il était à la cuisine, assis depuis une heure, discutant avec le Vatel de la maison sur la composition d'une préparation culinaire.

Un candidat de ses amis lui écrit qu'il aurait besoin de son influence sur un des juges ; le lendemain il est à Paris. Mais, au sortir du chemin de fer, il rencontre un savant connu ; des questions épineuses sont soulevées : des visites au Muséum, au Jardin des Plantes, au Collège de France deviennent nécessaires ; bref, oubliant le motif de son voyage, il rentre à Tours sans avoir vu ni le candidat ni le juge. Des traits de cet ordre pullulent dans la vie de Bretonneau.

*
* *

Les années s'écoulaient sans diminuer en rien sa verdeur physique et son activité intellectuelle. A 60 ans, il se mettait à apprendre le grec, afin de pouvoir lire dans l'original un traité du croup. A 78 ans, il se remariait... avec une jeune fille de 18 ans. Pour le coup, les railleries ne manquèrent pas de s'exercer, à propos d'une union aussi mal assortie.

Six années plus tard, Bretonneau disparaissait de la scène du monde, laissant derrière lui un sillage lumineux de gloire immortelle.

Le Présent dans le Passé

En mémoire de Talleyrand.

La communication, d'un si vif intérêt, faite par M. LACOUR-GAYET à l'Académie des sciences morales (10 juin dernier), sur les dernières années de TALLEYRAND, nous a incité à faire revivre, pour quelques instants, la silhouette du diplomate fameux, à qui on a prêté tant d'esprit — on ne prête qu'aux riches ! — mais qui en eut, pour sa part, à revendre. Avant de faire passer sous les yeux de nos lecteurs le recueil de ses boutades, nous allons glaner, dans l'article de l'éminent académicien, qu'a publié la *Revue mondiale*, dans son numéro du 1er juillet 1922, quelques particularités de la vie de celui qu'on a très justement appelé le *Diable boiteux*.

A la fin du mois d'octobre 1834, Valençay fut en fête pendant quatre jours. L'ambassadeur de France en Angleterre (à cette date, il avait encore ce titre) recevait le duc d'Orléans ; le prince royal était alors un jeune homme de vingt-quatre ans, très séduisant, désireux de plaire ; le prince et la duchesse se mirent en frais pour leur hôte. Promenades dans la forêt, concert, bal, visites aux carrières, aux forges, à la filature, aux écoles, à l'atelier de bonneterie : le prince connut tous les plaisirs et toutes les curiosités de l'endroit : on lui fit faire en conscience le tour du propriétaire. A l'entrée de la bonneterie, il put remarquer une sorte de musée peu banal : des moulages, accompagnés d'inscriptions avec des noms propres, reproduisaient, grandeur nature, les jambes des belles amies du prince de Bénévent ; ces dames avaient pris soin de faire mouler cette partie de leur corps, pour que le fabricant pût leur livrer des bas sur mesure et sans reproches.

La prince était, comme on sait, affligé d'une infirmité (il était *pied-bot*), qui l'obligeait à rester le plus souvent assis ; voici comment il recevait ses visiteurs :

Le prince se tenait très droit dans un immense fauteuil à dossier carré, d'une dimension exceptionnelle et d'une forme particulière. Sa jambe, allongée sur un tabouret, mettait en évidence son pied rond et court, un vrai pied de cheval. Il était enveloppé dans une douillette de foulard blanc à dessins chinois ; sa cravate blanche montait jusqu'à son menton, et les pointes aiguës d'un col très empesé arrivaient au milieu de ses joues flasques dont la peau retombait tristement sur la cravate ; ses cheveux longs et ondulés semblaient passés au fer (1).

Reproduisons, à la suite, deux anecdotes, dont l'une, tout au moins, semble avoir été inconnue de l'auteur du travail que nous venons de signaler ; elle a trait à Mlle LENORMAND, la célèbre pythonisse.

(1) Ctesse de MIRABEAU, *Le Prince de Talleyrand et la maison d'Orléans* (1890) ; cité par M. LACOUR-GAYET.

Mlle Lenormand avait coutume de dire du prince de Talleyrand : « C'est l'homme fait diplomate. »

Après une longue conversation dans laquelle Sa Seigneurie avait déployé toute l'astuce, toute la subtilité qu'on aurait pu attendre de Machiavel lui-même, Mlle Lenormand ne put s'empêcher de s'écrier :

« Monseigneur, vous mourrez d'une attaque de diplomatie. »

Il est certain que le prince est mort comme il avait vécu, — en diplomate !

Un jour, le prince, voulant mettre à l'épreuve la science de Mademoiselle Lenormand, se contenta de lui envoyer un magnifique œillet, qu'il eut grand soin de cueillir de ses propres mains. Défense expresse fut faite au messager de dire d'où venait le message.

Mlle Lenormand reçoit l'œillet, l'examine attentivement, puis se plaçant à son secrétaire, elle se mit à écrire.

Quelques secondes après elle dit au messager :

« Portez ce billet à la personne qui vous envoie. »

Le billet fut remis à M. de Talleyrand. Voilà ce qu'il contenait :

« Œillet empreint d'un rare parfum de diplomatie.

« Ses pétales, souples et dociles, savent se plier au gré de tous les vents.

« Pour son calice toute rosée est bonne.

« Œillet du genre Caméléon. Le matin blanc, à midi rouge, le soir d'un magnifique bleu de ciel.

« Œillet vivace : il tiendra longtemps sur pied, et cependant il est du genre œillet boiteux. »

Le prince, après avoir lu, se contenta de dire :

« Les œillets sont des confidents indiscrets, je ne les emploierai plus. »

Et depuis ce jour, Sa Seigneurie n'envoya plus d'œillets à Mlle Lenormand.

La seconde anecdote, beaucoup plus plaisante, et que l'historien-académicien a résumée en quelques lignes, est extraite d'un ouvrage, bien oublié aujourd'hui, et qui s'intitule : *Cinquante ans de vie littéraire*, par Mary Lafon (p. 33-4). Le témoin de la scène qui s'est déroulée sous ses yeux ébahis, en a donné un récit charmant.

Un incident fort inattendu m'empêcha de suivre le fil de sa narration. La princesse de Dino, sa nièce, qui, le thé servi, était restée adossée à la cheminée, releva tout à coup robes et jupons jusqu'au plus haut des reins et se mit à chauffer tranquillement devant nous ce qui fit surnommer Vénus Callipyge. J'ouvrais de grands yeux, émerveillé de la nouveauté du spectacle, du sans-gêne de la dame et du calme du prince, qui continuait la conversation comme auparavant. Voyant, cependant, ma surprise :

— Mode russe, dit-il en s'étendant dans son fauteuil ; et s'adressant à la princesse :

— Vous oubliez toujours, ma chère, que le maître de mes secrets est un ancien séminariste.

Par de pareils objets les âmes sont blessées
Et cela fait venir de coupables pensées

à ce jeune homme, qui rougissait tout à l'heure, en vous traduisant les vers de Despourrins.

Nous sortîmes sur ces paroles ; car mon compagnon n'y tenait plus, et bouillonnait d'indignation toutes les fois que la princesse se chauffait à la mode russse, prétendant, non sans raison peut-être, qu'en ayant l'air de ne pas s'apercevoir qu'il fût un homme, elle le traitait comme les dames de Saint-Pétershourg traitent leurs moujiks. Je revis plus tard le prince dans son château de Valençay. Quant au secrétaire, dans un accès de désespoir d'amour trompé ou d'amhition, il alla se tuer sur les rochers de Penne, station de chemin de fer à quelques lieues de Montauhan.

Sans autre transition, nous passons aux TALLEYRANDIANA (1).

Si l'hypocrisie venait à mourir, la modestie devrait prendre au moins le petit deuil.

Je ne crains ni les pamphlétaires, ni les imbéciles, et on sait quel cas je fais de l'opinion. Je suis un vieux parapluie sur lequel il pleut depuis un demi-siècle, et quelques gouttes de plus ou de moins ne me font rien.

L'inertie est une vertu, l'activité est un vice. Savoir attendre est une hahileté en politique ; la patience a fait souvent les grandes positions. On doit être actif quand l'occasion passe ; on peut être paresseux et nonchalant quand on l'attend.

Agiter le peuple avant de s'en servir, sage maxime ; mais il est inutile d'exciter les citoyens à se mépriser les uns les autres ; ils sont assez intelligents pour se mépriser tout seuls.

Laplace, dans sa théorie scientifique, n'a pas eu hesoin de Dieu, cette hypothèse ; dans mon système politique, je me suis passé de la morale, où le cœur est la dupe de l'esprit.

Ne dites jamais de mal de vous, vos amis en diront toujours assez.

Il ne faut jamais se fâcher contre les choses, parce que cela ne leur fait rien du tout.

Tout ce qu'on dit sera répété, tout ce qu'on écrit sera publié, et tout se retournera contre vous.

La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée.

C'est moins par la rareté des maladies qu'on peut juger la force du tempérament des hommes, que par la promptitude et la vigueur du rétahlissement.

Une parfaite droiture est la plus grande des habiletés ; la vérité devient un calcul et la franchise un moyen.

La vertu est parfois récompensée et le vice puni, exceptions qui confirment la règle.

La vie serait assez supportahle sans ses plaisirs.

J'ai vu le fond de ce qu'on appelle les honnêtes gens, c'est hideux. La question est de savoir s'il y a des honnêtes gens, quand l'intérêt ou la passion est en jeu.

---

(1) Ces boutades sont empruntées au n° du *Figaro* portant la date du samedi 7 mars 1891 ; mais nous avons dû faire une sélection.

On revient de tout et on revient à tout. Ceux qui disent qu'ils sont revenus de tout ne sont jamais allés nulle part.

Le serment engage les actes et n'engage pas les convictions. C'est une contremarque qu'on prend dans une salle de spectacle afin de pouvoir y rentrer.

Je crains plus une armée de cent moutons commandée par un lion, qu'une armée de cent lions commandée par un mouton.

Je ne me plaindrais pas d'avoir des souliers percés si j'avais les jambes d'aplomb, de manquer de pain si j'avais de l'appétit, d'être sans un sou vaillant si l'avenir était devant moi, enfin je ne me plaindrais de rien ni de personne si je n'avais passé le temps d'aimer.

Après l'affection que je me porte, les autres sont inutiles ; je n'ai besoin ni d'aimer ni d'être aimé.

L'expérience personnelle est un médecin qui arrive toujours après la maladie, une étoile qui se lève quand on va se coucher.

Oui et *Non* sont les mots les plus courts et les plus faciles à prononcer, et ceux qui demandent le plus d'examen.

L'encre des diplomates s'efface vite, quand on ne répand pas dessus de la poudre à canon.

En voyant les petits à l'œuvre, on se réconcilie avec les grands.

Il y a une arme plus terrible que la calomnie, c'est la vérité.

Quand on part, on arrive toujours, mais il faut partir.

On ne va jamais si loin que lorsqu'on ne sait pas où l'on va.

C'est un grand malheur pour une nation qu'un bon homme dans une place qui exige un grand homme.

Le pouvoir de tout faire n'en donne pas le droit.

La vie se passe à dire : « Plus tard », et à s'entendre dire : « Trop tard. »

L'homme est une intelligence contrariée par des organes.

J'ai fait, défait et refait ma fortune plusieurs fois et par tous les moyens à ma disposition, en vertu de ce principe que les dupes ne sont que des fripons maladroits.

Tout ce qui est accepté comme vérité par la foule est généralement un préjugé ou une sottise.

Il faut se garder des premiers mouvements, parce qu'ils sont presque toujours honnêtes.

Rewbell me contrecarre et dérange mon jeu. Il ne sait que s'asseoir dans les plateaux de cette balance à faux poids, où un coup de pouce suffit pour faire osciller l'Equilibre européen. Au cours d'une séance orageuse du Directoire, il me jette une écritoire à la tête en criant : « *Vil émigré, tu n'as pas le sens plus droit que le pied.* »

A quelque temps de là, Rewbell, qui était louche, me demande comment vont les affaires : — « *De travers comme vous voyez.* »

Au sujet de la *Correspondance* de Bonaparte, je tiens les détails suivants de Mme de Genlis.

L'impératrice Joséphine avait beaucoup de lettres de Bonaparte, écrites pendant la Campagne d'Italie. Elle les laissait traîner et avait même oublié la cassette ouverte qui les renfermait. Un valet de chambre les offrit à Mme de Courlande, qui me les confia pour en prendre copie. Il y avait des choses très curieuses de ce genre : « *La nature t'a fait une âme de coton, elle m'en a donné une d'acier.* » Il montrait beaucoup de jalousie sur la société de Joséphine et il lui ordonnait d'expulser ses jeunes Muscadins. Comme elle se plaignait continuellement de sa santé et de ses nerfs, Bonaparte attribua cet état maladif à l'ennui ; il lui écrivit qu'il aimait mieux être jaloux et souffrir que de la savoir malade, et qu'il lui permettait de rappeler les Muscadins.

Après la Campagne de Dresde, à son lever, il me retint seul, et le nuage creva sur ma tête brusquement :

— Que venez-vous faire ici ? Montrer votre ingratitude ? Vous jouez le double jeu de l'opposition. Vous croyez peut-être que si je venais à manquer, vous seriez le chef du Conseil de Régence. C'est une illusion que vous allez perdre à l'instant. Si j'étais malade, entendez-vous, vous seriez mort avant moi.

Je m'inclinai cérémonieusement :

« Sire, je n'avais pas besoin d'un pareil avertissement, pour adresser au ciel des vœux ardents en faveur de la conservation de Votre Majesté. »

C'est égal, je sais un gré infini à Napoléon de s'être bien porté jusqu'en 1814.

Une autre fois, j'étais à souper entre Mme de Staël, ombrageuse comme Hermione, et Mme Récamier, souriante comme la chaste Aricie, qui ne se laissait aimer qu'en buste par cinq cents de ses amis, mais qui se faisait peindre en pied par Gérard,

... Dans le simple appareil
D'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil.

Je perdais ma diplomatie à tenir la balance égale entre l'Esprit et la Beauté ; elle penchait peut-être un peu du côté de la seconde.

— Enfin, voyons, dit Mme de Staël avec une nuance de dépit, si nous tombions toutes deux à la rivière, à qui porteriez-vous secours la première ?

Je parai le coup :

— Oh ! Baronne, je suis sûr que vous nagez comme un ange.

Il faut avoir aimé une femme de génie pour goûter le bonheur d'aimer une femme bête.

Si le nez de Cléopâtre eût été plus court, la face du monde aurait changé, dit Pascal. A quoi tient le sort de l'Europe ? A la vie, à la santé, à l'humeur d'un homme.

Qu'une journée de soleil soit remplacée par un jour de pluie, tous les événements prennent un autre cours, et la marche de l'univers en est modifiée. Mais *Si* est Sa Majesté l'Hypothèse, et il est inutile de raisonner dans le vide sur des choses qui n'existent pas. *Si* j'avais eu les jambes droites, je commanderais une armée.

TALLEYRAND.

Échos de la « Chronique »

La maladie de Baudelaire, d'après son écriture.

M. E. de Rougemont, le graphologue bien connu, dans une conférence sur Baudelaire qui a obtenu le plus vif succès, à la *Société de Graphologie*, a montré que, dès l'âge de 37 ans, on découvre dans l'écriture du poète des *Fleurs du mal* les signes, très manifestes, d'un désordre grave des facultés, portant sur le mécanisme des images verbo-graphiques. A examiner le graphisme seul, on pouvait déjà prévoir l'inexorable paralysie générale.

Quels sont ces signes ? Ce sont des omissions ou des répétitions inconscientes de lettres ou de mots, des fautes d'orthographe choquantes, inexplicables chez un lettré, des ratures continuelles, un empâtement des lettres ovales. Le conférencier nous en a donné des exemples très curieux : ainsi, Baudelaire écrit le mot « Honfleur » avec deux *f* ; il s'en aperçoit, barre le mot, mais l'erreur se reproduit ; il écrit alors Honfleur avec un *h* minuscule. M. de Rougemont nous a fort bien expliqué le mécanisme de cette erreur : il a rappelé qu'on trouvait de nombreux exemples de ces phénomènes dans l'écriture des paralytiques généraux.

Voilà, n'est-il pas vrai, une curieuse application de la graphologie au diagnostic précoce des affections mentales.

Un émule de J.-H. Fabre.

Le regretté entomologiste de Sérignan, dont l'œuvre fait notre émerveillement, a un émule, que sa modestie a jusqu'ici empêché d'atteindre la notoriété de son glorieux aîné, mais qui n'en mérite pas moins un hommage que ses travaux rendent nécessaire autant que légitime.

Le pharmacien Auguste Camous, dont le savant physicien, Daniel Berthelot, vient de présenter à l'Académie des sciences les études sur la flore de la Méditerranée, apportant ainsi une collaboration précieuse à la géographie botanique de notre pays, est parvenu, grâce à un travail de bénédictin, à composer et à classer avec méthode un herbier dont, seul, notre Muséum parisien peut s'enorgueillir de posséder le pareil. Il avait, auparavant, réussi à amasser une collection de minéraux qui passe pour une des plus belles, sinon la plus belle de France.

M. Camous, qui va bientôt atteindre ses 80 ans, a fait cette besogne, utile et profitable à tous, dans les rares loisirs que lui ont laissés la surveillance et la tenue de son officine, une des plus achalandées de Nice. Nous nous permettons de lui adresser nos félicitations les plus confraternelles, auxquelles nous joignons un souvenir sympathique pour son fils, notre aimable confrère, le Dr Louis Camous.

Les médecins sportifs.

Il existe des médecins vraiment sportifs : nous n'en donnerons d'autre preuve que la belle manifestation organisée par les soins de la Société médicale d'éducation physique et de sport, au Stade français, et dont notre confrère André Richard a rendu compte dans le *Miroir des Sports*. Les épreuves comprenaient ; lancer, saut en hauteur et longueur, course de vitesse, haies... et déjeuner !

Parmi les médecins qui s'y sont le plus distingués, nous relevons les noms des Drs Duvignau, de Bordeaux ; Diffre, de Roubaix ; Templier, d'Arès ; Walther, de Strasbourg ; enfin, Jeudon et Winter, de Paris.

Innovation précieuse et qui a été particulièrement remarquée : on pouvait voir, à côté de la ligne d'arrivée, une sorte de petit laboratoire improvisé, amené là par une « voiture d'observations physiologiques », improvisée elle aussi. Le Dr Chailley-Bert, préparateur du professeur Langlois, prenait les athlètes à la fin de leur effort, étudiait le fonctionnement de leur cœur, de leurs poumons, et notait les particularités du retour au calme des grandes fonctions, circulation et respiration.

On ne peut que souhaiter la généralisation d'une telle collaboration entre éducation physique et médecine, car c'est d'elle que sortiront les meilleurs résultats, et la confiance qui permettra d'étendre les saines pratiques de l'éducation physique et sportive comme elles doivent l'être.

L'origine médicale des Pereire.

Il y a quelques mois, un épouvantable accident d'automobile, — ils sont si communs, qu'on y porte à peine attention ! — se produisait dans les environs de Dax. Les visiteurs appartenaient à l'aristocratie de la Finance : c'était des membres de la famille Pereire. Nous sera-t-il permis de rappeler, à ce propos, qu'un des premiers représentants de cette véritable dynastie fut Jacob Rodrigues Pereire, Portugais, pensionnaire et interprète du Roi, membre de la Société royale de médecine de Londres, et l'un des esprits les plus supérieurs du XVIIIe siècle ? Devançant, dans sa découverte, l'immortel abbé de l'Épée, J. Rodrigues Pereire fut, en France, le premier instituteur des sourds-muets.

Voilà qui étonnera bien de nos confrères, car la médecine ne produit pas souvent des millionnaires.

Election académique.

Très touché des nombreuses marques de sympathie qui lui ont été prodiguées, à l'occasion de son élection à l'Académie de médecine de Belgique le Dr Cabanès prie ses lecteurs et amis de bien vouloir trouver à cette place l'expression de ses sincères et cordiaux remerciements.

La " Chronique " par tous et pour tous

Un « évadé » de la médecine : J.-R. Benoît.

Permettez-moi de vous signaler le décès, dans la nuit du 4 au 5 mai 1922, d'un « évadé » de la médecine, J.-René BENOIT, ex-directeur du Bureau international des Poids et Mesures, auquel M. C.-E. GUILLAUME — son successeur — a consacré, dans *la Nature* du 3 juin, un article fort intéressant.

Le savant métrologue, fils de Justin Benoît, doyen de la Faculté de Médecine de Montpellier, où il naquit le 29 novembre 1844, était destiné par son père à suivre la carrière médicale et conquit brillamment son doctorat en médecine. Ayant ainsi satisfait au désir paternel, il se tourna vers la physique, vint à Paris, où il travailla dans le laboratoire de Jamin, et passa, en 1873, son doctorat ès sciences, avec une thèse sur la variation de la conductibilité électrique des métaux.

En janvier 1878, Benoît fut attaché au Bureau international des Poids et Mesures comme adjoint au directeur du Bureau et s'occupa principalement des mesures de longueur, de masse, de température et de pression. Il apporta d'utiles perfectionnements aux méthodes en usage pour la détermination des dilatations, ainsi qu'à celle des étalons utilisés dans la géodésie.

Il collabora, avec MM. MICHELSON, PEROT et FABRY, à la mesure précise des longueurs d'onde ; puis, avec l'aide de M. C.-E. GUILLAUME, à celle des étalons en platine iridié et à l'étude des étalons géodésiques en invar.

Ajoutons que Benoît apporta plusieurs perfectionnements aux machines à diviser et que son dernier labeur fut consacré à l'étude et à la construction des étalons électriques.

Les honneurs, dit M. C.-E. Guittaume, vinrent d'eux-mêmes à lui. Ses travaux pour la géodésie lui avaient valu d'être nommé, en 1894, correspondant du bureau des Longitudes et ses recherches de physique l'avaient fait désigner, en 1903, comme correspondant de l'Académie des sciences. Il était membre d'honneur de la Société de physique de Londres et de la Société française des Electriciens et, depuis 1908, officier de la Légion d'honneur.

Sa vie, tout entière consacrée au devoir, reste, pour ceux qui en furent les témoins, un enseignement et un guide.

PAUL BERNER.

Un autre évadé de la médecine : L. Boussenard.

La mort récente de notre ami JACQUES BERTILLON, avisant lui-même la Presse de son décès, la veille de sa mort, me remet en mémoire un fait analogue, qui intéresse nos confrères, puisqu'il s'agit d'un évadé de la médecine.

Louis BOUSSENARD, né à Ecresnes (Loiret), en 1847, connu comme explorateur et littérateur, auteur de nombreux romans d'aventures, entre autres *les Aventures d'un gamin de Paris*, *les Mystères de la forêt vierge*, *Au pays de l'or*, etc., etc., avant d'être l'intrépide voyageur qui collabora pendant 20 ans au *Journal des voyages*, chercheur d'or au Haut-Maroni, explorateur aux Antilles, en Floride, etc., avait commencé ses études en médecine ; étudiant, en 1870, il fut nommé, par le Ministre de la guerre, aide-major auxiliaire, poste qu'il occupa pendant la guerre de 1870-71. Il abandonna la médecine en 1875, pour se consacrer au journalisme.

Après une existence dure et souvent périlleuse, il s'était retiré, riche de souvenirs, à Orléans, où il fut mon voisin ; il y mourut en philosophe, en 1910. Il avait, avant de mourir, rédigé sa lettre de faire part en ces termes :

LOUIS BOUSSENARD

HOMME DE LETTRES

a l'honneur de vous inviter à ses funérailles civiles, qui auront lieu à Escrennes (Loiret), le lundi 12 septembre 1910, à une heure un quart. Inconsolable de la mort de sa femme, il succombe dans sa 63e année à une douleur que rien n'a pu atténuer. Il envoie à ses nombreux amis et ses fidèles lecteurs son suprême souvenir.

On se réunira à la maison mortuaire, 75, boulevard de Châteaudun, à Orléans, le lundi 12 septembre, à 10 heures et demie très précise, pour accompagner jusqu'à la gare le cortège qui partira par le train de midi une, (ligne de Malesherbes, Station d'Escrennes).

Louis Boussenard, qui fut un romancier fécond, écrivit de nombreux récits d'aventures, dont il avait été, avec conscience, prendre la documentation sur place, voulut quitter la vie, sinon sans tristesse, du moins avec ce caractère d'amabilité et de précision dont il avait fait la règle de sa vie.

Une affluence nombreuse répondit à sa dernière invitation.

Dr GEORGES PETIT.

Littérature psychiatrique.

Il y aurait une thèse intéressante à faire sur LÉON BLOY (1), « le mendiant ingrat », écrivain de réelle valeur, mais dont les écrits traduisent l'énorme déséquilibre mental : défaut d'adaptation, névrose d'angoisse, délire des persécutions, folie religieuse, etc... (toute la lyre !)

On peut trouver d'intéressantes gloses à observations dans les œuvres suivantes : *le Désespéré ; Propos d'un entrepreneur de démolitions ; Sueur de sang ; Léon Bloy devant les Cochons ; la Femme pauvre ; Ici, on assassine les grands hommes*, etc...

Dr E. M.

(1) Dont on vient de publier les *Lettres à sa fiancée*.

Echos de Partout

Les origines de l'avarie à Strasbourg (1). — Le clergé alsacien de tout temps a fait preuve d'initiative et a pris la tête des réformes salutaires. C'est ainsi que le prédicateur Geiler, en 1505, pour la première fois, dans une série de sermons intitulés *Des Péchés de la Bouche*, a parlé des lésions buccales de la syphilis. « Ces pustules, disait-il, apparaissent d'abord dans la gorge, puis dans la bouche et dans les parties, et elles sont dangereuses et font de grands ravages. »

Dès 1496, il avait commencé sa campagne. Le fléau durait huit ou neuf ans, et l'on n'en voyait pas la fin. Geiler mettait les fidèles en garde. « Veillez sur vos enfants, continuait-il. Ne couchez pas vos jeunes filles dans un même lit ni avec les servantes. Il arrive que la servante galeuse et contaminée ruine la fille également. »

Geiler ne s'en tint pas aux discours. Il organisa un nouvel hospice (*Blatterhaus*, maison de vérole), qui reçut les malades. 94 syphilitiques y furent traités dès l'origine, dont 50 étrangers. Des appels à la charité publique permirent de faire face aux dépenses.

Ce n'est que plus de trente ans plus tard, en 1538, que l'administration municipale daigna s'occuper du budget du nouvel hôpital.

Comme toujours, et là encore, l'initiative privée a ouvert la voie. L'administration suit à contre-cœur et en boitant si fort, qu'elle arrive toujours bonne dernière, en posture compliquée et infiniment pénible.

(*Journal des Praticiens.*)

Un débouché imprévu. — Notre confrère le Dr René Berton est un auteur dramatique dont le talent a été, à plusieurs reprises, consacré par un éclatant succès.

Récemment, il donnait aux arènes gallo-romaines de Saintes une représentation de son *Oreste*. Devant le chaleureux accueil qui lui fut fait, par un public sensible à la beauté de la tragédie, la municipalité de Saintes a demandé à René Berton d'accepter les fonctions de directeur artistique de cette scène en plein air. Notre confrère a accepté d'enthousiasme.

(*La Vie médicale.*)

(1) L. Pfleger, les Origines de l'avarie à Strasbourg (*Revue Catholique d'Alsace*, août-septembre 1921).

Correspondance médico-littéraire

Réponses

Les mangeurs de terre, ou géophages (XXIX, 214). — Mon savant ami, le Dr MARCEL BAUDOUIN, attribue au géophagisme l'usure des dents chez les peuples primitifs. Dans une communication faite naguère à la Société archéologique de Tours, au sujet de la sépulture néolithique du Vigneau, près Manthelau (I.-et-L.), j'ai donné une explication différente de cette usure des dents.

De nos jours, les enfants et les adultes ont souvent les dents aussi usées que nos ancêtres de l'époque de la pierre polie. Et cependant, ils ne mangent pas de terre.

Dans un travail sur l'hystérie des jeunes enfants, paru dans *la Gazette médicale du centre*, j'ai attribué à l'hystérie, ou tout au moins à l'état nerveux, l'usure des dents. Au *Congrès français de médecine* de Nancy, j'ai fait une description de la dent hystérique.

Je vois tous les jours des enfants, même très jeunes, ayant de l'usure des dents parfois très prononcée. Les incisives, surtout les incisives inférieures, sont particulièrement atteintes. Les parents présentent toujours la même usure, et toujours parents et enfants sont manifestement des nerveux. Cette usure provient du frottement des dents inférieures. Le frottement suffit, sans que la terre intervienne.

Nos ancêtres du temps de la pierre polie étaient-ils des nerveux ?

Dr EDMOND CHAUMIER.

Le système nerveux et les montres (XXVIII 149, 277). — J'ai connu, il y a 20 ans, une jeune fille qui, expériences faites et refaites, avait cessé de porter sa montre durant ses règles, ladite montre *avançant* alors de plus d'une heure par jour. *Moi-même*, je possède plusieurs montres. L'une, un bon remontoir à ancre, boîte acier, est réglée à une minute et demie par semaine. De temps à autre elle se met, pendant quelques jours, à *retarder* de 5 à 15 minutes par jour ; puis, cette lubie passée, elle retrouve sa marche normale. J'en ai parlé à divers horlogers, qui tous m'ont ri au nez. Mais maintenant que je suis prévenu, je vais mettre ce phénomène en observation scientifique, c'est-à-dire en rechercher la périodicité, la durée comparée, les circonstances, etc. Si j'arrive à quelque résultat, je m'empresserai d'en faire part à la *Chronique*.

G. JUBLEAU (*Nice*).

Debout, les morts ! (XXIX, 214.) — A propos de cette exclamation, désormais historique, M. E.-D. BERNARD nous fait observer qu'il a déjà signalé, dans le *Rictus* de novembre 1919, que ce mot se trouve dans un ouvrage de GUSTAVE GUICHES, intitulé la *Pudeur de Sodome*, ouvrage édité en 1888, avec un frontispice de FÉLICIEN ROPS ; et notre correspondant cite le passage :

« *Debout, les morts* au visage bariolé, aux coiffures rayées de noir et de bleu. Voici la résurrection ! » (P. 30, chap. XI.) La rencontre est, évidemment, impressionnante.

L. R.

L'ancienneté de la syphilis (XXVII, 323 ; XXVIII, 314). — A la liste des ouvrages signalés par le Dr WILLETTE, dans la *Chronique*, j'ajouterai, pour les confrères que la question intéresse, les vieux auteurs suivants : Joseph GRÜNBEEK (début du XVIe siècle), *de la Mentulagre ou mal François* ; Francisco LOPEZ de VILLALOBOS (1498), *Sur les contagieuses et maudites bubas* ; Jacques de BÉTHENCOURT (1527), *Nouveau Carême de pénitence* ; SWEDIAUR (pluviôse an IX), Introduction au tome II du *Traité des maladies syphilitiques*, et surtout, ASTRUC (1764), *Traité des maladies vénériennes*, dont le tome I est presque entièrement consacré à démontrer que les anciens ne connaissaient pas la vérole. L'auteur base son opinion sur les arguments suivants, qu'il développe longuement.

Les médecins anciens ne font aucune allusion à la syphilis : ils n'auraient pas manqué d'en parler s'ils l'avaient connue. Depuis 1475, au contraire, nombreux sont ceux qui l'ont étudiée.

— Les historiens anciens n'en parlent pas. Les modernes nous citent « la vérole de CHARLES-QUINT, de FRANÇOIS Ier, de CHARLES IX, de HENRI III, de CHARLES DE LORRAINE, de MAYENNE, etc. » ; la liste s'est terriblement allongée depuis Astruc, qui ajoute : « Peut-on croire que, parmi tant de capitaines grecs, parmi tant d'empereurs romains, que les historiens nous dépeignent comme adonnés à toutes sortes d'actions impures, il ne « s'en soit jamais trouvé aucun d'attaqué de quelque maladie vénérienne, dont les historiens aient pu faire mention... TACITE, SUÉTONE, auraient-ils caché à dessein l'infamie et la honte des Princes ? »

— Chez les poètes et les écrivains anciens, nulle allusion au mal vénérien. Dès la fin du XVe siècle, il n'en est plus de même, et REGNIER, MAROT, BAÏF, SAINT-AMAND, RABELAIS, ne ménagent pas les plaisanteries aux vérolés.

— Si la syphilis avait existé chez les anciens, les Grecs, les Latins, les Arabes lui auraient « imposé un nom propre, ainsi qu'à toutes les autres maladies qu'ils ont connues ». Au contraire, quand l'affection nouvelle a fait son apparition, chacun voulut inventer un nom à son gré, d'où cette multitude d'appellations qu'Astruc rappelle. Il en indique plus de trente.

— Enfin, tous les médecins qui ont vécu sous le règne de CHARLES VIII affirment que cette maladie fut apportée pour la première fois en Europe à la fin du XVe siècle.

Ces différents arguments sont discutés et tous les textes anciens pouvant se rapporter à la vérole, longuement commentés.

Cet ouvrage contient également une bibliographie intéressante : « Liste chronologique des auteurs qui ont écrit sur la vérole, ou

« sur les remèdes de la vérole, depuis la naissance de cette maladie « jusqu'en 1740. » Dr Maurice GAYET (de *Cany*).

— Je ne comprends pas qu'on discute encore cette question. ZAMBACO-PACHA, de Constantinople, dans ses merveilleux travaux sur la lèpre, a prouvé que, dans l'antiquité la plus reculée, on réunissait sous ce nom la syphilis, la tuberculose ; et bien d'autres maladies cutanées. Dans les cimetières des très vieilles léproseries des îles grecques, il a trouvé des os marqués de la façon la plus nette par la syphilis. La lèpre ancienne était *contagieuse*, très contagieuse même, quand on avait affaire, et *seulement alors, à la syphilis*.

Puis on identifia la syphilis et la tuberculose, et alors, juste retour des choses d'ici-bas, on *oublia* quasiment totalement la lèpre ; et il fallut les travaux de Zambaco-Pacha pour remettre cette maladie à la mode.

On ne savait même pas, avant la célèbre campagne de Zambaco, en 1892-93, à Paris, diagnostiquer autre chose que les formes les plus brutales de la lèpre tuberculeuse, et encore ! Je n'en veux pour preuve que l'ex-*maladie de Morvan*, ou panaris analgésique, dont la découverte rendit ce confrère célèbre. On décrivit, on étudia ces malades, on les présenta à des générations d'étudiants... Zambaco vint, il vint même *pour cela*, et il n'y eut plus de maladie de Morvan. Puis il trouva des lépreux *ignorés* un peu dans tous les hôpitaux de Paris, même à Saint-Louis, ensuite en nombre sur toutes les côtes et dans tous les grands centres.

Il a retrouvé la lèpre partout en Orient, où ses élèves, devenus très nombreux et dont je suis, continuent à augmenter la liste des centres de lépreux.

Et surtout qu'on les laisse bien tranquilles, les lépreux ! La lèpre est une maladie de misère, *infiniment moins contagieuse que la tuberculose*, et qui disparaît parfaitement chez les descendants quand ils sortent de leur misère physiologique, due surtout à une mauvaise nourriture, riche en poisson et en caviar pourri, et à la malpropreté.

Certainement on peut contracter la lèpre, mais il faut pour cela toute une série de circonstances défavorables et absolument une forte misère physiologique, au moins momentanée, pour que la contagion puisse se produire. Je n'en connais personnellement qu'un cas : un diplomate, dans une situation fort importante, lèpre contractée avec une femme en Russie, et c'était fort peu de chose : par-ci par-là, un tubercule, qui s'éliminait et cicatrisait rapidement.

Comme je vois toujours son nom dans les journaux, qu'il continue à jouer un rôle en vue, son affection a dû rester insignifiante.

Mais que la syphilis soit une maladie extrêmement ancienne, cela ne fait aucun doute, c'est de la préhistoire.

Vous parlez également de microbes dans l'ambre, je puis vous parler de microbes pathogènes préglaciaires. J'ai lancé, il y a quel-

ques années, des fouilles dans une grotte préglaciaire (on discute encore si c'est pré ou interglaciaire); en tout cas, c'est vieux de cent mille ans et peut-être même de deux cent cinquante mille ans. Eh bien, les ours des cavernes, s'ils n'avaient pas la vérole, avaient de sacrées rages de dents, et elles sont grosses, leurs dents ! Nous avons trouvé *tous les degrés de la périostite, de la carie, et jusqu'à des fistules dentaires*, le pus ayant perforé leur formidable maxillaire inférieur.

Avec le développement de la préhistoire, on nous montrera bien des os d'ancêtres avariés ; l'avarie doit remonter pas très loin de ces premiers auteurs de nos jours ; en tout cas, on a constaté la vérole sur des momies égyptiennes fort anciennes, la lèpre et la tuberculose également.

Dr Lardy (*Bevaix*, canton de Neuchatel, Suisse).

P.-S. — On ne peut pas en vouloir aux médicastres de l'antiquité, puis du moyen âge, d'avoir confondu les trois maladies, si proches parentes, dans une foule de leurs manifestations, quand, à la fin du XIXe siècle, nos autorités les plus compétentes, nos peauciers les plus célèbres, n'ont plus su reconnaître la lèpre.

Outre la *maladie de Morvan*, il y a eu certaines formes nerveuses qu'on avait confondues avec la *syringomyélie* ; enfin, a-t-on assez noirci de papier au sujet de l'*aïnhum*, qui n'est qu'une manifestation vulgaire de la lèpre nerveuse ! Etc., etc.

L.

Le record de la longévité en France (XXVIII ; XXIX, 144). — Le recordman ne paraît pas être Jean Causeur. En 1705, meurt à une lieue de la ville de Saint-Claude, en Franche-Comté, un ermite âgé de *145 ans*. Il avait conservé la santé au moyen d'un simple dont il ignorait le nom, car il avait oublié jusqu'au sien. L'abbé de Chamilly alla le voir et le conduisit au Mont-d'Or, où croissait ce simple. (Lejoncourt, *Galerie des Centenaires*, p. 96, d'après Verdun, p. 237). — Un peu imprécis, ce centenaire anonyme !

Politiman, chirurgien, né en 1685, mort à Vaudemont, en Lorraine, au mois d'octobre 1825, à l'âge de *140 ans*. (Lejoncourt, *loc. cit.*, p. 93) — V. L. Picard, Les médecins centenaires (*Gaz. méd. de Paris*, 1903, nos 14, 15, 41).

Jean Causeur, 137 ans.

Le 15 décembre 1766, Jean Lafite, dit Liaroux, cultivateur à Rouillac, près d'Agen (*Courrier méd. d'Avignon*, 3 février 1767), meurt à l'âge de *136 ans*.

Le record de la longévité en France appartient à Marie Priou, née en 1680 et morte à l'âge de *158 ans* à Sainte-Colombe (Haute-Garonne). Elle avait vendu à fonds perdu sa chaumière et quelques pièces de terre à l'âge de 66 ans, et depuis 92 ans les acheteurs ou leurs héritiers lui faisaient une rente de 92 livres pour cette vente. A sa mort, son corps ne pesait plus que 42 livres (Foissac, p. 404).

Tous les journaux de l'époque ont fait mention de ce cas de longévité extraordinaire.

Née à Lyon, le 7 juin 1713, la veuve GRANDFOND est décédée à Jargeau (Loiret), en mai 1858, au moment où elle allait accomplir sa 140e année (FOISSAC, p. 404).

L. PICARD.

Epater ou hépater ? (XXVIII, 216). — On peut avouer sa surprise de voir, ou plutôt d'entendre poser une question aussi... épatante ! Nous avons en français une expression qui tranche net ce petit litige : *un nez épaté*.

Un nez épaté est un nez court, tassé sur lui-même et élargi, bref un nez semblant *écrasé*, *aplati*. Or, prenez ces deux adjectifs dans leur sens figuré, lequel est d'un usage courant, et vous avez la traduction du mot *épaté*. Quelqu'un est-il terrassé (et voilà encore l'idée d'aplatissement) par la surprise ou par quelque irréfutable argument *ad hominem* ? On dira, en style littéraire, qu'il est écrasé, et en style familier, qu'il est aplati. Or, épater a le même sens. Dans la marine, ce mot s'applique à une disposition de la mâture formant un angle obtus, donc large, aplati. Dans la verrerie, il désigne l'accident qui consiste à briser le pied — on disait autrefois la patte — d'un verre, ce qui tasse, raccourcit, aplatit en quelque sorte ce verre.

En langage de verrier, épater est employé au sens propre. En marine et dans tous les autres cas, il l'est au sens figuré.

Mais, dira-t-on, si *épater* vient de *patte*, on devrait écrire *épatter* ? D'accord ! Mais *abattre* a bien donné *abattement* et *abatage*. Et notre belle langue française compte quelques autres chinoiseries non moins... épatantes.

G. JUBLEAU (*Nice*).

Singulier usage de la Faculté de Montpellier (XXIX, 22). — L'usage que relate BORDEU de porter les œuvres d'HIPPOCRATE aux obsèques des maîtres de notre École n'est pas aboli. Notre vieille Faculté est fière de ce traditionalisme : quand il meurt un des maîtres, un candidat-docteur, revêtu de la robe de bachelier en médecine, marche derrière le cercueil, portant un volume hippocratique voilé de crêpe.

En remerciement pour son geste pieux, cet étudiant est admis dans le cabinet du maître disparu et peut prendre dans la bibliothèque un ouvrage médical à son choix.

Ne regrettez rien : notre Faculté, qui travaille pour l'avenir, vit dans le culte du passé.

X. (*Montpellier*).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

HYVERT (Roger). — *Traitements nouveaux.* Maloine, 27, rue de l'Ecole de Médecine, Paris.

PESCHER (J.). — *L'entraînement respiratoire par la méthode spiroscopique.* Maloine, 27, rue de l'Ecole de Médecine, Paris.

PRON (L.). — *Les maladies de l'intestin et leur traitement en clientèle.* Maloine et fils, 27, rue de l'Ecole de Médecine. Paris.

JUNG (Edouard). — *Le darwinisme et notre santé.* E. et R. Cellarius. Sainte-Marie-aux-Mines, Haut-Rhin.

COHEN (Gustave). — *Ecrivains français en Hollande dans la 1re moitié du XVIIe siècle.* Champion, 5, Quai Malaquais, Paris.

VARIOT (Dr G.) — *Traité pratique des maladies des enfants du premier âge.* Octave Doin, 8, place de l'Odéon, Paris.

HERNANDEZ (Dr L.) — *Les procès de Sodomie aux XVe, XVIIe et XVIIIe siècles.* Bibliothèque des curieux, 4, rue de Furstenberg, Paris.

SAINT-ANDRÉ (Claude). — *Louis XV.* Emile Paul frères, 100, rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris.

MEIGE (Henry). — *La Pythie de Delphes.* Imprimerie Joseph Beffort, Luxembourg (Grand-Duché).

BRISSOT et BOURILHET (Drs). — *La démence chez les épileptiques.* A. Maloine, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

CARNOT (Paul). — *Une grande station climatique française d'altitude : Font-Romeu.* Compagnie des Chemins de fer du Midi.

DELMAS (Paul). — *L'évolution de la Faculté de médecine de Montpellier.* Impr. Firmin et Montane, Montpellier.

DELMAS (Paul). — *Epigraphie médicale de Montpellier.* Imp. Firmin et Montane, Montpellier.

DELMAS (Paul). — *Le patrimoine de la Faculté de médecine de Montpellier.* Imp. Firmin et Montane, Montpellier.

Victor MARGUERITTE. — *Le Petit roi d'ombre* (Louis XVII). Editions Nilsson, 8, rue Halévy, Paris.

Michel PROVINS. — *Le Fond secret.* Editions Nilsson, Paris.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Mœurs et usages professionnels

Le cérémonial funèbre de la Faculté de Médecine de Montpellier

Par M. Paul Delmas, Professeur agrégé à la Faculté.

Fidèlement attachée à ses traditions, la Faculté de médecine d Montpellier n'a jamais poussé le respect du passé jusqu'à l'asservissement aux doctrines qui ont fait leur temps ; mais, dans les cérémonies où s'affirme avec solennité la continuité de l'Ecole, elle maintient si entière, aujourd'hui encore, sa déférence pour ses anciens usages que, sur plus d'un point, le spectateur averti se peut croire reporté de plusieurs siècles en arrière.

Dans un autre mémoire, paru dans la *Chronique médicale* de décembre 1920, l'auteur décrivait une soutenance de thèse, dont la similitude avec celles de l'ancienne Université de Médecine est assez étroite, à l'exception cependant de la partie musicale qui en était autrefois l'accompagnement obligé. Les honneurs funèbres, que l'Ecole rend de nos jours à ses membres, sont de près calqués sur le cérémonial dont un in-folio des archives de la Faculté, publié en 1879 par le savant Germain, conserve le pittoresque exposé.

Sitôt informé de la mort d'un professeur, le chancelier faisait sonner le glas à la cloche de l'Université, jusqu'après les obsèques ; et ses collègues, convoqués à cet effet, déléguaient deux d'entre eux faire compliment au plus proche parent ou à l'héritier.

Pour l'enterrement, tous les professeurs, docteurs agrégés et docteurs ordinaires, se rendent à l'heure assignée dans le Conclave, d'où, en robe et bonnet, chancelier en tête, précédés du bedeau, portant sa masse couverte d'un crêpe noir, et suivie des conseillers des écoliers, aussi en robe, la Compagnie en corps, escortée des étudiants, marchant modestement deux à deux, se rend chez le défunt, pour prendre rang au convoi.

L'agencement en est réglé avec rigueur. Premier échelon : les religieux et les prêtres, immédiatement suivis de quatre docteurs en robe et en bonnet carré, portant le drap de velours noir. Deuxième échelon : portée par quatre hommes vêtus de noir, sur un drap noir dont les quatre bouts sont tenus par quatre écoliers en vêtements noirs, la bière où repose le défunt à découvert ; en tête son bonnet

avec le panache de pourpre ; chaussé de bottines blanches avec des éperons dorés, ganté de blanc, le corps revêtu de la robe rouge à double camail herminé de cérémonie, un livre au côté, une épée nue mise en croix avec son fourreau. La bière, — derrière laquelle marche un bachelier, en robe et bonnet, portant ouvert le livre d'Hippocrate couvert d'un crêpe noir tombant jusqu'à ses genoux, — est encadrée, devant et derrière, par des pauvres portant allumés des cierges de cire blanche. Troisième échelon, lui-même en trois groupes : d'abord, précédée du bedeau, en robe et bonnet, portant la masse d'argent enveloppée de crêpe, toute la compagnie, savoir : le chancelier en tête, les professeurs, docteurs agrégés, docteurs ordinaires et licenciés, portant robes longues et bonnets ; derrière eux, toute la troupe des étudiants ; ensuite, portant le deuil, les parents du mort, accompagnés par des docteurs en robe ; enfin, un grand concours de peuple.

A la messe, les professeurs reçoivent, les premiers, les jetons, et vont aussi les premiers à l'offrande ; l'inhumation faite, dans les caveaux de l'Eglise le plus souvent, ils saluent les parents, qui les attendent à la porte, et rentrent ensuite en cortège au Conclave. Là, enfin, le professeur qui doit présider la prochaine soutenance de thèse, prononce une oraison funèbre au sujet de la perte qu'a faite l'Université.

Quand le défunt n'a point exercé la charge de professeur jusqu'à vingt années, pour avoir le titre et la qualité de comte palatin, le cérémonial se simplifie, car au lieu de l'exposition à visage découvert, la bière où est le corps est couverte d'un drap noir sur lequel sont déposés le bonnet avec son floc rouge, la robe de cérémonie, et un livre ouvert, non couvert de crêpe.

Pour un démonstrateur royal — charge intermédiaire aux fonctions de chargé de cours et de chef des travaux — sensible simplification, en ce sens que ne figure plus au cortège le bachelier portant le livre d'Hippocrate.

S'agit-il d'un docteur ordinaire, fût-il de grande réputation, tel l'illustre Vieussens, dont le professeur Deidier est le gendre, la compagnie députe seulement un professeur et un docteur agrégé, tous deux en robe longue, pour accompagner le premier deuil. Il en est de même pour un étudiant, sauf que pour lui les exercices de l'Ecole sont chômés pendant la cérémonie, et que la Faculté, s'il est trop pauvre pour faire les frais d'un suffisant décorum à ses obsèques, les impute à la charge de la caisse commune.

Le cérémonial funèbre d'aujourd'hui s'inspire grandement de ces anciens usages, en ce qui concerne le règlement intérieur de la Faculté ; mais, depuis la fusion officielle des Facultés de médecine dans l'Université de France, par les décrets de 1806-1808, la participation des autres Facultés est de règle, tout au moins pour les plus hauts échelons ; le respect de la hiérarchie y est, pour le moins, aussi marqué que dans le passé, et la mort elle-même n'a pas le pouvoir d'y rapprocher les degrés.

Un professeur titulaire, ou passé à l'honorariat, vient-il à décéder, le recteur en avise aussitôt tous les doyens, en vue des honneurs à rendre au défunt. Dès lors, tous les corps et actes scolaires vaqueront à la Faculté de médecine jusqu'après les funérailles. Ils ne seront suspendus dans les autres Facultés que pendant la durée des obsèques.

Convoqué par le doyen, le Conseil, sauf volonté contraire du défunt, délibère sur l'achat d'une couronne et la désignation du professeur, de la discipline du mort, qui portera la parole au nom de la Faculté. Au sortir de la séance, le Conseil en corps va présenter ses condoléances à la famille.

Le jour des obsèques arrivé, toutes les Facultés, appariteurs y compris, avec leurs masses, et une délégation de l'enseignement secondaire, chacun en robe et en toque, se rendent en voiture au domicile du défunt où doit s'organiser le cortège. A l'appel du maître de cérémonies, le convoi s'ébranle. Comme dans l'ancien temps, trois échelons encore, quoique modifiés par l'adjonction du corps universitaire. Premier groupe : le clergé, sauf dispositions testamentaires particulières. Il est suivi du drapeau de l'Union générale des étudiants, cravaté de deuil, et entouré de délégations d'étudiants. Après eux, un drap d'honneur, porté par quatre notabilités, marque la part que la ville prend au deuil. Deuxième échelon : l'Université tout entière encadrant le corbillard, portant le cercueil recouvert d'un drap noir sur lequel sont posées la toque et la robe de satin cramoisi avec son double camail, fourré d'hermine. Les cordons du poêle sont tenus par quatre personnes d'un rang distingué. Devant le corps, les autres Facultés, en robe, chacune précédée de son appariteur en costume et portant la masse recouverte de crêpe. Elles marchent dans l'ordre inverse de leurs préséances, pharmacie, lettres, sciences, droit, et sont suivies du Conseil de l'Université, entourant le recteur. Derrière le corps, la Faculté de Médecine, En premier lieu, son appariteur en robe noire et en toque, portant la masse voilée de crêpe. Il est immédiatement suivi d'un étudiant désigné par la Faculté ; C'est celui qui est le plus près de sa soutenance de thèse. En robe et en toque noires, il porte, voilé de deuil, le livre d'Hippocrate, et précède immédiatement la Faculté en corps, professeurs en robe de grande tenue et agrégés en robe de petite tenue. Troisième échelon : le deuil conduit par le doyen de la Faculté. Suivent en foule la famille, tous ceux, étudiants y compris, qui veulent rendre les derniers honneurs au défunt.

Après la cérémonie religieuse, le cortège se rend dans l'établissement où enseignait le défunt : Faculté seulement, s'il s'agit d'une

chaire de sciences; Hôpital Général ensuite, au cas d'un chef de service hospitalier. Dès que le corps est en vue, la cloche qui, autrefois, sonnait son cours ou sa visite, va tinter le glas jusqu'à la fin de la cérémonie. Sur le seuil, les élèves du mort se saisissent du cercueil, qu'ils porteront jusques à la grande cour de l'hôpital, ou celle de la Faculté. Les dernières prières dites, et avant la dislocation du convoi, c'est l'heure des discours : l'un, officiel, par le professeur qui parle au nom de la Faculté ; l'autre, prononcé par un élève du maître disparu, auquel s'ajoute, s'il était ancien interne, un dernier éloge funèbre par le Président de l'Association des anciens internes.

Pour un agrégé en exercice, rappelé en exercice, ou un chargé de cours, simplification notable. Les actes ne sont suspendus que pendant la cérémonie ; point de couronne, ni de visite du Conseil en corps. Les autres Facultés n'envoient qu'une délégation de deux membres.

L'agrégé est-il sorti d'exercice, le lien officiel se fait plus ténu encore. Si tous les agrégés se croient dans l'obligation d'escorter en robe leur ancien collègue, la Faculté ne délègue officiellement que trois de ses professeurs, et les autres n'y figurent pas, non plus que l'appariteur ni le livre d'Hippocrate.

Aux obsèques d'un étudiant, enfin, la participation de la Faculté est réduite au minimum. Un professeur et deux agrégés, en tenue, se rendront en voiture au domicile du défunt, pour représenter dans le cortège l'école au nom de laquelle lui sera adressé un dernier adieu.

Ainsi, dans leur esprit, et sur bien des points dans leur forme archaïque, les vieux usages, par leur persistance, attestent-ils la survivance rajeunie et souple du vieil organisme montpelliérain.

Le Serment des Pharmaciens.

Alors que l'on déplore la suppression du serment dans nos Facultés (Montpellier excepté), il est peut-être intéressant d'exhumer celui que prêtaient les pharmaciens au XVII[e] siècle. En voici la savoureuse teneur :

Je jure devant Dieu, auteur et créateur de toutes choses, de respecter et faire servir, en tant qu'en moi sera, non seulement les docteurs-médecins qui m'auront instruit de la connaissance de la pharmacie, mais aussi mes précepteurs et maîtres pharmaciens, sous lesquels j'aurai appris mon métier ;

— De ne médire d'aucun de mes anciens docteurs, maîtres-pharmaciens, ou autres qu'ils soient ;

— De supporter tout ce qui me sera possible pour la gloire, l'honneur, l'ornement et la majesté de la médecine ;

— De n'enseigner aux idiots et ingrats les secrets et raretés d'icelle ;

— De ne rien faire témérairement sans l'avis des médecins ;

— De me conduire convenablement avec les femmes, lorsqu'il sera question d'appliquer dessus quelque remède, et de ne jamais donner à boire à personne aucune espèce de poison.

D[r] Roland GUÉBHARD (*St-Cézaire*) (A.-M.)

Informations de la « Chronique »

Guillaume II, chez son dentiste.

D'opinion unanime, les *Mémoires* de l'ex-Kaiser ont été une véritable déception. Les fourberies du Scapin impérial n'amusent plus personne, le « Comediante-tragediante » ne fait plus recette.

On s'attendait à trouver quelques traits qui eussent permis de démêler la psychologie, d'ailleurs peu complexe, de ce sinistre histrion. Combien le connaît-on mieux, lorsqu'on a lu les propos qu'il tenait, dans l'intimité, à l'homme qui était chargé du soin de sa personne, au début de la guerre, à son dentiste ! Nous avons voulu relire ce curieux volume (1), et nous y avons çà et là cueilli telles anecdotes, qui peignent mieux que de longues apologies, plus ou moins officieuses, l'être néfaste qui portera dans l'histoire la responsabilité de la plus grande catastrophe du siècle.

Voici, d'abord, un exemple du courage que montrait Wilhem II devant la maladie : ce n'était plus de la peur, c'est une vraie phobie; nous cédons la parole à son opérateur :

Guillaume II se montrait toujours très préoccupé de sa gorge. Il ne cessait de me recommander d'agir avec la plus grande prudence, lorsque j'avais à introduire une matière quelconque, la plus insignifiante, la plus anodine dans sa bouche. Il se rinçait à chaque instant, de crainte qu'une parcelle de cette matière employée n'eût atteint sa gorge. Il avait le col de sa tunique toujours plus largement ouvert, et coupé plus bas que celui de ses officiers. Il est évident que le Kaiser était hanté par le souvenir de la fin de son père, l'empereur Frédéric III, mort d'un cancer à la gorge trois mois après son avènement. Guillaume II avait l'habitude de mettre un épais tampon d'ouate dans ses oreilles, par mesure de précaution. L'ouate introduite avec infiniment d'adresse était presque invisible. Cette mesure de précaution contre les affections de l'oreille et de la gorge est fort répandue en Allemagne, ce qui donne à penser que le prestige de l'Empereur n'est (n'aurait été) nullement atteint, s'il lui était arrivé un jour de se montrer moins habile à dissimuler ce préventif auquel il avait recours en bon Allemand.

Nul n'ignore que l'ex-souverain a le bras gauche plus court que le bras droit, de trois pouces environ ; c'est pourquoi, il porte la main correspondante presque toujours gantée, pour ne pas laisser voir que celle-ci est également frappée de paralysie.

Le Kaiser ne peut pas lever ce bras déformé, qui semble ne lui être d'aucune utilité. Il s'en sert pourtant à cheval, tenant les guides de la main gauche, après avoir plié ses doigts à l'aide de la main droite .. Il ne passe pas moins pour être un excellent tireur à la chasse, bien qu'il ne puisse tenir son usil que d'une main. Il s'était mis à pratiquer le jeu de tennis et paraissait

(1) Arthur N. Davis. *Guillaume II raconté par son dentiste*. Picard-Tricot, éditeur Paris.

y prendre plaisir, mais s'étant aperçu que ses adversaires s'arrangeaient invariablement pour se laisser battre par lui, il se désintéressa de ce sport, qu'il finit par abandonner tout à fait. Par contre, Guillaume II se sert de son bras droit avec une adresse extrême, si bien qu'on ne s'aperçoit guère que l'autre est réduit à l'immobilité. Il est évident que son infirmité l'a obligé à se montrer ingénieux : il a soumis son bras droit à des exercices continuels et réussi à lui donner ainsi une souplesse, une agilité et une dextérité extraordinaires. Il portait le plus souvent une pèlerine, ce qui l'aidait à dissimuler son bras gauche ; quand les circonstances ne lui permettaient pas de garder ce vêtement, il avait recours à des subterfuges : il glissait sa main gauche dans sa poche, ou la plaçait sur la garde de son épée. C'est très certainement en raison de cette infirmité, qu'il s'était intéressé d'une façon particulière aux expériences d'un inventeur américain, arrivé au grand quartier général allemand, pour soumettre un nouveau système de bras artificiel qu'il venait de trouver... En effet, le sujet était de nature à retenir son attention.

Comment Guillaume II devint sobre et tempérant, après avoir été... toutle contraire ?

... Pendant des années, la boisson la plus forte qu'il se fut permis était une sorte de champagne fabriqué avec des pommes, tout spécialement à son intention et ne contenant pas une goutte d'alcool. La raison de cette sobriété excessive en matière de boisson fut expliquée plus tard par quelqu'un très au courant du passé de Guillaume II.

Dans sa jeunesse, l'empereur avait abusé des liqueurs fortes. Il buvait sec et parfois s'enivrait. Un jour, au cours d'une croisière en Norvège, se trouvant en état d'ébriété, il avait donné l'ordre au commandant de son yacht de diriger celui-ci vers un endroit réputé dangereux. Désobéir au Kaiser, c'était risquer gros. D'autre part, à bord du yacht, le commandant avait charge d'âmes. Il prit le parti de désobéir et, ayant dirigé le yacht vers la côte, il sauta à terre, dès que le bâtiment se trouva à quai ; puis, se mettant à courir, il disparut au tournant d'une rue. On attendit son retour vainement. Le commandant avait jugé qu'il ne lui restait plus qu'un parti à prendre : le suicide ! Le lendemain, on trouvait son corps au fond d un précipice. A la suite de cet incident, le Kaiser déclara qu'il ne toucherait plus jamais à un verre d'alcool.

On a parlé souvent de la bonne humeur, de l'ironie souriante du reître couronné ; ce sourire dissimule le plus souvent une cruauté froide et réfléchie.

Dans une circonstance, il dit à son dentiste :

— Fixez-bien mes dents, Davis, de façon que je puisse mordre ! Il y a pas mal de gens que je voudrais mordre. Et il se mit, ajoute son interlocuteur, à remuer les mâchoires d'une façon assez significative pour les victimes qu'il semblait avoir en vue, bien qu'il s'efforçât de se montrer facétieux.

Charmant, n'est-ce pas ? On imagine quel souffre-douleur dut être la Kaiserine, qui s'effaça si discrètement dans l'ombre de son rayonnant époux.

Le mariage eut lieu en 1881, sept ans avant l'avènement de Guillaume II

au trône. La princesse n'apportait aucune fortune personnelle. . On disait que l'union avait été résolue pour deux raisons : une sorte de lien intime à établir entre le trône et la province de Schlesvig-Holstein, arraché au Danemark en 1866, et qui n'était pas plus satisfait du régime allemand que ne l'était l'Alsace-Lorraine ; la nécessité d'infuser un sang nouveau dans la race appauvrie et viciée des Hohenzollern. Raison d'état et d'hygiène.

Ce qui n'empêche pas le veuf inconsolable de convoler en secondes



BISMARCK.

(Ce curieux portrait du chancelier, *avec la barbe*, rappelle le temps où il souffrait de sa névralgie faciale, qui l'obligeait à porter cet appendice pileux).

noces avec une princesse de Reuss, qui appartient à une famille réputée pour son sadisme héréditaire (1).

Dans les fragments de *Mémoires* de l'ex-Kaiser, qui ont été livrés à la publicité, il est question des rapports de Guillaume II avec BISMARCK. Il convient de rappeler, à ce propos, les circonstances dans lesquelles le jeune prince secoua violemment la tutelle du puissant ministre.

Au mois d'octobre 1889, lorsque l'empereur et Bismarck avaient accom-

(1) Cf. *l'Eclair* de Paris, du 9 oct. 1922.

pagné à l'une des gares de Berlin le tsar Alexandre III, et avaient vu partir le train qui l'emmenait en Russie, l'empereur avait offert à Bismarck de le ramener dans sa voiture jusqu'à la chancellerie. En chemin, il lui avait fait part de son désir de rendre bientôt au tsar la visite reçue ; et comme Bismarck avait paru désapprouver ce voyage, voici que soudain son jeune maître avait fait arrêter la voiture au coin d'une rue, si bien que le pauvre chancelier, tout penaud (1), avait dû héler un fiacre pour achever sa route.

Bismarck avait cependant espéré devenir le mentor du jeune empereur, comme il avait été l'homme de confiance du vieux Guillaume ; l'on a cité jadis un fragment de lettre du chirurgien Bergmann, où celui-ci montre le chancelier de fer, l'interrogeant anxieusement sur la durée probable de la vie du malheureux Frédéric III, et se réjouissant cyniquement d'apprendre que le mal poursuivait son évolution fatale !

Tant vaut le maître, tant vaut le valet !

L'inventeur du collodion.

Ce serait, paraît-il, Louis Ménard, l'auteur, si apprécié de l'élite des *Rêveries d'un païen mystique*, un des derniers apôtres de l'hellénisme, ami de Baudelaire et de Leconte de Lisle, et nous devons ajouter de l'illustre et toujours regretté Berthelot ; c'est Louis Ménard, donc, qui aurait découvert le collodion.

Tout jeune, nous dit Alexandre Zévaès, dans une étude d'un vif attrait, que publie l'*Eclair* (n° du 19 octobre), il travailla dans le laboratoire de Pelouze, se signala par de remarquables expériences sur la nitro-mannite et le coton-poudre et *inventa le collodion.*

Cette découverte lui fut, du reste, contestée et attribuée à un Américain : en France, les inventeurs ne sont-ils pas habitués à ce qu'on les dépouille au profit d'étrangers ?

Une mésaventure du bon Théo.

Il faut bien le dire, les centenaires ont parfois du bon : on oubliait trop — injustement, d'ailleurs ! — l'auteur de Mlle *de Maupin* et du *Capitaine Fracasse* ; on y revient, applaudissons à ce retour de justice.

Ce bon Théo, il lui en arriva une bien bonne sur la fin de sa vie.

Il sortait d'un ministère, vers six heures du soir, et il se trouvait en face d'une guérite, qu'il prit pour autre chose. Le factionnaire, exaspéré, sortit de sa boîte et saisit Gautier au collet par son foulard rouge. Gautier, avec une dignité olympienne, lui expliquait en vain sa méprise, il fallut aller au poste. Heureusement, en chemin, un employé du ministère se porta garant pour le chantre d'*Émaux*

(1) Souvenirs et propos de table du prince de Bismarck (*Le Temps*, 30 nov. 1913).

et Camées. On le relâcha, et il arriva dix minutes en retard, pour dîner chez la princesse Mathilde.

Comme l'écrivait naguère F. Coppée, la fortune se montra toujours marâtre pour Théophile Gautier.

Un oublié : le Dr P. Garnault.

Le Dr Paul Garnault, dont on vient d'annoncer la mort à Florence, fut jadis le héros et faillit être la victime d'une expérience qui aurait pu lui être funeste : il n'hésita pas à s'inoculer, à deux reprises, sous la peau, la tuberculose bovine.

Cet essai *in anima vili* ne fut, heureusement, pas positif ; mais l'expérimentateur crut devoir en conclure, néanmoins, que la tuberculose bovine se transmet à l'homme et que, par conséquent, les enfants ne peuvent absorber impunément le lait des bêtes contaminées, contrairement à l'opinion de Koch, qui soutenait la thèse contraire.

On admira beaucoup, en son temps, l'héroïsme de notre confrère, et c'était justice ; toutefois, beaucoup d'esprits sensés se prirent à déplorer qu'on n'eût pas tenté ces expériences si périlleuses sur quelque singe anthropoïde, plutôt que sur un savant, qui ne fut pas seulement un biologiste et un otologiste de haute valeur, mais qui savait les principales langues vivantes, lisait l'hébreu, déchiffrait l'assyrien et l'égyptien, comme le plus érudit des Orientalistes.

Depuis plusieurs années, Garnault avait quitté la France et on avait perdu complètement sa trace ; l'écho nous annonçant sa mort a ravivé en nous le souvenir de ce sympathique et distingué confrère, qui honora jadis la *Chronique* de sa précieuse et toujours originale collaboration.

Cours de pathologie historique (1922-1923)

Institut des Hautes-Etudes de Belgique.

Le docteur Cabanès reprendra son cours le mercredi 22 novembre, 65, rue la Concorde, à Bruxelles ; il le continuera les jeudi 23, vendredi 24, lundi 27, mardi 28, mercredi 29, et jeudi 30 novembre.

Le sujet du cours sera, cette année : *Les personnages célèbres pris comme types représentatifs d'une maladie : la goutte et les goutteux à travers l'histoire.*

La Médecine des Praticiens

Un reconstituant général de l'organisme : la *Neurosine Prunier*.

Voici l'hiver avec son cortège d'affections des voies respiratoires : rhumes, bronchites, pneumonies ; avec le retour d'infections plus ou moins graves, dont la plus fréquente est la grippe ; avec la reprise intense des études pour la jeunesse ; avec les obligations et, par conséquent, les fatigues de la vie mondaine : bals, soirées, théâtre. Toutes ces causes, qu'elles soient morbides ou simplement débilitantes, ont un résultat unique : l'affaiblissement du système nerveux, qui entraîne la diminution de la force organique, l'insuffisance des échanges, le ralentissement de la nutrition générale.

Si leur but est identique, leur mode d'action est différent. Les toxines microbiennes, des infections affectent vivement la cellule nerveuse, amoindrissent son activité, la paralysent. De là vient l'asthénie plus ou moins profonde qui suit toujours l'attaque des grandes maladies contagieuses, épidémiques, la grippe particulièrement. La toxine grippale a une prédilection marquée pour le tissu nerveux ; elle l'imprègne, l'engourdit, affaiblit sa vitalité, entrave ses fonctions.

Dans la grande fatigue, l'excès de travail cérébral, le surmenage physique et moral, le mécanisme est tout autre. Ici, c'est l'usure qui intervient au premier chef. Par l'abus de son fonctionnement, la cellule nerveuse perd peu à peu son élément noble, le principe de son activité. L'apport journalier ne remplace pas la perte ; la recette ne compense plus la dépense d'un moment, c'est la faillite.

On sait, en effet, que toutes les fonctions du corps humain sont sous la dépendance de l'appareil nerveux : centre cérébro-spinal, grand sympathique. Celui-ci, notamment, règle le travail des glandes endocrines, dont le rôle important dans l'économie vient seulement d'être mis en lumière. La vigueur d'un organisme est en rapport étroit avec l'intégrité du tissu nerveux. Celle-là vaut ce que vaut celui-ci.

Il est établi aujourd'hui que c'est le phosphore qui est la source d'activité de la cellule nerveuse. Quand le phosphore s'y trouve en proportion convenable, la fonction cellulaire s'accomplit dans son intégralité. Quand le phosphore vient à manquer, c'est l'amoindrissement, c'est l'insuffisance. En un mot, la dépression organique est due uniquement à la *déphosphoration* du tissu nerveux.

Qu'est la thérapeutique indiquée dans ce cas ? Elle consiste, simplement, à rendre au système nerveux le phosphore qu'il a perdu.

Il faut bien se garder d'exciter le centre cérébro-spinal et le sympathique au moyen du café, ou de tout autre stimulant. Fouetter l'appareil nerveux fourbu pour accroître son rendement, c'est parachever son épuisement. On le comprend suffisamment ; il est

inutile d'insister. Il est indispensable, au contraire, de le reconstituer, de le nourrir. Il s'agit donc de le tenir en repos, de lui imposer le moins de dépense possible, pour que la recette surpasse celle-ci, pour que, sous le rapport du phosphore, le malade thésaurise tous les jours.

Sous quelle forme donner le phosphore ? Sous sa forme la plus assimilable. Or, on sait aujourd'hui que le phosphore ne s'assimile bien qu'à l'état de lipoïde. Cette graisse phosphorée pénètre la cellule nerveuse, s'y incorpore, la revivifie, entretient son activité.

L'état lipoïdique du phosphore est réalisé surtout par les phosphoglycérates. Mais il faut recourir au bon glycéro-phosphate ; des trois sels que donne la combinaison de l'acide phosphorique, de la glycérine et d'une base, un seul est réellement actif et mérite d'être retenu ; les deux autres n'ont, pour ainsi dire, aucun effet sur l'organisme.

La *Neurosine Prunier* est un phospho-glycérate de chaux, chimiquement pur, entièrement assimilable, toujours identique à lui-même, dont l'efficacité thérapeutique demeure égale et constante.

La *Neurosine Prunier* cède facilement son phosphore à la cellule nerveuse, et ainsi, la restaure, la reconstitue, lui rend toute son énergie vitale. C'est un neuro-tonique de premier ordre, qui prévient la faillite de l'appareil nerveux.

La *Neurosine Prunier* est le meilleur médicament des asthénies post-grippales, post-infectieuses, des dépressions organiques causées par un intense travail intellectuel, par les excès de toute sorte, par la grande fatigue, les fortes émotions, le surmenage physique et moral.

La *Neurosine Prunier* est, à un très haut degré, l'aliment réparateur de tout le système nerveux.

Le remède d'Avicenne, contre la tuberculose.

Le Dr Dinguizli, de Tunis, nous apprend qu'Avicenne a décrit, dans son *Canon*, les diverses formes de la tuberculose, ses signes et ses lésions anatomiques.

Avicenne pratiquait des injections intra-pulmonaires, qu'il faisait à l'aide d'un liquide très chargé en miel, ou d'une infusion de roses rouges.

Or, dans le cahier de formules de mon arrière-grand-père, je trouve, pour la tuberculose, une tisane composée de roses rouges, miel, figues, coques d'amandes. Cette tisane ne pourrait-elle être inspirée d'Avicenne, dont la traduction était connue, et dont Bordeu faisait grand cas dès 1764 ?

R. Molinéry (*Luchon*).

Echos de la « Chronique »

Balzac à l'Hôtel des ventes.

Est-il besoin d'un prétexte circonstanciel, pour parler de BALZAC? Le nom du génial créateur de la *Comédie Humaine* ne rebondit-il pas toujours sur le tremplin de l'actualité ? D'ailleurs, tout ce qui touche à cette puissante personnalité n'est-il pas pour nous d'un vif attrait, et parviendra-t-on jamais à nous faire connaître le prodigieux bonhomme sous toutes ses faces ?

Voici que notre très distingué confrère, LUCIEN DESCAVES, égrène, à son tour, un chapelet d'anecdotes (1) sur le Titan littéraire du dernier siècle ; cédons-lui la plume, sans plus tarder.

« J'ai connu, écrit Descaves, aux dernières années de sa longue vie, un ami de SARCEY, d'ABOUT et de ROCHEFORT, l'excellent docteur TRIPIER, qui, dans sa jeunesse, de 1842 à 1845, avait souvent aperçu BALZAC aux expositions du dimanche de l'Hôtel des Ventes. Tripier, qui n'aimait pas le romancier, avait gardé de ces rencontres un souvenir que j'ai retrouvé dans une brochure où l'on ne s'aviserait pas de le chercher. Elle est intitulée : *Dressage primaire*, *Lettres sur l'Education*, que Tripier publia peu de temps avant de mourir, en 1911.

Tripier, donc, raconte :

Balzac n'était pas amateur de bibelots ; connaisseur encore moins : il en était *curieux*. Mon correspondant, le grand chirurgien B..., amateur éclairé, lui, m'emmenait tous les dimanches, après déjeuner, aux expositions de la rue Notre-Dame-des-Victoires. A peine entrés, nous étions accaparés par un poussah aimable, sans âge, aux yeux en trous de vrille, aux cheveux trop longs et gras, à la moustache rare et drue, n'ayant pas eu le temps de rentrer dans sa poche un mouchoir à carreaux bleus, grand comme une serviette, le mouchoir du priseur...

Et les questions du bonhomme ! L'intérêt artistique n'y tenait aucune place. Elles se réduisaient à deux : A quoi reconnaître qu'un objet est de telle époque, plutôt que de telle autre ? Comment distinguer si cet objet est authentique ou truqué ?

La première fois, je crus avoir affaire à un apprenti commissaire-priseur ou marchand de curiosités.

— Non, me dit B... ; c'est un romancier en vogue : Honoré de Balzac.

Trois ans de cette fréquentation hebdomadaire m'incitèrent à lire ses feuilletons. Faut-il en accuser une mauvaise impression première ? Partout j'y retrouvais l'apprenti commissaire-priseur ; ses descriptions si vantées ne faisaient rien voir ; elles étaient, plutôt que des descriptions, des *inventaires*.

Non, Tripier n'aimait pas Balzac. Il avait cela de commun avec son maître CLAUDE BERNARD. Ce dernier feignait un jour d'entreprendre la conversion de Tripier, qu'il trouvait trop tiède à l'endroit de Balzac.

(1) Cf. *le Journal*, 3 juillet 1922.

— Vous l'avez mal lu. Je vais vous en donner un volume, et des meilleurs, à emporter.

Claude Bernard allait à sa bibliothèque, y prenait un livre et tendait en souriant à son prétendu contradicteur, *Mon oncle Benjamin*, le chef-d'œuvre de Claude Tillier ! »

Les Hôtes illustres de Bicêtre.

A propos du centenaire de l'exécution des quatre sergents de la Rochelle, on a fort opportunément rappelé que BORIES et ses compagnons furent, après le verdict qui les condamnait à la peine capitale, transférés à Bicêtre.

On espérait que le désir d'une grâce leur arracherait des révélations sur le secret du carbonarisme. Nuit et jour, le président des assises et le procureur général se tenaient au Parquet, dans l'espoir d'une demande d'audience. Cependant, les amis des condamnés ne restaient pas inactifs. On tâchait de corrompre la compagnie qui gardait Bicêtre. Un étudiant, secondé par le médecin de la prison, essayait de décider le directeur à faire évader les condamnés. Mais la trame fut découverte et les agents de police s'emparèrent de l'argent qu'on apportait au directeur, sur la table de son cabinet.

Vers la même époque, Bicêtre compta des hôtes restés fameux dans les fastes du crime, entre autres le médecin CASTAING, LACENAIRE, AVRIL, PAPAVOINE, etc. Georges CADOUDAL et ses huit complices habitèrent également les cachots de Bicêtre ; et avant eux, on trouve, inscrits sur le registre des entrées de l'établissement, les noms de LATUDE, LE PRÉVÔT DE BEAUMONT, qu'on y avait transférés de Charenton ; le député à la Convention OSSELIN ; ANGE PITOU, le chansonnier royaliste dont la mémoire a dû de survivre, grâce à une opérette connue de tous, *La fille de Mme Angot* ; enfin, le fameux HERVAGAULT, qui se prétendait fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette, un des nombreux faux Dauphins qui surgirent à l'époque de la Restauration.

Comment mourut Scribe.

On annonce comme prochaine la vente de l'hôtel qu'habita SCRIBE, et où il mourut le 20 février 1861.

Dans cet hôtel qu'avait fait construire l'auteur dramatique, rue Pigalle, au milieu d'un jardin, Scribe s'était installé peu de temps avant sa mort. Celle-ci survint dans les circonstances suivantes.

Se sentant un peu indisposé le matin, Scribe consulta son médecin, qui, ne voyant aucun symptôme alarmant, lui conseilla de sortir, de se distraire. Il déjeuna bien, et ayant à voir Auguste MAQUET, président effectif de la Commission des auteurs dramatiques, dont il était, lui, président d'honneur, il alla prendre un coupé rue La Bruyère, pour se faire porter rue de Bruxelles. Le cocher, arrivé à l'adresse indiquée, ne voyant pas sa pratique descendre, regarda dans la voiture, et vit M. Scribe tombé au fond. Il revint en toute hâte à l'hôtel de la rue Pigalle.., Inutile de dire quelle sensation y produisit un pareil retour !

Le Présent dans le Passé

Le combat du ceste entre Amycos, roi des Bébryces, et Pollux, Tyndaride, frère de Castor (1).

Le récent match Siki-Carpentier a suggéré à un de nos érudits collaborateurs, M. le Dr Pivion, l'idée d'exhumer ce texte antique, qui montre, une fois de plus, que rien n'est vraiment neuf sous la calotte des Cieux.

... Quand, après avoir regardé de tous les côtés aux environs, ils eurent trouvé un endroit à leur convenance, ils placèrent tous leurs compagnons sur le sable du rivage, en deux troupes séparées. Pour ceux qui les voyaient, rien d'égal dans les deux adversaires : ni la stature, ni la prestance. L'un semblait le fils du funeste Typhœus, ou même l'être monstrueux qu'autrefois Gaia, dans sa colère contre Zeus, mit au monde ; l'autre, le Tyndaride, était comparable à un astre céleste, dont la vive lumière est si belle quand elle resplendit dans les ombres de la nuit. Tel était le fils de Zeus : un léger duvet poussait encore sur ses joues ; l'éclat de la jeunesse brillait encore dans ses yeux. Mais sa force, son impétuosité grandissaient comme celles d'une bête féroce. Il lançait ses bras en tous sens, pour voir s'ils se mouvaient, agiles comme autrefois, si le travail continu et la navigation à la rame ne les avaient pas alourdis. Amycos, lui, ne faisait pas l'essai de ses forces ; mais il se tenait en silence loin du Tyndaride, les yeux fixés sur lui, et son cœur bondissait, tant il désirait faire couler le sang de la poitrine de son ennemi. Cependant Lycoreus, le serviteur d'Amycos, plaça devant chacun d'eux, à leurs pieds, une paire de cestes de cuir cru, desséchés, qui étaient devenus très durs. « De ces deux paires de cestes, je te remettrai en mains celle que tu voudras, sans tirer au sort. Je le ferai de moi-même, bien volontiers, pour que tu ne puisses pas ensuite m'adressser de reproches. Mets-les autour de tes mains ; et puis tu diras à d'autres, en connaissance de cause, combien je suis babile à me tailler de dures lanières dans le cuir de bœuf et à souiller de sang les joues des hommes. »

Il dit : mais Pollux ne répondit aucune parole d'injure ; il sourit doucement et prit, sans hésiter, les cestes placés à ses pieds. Vers lui vinrent Castor et le grand Talaos, fils de Bias ; ils lièrent rapidement les cestes autour de ses poignets, et, par beaucoup de paroles, l'encouragèrent à la valeur. Arétos et Ornytos rendirent le même office à Amycos, ils ne se doutaient pas — ignorants de l'avenir ! — que c'était pour la dernière fois qu'ils les attachaient à cet homme destiné à un sort funeste.

Alors donc que les deux adversaires se trouvèrent placés à quelque distance l'un de l'autre et munis de leurs cestes, aussitôt ils élevèrent devant leur visage leurs mains devenues lourdes, et marchèrent l'un contre l'autre, pleins de fureur Le roi des Bébryces s'élance : tel un flot de la mer se dresse et se rue contre un navire rapide ; mais grâce à l'habileté d'un sage pilote, le navire se détourne un peu, alors que le flot fait effort pour se précipiter à travers les parois. C'est ainsi qu'il faisait fuir et poursuivait le Tyndaride sans lui donner de relâche ; mais celui-ci, toujours sans blessure, grâce à sa prudence, reculait devant lui en bondissant. Quand il se fut rendu compte

(1) Extraits des *Argonautiques*, d'Apollonios de Rhodes (Chant II), traduction française de H. de la Ville de Mirmont (Paris, Hachette et Cie, 1893).

du fort et du faible d'Amycos au cruel pugilat, alors il s'arrêta tout à coup et vint furieusement aux mains avec lui. Ainsi, lorsque des hommes qui travaillent le bois battent à coups de marteau les pièces d'un navire qui résistent aux chevilles aiguës, et les fixent de la sorte les unes par-dessus les autres, en même temps le bruit des unes est répercuté par le bruit des autres ; ainsi leurs joues à tous deux et leurs mâchoires craquaient sous les coups ; leurs dents grinçaient d'une manière indicible. Ils ne cessèrent leurs coups ininterrompus qu'au moment où leur respiration devenant haletante et pénible, ils se trouvèrent domptés tous les deux. Ils s'écartèrent un peu l'un de l'autre pour essuyer l'abondante sueur qui coulait de leur visage; essoufflés, leur respiration était pénible. Mais bientôt ils se précipitèrent de nouveau l'un contre l'autre : tels deux taureaux qui combattent avec fureur pour une génisse engraissée dans les pâturages. Enfin, Amycos se dressa sur la pointe des pieds, comme un homme qui va assommer un bœuf ; il prit son élan et laissa retomber sa lourde main sur Pollux ; mais celui-ci soutint le choc en détournant la tête et garantit son épaule en élevant le coude. Ensuite, faisant quelques pas vers Amycos, sans se hâter, il le frappa violemment au-dessus de l'oreille et lui brisa les os à l intérieur de la tête ; la souffrance fit tomber le roi à genoux et les héros Myniens poussèrent des exclamations ; mais la vie d'Amycos s'en alla avec rapidité.

Cependant les hommes Bébryces n'abandonnèrent pas leur roi : loin de là, tous ensemble, armés de dures massues et d'épieux, ils marchèrent droit à Pollux et se lancèrent sur lui. Mais, devant le héros, se dressèrent ses compagnons, leurs glaives aigus dégainés. Le premier, Castor, frappa un assaillant sur la tête ; et, fendue en deux, la tête retomba des deux côtés sur les épaules de l'homme... etc., etc. Dr Pivion.

Le coin de l'Humour

Pauvre champion, quelle déveine !
Il faut renoncer à briller.
Son poignet fracturé le gêne ;
Comment boxer sans carpe entier !

Dr V.

Un moyen prophylactique contre la syphilis.

Rien ne m'intéresse plus que la lecture des vieux bouquins. C'est ainsi que je trouve dans un journal de médecine intitulé « Nouvelles instructives, bibliographiques, historiques et critiques de médecine, chirurgie et pharmacie, pour l'année 1787 », par M. Retz, que M. Asselini, dans un ouvrage intitulé *Essai médical sur les vaisseaux lymphatiques*, dit qu'

un libertin n'a eu pendant un grand nombre d'années d'autre moyen prophylactique contre la vérole que l'usage de mercure doux, dont il prenait une petite dose, qu'il unissoit dans la paume de sa main avec de la salive: il faisoit, de cette manière, une espèce de pommade avec laquelle il se frottoit le gland, le prépuce et toute la verge, avant que d'avoir affaire avec les complices de ses débauches : à l'abri de cet égide, il satisfit ses appétits déréglés, sans y avoir jamais trouvé de sujets physiques de regret.

O Metchnikoff !... Dr Willette.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Congrès d'Histoire de la médecine.

Ce Congrès, qui s'est tenu à Londres du 17 au 22 juillet, et auquel nous avons eu le regret de n'avoir pu assister, a entendu des communications du plus grand intérêt. Nous nous contenterons de noter les principales, sauf à y revenir plus tard, quand nous parviendront les comptes rendus de l'assemblée.

Voici donc, à titre purement documentaire, l'énoncé des travaux qui ont retenu plus particulièrement l'attention des auditeurs :

Les pratiques cultuelles du culte d'Asklépios, par M. A. Cawadias, d'Athènes ;

Les épidémies de peste au moyen âge et ses relations avec la famine et les tremblements de terre, par le professeur Jeanselme ;

La peste en Toscane, par M. Neveu ;

Les Pommander Sticks, cannes dont le pommeau servait à contenir des pilules médicamenteuses, par M. M. Foster ;

L'Anatomie symbolique, par MM. Laignel-Lavastine et Livet ;

Recherches de Léonard de Vinci sur la structure du cœur, par le professeur W. Wright ;

L'Aérostation, par M. Poyton (« l'auteur montra combien cette branche de l'industrie a captivé, dès ses origines, l'attention de nos confrères, et comme elle a su parmi eux recruter de fervents adeptes. Des gravures nombreuses, représentant les médecins en question et les premiers pas de l'art aéronautique, vinrent illustrer ce très curieux mémoire. »)

Les trépanations préhistoriques en Grande-Bretagne, par le Dr Parry ;

Dante et la médecine, par M. Castiglioni ;

Note sur la dégénérescence de la race carolingienne et sur ses causes pathologiques, par M. Jeanselme ; *les aliments et les recettes culinaires des Byzantins*, par le professeur Jeanselme et le Dr Œconomos. (Nous en reparlerons).

Sous le titre de l'*Anatomiste charitable*, emprunté à l'Anthropologie de Riolan, le professeur Ménétrier montra que plusieurs anatomistes se sont efforcés de ranimer les suppliciés qui leur étaient remis par le bourreau. (Nous y reviendrons.)

— MM. Maurice Villaret et Moutier ont étudié *le plagiat iconographique chez les anatomistes du XVIe siècle*, et montré que Vésal et Charles Estienne en particulier ont été pillés.

Furent ensuite communiquées : une étude de M. G. Horner su

John Westover de Wedmore; une, du professeur Lindsay, sur *Platon et Aristote en médecine;* une, de M. de Lint, sur un très beau *manuscrit du XIVe siècle, relatif à l'obstétrique;* et une de M. de Waard, sur la *législation des aliénés dans la civilisation médiévale*, à propos de laquelle M. J. Vinchon fit remarquer que le terme de fureur a toujours eu en France une acceptation plus médico-légale que nosologique.

L'après-midi fut occupée par une communication de M. Van Andel : *Adeps hominis, une relique de la thérapie préhistorique.*

M. Van Schewensteen souligna deux particularités curieuses, à propos du *traitement des maladies des yeux par la matière animale.*

Enfin, M. de Alcalde communiqua, avec une copie d'un tableau du Gréco, des notes biographiques et documentaire sur *le Dr Mercado, professeur et médecin du roi Philippe II* (1).

Pour les Touristes.

Nous venons de recevoir le numéro spécial de la revue *La France*, consacré à l'Andorre et aux Pyrénées ariégeoises. Cette magnifique publication semble vouloir sans cesse se surpasser, tant au point de vue du luxe de sa présentation, que de l'intérêt de son contenu. Nous y avons lu une description tout à fait documentée sur ces jolies vallées d'Andorre, que beaucoup d'entre nous ne connaissent que par le célèbre opéra-comique d'Halévy et, pourtant, ce petit pays neutre offre de telles ressources d'étude et d'observation, que nous devrions tous nous y intéresser. Grâce aux travaux de M. Jean-Auguste Brutails, membre de l'Institut, de M. H. Gaussen, de la Faculté de Toulouse, et de M. Georges Remyon, préfet des Pyrénées-Orientales, publiés dans *La France* (2) par M. Gaston Stalins, qui les a agrémentés d'une documentation photographique inédite, tous nos lecteurs pourront connaître l'Andorre, et même avoir envie d'y aller. La partie de ce beau magazine consacrée aux Pyrénées Ariégeoises, constitue une des plus belles études qui aient été faites sur cette merveilleuse contrée, malheureusement trop peu connue dans le monde des touristes et des baigneurs. Cette publication contient, en outre, une description très détaillée des stations hydrominérales de l'Ariège, d'une teneur scientifique remarquable.

Ce numéro complète l'étude générale sur les Pyrénées, que M. Gaston Stalins et ses collaborateurs ont voulu publier, et pour laquelle ils méritent toutes nos félicitations.

---

(1) Cf. *La Presse médicale* du 9 septembre 1922, pour plus de détails.
(2) *La France*, 7, rue Eugène-Flachat, Paris.

Correspondance médico-littéraire

Réponses

Ce qui se passe à la mort des Papes (XXIX, 77). — A propos de la mort des Papes et des cérémonies du conclave, la *Chronique médicale* du 1er mars 1922, page 77, note 1, dit que le cardinal camerlingue, armé d'un marteau, frappe trois fois à la porte du défunt, en appelant celui-ci par son nom. Il y a là une erreur assez importante, et le véritable rite est beaucoup plus impressionnant : c'est *sur le front* du défunt que frappe le camerlingue.

Ce détail est tellement connu que les journaux, même les moins versés dans les choses religieuses, le répètent à chaque vacance du Saint-Siège. Le voyageur qui rédigea le passage reproduit par la *Chronique* était insuffisamment renseigné

Gustave JUBLEAU (*Nice*).

La mort suspecte du pape Pie X (XXIX,186). — Parlant de la mort du Pape PIE X, la *Chronique* du 1er juin, page 186, dit que le bruit de son empoisonnement a couru, mais semble ne voir là qu'un racontar.

Certes, il est permis, et même prudent, de ne pas accueillir à la légère une pareille information. Cependant, il ne faut pas oublier la mort quasi subite de ce Pontife, qui venait de manifester l'intention d'aller se placer, en Belgique, entre les armées belligérantes, et qui, dans sa noble méconnaissance du maquis diplomatique, ne cachait pas son sentiment sur l'agression boche.

Il est bon de rappeler aussi que la version d'un empoisonnement a été présentée pour la première fois, et exposée tout au long, dès la fin de la guerre, par les journaux américains. A ce propos, on a prononcé — et écrit — le nom d'un individu fourvoyé dans la prélature, un officier allemand, si j'ai bonne mémoire, et qui se nommait Mgr Von GERLACH. C'est en décembre 1919 que le *New-York Times* souleva cette question.

Au printemps de 1914 — déjà ! — Pie X avait eu un malaise assez mystérieux... Il se tira d'affaire, mais eut une altercation assez vive avec le cardinal MERRY DEL VAL, que l'on dit germanisant. Il fit appeler le cardinal FERRATA tout de suite après la déclaration de guerre, et le 6 août, il écrivit à l'empereur d'Autriche. Pas de réponse jusqu'au 17 août. Ce jour-là, nouvelle lettre à FRANÇOIS-JOSEPH, le suppliant d'arrêter cette abominable guerre.

Or, à ce moment, le cardinal Merry del Val entra ; le cardinal Ferrata voulut sortir, mais le Pape le retint. Merry del Val sortit

hautainement ; et, la même nuit, Pie X tomba malade ; il mourut trois jours après.

Benoit XV, qui lui succéda, prit le cardinal Ferrata comme secrétaire d'Etat ; ce prélat mourut deux jours après une indisposition subite, consécutive à la prise d'une tasse de café, le 8 octobre 1914. L'enquête montra que le sucre était le... coupable. Et le domestique du cardinal, ancien domestique de Von Gerlach, et lui-même officier allemand, ne put être retrouvé.

Ce Von Gerlach avait été condamné à 20 ans de galères, par le Conseil de guerre de Rome, pour avoir coopéré à la destruction du cuirassé italien *Léonard-de-Vinci*. De pareilles références permettent tous les soupçons.

Voilà ce qui s'est imprimé en Amérique et en France. Ni la *Chronique* ni moi n'en prendrons la responsabilité ; mais on voit que l'histoire de l'empoisonnement n'est pas aussi insoutenable qu'un esprit mal informé le pourrait croire.

Gustave Jubleau, publiciste (*Nice*).

Les auto-mutilations chez les Annamites (XXIX, 230). — Notre confrère, le Dr Sollaud, veut bien nous transmettre, à l'occasion de la publication de nos *Notes médicales sur l'Annam*, le très attachant article qu'il publia naguère dans le *Centre médical* (n° d'août 1904) :

Les *Annales d'hygiène et de Médecine coloniales* ont publié, au commencement de cette année, un article de M. le Dr Talbot, à propos des différents procédés qu'emploient, pour se suicider, les Annamites, et cette étude a paru si intéressante, que la plupart des journaux de médecine l'ont reproduite ou signalée.

En raison même de la configuration du territoire Indo-Chinois, sillonné par de nombreux fleuves ou rivières, irrigué par des myriades d'arroyos, semés d'étangs, de rivières et de marais, c'est à la submersion que les gens de la campagne, ainsi que la population laborieuse ou besoigneuse des villes, ont recours de préférence. Ce mode de suicide fournit 80 o/o des cas.

La strangulation, plus spécialement adoptée par les classes élevées, et notamment par les Mandarins qui ont cessé de plaire, et pour qui elle remplace le « mauvais café » de la Turquie, atteint une proportion de 10 à 11 o/o Viendraient enfin (6 à 8 o/o) le suicide par *auto-section linguale*, plus fréquent depuis notre occupation, et que pratiquent les indigènes privés de liberté et détenus en prison, comme condamnés ou simples prévenus.

Cette singulière façon d'attenter à ses jours consiste à opérer une section brusque de la langue, sortie le plus possible de la cavité buccale, et tranchée par les deux maxillaires faisant office de cisailles ; la mâchoire inférieure est énergiquement rapprochée par contraction musculaire du maxillaire supérieur, et le traumatisme acquiert plus d'intensité, grâce au rude choc du poing ou du genou droit, violemment projetés contre la symphyse du menton.

Si la striction n'arrive pas à couper, ce n'est qu'une contusion excessive, qui provoque une œdème considérable, occasionnant la mort à brève échéance.

Si, au contraire, la section est complète, survient, précédée ou non de syncope, une hémorragie rapidement mortelle.

La lecture de cette curieuse relation, reproduite entre autres par la *France médicale*, m'a remis en mémoire deux suicides d'Annamites, que j'eus occasion de constater, en 1888, à Hanoï, où j'assurais le service de la prison, à la Citadelle.

Le premier, observé en mars, rentre précisément dans la catégorie des morts par auto-section linguale. Un petit fonctionnaire, convaincu de complicité avec les pirates de la région, faisait, depuis deux semaines, de la prison préventive, en attendant sa comparution devant le Conseil de guerre. Un matin, vers 5 heures, un gendarme vint me prévenir que le détenu s'était tué pendant la nuit et je le suivis pour aller constater le décès. Le cadavre exsangue, froid et livide, reposait sur un lit de camp, recouvert d'une simple natte ; les cuisses étaient fléchies sur le bassin. A proximité de la tête, j'aperçus une flaque de sang coagulé, au milieu de laquelle s'érigeait une petite masse charnue, que je n'eus pas de peine à reconnaître pour l'extrémité antérieure de la langue. Le moignon postérieur, d'un pourpre noir et très tuméfié, remplissait la cavité buccale, débordant les arcades dentaires qu'il maintenait entr'ouvertes.

Quinze jours ne s'étaient pas passés que, de nouveau, j'étais informé, au matin encore, qu'il y avait à constater un deuxième décès, survenu également de nuit et dans la prison, mais obtenu par un procédé beaucoup plus macabre, si possible, que le précédent

Cette fois, il s'agissait d'un mandarin de province, accusé de trahison, et de ce fait, détenu depuis deux mois. A plusieurs reprises déjà, le captif avait tenté de se laisser mourir de faim. A ce régime, il était devenu d'une maigreur véritablement squelettique. Conformément à l'esthétique annamite, il conservait ses ongles très aristocratiquement longs, et n'en était pas peu fier, ceux-ci atteignant de 3 à 4 centimètres de longueur, ceux des deux auriculaires arrivant presque au double de longueur. Notre personnage eut l'atroce et ingénieuse pensée de chercher, dans cette parure naturelle, les instruments de son suicide. Il avait eu l'incroyable courage, déjouant toute surveillance, de se labourer le ventre avec ces armes d'un nouveau genre. De ses propres mains, il s'était déchiqueté, tailladant, de chaque côté de l'ombilic, sur une longueur de 12 à 15 centimètres, en suivant le bord externe des grands droits de l'abdomen ; il avait opéré avec autant de rage farouche que d'énergie muette, entamant la peau, le tissu cellulaire sous-cutané, — ou du moins le peu qui en restait, — l'aponévrose d'enveloppe atteignant jusqu'au péritoine et à l'intestin.

Tout était fouillé, lacéré, contus, éraillé, et cela formait une bouillie informe, l' « horrible mélange » du poète, où se confondaient les tissus entamés, le sang et les matières fécales. Ç'avait été, mais avec un raffinement d'horreur et de torture silencieusement endurée, un pastiche effroyable du *hara-kiri* des Nippons.

Quand on m'appela auprès du malheureux, la mort remontait déjà à cinq ou six heures. Chez un sujet déjà épuisé par le chagrin, l'inanition et l'incarcération, sans doute elle avait été amenée autant par l'hémorragie que par la syncope ; probablement aussi, fallait-il attribuer une part à la perforation ultra-septique de cet intestin terriblement déchiré.

Ce suicide, rare et sensationnel, eut une conséquence pratique : ce fut, désormais, pour tout détenu, l'obligation formelle de se laisser couper les ongles, au moment de sa mise en prison.

Dr SOLLAUD (*Vichy*).

Anthropométrie en Annam (XXIX, 231). — Nous nous permettons de soumettre à la *Chronique médicale* une citation empruntée à notre vieille thèse de doctorat (*Criminalité et Médecine Judiciaire en Cochinchine*, Lyon, 1887), et d'en tirer argument pour commenter un fait que cette intéressante Revue a publié dans son numéro du 1er août 1922 (*Notes médicales sur l'Annam*, pages 231-232).

Il s'agit de la mensuration anthropométrique, consistant « à placer entre le médius et l'annulaire de la main gauche (de l'individu en observation) une mince baguette en bambou, sur laquelle on reporte par des entailles les longueurs de la dernière phalange, celle qui porte l'ongle ».

Au chapitre « de l'Identité en médecine légale » (page 28), nous avons reproduit textuellement un assez long alinéa du livre déjà ancien (1867 ?) de Jean Luro, un des premiers administrateurs de la colonie naissante (*Le Pays d'Annam*, *Droit Civil*, page 236), parce que le procédé d'identification, qui y était minutieusement décrit, nous avait semblé pouvoir, dans certains cas, intéresser le médecin-légiste autant que le magistrat.

Les Annamites, dit Luro, ont inventé une manière très originale de remplacer la signature des illettrés. L'acte une fois rédigé, on inscrit le nom de l'illettré à la place où il devrait signer, puis on replie la feuille de papier au-dessous de ce nom et on la place ainsi repliée entre le médius et l'index de la main droite pour les hommes, de la main gauche pour les femmes, de façon que le nom de l'illettré écrit sur la feuille se trouve entre ses deux doigts, l'index en-dessus. L'on ponctue alors de droite et de gauche sur la feuille de papier la trace de l'extrémité du doigt, celle de la naissance de l'ongle et celle des plis de la peau existant des deux côtés du doigt à la hauteur des phalanges. Comme les Annamites ont la main très maigre, très osseuse, et les articulations très saillantes, les plis et les contours de cette main sont, par conséquent, faciles à ponctuer sur le papier On obtient ainsi, des deux côtés du nom écrit, un certain nombre de points constituant le véritable signe de l'identité, car il est à peu près impossible de rencontrer deux personnes dont les doigts puissent ainsi figurer une double trace qui soit absolument identique.

Comme on le voit, ce procédé a une étroite parenté avec celui qui est signalé par la *Chronique*. Il est même plus précis et plus complet, puisqu'il ajoute à la longueur de la phalange, la forme graphique du doigt examiné. M. le professeur Lacassagne y avait immédiatement discerné l'analogie qu'il offrait avec la méthode des mensurations et des empreintes digitales, d'Alphonse Bertillon, alors à peine ébauchée et en période embryonnaire.

Au cours d'un voyage fait en Extrême-Orient dans les dernières années de sa vie, le professeur Lannelongue avait noté et présenté à peu près comme une découverte personnelle ce curieux moyen d'identification, probablement aussi vieux que la civilisation chinoise, ce qui n'est pas peu dire. C'est bien le cas de répéter : « Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. »

L'exactitude de ce vieil adage serait confirmée une fois de plus par l'existence d'anciennes pratiques analogues en France.

Nous avons lu, dans la littérature vivaroise, que des actes notariés ou documents semblables du moyen âge et même d'une époque plus rapprochée portaient quelquefois, à la place de la signature d'un individu, la trace de son pouce circonscrite par des points d'aiguille. Mais nous ne parvenons pas à nous rappeler la source de ce renseignement, laquelle ne peut être que dans l'*Histoire du Vivarais*, de Rouchier et J. Régné, l'*Histoire de Largentière*, ou quelque autre des nombreuses publications ardéchoises d'A. Mazon, la *Famille Vivaroise* du Marquis de Vogüé, la *Revue du Vivarais*, etc.

Peut être faut-il classer ce souvenir dans la catégorie de ceux qui nous représentent le seigneur féodal trempant le doigt dans l'encre et l'appliquant sur l'acte à authentifier, en suite de quoi le scribe mentionnait : « a déclaré le dict seigneur ne savoir escrire attendu sa qualité de gentilhomme » !

Dr L. Lorion (*Paris.*)

Le prépuce et la circoncision en Préhistoire (XXIX, 141). — L'ami Dartigues me met en demeure d'ouvrir non pas la bouche, mais mes dossiers sur la circoncision préhistorique, pour pouvoir répondre à la question posée par lui : « Le prépuce en Préhistoire. »

Mais qu'il me permette de déclarer tout d'abord que je n'accepte pas, pour la circoncision, son qualificatif de *guerrière*, malgré le texte invoqué, d'ailleurs irréfutable. Cette circoncision reste toujours une circoncision *rituelle,* malgré les apparences .. L'ablation de deux cents prépuces, que pratiqua David sur 200 Philistins morts, prouve seulement :

1° Qu'il a existé chez les Juifs d'origine une opération *post mortem*, qu'on peut appeler *Prépucectomie post mortem*, comparable à la Décarnisation *post mortem* et à la trépanation *post mortem* des Ossuaires de la *Pierre Polie.*

2° Que David était un *prêtre*, en même temps qu'un vaillant soldat, de la religion des Juifs, et, si vous voulez, un rabbin, avant la lettre, de la religion *solaire préhistorique*.

Il n'y a aucun rapport entre la ciconcision sur le vivant de cette *prépucectomie post mortem*, au point de vue opératoire, évidemment ; mais, si Saül désirait posséder deux cents prépuces, c'était pour pouvoir offrir, en hommage à son Dieu, le *soleil*, ces parties de l'organe générateur de ceux qui étaient les ennemis de sa Divinité et de sa religion, les Philistins. Au lieu d'offrir des *Cadavres entiers,* c'est-à-dire des *sacrifiés*, il se bornait à utiliser une région anatomique particulièrement favorable à cette Divinité.

Autrefois, dans la circoncision rituelle d'origine, en effet, le prépuce était toujours offert au Dieu Soleil, sous des formes très diverses.

Parfois même, il fallait l'avaler : c'est le mythe de la *Prépuçophagie*, sur lequel j'ai insisté dans cette revue.

Ce qui caractérise surtout, en effet, la circoncision rituelle de la mentalité de la Pierre polie et du Cuivre, c'est ce qu'on faisait, l'opération exécutée, du morceau de prépuce enlevé ; et quand on étudie ces données, il est facile de voir qu'il ne s'agit là que d'une variété particulière d'*ex-voto*.

Le texte de Samuel montre bien, d'ailleurs, que David était un homme prédestiné, puisqu'il dit : « Samuel reconnut que l'Eternel était avec David » : ce qui signifie qu'il était l'élu de Dieu.

Dr Marcel Baudouin.

La femme est-elle plus combustible que l'homme ? (XXIX, 277). — En commentant, dans une de ses *Quotidiennes* de la *Presse*, les articles publiés dans la *Chronique* sur ce sujet, notre ami et confrère, Paul Mathiex, y ajoute cette curieuse information.

« On s'est demandé, quand Zola fit paraître son roman, où l'écrivain avait puisé sa documentation. Ne serait-ce pas, tout simplement, dans Jules Verne ? L'auteur des *Voyages extraordinaires* relate, lui aussi, un cas de combustion spontanée : celui d'un vieux roitelet nègre du centre africain, auquel un bol de punch enflammé est offert ; le monarque approche de ses lèvres le liquide brûlant.

Le roi avait pris feu comme une bonbonne de pétrole. Ce feu développait peu de chaleur, mais il n'en dévorait pas moins. A ce spectacle, la danse des indigènes s'était subitement arrêtée. Un ministre de Moini Loungga se précipita sur son souverain pour l'éteindre ; mais, non moins alcoolisé que son maître, il prit feu à son tour...

Dans les corps si profondément alcoolisés, la combustion ne produit qu'une flamme légère et bleuâtre que l'eau ne saurait éteindre ; même étouffée à l'extérieur, elle continuerait encore de brûler intérieurement ; quand les liqueurs ont pénétré tous les tissus, il n'existe aucun moyen d'arrêter la combustion.

Quelques instants après, Moini Loungga et son ministre avaient succombé, mais ils brûlaient encore. Bientôt, à la place où ils étaient tombés, on ne trouva plus que quelques charbons légers, un ou deux morceaux de colonne vertébrale, des doigts, les orteils que le feu ne consume pas dans les cas de combustion spontanée, mais qu'il recouvre d'une suie infecte et pénétrante. C'était tout ce qui restait du roi et de son ministre.

« On voit que le récit de Jules Verne présentait un caractère moins romanesque et, si l'on peut dire, plus scientifique que celui de Zola. Dans quel ouvrage Jules Verne avait-il trouvé l'inspiration de cette aventure, à la fois sinistre et burlesque ? En tout cas, pas dans le roman de Zola : *le Docteur Pascal* fut publié en 1893 ; *le Capitaine de quinze ans* avait paru en 1878. Si l'un des deux écri-

vains a emprunté à l'autre son sujet, on ne peut dire que ce soit Jules Verne. »

PAUL-HIEX.

L'inoculation de la syphilis (XXIX, 54). — Un docteur SACOMBE aurait publié une *Vénusalgie*, ou maladie de Vénus, à Paris, en 1814 ; vol. in-18 (*Rabelœsiana*, page 660, œuvres de Rabelais, édition Dentu, MDCCCV).

Dans ce poème, l'auteur aurait préconisé une plante curative de la vérole, qu'il nomme *Diane*, du nom d'une chienne, à laquelle il avait inoculé cette maladie, et qui par son seul instinct lui fit connaître cette plante bienfaisante.

Un des lecteurs de la *Chronique* possédant l'ouvrage en question serait bien aimable de nous décrire la plante curative, ainsi que la « Vénusalgie » elle-même ; car, à cette époque, on croyait encore à l'unité du virus vénérien, et on n'était guère fixé sur la part respective qui revenait soit au spirochète pâle, soit au gonocoque, soit au bacille de Ducrey, dans les affections de ce genre.

Dr J. DESOURTEAUX (*Royan*).

De la médecine au théâtre (XXIX, 236). — Je vois dans la *Chronique médicale* du 1er août, que j'ai les honneurs d'un communiqué ; j'en suis confus et vous remercie de cette aimable publicité. Pourtant, vous faites une légère erreur, que je ne peux laisser passer. Vous dites, en effet, que je me suis définitivement écarté de l'art médical. Précisons : je ne fais plus de clientèle depuis la guerre, c'est exact, mais je fais toujours de la médecine, en ce sens qu'au lieu de m'intéresser aux particuliers, je porte mes efforts vers ce qu'on pourrait appeler la médecine sociale. Je viens de publier une encyclopédie de médecine et d'hygiène, à la librairie Quillet, préfacée par A. BROCA, 3 gros volumes, dont vous comprendrez l'esprit en lisant les préfaces. En ce moment, je m'essaye à créer un nouvel instrument de propagande d'hygiène et d'instruction du public. L'avenir dira si j'ai réussi.

J'ai monté à Paris, avec mon camarade d'internat, le Dr SAUNIER (inventeur du masque contre les gaz A. R. S.), et mon camarade de guerre, le Dr Léon ROBERT, une entreprise de transport rapide des eaux de Vichy, permettant de réaliser à domicile la cure thermale avec des eaux encore radioactives et vivantes, comme l'ont démontré nos travaux et ceux de LOISEL au laboratoire de Broca, donnant des résultats thérapeutiques analogues, prouvés par les observations prises notamment chez LŒPER... toute une question nouvelle et curieuse, que nous ferons connaître bientôt. Vraiment, pouvez-vous dire que j'ai abandonné la médecine ? Connaissant quelque peu la vie, je vous serais extrêmement obligé d'insérer une petite rectification dans votre prochain numéro.

Dr P. L. REHM.

Chronique Bibliographique

Les bases actuelles du problème de la tuberculose, par Fernand Bezançon, Professeur à la Faculté de Médecine, Membre de l'Académie de Médecine.

Les problèmes que soulève l'étude de la tuberculose ne sont pas seulement d'ordre médical, mais avant tout d'ordre social.

Le professeur Bezançon, si connu par ses travaux scientifiques et cliniques sur la Tuberculose, dans le livre intitulé : *Les bases actuelles du Problème de la Tuberculose*, qu'il vient de publier chez Gauthier-Villars et Cie, dans la Collection *Science et civilisation*, que dirige M. Maurice Solovine, expose, d'une façon claire et accessible à tous, les grandes lignes du problème actuel de la Tuberculose, ses principaux aspects et les méthodes les plus récentes employées pour la combattre.

Ce livre, d'un prix modique (7 fr.), sera lu avec intérêt non seulement par les médecins, mais encore par tout homme soucieux de devenir, comme le réclamait le Professeur Landouzy, un « empêcheur de Tuberculose ».

Variations atmosphériques et tuberculose pulmonaire, par le Dr Gaston Faury. — Thèse de Lyon, 1921.

Des observateurs ont depuis longtemps remarqué une coïncidence entre certains états fébriles, demeurés par ailleurs inexplicables, et des changements de temps. Le Dr Gaston Faury, à l'instigation de son maître, le professeur agrégé Piéry, a cherché à élucider scientifiquement cette question, et c'est le résultat de ses recherches qu'il nous livre. Les observations météréologiques de l'Observatoire de Lyon, conjuguées avec les observations cliniques d'un sanatorium militaire situé à proximité, lui ont permis de constater que « les brusques dépressions atmosphériques sont une cause occasionnelle fréquente des hémoptysies, des poussées thermiques et, plus généralement, des poussées congestives, plus ou moins évolutives, au cours de la tuberculose pulmonaire ». Parmi les vents, les vents secs sont ceux qu'il faut le plus redouter : ils seraient générateurs des accidents hémoptoïques dans la proportion de 60 o/o. La conclusion pratique qui en découle, c'est qu' « il faudra conseiller aux tuberculeux pulmonaires, spécialement aux formes congestives, les climats à variations atmosphériques réputées le moins étendues... ou tout au moins, choisir les pays les moins exposés aux vents très secs ».

Les Cures hydro-minérales radio-actives, par M. Piéry, professeur agrégé, Chargé du cours d'Hydrologie thérapeutique à la Faculté de Lyon. Lyon, 1922. Ext. du *Journal de médecine de Lyon.*

C'est à faire connaître les propriétés thérapeutiques des eaux minérales radio-actives, que s'attache le professeur Piéry, dans cet opuscule substantiel, où est exposée magistralement la teneur en émanation de gaz spontanés des eaux de *La Bourboule* (source Moussy), *Luchon* (Bordeu), *Plombières* (Vauquelin), *Evaux* (César), *Sail-les-Bains* (Hamel), *Aix-les-Bains* (Alun), *Bains-les-Bains* (Savonneuse), *Bagnères-de-Bigorre* (Salut), *Bourbon-Lancy* (Limbe).

Le maître hydrologue étudie, en outre, l'action physiologique et pharmaco-dynamique de l'émanation, l'action thérapeutique des eaux radio-actives, et termine par un *Tableau Synoptique* des indications des cures hydro-minérales radio-actives, que les praticiens consulteront avec fruit.

Manuel d'Education prophylactique ; préface de M. Paul Appell. A. Maloine et fils, Paris.

Ce livre s'adresse surtout aux membres de l'enseignement, qui y puiseront les documents et les notions nécessaires pour entreprendre utilement la croisade sanitaire à laquelle ils sont conviés. Des maîtres de la science ont bien voulu collaborer à cet ouvrage et lui donner l'appui de leur haute autorité : il suffira de citer les noms des professeurs Pinard, Léon Bernard, Jeanselme, Couvelaire; des professeurs agrégés Marion, Gougerot ; des médecins d'hôpitaux Queyrat, Hudelo, Milian, Marcel Pinard ; et de spécialistes, tels que les Dr Jules Janet, Bizard, Roucayrol, Gastou, Leredde, Emery, pour montrer tout l'intérêt que présente cet ouvrage de propagande contre un des fléaux sociaux les plus redoutables, et qui constitue *le péril vénérien.* M. Maloine a édité ce livre avec tout le soin qu'il apporte aux moindres publications qui portent sa firme.

Les Emotions, par le Dr Pfeiffer. — A. Maloine et fils.

Ainsi que l'annonce très loyalement l'auteur, dans son *Introduction*, « on ne trouvera dans ce volume ni détails bibliographiques, ni exposition de théories, psychologiques ou médicales, sans rapport avec la vie pratique, mais une étude, en quelque sorte clinique, des Emotions et de leurs conséquences au point de vue pathologique. On y trouvera aussi quelques conseils généraux sur la thérapeutique des états émotifs. »

Livre à lire et à conserver.

Les Problèmes fondamentaux de la psychologie médicale, par le Dr Ch. de MONTET, privat-docent de psychologie médicale à l'Université de Lausanne. Préface de D. PARODI. Berne, Bircher ; et Paris, Fischbacher.

En psychiatre, doublé d'un psychologue, M. le Dr Ch. de MONTET soulève, dans cette brochure courte, mais combien suggestive, « les problèmes fondamentaux de la psychologie médicale », avec toute l'autorité que lui confèrent son titre et ses fonctions universitaires. Il y a là des vues nouvelles, très originales, très personnelles, et qui méritent d'être connues et méditées.

Esquisses d'Hydrologie historique, 12e série : **Autour de Théophile de Bordeu** (1722-1776), par le Dr R. MOLINÉRY. Chez l'auteur. Luchon, 1922.

Une de nos plus grandes figures médicales, ce Théophile de BORDEU, qui ne fut pas seulement un des praticiens les plus répandus de son époque, dont les avis étaient sollicités à la Cour comme à la ville, mais qui fut un hydrologue avant l'hydrologie, un historien de notre art qui n'a pas été égalé et, par surcroît, un homme du monde et un homme d'esprit ! Songez qu'il a précédé BICHAT, en introduisant le terme de *tissu* dans la langue anatomique, en même temps qu'il établissait l'unité de structure du tissu cellulaire ; il a laissé pressentir CLAUDE BERNARD et LUDWIG, par sa théorie de la sécrétion glandulaire, adoptée partout aujourd'hui ; il a créé toute la doctrine de la « cénesthésie », avant les neurologues modernes... Mais que n'a-t-il pas deviné ? Il a, même, réclamé l'enseignement de l'hydrologie, avant les Prs GARRIGOU et ALBERT ROBIN ! Enfin, dans ses *Recherches de l'histoire de la médecine*, son œuvre capitale, Bordeu nous a révélé en entier sa méthode et sa philosophie médicales.

Le Dr MOLINÉRY ne s'est pas contenté de rappeler les titres scientifiques de ce maître de la médecine, il en a tracé une biographie écrite d'un style alerte, pittoresque, vivant, pour tout dire. Des illustrations, toutes d'un choix heureux, viennent rehausser l'attrait du texte et augmenter, si possible, sa valeur documentaire. Les notes qui terminent cette précieuse monographie ne sont pas non plus à négliger, et l'on y puisera des indications bibliographiques, qui ne seront pas sans profit.

Esquisses d'hydrologie historique, 13e série : *Le Journal de Luchon ou histoire d'une famille médicale, les* BARRIÉ, *aux XVIIe, XVIIIe, XIXe et XXe siècles*, par le Dr R. MOLINÉRY. Extrait de la *Revue de Comminges*, imprimerie Abadie, Saint-Gaudens. Chez l'auteur. Luchon, 1922.

La famille des BARRIÉ est une de ces dynasties médicales qui n'ont pas compté moins de sept générations de médecins, lesquels, sans aucune interruption, ont exercé à Luchon depuis environ 1670. Le Dr MOLINÉRY, ayant eu la bonne fortune de se voir confier, par le dernier descendant de cette dynastie, notre charmant confrère, Jean Barrié, ses archives familiales, a pu, grâce à ces docu-

ments, reconstituer l'histoire de la station où s'est déroulée leur activité professionnelle pendant près de trois siècles; il en est résulté une monographie du plus haut intérêt, qui nous renseigne non seulement sur les propriétés des eaux de Luchon, mais aussi sur les personnages notables qui y ont fréquenté à différentes époques, et parmi lesquels nous relevons, entre autres, le maréchal duc de Richelieu, qui y vint en 1763 ; la maréchale de Castries ; le vicomte de Talaru ; le baron de Talleyrand ; le duc de Doudeauville, etc... la fleur, pour tout dire, de l'aristocratie française.

Le luxueux opuscule de M. Molinéry s'accompagne de superbes planches, qui en font un véritable album, qu'on se plaît à feuilleter, après avoir goûté l'agrément d'une lecture aussi instructive qu'attrayante.

Traité de Graphologie scientifique,
par le Dr Paul Joire. Vigot, Paris.

Voici une nouvelle édition du livre du Dr Paul Joire. Ce traité est écrit d'après les ouvrages de M. Crépieux-Jamin, le maître graphologue célèbre. Il reproduit des fragments entiers de son volume, *L'Ecriture et le caractère*, notamment sa classification des signes (p. 185 et s.), et sa classification psychologique condensée en un Tableau synoptique (p. 62 et s.).

Tous les chapitres du livre sont ainsi résumés ; ces *tableaux* constituent l'innovation de l'auteur ; ils rendront service aux débutants, en leur donnant une vue d'ensemble. Sous ce rapport, ils sont utiles. Mais il faut mettre en garde les lecteurs contre les dangers de ces résumés ; ils ont quelque chose d'absolu, qui est contraire à l'esprit de la Graphologie. C'est le même reproche que j'adresserai aux légendes placées au-dessous d'un grand nombre de figures ; elles manquent de nuance et font perdre de vue le grand principe de la relativité des Signes. Les exemples sont souvent mal choisis et la reproduction est toujours défectueuse. Enfin, nous regrettons vivement que l'auteur n'ait pas cru devoir signaler le travail de classification et les définitions de M. Pierre Humbert, qui éclairent la question d'une lumière nouvelle et très vive.

Les débutants prévenus trouveront dans ce livre une sorte d'Introduction aux œuvres de M. Crépieux-Jamin, qui demeurent fondamentales.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie

La

Chronique Médicale

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Médecine et Art

H. de Toulouse-Lautrec et ses relations médicales.

Mr Léon Bérard, Ministre de l'Instruction publique et des Beaux Arts, inaugurait récemment, au Musée d'Albi, la galerie des œuvres d'Henri de Toulouse-Lautrec qui ne sont pas dans le commerce et qui ont été données à sa ville natale par sa famille et par ses amis.

Le peintre Henri de Toulouse-Lautrec fut un grand éclectique. Une légende fausse l'entoure. Le public, qui croit n'avoir qu'à sourire, a fait de lui le peintre exclusif du Moulin de la Galette, du Moulin rouge, et autres bas lieux. Erreur profonde ! Lautrec ne fut pas un « mono-peintre ». Tout ce qui est la Vie, l'Ambiance, « tout ce qui grouille » en un mot, n'a pas échappé à son activité.

En dehors des danses, des bars et des filles, son œuvre est immense et peu connue jusqu'à ce jour.

Outre les sujets sportifs, bicyclette, chevaux surtout, qu'il affectionna, il existe un véritable Toulouse-Lautrec médical.

Il vivait, vers 1890, dans un milieu d'internes, partageant avec le Dr H. Bourges son appartement de la rue Fontaine. Jeune étudiant à cette époque, j'ai rencontré là de futurs maîtres, les Würtz, les Civel, les Lostalot, etc. C'est de ce milieu-là même que j'ai été personnellement aiguillé vers la chirurgie, vers Péan, sous les auspices de ses trois internes Delaunay, Rogues de Fursac et cet excellent Baumgarten, mort depuis peu chirurgien de l'hôpital français à Mexico.

Intéressé par « tout ce qui grouille », Lautrec ne fut pas long à me suivre à l'hôpital St-Louis, où la maestria de Péan eut tôt fait de le conquérir. Il y venait tous les samedis matin, couvrait de notes et de croquis des albums que je conserve jalousement, mettant en place les plans, divers et multiples, que comporte une intervention chirurgicale ; après quoi, on allait se restaurer dans la gaîté de la salle de garde.

En 92, la loi d'âge immuable fendit l'oreille à Péan, comme chirurgien des hôpitaux de Paris. En manière de vengeance élégante, le Maître fonda son *Hôpital international*, rue de la Santé. J'ai eu le bonheur d'y être interne pendant 4 ans.

Lautrec suivit, comme il convenait, et pendant ce laps de temps, il employa toutes ses matinées du samedi à poursuivre ses recherches sur les gestes opératoires et la personnalité unique que fut Péan.

Lié, par suite des circonstances, avec mon excellent ami, le Dr Cabanès, alors assistant et secrétaire du Maître, Lautrec fit pour lui un essai de frontispice de la *Chronique médicale*, qui ne fut du reste pas accepté, et où, à côté d'une fine tête de Tanagra, voisinaient les orbites creux d'un crâne dépouillé.



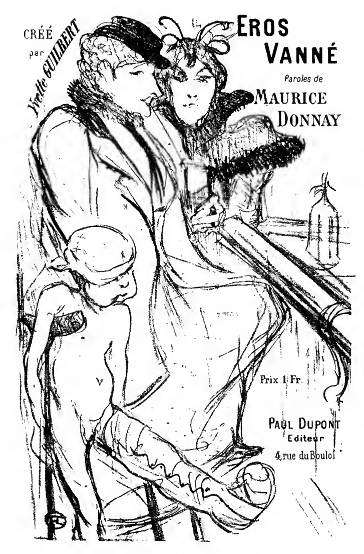
Tapié de Céleyran — Dr R. Wurtz.

Toulouse-Lautrec. — *Un examen de doctorat.*

Cette toile, don de M. le colonel Wurtz, se trouve actuellement au Musée d'Albi ; nous devons la gracieuse communication du document photographique, ici reproduit, à notre bon confrère et ami, le Dr Tapié de Céleyran.

En juin 1901, dernière année de la vie du peintre, Lautrec entreprit le portrait de son ami, le professeur agrégé Robert Würtz. Sous le titre « Un examen à la Faculté de Medecine », Lautrec a fait un portrait de son ami, le professeur Würtz, le professeur Fournier dans le fond, et comme récipiendaire, son cousin, le Dr Tapié de Céleyran. Ce fut son dernier tableau.

Comme maîtrise, comme jour, comme couleur, c'est peut-être une des meilleures toiles qu'il ait produites. Le colonel Würtz,



TOULOUSE-LAUTREC. — Eros vanné.

(Frontispice d'une chanson de café-concert.)

frère du professeur, a bien voulu donner cette œuvre magistrale au Musée d'Albi, où chacun pourra l'admirer.

Cette œuvre terminée, Lautrec quitta Paris ; tous, nous l'accompagnâmes à la gare d'Orléans, et il vint mourir chez sa mère, dans la Gironde, au château de Malromé, le 9 septembre 1901.

Que ces choses sont loin ! et quelle modification dans les appréciations artistiques depuis une trentaine d'années !

Nous avons brièvement dit l'incursion de Lautrec dans le domaine médical ; d'après ce qui nous reste de son œuvre, on pourra juger qu'elle n'a pas été sans porter ses fruits.

D[r] Tapié de Céleyran.

L'art physiologique de Canova.

On a beaucoup parlé de Canova, il y a quelques semaines (1). A-t-on tout dit sur ce sculpteur du nu, qu'ont immortalisé, outre son art, ses relations avec Napoléon ?

On sait comment Bonaparte prit l'initiative de l'appeler en France, en 1802. Auréolé par la campagne d Egypte, Consul à vie depuis peu, il fit pressentir le premier statuaire de l'époque, qui consentit, non sans résistance, à se rendre à cet appel. Dès que l'artiste fut mis en présence de cette tête romaine et césarienne, il ne put s'empêcher de s'écrier : « La testa bensi e assai favorevole alla scultura. » David avait dit, à peu près dans des termes analogues : « Quelle belle tête il a ! C'est pur, c'est grand, c'est beau comme l'antique !.. C'est un profil qui donne une médaille ou un camée tout faits. » Canova le modela, de verve, en cinq séances ; mais ce n'était qu'une esquisse en plâtre. Une fois rentré à Rome, il imagina de représenter Napoléon dans « le costume idéal des héros et des dieux immortels, parce qu'il échappe aux contingences du temps et de l'espace » ; autrement dit, entièrement nu. « Je l'aurais préféré habillé », dit d'un ton maussade le maître, en voyant l'œuvre d'art ; à quoi Canova répliquait : « Dieu lui-même n'aurait pu rien faire de beau, en reproduisant votre personne avec l'habit, les bottes et tout l'attirail du costume d'aujourd'hui. » L'Empereur en Apollon du Belvédère, une victoire dans la dextre, et un sceptre dans la main gauche, était figuré tout nu, n'ayant qu'une petite chlamyde, négligemment jetée sur le bras....

Veut-on savoir quel fut le destin de cette statue, que Napoléon avait défendu de rendre publique ? A s'en rapporter au *Journal* du baron Méneval, David d'Angers, se promenant un jour dans Londres, s'arrêta au milieu d un groupe, devant le portail ouvert d'un hôtel : la statue de Canova était là, dans le vestibule ; Napoléon servait de porte-manteau au bas de l'escalier ; l'hôtel était celui de son vainqueur, lord Wellington. *Habent sua fata...monumenta.*

(1) A l'occasion du centenaire de sa mort, survenue le 12 octobre 1822.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Centenaire de Pasteur.

Le centenaire de la naissance de PASTEUR sera célébré en grande solennité à Strasbourg, par une cérémonie qui est provisoirement fixée au 1er juin 1923. D'autre part, l'*Institut Pasteur* se propose de commémorer d'une façon plus intime ce centième anniversaire à sa date exacte, le 27 décembre 1922.

De son côté, l'Académie de Médecine, où les découvertes de l'illustre savant ont été l'objet des discussions les plus mémorables et qui en a récolté tant de gloire, a décidé de fêter ce centenaire dans une séance particulière, fixée au 26 décembre. Cette séance consistera en une série d'exposés succincts, où seront montrés les progrès accomplis depuis Pasteur et, grâce à lui, dans les diverses branches des sciences médicales. Ont été désignés comme rapporteurs : MM. DELEZENNE (biologie générale), WIDAL (médecine), DELBET (chirurgie), WALLICH (obstétrique), BARRIER (médecine vétérinaire), CALMETTE (hygiène).

Le centenaire de Pasteur et l'Exposition d'hygiène de Strasbourg.

La France se prépare à célébrer solennellement, l'an prochain, le centenaire de la naissance de PASTEUR. Dans ce tribut d'hommages qui s'élèvera de partout en l'honneur du grand savant français, la part la plus importante reviendra à Strasbourg, car c'est à l'Université de cette ville que Pasteur fit ses premières découvertes.

Un monument en l'honneur de Pasteur sera élevé sur la place de l'Université, grâce à des souscriptions qui affluent de tous les points du monde. Une exposition rétrospective de son œuvre sera édifiée dans un musée permanent, pour montrer les étapes successives de sa vie scientifique. A côté des salles réservées à ce musée rétrospectif, on fera figurer tous les appareils et documents provenant de l'Institut Pasteur de Paris, des autres Instituts Pasteur, et des divers laboratoires français et étrangers du monde entier, pour mettre en évidence le développement et l'extension des études bactériologiques, nées des travaux de Pasteur.

Enfin, une grande Exposition industrielle et agricole permettra de constater la véritable révolution qu'entraînèrent les découvertes de notre grand savant, dans le domaine de la Médecine, de l'Hygiène, de l'Industrie et de l'Agriculture.

Une série de Congrès, notamment ceux de la Tuberculose, du Cancer, de la Syphilis, de la Puériculture, de la Natalité, de l'Hydrologie, du Froid, de la Zootechnie, se tiendront à Strasbourg pendant la durée de l'Exposition. Enfin, de grandes réunions sportives se tiendront sur le nouveau stade édifié sur le terrain de l'Exposition.

Actualités rétrospectives

Quelques glanes sur Pasteur.

Après l'important numéro que nous avons consacré à l'immortel chimiste, le 15 octobre 1895, quelques semaines après sa mort, survenue le 28 septembre précédent, nous ne pouvons ajouter que quelques glanures aux documents que nous avions alors colligés.

Nous rappellerons, surtout et avant tout, la part, qu'on n'a pas assez mise en lumière, que prit Mme Pasteur aux travaux de son illustre mari ; voici en quels termes M. Paul Gsell a déterminé cette influence, qui fut si bienfaisante :

Quand M. Pasteur eut lui-même un foyer, il y fit régner les mêmes affections qu'il avait vues en honneur chez ses parents. Etant professeur suppléant à Strasbourg, il s'était marié avec la fille du recteur de l'académie, M. Laurent, et Mme Pasteur devint pour lui une collaboratrice dévouée. Ce fut surtout à l'occasion des recherches sur la maladie des vers à soie que cette aide fut précieuse. Au Pont-Gisquet, dans le Midi, Mme Pasteur et sa fille devinrent de véritables magnanarelles, sans cesse occupées à trier les chenilles sur les claies et à renouveler leur litière de mûrier : ce travail se continua même au retour à Paris, et une petite magnanerie fut établie dans l'antichambre de l'École normale. Or, à la même époque, M. Pasteur ayant été frappé d'une terrible attaque de paralysie, trouva dans l'amour de sa compagne un soulagement au mal dont il souffrait et au désespoir dont il était envahi, sous la menace de s'éteindre avant d'avoir accompli sa tâche de savant.

Dans maintes circonstances, Mme Pasteur dut s'interposer, et modérer par son intervention la fougue un peu excessive de son glorieux époux ; par exemple, dans la polémique de celui-ci avec le professeur Peter.

Un jour que M. Peter devait parler contre lui (Pasteur), il fallut toute l'influence de Mme Pasteur et de son gendre, pour empêcher le véhément apôtre de la vérité, alors gravement indisposé, d'aller répondre à l'Institut. Et pourtant, quand son adversaire mourut, oublieux de toute inimitié, il alla le voir sur son lit de mort et rendit visite à sa veuve.

*
* *

Lorsqu'il se croyait certain de détenir la vérité scientifique, rien n'aurait pu l'en faire démordre ; le mathématicien Joseph Bertrand a conté, à ce propos, l'anecdote caractéristique qui suit :

Un jour, à l'Académie des Sciences, deux contradicteurs opposaient à des découvertes certaines des objections indignes d'attention. Après une réponse foudroyante, Pasteur, les apostrophant tous deux ensemble, dit à l'un : « Savez-vous ce qui vous manque ? Vous ignorez l'art d'observer ! » ; et à

l'autre : « Et vous, celui de raisonner ! » Un murmure s'éleva. L'Académie protestait contre la dureté de la forme. Pasteur s'arrêta tout à coup. « L'ardeur de la discussion m'a emporté, dit il ; je regrette ma vivacité, Je prie mes confrères de recevoir toutes mes excuses. » On admirait tant de simplicité et de franchise, lorsqu'il ajouta : « J'ai reconnu mes torts, je me suis exécuté de bonne grâce ; ne m'est-il pas permis d'invoquer une circonstance atténuante ? Tout ce que j'ai dit était vrai ; » et, après réflexion, il ajouta : « Absolument vrai ! » Un rire universel et bienveillant égaya l'Académie, et en gens d'esprit, ses deux adversaires y prirent part.

Puisqu'il vient d'être question de Joseph Bertrand, qui fut le collègue de Pasteur à l'Académie française, disons comment celui-ci fut élu, et par quelles péripéties passa son élection. C'est à la succession de LITTRÉ qu'aspirait le microbiologiste. Littré avait remplacé VILLEMAIN, grand-maître de l'Université comme FONTANES, son prédécesseur dans le même fauteuil. Pasteur obtint, à un premier tour, 20 voix contre 8 à V. CHERBULIEZ, 2 à MM. P. JANET et de MAZADE, 1 à M. de BORNIER.

Bien qu'élu sans difficulté, Pasteur faillit ne pas siéger, s'il faut en croire l'anecdote rapportée par *Fidus* dans son JOURNAL :

Le jour de son élection, et tandis qu'on votait, il s'est piqué au doigt en faisant une expérience. Le doigt s'est enflé immédiatement, et M. Pasteur a été fort inquiet : il ne se souvenait pas quel flacon il avait touché et quel mal il pouvait s'être inoculé : était-ce la morve, la rage, le charbon ? Toute sa famille déjà gémissait, et la nouvelle du succès de M. Pasteur à l'Académie était ce qui touchait le moins tous ces braves gens, si recommandables et si unis. M. Pasteur, lui, ne perdit pas la tête ; il résolut, avec énergie, de se faire ouvrir le doigt par un de ses élèves, puis de faire procéder aussitôt à l'analyse du pus qu'on en retira. Il ne s'y trouva pas, heureusement, de bactéride, et l'on respira. Mais, afin que rien ne fût perdu, vrai trait de savant, il voulut qu'on injectât de ce pus dans les veines de quelques lapins, pauvres bêtes destinées aux expérimentations.

L'alerte avait été chaude ; on en fut, heureusement, quitte pour la peur.

*
* *

Sait-on que Pasteur fut *piqué*, lui aussi, de la tarentule politique, comme ALEXANDRE DUMAS, comme BERTHELOT, comme RENAN ? C'est à notre confrère, le *Moniteur médical* (1), que nous en devons la révélation ; il n'est que juste de rendre à César... Voici en quels termes s'exprimait naguère un rédacteur de ce journal :

C'était lors des premières élections sénatoriales qui suivirent le vote de la Constitution de 1875. Je me rappelle l'avoir vu, dans la salle du Théâtre de Lons-le-Saunier, revêtu de son habit vert de l'Institut et couvert de

(1) Cf *Moniteur médical*, 10 juin 1916.

décorations, se présenter aux électeurs. Ce spectacle me fut pénible, parce que j'étais jeune alors et que, dans mon admiration fervente, je le considérais comme un personnage surhumain. On le savait conservateur et plutôt favorable dans son cœur aux anciens partis. Malgré tous ses titres et ses admirables découvertes, il n'obtint qu'une minorité déplorable.

Et ce fut très bien ainsi. Les électeurs *conscients*, — je souligne à dessein, et qu'ils en soient à jamais remerciés ! — les électeurs du Jura eurent le merveilleux instinct, le remarquable bon sens d'écarter de la politique funeste le plus illustre de leurs concitoyens et de le renvoyer à ses chères études, au moment où il venait à peine d'aborder la question du charbon, et alors qu'il avait à parcourir tout le champ des maladies microbiennes et de l'atténuation des virus.

* * *

Vous connaissez la décision prise, ces temps derniers, par notre ministre des Postes : Pasteur aura son effigie sur un timbre, qui sera mis en circulation au mois de juin prochain. Ne croyez pas que cet hommage soit nouveau ; en France, peut-être, mais non ailleurs. Et l'histoire vaut d'être contée.

A la vérité, un peu avant l'Exposition de 1900, on songea, un moment, à faire figurer sur les timbres français les traits de personnages célèbres : un industriel avisé en fit la proposition ; finalement, on la rejeta, par crainte de faire naître des réclamations parmi les oubliés, ou du moins parmi leurs descendants, car on avait eu la sagesse de borner son choix aux morts. Or, cet honneur, que la démocratie souvent chatouilleuse refusa délibérément à ses enfants les plus illustres, une monarchie voisine n'hésitait pas à l'accorder.

En 1901 était créé un timbre italien de un centime, dédié à Volta, et qui représentait les débuts de l'électricité, sous une couronne d'étincelles ; sur un autre timbre, destiné à commémorer la découverte de Marconi, qui ne fit, d'ailleurs, qu'appliquer celle de notre compatriote E. Branly, on voyait les ondes électriques traversant les espaces célestes, tandis que, d'un poteau télégraphique, pendaient les fils désormais inutiles.

La royauté s'effaçant devant le génie, est il spectacle plus réconfortant ? Cette manifestation a-t-elle eu des précédents ? On ne saurait citer, à ce propos, que trois autres exemples, et encore à l'occasion de centenaires : pour l'anniversaire de la découverte de l'Amérique, on a publié un timbre à l'image de Christophe Colomb ; les Mauriciens ont émis, en 1899, un timbre à l'effigie de Mahé de la Bourdonnais ; enfin, le Canada en a édité un, en souvenir de Jacques Cartier.

Est-ce bien tout ? Il fut, paraît-il, question, il y a quelques années, de commémorer le centenaire de la Louisiane par trois de ces minuscules vignettes : l'une devait représenter le président alors en fonctions, Mac-Kinley ; l'autre, Jefferson, président lors de l'annexion ; enfin, Napoléon Ier, ou plutôt Bonaparte, qui signa, comme premier Consul, l'acte de cession ; on parla même d'un timbre avec le portrait de Louis XIV... à titre de parrain ! Qu'advint-il de ces divers projets ? Nous confessons ne pas l'avoir recherché.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Une lettre de Renan, sur un point d'histoire médicale.

Dans la lettre, que veut bien nous communiquer notre ami Raoul Bonnet, et dont l'original doit figurer dans le prochain catalogue de Noël Charavay, toujours riche en documents autographes, Renan demande à son correspondant (peut être Daremberg ?) de lui apporter le concours précieux de ses lumières, sur le point d'histoire médicale qui le préoccupe. La pièce est des plus curieuses ; nous sommes heureux, grâce à l'obligeance toujours empressée de M. Noël Charavay, d'en avoir obtenu la primeur pour la *Chronique*.

Sèvres, 26 juillet 1868.

Mon cher ami,

Permettez-moi de recourir à votre riche érudition pour un point qui m'intéresse.

Galien croit-il réellement aux songes médicaux envoyés par Esculape, Sérapis et les autres dieux ? Les ouvrages où il semble adopter cette croyance, universelle de son temps, sont-ils certainement authentiques ? Comment concilier un tel contre-bon sens scientifique avec sa méthode, d'ailleurs si parfaitement scientifique ?

Je fais en ce moment un tableau de l'Asie Mineure au 1er et au 2e siècle, et je trouve cela sur mon chemin. Il n'y avait pas de pays où les superstitions médicales fussent plus répandues. Témoin Ælius Aristide. Mais qu'un Galien n'ait pas fait exception, cela me surprend. Qu'en est-il de Soranus, d'Arétée, de Rufus d'Ephèse ? N'y a-t-il pas eu de protestation de la médecine sérieuse contre ces ridicules erreurs ?

Vous feriez là-dessus un livre plein de valeur ; c'est seulement quelques lignes que je vous demande, si vous avez le temps de les écrire.

Croyez à ma fidèle amitié.

E. Renan.

Rue Avice, *Sèvres* (Seine-et-Oise).

Le lait de femme, comme pansement.

Brantome rapporte qu'en 1558, à l'âge de 18 ans, un accident, causé par le maniement de l'arquebuse à mèche, « l'aveugla pour quelques jours et qu'une belle Génoise le guérit, en lui jetant dans les yeux du lait de ses blancs et beaux tetins ».

Nos bons poilus brûlés par les gaz boches, n'auraient peut-être pas dédaigné cette thérapeutique d'un autre âge.

Dr Monin

La Médecine des Praticiens

Novacétine Prunier et arthritisme.

L'accueil empressé fait par le corps médical à notre nouveau produit, la *Novacétine Prunier,* atteste sa valeur thérapeutique. Les nombreux médecins qui ont essayé sur eux-mêmes, sur leurs proches, dans leur clientèle, la *Novacétine Prunier*, nous expriment leur satisfaction, nous redemandent ce médicament et le prescrivent. La raison de ce succès est évidemment l'efficacité du produit.

Rappelons que la *Novacétine Prunier* est un sulfosalicylate de soude, lithine et pipérazine. Or, il existe une différence notable entre l'acide sulfosalicylique et l'acide salicylique ordinaire. La sulfoconjugaison vraie introduit un radical sulfonique dans la constitution d'un acide, et ce radical en modifie profondément et l'action physiologique et les propriétés.

Envisageons le cas particulier des acides salicylique et sulfosalicylique. L'action de l'acide salicylique sur l'organisme est brutale ; elle bouleverse intensément les conditions du milieu intérieur ; elle trouble brusquement et violemment la composition et l'activité des humeurs du sang, des protoplasmes tissulaires et cellulaires. Pour parler le langage actuel de la médecine, l'acide salicylique détermine dans l'économie un choc colloïdoclasique, qui éprouve fortement le malade et n'est pas sans danger.

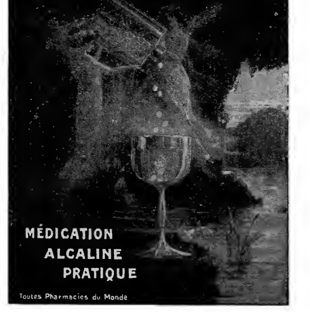
L'acide sulfosalicylique se comporte de toute autre manière. Son action est aussi rapide que celle de l'acide salicylique, mais elle est plus douce, plus mesurée; elle ne rompt pas autant l'équilibre colloïdal, elle respecte l'intégrité des tissus, la vitalité des cellules. Cependant, tout en étant moins brutale que l'autre, cette action est plus pénétrante, plus intime, plus profonde, plus durable.

Ce fait est mis en évidence par le temps d'élimination des deux corps. Alors que le début d'élimination est le même pour les deux, la durée en est beaucoup plus longue pour l'acide sulfosalicylique que pour l'autre. Le premier reste donc dans l'organisme bien plus longtemps que le second.

En outre, le soufre du sulfosalicylate joue, pour ainsi dire, le rôle d'un mordant en teinture. Il prépare les humeurs, les organites à l'attaque de l'élément salicylé et en facilite les effets. On conçoit dès lors que, pour un même résultat, la dose du sulfosalicylate soit notablement inférieure à celle du salicylate

Les considérations qui précèdent font comprendre pourquoi la *Novacétine Prunier*, bien moins toxique que les salicylates ordinaires, ne présente pas leurs inconvénients. Ceux-ci sont connus, nous n'insisterons pas. Ces accidents proviennent, soit de la congestion que l'acide salicylique provoque dans les différents organes, soit de la forte colloïdoclasie qu'il opère dans l'économie tout entière.

La Novacétine Prunier donne donc toute sécurité au médecin et au malade. Tout à fait diffusible, elle agit très vite après son absorp-


COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
MÉDICATION
ALCALINE
PRATIQUE
Toutes Pharmacies du Monde

tion. C'est l'élément douleur qui disparaît le premier. Ce pouvoir analgésique est constant et ses effets sont précoces.

La Novacétine Prunier est donc le médicament de choix de l'arthritisme. Elle combat efficacement toutes les manifestations du rhumatisme et de la goutte : rhumatismes articulaire, musculaire, veineux, viscéral, nerveux ; les névralgies et les dermatoses d'origine arthritique ; elle dissout et supprime les tophi, qui déforment les articulations.

Efficacité certaine, innocuité complète, telles sont les deux principales qualités qui attirent à la *Novacétine Prunier* la faveur des praticiens.

La chirurgie en 1809.

Je résume, d'après le *Journal d'une femme de cinquante ans* (Chapelot, 1913), pp. 295 et suiv. du tome II, l'histoire de l'extirpation d'un « ganglion », formé sous la cheville du pied de M. de LA TOUR DU PIN, préfet de Bruxelles. Je pense qu'il s'agit d'un *névrome*.

Depuis bien des années, chaque fois qu'il heurtait cette petite tumeur, *pas plus grosse qu'un pois*, il ressentait une vive douleur. Un *mauvais* chirurgien belge lui fit appliquer un caustique (?) sur la partie malade : quelques heures après, douleurs atroces et vive inflammation. On consulte par correspondance le baron Boyer, qui répond, avec une brutale franchise : « Si M. de la Tour du Pin n'est pas opéré d'ici quatre jours, dans huit, il faudra lui couper la jambe. »

Bref, on expédie à Bruxelles M. DUPUYTREN, *premier élève* de BOYER : « Il arriva à 5 heures du matin et alla au bain avant de venir à la préfecture. » L'opération dura vingt minutes et fut très laborieuse et difficile. (La sueur ruisselait du front de l'opérateur, qui se retira dans la chambre préparée pour lui, et se coucha.)

Le soir, ajoute la marquise auteur du *Journal*, je comptai cent louis à M. Dupuytren, plus les frais de poste de son voyage, et dix louis à son aide. (On ne connaissait pas alors la vie chère et les honoraires princiers des maréchaux de la chirurgie). Je lui donnai, de plus, un joli voile de dentelle, en priant de l'offrir, de ma part, à Mlle Boyer, qu'il devait, disait-il, épouser dans quelques jours. Mais le mariage n'eut pas lieu. M. Dupuytren se brouilla avec M. Boyer, son maître et son bienfaiteur, n'épousa pas sa fille... et garda mon voile.

La noble *authoress* n'a pas digéré cette pilule de Dupuytren.

Dr MONIN.

Informations de la « Chronique »

La part des médecins dans la découverte de l'Amérique.

Puisqu'il vient d'être récemment question de CHRISTOPHE COLOMB, à l'occasion du 430e anniversaire de la découverte de l'Amérique (12 octobre 1492), hâtons-nous d'en profiter pour établir, à l'aide de documents précis, quel fut le rôle joué par les médecins dans cette expédition mémorable, qui a tant influé sur les destinées de l'humanité.

Rappelons (1), tout d'abord, que c'est un médecin florentin, du nom de TOSCANELLI, lequel avait pris ses grades à Padoue, qui fortifia Colomb dans son idée de l'existence d'un grand continent non encore découvert ; sans Toscanelli, Colomb eût pris une direction qui l'aurait éloigné au lieu de le rapprocher du but qu'il poursuivait. Toscanelli mourut en 1482 et n'eut pas la satisfaction de voir l'inspiration qu'il avait donnée produire ses fruits.

Deux *physiciens* ou chirurgiens accompagnèrent Colomb dans son premier voyage ; tous deux n'hésitèrent point à abandonner patrie, famille, biens, pour prendre part à l'expédition organisée par le grand navigateur : l'un, maître ALONSO, à bord de la caravelle *Santa Maria* ; l'autre, maître JUAN, ou Jean, à bord de la *Pinta*. Alonso retourna en Espagne avec l'amiral, sur le vaisseau qui ramenait ce dernier, et ils furent, en cours de route, éprouvés par une furieuse tempête. Le praticien dut accompagner Colomb à Séville et à Barcelone, sans qu'il soit possible d'affirmer que le retour en Catalogne se fît par terre ou par mer. Quant à maître Jean, il finit ses jours d'une manière tragique : il fut horriblement massacré par les Indiens. Ce fut, on peut dire, le premier martyr de notre profession dans le Nouveau Monde.

Le médecin en chef de la seconde expédition, composée de 1500 hommes, nous est mieux connu : le Dr Diego Alvarez CHANCA, de Séville, était médecin ordinaire du roi et de la reine d'Espagne. Sa détermination d'accompagner Christophe Colomb reçut la pleine approbation des souverains, qui lui adressèrent le rescrit suivant :

Le roi et la reine au Docteur Chanca

Nous avons su que, dans l'intention que vous avez de Nous servir, vous avez le désir d'aller aux Indes, et comme, en le faisant, vous Nous servirez et vous serez profitable à la santé de ceux qui vont là-bas par notre ordre, pour notre service, faites-le et allez avec notre Amiral auxdites Indes ; il vous parlera en ce qui concerne votre séjour là-bas et celui d'ici.

Nous vous envoyons une lettre pour que vous soyez couvert, tant que vous serez là-bas, du salaire et de la solde que vous recevrez de Nous.

Parlant du médecin dans un mémoire adressé à Ferdinand, Colomb écrivait :

(1) Cf. la *Chronique Médicale*, 1908, 559.

Je tiens à informer LL. AA. du travail de tous les instants dont est accablé le Dr Chanca, vu le grand nombre de malades et la disette des provisions. Néanmoins, il a fait preuve du plus grand zèle en tout ce qui touche à son art. LL. AA. m'ayant laissé libre de fixer les honoraires que je devais lui donner (bien qu'il soit certain qu'il ne reçoive et ne puisse recevoir de qui que ce soit rien qui puisse être comparé à ce qu'il recevrait là-bas), j'ai établi pour lui un crédit annuel de cinquante mille *maravedi* (3.600 francs).

Le Dr Chanca sauva la vie à Christophe Colomb (1), quand celui-ci fut atteint d'une grave et longue fièvre ; et il écrivit la première relation sur le Nouveau Monde, sous forme d'un rapport adressé au Conseil municipal de Séville. De retour en Espagne, il rédigea un *Commentum novum in Parabolis Divi Arnoldi de Villanova*, qui fut publié à Séville, en 1514 ; on lui doit, en outre, la publication d'un livre sur l'alchimie, et d'un traité sur la fascination (*Tractatus de fascinatione*).

Le Dr Alvarez Chanca fut-il le seul médecin qui accompagna Colomb dans son second voyage au Nouveau Monde ? Assurément non. Un autre chirurgien, très probablement traversa aussi la mer, au service de l'amiral, bien que les historiens gardent un mutisme obstiné sur le nom de ce voyageur inconnu. Sa présence dans la deuxième expédition est incontestable, si nous devons donner créance à des renseignements dignes de foi ; d'autre part, rien ne s'oppose à l'hypothèse qu'il y eut non pas un, mais plusieurs médecins et chirurgiens qui passèrent en Amérique, pour soigner une si nombreuse expédition.

Un autre praticien, qui a joué dans la vie de Christophe Colomb un rôle prépondérant, fut un simple médecin de village, exerçant à Palos de Moguen, en Andalousie. Colomb, fatigué et malade, s'était réfugié au couvent de Santa-Maria de la Rabida. Le prieur du couvent, croyant que son hôte était fou, fit appeler auprès du malade le Dr Garcia Fernandez ; mais celui-ci, en discourant avec l'illustre voyageur de sujets géographiques et astronomiques, ne tarda pas à reconnaître qu'il avait affaire non à un aliéné (2), mais à un homme de génie. Il fit partager sa conviction au prieur, et la clairvoyance de l'humble praticien sauva probablement Colomb d'une fin misérable. Garcia Fernandez partit, avec Vicente Yanez, à la découverte de l'Orénoque, dont il fut le premier à sonder les eaux, et dont les rives devaient fournir plus tard des remèdes qui ont enrichi la matière médicale.

Nous en avons assez dit pour démontrer que la médecine espagnole prit une part active, et non des moindres, dans la découvetre du nouveau continent, et que des médecins ont contribué, par leur science, leur prestige, leurs services humanitaires, et même leur propre sang, à mener à bien un projet qui se termina d'une façon aussi profitable pour l'humanité.

(1) Sur les maladies de Christophe Colomb, voir la *Chronique*, 1917, 343 ; 1918, 29, 345.
(2) Sur la folie et le génie chez Christophe Colomb, cf. la *Revue de psychologie*, de mai 1900.

Echos de Partout

La légende des ramoneurs. — L'*Intransigeant* (9 déc. 1921) annonçait qu'Avignon allait avoir son *Lycée Frédéric Mistral*. Et à ce propos, il rappelait une légende assez... terrifiante.

« Ouvrons, écrit notre grand confrère quotidien, les fameux « Mémoires » de l'auteur de *Mireille*. Quelles jolies pages sur les deux institutions où il fit ses études, dans cette ville ! Dans la première de ces maisons d'enseignement, les choses se passaient si bien en famille qu'elles se terminèrent en faillite. La seconde était dans une rue où les petits ramoneurs n'osaient jamais s'aventurer, *la légende racontant que, pour leurs travaux, les étudiants en médecine disséquaient tous les petits ramoneurs qui leur tombaient vivants sous la main.* »

Comment est née cette légende, c'est ce qu'il eût été curieux de nous apprendre.

Une étrange coutume galloise. — Jadis existait, dans le pays de Galles, la coutume de fendre l'oreille des petits enfants, pour les rendre — croyait-on — plus vifs et plus intelligents. L'expression populaire, encore courante à l'égard des paresseux et des imbéciles : « on ne vous a sans doute pas fendu l'oreille », confirme l'existence de cette coutume, connue sous le nom de *torri llech* (faire une entaille).

Mais on ne savait pas que le *torri llech* est encore en honneur dans certains districts ruraux du Sud, comme il ressort d'une protestation élevée contre cet usage barbare et digne du temps des sorcières et des astrologues, par le Dr Hughes, inspecteur sanitaire du Carmarthenshire

(Le *Journal*, d'après Daily Express.)

Pour avoir des enfants de génie. — Il paraît, d'après un savant américain, que les enfants de génie naissent, le plus souvent, d'un père qui, au moment de la procréation avait environ 40 ans. Il en donne comme exemples : Edison, dont le père avait, à sa naissance, 43 ans ; Shakespeare (35), Franklin (41), Walter Scott (42).

Cela fait, en effet, quatre hommes, au demeurant de valeur un peu inégale, qui semblent corroborer son opinion. Mais l'enquête peut continuer sur d'autres noms, à tout le moins aussi illustres. On demande quel était, quand leurs enfants vinrent au monde, l'âge des pères qui nous donnèrent Victor Hugo, Lavoisier, Lamarck, Beethoven, Milton, Michel-Ange, Henri Poincaré, etc., etc. (*La Vie médicale.*)

Echos de la « Chronique »

Une expérience oubliée.

La lecture des vieux magazines est toujours pleine d'imprévu ; voici ce que nous découpons dans l'un de ceux-ci, à la date de 1876 :

Une très curieuse expérience médicale va être prochainement faite à Paris. Les membres de l'Académie de médecine seront mis à même de tâter télégraphiquement le pouls de divers malades. Tâter n'est pas exact, disons plutôt qu'ils le verront.

Ces expériences, dit la *République française*, sont la répétition de celles qui ont été faites le mois dernier à Salem (Etats-Unis). Un médecin célèbre, le docteur Upham, a fait voir à ses auditeurs le pouls de malades couchés dans le moment même à 14 milles de là, dans le *City hospital* de Boston.

Un fil télégraphique mettait l'hôpital en rapport avec la salle de cours, et, en même temps que les battements du cœur transmettaient automatiquement le courant, ces battements étaient rendus visibles au moyen d'un rayon de lumière de magnésium, vibrant sur le mur de la salle de cours. L'apparcil ayant été d'abord appliqué à l'artère d'un homme bien portant, le rayon de lumière vibra soixante fois à la minute. Vint ensuite un individu bien portant encore, mais très irritable : les vibrations se répétèrent quatre-vingt-dix fois en une minute.

Ce sont ces expériences qui vont être reprises à Paris.

L'ont-elles été, et quel résultat fut-il obtenu ? Il ne nous serait pas indifférent de le savoir.

Un ancêtre de Stradivarius.

On vendait il y a quelque temps, à Paris, un violon, sorti des ateliers d'Antonius Stradivarius, le célèbre luthier de Crémone ; l'instrument avait été fabriqué en l'an de grâce 1735. Voilà, dira-t-on, un bel âge ; eh bien ! ce n'est point, paraît-il, le plus vieux de ces instruments. On nous apprend qu'à Bordeaux, existe « le plus antique des violons parmi les violons connus de France et de Navarre, peut-être du monde ! »

Cette pièce inestimable serait la propriété d'un médecin-pharmacien de la ville précitée, et elle porterait la date de 1521 : elle aurait donc l'âge respectable de quatre cent un ans. On l'attribue à Gaspard Duiffopruggar, luthier tyrolien, que l'on considère comme le véritable créateur des violons (1).

Notre heureux confrère va faire bien des envieux.

(1) Sur ce luthier cf. *la France*, de Bordeaux, du 29 mars 1922.

Correspondance médico-littéraire

Questions

Un ver dans l'appareil circulatoire. — Gui Patin, dans sa lettre du 15 mars 1661 à Falconet, écrit : « L'évêque d'Evreux est mort ici asthmatique avec le vin émétique de Guénaut et des Fougerais. Le jour avant sa mort, comme on le saignait de peur qu'il n'étouffât, il sortit avec le sang un ver gros comme une plume et long d'un quartier. »

Est-ce vraiment possible ? A-t-on jamais cité un cas, je ne dis pas semblable, mais seulement analogue ?

Dr Ed. Pluyette (*Marseille*).

Documents anciens sur la puériculture. — Je suis à la recherche de brochures anciennes ayant trait à la puériculture, comme aussi d'illustrations, gravures, photos, cartes postales. Connaîtriez-vous un traité d'histoire de la puériculture ? Il me serait très agréable de l'apprendre. Je vous remercie d'avance pour les renseignements que vous voudrez bien me donner.

Dr Leconte (*Anvers*).

Le médecin Juif. — Dans le numéro 4, 1922, p. 124, de votre journal, vous mentionnez un fameux médecin, Jean Juif.

Pourriez-vous me dire où l'on pourrait trouver de plus amples renseignements sur ce personnage ?

Est-ce que le nom « Juif » parle pour une origine juive de ce Monsieur ?

Y aurait-il une littérature sur le nom de famille « Juif », ou sur ses analogues en anglais « Jews » ou en italien « Giudeo », ou peut-être « Judaeus » dans le langage du moyen âge ?

Vous seriez bien aimable de m'édifier sur ces questions, dans un de vos prochains numéros.

Dr A. Nordmann (Bâle, *Suisse*).

Traitement de la paresse. — Les savants collaborateurs de *La Chronique médicale* pourraient-ils indiquer dans quels passages de leurs œuvres Plutarque et aussi Epictète auraient, paraît-il, traité de la paresse ? Tous renseignements sur ce péché capital, avec mention exacte d'origine, seraient, en outre, accueillis avec une particulière faveur.

Dr M. Natier (*Paris*).

Tuberculeux célèbres, guéris. — Je m'intéresse beaucoup, en ce moment, à cette question. On a dit que nos maîtres Potain, Tillaux, Grancher, Daremberg... Parrot... et ?? — étaient des tuberculeux pulmonaires guéris. Qu'y a-t-il de vrai dans cette affirmation, et où et comment éclaircir ces allégations ?

Dr Waquet (*Lorient*).

Réponses

J. A. Millot, accoucheur (XXIX, 276). — La *Chronique* du 1er septembre pose (p. 276), de la part du Dr Alaize, de Marseille, la question de savoir qui était J. A. Millot, dont il possède un portrait.

J'ai moi-même un exemplaire d'un ouvrage qu'il a fait et qui est assez curieux. Je vous envoie ci-joint la transcription de la première page de celivre.

Il estime que chacun des ovaires est affecté à des ovules d'un seul sexe, et que le moyen de procréer à volonté des enfants d'un sexe déterminé, consiste à faire prendre à la femme une position inclinée d'un côté ou de l'autre pendant le coït. Il n'hésite pas, d'ailleurs, à citer à l'appui les noms de ses clientes, appartenant souvent à l'aristocratie, qui auraient bénéficié de ses conseils.

Ch. Achard.

L'ART DE PROCRÉER LES SEXES A VOLONTÉ.

3e édition, augmentée de la solution de plusieurs questions faites à l'Auteur, spécialement du moyen de rendre fécondes les femmes dont la stérilité dépend de la conformation intérieure ;

Avec huit planches de gravures,

Frustra se velo natura abscondere tentat.
Nunquam constantem fallet delusa laborem.

A Paris, chez :
Millot, son Auteur, rue du Four Saint-Honoré, no 455 ;
Migneret, imprimeur, rue du Sépulcre, Faubourg Saint-Germain, no 28.
Pernier, Libraire, rue de la Harpe, no 188, vis-à-vis celle Saint-Séverin.
Germinal An X (1802)

Dans ce volume, à la fin d'une « Epitre » dédiée : « aux Dames, sexe charmant, » il signe :

Millot (Jacques-André), Membre des ci-devant Collège et Académie de Chirurgie de Paris, Correspondant de la ci-devant Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres de Dijon, Accoucheur des ci-devant Princesses du Sang, etc., rue du Four Saint-Honoré, no 455.

Les vitrioleurs, *les* piqueurs *ont-ils existé* ? (XXIX, 87, 137). — La *Chronique médicale* du 1er mars 1922 a parlé des vitrioleurs de robes. La *Chronique* du 1er mai suivant nous a signalé, dans cet ordre d'idées, le piqueur de femmes de 1819 ; et l'auteur de cet intéressant article nous a dit, d'après les journaux de l'époque, que ce maniaque était un ex-officier de l'Empereur, et que la police ne réussit jamais à l'arrêter.

Et pour cause ! Si, comme l'affirme le dicton populaire, « il est difficile de peigner un diable qui n'a pas de cheveux », il serait bien plus difficile encore de peigner un diable inexistant. Eh bien, *le piqueur de 1819 n'a jamais existé.*

Dans les *Mémoires de Canler*, ancien Chef de la sûreté, tome I, pages 44 à 46, il est dit que lorsque le gouvernement avait besoin de distraire l'attention publique, et de la détourner de quelque grosse discussion d'ordre politique, il inventait quelque histoire propre à intéresser les badauds. C'est ainsi qu'en 1817, d'adroits agents de police semèrent dans la rue de Montesquieu trente mille francs de pièces d'argent, en l'espace de trois semaines. On s'imagine l'effet produit sur le peuple par cette manne mystérieuse.

Or, et ici je cite Canler, qui était agent de police en 1819, or :

En 1819, la préfecture de police fit courir le bruit que des individus se faisaient un cruel plaisir de piquer, avec un poinçon ou une longue aiguille, fixée au bout d'une canne, les jeunes femmes qu'ils rencontraient dans les rues ou sur les boulevards. Les journaux dévoués à la police publièrent cette nouvelle et publièrent en même temps les noms de plusieurs victimes que la police leur avait donnés.

La nouvelle s'était propagée de telle facon dans la capitale, que les filles et les femmes n'osaient plus sortir sans être accompagnées de leur père, de leur frère ou de leur mari. La panique était si grande, qu'à la nuit close on ne rencontrait pas une seule femme sur la voie publique. Pour donner plus de vraisemblance à cette diabolique invention, le chef du bureau des mœurs avait choisi dix de ses subordonnées, pour les faire promener dans les divers quartiers de la capitale ; chacune d'elles était suivie par deux agents chargés d'arrêter celui qui les piquerait, et en même temps on faisait le signalement d'un prétendu piqueur, en invitant les citoyens à l'appréhender.

Un mois après, le tour étant joué, il ne fut plus question de piqueurs.

A la lumière de cette explication, la lecture du premier alinéa de la page 140 de la *Chronique* ne manque pas de charme... Et une idée s'impose à l'esprit, en même temps que surgissent certains souvenirs : les procédés conjugués du gouvernement et de la police ont-ils changé depuis 1819 ?

N'a-t-on pas montré, dans le public, et notamment chez les journalistes, un scepticisme significatif à propos de l'affaire Landru ? N'y a-t-il pas une foule de gens qui ne croient pas du tout à l'exécution de Landru, et ne voient dans toute cette affaire qu'une diversion bien machinée ? N'a-t-on pas remarqué, en effet, que, comme par hasard, chaque fois que quelque gros débat politique va commencer, il arrive une « affaire sensationnelle » ?

Aussi, ce moyen est-il pas mal usé. Et ce brave Canler, qui s'avise de vendre la mèche, de se mettre à table et de manger le morceau !

G. Jubleau, publiciste (*Nice*).

Le système nerveux et les montres (XXVIII ; XXIX, 315). — Je lis dans votre intéressant journal, *La Chronique médicale*, du 1er octobre, un article du confrère Jubleau, de Nice, à propos de l'action du système nerveux sur les montres.

Un fait aussi troublant s'est produit dans ma poche avec deux

montres différentes, ma montre habituelle en or et une occasionnelle en nickel : à ma grande surprise, successivement, arrêt subit de ces deux montres ; l'horloger, à trois reprises, m'ayant déclaré qu'il n'y avait aucune réparation à faire, qu'elles devaient bien marcher, j'étais désemparé et j'allais me décider à acheter une montre neuve, lorsque le petit moteur électrique qui actionne mon tour dentaire se met lui aussi de la partie et ne fonctionne plus. Appel d'un électricien très compétent, très au courant de la réparation de ces petits moteurs pour dentistes ; son diagnostic : *désaimantation*. Je lui raconte alors l'histoire de mes montres, fonctionnant bien chez l'horloger, mais s'arrêtant chez moi ; il me dit avoir subi le même ennui, qu'il met sur le compte et l'influence de moteurs, semblables au mien, qu'il avait réparés... Je ne conclus pas.

Dr Gourc (*Paris*).

Amours de vieillards (XXVIII ; XXIX, 144). — Le 23 octobre 1789, on annonça à l'Assemblée nationale qu'un vieillard du Jura, âgé de 120 ans, désirait être admis à la barre. Le vieillard est introduit ; tous les fronts se découvrent, et l'Assemblée entière se lève. Charles Jacques, dit *Jacob*, c'est le nom du centenaire, s'avance, soutenu par ses enfants et petits-enfants. On le fait placer dans un fauteuil, et il remet son extrait baptistaire. Il est né à Saint-Sorbier, le 10 octobre 1669. L'Assemblée nationale vota au centenaire du Jura une contribution patriotique. Jacob s'éteignit dans ses montagnes, âgé de 125 ans.

Il y a de nombreux centenaires, certes, mais beaucoup sont sujets à caution, surtout ceux qui vivaient dans les siècles passés, où les moyens de contrôle étaient insuffisants, ou dans les pays étrangers, tels que la Russie ou la Turquie. Que penser, par exemple, du cas du Docteur François de Beaupin, demeurant à Châteaubriand au xviiie siècle, et qui mourut âgé de 117 ans ? Marié deux fois, il avait convolé en secondes noces à 80 ans révolus, et sa deuxième femme, ne voulant pas être en reste avec la première, lui donna *aussi* 16 enfants. Il était dans sa 106e année, quand la bonne dame accoucha de deux enfants jumeaux.

Dans le même temps, un officier du nom de Bultrade, enterré à Saint-Germain, mort à 115 ans, laissa 17 enfants, dont l'aîné avait 90 ans et le plus jeune 12.

En décembre 1757, est décédé à Bar, près de Tulle, le nommé Antoine Nouthac, fermier, âgé de 126 ans, qui s'était marié trois fois, la seconde fois à 92 ans et la troisième à 102 Il survécut à ses trois femmes, à ses 28 enfants et à ses 43 petits-enfants.

En janvier 1747, mourut à Lourdes, M. Nazon de Vigé, âgé de 128 ans. Ancien capitaine des gardes, il menait joyeusement la vie de garçon, disant gaiement : « il faut que jeunesse se passe ». Il attendit, pour se marier, qu'il eut 100 ans sonnés.

Jean Mazard, décédé en 1710 près de Dun-le-Roi, en Berry, âgé

de 119 ans, s'était marié dix fois, la dernière fois à 99 ans, à une jeune personne de 18 ans, qui, deux ans après, le rendit père.

Dans le XVIIIe siècle, on peut citer (mais ne l'avez-vous pas déjà mentionné ?) le chirurgien POLITIMAN, né en 1685, et mort en 1825 à Vaudemont, dans la Meurthe.

Le 24 août 1822, lors de l'inauguration de la statue de Louis XIV sur la Place des Victoires, on nomma gardien du monument un vieux soldat qui avait vu les traits du souverain, dont l'image était encore gravée dans sa mémoire. Il se nommait Pierre HUET et était âgé de 115 ans. Il reçut ce jour-là la croix de St-Louis des mains de M. de CHABROL, préfet de la Seine, avec une pension.

En voilà assez, je crois. Dr WILLETTE (*Paris*).

— A propos de la *Verte Vieillesse* et des *Amours des Vieillards*, questions auxquelles s'intéressent un grand nombre sinon la totalité des lecteurs de la *Chronique Médicale*, je me permets d'apporter ma modeste contribution, en citant un ouvrage où les exemples de longévité et d'unions tardives abondent. Cet ouvrage, intitulé : *Galerie des Centenaires anciens et modernes*, par Charles LEJONCOURT, Membre de la Société française de statistique universelle, a été édité en 1842, à la Librairie administrative de Paul Dupont.

A la page 165, on relève entre autres ce paragraphe : « Jean Mansard, près Dun-le-Roi, en Berry, cessa de vivre le 3 janvier 1710, à l'âge de 110 ans, ayant conservé jusqu'à la fin son jugement et son bon sens. Il avait épousé 10 femmes. Celle qui lui a survécu avait 18 ans, lorsque Mansard la prit ; elle lui donna un garçon deux ans après ce dernier mariage, qu'il contracta étant âgé de 99 ans. » Mazette ! Vivre 110 ans et avoir épousé 10 femmes ! Voilà qui n'est pas banal ; mais devenir père à 101 ans semble quelque peu invraisemblable. Et cependant ! Doit-on suspecter toutes les femmes ? Est-il généreux de le faire quand elles ne sont plus là pour se défendre ?

Toujours à propos de l'ouvrage cité, je crois intéressant de signaler (pages, 204 et 205) l'état des centenaires décédés en France pendant une période de 14 ans : de 1824 à 1837. On y verra que ce sont les pays producteurs de vin, à commencer par la Dordogne, la Gironde, le Lot, le Gers, qui en présentent le plus. Il en est mort jusqu'à 30, en 1833, dans le Tarn-et-Garonne. Le vin serait donc la véritable boisson hygiénique — n'en déplaise aux hygiénistes — car il n'est pas admissible qu'en ces pays de vignobles, l'eau ou le lait bulgare soient les boissons à la mode.

Dr Emile FLEURY, Professeur à l'Ecole de Médecine de Rennes.

Les Annamites, inventeurs de la métallothérapie (XXIX, 234). — Les Annamites traitent la syphilis par le mercure métallique. Ils ont raison. Ce métal a été, est et sera toujours le roi des antisyphilitiques. Sa meilleure porte d'entrée dans l'organisme : le rectum.

Dr CART (*Paris*).

Chronique Bibliographique

LITTÉRATURE, DIVERS

A la recherche du temps perdu, t. IV, par Marcel Proust : le côté des Guermantes, Sodome et Gomorrhe. Paris, *La Nouvelle Revue française*, 1921.

M. Marcel Proust, lauréat de l'Académie Goncourt, dans son dernier roman *le Côté des Guermantes*, nous donne un portrait assez curieux du professeur Dieulafoy. Tous ceux qui ont connu le regretté Professeur auront plaisir à lire ces pages, qui évoquent le maître disparu.

Les médecins liront avec d'autant plus d'intérêt ce roman, que M. M. Proust étudie dans plusieurs chapitres, intitulés *Sodome et Gomorrhe*, en vrai clinicien, les invertis sexuels.

Voici les lignes qui se rapportent au Professeur Dieulafoy :

... C'était seulement le Docteur Dieulafoy qui venait d'arriver ; mon père alla le recevoir dans le salon voisin, comme l'acteur qui doit venir jouer. On l'avait fait demander non pour soigner, mais pour constater, en espèce de notaire. Le Docteur Dieulafoy a pu, en effet, être un grand médecin, un professeur merveilleux ; à ces rôles divers où il excella, il en joignait un autre, dans lequel il fut pendant 40 ans sans rival, un rôle aussi original que le raisonneur, le scaramouche ou le père noble, et qui était de venir constater l'agonie ou la mort Son nom déjà présageait la dignité avec laquelle il tiendrait l'emploi, et quand la servante disait : M. Dieulafoy, on se croyait chez Molière.

A la dignité de l'attitude concourait, sans se laisser voir, la souplesse d'une taille charmante. Un visage en soi-même trop beau était amorti par la convenance à des circonstances douloureuses.

Dans sa noble redingote noire, le professeur se tenait triste, sans affectation, ne donnait pas une seule condoléance qu'on eût pu croire feinte et ne commettait pas non plus la plus légère infraction au tact. Aux pieds d'un lit de mort, c'était lui et non le duc de Guermantes, qui était le grand seigneur. Après avoir regardé ma grand'mère sans la fatiguer et avec un excès de réserve qui était une politesse au médecin traitant, il dit à voix basse quelques mots à mon père, s'inclina respectueusement devant ma mère, à qui je sentis que mon père se retenait pour ne pas dire : « le professeur Dieulafoy ». Mais déjà celui-ci avait détourné la tête, ne voulant pas importuner, et sortit de la plus belle façon du monde, en prenant simplement le cachet qu'on lui remit. Il n'avait pas eu l'air de le voir, et nous mêmes nous

nous demandâmes un moment si nous le lui avions remis, tant il avait mis de la souplesse d'un prestidigitateur à le faire disparaître, sans pour cela perdre rien de sa gravité plutôt accrue de grand consultant à la longue redingote à revers de soie, à la belle tête pleine de commisération. Sa lenteur et sa vivacité montraient que si cent visites l'attendaient encore, il ne voulait pas avoir l'air pressé. Car il était le tact, l'intelligence et la bonté mêmes.

Cet homme éminent n'est plus. D'autres médecins, d'autres professeurs ont pu l'égaler, le dépasser peut-être. Mais « l'emploi » où son savoir, ses dons physiques, sa haute éducation le faisaient triompher, n'existe plus, faute de successeurs qui aient su le tenir...

D[r] Grunberg (*Paris*).

Batouala, véritable roman nègre, par René Maran. Paris, Albin Michel.

Le roman de *Batouala* se déroule dans l'Oubanghi-Chari, qui relève du gouvernement de l'Afrique équatoriale française. M. René Maran, nègre authentique, est employé du gouvernement, qu'il critique sans ménagement, sinon toujours justement. Dans sa préface, il nous donne un aperçu des mœurs coloniales, qui est, on peut dire, poussé au noir, — excusez le jeu de mots ! Comme l'écrit notre sympathique confrère Toraude, « l'auteur aurait dû tout au moins, s'il voulait nous conquérir à sa cause, essayer de nous rendre ses héros sympathiques, ils sont tout simplement répugnants ».

Ne poussons pas plus avant l'analyse de cet ouvrage, qui est à lire malgré sa tare originelle, et retenons-en, seulement, un passage qui se rapporte à l'emploi des toxiques végétaux en usage chez les nègres africains. Il y est surtout question des *poisons d'épreuve*, notamment le *gou'ndi*, le *latcha*, etc.

Pour ces toxiques d'une rare virulence, on se reportera, avec profit, à l'ouvrage, si savamment documenté, de M. le professeur E. Perrot et du D[r] S. Vogt, paru chez les frères Vigot, sous le titre de : *Poisons de flèches et poisons d'épreuve* ; cette lecture en apprendra beaucoup plus sur la « mentalité » de ces peuplades encore sauvages, que tous les romans nègres, écrits par des nègres, en dépit des prétentions documentaires de leurs auteurs.

Le dépeuplement de la France, *son état actuel, ses remèdes*, par Charles Briand, avocat à la Cour d'appel. Editions Bossard, 43, rue Madame.

C'est, encore et toujours, l'angoissant problème de la dépopulation qui est agité dans cet opuscule ; mais, contrairement à la plupart de ceux qui s'en sont occupés, l'auteur ne croit pas aux mesures coercitives, pour remédier à cette carence ; il ne souhaite qu'une « répartition plus équitable des charges dont sont exempts aujourd'hui les célibataires et les ménages sans enfants, et qui accablent les familles nombreuses ». Dans cette voie il mérite d'être suivi ; mais serait-ce que les pouvoirs publics ne s'en soient pas encore souciés ?

TABLE DES MATIÈRES (1922)

TABLE DES GRAVURES

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers Société Française d'Imprimerie

